ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DUCLOS.

TOME PREMIER.

Ire. PARTIE.

CONTENANT

NOTICE. — MÉMOIRES SUR LA VIE DE DUCLOS. — DISCOURS. — CONSIDÉRATIONS SUR LES MOEURS. — HISTOIRE DE MADAME DE LUZ. — LES CONFESSIONS DU COMTE DE ***. — MÉMOIRES SUR LES MOEURS.

ŒUVRES

DE

DUCLOS.

TOME PREMIER.

Ire. PARTIE.



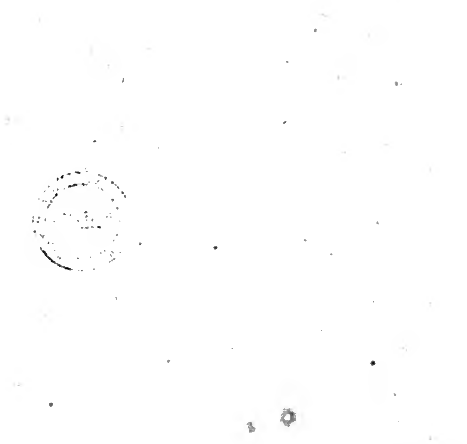


A PARIS,

CHEZ A. BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DES MATHURINS ST.-J., HÔTEL CLUNY.

1821.



NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE DUCLOS,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Historiographe de France.

Après les quatre premiers écrivains du dix-huitième siècle, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Buffon, on peut nommer Duclos, Marmontel, Diderot et d'Alembert. Si Duclos n'a obtenu la prééminence dans aucun genre; s'il est inférieur à La Bruyère dans ses *Considérations sur les mœurs*; à Voltaire, dans ses ouvrages historiques; à Le Sage, dans ses romans; à Dumarsais, dans ses travaux sur la grammaire : il les suit du moins d'assez près pour briller au second rang. Son style et ses idées ont d'ailleurs un caractère d'originalité dans le tour et dans l'expression, qui manque à plusieurs talens célèbres, et qui, réuni à l'esprit, et souvent conduit par le goût, donne à cet auteur une physionomie qui lui est propre, avantage rare dans un siècle où les modèles abondent, où les règles commandent, où l'on ne sait plus qu'imiter en marchant dans des sentiers battus.

Charles Pinot Duclos naquit à Dinan, en Bretagne, le 12 février 1704, la même année qui vit mourir Bossuet et Bourdaloue.

Il dit lui-même dans les Mémoires qu'il commença trop tard d'écrire sur sa vie, et qui ne contiennent que les événemens de sa première jeunesse, antérieurs à son entrée dans le monde et dans la carrière des lettres, que sa famille était *honnête et ancienne dans le commerce*. Son père, suivant M. de Noual de La Houssaye, parent de Duclos, et qui a écrit son éloge, « avait la vente exclusive des fers provenant des forges de Paimpont, dont M. de La Chasse était propriétaire. »

Duclos n'avait que deux ans et demi lorsqu'il perdit son père en 1706. Un de ses frères, plus âgé que lui de dix-sept ans, prit l'habit religieux dans une abbaye de Génovéfains, en 1709. Une sœur, qui avait déjà vingt-trois ans, épousa la même année, à Rennes, un secrétaire du Roi, nommé Pellenec (1). Sa mère, veuve à quarante-un ans, ayant eu dix enfans, mais belle encore, et possédant des biens assez considérables, avait refusé d'épouser un vieux marquis de Boisgelin et plusieurs autres prétendans. « Avec un caractère singulièrement vif, une imagination brillante et gaie, elle avait, dit Duclos,

(1) Cette sœur eut onze enfans, dont huit filles. Les trois garçons périrent à la mer, dans le service de la Compagnie des Indes. Des huit filles, cinq succombèrent dans leur bas âge, et l'aînée mourut la veille d'être mariée. Les deux cadettes épousèrent, l'une, un gentilhomme breton nommé La Sonalaye, chevalier de Saint-Louis; l'autre, M. de Careil, conseiller au parlement de Rennes, *assez mauvais sujet*, dit Duclos. Ses deux frères, et lui-même, n'ont laissé aucune postérité.

un jugement prompt, juste et ferme. Voilà déjà une femme assez rare ; mais, ce qui est peut-être sans exemple, elle a eu, à cent ans passés, la tête qu'elle avait à quarante. » Elle continua les opérations du commerce que son mari lui avait laissé toujours diriger. Quelques intérêts pris par elle dans les armemens en course faits à Saint-Malo, ajoutèrent à sa fortune, qui, peu d'années après, fut sinon absolument renversée, du moins très-altérée par le malheureux système de Law (1):

Ce fut à Rennes que Duclos fit ses premières études. On parut d'abord le destiner au commerce. Mais comme, à neuf ans, il montrait une grande vivacité et une mémoire singulière, sa mère se décida à lui faire apprendre le latin. Alors l'ambition des fermiers bretons était d'avoir un curé dans leurs familles. Il y avait à Rennes un grand nombre de jeunes paysans qui venaient chaque jour au collége avec un morceau de pain dans la poche, et qui retournaient le soir à leurs chaumières, l'hiver comme l'été, et quelque temps qu'il fît. Ce fut un de ces campagnards en sabots et en rabat, un de ces docteurs ébauchés que Duclos eut d'abord pour précepteur. Sa mère se décida bientôt à l'envoyer achever ses études à Paris. Duclos fut le premier bourgeois de Dinan qui eut cet honneur. Il partit, en 1713, par le coche, « et à la garde du cocher, dit-il, comme un paquet à remettre à son adresse. » Il raconte plaisamment, comment par la négligence d'un ami de sa famille, gentilhomme du prince de Conti, et qui était chargé de venir le recevoir, il resta dans le bureau, rue de la Harpe, à la Rose rouge, avec les autres paquets, mais sans adresse sur le dos pour être remis à sa destination ; et comment le cocher le confia à un petit marchand qui le recueillit jusqu'au lendemain. Le gentilhomme vint enfin le prendre et le conduisit, rue de Charonne, à l'Académie du marquis de Dangeau.

Duclos donne des détails curieux sur cette institution fondée par le marquis, grand-maître de l'Ordre de St.-Lazare, en faveur de vingt jeunes gentilshommes, chevaliers de cet Ordre ; mais, indépendamment des élèves-chevaliers, dont l'entretien et l'instruction étaient aux frais de l'établissement, on admettait des pensionnaires, et c'est à ce titre que Duclos et deux de ses parens, le chevalier et l'abbé d'Aidie, s'y trouvaient admis. Ce qu'on enseignait avec le plus de soin dans cette Académie, c'était la science du blason, dont la plupart des élèves, comtes ou marquis, *l'auraient inventée*, dit Duclos, *si elle ne l'était pas*. Après le blason, la grammaire était la principale étude, parce que l'abbé de Dangeau, frère du marquis, était lui-même un fort grammairien (2). C'est à cette circonstance, sans doute, qu'il faut attribuer la direction que prit de bonne heure

(1) Ayant vendu ses biens de campagne pour en appliquer l'argent au commerce, elle fut payée « en billets de banque qui devinrent, comme il arriva et arrivera toujours aux effets royaux, des feuilles de chêne. »

(2) Il publia, en 1684, des *Réflexions sur toutes les parties de la Grammaire*, in-12. (Voyez son Éloge par d'Alembert, et la suite de l'Histoire de l'Académie Française, par Duclos.)

'esprit de Duclos vers les études grammaticales; elles furent dans la uite une des principales occupations de sa vie littéraire.

Après avoir passé cinq ans à l'académie de la rue de Charonne, Duclos fut mis au collége d'Harcourt, où il remporta tous les prix en seconde et en rhétorique. Le proviseur de ce collége était le plus errible argumentateur de l'Université, le fameux Dagoumer qui oublia un cours latin de philosophie, et que Le Sage a peint dans Gilblas, sous le nom du licencié Guyomar. Duclos ne pouvait guères s'accommoder du jargon de l'école; et comme il ne goûtait ni les catégories, ni les universaux, il se mit à lire les poëtes, les historiens et les philosophes *non scolastiques*.

Dès qu'il eut achevé ses études, il sortit du collége; et déjà il avait dissipé quelques jours dans la débauche et dans les plaisirs, lorsque sa mère le fit revenir en Bretagne pour voir quelle serait sa vocation. Duclos nous apprend qu'il n'en avait point d'autre que de retourner à Paris. Sa famille applaudit au désir qu'il manifesta de faire son droit et d'embrasser la profession du barreau. Il fut renvoyé dans la capitale avec une petite pension; mais il ne prit que sa première inscription, « et appliqua au maître d'armes ce qui était destiné à l'agrégé. » Sa vie était libre et désordonnée; « il semble, dit-il, que la Providence m'ait conduit par la main à travers les précipices, et quelquefois les bourbiers; me soulevant pour m'empêcher d'enfoncer le pied trop avant, me tenant par fois suspendu sur le précipice, et ne m'y laissant jamais tomber. » Un jour qu'il traversait avec plusieurs de ses camarades le pont St.-Michel, il mit l'épée à la main contre les archers qui conduisaient en prison un homme arrêté pour dettes. La populace le seconda, et le prisonnier fut délivré.

Les premiers gens de lettres que vit Duclos, furent Crébillon père, et Piron: ce dernier lui plut par ses saillies, et l'auteur d'*Atrée* par son ton *grivois*. Il les connut chez un nommé St.-Maurice, homme singulier qui avait de l'esprit, et faisait d'assez jolis vers, sans prétention d'auteur. C'était un fourbe insigne, ancien escamoteur, qui, dans des réunions secrètes, faisait croire à de nombreux adeptes qu'il était en commerce avec les génies élémentaires; il s'y produisait en qualité de ministre du génie *Alaël*. Ce génie demandait souvent de l'or, et les adeptes donnaient de l'or. Duclos cite, sans le nommer, un homme très-riche, allié à de grandes familles et qui avait fourni au soi-disant ministre d'Alaël plus de 500 mille francs; il ajoute que cet homme était d'ailleurs très sage, le conseil de sa famille et de beaucoup d'autres. Tel était alors dans Paris, et tel y a été depuis l'empire du charlatanisme. L'astrologie judiciaire, la pierre philosophale, la médecine universelle, la cabale, etc., y avaient leurs partisans secrets. « Il n'y a point, dit Duclos, de genre de folie qui n'y conserve son foyer, qui éclate plus ou moins loin, suivant la mode et les circonstances. » Saint-Maurice fut mis à Bicêtre, mais il n'y resta pas long-temps. Des personnes puissantes, craignant de voir leur nom compromis dans son affaire, lui firent rendre la liberté (1).

(1) Il se retira à Rouen, où il vécut dans l'opulence, recevant chez lui ce que la société avait de plus distingué dans cette ville et dans les environs.

Cependant la nouvelle des désordres de Duclos parvint à sa mère, qui le fit revenir à Dinan, en 1725 ; elle le reçut d'abord froidement. Duclos désirait qu'elle lui achetât une lieutenance vacante dans le régiment de Piémont. Mais sa proposition fut repoussée, et le refus absolu. Enfin, madame Duclos consentit à ce que son fils allât reprendre et achever son droit à Paris. Avant de partir, il passa quelque temps chez sa sœur, à Rennes. Il y connut le célèbre La Chalotais, alors avocat-général. C'est l'époque où commença une liaison honorable, qui se fortifia dans la suite, et dont la longue disgrâce de ce magistrat célèbre ne servit qu'à resserrer les nœuds.

En 1726, Duclos revint à Paris où il s'occupa moins de l'étude du droit que de la culture des lettres. Il continuait d'ailleurs de mener une vie dissipée : « J'avais, dit-il, une ardeur immodérée pour les femmes : je les aimais toutes et je n'en méprisais aucune. » Ce qu'il dit ici de lui-même rappelle ce mot de la comtesse de Rochefort : *Pour vous, Duclos, il ne vous faut que du vin, du fromage et la première venue.*

Deux cafés étaient alors renommés dans Paris : le café Procope et le café Gradot sur le quai de l'Ecole. Dans ce dernier, se réunissaient habituellement La Motte, Saurin, Maupertuis, Melon qui a écrit sur le Commerce, et plusieurs autres ; Piron, Desfontaines, Nicolas Boindin, l'abbé Terrasson, Dumarsais, Lafaye et Fréret se rendaient assidûment au café Procope. Duclos peint avec des traits saillans la plupart de ces personnages. Il disputait un jour avec Boindin sur la question de savoir si l'ordre de l'univers pouvait s'accorder aussi bien avec le polythéisme qu'avec un seul Etre Suprême ; Boindin, accusé d'athéisme dans les fameux couplets qui firent proscrire Rousseau, soutenait avec beaucoup de chaleur, contre l'opinion de Duclos, que tout pouvait se concilier avec la pluralité des dieux. Or il passait pour n'en admettre aucun : tout à coup Duclos éclate de rire, Boindin en est choqué et dit brusquement que rire n'est pas répondre. « Je l'avoue, dit Duclos ; mais je n'ai pu m'en empêcher, » en vous voyant soutenir la pluralité des dieux. Cela prouve le pro- » verbe : *Il n'est chère que de vilain.* » Cette saillie, au milieu d'un auditoire nombreux et attentif, fut accueillie par un rire approbateur.

A cette époque, Duclos allait voir et visitait souvent, à l'Estrapade, le Roscius du siècle, Baron, qui, âgé de plus de soixante-quinze ans, jouait encore des rôles d'amoureux, sans qu'on fît attention à son âge. Il avait connu les deux Corneille, Racine et Molière, La Fontaine et Boileau. Le jeune Duclos recueillait avidement ce que Baron lui racontait de ces génies d'un règne qui mérita par eux le nom de *grand*. Duclos, dans sa vieillesse, conservait encore le souvenir de ces entretiens avec Baron, avec Fréret et l'abbé de Saint-Réal. Dans une des heureuses digressions qui remplissent ses Mémoires, il nous a conservé des anecdotes curieuses (1) ; et il s'est excusé de tant

(1) Nous citerons sommairement ici quelques unes de ces anecdotes : On ne pouvait parler avec Boileau que de lui; Racine avait le même travers. L'abbé de Saint-Réal, sortant d'une conversation avec Boileau et Racine, entra dans une maison où il trouva Thomas Corneille, Fontenelle, et quel-

d'excursions hors de son sujet, en disant : « Je n'écris ceci que pour amuser ma vieillesse, et je m'amuse. » On doit regretter que Duclos n'ait pu poursuivre le cours de ses digressions (1), en achevant les Mémoires de sa vie. Quelle riche moisson de faits, d'idées, de portraits, d'anecdotes il eut recueillie dans les quarante années qu'il passa dans le monde. Cet ouvrage manque à sa gloire et à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle. Les Mémoires de Marmontel sont peut-être son meilleur ouvrage; ceux de Duclos, écrits avec l'originalité, la franchise et l'indépendance de son esprit et de son caractère, auraient sans doute mérité le même éloge et la même faveur.

Duclos toujours libertin, mais libertin aimable, fut reçu et recherché dans ce qu'on appelait alors la *bonne compagnie*. Sa fortune était assez bornée. Un homme en crédit lui proposa une place très-lucrative, mais qui lui aurait donné un maître; il la refusa. L'homme en crédit le pressa, et voyant que ses instances étaient inutiles, il lui

ques autres gens de lettres : « Je viens, dit-il, me délasser avec vous des » deux hommes que je quitte, Racine et Boileau, avec qui on ne peut parler » que de vers, et des leurs. »

Boileau disait un jour à Freret, croyant se donner un éloge : « Jeune » homme, il faut penser à la gloire; je l'ai toujours eu en vue, et n'ai jamais » entendu louer quelqu'un, fût-ce un cordonnier, que je n'aie ressenti un » peu de jalousie. »

Jamais auteur n'eut moins d'amour-propre que La Fontaine. Il se mettait sincèrement au-dessous de tous ceux dont il avait emprunté des sujets ou de simples traits, d'Ésope, de Phèdre, de Bocace, etc.; ce qui lui fit dire un jour par Fontenelle, qui l'aimait et l'estimait beaucoup : « Tais-toi, tu n'es » qu'une bête qui as plus d'esprit qu'eux. »

(1) On y trouve des réflexions curieuses sur la fatale influence du système de Law. On y apprend que M. de Caumartin, conseiller d'État, mort en 1720, est le premier homme de robe qui ait porté un habit de velours; que le président à mortier de Nesmond, fit le premier mettre sur sa porte *le marbre d'hôtel;* Duclos donne l'origine singulière des petites loges aux grands théâtres; l'origine des chaises de poste, qui remonte à Louvois; un assez grand nombre de portraits et d'anecdotes sur les premiers écrivains du XVII[e]. siècle, et sur ceux qui fréquentaient, vers la fin de la régence, les cafés Procope et Gradot. Cette partie du travail de Duclos suffirait seule pour justifier le regret qu'il n'ait point peint les hommes célèbres du XVIII[e]. siècle, avec lesquels il avait vécu. Après avoir fait cette réflexion :« Si Henri III disait » de Paris *capo trop grosso*, que dirait-il aujourd'hui, que cette capitale est » le vampire du royaume? » Duclos ajoute : « Je m'aperçois que ne m'étant » proposé que d'écrire mes Mémoires, j'y joins beaucoup d'autres souvenirs. » Je pourrais donc bien, si je n'y prends garde, faire une suite des *Considérations* où je suis naturellement porté. A la bonne heure! Il en arrivera » ce qui pourra; je ne me contraindrai point. » Que n'a-t-il pu retracer les quarante ans de sa vie littéraire dans cet esprit philosophique d'indépendance et de liberté! Les *Souvenirs* de Duclos, recueillis par lui-même, eussent été un des monumens les plus curieux d'un siècle qui a donné une si grande impulsion aux idées, et préparé au Monde de si grands événemens.

dit en l'embrassant : « Je ne puis vous blâmer : quelque amitié que j'aie pour vous, nous ne pourrions exactement vivre ensemble comme nous vivons ; je serai peut-être plus heureux dans une autre circonstance. » Cette anecdote peint le caractère de Duclos. Il eut dans la suite 30,000 livres de rentes, en places, en traitemens. Il laissa à sa mort une somme considérable, et néanmoins il ne fut jamais dépendant ; aussi Louis XV disait-il de lui, dans une circonstance grave : *Oh ! pour Duclos, il a son franc parler.*

Livré à la dissipation et au plaisir, Duclos fut long-temps perdu pour les lettres. Ses premiers essais ne méritent d'être remarqués que pour leur singularité. Il se réunit au comte de Caylus, à Crébillon fils, Pont-de-Veyle, Collé, le comte de Tessin, ministre plénipotentiaire de Suède, Moncrif, l'abbé de Voisenon, de Maurepas, Surgères et plusieurs autres pour composer des couplets qu icouraient la cour et la ville ; des parades qu'on jouait dans les salons ; et pour publier quelques petits volumes plus libres que plaisans, qui parurent sous les titres bizarres d'*Etrennes de la Saint-Jean*, de *Recueil de ces Messieurs*, *les Manteaux*, *les Ecosseuses ou les Œufs de Pâques*, et que d'Alembert appelait « une crapule plutôt qu'une débauche d'esprit. »

La réputation de Duclos était déjà faite dans les cercles de la capitale, et parmi les savans et les littérateurs les plus distingués. Un jour qu'il venait d'étonner Fontenelle en discutant, avec lui, divers points de littérature, l'ingénieux vieillard l'invita à composer quelque ouvrage : *Sur quoi ?* demanda Duclos. —*Sur ce que vous venez de dire*, reprit Fontenelle.

Duclos fut reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1739, comme les grands seigneurs l'étaient alors à l'Académie Française, c'est-à-dire, sans avoir fondé sa réputation et ses droits sur aucun ouvrage. Cet abus, qui n'est pas détruit, introduisait dans les trois grandes Académies de la capitale, comme membres honoraires, des hommes puissans, dont le crédit pouvait, du moins à cette époque, rendre leur élection utile aux sciences et aux lettres, et c'était en quelque sorte la justifier. Mais cette faveur, réservée aux Grands, s'était rarement étendue aux hommes sans nom et sans éclat. Duclos sut mériter dans la suite cette rare distinction par les savans Mémoires qu'il a fournis à la vaste collection de l'Académie des Belles-Lettres.

Son premier ouvrage fut l'*Histoire de la baronne de Luz, anecdote du règne de Henri IV*, publiée en 1741. Des situations extraordinaires, un intérêt soutenu, des réflexions ingénieuses, un style vif et facile, ont fait le succès de ce roman. La baronne de Luz est une femme vertueuse sans faste. Mariée à un vieillard, elle aime un jeune homme et lui résiste. Cependant, toujours innocente et pure, elle est tour à tour victime de la violence d'un libertin de qualité, de l'audace d'un jeune militaire, et de la noire hypocrisie d'un confesseur. Il y a tout lieu de croire que c'est le roman de Duclos qui a donné au comte de Sade la première idée de son infâme *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Mais les tableaux tracés par Duclos ne font point rougir la

pudeur, et ceux du comte de Sade la révoltent jusqu'au dégoût. La morale du premier ouvrage est triste ; celle du second est horrible. Duclos peint les mœurs d'un siècle corrompu ; de Sade se livre aux déréglemens d'une imagination en délire : ce sont les rêves d'un cannibale écrits avec de la boue et du sang, par le vice en fureur.

Les *Confessions du comte de* ***, qui parurent en 1742, firent beaucoup de bruit dans le monde, et commencèrent la célébrité de Duclos. Ce n'est pas l'imagination qui brille dans ce roman : il n'offre qu'une suite d'aventures sans liaison ; mais les mœurs du temps y sont peintes avec esprit et fidélité. C'est par la vérité des réflexions, par la finesse des aperçus, par un talent rare d'observation que cet ouvrage se fit distinguer dans la foule de romans verbeux dont l'abbé Prevost et d'autres écrivains inondaient alors la littérature. Le tableau des mœurs du grand monde n'avait pas encore trouvé un peintre habile et fidèle ; et l'on crut d'abord qu'il n'avait pu être tracé par un homme qui n'était pas né dans les rangs élevés de la société. On affecta de répandre que la *Baronne de Luz* et les *Confessions* étaient, comme les *Etrennes de la Saint-Jean*, l'ouvrage de *ces Messieurs* ; que Duclos n'était que leur prête-nom, ce qui ne pouvait guère s'accorder avec son amour-propre et son caractère connu. On sait qu'à cette époque le comte de Caylus mettait son nom à des livres qu'il n'avait pas faits, que Voisenon se laissait attribuer les opéras de Favart, et Collé dit dans ses Mémoires que Pont-de-Veyle se fit une réputation au théâtre avec des comédies composées par un nommé Sallé. On peut donc admettre comme un fait constant, que Duclos composa les *Confessions*, mais que ces *Messieurs* démentirent faiblement le bruit qui les leur attribuait et qu'ils avaient peut-être eux-mêmes sourdement répandu. Quoi qu'il en soit, les journaux littéraires de cette époque, élevèrent des doutes, que Fréron reproduisit dans la suite avec plus de passion que de discernement. Mais Palissot, qui se montra toujours l'ennemi de Duclos, convient dans ses Mémoires de littérature, qu'on était peu fondé à disputer à Duclos le roman des *Confessions*, dont l'auteur, ajoute-t-il, *a très-bien vu le monde, et n'est certainement pas un écrivain du commun*. Cet ouvrage, souvent réimprimé, a été traduit en anglais, en allemand, en plusieurs autres langues, et son succès lui valut l'honneur qu'avaient eu les *Lettres Persanes* de produire un assez grand nombre de pâles imitateurs. On voit, par la correspondance de J.-J. Rousseau, que Duclos lui conseilla le premier d'écrire les Mémoires de sa vie : serait-ce une témérité de croire que le citoyen de Genève se souvint, en les commençant, du titre des *Confessions du comte de* ***, et qu'il le choisit comme pour rendre un nouvel hommage à l'ami fidèle qui avait déjà obtenu le plus flatteur de tous, la seule dédicace que Rousseau eut faite et la seule qu'il se proposât de faire désormais ?

Duclos voulait avoir ses entrées à l'Opéra ; pour les obtenir, il composa et fit jouer, en 1743, les *Caractères de la Folie*, ballet en trois actes, qui fut mis en musique par un compositeur obscur, nommé de Bury. C'est une faible production, sans originalité, sans esprit, sans poésie. Soumis à la molle influence du théâtre lyrique,

Duclos n'a épargné ni les *soupirs*, ni les *ardeurs*, ni les *plaisirs*, ni les *faveurs*. On y retrouve cette *morale lubrique* (1) que de Bury ne sut pas réchauffer *des sons de sa musique*. Ni Jeliotte et mademoiselle Le Maure ni Chassé et mademoiselle Fel, ni la fameuse Camargo ne purent animer ces trois actes d'une *folie* triste et sans imagination. Duclos avait réduit les caractères de la folie à trois espèces principales, les *Manies*, les *Passions*, les *Caprices*. Il montra le philosophe dans cette division ; mais le poëte ne parut pas dans l'exécution (2). Ce n'est pas qu'on ne trouve, en petit nombre, quelques vers qui ne seraient pas déplacés dans nos meilleurs opéras (3). Mais Duclos fut sans doute le premier à se rendre justice, et les vers de sa pièce sont à peu près les seuls qu'on connaisse de lui.

L'origine du joli conte d'*Acajou et Zirphile*, publié par Duclos, en 1744, mérite d'être connue.

François Boucher, premier peintre du roi, avait fait, en 1741, dix dessins pour un petit conte intitulé *Jaunillane*, ou *l'Infante jaune*, qu'avait composé le comte de Tessin, ministre de Suède en France. Les dessins étaient gravés, et les planches prêtes, quand le comte fut rappelé en Suède, nommé ministre d'État et gouverneur du prince

(1) En voici un échantillon :

Le plaisir d'une tendresse extrême
Est le bien le plus charmant.
Pour un amant
Délicat et constant,
Les peines, les soupirs
Ont des plaisirs. —
Soupirons à jamais,
Brûlons d'une éternelle flamme, etc.

(2) Nous citerons cependant ces quatre vers de Duclos, comme un témoignage de l'indépendance de son esprit. La reine Palmire veut associer au gouvernement de ses États, par le don de sa main, un des guerriers appuis de son trône ; elle les convoque, et dit :

Le sceptre que les rois tiennent de la naissance,
Ne semble dû qu'à vos travaux ;
C'est à votre valeur qu'ils doivent leur puissance :
Le sang forme les rois, la vertu les héros.

(3) Tels sont les suivans qui pourraient passer pour un joli madrigal :

Amans, pour prix de votre ardeur,
Si l'on vous offre de l'estime,
Que votre constance s'anime ;
Vous touchez à votre bonheur.
La beauté qui vous plaint n'est pas loin de se rendre,
Et d'aimer à son tour :
La pudeur inventa l'estime la plus tendre
Pour servir de voile à l'amour.

Parmi les maximes galantes, il en est peu qui soient exemptes, comme celle-ci, d'une fadeur *obligée* sur la scène lyrique :

Le moment qui fait un heureux,
Ne fait souvent qu'un infidèle.

›yal (1). Il paya les dessins ainsi que les planches, et les laissa au ›eintre qui ne savait qu'en faire. Boucher les montra à Duclos, à aylus, à Voisenon, qui en trouvèrent les sujets inexplicables (2), et ré›olurent néanmoins de les adapter à des contes de leur façon. Caylus ı fit un, l'abbé de Voisenon, deux; Duclos composa le seul qui ait ›é imprimé avec les figures, sous le titre d'*Acajou et Zirphile;* et ce ›nte fournit à Favart le sujet d'un de ses meilleurs opéras (3). Le ›nte est écrit avec beaucoup d'esprit. On y trouve en grand nombre, es épigrammes, des saillies, des traits de mœurs, de courtes et ives réflexions. Ce léger badinage est un tour de force sur un sujet onné. Dans aucun autre ouvrage, Duclos n'a montré plus de verve t plus d'imagination.

L'épître dédicatoire de ce conte fit beaucoup de bruit. Elle était

(1) Le comte de Tessin composa, à l'imitation de Fénélon, des *Lettres à n jeune Prince, par un ministre d'Etat, chargé de l'élever et de l'ins-ruire.* Elles ont été traduites du suédois en français par Roger. *Amster-lam*, 1755, in-12. C'est un cours complet de morale.

(2) Voici le sujet des dix estampes, d'après lesquelles Duclos dut arran-›er son conte :

I. Le frontispice représente l'auteur en robe de chambre, écrivant dans on cabinet, entouré de génies badins, de rats, de magots, de papillons ›t de fumée.

II. Le prince *Percebourse*, héros du conte, est représenté se promenant lans l'allée des idées. Il est habillé à la française, suivant la mode et la coutume du temps (1740).

III. Le prince *Percebourse* raisonne avec la fée aux écharpes, sortie d'une groseille qu'il vient de cueillir.

IV. Deux petites naines trouvées dans une autre groseille, veulent donner les croquignoles au prince, qui est fort embarrassé.

V. Le prince assis dans la même allée des idées, voulant manger un abricot, en fait sortir la tête d'une jeune princesse, un peu triste et penchée.

VI. *Percebourse* ayant cherché le corps de cette princesse, le trouve non sans peine, et rajuste la jolie tête et les petites mains qui lui appartenaient.

VII. La fée *Vicieuse* marie le prince *Percebourse* avec la princesse *Pensive.*

VIII. La princesse *Pensive* est arrêtée par le géant *Borgne.*

IX. La fée *Lutine* prend soin d'un jeune enfant appelé *le prince des Coudes*, et qui paraît destiné à être l'amant de *Jaunillanne*, ou l'*Infante jaune*, fille de *Pensive* et de *Percebourse.*

X. *Pensive* renverse un verre magique, ce qui lui attire les malédictions de l'enchanteur *Grossourcils* et de la fée *Robinet.*

La suite manque. L'auteur, devenu ministre d'État, n'ayant point achevé, du moins en France, ce conte burlesque, que le titre gravé, formant la dixième planche, suppose imprimé à *Badinopolis.*

(3) Il parut, en 1759, un roman in-12, intitulé les *Têtes folles;* c'est une imitation d'*Acajou*, et une assez ingénieuse bagatelle.

(4) On a imprimé à Paris, sous le nom de *Badinopolis*, en 1767, un roman intitulé *Jannille* ou l'*Infante jaune*, conte en deux volumes in-12, que le savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, attribue, sans assez de fondement peut-être, au comte de Tessin.

adressée au public. Duclos s'y moquait de son protecteur, et bravait ouvertement ses juges. Cette hardiesse réussit, et procura à son auteur la réputation qu'il a depuis soutenue d'être au-dessus des préjugés. Fréron fit imprimer une critique intitulée *Réponse du public à l'auteur d'Acajou*. Mais le public désavoua son interprète.

En 1744, Duclos reçut de ses concitoyens un témoignage d'attachement et d'estime, d'autant plus honorable, qu'il était rarement accordé à ceux qui n'habitaient point la commune investie du droit de choisir son premier magistrat : il fut nommé maire de Dinan ; et dès lors cette ville devint plus particulièrement l'objet de cet amour pour le lieu de sa naissance, qui ne meurt jamais dans l'homme que le vice n'a pas corrompu. Cet amour du sol natal ramenait tous les ans Duclos sur les bords de la Rance. « Il allait, dit M. Nonal de La Houssaye, retrouver les amis de son enfance, leur communiquer ses manuscrits, s'entretenir avec eux des intrigues des cours et de la paix des champs. » Il faisait mieux encore : Dinan lui dut ses belles promenades. Il avait formé le vœu, qui paraît enfin devoir s'exécuter, de voir les eaux du Linon, de l'Ille et de la Rance réunies dans un même canal, ouvrir en Bretagne de nouvelles sources à la prospérité du commerce et de l'industrie. Tous les ans il envoyait une somme considérable pour être distribuée aux pauvres de Dinan, et cette ville ne cessa d'être le théâtre de ses bienfaits.

Il fit paraître, en 1745, son *Histoire de Louis XI*. Cet ouvrage, diversement jugé lors de sa publication, annonçait du moins que Duclos, en composant des livres frivoles, dirigeait aussi ses recherches et ses méditations sur des sujets graves et élevés. Il avait eu pour précurseurs Commines, Gabriel Naudé, l'Hermite de Soliers, Varillas ; il les surpassa sans effort : et si mademoiselle de Lussan, ou plutôt Baudot de Juilly, a publié, en 1755, une nouvelle *Histoire de Louis XI*, en six vol. in-12, elle n'a obtenu qu'un bien faible succès.

Duclos a écrit, avec une grande indépendance, les événemens d'un règne fameux dans nos annales. Il peint ainsi les mœurs de cette époque : « Tous les Ordres de l'Etat étaient pervertis ; il n'y avait ni mœurs ni discipline parmi les ecclésiastiques..... ; la débauche régnait avec scandale dans les monastères ; le peuple, malgré sa misère, fournissait à leurs excès. La noblesse ne se piquait que d'une galanterie romanesque et d'une valeur féroce. Le soldat, mal payé, ne vivait que de brigandages..... Le paysan abandonnait ses travaux ; des troupes de brigands ravageaient les provinces. A peine y avait-il un homme de guerre qui n'eût besoin de lettres de rémission ; et c'est par les rémissions que nous sommes instruits des crimes. » Duclos trace philosophiquement, et d'une main hardie, le tableau de l'*Histoire de Louis XI* : mais à côté des plus grands crimes, qu'il montre s'expiant par des fondations de messes, de chapelles, de monastères ; à côté de ces traités jurés sur la Bible, sur les reliques, sur la croix de St. Laud, et bientôt violés ; de la turbulence des grands vassaux, des excès du despotisme et de la misère du peuple, l'historien place le berceau de l'Imprimerie, la renaissance de l'enseignement public, les tentatives faites pour amener l'uniformité des Poids

des Mesures, la législation améliorée, les parties éparses du yaume rattachées à leur centre fortifié, les fondemens de la granur de la France et de sa considération au dehors, jetés dans un ècle barbare, et le développement fait avec sagacité, des causes ui ont amené ou préparé ces mémorables résultats. Parle-t-il de révolution des Suisses : « S'ils eussent été, dit-il, traités avec odération par leurs souverains, ils n'auraient peut-être jamais ongé à secouer le joug : mais les princes de la maison d'Autriche, u lieu de ménager leurs nouveaux sujets, les traitèrent en esaves. La liberté, qui se perd par l'anarchie, renaît ordinairement u sein de la servitude, et les excès de la tyrannie sont les préages de sa destruction. » Vient-il de retracer les troubles de l'Anleterre au milieu des sanglantes divisions des maisons d'Yorck et de ancastre ? il ajoute : « Cette nation si fière, qui combat plutôt our la liberté qu'elle n'en jouit, croit être indépendante quand lle change de maître. C'est ainsi qu'on l'a vue quelquefois s'armer ontre ses rois et ramper sous les tyrans. » Une pensée forte ternine souvent les récits de Duclos, et cette pensée est presque oujours une leçon pour les peuples ou pour les rois.

Faut-il croire légèrement que, dans sa vieillesse, le chancelier Daguessau (1) se soit écrié, en lisant l'*Histoire de Louis XI : Ah! mon mi, qu'on voit bien que tu ne sais tout cela que d'hier au soir!* ou qu'il it dit plus laconiquement : *C'est un ouvrage écrit aujourd'hui avec 'érudition d'hier?* Faut-il admettre, avec les critiques de Duclos, que le romancier se montre trop souvent dans l'historien ; qu'il nanque de profondeur, de gravité, d'élévation ; que son style est logmatique, sentencieux, brusque et sans liaison : ou faut-il adopter avec ses admirateurs, qu'il a la profondeur, la concision de Tacite, et qu'il l'imite heureusement dans l'investigation des causes secrètes des grands événemens ? C'est lorsque la postérité a commencé pour un écrivain, qu'on peut dépouiller la critique de ce qu'elle a d'injuste, et l'éloge de son exagération. On ne pourrait sans doute appliquer à Duclos ce qui a été dit si heureusement de Tacite : *Les tyrans sont punis quand il les a peints* ; mais il ne se montre inférieur à aucun historien français. Senac de Meilhan n'a dit qu'un bon mot dans ses *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, lorsqu'il a prétendu que si Duclos, qui peignait si bien ses contemporains, n'avait pas réussi à peindre un roi mort depuis trois siècles, *c'est qu'il n'avait pas soupé avec Louis XI.*

L'histoire de ce monarque ne mérite ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit. Elle est bien jugée dans le discours que le prince de Beauveau adressa à Beauzée, le jour où cet habile grammairien fut reçu à l'Académie Française à la place de Duclos : « L'auteur, dit-il, raconte avec rapidité, énergie et impartialité les événemens d'un des règnes les plus remarquables de la monarchie, et qui prépara la révolution la plus importante dans le gouvernement et dans les mœurs. »

Fréron, qui poursuivit Duclos même après sa mort, voyant que

(1) On a tort d'écrire *d'Aguesseau* ; le chancelier signait toujours *Daguesseau.*

les anciens ennemis de cet écrivain n'avaient pu faire adopter l'opinion que l'*Histoire de Louis XI* fût un livre médiocre, imagina d'imprimer dans son *Année Littéraire* (1), que cet ouvrage n'appartenait pas à Duclos; qu'il avait été composé autrefois, et laissé en manuscrit, par un abbé Legrand, commis des affaires étrangères, et que Duclos ne fut que le Justin de ce nouveau Trogue-Pompée.

La liberté avec laquelle est écrite l'*Histoire de Louis XI*, déplut à un gouvernement faible et ombrageux, déjà effrayé des progrès de la liberté de penser et d'écrire, du succès des *Lettres Persanes* de Montesquieu, et des *Lettres Philosophiques* de Voltaire. Les ministres de Louis XV croyaient qu'il leur serait facile d'arrêter le mouvement de l'esprit du siècle, avec des mandemens, des arrêts du conseil, des réquisitoires et des arrêts du parlement. Mais les ouvrages, brûlés au pied de l'escalier du Palais, obtenaient de cette flétrissure, secrètement ambitionnée par les libraires, un plus rapide succès. La digue augmenta la force du torrent; et c'est à la main du bourreau que l'esprit philosophique a dû sa propagation.

Un arrêt du conseil, en date du 28 mars 1745, supprima l'ouvrage de Duclos, comme « contenant plusieurs endroits contraires, » non-seulement aux droits de la couronne sur différentes provinces » du royaume, mais au respect avec lequel on doit parler de ce qui » regarde la religion ou les règles des mœurs, et la conduite des prin- » cipaux ministres de l'Eglise. » *Le Journal des Savans*, contrefait et augmenté à Amsterdam, dit (année 1750) que l'*Histoire de Louis XI* fut condamnée pour ce passage : *la dévotion fut de tout temps l'asile des reines sans pouvoir.* Voltaire a remarqué que le fait n'était pas vrai, et que d'ailleurs le motif de la condamnation serait pitoyable (2). L'arrêt du conseil fit en vain *très-expresses inhibitions et défenses* de réimprimer l'*Histoire de Louis XI* avant que les endroits condamnés eussent été corrigés. Duclos ne les corrigea point; et, quatre ans après les *inhibitions*, en 1750, l'ouvrage fut réimprimé à Paris, sous la rubrique de la Haye; et, ce qui est encore plus remarquable, cette même année, Duclos fut nommé historiographe de France, en considération de son *Histoire de Louis XI*.

En 1746, Duclos accompagna le comte de Forcalquier-Brancas et la comtesse de Rochefort aux eaux de Cauteretz, en Béarn. C'est pendant ce voyage, que ses nombreux amis sollicitèrent pour lui une place vacante à l'Académie Française. Depuis long-temps Duclos ambitionnait la gloire du fauteuil. Nous donnerons ici quelques extraits d'une correspondance inédite entre la comtesse de Rochefort, sa sœur, et M. de Forcalquier (3). On y verra quelle influence les Grands cherchaient à exercer sur l'Académie, et avec quel enthousiasme Duclos était servi par ses amis. La sœur de la comtesse de Rochefort lui écrivait : « Duclos est un homme impayable. On

(1) 1773, n°. 5, lettre XV.

(2) Voyez, dans les OEuvres de Voltaire, le fragment d'une lettre écrite à un académicien de Berlin.

(3) Les originaux de cette correspondance font partie de la collection de lettres autographes, formée par le rédacteur de cette Notice.

dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le Ciel. Duclos fait bien mentir le proverbe; car il est bien sûr qu'il n'a eu, ni qu'il n'aura jamais son pareil..... M. de Mirabeau a dit à l'Académie que l'abbé de La Ville se présentait. Sur cela Marivaux a pris la parole, et a dit que Duclos était plus ancien que lui, puisqu'il n'avait cessé ses visites qu'à l'occasion de Voltaire; mais que son désir était toujours le même, et qu'il s'offrait à faire les visites pour lui, si on ne voulait pas l'en dispenser. Le duc de Villars en a dit autant.... Je ne sais ce que Duclos a fait au duc de Villars, ou lui a promis de faire; mais il prend ses intérêts avec chaleur. Il est vrai qu'il serait bien malheureux pour Duclos que, parce qu'il a donné une preuve d'attachement à M. de Forcalquier, cela lui fît manquer une place à l'Académie. L'abbé de Bernis me dit hier qu'il fallait qu'il écrivît à Moncrif, ou bien à lui, ou à M. de Marivaux, une lettre pour montrer comme quoi il aspire toujours à être reçu. Ainsi faites écrire ma petite sœur..... Il n'y a rien dans le monde que je ne fisse pour lui rendre service. »

D'autres lettres adressées au comte de Forcalquier, portent ce qui suit : « Duclos m'occupe au-delà de l'imagination. Je serais au désespoir s'il n'était pas de l'Académie. Il y a une lettre écrite par M. le marquis d'Argenson (en faveur de l'abbé de La Ville) à l'abbé Alary, qui, parmi les sots de cette société, fait un grand effet. » — « J'enrage de bien bon cœur. Notre affaire de l'Académie ne va plus que médiocrement, et l'abbé de La Ville a furieusement remonté sur l'eau depuis la lettre que j'ai écrite à Duclos. Vous ne sauriez croire combien M. d'Argenson, et ce chien d'abbé Alary ont chiffonné et ameuté de monde. Ils font le diable à quatre. Tous les jours il y a des lettres lues à l'Académie, par lesquelles on marque que le roi sera charmé que l'abbé de La Ville soit reçu. Vous concevez bien que ces lettres-là et un torche... n'ont pas plus de valeur; mais il est des gens qui, croyant faire leur cour, ne trouvent rien d'injuste. Il est certain que Duclos ne sera point reçu si madame de Pompadour ne s'en mêle. Aussi c'est actuellemeut ma ressource. J'ai envoyé prier l'abbé de Bernis de passer chez moi. Il faut qu'il lui parle de façon à l'engager à marquer la part qu'elle prend à Duclos. Elle l'aime, du moins elle le dit; elle a vécu avec lui quelque temps. Ainsi il faut qu'il intéresse son amour-propre..... Sûrement cela sera comme nous le désirons, si elle veut en dire un mot à M. de Richelieu ou à M. d'Argenson, qui vraisemblablement fera retirer son homme. Mais sans cela j'ai grand peur de l'événement... Je n'espère qu'en tremblant, mais j'espère. »

Tels étaient les ressorts qu'on faisait jouer à cette époque pour ouvrir ou fermer les portes de l'Académie. Un nouveau genre d'industrie a depuis été mis en usage; et le public peut prononcer si les élections par les fourchettes, sont aujourd'hui plus honorables que celles qui se faisaient jadis par les intrigues des Grands. Quoi qu'il en soit, l'abbé de La Ville l'emporta sur Duclos, et la comtesse de Rochefort reçut cette lettre : « Je suis outrée, ne le dites pourtant à personne, mais je n'enrage pas moins. Ce qu'il y a pourtant de vraisem-

blable, c'est que Duclos sera reçu la première fois qu'il vaquera une place. »

En effet, l'abbé Mongault mourut vers la fin de l'année (1746), et Duclos fut élu son successeur. Il siégeait alors aux Etats de Bretagne, parmi les députés du Tiers. L'homme de lettres fut dispensé des visites d'usage, sans doute en considération des fonctions publiques que les suffrages de ses compatriotes l'appelaient à remplir comme citoyen. Il fut reçu le 26 janvier 1746, et dit dans son discours : « Des engagemens de citoyen, auxquels tous les autres sont subordonnés, ont suspendu mon hommage. » Du reste, il suivit la routine des récipiendaires, en se reconnaissant indigne de l'honneur qu'il recevait, et en se plaçant fort au-dessous de son prédécesseur, qui n'est guère connu que par une traduction d'Hérodien, et par celle des lettres de Cicéron à Atticus. Quelques réflexions sur l'utilité des Académies en général, et en particulier sur celle qui venait de l'admettre dans son sein ; sur l'utilité d'un corps littéraire chargé de perfectionner une langue qui s'est montrée élevée dans Corneille, élégante dans Racine, exacte dans Boileau, facile dans Quinault, naïve dans La Fontaine, forte dans Bossuet, et qui est devenue la langue politique de l'Europe; l'éloge direct de Fontenelle et de Crébillon, assis parmi ses vieux confrères ; l'éloge indirect de Voltaire, de Marivaux et de quelques autres désignés seulement sous la dénomination de *philosophes* ; l'Académie admettant parmi ses membres de grands seigneurs, comparée à ces palais d'une architecture noble, où les ornemens font partie de la solidité ; quelques pensées ingénieuses, et des considérations sur la dignité des gens de lettres, forment le fond de ce discours, terminé, suivant l'usage encore existant à cette époque, par l'éternel éloge du cardinal de Richelieu, fondateur, du chancelier Seguier, restaurateur, et du roi, protecteur de l'Académie. Tel était alors l'abus de l'éloquence académique, que Duclos appelle Louis XV un *héros supérieur à la gloire même*. Il paraît que ce monarque n'oublia pas ce compliment : du moins sa bienveillance pour Duclos ne se démentit-elle jamais.

Cependant le nouvel académicien ne tarda pas à montrer une courageuse indépendance. Il défendit les droits de l'égalité académique contre le prince de Clermont, qui réclamait un droit de préséance, refusant d'abord de siéger, sans distinction, avec ses confrères ; et contre le maréchal de Belle-Isle, qui voulait, en 1749, se dispenser de faire en personne les visites d'usage : « Ce ne » sont pas les tyrans qui font les esclaves, dit énergiquement » Duclos à ce sujet, ce sont les esclaves qui font les tyrans. » Les deux mémoires qu'il composa pour être mis sous les yeux du prince de Clermont, ont été conservés dans sa continuation de l'histoire de l'Académie Française. Jamais la dignité des lettres ne fut défendue avec plus de force et de modération. Duclos triompha des préjugés du temps; l'égalité académique se vit maintenue ; et un prince du sang ne fut dans l'Académie qu'un simple académicien.

La résistance de Duclos augmenta l'estime qu'on avait pour son caractère autant que pour ses talens. L'année suivante (1750), le

ı le nomma historiographe de France, à la place de Voltaire qui ait renoncé à ce titre en se retirant à Berlin, mais qui eu conserva traitement (il était de deux mille francs) jusqu'à sa mort. ıclos n'eut donc que l'honorifique de cette place, c'est-à-dire, le oit d'un logement dans les maisons royales, l'entrée à toutes les es publiques, etc. Il avait eu dans Foncemagne un concurnt redoutable, qui fut écarté par le crédit de la marquise de Pomdour.

Jamais favorite n'avait recherché, avec plus de coquetterie et d'arur, la société des gens de lettres. Voltaire lui fit des madrigaux; .e obtint une foule d'éloges, et la dédicace d'un grand nombre d'ouages dans presque tous les genres. Marmontel rapporte dans ses émoires, qu'à l'époque où son petit poëme sur l'*Etablissement de Ecole militaire* l'avait mis en faveur auprès de madame de Pompaour, l'abbé de Bernis, Duclos et lui allaient la voir ensemble tous s dimanches. « Cette femme, dit-il, à qui les plus grands du oyaume et les princes du sang eux-mêmes faisaient la cour à sa toitte, était dans son élévation la meilleure femme du monde. Elle ous recevait tous les trois familièrement, quoiqu'avec des nuances e distinction très-sensibles. A l'un, elle disait, d'un air léger et d'un arler bref, *Bonjour, Duclos;* à l'autre, d'un air et d'un ton plus micaľ, *Bonjour, abbé*, en lui donnant par fois un petit soufflet sur ı joue; et à moi plus sérieusement et plus bas, *Bonjour, Marmontel.* 'ambition de Duclos était de se rendre important dans sa province e Bretagne; l'ambition de l'abbé était d'avoir un petit logement ans les combles des Tuileries, et une pension de cinquante louis sur a cassette; mon ambition, à moi, était d'être occupé utilement pour noi-même et pour le public, sans dépendre de ses caprices. » La marquise qui cherchait, dans les lettres et dans les arts, un délassement ou ıne consolation, et qui trouvait d'ailleurs dans les artistes et les gens le lettres des amis et des prôneurs, faisait un singulier ambigu de sa vie, n s'occupant à la fois d'intrigues de cour et de pièces de théâtre, de olitique et de gravure, de diplomatie et de vers. Le docteur Quesnay, hef de la secte des économistes, et médecin de la favorite, logeait près d'elle à Versailles, indifférent à tous les mouvemens de la Cour, et toujours absorbé dans ses axiomes et dans ses calculs. « Là bas, dit Marmontel, on délibérait de la paix, de la guerre, du choix des généraux, du renvoi des ministres, et nous, dans l'entresol, nous raisonnions d'agriculture, nous calculions le produit net, ou quelquefois nous dînions gaîment avec Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon; et madame de Pompadour ne pouvant pas engager cette troupe de philosophes à descendre dans son salon, venait elle-même les voir à table et causer avec eux. »

Duclos se démit de sa place de maire de Dinan, en 1750, lorsque ses travaux aux deux Académies, et sa nomination à la place d'historiographe, ne lui permirent plus de s'occuper, sur les lieux, avec assez de suite, des détails de l'administration. Mais s'il abandonna les fonctions de magistrat, il remplit avec un zèle assez rare pour être remarqué, tous les devoirs de citoyen; ses compatriotes ne réclamè-

rent jamais en vain ni son crédit, ni les secours de sa plume ou de son argent.

En 1751 il publia ses *Considérations sur les mœurs;* et plusieurs années après, lorsqu'il en fit paraître une nouvelle édition, Rousseau lui écrivit : « Mon cher ami, comment faites-vous pour penser, être honnête homme et ne pas vous faire pendre? » Voltaire jugea ainsi ce livre au moment de son apparition : *C'est l'ouvrage d'un honnête homme* (1). Il pouvait ajouter, dit l'auteur de la Dunciade, que c'était l'ouvrage d'*un homme de beaucoup d'esprit et d'un très-grand sens.* On doit remarquer, comme un événement peu ordinaire dans les lettres, à l'apparition d'un ouvrage distingué, que l'envie fut, sinon réduite au silence, du moins obligée de mêler beaucoup d'éloges à la censure. « Une connaissance profonde des hommes, dit l'auteur des *Trois Siècles*, des pensées neuves, des caractères bien saisis, des peintures vraies, des réflexions justes en font aimer la lecture à ceux qui ne sont pas révoltés par un certain pédantisme.... Quoique l'élocution en soit souvent sèche et décousue, il est cependant peu d'écrivains, dans nos littérateurs philosophes, qui aient su racheter leurs défauts par tant de mérite. »

Palissot convient que les *Considérations* sont l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit; mais il ne croit pas que ce soit toujours celui d'un homme de goût, parce qu'on y trouve cette comparaison : « La robe de Nessus agissait au dedans, et au contraire le feu de la robe de nos moines agit au dehors. » Il tourne en ridicule, dans sa comédie des *Philosophes*, le début un peu emphatique des *Considérations* : J'AI VÉCU, et il prétend d'ailleurs que ce n'est pas l'auteur, mais son livre mort-né, qui dit : *J'ai vécu* (2).

Clément, auteur des *Cinq années littéraires*, remarque dans les *Considérations* « des traits hardis, des vues fines, des réflexions ingénieuses, très-heureusement exprimées, et même assez de liaison pour un ouvrage de cette espèce... Tout le chapitre des *Gens à la mode* est, ajoute-t-il, d'un observateur exact, d'un philosophe aimable, d'un homme du grand monde, et d'un excellent peintre. » Mais le sévère critique prétend aussi qu'il y a dans les *Considérations* « des choses communes dites d'un air de découverte, des obscurités, des termes impropres, des expressions hasardées *sous une mauvaise étoile*, un style plutôt dur que mâle, une philosophie qui ne dit rien au cœur. » Il place même Duclos comme penseur au dessous de l'abbé de Mably. « Duclos n'a guère que les deux premiers coups-d'œil, pas toujours justes, et rarement en grand, et ce qu'il pourrait mettre de force à pénétrer dans son objet, il le met en travail d'expression, et trouve ainsi le moyen de vous rendre difficile une idée simple. » Clément

(1) M. Auger attribue ce mot à Louis XV; mais Palissot, dans ses *Mémoires de la Littérature*, en fait honneur à Voltaire, et lève tout doute à cet égard, en disant que Voltaire le lui *écrivit*.

(2) Une dame de la cour, lisant les mots *J'ai vécu*, s'interrompit en disant : *Où? dans un café.* Ce n'était là qu'une épigramme. Peu de gens de lettres ont été plus répandus que Duclos, dans ce qu'on appelait *le grand monde*, et cette dame le savait bien.



ui reproche enfin « un tant soit peu du mauvais ton de la bonne ompagnie. »

La Harpe, plus juste, s'est montré plus judicieux : « Le monde, lit-il, est vu (dans *les Considérations*) d'un coup d'œil rapide et perçant. Il est rare qu'on ait rassemblé plus d'idées justes et réfléchies, et plus ingénieusement encadrées. Cet ouvrage est plein de mots saillans qui sont des leçons utiles. C'est partout un style concis et serré dont l'effet ne tient ni à l'imagination, ni au sentiment, mais au choix et à la qualité de termes énergiques et quelquefois singuliers qui forment la phrase et qui tous sont des pensées. Il en résulte un peu de sécheresse ; mais il y a, en revanche, une plénitude et une force de sens qui plaît beaucoup à la raison. »

« M. Duclos, dit Suard (1), a écrit particulièrement pour sa nation et pour son siècle ; mais les réflexions fines et vraies qu'il a faites sur cette partie mobile des mœurs qu'il a surtout observée, sont relevées par des idées générales et profondes, et par des principes applicables à tous les temps et à tous les lieux. » C'est ce qui explique pourquoi cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et dans plusieurs autres langues. « Jamais, a dit M. de Fontanes, la raison ne se montra plus ingénieuse. »

On doit regarder, comme une singularité remarquable, que, dans un livre sur les mœurs, le mot *Femme* ne se trouve employé qu'une seule fois (chap. 5, *sur la réputation, la célébrité et la renommée*). On crut même assez long-temps que les femmes n'étaient pas nommées du tout dans un livre destiné à peindre un siècle où elles ont joué un si grand rôle. Mais, comme on l'a fort bien remarqué, il est plus singulier, peut-être, que le mot *Femme* ne se trouve qu'une fois dans l'ouvrage de Duclos, que s'il y était plus souvent employé : on eût pu croire que l'auteur avait affecté de ne point s'en servir.

Nous citerons une autre anecdote moins connue, et qui aura sans doute le mérite de la nouveauté. Un avocat au parlement de Toulouse, le sieur Soubeiran de Scopon, mort en 1751, peu de mois après la publication de l'ouvrage de Duclos, avait fait imprimer, en 1749, un livre intitulé : *Considérations sur le génie et les mœurs de ce siècle* (2). On voit que c'est le même titre qui fut pris par Duclos : les deux ouvrages n'ont ni préface, ni avertissement. Ils sont également divisés par chapitres, et en offrent exactement le même nombre (seize). Enfin les deux auteurs traitent les mêmes matières : mais ici finit la ressemblance. Est-ce le hasard seul qui la produisit ? On pourrait le croire, si l'avocat n'avait pas été connu de l'académicien ; mais, en 1742, Soubeiran de Scopon avait publié un *Examen des confessions du comte de* *** (3), et l'auteur de cette critique avait dû fixer l'attention de Duclos.

Les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs* du dix-huitième *siècle*, qui parurent en 1751, peuvent être regardés comme une suite des *Considérations*.

(1) *Gazette littéraire*, tome IV, page 285.
(2) *Paris, Durand et Pissot*, in-12.
(3) Amst. in-12 de 96 pag.

Ces *Mémoires* offrent, comme les *Confessions du comte de* ***, une suite d'aventures galantes, de portraits vrais ou singuliers, de réflexions ingénieuses et piquantes : c'est moins un roman qu'un tableau de mœurs. La fable n'est qu'un accessoire, un cadre, un lien pour les observations du moraliste. Cependant le beau caractère de madame de Canaple peut faire pendant avec celui de madame de Selves dans les *Confessions*. Duclos s'est particulièrement attaché, dans les *Mémoires*, à peindre les mœurs des femmes, comme pour se justifier de n'avoir point parlé d'elles dans les *Considérations*. Suivant La Harpe, Duclos pensa « que cette moitié du genre humain, qui peut-être vaut mieux que l'autre, méritait qu'il en traitât à part. » On reprocha, dans le temps, à Duclos, d'oublier quelquefois qu'il faisait parler des gens de Cour, et de leur prêter son langage qui n'était pas toujours celui de la haute société. Mais les critiques qui lui adressaient ce reproche, Clément, par exemple, étaient-ils juges compétens, et pouvaient-ils connaître mieux que Duclos, qui vivait dans le grand monde, la langue qu'on y parlait ?

Des travaux plus sérieux occupaient cependant ses loisirs ou ses veilles. Il composait, pour l'Académie des Belles-Lettres, de savans Mémoires sur les *Druides* ; sur l'origine et les révolutions des langues Celtique et Française ; sur les Epreuves par le duel et par les élémens, appelées *Jugemens de Dieu* dans des siècles barbares. Il recherchait l'origine de la religion des Gaulois, et de la langue Celtique : il faisait connaître les dogmes des Druides, leur morale et leur discipline ; les changemens que la langue, commune à toutes les Gaules, a éprouvés sous les Romains, sous les Francs, et jusqu'au temps de Charlemagne ; les principales épreuves par le duel, le feu et l'eau, qui remplaçaient, chez nos aïeux, les procédures criminelles et les cours d'assises. Deux autres Mémoires, l'un sur les jeux scéniques des Romains, et sur ceux qui ont précédé en France la naissance du poëme dramatique ; l'autre sur l'art de partager l'action théâtrale, et sur celui de noter la déclamation qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains, complètent les travaux de Duclos pour l'Académie des Belles-Lettres. On trouve dans les uns des recherches curieuses : dans tous, selon l'expression heureuse de Beauzée, l'érudition est tempérée par l'esprit, et l'esprit assujéti par l'érudition. Ce n'est plus le léger auteur d'*Acajou* : c'est le digne émule des Ducange, des Fréret et des Barthélemy. Plusieurs des Mémoires de Duclos ont fourni d'excellens articles pour l'*Encyclopédie*. Ainsi le même écrivain s'était déjà distingué parmi les romanciers, les moralistes, les historiens, et les érudits : il ne tarda pas à se placer au premier rang parmi les grammairiens. C'est en effet à Dumarsais, à Duclos, à Condillac, que sont dus les progrès de la science de l'analyse dans l'art de la parole et de l'entendement.

Duclos publia, en 1754, une nouvelle édition de la *Grammaire générale et raisonnée*, dite de Port-Royal, avec des *remarques* qui, souvent réimprimées, annoncent de profondes études faites avec un esprit juste et philosophique. Lorsque l'abbé Girard fit paraître, en 1747, les *Vrais principes de la Langue française*, ouvrage qui

contient, mais semble cacher beaucoup d'idées utiles sous des formes abstraites, Duclos dit : *c'est un livre qui fera la fortune d'un autre.* Il ne se trompa point : Dumarsais publia sa logique, Condillac sa grammaire, et Duclos ses remarques sur la Grammaire de Port-Royal. Il y propose un nouveau système d'orthographe, et le livre est imprimé d'après ce système. Le bon abbé de Saint-Pierre avait publié le sien en 1730 (1) ; mais il trouva que ce projet n'était pas moins impraticable que celui de *la Paix universelle*. Depuis, Voltaire et d'autres écrivains, ont voulu introduire des réformes partielles ou générales dans l'orthographe des mots. Celui qui a demandé le moins est celui qui a le plus obtenu. Il est vrai que son nom était une autorité, et qu'aucun autre n'exerça un empire aussi vaste sur l'esprit de ses contemporains. Mais il faut aussi reconnaître qu'une révolution complète dans l'orthographe, est plus difficile qu'une révolution politique dans les gouvernemens. Le système de Duclos n'a donc point prévalu, quoiqu'il ait été loué par Beauzée dans l'Académie, et par d'autres grammairiens. On a généralement reconnu, on sent encore la nécessité d'une réforme dans l'orthographe, mais l'usage triomphe : les vieilles habitudes s'effacent lentement, et on peut douter que l'Académie elle-même pût opérer cette réforme salutaire.

Duclos eut la principale part au travail et à la publication de la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie Française, qui parut en 1762, in-fol. deux vol. C'est la dernière édition publiée par l'Académie elle-même. On peut dire que, sous le rapport de l'étymologie, de la définition, de la détermination et de l'acception des mots, elle est très-supérieure à celles qui l'avaient précédée (2) ; qu'on y reconnaît les progrès de l'esprit philosophique, et qu'elle aurait dû accélérer, en le rendant plus facile, le nouveau travail dont l'Académie fait si long-temps attendre le résultat (3).

Ce n'est pas seulement comme grammairien que Duclos payait si noblement son tribut à l'Académie. En sa qualité de secrétaire perpétuel, il s'était proposé de continuer l'histoire que Pélisson fit paraître

(1) Projet de perfectionner l'orthographe des langues de l'Europe. *Paris*, *Briasson*, 1730, in-8°. L'abbé de Saint-Pierre veut qu'on écrive *heureuzement*, *publiq*, *fraze*, *sajesse*, *uzaje*, *les Fransois*, etc. Il n'est point du tout disposé à croire que *tout mot nouveau est mauvais et ne doit jamais être adopté quoique nécessaire* ; et il ne se range pas parmi ces écrivains qui, pour avoir quelque place dans la littérature, *se sont fait suisses du Dictionnaire de l'Académie*, et empêchent d'y entrer les mots qu'ils ne connaissent point. On sait que le mot *Bienfaisance*, créé par le bon abbé, est passé malgré les suisses.

(2) La première édition, devenue rare, diffère essentiellement des autres en ce que les mots y sont rangés selon leurs racines. Elle fut publiée en 1694, 2 vol. in-fol.

(3) Un exemplaire du Dictionnaire de l'Académie, chargé de notes marginales et interlinéaires, de la main de Marmontel et autres académiciens, était lentement préparé, avant 1789, pour une cinquième édition. Mais le travail était loin d'être complet. Cet exemplaire fut, par suite de la suppression des Académies, déposé au comité d'instruction publique de la Con-

en 1653 (1), et que l'abbé d'Olivet poursuivit jusqu'à la fin du dix-septième siècle (2). Mais la seconde continuation est un abrégé trop rapide. D'Alembert qui succéda à Duclos, ne s'occupa que des éloges des Académiciens ; Marmontel, qui remplaça d'Alembert, n'a rien laissé sur l'histoire de l'Académie, et cette histoire attend un continuateur, ou plutôt l'Académie elle-même attend encore un historien. Pélisson trouve que Faret avait *beaucoup de génie pour l'éloquence ;* que Bardin était *l'un des plus illustres ornemens de l'Académie ;* que les poésies de Malleville *ont toutes de l'esprit, du feu, un beau tour de vers, beaucoup de délicatesse et de douceur ;* il parle du *génie* de *Voiture*, et même de son style *si naturel*, etc. Quand Pélisson écrivait ainsi (en 1652), la langue et le goût n'étaient point encore fixés par les grands modèles qui brillèrent un peu plus tard. L'abbé d'Olivet écrivit dans des temps plus favorables, mais il avait peu d'idées, et n'était point exempt de préjugés. L'esprit philosophique, qui doit guider l'historien, ne se montre que dans le court travail de Duclos. Ainsi l'histoire de l'Académie Française est encore à écrire. Duclos lut sa *Continuation*, à la séance publique où furent reçus le prince de Beauveau et Gaillard (le 21 mars 1771). Des réflexions originales, inattendues, jetées au milieu d'une chronologie de faits sans suite et sans liaison, soutinrent l'attention de ses auditeurs. Cet abrégé, dont le style a quelquefois une rudesse peu académique, est terminé par un essai de justification de l'Académie sur le reproche qu'on lui faisait d'admettre, dans un corps où il ne devrait point y avoir de membres honoraires, tant de gens uniquement propres à y jouer ce rôle. Mais Duclos a élevé une question qu'il n'a point résolue (3).

vention nationale. Un décret, en date du premier jour complémentaire, an III (17 septembre 1795), ordonna que ledit exemplaire serait « remis aux libraires Smits, Maradan et compagnie, pour être par eux rendu public *après son entier achèvement.* » Les libraires employèrent à cette œuvre difficile, MM. *Garat*, *Sélis*, *Genec ;* et l'édition, dite *cinquième*, fut publiée dans l'an VI (1798), avec un savant discours préliminaire de M. Garat, l'un des principaux éditeurs.

Cette édition a été stéréotypée par les frères Mame, en 1811 et 1813, et par A. Belin, en 1814, 2 vol. in-4°.

(1) *Relation contenant l'Histoire de l'Académie Françoise. Paris, Aug. Courbé*, 1653, in-8°. Le privilège est du 4 novembre 1652. Avant l'impression, l'Académie désira d'entendre la lecture de cet ouvrage ; et peu de jours après, elle arrêta que la première place vacante dans son sein serait destinée à Pélisson ; « que cependant il aurait droit d'assister aux assemblées, » et d'y opiner comme académicien, avec cette clause : que la même grâce » ne pourrait plus être faite à personne, pour quelque considération que » ce fût. » Pélisson prononça son discours de remerciment le 30 décembre 1652.

(2) Paris, 1729, in-4°. ; 1730, 2 vol. in-12.

(3) D'Alembert, dans la préface de ses *Éloges des membres de l'Académie Française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771*, parle ainsi de l'ouvrage de Duclos : « Il regardait ce travail comme attaché à la place qu'il occupait :

Il avait aussi projeté d'écrire les éloges des académiciens, comme suite aux froides notices composées par Pélisson et d'Olivet. C'est dans ce but qu'il entreprit l'*Eloge de Fontenelle* (lu à la séance publique de l'Académie, le 25 août 1768). Cet écrit fut singulièrement jugé dans les Mémoires du temps, connus sous le nom de *Bachaumont* : « On ne peut se dissimuler, y est-il dit, que cet ouvrage ne soit moins l'éloge du héros qu'une débauche d'esprit de l'auteur, qui, surchargé de ses saillies, semble avoir été obligé de chercher un sujet pour s'épancher. Nul plan suivi ; des divisions confondues : point de liaison dans les détails ; très-peu de faits, et une immensité de *réflexions* ou plutôt d'épigrammes, quelquefois inintelligibles. En un mot, comme l'a dit un plaisant, *cet Eloge est un feu d'artifice tiré en l'honneur de Fontenelle.* » Ce jugement est sans doute trop sévère. Mais quoique Duclos se proposât de considérer Fontenelle, dans les lettres, dans les sciences et dans la société, il n'a réellement tracé qu'un portrait encadré dans une suite de réflexions: ce n'est point un éloge. Duclos semble ici encourir le reproche dont Fontenelle fut poursuivi par ses ennemis, celui de mettre trop d'esprit dans ses ouvrages. D'ailleurs Duclos, comme Fontenelle, compta parmi ses adversaires, « des auteurs bien innocens d'un pareil crime (1). » D'Alembert, en admettant l'éloge de Fontenelle par Duclos, dans son *Histoire des membres de l'Académie Française*, se borne à nous apprendre que cet ouvrage est *rempli de traits piquans.* Il est vrai que, dans sa préface, il avait dit : « Quant à l'éloge des académiciens, morts depuis cette époque (1700), mon illustre prédécesseur n'avait fait encore que celui de M. de Fontenelle, qui, après avoir si bien loué les autres, méritait de trouver dans M. Duclos un panégyriste plus éloquent que moi. » Mais ce n'était qu'un compliment académique.

On doit regarder comme une singularité dans la vie de Duclos, qu'il ait publié, en 1759 et 1762, deux ouvrages qui ont si bien conservé jusqu'à ce jour le secret de l'anonyme, que très-peu de personnes savent quel est leur véritable auteur. Ces ouvrages sont intitulés, l'un : *Essai sur les Ponts et Chaussées, la Voirie et les Corvées. Amsterdam, Chatelain* (Paris), 1759, in-12; l'autre, *Réflexions sur la corvée des Chemins, ou Supplément à l'Essai sur les Ponts et Chaussées, la Voirie et la Corvée, pour servir de réponse à la critique de l'*Ami des Hommes. *La Haye et Paris, Nyon et Barrois*, 1762, in-12. Quoique, dans les deux *Frances Littéraires*, publiées à Paris par les abbés d'Hébrail et de La Porte (2), et à Hambourg, par Ersch, Duclos soit annoncé comme l'auteur de ces deux ouvrages, M. Barbier, croyant sans doute cette indication fautive ou insuffisante, ne les a point

moins scrupuleux ou moins zélés que lui, ses prédécesseurs s'en étaient crus dispensés; mais M. Duclos, entre autres excellentes qualités, avait celle de chercher bien plutôt à étendre qu'à abréger la liste de ses devoirs. Je m'en fais un de succéder à son zèle, et d'ambitionner au moins ce mérite, le seul qui soit en mon pouvoir, etc. »

(1) Eloge de Fontenelle.

(2) Tome 3, pag. 65, première partie; 72 et 185, deuxième partie.

compris dans son *Dictionnaire des Anonymes*; aucune biographie n'en fait mention, et M. Auger ne les a point admis dans sa collection des *Œuvres complètes de Duclos* (1). Il n'en parle même pas dans sa longue Notice, où l'on trouve, d'ailleurs, une ample masse de faits et de détails soigneusement recueillis, et dont l'ensemble forme un ouvrage curieux et distingué. Cependant M. Noual de La Houssaye, parent de Duclos, et qui a écrit son *Eloge* (2), cite (page 46) l'*Essai sur les Ponts et Chaussées* au nombre de ses ouvrages. Enfin l'auteur de cette notice possède l'exemplaire qui a appartenu à Marmontel, ami de Duclos, son successeur dans la place d'historiographe, et qui a écrit sur un feuillet blanc, avant le titre : *Par Duclos, secrétaire de l'Académie Française.* Ainsi, il ne reste aucun doute sur le véritable auteur des deux volumes anonymes, et il est rare d'en trouver des exemplaires : l'éditeur de la *Collection des Prosateurs Français*, en les réimprimant dans sa nouvelle édition des *Œuvres de Duclos*, ajoutera donc encore à la réputation de cet écrivain, qui avait fait aussi de l'économie politique l'objet de ses méditations. Ils seront lus avec intérêt, non-seulement par les hommes qui s'occupent d'une des branches les plus importantes de l'administration, mais aussi par tous ceux qui ne veulent point rester étrangers à la science de l'homme public.

Comment l'auteur des *Confessions* et d'*Acajou* écrivit-il sur les *Corvées* et sur la *Voirie?* Cette question ne pourrait embarrasser que ceux qui ignoreraient ses relations avec le docteur Quesnay, avec Turgot et Malesherbes; que ceux à qui il serait nécessaire d'apprendre que, long-temps maire de Dinan, et député aux Etats de Bretagne, il s'occupa avec tant de zèle de projets de routes et de canaux pour cette province, que les Etats sollicitèrent et obtinrent pour lui, en 1755, des lettres d'anoblissement. D'ailleurs peu d'écrivains eurent un talent plus flexible. Ses mémoires à l'Académie des Belles-Lettres, son Histoire de Louis XI, et ses remarques sur la Grammaire générale, annoncent un auteur qui savait faire succéder à des compositions frivoles des travaux sérieux.

Dans son *Essai sur les Corvées*, divisé en trois parties contenant ensemble vingt-un chapitres, Duclos ne dissimule point les abus qui régnaient dans cette branche de l'administration ; il en décrit vivement les turpitudes. Il s'occupe de la recherche des moyens qui peuvent tendre au soulagement des peuples : « Je suis pénétré de douleur, disait-il, à la vue continuelle de l'esclavage auquel on réduit ces malheureux, par l'ignorance, le caprice, la hauteur, la basse ambition de se faire des amis ou des protecteurs, au prix du sang des pauvres. »

Cet ouvrage fut indécemment attaqué par le marquis de Mirabeau, qui se disait *l'Ami des hommes*, et fut sans cesse l'ennemi de sa fa-

(1) *Paris*, 1806, 10 vol. in-8°.

(2) Eloge de Duclos, secrétaire perpétuel, etc. Discours qui a obtenu *l'accessit* du prix proposé par la Société des Sciences et Arts de Rennes. *Paris*, *Migneret*, 1806, in 8°.

mille (1). Duclos retarda long-temps la publication de sa réponse, parce que le marquis avait été enfermé à la Bastille. « J'attendis, dit-il dans sa préface, que l'adversité eût cessé de me rendre la personne de mon adversaire sacrée : » sentiment noble et généreux, qui dut ajouter à l'estime que commandait le caractère de Duclos.

Dans cette réponse, divisée en six chapitres, Duclos s'attache à prouver que le marquis de Mirabeau est tombé dans une grande contradiction en soutenant que, de quelque nécessité que soient les chemins pour un État commerçant, il vaut mieux s'en passer que de les procurer au public par le travail gratuit des communautés; qu'il y aurait impossibilité morale de parvenir à la réparation des chemins, si l'on voulait n'en faire qu'à prix d'argent : d'où suit, selon Duclos, *une nécessité indispensable d'en charger le peuple ;* il soutient que la corvée n'est odieuse qu'autant qu'elle attente à la liberté publique, comme dans l'ancien droit féodal, où l'on pouvait la nommer *une tyrannie légale ;* que l'entretien des chemins est inséparable de leur construction, et que les Romains n'en ont pas été dispensés, malgré la solidité de leurs ouvrages; mais que cet entretien, s'il n'était jamais négligé, ne serait qu'une charge légère, de laquelle même les communautés s'acquitteraient avec plaisir, si la répartition leur en était faite équitablement : il pense enfin que l'unique moyen de porter, sur tous ces objets, l'ordre qui n'avait pu encore s'affermir dans la manutention des corvées, est de promulguer une loi telle, ou meilleure, que celle dont le plan est proposé, par lui, dans l'*Essai sur la Voirie.*

La modération que montre Duclos en répondant à ce qu'il appelle une *violente satire*, un *libelle pétri de fiel et d'absynthe*, mérite d'être remarquée. Il compare les injures du marquis de Mirabeau à celles dont Montesquieu avait été, dix ans auparavant, l'objet dans l'ouvrage intitulé *l'Esprit des Lois quintessencié* (1). « Ce magistrat, si respectable à tous égards, dit Duclos, y est traité, avec une effronterie punissable, d'athée, de matérialiste, d'écrivain dangereux, qui se joue de la raison, des mœurs et de la religion; d'homme imaginaire, dont la tête est entièrement renversée. Son ouvrage n'y est pas plus ménagé : ce ne sont, dit le censeur pédant, que des chimères réduites en système ; des pensées fausses et louches, doublement ineptes ; des *rébus*, des absurdités, un roman bigarré ; partout du vide et du ridicule. Si un savant, si un génie du premier ordre a pu être ainsi piqué jusqu'au sang par une guêpe de collége, dois-je, moi, ignorant et inconnu (2), être surpris qu'un seigneur, dont la plume tend à la célébrité, m'ait relégué dans une loge d'écrivain des Charniers, comme un *pauvre diable*, qui n'aurait noirci du papier que pour gagner ma vie? »

Duclos prend occasion du libelle publié contre lui, pour s'élever

(1) Il fit paraître sa *Lettre sur les Corvées*, 1760, in-4°., et un pamphlet intitulé *Réponse à la Voirie.*

(2) Par l'abbé DE BONNAIRE, 1751, 2 vol. in-12.

(3) Il ne faut pas oublier que Duclos voulait garder l'anonyme.

contre la censure : « Je trouve, dit-il, l'*Ami des hommes* moins blamable d'avoir si légèrement sacrifié à son humeur le respect qu'il se devait, que son examinateur ne me paraît répréhensible de lui avoir laissé violer les lois de la bienséance, et d'avoir transgressé lui-même celles que les réglemens de la librairie imposaient à son état. Si j'ai personnellement à me plaindre de cette licence, je n'en suis pas moins blessé pour des auteurs célèbres, et tout récemment pour l'*Ami des hommes* lui-même, qu'elle vient d'offenser avec la plus haute indignité. Pourquoi la police a-t-elle établi des censeurs, s'il est permis aux écrivains de mettre sur la scène (1) et d'afficher publiquement des citoyens respectables ? s'il ne tient qu'au premier rapsodiste de maltraiter impunément la mémoire des morts illustres et la réputation des illustres vivans ? si l'on ose, avec l'impudence d'un bas valet, sous le masque d'un amour hypocrite pour la paix, insulter au malheur d'un zèle trop libre, et provoquer contre lui la colère du magistrat ? » Ne reconnaît-on pas ici l'auteur des *Considérations sur les Mœurs*, et l'écrivain courageux dont Louis XV disait : *Oh ! pour Duclos, il a son franc parler ?* Ne reconnaît-on pas encore que les censeurs sont, en 1820, sous un gouvernement libre et constitutionnel, ce qu'ils étaient, il y a soixante ans, sous un roi absolu, qui disait, dans ses lits de justice : *A moi seul appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage !*

Duclos tint long-temps le sceptre des lettres à l'Académie, et il le maniait quelquefois assez rudement. Mirabaud, faible traducteur du Tasse et de l'Arioste, forcé, par son grand âge, de se démettre de la place de secrétaire perpétuel, avait désigné, en 1755, Duclos pour son successeur ; et Duclos, élu par l'Académie, n'avait accepté qu'à condition que Mirabaud conserverait jusqu'à sa mort le logement qu'il avait au Louvre, et la pension qui lui fut accordée en dédommagement du double droit de présence attribué alors au secrétaire perpétuel, et qu'il avait refusé de recevoir. Ainsi Duclos, historiographe de France, et secrétaire de l'Académie Française, ne toucha jamais les émolumens de la première place, parce qu'il ne survécut point à Voltaire, et il ne commença à recevoir ceux de la seconde qu'en 1761 (2). Il donna dans la suite, à l'Académie des Inscriptions, la même preuve de désintéressement : près d'arriver à la pension, il y renonça et passa à la vétérance.

Marmontel dut à Duclos son admission à l'Académie Française (3).

(1) Allusion à la comédie des *Philosophes*, jouée en 1760, et dans laquelle Palissot osa traduire sur la scène Duclos et J.-J. Rousseau.

(2) Mirabaud mourut le 24 juin 1760.

(3) « Duclos et d'Alembert avaient eu, dit Marmontel (dans ses *Mémoires*, liv. 7.), je ne sais quelle altercation en pleine Académie, au sujet du roi de Prusse (Frédéric II) et du cardinal de Bernis ; ils étaient brouillés tellement qu'ils ne se parlaient point ; et au moment où j'allais avoir besoin de leur accord et de leur bonne intelligence, je les trouvais ennemis l'un de l'autre. Duclos, le plus brusque des deux, mais le moins vif, était aussi le moins piqué. L'inimitié d'un homme tel que d'Alembert lui était pénible ; il ne demandait qu'à se réconcilier avec lui ; mais il voulait obtenir par moi que



y avait dans cette compagnie deux partis, celui des anti-philosophes, qui avaient pour chefs l'abbé d'Olivet, l'abbé Batteux, et l'avocat général Seguier; et celui des philosophes, à la tête desquels se distinguaient Duclos et d'Alembert. Sous leurs enseignes marchaient Saurin et Watelet. Après la mort de Marivaux, Marmontel s'était mis sur les rangs; mais la faction des abbés d'Olivet et Batteux portait l'abbé de Radonvilliers; et, autant pour nuire à Duclos et à d'Alembert, que pour écarter l'auteur des *Contes Moraux*, les abbés employèrent un stratagème indigne, que Duclos fit pleinement tourner à leur confusion. D'Olivet et consorts avaient affecté de répandre que la nomination de l'abbé de Radonvilliers serait *agréable à M. le dauphin, peut-être au Roi lui-même*; que le parti de Duclos serait seul en opposition avec le vœu de la Cour, et que le candidat royal n'échapperait point à l'injure des boules noires. « Cette prédiction faite, dit Marmontel, dans ses Mémoires (liv. 7), il ne s'agissait plus que de la vérifier; et voici comment ils s'y prirent.. D'Olivet, Batteux, et vraisemblablement Paulmy et Seguier, complotèrent de donner eux-mêmes les boules noires qu'on ne manquerait pas d'attribuer aux philosophes; et, en effet, quatre boules noires se trouvèrent dans le scrutin. Grand étonnement, grand murmure de la part de ceux qui les avaient données; et, les yeux fixés sur les quatre auxquels s'attachait le soupçon, les fourbes disaient hautement qu'il était bien étrange qu'un homme aussi irrépréhensible et aussi estimable que M. l'abbé de Radonvilliers, essuyât l'affront de quatre boules noires! L'abbé d'Olivet s'indignait d'un scandale aussi honteux, aussi criant; les quatre philosophes avaient l'air confondu. Mais la chance tourna bien vite à leur avantage et à la honte de leurs en-

» d'Alembert fit les avances : « Je suis indigné, me dit-il, de l'oppression » sous laquelle vous avez gémi, et de la persécution sourde et lâche que » vous éprouvez encore. Il est temps que cela finisse, Bougainville est » mourant, il faut que vous ayez sa place; dites à d'Alembert que je ne de- » mande pas mieux que de vous l'assurer, qu'il m'en parle à l'Académie, » nous arrangerons votre affaire pour la prochaine élection. »

» D'Alembert bondit de colère quand je lui proposai de parler à Duclos : « Qu'il aille au diable, me dit-il, avec son abbé de Bernis : je ne veux pas » plus avoir affaire à l'un qu'à l'autre... — En ce cas-là; je renonce à » l'Académie; mon seul regret, lui dis-je, est d'y avoir pensé... — Mais, » Marmontel, vous vous fâchez, je ne sais pas pourquoi... — Ah! je le » sais bien, moi! l'ami de mon cœur, l'homme sur qui je comptais le plus au » monde, n'a que deux mots à dire pour me tirer de l'oppression... — » Eh bien! morbleu; je les dirai : mais rien ne m'a tant coûté en ma vie... — Duclos a donc des torts bien graves envers vous?..... — Comment, » vous ne savez donc pas avec quelle insolence, en pleine Académie, il a » parlé du roi de Prusse?.. — Du roi de Prusse! et que fait à ce roi une » insolence de Duclos? Ah! d'Alembert, ayez besoin de mon ennemi le plus » cruel, et que, pour vous servir, il ne s'agisse que de lui pardonner; je vais » l'embrasser tout à-l'heure .. — Allons, dit-il, ce soir, je me réconcilie » avec Duclos. . » Duclos, ravi de voir d'Alembert revenir à lui, agit en ma faveur aussi vivement que lui-même. »

nemis. Par une espèce de divination, l'un des philosophes, Duclos, ayant prévu le tour qu'on voulait leur jouer, avait dit à ses camarades : « Gardons dans nos mains nos boules noires (1), » afin que si ces coquins-là ont la malice d'en donner, nous ayons à » produire la preuve que ces boules ne viennent pas de nous. » Après avoir donc bien laissé d'Olivet et les autres fourbes éclater en murmures contre les malveillans : « Ce n'est pas moi, dit Duclos, » en ouvrant la main, qui ai donné une boule noire; car j'ai » heureusement gardé la mienne, et la voilà. — Ce n'est pas moi » non plus, dit d'Alembert, voici la mienne. » Watelet et Saurin dirent la même chose, en montrant les leurs. A ce coup de théâtre, la confusion retomba sur les auteurs de l'artifice. D'Olivet eut la naïveté de trouver mauvais qu'on eût paré le coup en retenant ses boules noires, alléguant les réglemens de l'Académie sur le secret inviolable du scrutin. « M. l'abbé, lui dit d'Alembert, la première » loi est celle de la défense personnelle; et nous n'avions que ce » moyen d'éloigner de nous le soupçon dont on a voulu nous char- » ger. » Marmontel ajoute que, dès que ce trait de prévoyance de Duclos fut connu dans le monde, les d'Olivets, pris à leur piége, furent la fable de la cour (2). Duclos ne cessait de poursuivre l'abbé d'Olivet de ses sarcasmes, de son mépris, et l'abbé ne répondait jamais : « C'est un si grand coquin, disait l'auteur » des *Considérations*, que, malgré les duretés dont je l'accable, il » ne me hait pas plus qu'un autre. »

La faction anti-philosophique fut plus heureuse dans ses constans efforts pour écarter l'auteur de la *Métromanie* : « S'il y avait eu » une Académie romaine, disait Duclos, aurait-on refusé d'y ad- » mettre Virgile, Horace et Ovide; les deux premiers parce qu'ils ont » fait, l'un des églogues et l'autre des odes un peu libres, et le der- » nier parce qu'il a composé l'*Art d'Aimer* et d'autres poésies licen- » cieuses? La postérité trouverait-elle aujourd'hui ces raisons suffi- » santes? Si vous n'en avez pas d'autres que celles-là pour donner » l'exclusion à Piron, je ne les crois pas assez fortes. Je le dis d'une » façon d'autant plus désintéressée que, moi, personnellement, je » n'aime point Piron, mais j'estime ses ouvrages à beaucoup d'é- » gards (3). » Duclos opina donc pour que Piron fût admis, toutes les fois que la proposition en fut faite à l'Académie. Il ne pensait pas comme Fontenelle, qui ne trouvait à Piron d'autre titre d'admission et d'ex-

(1) On remettait à chaque académicien deux boules, une blanche, une noire; elles étaient reçues dans deux capsules différentes, pratiquées dans la boîte du scrutin.

(2) Collé, dans son *Journal Historique*, rapporte un fait pareil qui serait arrivé lors de l'élection du maréchal de Belle-Isle, en 1749; et comme il consignait, dans ses Mémoires, les événemens de chaque jour; que, d'un autre côté, Marmontel, concurrent de l'abbé de Radonvilliers, ne peut avoir été trompé sur l'époque d'un fait aussi extraordinaire, qui serait antérieure de quatorze ans, il faudrait admettre que le même événement aurait pu avoir lieu deux fois, en 1749 et en 1763.

(3) *Journal Historique* de Collé, pag. 247.

sion tout ensemble, que son ode si horriblement belle; et il yait que si Piron avait eu le double tort de publier son cantique à ape, et de composer un assez grand nombre d'ouvrages diocres, le chef-d'œuvre de la *Métromanie* suffisait seul pour rensa nomination légitime et même indispensable. D'ailleurs Duclos imait point les productions obscènes. On rapporte qu'un auteur, i eut l'audace de se faire connaître, ayant envoyé au concours, en 58, un poëme licencieux, Duclos lui écrivit que l'Académie voulait en, pour cette fois, ne pas le dénoncer à la police, et attirer sur le châtiment qu'il avait mérité.

A la séance publique où Champfort fut couronné pour son *Eloge Molière* (25 août 1769), les spectateurs témoignaient leur étonnement de voir un abbé inconnu siégeant avec les académiciens : « Messieurs, dit Duclos, c'est un POQUELIN, petit neveu de Molière. » Et la lle retentit des plus vifs applaudissemens. Après cette saillie, l'abbé Boismont, prédicateur du roi, prononça un discours dans lequel il une espèce d'amende honorable à Molière, au nom de l'Académie, ui, le comptant au rang de ses maîtres, le voyait, avec douleur, nis entre ses membres (1). C'est à cette même séance que Duclos, invitant les auteurs qui avaient concouru avec Champfort, à faire nprimer leurs pièces afin que le public pût juger, approuver ou asser l'arrêt de l'Académie, dit : « Nous nous croyons plus forts qu'un particulier, mais le public est plus fort que nous. »

Dans notre *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas*, nous avons ait connaître le changement opéré par l'Académie en 1755, dans e choix des sujets pour les prix d'éloquence; on cessa de proposer ux candidats d'insipides lieux communs, des textes de sermon, els que la *Science du salut*, des versets de l'Evangile; la paraphrase le l'*Ave Maria* ou du *Magnificat*. L'éloge des grands hommes fut mis u concours, et cette heureuse révolution fut l'ouvrage de Duclos.

L'Académie des Belles-Lettres lui dut aussi une réforme salutaire; les ouvrages de ses membres ne pouvaient paraître que revêtus d'une approbation donnée par des commissaires choisis dans son sein. Souvent ces commissaires avaient la complaisance de trop louer un livre médiocre, ou ils s'exposaient au danger de mécontenter un auteur qui ne se trouvait pas assez loué. Duclos fit réduire à une formule uniforme ces approbations qui, dès-lors, ne furent plus, dans la république des lettres, des jugemens sujets à cassation.

Duclos qui n'avait pu faire admettre Piron à l'Académie Française, voulut du moins en éloigner les écrivains médiocres. Lorsque Bougainville se présenta, il fit entendre au secrétaire perpétuel, qu'atteint d'une maladie qui le minait, il laisserait bientôt la place vacante. Dans sa brusque franchise, Duclos lui répondit : *Ce n'est point à l'Académie à donner l'extrême-onction.* Ce mot paraît, avec quelques variantes, le même que le suivant. L'abbé Trublet

(1) L'Académie fit faire le buste de Molière, et d'Alembert composa cette belle inscription :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

faisait solliciter le fauteuil, en alléguant qu'il était malade de chagrin de ne point y arriver. *L'Académie*, dit Duclos, *n'a point été établie pour les incurables.*

On ferait un recueil piquant de tous les mots de cet auteur, dont d'Alembert disait, dans une phrase un peu mathématique : « De » tous les hommes que je connais, Duclos est celui qui a le plus » d'esprit dans un temps donné. » Il avait la repartie vive, souvent brusque, mais presque toujours originale et spirituelle. Il commandait l'attention par un son de voix élevé et mordant, accompagné d'un geste court et expressif. Un homme de Cour l'appelait *bavard impérieux*; un autre, mécontent de la liberté avec laquelle il s'exprimait sur les vices et les ridicules des Grands, ne le désignait que par les mots de *plébéien révolté.* C'est à Duclos qu'appartient ce mot fameux au sujet des hommes puissans qui n'aiment pas les gens de lettres : *Ils nous craignent comme les voleurs craignent les réverbères.* Ennuyé d'entendre les courtisans s'occuper gravement des misères du lever, du coucher et du débotter, il disait : « Quand je dîne à » Versailles, il me semble que je mange à l'office. On croit voir » des valets qui ne s'entretiennent que de ce que font leurs maî- » tres. » On parlait un jour de grâces sollicitées et facilement obtenues par les familles pour n'avoir point à rougir d'un parent condamné par les lois. « Je n'en accorderais aucune, si j'étais le maître, » s'écria plaisamment Duclos; si chaque famille avait son pendu, » qu'aurait-on à se reprocher ? »

Il a dit ce mot juste et profond, en parlant des Français : « C'est » le seul peuple qui puisse perdre ses mœurs sans se corrompre. »

Parmi les heureuses saillies de Duclos, on cite souvent celle-ci : « Un tel est un sot; c'est moi qui le dis, et c'est lui qui le prouve. »

Il disait énergiquement d'un homme endurci aux affronts : « On lui » crache au visage, on le lui essuie avec les pieds, et il remercie. »

Un jour qu'il se baignait dans la Seine, une voiture élégante verse sur ses bords; il aperçoit une dame étendue par terre, il accourt, s'élance tout nu sur la rive : « Madame, dit-il, en lui présentant la » main pour la relever, excusez-moi de n'avoir pas de gants. »

Nous recueillerons ici plusieurs autres mots de Duclos, parce qu'ils peignent son caractère mieux encore que ne le font ses écrits : M. de *** se plaignait, devant lui, de s'être beaucoup ennuyé à un sermon prêché dans la chapelle de Versailles : « Pourquoi, dit-il, » êtes-vous resté jusqu'à la fin ? — J'ai craint de déranger l'audi- » toire et de le scandaliser. — Ma foi, plutôt que d'entendre un » mauvais sermon, je me serais converti au premier point. » Cependant quoique Duclos ait beaucoup contribué à l'essor de l'esprit philosophique dans le dix-huitième siècle, il était l'ennemi des doctrines subversives, et voyait avec peine les disciples de Voltaire et de Montesquieu, aller, dans leurs écrits, bien plus loin que leurs maîtres; on lui attribue ce mot : « Les grands raisonneurs et les » sous petits raisonneurs de notre siècle, en feront et en diront tant » qu'ils finiront par m'envoyer à confesse. »

Un jour qu'il était travaillé par la fièvre, il fit appeler un fameux

[mé]decin, qu'il estimait comme habile dans son art, mais dont il [pe]rsiflait, dans la société, l'esprit et les manières. Flatté de la con[fian]ce de l'académicien, le docteur accourt, et lui témoigne sa sur[pr]ise : « Je croyais, dit-il, que je ne vous étais point agréable. — Cela est vrai, répond Duclos; mais, par Dieu! je ne veux point mourir. » Le compliment était singulier; cependant, nul [au]tre ne pouvait être plus agéable à entendre par un médecin.

Les anecdotes et les mots de Duclos étaient recueillis dans les [ce]rcles, mais il trouvait qu'on contait mal les unes, et qu'on [ci]tait les autres de travers : « On me gâte, disait-il, mes bonnes histoires (1). »

Si les bons mots de Duclos lui avaient fait des ennemis, son ca[ra]ctère original, brusque, mais franc; sa bonté éprouvée, sa probité [in]altérable, le faisaient estimer et rechercher. Il eut des amis dans [ce] qu'on appelait le grand monde, où les amis étaient si rares. Il [e]n eut dans les gens de lettres et les artistes; il était un des fami[lie]rs de madame de Tencin, avec Fontenelle, Piron, Marivaux, et [p]lusieurs autres qu'elle appelait ses *bêtes* (2).

Mademoiselle Quinault, actrice retirée de la Comédie française (3), [co]nnue par l'originalité de son esprit, et par le ton libre qui régnait [ch]ez elle, recevait la *bonne compagnie*. Son âge ne rendait plus ses [m]œurs équivoques; elle se permettait les plaisanteries les plus [fo]rtes, et Francueil l'appelait la *Ninon du siècle*. « Une heure de con[v]ersation dans cette maison, disait madame d'Epinay, ouvre plus [le]s idées et donne plus de satisfaction que la lecture de presque [t]ous les livres que j'ai lus jusqu'à présent (4). » Duclos était l'ami [d]e cette *Ninon*, et l'un des convives de ces soupers, où, les cou-

(1) En parlant du *Chien enragé*, conte en prose de Piron, Duclos disait : [«] Il y a de l'esprit et point de raison : c'est ce qui fait les bons ouvrages; » [m]ais, dans ce mot même, il y a plus d'esprit que de raison.

L'abbé de Voisenon, ayant composé des couplets en l'honneur de madame [d]u Barry et du chancelier Maupeou, qui avaient fait exiler le duc de Choiseul, [l]'Académie Française délibérait si elle ne réprimanderait pas le léger suc[c]esseur de Crébillon : « Eh! messieurs, dit Duclos, pourquoi voulez-vous [«] tourmenter ce *pauvre infâme ?* » C'est ainsi qu'il mêlait l'indulgence au [m]épris pour un homme dont le tort, en cette occasion, fut un défaut de ca[r]actère plus qu'un vice de cœur. Lorsque cet abbé, inconséquent et frivole, fut [n]ommé plénipotentiaire de l'évêque de Spire : « Je vous félicite, mon cher [»] confrère, dit Duclos, vous allez enfin avoir un caractère. » Ce mot n'est [q]u'un calembourg; il en échappait peu à Duclos. Mais on rapporte encore [c]elui-ci qui peut être regardé comme une débauche d'esprit, ou plutôt comme [u]ne leçon plus propre à décrier un mauvais genre qu'à l'accréditer. Collé avait fait une parade intitulée : *Léandre hongre*. Duclos, louant cette facétie, en style de tréteaux, dit à l'auteur : « *Léandre hongre* est le *Cidre* de la parade, » et *vous* en es la *Corneille*. »

(2) On sait que, tous les ans, elle leur donnait une culotte de velours pour étrennes, au lieu d'almanach.

(3) Morte en janvier 1783.

(4) *Mémoires*, tome I, troisième édition, pag. 247.

des sur la table, et les laquais renvoyés, il aurait philosophé si singulièrement, et d'une si étrange manière avec le marquis de Saint-Lambert, le prince de *** et mademoiselle Quinault, s'il fallait en croire les *Mémoires* publiés sous le nom de madame d'Epinay, et qui ne sont qu'un libelle arrangé avec beaucoup d'art et de perfidie contre Duclos et J.-J. Rousseau (1).

Duclos est le seul ami que le citoyen de Genève ait conservé toute sa vie, sans l'accuser, sans le soupçonner. Cette circonstance remarquable fait honneur à Duclos. Rousseau le connut chez madame d'Epinay, en 1752. « Duclos, dit-il dans ses *Confessions*, doué de trop grands talens pour ne pas aimer ceux qui en avaient, s'était prévenu pour moi. Je fus le voir, il vint me voir, et ainsi commencèrent entre nous des liaisons qui me le rendirent toujours cher, et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres (2). » Bientôt Duclos eut occasion de rendre à Rousseau un service qui ne fut jamais oublié. Le mauvais succès des *Muses Galantes*, en faisait craindre un pareil à Rousseau pour son *Devin du Village*, s'il le présentait sous son nom. Duclos se chargea de faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Le zèle qu'il mit dans cette affaire fut si vif, que l'intendant des Menus-Plaisirs, Cury, fut sur le point de se battre avec lui : « Je dédiai, dit Rousseau, la pièce à M. Duclos qui l'avait protégée, et je déclarai que ce serait ma seule dédicace (3). J'en ai pourtant fait une seconde, avec son consentement; mais il a dû se croire encore plus honoré de cette exception, que si je n'en avais fait aucune (4). »

Duclos introduisit Rousseau chez mademoiselle Quinault, « où je trouvai, dit l'auteur d'*Emile*, autant d'attentions, d'honnêtetés, de caresses, que j'avais trouvé peu de tout cela chez M. d'Holbach (5). » On connaît le déplorable système qu'il s'était fait sur les devoirs de la paternité. Cependant il ne le croyait pas lui-même exempt de blâme. Il fit connaître à ses amis la manière dont il avait disposé de ses enfans, *pour ne pas paraître*, dit-il, *à leurs yeux meilleur que je n'étais.* « Ces amis, ajoute-t-il, étaient au nombre de trois, Diderot, Grimm, madame d'Épinay. Duclos, le plus digne de ma confidence, fut le seul à qui je ne la fis pas. Il l'a su cependant; par qui? Je l'ignore. Mais il n'est guère probable que cette

(1) Voy. les *Mémoires de madame d'Epinay*, tome I, pag. 247 et suiv.; tome II, pag. 53 et suiv.

(2) Seconde partie, liv. VIII.

(3) Voici le texte de cette courte épître :

« Souffrez, Monsieur, que votre nom soit à la tête de cet ouvrage qui, sans » vous, n'eût point vu le jour. Ce sera ma première et unique dédicace. » Puisse-t-elle vous faire autant d'honneur qu'à moi. »

(4) *Confessions*, deuxième partie, liv. VIII. Rousseau dédia son *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, à la république de Genève.

(5) *Ibid.*, liv. VIII.

infidélité soit venue de madame d'Épinay, qui savait qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, je pouvais m'en venger cruellement. Restent Grimm et Diderot; alors si unis en tant de choses, surtout contre moi, qu'il est plus que probable que ce crime leur fut commun. Je parierais que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui, par conséquent en était le maître, est le seul qui me l'ait gardé (1). » Rousseau attribue aussi à Grimm et à Diderot le projet d'éloigner de lui Thérèse Levasseur et sa mère, qu'il appelle ses *gouverneuses*. « Ils avaient *fait effort pour faire entrer Duclos dans leurs vues*; mais *il s'y refusa toujours avec dedain* (2). Je m'aperçois, lui écrivait Rousseau (19 novembre 1760), que nous avons plus de goûts communs que je n'avais cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur; ma misantropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêché de nous bien connaître. Je suis bien content de sentir enfin cette erreur; et je le serais bien plus si j'étais près de vous. »

Rousseau envoyait à Duclos ses cahiers manuscrits de la *Nouvelle Héloïse*, à mesure qu'il les composait, et il écrivait à la maréchale de Luxembourg (le 12 décembre 1760): « Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur des *Confessions*; et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté: il a plus fait, il a eu le courage de le dire en pleine Académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne; mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimathias? » Duclos jugea cet ouvrage, comme le firent bientôt la France et l'Europe, comme le faisait sans doute *Rousseau, juge de Jean-Jacques*, c'est-à-dire, Rousseau parlant seul à lui-même. Mais Duclos s'effraya pour l'auteur d'*Emile*, quand celui-ci lui lut la *Profession de foi du vicaire Savoyard*: « Il l'écouta, dit Rousseau, très-paisiblement, et, comme il me parut, avec un grand plaisir. Il me dit quand j'eus fini: *Quoi, citoyen, cela fait partie d'un livre qui s'imprime à Paris?* — *Oui*, lui dis-je; *et l'on devrait l'imprimer au Louvre par ordre du roi.* — *J'en conviens*, me reprit-il, *mais faites-moi le plaisir de ne jamais dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau.* Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savais que Duclos voyait beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensait si différemment que lui sur le même objet (3). » Duclos ne pensait pas sans doute *différemment*. Mais il ne croyait pas que toutes les opinions philosophiques pussent être publiées sans danger et sans inconvéniens. Fontenelle disait que s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait de l'ouvrir. C'était aussi la maxime de Duclos. D'ailleurs, il ne faut pas croire qu'il ait réellement exprimé, dans ce qu'il dit à Rousseau, des craintes personnelles. Rousseau ne pouvait lui-même avoir cette opinion d'un homme à qui, trois mois après, il écrivait: « Mon cher ami,

(1) *Ibid.*, liv. IX.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, liv. XI.

comment faites-vous pour penser, être honnête homme, et ne pas vous faire pendre (2 décembre 1764)?» Mais Duclos voulut employer un moyen indirect de faire sentir au philosophe ombrageux, d'une *frappante manière*, le danger auquel il allait s'exposer. «J'avoue, dit celui-ci, que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avais eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons.» Rousseau se trompa. Bientôt décrété de prise de corps par le parlement et poursuivi par la Sorbonne, obligé d'abord de se cacher, ensuite de fuir dans sa patrie et en Angleterre, où il trouva de nouvelles persécutions, il dut reconnaître qu'il eût mieux fait de céder aux alarmes de son ami.

Duclos ne l'abandonna point dans ses traverses et dans son exil. Il lui écrivait pour soutenir son courage. On voit par la correspondance de Rousseau qu'il regrette le temps où il avait le *bonheur de voir* Duclos *tous les jours*. «Mon cher ami, lui écrivait-il, que ne suis-je auprès de vous! Du moins je respirerais (1).»

Ce fut Duclos qui, comme nous l'avons déjà dit, conseilla à Rousseau d'écrire les Mémoires de sa vie: Rousseau ne se rendit pas d'abord à cet avis. «Quant aux Mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont trop difficiles à faire, sans compromettre personne; pour y songer, il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, et que je n'en aurai probablement jamais; si je vis toutefois, je n'y renonce pas. Vous avez toute ma confiance, etc. (2).» Cependant, peu de temps après, Rousseau se rendit aux nouvelles instances de Duclos. «Je suis peu surpris, lui écrivait-il (13 janvier 1765), que vous ayez à vous plaindre de ceux avec lesquels j'ai été forcé de rompre. Je sens que quiconque est un faux ami pour moi n'en peut être un vrai pour personne. Ils travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie que vous m'exhortez à reprendre. Il vient de paraître à Genève un libelle effroyable, pour lequel la dame d'Épinay a fourni des Mémoires à sa manière, lesquels me mettent déjà fort à mon aise vis-à-vis d'elle et de ce qui l'entoure. Dieu me préserve toutefois de l'imiter même en me défendant! Mais sans révéler les secrets qu'elle m'a confiés, il m'en reste assez de ceux que je ne tiens pas d'elle pour la faire connaître autant qu'il est nécessaire en ce qui se rapporte à moi. Elle ne me croit pas si bien instruit; mais, puisqu'elle m'y force, elle apprendra quelque jour combien j'ai été discret. Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire, et je dirai tout; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je fus, tel que je suis: le mal offusquera presque toujours le bien; et, malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose dire: *Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.*»

Il résulte de ces extraits des *Confessions* et de la *correspondance*

(1) De Motiers, le 13 janvier 1765.

(2) De Motiers, le 2 décembre 1764.

e Rousseau, que Grimm et madame d'Épinay avaient un grand ntérêt à justifier leur conduite avec l'auteur d'Émile : c'est là peut-tre tout le motif de la rédaction des étranges Mémoires publiés sous nom de madame d'Épinay ; et comme Duclos était l'ami, le condent de Jean-Jacques, on trouva convenable de décrier en même emps l'un et l'autre. L'auteur du libelle en trois volumes, commence droitement par les louer. Madame d'Épinay parle de Duclos comme 'un homme de *très-grand mérite*, qui flatte son amour-propre. Une emoiselle d'Ette, fille galante, écrit au chevalier de Valory, que l'engouement (de son amie) pour Duclos est étonnant. Tout ce u'il dit est impayable : rien n'est bien que ce qu'il approuve. On e jure que par lui !.... » C'est ainsi qu'on commence par faire de Rousseau un portrait séduisant : « Il a le teint brun, et des yeux leins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé, et qu'on le egarde, il paraît joli... Je me promets de profiter beaucoup de sa onversation, etc. » Mais bientôt Duclos est présenté comme le plus néchant et le plus vil des hommes : c'est un *brutal*, un *envieux*, un *despote*, un *fourbe*, un *infâme*, un *impertinent*, un *tyran*, un *coquin à jeter par les fenêtres* ; un *impudent calomniateur*, un *cynique*, un *fripon*, un *scélérat atroce, profond*, un *monstre*, qui met le désordre dans toutes les familles, brouille les amis, les parens, et bouleverse toutes les maisons où il est reçu. Grimm et madame d'Épinay ne parlent de lui qu'avec injure et mépris. On ose aller plus loin : on raconte avec esprit des traits odieux, mais incroyables. On fait enfin parler Duclos lui-même comme un misérable, et on a l'art de saisir assez bien le tour de son esprit. Rousseau est immolé en même temps. C'est un *fou dangereux*, un *grand fourbe*, un *méchant*, un *monstre*, un *forcené*, *qui ferait croire aux diables de l'Enfer*. La calomnie s'acharne sur cette grande victime avec d'adroites fureurs : et ce qui rend les coups plus meurtriers, c'est que le mensonge semble extraire tous ses poisons de la vérité ; que le faux se trouve mêlé à des faits connus, avec une si habile perfidie, que leur amalgame paraît naturel, et le vrai difficile à débrouiller. Jamais plus vif outrage ne fut fait plus insolemment à la mémoire de deux hommes célèbres. Le caractère connu de Duclos repousse tant de lâches calomnies. Sa vie toute entière en est la meilleure réfutation : toute autre serait ici superflue. Qu'on lise donc les *Mémoires de madame d'Epinay*, avec ce plaisir involontaire et secret qui, à la honte du cœur humain, s'attache aux livres de scandale, aux pamphlets, écrits avec esprit par la méchanceté : mais qu'on n'oublie pas qu'il y a beaucoup de roman dans ces Mémoires, et que dans un ouvrage où toute la famille de madame d'Épinay est l'objet d'odieuses imputations, et où tous ses amis sont bafoués, des ennemis, tels que Rousseau et Duclos, ne pouvaient être épargnés (1).

(1) On lit, dans ce libelle, que M. d'Epinay *a autant de vices que sa femme a de vertus*. Toute la famille d'Houdetot et toute la famille Bellegarde reçoivent des épithètes injurieuses; le père de madame d'Epinay lui-même n'est pas respecté : *c'est un homme qui ne voit jamais rien*. Tous ceux qui composent la société de madame d'Epinay ont part aux épigrammes du

Duclos, ami de Rousseau, n'eut que des relations littéraires avec Voltaire, qui, dans ses lettres, lui témoigna toujours beaucoup d'égards, lui demanda de faire recevoir Diderot à l'Académie, le consulta souvent sur son édition de Corneille et sur ses *Commentaires*, et ne parla jamais de ses ouvrages qu'avec éloge. Duclos était plus particulièrement lié avec Diderot et d'Alembert. Le sage Malesherbes l'honorait de son estime. Ami de madame de Graffigny, il traitait quelquefois un peu durement l'auteur des *Lettres Péruviennes*, qui était d'un naturel très-doux, et appelait Duclos : *ma tête de fer*.

Mais, de tous les amis de Duclos, celui qui fit le plus d'honneur à son courage et à sa vertu, fut, sans contredit, le célèbre et malheureux La Chalotais : ce magistrat, dont la disgrâce fut si longue et si noblement supportée, avait vu s'élever contre lui les jésuites et leurs adhérens, le ministère et la cour, le duc d'Aiguillon commandant en Bretagne, et l'intendant de cette province. Exilé, emprisonné, réduit à écrire sa justification avec un *cure-dent*, qui, suivant l'heureuse expression de Voltaire, *gravait pour l'immortalité* (1); livré à des commissaires vendus au pouvoir; frappé dans la personne de son fils, qui partagea son exil et ses fers ; La Chalotais trouva dans Paris un ardent défenseur dont la voix n'était pas sans autorité, et qui brava plus d'un danger pour servir à la fois son ami, son pays et l'humanité. Toutes les formes étaient violées dans la procédure inouie instruite contre La Chalotais. Ce magistrat était traduit devant une commission, chargée plutôt de condamner que de juger. De Calonne, depuis ministre des finances, alors rapporteur de cette affreuse commission, venait de faire paraître son rapport (en 1766). On le vendait à Paris, jusque dans les Tuileries. Duclos s'y promenait, lorsqu'un de

rédacteur. Gauffecourt, ami de Francueil et de Rousseau, est un *basset sexagénaire*. Linant, précepteur des enfans de madame d'Epinay, n'est qu'*une bête, un pauvre homme*. Voltaire *n'a nul principe arrêté ; il redit plus qu'il ne dit ; il ne sait point causer, il dit le pour et le contre.* Jelyotte est *mielleux et important* ; le baron d'Holbach, *fort inconstant dans ses goûts et sujet à l'humeur*; M. de Margency, *n'est que l'ébauche ou l'extrait de tout ce qui est agréable*, etc., etc.

Un littérateur estimable, M. D.., a publié, en 1818, chez Baudouin, une brochure in-8°., intitulée : *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de madame d'Epinay ; précédées de l'examen de ces Mémoires.* L'auteur, franc Breton, a eu principalement pour but de venger la mémoire de Duclos, son compatriote ; il lui était facile de justifier son caractère et ses mœurs par le tableau de sa vie ; mais M. D... a trouvé le secret d'attacher à la défense l'esprit qui a fait le succès de l'attaque, et d'armer la vérité des traits aigus qu'aiguisa la calomnie.

(1) Le premier et le second *Mémoires* de La Chalotais, dont il parut plusieurs éditions clandestines, in-12, en 1766, étaient l'un et l'autre précédés de cette apostille : « Je suis dans les fers ; je trouve le moyen de former un » mémoire, je l'abandonne à la Providence. S'il peut tomber entre les mains » de quelque honnête citoyen, je le prie de le faire passer au roi, s'il est » possible, et même de le rendre public pour ma justification et celle de » mon fils. »

ses amis l'aborde, et lui dit : « Le croiriez-vous ? ici, aux Tuileries, en » plein jour, voilà cet infâme rapport qui se vend !..... — *Comme le » juge*, s'écria Duclos. » Quelque temps après, il fut invité à dîner chez un de ses amis. Il venait d'arriver, on annonce Calonne : Duclos ne l'a pas plus tôt aperçu, que, prenant son épée et son chapeau, et s'avançant vers le maître de la maison, il dit, d'une voix élevée, en face du nouveau convive : « Vous ignoriez donc, monsieur, que je ne pouvais » me trouver avec cet homme-là ? » et il sortit sans attendre de réponse.

Tandis que les troubles de Bretagne, précurseurs de ceux qui agitèrent cinq ans après la France entière, inquiétaient le gouvernement, et le tenaient flottant entre ce qu'il croyait le besoin, et la crainte de prendre, dans sa faiblesse, des mesures violentes, Duclos s'aperçut qu'il était surveillé; la circulation de ses sarcasmes les rendait redoutables à l'autorité, qui pouvait enfin en arrêter le cours par une lettre de cachet. Les amis de Duclos, craignant qu'on ne prît contre son *franc parler* les précautions terribles de l'arbitraire, lui conseillèrent de faire un voyage en Italie. La santé chancelante d'une mère âgée de cent ans l'avait appelé en Bretagne; mais l'agitation des esprits dans cette province fit craindre que sa présence n'y fût dangereuse, et il reçut l'ordre de revenir à Paris. Peu de temps après son retour, il partit pour son exil à la fois volontaire et forcé, le 16 novembre 1766, n'ayant avec lui qu'un domestique fidèle. La Chalotais était, à cette époque même, conduit à la Bastille. « La saison pour mon voyage, » dit Duclos, était assez mal choisie... L'affaire contre M. de La Chalotais, aussi odieuse et aussi absurde que celle d'Urbain Grandier, » était dans toute sa force. Je m'étais expliqué si souvent et si publiquement sur le brigandage des auteurs et des instrumens de cette » persécution, que j'avais fort déplu à quelques ministres, et surtout » à un certain intrus dans l'administration, où il n'a porté que des » talens de procureur et un orgueil stupide, ne pouvant atteindre à la » fierté. Sa sensibilité bourgeoise s'était trouvée blessée de quelques » plaisanteries qu'il m'attribuait, et dont il voulait faire des crimes » d'État : j'en eus des avis très-sûrs. Sachant ce qu'un tel ouvrier » savait faire, et qu'il n'était permis de parler ni de penser honnêtement, je suivis le conseil de m'absenter. Ce n'est pas ici le lieu de » m'étendre sur ce mystère d'iniquités, qui exige un ouvrage exprès. » Duclos n'a point fait cet ouvrage, ou il est perdu; et l'on doit regretter de ne pas avoir, de sa main, l'histoire de cette époque, qui précéda de si près la révolution; qui l'annonça, et rendit son explosion plus prochaine et inévitable.

Le 22 décembre Duclos, était à Gênes, d'où il écrivit à M. Abeille, son ami intime, alors inspecteur des manufactures de France : « On » m'avait recommandé, en partant, la prudence sur cette affaire; » mais j'ai peu de vocation pour cette vertu-là : j'ai préféré le courage » de l'amitié. J'ai parlé comme je pense à tout ce que j'ai rencontré, » et j'ai eu la satisfaction de plaire à tous les questionneurs. »

Duclos se montra dans les États du Pape ce qu'il était en France. Il écrivait de Rome à son ami : « Je me mets aussi à l'aise ici, à table et » ailleurs, qu'à Paris; à quelques petites et honnêtes discrétions près;

» je ne me suis masqué nulle part. » Il fut présenté, le 4 janvier 1767, au pape Benoît XIV, « avec lequel, dit-il, je m'entretins plus d'une » demi-heure aussi à mon aise qu'avec l'intendant de Bretagne. » Le Pape lui demanda s'il ne comptait pas faire imprimer des anecdotes du règne de Louis XV. « Votre Sainteté, répondit Duclos, ne veut » ni me perdre, ni me déshonorer; me conseillerait-elle de faire lire » par mes contemporains des vérités qui ne plairaient pas à tous? » Le Souverain Pontife finit par se faire apporter un chapelet qu'il donna au philosophe, et que le philosophe reçut en lui baisant la main, ce qui fit rire le Pape en regardant les assistans; « j'appris en sortant, » ajoute Duclos, que c'était de ma familiarité, attendu qu'il n'y a que les » cardinaux qui aient ce privilége; tout autre ne baise que sa mule, » ce que j'avais fait en entrant. M. l'ambassadeur me dit que le S. » Père m'avait donné une marque de distinction. En effet, de tous » les présentés, je suis le seul depuis deux mois à qui il ait donné le » chapelet : c'est qu'il connaît bien ses ouailles. »

Le cardinal Piccolomini offrait à Duclos de lui procurer une permission du Pape d'avoir et de lire des livres prohibés. « Il me faudrait » d'abord, répondit-il, une absolution de ceux que j'ai lus, et ce serait » trop de grâces à la fois. » Il eût pu ajouter : *et de ceux que j'ai faits*; car plusieurs de ses ouvrages étaient à l'*Index* (1).

Duclos reçut à Naples, le 27 février, la nouvelle de la mort de sa mère, par des lettres de condoléance que lui écrivirent le duc de Nivernois, le chevalier de Rochefort et plusieurs autres amis. Il s'était toujours flatté de revoir encore celle qu'il appelait *sa première et sa plus sûre amie*. Sa douleur fut vive et profonde. « Le dépit de n'avoir pu » aller cette année en Bretagne, la fureur contre ceux qui en sont » cause, se joignant, écrivait-il le 14 mars, à la douleur de perdre la » seule personne à qui l'on soit sûr d'être cher, me mirent dans un » état convulsif. Pour me soustraire aux attentions qu'on a ici pour » moi, alors très-importunes, je sortis de la ville, et je montai aux » Chartreux qui sont sur une montagne d'un mille d'élévation. Cette » marche, par un soleil très-ardent, me mit en sueur : le froid me » saisit dans des cloîtres revêtus de marbre; je revins avec la fièvre, » je fus deux jours sans y rien faire; il fallut enfin me faire saigner, et » une pinte de sang brûlé, dont on me dégagea, parèrent les grands » accidens. Cependant il m'a fallu une convalescence graduée, etc. »

De retour à Rome, il écrivait, le 8 avril : « Ce n'a pas été sans une cruelle

(1) L'*Index* est un catalogue imprimé de tous les livres prohibés par une Congrégation spéciale, dite de l'*Index*. Plusieurs Papes ont donné des éditions de ce catalogue, avec des additions, car chaque année nécessitait un nouveau supplément. La France et l'Espagne ont aussi leurs catalogues d'auteurs dont la lecture était défendue. Le plus ample de ces *Index* est celui que le révérend don Antonio à Sotomaior, grand inquisiteur d'Espagne, fit imprimer à Madrid, chez *Diaz*, en 1667. Il forme un gros volume *in-folio*, de 1200 pages à deux colonnes, et contient plusieurs milliers *librorum prohibitorum et expurgandorum*. A la suite de l'*Index* espagnol sont tous les *Index* publiés par les Papes; aussi l'inquisiteur Sotomaior qualifie-t-il son épais volume d'*Index Hispanicus et Romanus*.

» révolution que je suis retombé dans un état que le temps seul pourra » calmer. Vous ne pouvez supposer combien cette perte m'a été sensible : je devais, sans doute, y être préparé; mais les circonstances » ajoutaient à ma douleur. La fureur contre ceux qui m'ont privé de » la consolation de voir ma mère, ne me quittera pas aisément; je » suis si agité en écrivant, que la main m'en tremble. » Et il termine cette lettre en disant : « Croiriez-vous, ce qui est fort en pensant à » une personne centenaire, que l'espoir de la revoir ne s'efface que » successivement de mon esprit?» On aime à trouver, dans les écrivains célèbres, les vertus domestiques compagnes des talens publics. La piété filiale de Duclos ressemble à celle de Thomas, tandis que les mères de ces deux amis offrent aussi une ressemblance frappante dans les hautes qualités qui les distinguèrent, et jusque dans l'âge avancé où elles parvinrent l'une et l'autre (1).

Le voyage de Duclos en Italie n'a été imprimé qu'en 1791, dix-neuf ans après la mort de son auteur. « Si j'écrivais mon voyage, disait-il » dans une lettre, datée de Rome le 28 janvier, il ne ressemblerait à aucun » autre, et n'en vaudrait pas moins. » Le voyage de Duclos ne ressemble en effet à aucun autre. Il l'avait intitulé : *Considérations sur l'Italie*, et la seconde édition qui parut chez Prault, en 1793, in-12, lui conserve ce titre. C'est en effet une suite de *considérations* sur les mœurs et sur les gouvernemens de l'Italie. Il visite à Rome les grandes ruines des vieux maîtres du monde, et, les comparant à la basilique de Saint-Pierre, il trouve que la puissance civile, militaire et religieuse des Romains ne déploya dans aucun de leurs monumens, la magnificence partout empreinte dans l'église du Vatican. C'est que le Panthéon, le Colysée, et les autres édifices de l'ancienne Rome, étaient chacun l'ouvrage d'un seul homme, et que Saint-Pierre est celui de trente Pontifes souverains.

A ses observations à la fois ingénieuses et profondes sur l'Etat ecclésiastique, sont jointes des anecdotes curieuses qui ajoutent à l'intérêt du récit. Nous en citerons un exemple : « Lorsque, dans la guerre de » la Succession, nous étions maîtres de Naples, et que M. d'Avaray y » commandait, la saison du miracle arriva (la liquéfaction du sang » de S. Janvier). Les Napolitains coururent à l'église par dévotion, les » Français par curiosité, et M. d'Avaray s'y transporta pour maintenir » l'ordre. Il savait que l'archevêque était tout dévoué à la maison » d'Autriche. Il le prouva dans cette occasion. La fiole du sang de » S. Janvier était déjà entre ses mains, et il l'agitait depuis un quart- » d'heure sans que la liquéfaction voulût se faire. Le peuple commençait » à murmurer et accusait les Français. La fermentation croissant par » degrés, pouvait avoir des suites violentes. M. d'Avaray, prenant un » parti prompt, envoya un de ses gens dire à l'oreille de l'archevêque » qu'il eût à faire, sur-le-champ, le miracle, sinon qu'il le ferait faire » par un autre, et que lui, archevêque, serait aussitôt pendu; et le » miracle se fit (1). » Ainsi la superstition et ses ténèbres régnaient

(1) Voyez, dans la *Collection des Prosateurs*, la Notice sur Thomas placée à la tête de ses Œuvres.

(2) Le général Championnet opéra aussi le miracle de la liquéfaction, dans

encore au milieu du dix-huitième siècle dans une contrée où Pythagore avait eu son école, où naquit Ovide, où s'élève, dit-on, le laurier du tombeau de Virgile; mais alors, comme le remarque Duclos, la multitude des gens d'église détruisait la population dans les Deux-Siciles; l'énormité des impôts y étouffait l'industrie; le grand nombre de fêtes, de confréries, de processions, y entretenaient la paresse du peuple; et, sous le beau ciel de la Grande-Grèce, tous les biens offerts par la nature étaient ou altérés ou étouffés par les vices du gouvernement et de ses institutions.

Il ne faut pas croire que Duclos soit entraîné, dans ses *Considérations sur l'Italie*, par un esprit satirique, et conduit par un système d'innovation; s'il critique souvent, c'est que rarement il trouve à louer. Mais, quand l'occasion s'en présente, il la saisit. C'est ainsi que le gouvernement du petit Etat de Lucques lui paraît bon, parce que les paysans sont bien logés, bien vêtus, et que la preuve de la vraie liberté d'un peuple, est son bien-être. Il va faire sa cour à l'infant de Parme, que, dans sa correspondance, il appelle plaisamment *notre petit fils*(1). Il rend une éclatante justice à l'administration paternelle du roi de Sardaigne (2); et, parlant du grand-duc de Toscane (3): « Il y a, dit-il, » assez de princes loués par les courtisans et les poëtes : le Grand-Duc » l'est par le peuple et les paysans : voilà les vrais panégyristes. »

Champfort, rendant compte, dans le Mercure, des *Considérations sur l'Italie*, s'exprime en ces termes : « Cet écrit ne peut qu'honorer la » mémoire et le talent de Duclos; on y trouve son esprit d'observa- » tion, sa philosophie libre et mesurée, sa manière de peindre par » des faits, des anecdotes, des rapprochemens heureux (4). » Duclos disait : « Je me suis amusé des lieux que j'ai parcourus, et occupé » des hommes et des mœurs. Sans les fatigues indispensables, il vau- » drait mieux voyager à mon âge que dans la jeunesse. » Il écrivait de Rome à M. Abeille : « Un déluge d'étrangers inonde Naples par l'in- » terdiction du carnaval et des spectacles à Rome : cela peut être d'un » saint Pape, mais cela est sûrement d'un sot prince. Je vous parais » un peu léger en style. Rassurez-vous : le peuple crie hautement » contre celui dont il reçoit la bénédiction à genoux, dans la rue et » dans la boue. » Duclos n'appelait les Romains modernes que les *Italiens de Rome*, pour ne pas les confondre avec le *Populum latè regem*. Il avait vu à Rome et à Naples tout ce qu'il y avait de personnages distingués et d'étrangers de marque, tels que Winckelmann, Hamilton, etc. « Rome, écrivait-il encore à son ami, est un balcon » d'où l'on voit passer ce qu'il y a de mieux dans toutes les parties » de l'Europe. » Parmi les choses singulières que le philosophe rap-

l'an VI (1798). Mais, après le départ de l'armée française, S. Janvier fut destitué de son grade de général en chef du royaume; cependant, l'année suivante, il fut rétabli dans sa dignité.

(1) Don Ferdinand, infant d'Espagne, qui eut pour précepteur l'abbé de Condillac.

(2) Victor-Amédée III.

(3) Pierre-Léopold-Joseph, depuis empereur.

(4) *Œuvres de Champfort*, tom. 3, pag. 227.

porta de ce qu'il appelait son *exil*, on remarque, outre le chapelet que lui donna Benoît XIV, des reliques et *l'authentique* qu'avait désirées madame de Livois. Duclos mandait qu'il avait pris pour elle *les soins de la plus scrupuleuse dévote*. Il arriva à Paris le 17 juin 1767 (1).

La Chalotais et son fils étaient toujours exilés, et leur disgrâce ne laissait point entrevoir le terme où elle finirait. Les troubles parlementaires duraient toujours. Presque toutes les cours du royaume faisaient cause commune avec les magistrats de Bretagne. Cependant leur ennemi le plus acharné, le duc d'Aiguillon (2), fut enfin remplacé dans le commandement de cette province par le duc de Duras, et devint lui-même l'objet d'un procès criminel qui commença la célébrité de Linguet (1770). On savait que MM. de La Chalotais préparaient de nouveaux mémoires. La cour craignit l'effet de leur publication, et le duc de Duras, ami de Duclos, qui lui avait conseillé le voyage d'Italie, l'engagea à se rendre à Saintes, où La Chalotais était relégué, afin d'obtenir de lui le sacrifice de ces mémoires, et vraisemblablement aussi sa démission. Déjà la cour avait échoué dans de précédentes négociations : l'ami de La Chalotais fut regardé comme dernière ressource. Mais Duclos avait trop de droiture et de franchise; il était trop attaché aux illustres exilés pour servir, au détriment de leur réputation et de la sienne, une cause qui était loin d'avoir pour elle l'opinion publique. Cependant cette cause pouvait avoir des dangers pour ses amis; il fallait d'ailleurs qu'elle eût une issue, et cessât de diviser enfin la cour, la magistrature et la nation. Duclos se chargea donc de cette négociation difficile. Il arrive à Saintes. Dès que La Chalotais l'aperçoit : « Venez-vous, lui dit-il, comme mon ami ou » comme mon tentateur? Si c'est comme ami, soyez le bien-venu; » si c'est comme envoyé, je ne veux ni ne peux vous écouter. » Duclos ne put ni ne voulut dissimuler qu'il était chargé de faire des propositions : La Chalotais refusa de l'entendre, comme il avait refusé d'ouvrir les paquets apportés par l'huissier de Rennes. Duclos embrassa son ami, et revint à Paris, peut-être avec le regret de n'avoir pu rendre inévitable la révolution parlementaire de 1771 (3).

(1) D'Alembert avait été chargé, par Duclos, de remplir les fonctions de secrétaire perpétuel à l'Académie Française, pendant la durée de son voyage; il lui succéda après sa mort.

(2) Un mot piquant, attribué à La Chalotais, fit naître cette haine furieuse, dont les suites ébranlèrent la monarchie. Pendant le combat de Saint-Cast, en 1750, le duc d'Aiguillon s'était tenu renfermé dans un moulin, et La Chalotais dit, ou fut supposé avoir dit qu'en repoussant les Anglais, le peuple breton s'était couvert de gloire, et le commandant de *farine*.

(3) La Chalotais, père et fils, firent paraître, au mois de juin 1770, un mémoire suivi d'une consultation, et se portèrent parties civiles dans le procès contre le duc d'Aiguillon. Ce procès acheva de diviser la cour et les parlemens. Le chancelier Maupeou renversa l'ordre judiciaire; et les anciens parlemens, détruits en 1771, ne furent rétablis qu'après l'avénement de Louis XVI, en 1774. Ce fut à cette époque seulement que cessèrent les malheurs de La Chalotais. Le vertueux Malesherbes lui écrivit de Versailles, le 26 août 1775, la lettre suivante, qui est inédite :

Il me reste à parler d'un des principaux ouvrages de Duclos, qu'il craignit de publier de son vivant. Ce sont les *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV*. Le garde-des-sceaux Morvilliers avait refusé à Charles IX d'écrire l'histoire de son règne. Duclos, nommé historiographe, en voulut remplir les devoirs, mais sans se compromettre. « Si je ne puis parler aux contemporains, disait-il, j'apprendrai aux fils ce qu'étaient leurs pères. » Il s'exprime ainsi dans sa préface : « Ma façon de penser, de parler et » d'écrire était assez publique, lorsqu'on m'a confié la fonction d'his- » toriographe. On savait que je n'étais pas un écrivain servile, et » quelques gens m'accusaient du contraire.... Si l'on trouve quelques » uns de mes jugemens trop sévères, qu'on examine les faits et qu'on » juge soi-même. On remarquera quelquefois, dans ces Mémoires, » l'indignation d'un citoyen, et je ne prétends pas la dissimuler ; mais » tout lecteur désintéressé ne m'accusera jamais de partialité ni d'in- » justice. Il sentira avec quelle satisfaction je rapporte une action » louable, et combien je suis affligé de n'en pas avoir des occasions » plus fréquentes. Je n'ai cherché que la vérité; je ne la trahirai point. » Je n'ai jamais pensé qu'en me chargeant d'écrire une histoire, on » m'ait pris pour l'organe du mensonge. En tout cas, on se serait fort » trompé. » En effet, Duclos ne se borne pas au récit des événemens, il en fait connaître les ressorts secrets. Il ne ménage ni les mauvais ministres, ni les prélats fanatiques, ni les avides courtisans, et semble présager la chute de la vieille monarchie en dévoilant la corruption et la faiblesse de son gouvernement (1).

Craignant qu'après sa mort le gouvernement ne s'emparât de ses *Mémoires secrets*, dont l'existence était connue par des fragmens qu'il en avait lus dans quelques sociétés, Duclos en fit faire plusieurs copies qu'il envoya hors de France à divers personnages : le cardinal de Bernis, son ami, en reçut une à Rome. On verra bientôt que cette précaution n'était pas inutile.

Lorsque l'ouvrage parut (en 1791), Champfort en porta ce jugement (2) : « Ces Mémoires sont le fruit du travail de plusieurs années ; » c'est le tableau des événemens qui se sont passés sous les yeux de

« Je n'étais point encore, monsieur, dans le ministère, quand vos affaires ont été traitées. Ainsi, je ne puis vous parler que des dispositions présentes, et je peux vous assurer que le magistrat, qui est à présent à la tête de la Justice (*Hue de Miromesnil*, garde-des-sceaux), est trop fidèle aux principes pour lesquels il a long-temps combattu, pour vouloir engager indirectement un magistrat à une démission contre son gré, et je crois superflu de vous ajouter que si on pouvait avoir un pareil procédé, ce ne serait pas avec un homme comme vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MALESHERBES. »

(1) Il termine les détails qu'il donne sur le combat de Saint-Cast par cette réflexion : « On vit, dans cette occasion, ce que peut la persuasion la plus » légère d'avoir une patrie. »

(2) *OEuvres de Champfort*, tome III, page 206.

» Duclos, dont il a pénétré les causes, dont il a, en quelque sorte, » manié les ressorts. L'auteur a vécu avec la plupart de ceux qu'il a » peints, Il les avait observés avec cette sagacité fine et profonde » qu'il a développée dans les *Considérations sur les mœurs*. C'était le » vrai caractère de son esprit. » En effet, les Mémoires de Duclos, comme l'a remarqué M. Auger, sont tout-à-fait dans l'espèce et dans la mesure de son talent. Les qualités qui lui manquaient pour composer une histoire en forme, auraient été déplacées dans des Mémoires, et tous les défauts qu'il aurait montrés dans ce premier genre d'écrits, ont été précisément regardés comme autant de qualités dans le second. Aussi Duclos ne s'était-il pas proposé d'écrire une *histoire*. « Celle, dit-il, qui embrasserait toutes les parties du gouvernement, » ne pourrait être l'ouvrage d'un seul écrivain. La politique, la guerre, » la finance, exigeraient chacune une histoire particulière, et un écri- » vain qui eût fait son objet capital de l'étude de sa matière. » Cependant, même pour écrire des Mémoires historiques, il fit de longues recherches dans les différens dépôts du ministère. Il lut, comme il nous l'apprend lui-même, une infinité de mémoires, et les correspondances des ambassadeurs; il compara les pièces contradictoires, et souvent éclaircit les unes par les autres. Il consulta les Mémoires du duc de Saint-Simon; mais, en reconnaissant que, même avec le désir d'être vrai, sa seule manière d'envisager les faits pouvait les altérer, il contrebalance souvent son témoignage par des autorités moins suspectes et par des pièces originales.

Duclos avait connu personnellement la plupart des personnages dont il avait à parler. Des hommes qui avaient eu part aux affaires lui ouvrirent leurs portefeuilles. Les Mémoires manuscrits de Blondel, qui avait été ministre à Manheim et chargé d'affaires à Vienne, furent par lui communiqués à M. de Malesherbes, qui en fit copier une bonne partie par son secrétaire; et ces copies, que j'ai eues sous les yeux, sont quelquefois reproduites textuellement dans l'ouvrage de Duclos (1).

La mort de sa mère, les malheurs de La Chalotais, et la dissolution des parlemens, consommée en 1771, avaient répandu beaucoup d'amertume sur les derniers temps de Duclos. Dégoûté du monde, il reporta sa pensée vers le lieu qui le vit naître, et passa la dernière année de sa vie presque tout entière à Dinan. Il assistait régulièrement, en sa qualité d'ancien maire, aux assemblées municipales, et donnait son avis sans chercher à le faire prévaloir, écoutant les avis contraires de ses collègues avec attention, les adoptant avec franchise, ou les combattant avec réserve. Déjà il avait annoncé l'intention de se retirer loin du tumulte de la capitale, au sein de ses foyers domestiques; il vou-

(1) La partie du texte des *Mémoires secrets* que j'ai retrouvée dans les manuscrits qu'avait fait copier M. de Malesherbes sur les Mémoires de Blondel, ou qu'il avait rédigée lui-même, d'après ses conversations avec un autre diplomate, est si considérable, qu'il me serait permis de croire que le célèbre magistrat aurait eu part à la rédaction, et peut-être à la publication des *Mémoires* de Duclos.

lait y rédiger les mémoires de sa vie. Plein de ce projet, il va retourner à Paris, pour y terminer ses affaires; il embrasse ses amis, leur promet un prompt retour : il compte les rejoindre bientôt, pour ne plus s'en séparer; il part : mais ses amis ne le reverront plus.

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son arrivée à Paris, lorsqu'il tomba malade, au mois de mars 1772, et mourut le 26 du même mois, âgé de soixante-huit ans. Un journaliste annonça sa mort en ces termes : « A la faveur de sa maladie qui a été courte, il paraît qu'il » s'est échappé de ce monde sans bruit et sans scandale. » Cependant il vit le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui, sortant d'une longue et dernière conférence avec lui, dit à M. Abeille : *Je suis content*. L'abbé de Vauxcelles prétend que Duclos avait fini par n'admettre qu'un purgatoire, et qu'il lui avait dit à ce sujet : « Mon *credo* s'est accru; mais » je n'admets pas encore un Enfer. » L'admit-il à ses derniers momens? C'est ce qu'on ignore;

Et ce sont des secrets entre le ciel et lui.

Peu de jours après sa mort, le secrétaire d'état, duc de La Vrillière, envoya un commissaire du roi chargé d'assister à la levée des scellés, et de retirer tous les cartons relatifs à la partie des travaux de l'historiographe. C'étaient principalement les *Mémoires secrets* qu'on voulait enlever. Il s'éleva une singulière contestation à ce sujet : le commissaire prétendait emporter, sans *inventaire* ni examen préalables, tous les cartons dont l'étiquette indiquait des travaux historiques; les officiers de justice soutenaient qu'ils devaient, avant tout, visiter les cartons, les inventorier, et voir s'ils ne contenaient aucun papier de famille. On crut, dans le temps, que le ministre avait aussi voulu soustraire tous les papiers concernant l'affaire de La Chalotais, pour les remettre au duc d'Aiguillon (neveu du duc de La Vrillière). Si cet acte arbitraire fut rendu inutile, quant aux *Mémoires secrets*, par la précaution qu'avait prise Duclos, a-t-il servi à faire disparaître le travail historique qu'il avait pu préparer sur les troubles de Bretagne?

Duclos laissa une fortune considérable : l'abbé de Vauxcelles l'évalue à cinq cent mille livres; mais cette estimation est exagérée. Il résulte des comptes de l'exécution testamentaire, que la succession montait à deux cent soixante mille livres, dont près de cinquante mille livres en or, trouvées dans son secrétaire. Il avait institué son légataire universel M. de Noual de La Houssaye, son neveu, à la mode de Bretagne. « Pourquoi, disait à Duclos un de ses amis, n'avez-vous pas » choisi M**, qui est votre parent aussi proche? — C'est un homme » d'esprit, répondit-il, qui mangerait la succession. » Mais quelques personnes ont cru que Duclos avait eu un motif de prédilection particulier pour M. de Noual, et que sa conduite s'expliquait avec justice dans l'ordre de la nature. Cette anecdote est rapportée par M. Auger, qui ajoute : *Nous n'en pouvons pas dire davantage*. Mais, n'est-ce pas peut-être en dire trop?

Marmontel succéda à Duclos dans la place d'historiographe; d'Alembert le remplaça dans celle de secrétaire perpétuel de l'Académie Française, et Beauzée obtint son fauteuil d'académicien.

Lorsqu'il vint s'y asseoir, il ne loua point son ami aux dépens de la vérité. « On a reproché, dit-il, à Duclos de la vivacité dans le ton; peut-être quelque chose de plus dans la dispute. Si l'on cherchait à obscurcir la vérité, il ne tirait pas le voile, il le déchirait. S'il rencontrait des obstacles au bien, il ne les détournait point, il les renversait. » Le prince de Beauveau, répondant au discours de Beauzée, ajouta que sur la fin de sa vie, « l'âge, l'expérience, un grand fond de bonté avaient instruit M. Duclos à devenir indulgent pour les particuliers, et à ne plus dire qu'au public des vérités dures (1). »

Nous avons présenté, dans cette notice, Duclos avec ses qualités et ses défauts, tel qu'il s'est montré lui-même dans le monde et dans ses écrits. Ses ennemis même ne purent lui refuser leur estime; et l'auteur des *Cinq années littéraires* convient que Duclos *a mérité sa réputation et sa fortune*. Duclos avait dit lui-même: *je laisserai une mémoire chère aux gens de lettres*. Cette mémoire a triomphé de l'épreuve du temps, et Duclos est compté au premier rang dans le second ordre de nos grands écrivains.

Portrait de Duclos, par M. de Forcalquier-Brancas (vers 1742).

« L'esprit étendu, l'imagination bouillante, le caractère doux et simple, les mœurs d'un philosophe, les manières d'un étourdi. Ses principes, ses idées, ses mouvemens, ses expressions sont brusques et fermes. Emporté par les passions jusqu'au transport, il les abandonne dès qu'elles s'écartent du chemin de la probité. Il n'a pas besoin d'être ramené dans les voies honnêtes par les réflexions; un instinct heureux, aussi sûr que ses principes, et qui ne le quitte pas même dans l'ivresse des sens, l'a conduit, sans jamais l'égarer, à travers l'écueil de toutes les passions. Il n'a que de l'amour-propre et point d'orgueil. Il cherche l'estime et non les récompenses. Il sait un gré infini à ceux qui le connaissent de bien sentir tout ce qu'il vaut. Il cherche par de nouveaux efforts à convaincre de la supériorité de ses lumières ceux qui n'en ont pas encore bien démêlé toute l'étendue; mais il pardonne au roi de ne pas le faire ministre, aux seigneurs d'être plus grands que lui, aux gens de son état d'être plus riches. Il regarde la liberté dont il jouit comme le premier des biens, et les chaînes que son cœur lui donne sans cesse, comme des preuves de cette liberté; c'est sous cette apparence qu'il les reçoit sans s'en apercevoir. Ce qui lui manque de politesse fait voir combien elle est nécessaire avec les plus grandes qualités : car son expression est si rapide et quelquefois si dépourvue de grâces, qu'il perd avec les gens médiocres qui l'écoutent ce qu'il gagne avec les gens d'esprit qui l'entendent. »

Portrait de Duclos, par lui-même (vers 1742).

« On a fait de moi un portrait que j'ai trouvé trop flatteur. Cela m'a

(1) Lorsqu'après la suppression des jésuites, Cérutti quitta Paris à l'âge de 24 ans (sept. 1762) pour se rendre à Avignon, sa première visite fut chez Duclos, qui dit plaisamment : « On n'a rien à craindre de ce jésuite. Sa visite vaut une abjuration. »

donné l'envie de me peindre moi-même. Je ne sais si le portrait sera vrai ; mais je suis sûr d'en avoir l'intention la plus sincère.

» Je me crois de l'esprit, et j'en ai la réputation; il me semble que mes ouvrages le prouvent. Ceux qui me connaissent personnellement prétendent que je suis supérieur à mes ouvrages. L'opinion qu'on a de moi à cet égard vient de ce que, dans la conversation, j'ai un tour et un style à moi, qui, n'ayant rien de peiné, d'affecté, ni de recherché, est à la fois singulier et naturel. Il faut que cela soit; car je ne le sais que sur ce qu'on m'en a dit : je ne m'en suis jamais aperçu moi-même. Il n'est pas rare qu'on prenne, dès la première entrevue, l'opinion qu'on a de mon esprit. Je rougis dans le moment du témoignage que je me rends; mais je le crois juste. Avant de passer à l'article du cœur, je dois dire quelque chose de l'amour-propre qui participe toujours de l'esprit et du cœur.

» Je suis né avec beaucoup d'amour-propre; mais je sens que j'en ai perdu une partie, sans qu'il soit aisé aux autres de s'en apercevoir. Je ne dois paraître modeste qu'à ceux dont je ne me soucie pas. La franchise de mon amour-propre est une preuve de mon estime et de mon goût pour ceux à qui je le montre. J'ai là-dessus la confiance la plus mal-adroite. Je devrais savoir qu'on suppose toujours à un homme plus d'amour-propre qu'il n'en montre, et j'en montre quelquefois plus que je n'en ai. Par exemple, lorsque je crois qu'on veut me rabaisser, je me révolte, je crois devoir me rendre justice, je dis alors de moi tout ce que je pense et sens, et la contradiction me fait peut-être penser de moi plus de bien qu'il n'y en a.

» A l'égard de mon cœur, j'en parlerai comme de mon esprit. Je l'ai bon et j'en ai la réputation; mais il n'y a que moi qui sache jusqu'à quel point je suis un bon homme. Je suis très-colère, nullement haineux, et, ce qui est rare parmi les gens de lettres, sans jalousie : mes confrères même le disent. Je ne suis pas grossier, mais trop peu poli pour le monde que je vois. Je n'ai jamais travaillé sur moi-même, et je ne crois pas que j'y eusse réussi. J'ai été très-libertin par force de tempérament, et je n'ai commencé à m'occuper formellement des lettres que rassasié de libertinage, à peu près comme ces femmes qui donnent à Dieu ce que le diable ne veut plus. Il est pourtant vrai qu'ayant fort bien étudié dans ma première jeunesse, j'avais un assez bon fonds de littérature que j'entretenais toujours par goût, sans imaginer que je dusse un jour en faire ma profession. »

Liste chronologique des Ouvrages de Duclos.

1. *Histoire de la baronne de Luz*, anecdote du règne de Henri IV (sans nom d'auteur); *la Haye, Pierre de Hondt*, 1741, 2 parties, 1 vol. in-12.

Réimprimé en 1744, in-12; 1782, in-18, etc.

Cité dans la *Bibliothèque historique de la France*, sans aucune remarque, sous le nº. 4817.

2. *Confessions (les) du comte de ****, écrites par lui-même à un ami (sans nom d'auteur, et sans indication de lieu ni d'imprimeur); Paris, 1742, in-12. Ce roman a été souvent réimprimé.

Amsterdam, 1742, 2 part., in-12.
1753, in-8°.
1776, in-8°. édition donnée par l'abbé de La Marche, et précédée d'un *Eloge de Duclos*, par l'éditeur.
6e. Edit., *Amsterd.* et *Paris*, *Nyon*, 1783, in-8°. etc.
Trad. en anglais; et en allemand, Riga, 1792, in-8°.

Plusieurs ouvrages ne tardèrent pas à être publiés sous un titre qui avait réussi, et l'on vit paraître, en 1743, les *Confessions de la baronne de***, par de NOELVILLE-MONTADOR, 2 vol. in-12; en 1749, les *Confessions d'un fat*, par DE BASTIDE, in-12, etc., etc.

3. *Les Caractères de la folie*, ballet, en trois actes, avec un prologue, musique de DE BURY, *Paris*, *Ballard*, 1743, in-4°.

Cet opéra eut peu de succès. Il fut remis le 6 juillet 1762, avec beaucoup de corrections et un acte nouveau, intitulé *Hylas et Sylvie*, qui fut substitué à l'acte des *Passions*, et composé par Abeille, suivant l'Almanach des Spectacles, et par de Senneterre, suivant les Mémoires de Bachaumont. Cette reprise ne fut pas heureuse : le nouvel acte fut trouvé triste et ennuyeux. Hylas est aveugle; Zélis demande à l'Amour, autre aveugle, de rendre la vue à son amant. Un plaisant dit à ce sujet : « C'est un opéra d'aveugles, fait pour être entendu par des sourds. »

4. *Acajou et Zirphile*, conte (sans nom d'auteur); *Minutie* (Paris), 1744, in-4°. et in-12; fig.
Plusieurs éditions de différens formats;
Traduit en italien, 1744, in-12.

Favart qui a pris le sujet de la plupart de ses opéra-comiques dans les contes de Marmontel et de Voltaire, a fait le même honneur à Duclos; la même année où parut le joli conte d'Acajou, il fit jouer à la Foire Saint-Germain un opéra sous le même titre. (Voy. les *Anecdotes dramatiques*, 1775, tom. 2, p. 4.)

5. *Histoire de Louis XI*, Paris, les frères Guérin, 1745, 3 vol. in-12; Supplément, contenant les pièces justificatives, *Paris*, 1746, in-12.
Autre édition, *la Haye*, 1750, 3 vol. in-12.

Les pièces justificatives avaient échappé pour la plupart au dernier éditeur des *Mémoires de Commines*. — Trad. en anglais.

6. *Discours de réception à l'Académie Française*, *Paris*, 1747, in-4°.

7. *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (sans indication de lieu ni d'imprimeur, mais imprimées à Paris), 1750, in-12.
2e Edition, Amst. (Paris), 1751. — 3e, 1755. — 4e, 1764. — 5e, 1767, avec le nom de l'auteur, in-12.
Ouvrage souvent réimprimé depuis.
Traduit en anglais, 1752; en allemand, *Leipsik*, 1753, in-8°; *Altenbourg*, *Richler*, 1759, in-8°. Quoique les *Considérations sur les mœurs* aient principalement pour objet les mœurs des Français, il y a des traits qui conviennent à toutes les nations.

Les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* ont cru devoir y comprendre les *Considérations* de Duclos, sous le n°. 15472, sans réflexions.

En 1759, un sieur *Augier Dufot* publia un ouvrage à peu près sous le même titre : *Considérations sur les mœurs du temps*, in-8°.

8. *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle* (sans nom d'auteur, et sans indication de lieu ni d'imprimeur), 1751, in-12.

Traduits en allemand, *Altenbourg*, 1759, in-8°.

9. *Grammaire générale et raisonnée* (dite de Port-Royal, par *Claude* LANCELOT et *Antoine* ARNAULD), avec des remarques (par *Charles* DUCLOS), Paris, 1754, 1756, 1769, 1780, 1788, in-12. Suivant son nouveau système d'orthographe, Duclos écrit *fame* pour *femme*, *cèle* pour *celle*, etc. Il retranche partout les doubles lettres, et se permet d'autres innovations contraires à l'usage et à l'autorité de l'Académie.

Le privilége de la Grammaire de Port-Royal porte la date du 26 août 1659 : la première édition parut en 1660 ; la seconde en 1664 ; la troisième en 1676.

10. *Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées* (sans nom d'auteur), *Amsterdam*, *Châtelain* (Paris), 1759, in-12, de 404 pag., plus 32 pag. pour le titre et l'avant-propos, 4 pour la table et 1 pour l'*errata*.

11. *Réflexions sur la corvée des chemins*, ou *Supplément à l'Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et la corvée*, pour servir de réponse à la critique de l'*Ami des hommes*. La *Haye* et *Paris*, *Nyon et Barrois*, 1762, in-12, de 379 pag.

Il suffit de lire le discours préliminaire des *Réflexions sur la corvée des chemins*, pour se convaincre que cet ouvrage est de l'auteur de l'*Essai sur les ponts et chaussées*.

12. *Dictionnaire de l'Académie Française*, 4e édition, *Paris*, *veuve Brunet*, 1762, 2 vol. in-fol. ; plusieurs fois réimprimé à Nîmes, Toulouse, Avignon, 2 vol. in-4°.

Duclos est de tous les académiciens de cette époque celui qui eut la plus grande part à cette édition.

Ouvrages posthumes de Duclos.

13. *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par feu M. DUCLOS de l'Académie Française, etc., *Paris*, *Buisson*, 1791, 2 vol. in-8°.

Réimprimés à *Maestricht*, 1791, 2 vol in-8° ; — *Lausanne*, 1791, 2 vol. in-8° ; — *Paris*, 1792, 2 vol. in-8°.

Traduits en allemand, par HUBER, *Berlin*, 1791—1792, grand in-8° ; et par un anonyme, *Leipsik*, 1791, 2 vol. in-8°.

14. *Voyage en Italie*, ou *Considérations sur l'Italie*, par feu M. DUCLOS, historiographe, etc., *Paris*, *Buisson*, 1791, in-8°.

Réimprimé à *Lausanne*, 1791, in-12 ; et à *Paris*, chez *Prault*, 1793, in-12. Dans cette dernière édition, le voyage de Duclos est intitulé : *Considérations sur l'Italie*. C'est le seul titre que porte le manuscrit de l'auteur, et le seul que le premier éditeur eût dû conserver.

Traduit en allemand, *Jéna*, 1792, grand in-8°.

Mémoires de Duclos, insérés dans la Collection des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

15. *Mémoire sur les Druides* (t. XIX, pag. 483).

Duclos rapporte différentes étymologies du mot Druide, et donne comme la plus naturelle celle qu'il tire des deux mots celtiques *Di*, Dieu, et *rouydd*, participe du verbe *radheim*, qui signifie *parler*, *haranguer*, *s'entretenir* : ainsi le mot *derhouydd* aurait la même signification que notre mot *théologien*. Duclos examine ensuite quelle était la hiérarchie des Druides, dont il distingue trois ordres principaux ; quels étaient leurs dogmes, leur morale, et leur discipline.

16. *Mémoire sur l'origine et les révolutions des langues Celtique et Française* (tom. XV, pag. 565).

L'auteur recherche l'origine de la langue gauloise ou celtique, qui était commune à toutes les Gaules ; il croit que les caractères dont on se servait pour l'écrire étaient ceux même qu'employaient les Grecs, et qu'ils avaient reçus des Phéniciens ; il examine les changemens qu'elle a éprouvés, sous les Romains, sous les Francs et jusqu'au temps de Charlemagne, et montre, en traitant ce sujet difficile, autant de sagacité que d'érudition.

17. *Second mémoire* sur le même sujet (tom. XVII, pag. 171).

Duclos suit les progrès que la langue française a faits depuis Charlemagne jusqu'à François Ier. Pour le talent et les recherches, ce mémoire n'est point inférieur au précédent.

18. *Mémoire sur les épreuves par le duel et par les élémens, communément appelées* jugemens de Dieu, *par nos anciens Français* (t. XV, pag. 617).

Duclos réduit à trois les principales épreuves : le serment et l'ordalie, ou l'épreuve par les élémens, le feu et l'eau. Il fait connaître en quoi consistaient ces épreuves, ce qui s'y pratiquait, et quelle idée on en doit concevoir ; il en fait voir les progrès et la fin. Ce mémoire est plein de recherches curieuses.

19. *Mémoire sur les jeux scéniques des Romains, et sur ceux qui ont précédé, en France, la naissance du poëme dramatique* (tom. XVII, pag. 206).

20. *Mémoire sur l'art de partager l'action théâtrale, et sur celui de noter la déclamation, qu'on prétend avoir été en usage chez les Romains* (tom. XXI).

Écrits de Duclos qui n'ont pas été imprimés séparément.

21. *Mémoires sur la vie de Duclos*, écrits par lui-même.
22. *Considérations critiques et historiques sur le goût.*
23. *Histoire de l'Académie Française*, 3e partie.
24. *Eloge de Fontenelle.*

Cet éloge, composé de fragmens trouvés dans le porte-feuille de Duclos, retouchés et rédigés par Condorcet, a été inséré dans les *Œuvres complètes de Duclos*, publiées en 1806, 10 vol. in-8°, et dans l'*Histoire des membres de l'Académie Française*, par d'Alembert, Paris, 1787, 6 vol. in-12. (Voy. le tom. 5, pag. 543.)

25. *La conversion de Mlle. Gautier.*
26. *Critique de l'ouvrage intitulé* : RECUEIL DE CES MESSIEURS.

Éditions des OEuvres de Duclos.

27. *Œuvres morales et galantes*, suivies du *Voyage en Italie*, avec



le portrait de l'auteur, Paris, Desessarts, 1797, 4 vol. in-8°.

On y trouve les *Considérations* et les *Mémoires sur les mœurs de ce siècle*, les *Confessions*, *Acajou*, l'*Histoire de Mad. de Luz*, et le voyage d'Italie.

28. *Œuvres diverses de* DUCLOS, *Paris*, *Desessarts*, an X-1802, 5 vol. in-8°.

29. *Œuvres complètes de Duclos*, recueillies pour la première fois, précédées d'une notice historique et littéraire (par M. AUGER), et dans lesquelles se trouvent plusieurs écrits inédits, notamment des *Mémoires sur sa vie*, etc., *Paris*, *Colnet*, 1806, 10 vol. in-8°.

30. *Morceaux choisis de Duclos*, *Paris*, 1808, 2 vol. in-8°.

Ouvrages auxquels Duclos a pris part.

31. *Les Etrennes de la Saint-Jean*, *Troyes*, veuve *Oudot*, 1742, 1750, 1757, in-12.

Le comte de Caylus composa ce livre facétieux, avec Duclos, Moncrif, Crébillon fils, La Chaussée, Sallé, d'Armenouville et l'abbé de Voisenon. (Voy. Dict. des Anonymes.)

32. *Recueil de ces Messieurs*, *Amsterdam*, *frères Westein*, 1745, in-12.

Ces *Messieurs* étaient le comte de Caylus, Duclos, Crébillon fils et autres. (Voy. la *France littéraire*, *Adelung*, et le *Dict. des Anonymes*.

La dernière pièce du *Recueil*, attribuée à Duclos, est une critique originale et piquante des opuscules qu'il contient. C'est ce qu'il y a de mieux dans ce livre médiocre, qui, comme plusieurs autres livres de cette époque, rappelle ce mot de Rivarol : « Que pouvait faire le bon sens dans un siècle malade de métaphysique, où l'on ne permettait plus au bonheur de se présenter sans preuves ? »

Ouvrages relatifs à Duclos.

33. *Eloge de Duclos*, par Alex. DE NOUAL DE LA HOUSSAYE. *Paris*, *Migneret*, 1806, in-8°. Ce discours a obtenu l'*accessit* du prix proposé par la Société des Sciences et Arts de Rennes.

Voyez aussi l'*Eloge de Duclos*, dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, année 1773, par l'abbé DE LA MARCHE, à la tête des *Confessions du comte de* ***, édition de 1776, in-8°. ; la *Notice* de M. AUGER, etc.

34. *Lettre écrite à M...* au sujet de l'*Histoire* de madame de Luz, datée d'Ivry le 18 janvier, 1741, in-12.

35. *Examen des Confessions du comte de* *** (par SOUBEIRAN DE SCOPON). *Amst.* 1742, in-12, de 96 pag.

36. *Lettre sur les Corvées* (par le marquis DE MIRABEAU), 1760, in-4°.

37. *Réponse à la Voirie* (par le même).

Les deux ouvrages de Duclos sur les *Ponts et Chaussées*, les *Corvées* et la *Voirie*, recueillis pour la première fois, et produits sous le nom de leur auteur, suffiraient seuls pour faire distinguer, entre les diverses éditions des *Œuvres de Duclos*, celle qui fait partie de la *Collection des Prosateurs français*.

VILLENAVE.

MÉMOIRES

SUR LA VIE DE DUCLOS,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

Je veux écrire les mémoires de ma vie. Ils seraient peu intéressans pour le public ; aussi n'est-ce pas au public que je les destine : mon dessein est de me rappeler quelques circonstances où je me suis trouvé, de les mettre en ordre, et de me rendre à moi-même compte de ma conduite, et d'en amuser peut-être un jour quelques amis particuliers.

Je suis né à Dinau en Bretagne, le 12 février 1704, d'une famille honnête et ancienne dans le commerce. Cette ville, située dans le meilleur air, entourée du paysage le plus agréable, est à cinq lieues sud de celle de St.-Malo, avec laquelle elle communique par le moyen de la marée, qui monte jusqu'à Dinau. Ainsi, les Dinanais sont à portée de partager, avec les Maloins, le commerce maritime. Je n'avais que deux ans et demi lorsque je perdis mon père en 1706 ; et je me le rappelle encore aujourd'hui aussi distinctement que si je le voyais. J'étais pour lui et pour ma mère un objet de cette tendresse de préférence qu'on prend ordinairement pour un enfant qui vient long-temps après ses aînés, et lorsque son père et sa mère ne sont plus dans leur jeunesse. J'avais une sœur plus âgée que moi de dix-huit ans, et un frère qui l'était de dix-sept.

Ma mère, restée veuve à quarante-un ans, avait encore de la beauté, et une fortune assez considérable pour se voir recherchée par plusieurs prétendans. Il se présenta entr'autres un vieux marquis de Boisgelin, fort peu opulent, mais qui ne doutait pas que son titre ne tournât la tête d'une bourgeoise. Celle de ma mère n'était pas si facile à tourner : elle réunissait des qualités qui vont rarement ensemble : avec un caractère singulièrement vif, une imagination brillante et gaie, elle avait un jugement prompt, juste et ferme. Voilà déjà une femme assez rare ; mais, ce qui est peut-être sans exemple, elle a eu, à cent ans passés, la tête qu'elle avait à quarante. Qui que ce soit de ceux qui l'ont connue ne me contredirait. Une telle femme n'était pas faite pour sacrifier sa liberté à une vanité ridicule. Mais un autre motif que je ne pourrais pas taire sans ingratitude, fut sa tendresse pour ses enfans. Elle déclara donc au dit marquis et autres, qu'elle avait

autant d'enfans qu'elle en pouvait élever et établir honnêtement pour leur état, et ne voulait pas leur donner un beau-père qui, avec les meilleurs sentimens, n'aurait pourtant jamais pour eux ceux d'un père. Dès ce moment, ceux qui l'avaient recherchée, renoncèrent à leurs prétentions, restèrent ses amis, et plusieurs lui ont rendu service. Mon père qui, avec un bon esprit, reconnaissait la supériorité de celui de ma mère, lui avait toujours laissé diriger les opérations de commerce. Ainsi, maîtresse de tout du vivant de son mari, devenue veuve, elle n'eut rien à changer dans son plan de conduite.

Le commerce de St.-Malo était alors dans sa plus grande activité par celui de la mer du Sud, et par la course. Tout y était négociant ou corsaire, et souvent l'un et l'autre. Au milieu des malheurs de la guerre qui désolait, accablait et ruinait la France, les armateurs malouins, et ceux qui s'y associaient, voyaient leurs entreprises réussir sur toutes les mers. Je ne rappellerai point les Duguay-Trouin, les Magon, les Loquet, les Vincent, les Porée, les Moreau, les Lefer et tant d'autres. La liste en serait trop longue, et je ne suis pas ici historiographe, mais un petit particulier qui écrit ses souvenirs. On sait du moins que par le courage, l'habileté et l'opulence, jamais St.-Malo ne fut dans un état plus brillant. On sait encore les sommes prodigieuses que cette ville fournit pour subvenir aux pertes que la France faisait partout ailleurs. Ce sont de ces services qu'un gouvernement, je ne dis pas reconnaissant, ce serait trop prétendre, mais éclairé et prévoyant, ne devrait jamais oublier pour en obtenir un jour de pareils.

Ma mère prit, dans les armemens, quelques intérêts qui ajoutèrent à sa fortune, déjà honnête, du moins pour ces temps-là en province, et dans une ville du troisième ou du quatrième ordre; car on n'en doit pas juger par les idées de Paris, ni même des idées de Paris au commencement du siècle, par celles d'aujourd'hui. Le système de Law a totalement, à cet égard, dépravé les imaginations. La révolution subite qui se fit dans les fortunes, fut pareille dans les têtes. Le déluge de billets de banque, dont Paris fut inondé, et qu'on se procurait par toutes sortes de moyens, excita, dans tous les esprits, le désir de participer à ces richesses de fiction. C'était une frénésie. La contagion gagna les provinces. On accourait de toutes parts à Paris, et l'on estime à quatorze cent mille âmes ce qui s'y trouva en 1719 et 20. La chute du système fut aussi rapide que l'avait été son élévation. Mais la cupidité ne disparut pas, et subsiste encore. Avant ce temps, qu'on peut nommer fabuleux, les particuliers n'espéraient de fortune que du travail et de l'économie. Un bon bourgeois de Paris, avec

cent mille livres de biens-fonds, passait pour être à son aise, et, sans renoncer absolument à augmenter sa fortune, en était satisfait. Aujourd'hui, personne ne met de bornes à ses désirs. On a tant vu de gens devenus subitement riches ou pauvres, qu'on croit avoir tout à espérer ou à craindre, et souvent avec raison, par les révolutions fréquentes qu'on voit dans les finances de l'État. Un autre malheur du système fut le luxe et la corruption des mœurs qui en est la suite. Je l'ai vu croître au point, qu'il a été porté plus loin depuis la régence, qu'il ne l'avait été depuis la renaissance des arts jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, surtout chez les particuliers. Aussi ai-je vu s'étendre la misère, qui marche toujours d'un pas égal avec le luxe. Si les gens morts il y a soixante ans revenaient, ils ne reconnaîtraient pas Paris à l'égard de la table, des habits, des meubles et des équipages. Il n'y avait, par exemple, des cuisiniers que dans les maisons de la première classe. Plus de la moitié de la magistrature ne se servait que de cuisinières. Il y a trente ans qu'on n'aurait pas vu à pied, dans les rues, un homme vêtu de velours; et M. de Caumartin, conseiller d'État, mort en 1720, a été le premier homme de robe qui en ait porté. Je me rappelle, au sujet de la modestie de la haute magistrature d'autrefois, que le président à mortier de Nesmont fut le premier qui fit mettre sur sa porte le marbre d'hôtel. Quand la plus haute magistrature était modeste, la finance n'aurait osé être insolente. Les financiers les plus riches jouissaient sourdement de leur opulence. J'en ai encore vu qui avaient un carrosse simple et doublé de drap brun ou olive, tel que Serrefort le recommande à madame Patin dans la comédie du *Chevalier à la mode;* car les comédies et les romans déposent des mœurs du temps, sans que les auteurs en aient eu le dessein. Tous les genres de luxe ne dépendaient pas autrefois uniquement de l'opulence. Il y en avait dont l'état des personnes décidait. Si j'ai vu des distinctions personnelles quant au luxe, j'en ai vu encore dans la manière de paraître en public. Par exemple, on ne voyait dans les premières loges de l'Opéra et de la Comédie, que des personnes de qualité, et dans les balcons que des seigneurs français ou étrangers. Je ne parle point des petites loges, dont l'origine est assez singulière; la voici: Les seuls fils et filles de France ont le droit de faire mettre un tapis au devant de leurs loges, c'est-à-dire lorsque le roi n'y est pas; car alors la famille est à sa suite. S. A. R. duchesse d'Orléans, femme du régent, n'étant que petite-fille de France, n'avait pas le droit du tapis; c'est pourquoi elle allait dans la loge de Madame, veuve de Monsieur, frère de Louis XIV, et fils de France. Mais Madame n'allant pas au spectacle tous les jours où

la duchesse d'Orléans voulait y aller, celle-ci prit le parti de louer une petite loge où, gardant une espèce d'*incognito*, l'étiquette du tapis était évitée.

Les princesses du sang suivirent cet exemple. Aujourd'hui chacun a pour son argent tout ce qui lui plaît, places, équipages, etc. Il est sûr que les carrosses sont doublés depuis trente ans. Les valets ne se sont pas moins multipliés. Quantité de services, de fonctions jadis réservées aux femmes, sont exercées par des hommes, ce qui enlève à la campagne la plus belle jeunesse, augmente dans la ville le nombre des fainéans et des catins que la misère livre à la débauche. Si Henri III disait de Paris: *Capo troppo grosso*, que dirait-il aujourd'hui, que cette capitale est le vampire du royaume?

Je m'aperçois que, ne m'étant proposé que d'écrire mes mémoires, j'y joins beaucoup d'autres souvenirs. Je pourrais donc bien, si je n'y prends garde, faire une suite des *Considérations*, où je suis naturellement porté. A la bonne heure! il en arrivera ce qui pourra; je ne m'en contraindrai point. Je reviens cependant à ce qui me regarde. J'avais déjà six ans lorsqu'il fallut penser à me donner ce qu'on appelle de l'éducation. Elle n'est pas précoce en province; d'ailleurs, paraissant destiné au commerce par l'état de ma famille, il suffisait de m'apprendre à lire et à écrire, sauf à me faire ensuite faire d'autres études, suivant les circonstances.

Mon frère très-aîné avait fini ses classes. Comme il avait passé ses dernières vacances dans une de ces abbayes de génovéfins, où trois ou quatre religieux forment toute la communauté, et vivent à peu près comme des gentilshommes de château, cette vie lui parut assez douce, et il résolut d'entrer dans la congrégation. Tel est communément le principe des vocations. Se fait-il une mission dans une ville, tous les enfans font des processions. Y vient-il un régiment, ils font l'exercice. Pour moi, élevé dans Paris, où tout inspire la vocation pour le plaisir, j'ai été long-temps sans en éprouver d'autre. Mais n'anticipons point.

Ma mère voulut d'abord s'opposer au parti que mon frère voulait prendre. Il fallut enfin y consentir; et, pour lui procurer quelque douceur dans son état, elle lui assura une pension viagère. Dans la même année 1709, ma sœur fut mariée à Rennes, avec un secrétaire du roi, nommé Pellenec, dont elle a eu onze enfans, dont trois garçons qui sont morts à la mer, quand ils commençaient à s'avancer dans le service de la compagnie des Indes. Des huit autres enfans, qui étaient des filles, cinq sont mortes en bas âge, et l'aînée à la veille d'être mariée. Les deux cadettes l'ont été. L'une a épousé La Soualaye, gentilhomme

breton, retiré du service avec la croix de Saint-Louis. Ils n'ont point d'enfans. L'autre avait épousé un conseiller au parlement, nommé de Careil, assez mauvais sujet. Elle en avait eu un enfant mort en bas âge. La mère le suivit de près, en 1768; et son mari ne lui survécut que d'un an, et c'est ce qu'il a fait de mieux en toute sa vie, puisqu'il était du bailliage d'Aiguillon.

Après ce petit détail de ma famille, je reviens à moi. Ma sœur obtint de ma mère de m'envoyer à Rennes, où je serais, disait-on, mieux élevé qu'à Dinan. Ce motif suffisait pour y déterminer ma mère, qui m'aimait tendrement, mais sans faiblesse, et à qui l'on disait que j'annonçais beaucoup d'esprit, et des dispositions qu'il fallait cultiver. L'opinion qu'on avait de moi, n'était fondée que sur une vivacité extrême, et une mémoire singulière. A l'égard de la vivacité, il n'y a rien qui n'y paraisse encore. On sait au surplus ce que deviennent souvent ces petits prodiges de l'enfance, et le public a été depuis à portée de me juger. Il est sûr que les affaires de ma mère, ses fréquens voyages à St.-Malo pour son commerce, ne lui permettaient pas de veiller elle-même à mon éducation. Le dépôt des prisonniers anglais faits par nos corsaires, était alors à Dinan. Les soldats et les matelots étaient renfermés au château; mais les officiers avaient la ville pour prison. Plusieurs d'entre eux, très-estimables, méritaient toutes sortes d'égards, étaient reçus partout, et rendaient leur société agréable. Un chevalier Hamilton, officier de la reine Anne, m'avait pris dans une singulière affection. Il m'emportait souvent dans ses bras, et se promenait ainsi sur la place, où ma mère pouvait me voir de ses fenêtres. Cependant comme la maison où demeurait le chevalier Hamilton, était sur la même place, il m'emporta un jour chez lui, et me fit boire un peu de punch qui ne me déplut pas. Ma mère s'en aperçut le soir, et, ne jugeant pas que ce régime me convînt, elle en témoigna son mécontentement au chevalier, et ne lui permit plus de m'emmener. Mais un petit garçon très-éveillé, tel que je l'étais, était si difficile à retenir, dans une petite ville où les enfans courent hors de la maison dès qu'ils peuvent marcher, que ma mère prit le parti de m'envoyer à Rennes, où ceux d'un état honnête ont moins de liberté.

Me voilà donc chez ma sœur, où je devais recevoir une si bonne éducation. Son premier soin fut de me faire habiller plus élégamment que les enfans ne l'étaient à Dinan, pour me mener avec elle dans ses visites. Quoiqu'elle fût jeune, un petit frère de six ans qu'on présente est un certificat de plus de la jeunesse de la sœur. On continua à me faire lire et à me former à l'écriture. Cependant, comme je pouvais être dans la suite destiné à autre chose que le commerce, on crut devoir me faire apprendre

le latin ; et vers huit à neuf ans on me donna un rudiment, avec une manière de précepteur qui, en montrant le latin, achevait d'en apprendre lui-même autant qu'il lui en fallait pour être prêtre. Il y avait alors à Rennes une quantité de fils de paysans qui, préférant avec plus de raison pour eux, que d'avantage pour l'État, le métier de prêtre à celui de laboureur, venaient tous les jours d'une demi-lieue et plus au collége, avec un morceau de pain dans leur poche pour leur dîner, et retournaient le soir chez eux l'hiver comme l'été, et quelque temps qu'il fît. Quand ils avaient fini leurs humanités, les plus instruits d'entre eux, pour s'exempter de retourner journellement chez leurs pères, et les décharger aussi d'un inutile à leurs travaux, cherchaient à se placer dans quelque maison où l'on voulût leur donner un enfant à préparer aux études. Avec un habit noir on en faisait une ébauche d'abbé qui, en conduisant son marmot, faisait sa philosophie ou sa théologie. Ce fut un de ces docteurs qu'on chargea d'en faire un autre de moi, si cela se pouvait.

Ma mère, voyant la route qu'on me faisait prendre, crut que je la suivrais encore mieux à Paris qu'en province. La paix venait de terminer la guerre avec les Anglais, et lorsqu'elle est faite avec eux, c'est pour les marins bretons comme si elle l'était avec l'univers. Le commerce de la mer du Sud allait cesser, ainsi que la course ; on pensa donc à me disposer à tout autre parti, sans déterminer précisément à quoi ; mais à me faire, en attendant, faire mes études. Horace dit, en parlant du soin que son père prit de l'éducation de ce fils : *Ausus Romam portare docendum.* Ma mère eut la même audace ; car je suis le premier bourgeois de Dinan, et jusqu'ici le seul, élevé à Paris dès l'enfance ; quoiqu'il y en eût alors quelques uns à qui leur fortune le permettait. Une certaine noblesse du canton trouvait presque insolent qu'une simple commerçante *osât*, pour me servir du terme d'Horace, donner à son fils une forme d'éducation qui ne convenait qu'à des gentilshommes, dussent-ils en profiter ou non. On m'envoie donc à Paris, en 1713, par le coche, et à la garde du cocher, comme un paquet à remettre à son adresse.

Puisque je n'écris mes mémoires que pour m'amuser, et que j'ai déjà fait quelques digressions sur les mœurs des différens temps, en voici encore une, et ce ne sera peut-être pas la dernière. Dans ce temps-là, et même plus tard, les gens les plus aisés, d'état assez considérable (et j'en pourrais citer qui tiennent un rang à la cour), ne voyageaient guère que par les voitures publiques. Louis XIV avait fait presque tous ses voyages à l'armée et ses campagnes à cheval, et ne se servait de carrosses, qui n'étaient que des coches à mantelets, que lorsqu'il y menait des

femmes. Ce fut ainsi qu'il visita ses nouvelles conquêtes en 1670, emmenant avec lui, dans le même carrosse, la reine; Madame, femme de Monsieur, frère unique du roi; madame de La Vallière, maîtresse déjà répudiée *in petto*, et la marquise de Montespan, favorite avouée. Aussi le peuple de la ville et des campagnes courait-il au devant, pour voir, disait-il, les trois reines.

Le roi Stanislas disait un jour qu'il avait voyagé en France, dans sa jeunesse, d'une manière agréable et peu coûteuse. On trouvait, en arrivant à l'auberge, son dîner et son souper prêts; cela s'appelait, je crois, ajoutait-il, le messager. Il était alors, il est vrai, bien éloigné de penser qu'il dût, peu d'années après, monter sur le trône; mais enfin c'était un palatin; et quel serait aujourd'hui le jeune seigneur qui oserait voyager ainsi, quand on voit des officiers très-subalternes joindre leurs régimens en chaise de poste? La première qui ait été faite en France, le fut pour le ministre Louvois, qui était obligé de suivre le roi à l'armée, et ne devait pas être bon cavalier, ni quitter son portefeuille et ses papiers. Le maréchal de Brancas m'a dit qu'ayant été attaqué de la petite vérole à l'armée, on le transporta dans la ville la plus proche du camp, dans la chaise de Monseigneur, fils de Louis XIV, la seule qu'il y eût à l'armée.

Il me semble que, si j'étais un fat, me voilà assez bien justifié d'être arrivé à Paris par le coche; mais j'avoue que c'était la voiture qui convenait à mon état. Quoique le cocher fût mon principal Mentor, on m'avait recommandé à des femmes de la connaissance de ma famille, et qui allaient aussi à Paris. Un petit garçon vif, et parlant à tort et à travers, les amusait assez pour qu'elles prissent de moi le plus grand soin; et un vieux prêtre de notre voiture me trouvait déjà tant d'esprit, et en avait tant lui-même, qu'il prétendait que je serais un jour docteur de Sorbonne. Il aurait depuis bien rabattu de ses espérances. A mon arrivée à Paris, un ami de mon beau-frère, gentilhomme du prince de Conti, devait venir me recevoir. Mais n'ayant pas apparemment bien calculé le temps du voyage, il ne vint que le lendemain. Cependant chacun, supposant qu'on allait venir me prendre, comme je l'avais dit en route, était parti pour se rendre où on l'attendait, de sorte que je restais dans le bureau, rue de la Harpe, à la Rose rouge, avec les autres paquets, mais sans adresse sur le dos pour être porté à ma destination. Cela m'inquiétait fort peu. Tous les objets étaient nouveaux pour moi, et, naturellement gai, je me trouvais bien partout. Le cocher n'était pas de même, attendu qu'il était plus sensé, et que je lui étais confié. Voyant approcher l'heure où le bureau

devait se fermer, il alla dans le quartier, chez un marchand à qui il portait souvent des paquets, et le pria de se charger de moi pour une nuit. Il y consentit, et sa femme vint avec le cocher au bureau, d'où elle m'emmena chez elle, très-près de là, dans la même rue. Ces honnêtes bourgeois paraissaient à leur aise, autant que je puis m'en souvenir. Ils n'avaient point d'enfans; mais ayant eu un fils qui était mort depuis deux ans, et qui, s'il eût vécu, eût été à peu près de mon âge, cela lui fit croire que je lui ressemblais, et ils me firent mille caresses.

La servante apporta le souper, où je montrai beaucoup d'appétit, et l'on me mit ensuite dans un petit lit bien propre, où je dormis comme on dort à l'âge que j'avais, et comme je ne dors plus. Le lendemain la matinée se passa sans que personne vînt me réclamer. Le cocher était le seul qui s'en inquiétait. Je ne m'en embarrassais nullement, et mes bonnes gens ne paraissaient point ennuyées de me garder. Je les amusais apparemment par du bruit et ma confiance en eux. S'ils trouvaient encore que je ressemblais à leur fils, il fallait qu'il fût un petit étourdi. Je déjeûnai et dînai toujours à bon compte. Vers cinq heures parut enfin cet ami de mon beau-frère qui devait me recevoir. Il remercia mes hôtes, qui ne voulurent rien accepter pour mon gîte, et m'auraient volontiers gardé plus long-temps, me fit monter en carrosse avec lui, me conduisit tout de suite, rue de Charonne, à la pension où l'on m'attendait, et m'y laissa.

Cette pension, très-célèbre autrefois, mérite que j'en parle. Le marquis de Dangeau (1), à qui Boileau a dédié sa cinquième

(1) Philippe de Coureillon, marquis de Dangeau, naquit en 1638. Les agrémens de son esprit et de sa figure l'avancèrent à la cour de Louis XIV, et son goût déclaré pour les lettres lui valut une place dans l'Académie Française et dans celle des Sciences. Il mourut à Paris, en 1720, à quatre-vingt-deux ans, conseiller d'état d'épée, chevalier des ordres du roi, grand-maître des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St.-Lazare de Jérusalem. Quand il fut revêtu de cette dernière dignité, il apporta plus d'attention au choix des chevaliers, et renouvela l'ancienne pompe de leur réception; ce que le public, toujours malin, ridiculisa. Mais, ce qui fut à l'abri de tout ridicule, c'est qu'il procura, par ses soins, la fondation de plus de vingt-cinq commanderies, et qu'il employa les revenus de la grande maîtrise à faire élever en commun douze jeunes gentilshommes de la meilleure noblesse du royaume. L'envie alors lui pardonna son élévation. A la cour, dit Fontenelle, où l'on ne croit guère à la probité et à la vertu, il eut toujours une réputation nette et entière. Ses discours, ses manières, tout se sentait en lui d'une politesse qui était encore moins celle d'un homme du grand monde que d'un homme officieux et bienfaisant: on aurait dû lui passer, en faveur de l'honnêteté de ses manières, la manie de vouloir être un très-grand seigneur. Madame de Montespan, qui ne le croyait pas fait pour jouer ce rôle, disait malignement de lui qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer

satire, forma cet établissement. Comme il était grand-maître de l'ordre de St.-Lazare, il se chargea généreusement de l'entretien et de l'éducation de vingt jeunes gentilshommes, qu'il fit chevaliers de cet ordre, et les rassembla dans une maison de la rue de Charonne, en bon air, avec un jardin, mur mitoyen du couvent de Bon-Secours. Il y établit un principal instituteur qui choisissait les autres, ce qui n'empêchait pas le marquis et l'abbé de Dangeau (1), son frère, de venir de temps en temps inspecter la manutention et l'ordre de la maison. Les enfans qu'il y plaçait, étant trop jeunes pour les armes et l'équitation,

et de s'en moquer. Il avait épousé en premières noces Françoise Morin, sœur de la maréchale d'Estrées, et en secondes la comtesse de Lewestein de la maison palatine, mais d'une branche peu opulente. Ce fut le cardinal de Furstemberg, oncle de la demoiselle, qui fit ce dernier mariage. On a du marquis de Dangeau des mémoires manuscrits, dans lesquels Voltaire, Hénault, La Beaumelle ont puisé plusieurs anecdotes curieuses. Il y en a beaucoup de hasardées. Ce n'était pas toujours Dangeau qui rédigeait ces mémoires. « C'était, dit Voltaire, un vieux valet de chambre imbécile, qui se mêlait » de faire à tort et à travers des gazettes manuscrites de toutes les sottises » qu'il entendait dans les anti-chambres. » En réduisant cette phrase un peu tranchante, il reste qu'on doit se tenir en garde en lisant les mémoires qui portent le nom de Dangeau. On a encore de lui un petit ouvrage manuscrit, dans lequel il peint Louis XIV, tel qu'il était au milieu de sa cour.

DICT. HIST.

(1) Louis Courcillon de Dangeau, membre de l'Académie Française, abbé de Fontaine-Daniel et de Clermont, naquit à Paris en 1643, et y mourut en 1723, à quatre-vingts ans. Peu de gens de condition ont aimé les lettres autant que lui. Il imagina plusieurs nouvelles méthodes pour apprendre l'histoire, le blason, la géographie, etc. Il possédait presque toutes les langues; mais ses vertus étaient bien au-dessus de son savoir. « Plein d'humanité pour les malheureux, dit d'Alembert, il prodiguait, avec une for» tune médiocre, ses secours à l'indigence, et joignait à ses bienfaits le » bienfait plus rare de les cacher; il avait cette sage économie sans laquelle » il n'y a pas de générosité, et qui, ne dissipant jamais pour pouvoir donner » sans cesse, sait toujours donner à propos. Son cœur était fait pour l'ami» tié, et, par cette raison, n'accordait pas aisément la sienne; mais, quand » on l'avait obtenue, c'était pour toujours. S'il avait quelques défauts, c'était » peut-être trop d'indulgence pour les fautes et pour la faiblesse des hommes, » défaut qui, par sa rareté, est presque une vertu, et que bien peu de per» sonnes ont à se reprocher, même à l'égard de leurs amis. Il possédait au » suprême degré cette connaissance du monde et des hommes, que ni les » livres, ni l'esprit même ne donnent au philosophe, lorsqu'il a négligé de » vivre avec ses semblables. Jouissant de l'estime et de la confiance de ce » qu'il y avait de grand dans le royaume, personne n'était de meilleur con» seil que lui dans les affaires importantes. Il gardait inviolablement le secret » des autres et le sien. Cependant son âme noble, délicate et honnête, igno» rait la dissimulation, et sa prudence était trop éclairée pour ressembler à » la finesse. Doux et facile dans la société, mais préférant la vérité en tout, » il ne disputait jamais que lorsqu'il fallait la défendre; aussi le vif intérêt

la base des exercices était la lecture, l'écriture, le latin, l'histoire, la géographie et la danse. On imagine bien que la sublime science du blason n'était pas oubliée dans une éducation destinée à des gentilshommes, dont chacun l'aurait inventée, si elle ne l'était pas. C'était aussi, avec la grammaire, ce que l'abbé de Dangeau affectionnait le plus. Il a été un très-bon académicien, un fort grammairien, et a porté, dans cette partie, beaucoup de sagacité. Lui et son frère étaient véritablement des gens de lettres. J'en parle, comme je le dois, dans l'Histoire de l'Académie. Quoique la maison que le marquis de Dangeau avait établie, fût originairement et particulièrement destinée à ses élèves chevaliers, il avait permis qu'on y admît d'autres enfans, dont les parens payaient la pension, ne fût-ce que pour exciter l'émulation commune. Il y avait, par exemple, le chevalier d'Aidie, pensionnaire du marquis; et l'abbé d'Aidie, frère du chevalier, y était aux frais de sa famille. J'y avais sur ce pied-là deux parens, ce qui avait donné l'idée de m'y faire élever. Cependant presque tous, chevaliers et autres, étaient enfans de condition, depuis l'âge de sept à huit ans jusqu'à quinze ou seize, qu'ils passaient à l'académie, ou entraient au service. Ils pouvaient donc, avant leur sortie, être au moins aussi instruits de ce qu'on enseigne dans les colléges, que si on les y eût mis. N'ayant pas la même destination que la plupart de mes camarades d'études, tout jeune, ou même tout enfant que j'étais, je sentis bientôt que je ne pouvais me distinguer des petits comtes ou marquis (car il y en avait plusieurs qu'on ne nommait pas autrement) que par quelque supériorité sur eux à d'autres égards. Nous étions distribués en trois classes; et chacun était dans celle dont il pouvait recevoir les leçons. Je fus mis d'abord dans la dernière, où l'on parlait de l'alphabet, et dont les docteurs commençaient le rudiment latin. J'en étais déjà là, et je fis assez de progrès pour qu'on me fît passer en peu de temps à la seconde classe. Mes petits succès me donnèrent de l'émulation. Depuis je n'oubliai rien pour éclipser mes compagnons d'étude dans les deux premières classes, et j'y parvins.

Quelque opinion que des enfans aient prise de leur noblesse dans leurs masures ou leurs châteaux, les qualités personnelles, les dons sensibles de la nature, tels que la force du corps et les talens de l'esprit, ne perdent point leurs droits à leurs yeux.

» qu'il montrait alors pour elle, avait, aux yeux du grand nombre, un air » d'opiniâtreté, qu'elle est bien moins sujette à trouver parmi les hommes, » qu'une froide et coupable indifférence. »

On a de l'abbé de Dangeau des Réflexions sur toutes les parties de la Grammaire, 1685, *in*-12, et d'autres ouvrages utiles. Dict. hist.

Dans un collége, république d'enfans, le petit bourgeois vigoureux réprime le petit seigneur avantageux et faible ; et celui qui prime dans sa classe, jouit d'une considération marquée de la part de ses camarades. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi dans les couvens. L'éducation qu'on y donne aux filles n'a rien qui puisse élever assez l'amour-propre, pour que celles d'une naissance commune puissent aspirer à se procurer une distinction de mérite personnel qui les fasse considérer de leurs compagnes d'une naissance illustre ; puisque des religieuses mêmes qui, le jour de leur profession, ont été couvertes du drap mortuaire, se prévalent encore de leur noblesse.

N'ayant rien de mieux à faire pour me distinguer de la plupart de mes camarades, que de profiter des leçons qu'on nous donnait, je m'appliquai aux différentes études de la pension. J'y demeurai cinq ans, après quoi on me mit au collége d'Harcourt. J'aurais pu entrer tout de suite en philosophie, attendu que j'étais assez instruit de tout ce qu'on enseigne dans les classes d'humanités. Cependant on ne me plaça qu'en seconde. Mais j'y fus toujours si supérieur aux autres écoliers, que je fus constamment le premier, et il en fut ainsi en rhétorique, où j'eus tous les prix. Ces petits honneurs sont peut-être les plaisirs les plus vifs qu'on ait dans la vie. Je sens, en écrivant ces bagatelles, que je me rappelle avec satisfaction ce temps de ma vieille enfance. Mon seul rival en rhétorique était le marquis de Beauveau (1). Notre émulation nous inspira une estime réciproque, et fit naître notre amitié au sortir du collége. J'ai connu peu d'hommes de sa naissance qui eussent autant d'esprit, de littérature et d'élévation d'âme, avec un peu de romanesque dans l'esprit, défaut ou qualité qui contribue à former les hommes illustres et rares. Il était en passe de venir à la tête de nos armées, s'il eût eu un courage moins bouillant. Il était déjà ma-

(1) Louis-Charles-Antoine, marquis de Beauveau, né en 1710, d'une famille ancienne et illustre, fut d'abord capitaine au régiment de Lambesc cavalerie, et ensuite mestre de camp du régiment de cavalerie de la reine ; il se distingua au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. La guerre s'étant rallumée, il commanda le régiment à la prise de Prague, et rentra en France avec l'armée. Il fut fait maréchal de camp. Employé à l'armée de Flandres, il fut blessé mortellement au siége d'Ypres. Son extrême valeur, ses talens et sa passion pour la guerre le faisaient compter parmi ce petit nombre de généraux, que le vrai militaire désigne pour le commandement des armées. Il n'était pas moins propre aux négociations, et il rendit de grands services quand il fut envoyé par la cour de France, en partie pour diriger les démarches de l'empereur Charles VII. Il avait et méritait des amis, cultivait les lettres, et était fort au-dessus des petitesses importantes des cours et de la frivolité du siècle. Dict. hist.

réchal de camp, lorsqu'à l'attaque du chemin couvert de la ville d'Ypres, en 1744, il se mit à la tête des grenadiers, et reçut un coup de fusil au travers du corps, dont il mourut peu d'heures après. Des soldats ayant voulu l'emporter : Mes enfans, leur dit-il, laissez-moi; j'ai fait mon devoir; continuez de faire le vôtre. Je rends à sa mémoire ce que l'État aurait rendu plus amplement à sa personne, s'il avait vécu plus long-temps.

A peine étais-je au collége, que le malheureux système de Law commença par enivrer les têtes d'un fol espoir d'opulence, et finit bientôt par bouleverser toutes les fortunes. Le dénoûment de cette pièce fut d'avoir enrichi des fripons, grands ou petits; ruiné la moyenne classe, la plus honnête et la plus utile de toutes; confondu les conditions; corrompu les mœurs, et altéré le caractère national. J'étais trop jeune pour sentir cette révolution; mais la fortune de ma mère en fut, sinon absolument renversée, du moins très-altérée. Les commerçans ne peuvent vaquer à la fois à leurs entreprises et à l'administration des biens de campagne. Ma mère venait de se défaire de ceux-ci, et de quelques maisons, pour en appliquer l'argent au commerce. Cependant la plus grande partie du prix de ces aliénations n'étant pas encore payée, fut remboursée en billets de banque qui devinrent, comme il arrive et arrivera toujours aux effets royaux, des feuilles de chêne.

Le paysan et le bas peuple, en France, sont toujours à peu près dans la misère; ainsi les banqueroutes subites ou graduelles tombent, et ne peuvent tomber que sur les citoyens qui étaient assez dans l'aisance pour placer leurs fonds sur le roi; mais c'est aussi, en dernière analyse, de la campagne, de la culture que sortent les ruisseaux qui forment le fleuve d'opulence où puisent le roi, les grands et le peuple des villes. Dans les secousses des finances d'un État, les rentiers sont les premières victimes. Les grands s'en ressentent peu, et quelquefois y gagnent, en se libérant de leurs dettes à peu de frais. Dans le temps de la crise, plus ou moins longue, les artisans des villes, et surtout ceux du luxe, éprouvent de la détresse, parce que les gens aisés qui les employaient, ne l'étant plus, se restreignent, et ne les occupent plus, ou les occupent moins. La souffrance gagne toutes les classes des citoyens par une espèce d'ondulation, jusqu'à ce que l'État ait repris un peu de consistance. Les choses reprennent ensuite le même train, et préparent une nouvelle révolution qui arrive en France, où tout s'oublie, tous les quarante ans. Nous touchons actuellement à une de ces crises d'État. Celle du système fut terrible pour beaucoup de familles, et la mienne fut de ce nombre. Quelque dérangement que ma

mère eût éprouvé, elle ne changea rien à ce qu'elle avait commencé pour moi, et voulut que mon éducation s'achevât à Paris. Peut-être ne m'y eût-elle pas envoyé, si le système fût arrivé avant qu'elle y eût pensé, et je ne sais si c'eût été pour moi un bien ou un mal, ou si j'en aurais été plus ou moins heureux; mais j'aurais vraisemblablement été d'une autre profession que celle où j'ai été engagé. Quoi qu'il en soit, cette première éducation, qu'on va chercher dans la capitale, se trouve en province comme à Paris, et peut-être avec des inconvéniens de moins pour les mœurs. Partout on enseigne, et avec d'aussi mauvaises méthodes, le latin, le grec et la philosophie scolastique. Cela est un peu changé, et j'avoue que les réformes, à cet égard, ont commencé dans la capitale; mais dans le temps dont je parle, tout était pareil. Le proviseur d'Harcourt, où j'étais, était le fameux Dagoumer, le plus terrible argumentateur de l'université, et qui donnait le ton aux écoles. C'est lui que Lesage a peint dans Gilblas, sous le nom du licencié Guyomar. Les leçons de philosophie, dans les écoles, valent aujourd'hui beaucoup mieux qu'il y a trente ou quarante ans. Eh! combien n'y aurait-il pas de réformes à faire dans les autres études! Faut-il six ou sept années pour apprendre du latin et les élémens du grec? Deux ans au plus, et de meilleures méthodes, suffiraient pour cet objet. Faut-il qu'il y ait à Paris douze colléges de plein exercice pour la même routine, et qu'il n'y en ait aucun de ceux-là pour les langues vivantes, et d'autres connaissances applicables aux différentes destinations des élèves? Je m'aperçois que je fais ici le réformateur, et je vais passer à un temps où j'aurais eu moi-même grand besoin de réforme.

Tant que j'avais été dans les humanités, l'étude avait été mon plus grand plaisir. Je ne me bornais pas à celle qui m'était prescrite; ma facilité me laissait du temps de reste; et je l'employais à dévorer les livres que je pouvais me procurer. Je continuai de lire des poëtes, des historiens, des moralistes et les philosophes non scolastiques; car les catégories, les universaux, les degrés métaphysiques, et le jargon de l'école, s'accordaient peu avec mon goût pour la littérature. Ce ne fut pourtant pas là le plus grand écueil pour la philosophie, et surtout pour la mienne. J'étais déjà dans l'âge où la plus vive passion d'un jeune homme se développe avec impétuosité, pour peu qu'on lui donne d'essor.

Jusqu'à la dernière année du collége, j'avais eu peu de liberté. J'en eus alors davantage. Voyons l'usage que j'en fis. Des jeunes gens rassemblés, quelque surveillés qu'ils soient, acquièrent bientôt ensemble la théorie du vice, et un de mes camarades, un peu plus âgé que moi, m'en facilita la pratique, en me menant chez des

filles. J'étais donc déjà assez libertin quand ma mère me fit revenir en Bretagne, à la fin de mes classes, pour voir quelle serait ma vocation. Je n'en avais point alors d'autre que de retourner à Paris, dans le dessein d'y continuer de vivre comme j'avais commencé depuis quelques mois. Je n'en fis pas confidence à ma mère, sachant qu'elle ne penserait pas comme moi. Ainsi le moyen dont je me servis fut le désir de faire mon droit, d'être reçu avocat, et d'en embrasser la profession, pour laquelle on croyait me voir du talent. J'ai oublié de marquer qu'en 1718, peu de temps avant la décadence de sa fortune, ma mère était venue à Paris dans le dessein de voir par elle-même quel fruit je retirais de l'éducation qu'elle me procurait. Elle avait été si contente de ce qu'on lui dit de mes dispositions et de mes progrès, que cela avait fort contribué à la faire persister à me laisser à Paris, malgré les pertes que lui causa le système. Ce fut la même opinion, que je pourrais, par les talens qu'elle me supposait, et que j'avais peut-être, réussir dans la capitale, qui la fit consentir à m'y renvoyer faire mon droit. Je ne portais pas, comme elle, mes vues dans l'avenir. Il me suffisait pour le présent de retourner à Paris, et m'y voilà avec une pension modique, mais exactement suffisante, si je n'eusse été occupé que de mes devoirs. C'était ce qui me touchait le moins. Je pris cependant ma première inscription aux écoles; mais, au lieu de les suivre, j'appliquai au maître d'armes ce qui était destiné à l'agrégé. Il est vrai que la plupart de mes camarades d'études n'en faisaient pas plus que moi. Aussi dirai-je en passant que le cours du droit se fait encore plus mal que tous les autres, quoique les professeurs et les agrégés soient très-habiles et choisis au concours. Mais il y a certains abus de tradition qu'on ne corrigerait aux écoles du droit et ailleurs, que par une réforme dans le plan de toutes les études.

Voyons un peu, pendant les années destinées au droit, quels étaient mes docteurs : de jeunes libertins aux écoles; et dans les salles d'armes quelque chose de pis. Autrefois la fureur des duels avait mis à la mode ces salles d'escrime, où se rendaient les jeunes gens de la première qualité. Mais depuis que la juste sévérité de Louis XIV a éteint cette frénésie, une pareille jeunesse fait tous ses exercices à l'académie; de sorte qu'on ne trouve guère chez les maîtres d'armes que des jeunes gens de famille honnête, et d'autres dont il serait difficile de dire l'état ou la destination. Parmi les premiers je nommerai de Gènes, qui, dans la suite, a été la meilleure plume des avocats. Nous nous sommes retrouvés bien des années après; et, en parlant de nos anciens camarades, il s'en trouva quelques uns qui n'avaient pas eu une fin aussi honnête que nous.

Presque tous ceux qui se sont perdus par leur faute, en accusent la fortune ; pour moi, si la fortune était quelque chose, je n'aurais qu'à la remercier. Il semble que la Providence m'ait conduit par la main, non pas aux postes où je ne prétendais ni ne devais prétendre, mais à travers les précipices de mon état, et quelquefois des bourbiers ; me soulevant pour m'empêcher d'enfoncer le pied trop avant ; me tenant par fois suspendu sur le précipice, et ne m'y laissant jamais tomber.

Je ne me rappelle pas aujourd'hui, sans frémir, les suites que mes nouvelles liaisons pouvaient avoir. Je me trouvai, par exemple, acteur dans une bagarre qui arriva au pont St.-Michel. Des archers avaient mis la main sur un homme arrêté pour dettes, et qui se débattait en criant au secours. Des jeunes gens, que j'avais vu dans les salles d'armes, se proposèrent de l'enlever aux archers. Je m'y joignis. Nous voilà l'épée à la main. D'autres étourdis en firent autant. La populace barrant les archers, nous leur arrachâmes leur proie, que nous laissâmes échapper par la rue de la Harpe. Pour peu que la résistance eût été longue, la garde du Palais et du Châtelet serait survenue, nous aurait tous enveloppés, et les libérateurs auraient très-bien pu tenir compagnie à leur protégé. Quand j'eus bien savouré l'horreur de cette belle équipée, je ne laissai pas de faire réflexion, que si j'eusse été mis en prison, je n'étais connu que de fous, peut-être aussi dénués d'appui que moi, qui ne pouvais alors réclamer aucun homme sage ou puissant.

Puisque je me rends si bien justice sur mes sottises, je dois me souvenir que des sentimens d'honneur m'ont préservé d'écueils où beaucoup d'autres auraient échoué. J'eus dans ce temps-là occasion de connaître un très-mauvais sujet, nommé Saint-Maurice. C'était un homme de quarante à cinquante ans, qui, après avoir fait bien des métiers, avait un emploi à la compagnie des Indes. Ce n'était pour lui qu'un manteau qui couvrait un insigne fourbe ; car il n'avait, pour subsister, nul besoin de ses appointemens. Il avait de l'esprit, de la littérature, et faisait assez joliment des vers par amusement et sans prétention d'auteur. Le hasard me le fit connaître. Un officier de la compagnie des Indes, chez qui j'allai recevoir une partie de ma pension, qu'il s'était chargé de me remettre, voulut aussi me donner à dîner, et me mena chez un traiteur, vis-à-vis le Palais-Royal. Saint-Maurice y entrait en même temps avec Crébillon le père, et Piron. Ce sont les premiers gens de lettres avec qui je me sois trouvé. L'officier et Saint-Maurice, qui se connaissaient, voulurent que nous dînassions tous les cinq ensemble. Le repas fut gai ; les saillies de Piron, et le ton grivois de Crébillon me plurent beaucoup ; Saint-

Maurice n'y gâta rien. Ma vivacité et les traits qui m'échappaient attirèrent leur attention. Nous nous quittâmes assez contens les uns des autres, et Saint-Maurice m'invita à déjeûner chez lui pour le lendemain. J'y allai.

Il logeait à un troisième étage sur le Palais-Royal en face de la compagnie des Indes. Son logement était composé de trois pièces, dont la principale était meublée, tapisserie, lit et chaises, d'une serge violette. Vous eussiez cru entrer dans la retraite d'une dévote. Cette modeste tapisserie était un peu égayée par une suite d'estampes sous verres, encadrées dans des bordures brunes, qui renfermaient les sujets les plus lascifs. Tout son domestique consistait en une servante jeune et jolie, vêtue en paysanne très-propre ; c'était un habit de goût. On voyait d'abord que si elle faisait le lit de son maître, elle le défaisait aussi.

Je trouvai, en arrivant, la nape mise, et je vis, dans la suite, qu'on ne l'ôtait guère que pour la changer. Le déjeûner, qu'on apporta de chez le traiteur voisin, était des pigeons à la crapaudine, saucisses et autres choses pareilles, avec de très-bon vin. Nous allions commencer, lui, la jeune paysanne et moi (car tout en servant elle mangeait avec son maître), lorsqu'il entra une femme d'environ vingt-cinq ans, assez jolie, et proprement vêtue. Sans m'informer de ce qu'elle pouvait être, il me suffisait, pour savoir à quoi m'en tenir, de la voir venir librement demander à déjeûner à un garçon, tel que j'avais déjà pu juger Saint-Maurice. C'était une fille entretenue par un homme âgé, qui, occupé d'affaires pendant la journée, venait s'en délasser le soir chez elle, sans la fatiguer beaucoup, quoiqu'il pût fort bien l'ennuyer. Au surplus, cet amant utile lui laissait, comme on voit, une liberté très-honnête dont elle savait user.

Nous voilà donc à table en partie carrée. Les propos furent gaillards. Il n'y entrait ni bel esprit, ni métaphysique; mais force saillies. Le vin excitant la gaieté et la hardiesse que j'avais assez naturellement, je hasardai quelques embrassades et autres menues licences, qui furent si bien reçues de la nymphe qui faisait notre quatrième, que j'aurais pu aller plus loin, si je n'eusse senti que Saint-Maurice, et la belle même, trouveraient mauvais que je voulusse, dans une première entrevue, achever une aventure qui pouvait, plus décemment pour eux, s'achever ailleurs. Le jour, au mois de septembre, allait finir, que le déjeûner durait encore, c'est-à-dire que nous tenions toujours table et propos joyeux. Il fallut enfin se quitter, avec promesse de se retrouver. Je donnai le bras à la belle, jusqu'à la maison où elle logeait, dans la même rue. Je voulais y monter; mais elle m'obligea de la laisser à sa porte, attendu que c'était l'heure

de *son monsieur*, et me permit de venir la voir à toute autre heure que celle-là. J'y allai dès le jour suivant, entre dix et onze heures. Le traité, dont les préliminaires étaient convenus de la veille, fut conclu après quelques pourparlers, et ratifié à la satisfation des parties. Sur le midi, elle me congédia, prétendant avoir une affaire à cette heure-là ; mais que nous nous reverrions. Comme la mienne était faite, je ne fis aucune difficulté de me retirer. J'y retournai encore quelquefois. Cependant, qnelques autres conquêtes de cette nature m'obligèrent de me partager. Ces aventures libertines ne sont pas de durée, parce que ces demoiselles ayant des relations avec quelques unes de leurs pareilles, j'en connus bientôt plusieurs.

La délicieuse société ! il ne lui manquait que d'être honnête ; ce qui ne l'empêchait pas d'être fort de mon goût, à l'âge que j'avais, avec une ardeur immodérée pour les femmes. Je les aimais toutes, et je n'en méprisais aucune. La délicatesse de sentiment ne s'allie guère à un tempérament de feu. La connaissance de Saint-Maurice aurait pourtant été plus dangereuse pour moi que celle de ces coquines, si j'avais eu moins de principes. Heureusement je n'étais que libertin. J'allais de temps en temps chez lui, et j'y trouvais communément compagnie joyeuse et à table. Son emploi n'exigeant que quelques heures de la matinée, il donnait souvent de ces déjeûners-dîners, qui se prolongeaient tellement, que tous les repas s'y confondaient. Quoique les mets ne fussent pas recherchés, cette espèce de table ouverte, à des convives de grand appétit et fort alertes, n'était pas d'nne faible dépense, et les appointemens d'un médiocre emploi ne pouvaient pas y suffire. Je ne tardai pas à savoir le mot de l'énigme.

Saint-Maurice paraissait prendre beaucoup de goût pour moi, et mon ardeur pour le plaisir était ce qui m'attirait le plus son estime. Il comptait bien s'en servir pour ses vues, et se trompa. Il m'engagea un jour à une promenade aux Champs-Élysées, et là il me dit qu'il se trouvait à la tête d'une société de personnes assez considérables par leur état et leur fortune, auxquelles il avait persuadé qu'il était en commerce avec les génies élémentaires dont il pouvait leur procurer les faveurs ; que dans certains jours il rassemblait ses adeptes dans une salle où, les volets fermés, deux bougies ne donnaient de lumière que ce qu'il en fallait pour se reconnaître, en prenant place autour de la salle. Alors Saint-Maurice, en qualité de ministre du génie *Alaël*, après une espèce d'invocation en style oriental et cabalistique, faisait le tour de l'assemblée, recevant de chacun un billet cacheté, qui contenait la demande de ce qu'on désirait du génie.

Il s'approchait ensuite d'une manière d'autel, sur lequel était un réchaud plein de braise allumée, où le ministre paraissait jeter tous ces billets, qui étaient consumés. Mais comme il était excellent escamoteur, dont il avait même fait le métier, il substituait, aux billets recueillis, ceux qu'il avait apportés tout préparés. Il annonçait alors qu'à la première assemblée il apporterait à chacun la réponse à sa demande; et l'on se séparait. Rentré chez lui, il ouvrait les vrais billets, et composait les réponses. Les initiés y trouvant toujours quelque chose de relatif à la demande qu'ils avaient faite dans un billet brûlé sans être décacheté, ne doutaient pas que leur prière n'eût monté jusqu'au trône d'*Alaël.*

Le grand prêtre Saint-Maurice se bornait à donner séparément à chacun la lecture de la réponse à son billet, sans la lui laisser, de peur des conséquences. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que le génie, qui était assez puissant pour satisfaire à tous les vœux, demandait souvent de l'or. Ce qui est plus singulier encore, l'or était aussitôt remis à son ministre pour l'employer suivant les ordres d'*Alaël*, sans qu'il fût permis de s'informer de la destination.

Lorsque Saint-Maurice eut fini, je lui éclatai de rire au nez. Il en parut fort scandalisé, et me dit, du plus grand sérieux, que la confidence qu'il venait de me faire était une preuve de son estime pour moi, et que, pour m'en convaincre, il pouvait me rendre témoin d'une assemblée; que j'y verrais de jeunes et jolies femmes, et qu'il avait assez de pouvoir sur elles pour m'en faire jouir. Ces dernières paroles attirèrent mon attention. Quel appât pour un appétit de vingt ans! Je fut près de le prendre au mot. Il le sentit, et me pressa. Si je ne me rendis pas, je fus du moins fort ébranlé. J'entrai en éclaircissemens. Je lui dis que, vu les preuves qu'il m'offrait, je ne doutais pas de ce qu'il me disait; mais que je ne le concevais pas mieux. Il me répondit que j'étais jeune, et ne connaissais encore ni les hommes, ni Paris; que dans cette ville où la lumière de la philosophie paraît se répandre de toutes parts, il n'y a point de genre de folie qui n'y conserve son foyer, qui éclate plus ou moins loin, suivant la mode et les circonstances. L'astrologie judiciaire, la pierre philosophale, la médecine universelle, la cabale, etc., ont toujours leurs partisans secrets, sans parler des folies épidémiques, telles que l'agiot, dont je venais d'être témoin, temps où chacun s'imaginait pouvoir devenir riche, sans que personne devînt pauvre.

J'ai reconnu dans la suite la vérité de ce que Saint-Maurice me disait, et j'ai eu des preuves convaincantes de ce qui le regar-

dait lui-même. Un homme très-riche, dont je tairai le nom par égard pour sa famille et les personnes considérables ses alliées, était une des dupes de Saint-Maurice, et lui a fourni plus de cinq cent mille francs. Cet homme était d'ailleurs très-sage, et dans toutes les affaires, le conseil de sa famille et de beaucoup d'autres. J'ignore s'il vit encore; car depuis le dérangement de sa fortune et sa manie reconnue, il s'est expatrié, et peut-être sans être détrompé de ses idées cabalistiques.

Malgré l'appât séduisant que me présenta le ministre d'*Alaël*, l'honneur l'emporta; je refusai nettement. C'est la circonstance de ma vie qui, vu la force de la tentation, m'a donné le plus d'estime pour moi. Je refusai absolument la proposition de Saint-Maurice, et lui dis que je ne voulais avoir aucune part à une fourberie; que d'en être simplement témoin, serait en être complice, et que cela ne pouvait finir pour lui que d'une façon déshonorante. Mes expressions le choquèrent, et, piqué de s'être ouvert sans succès, il voulait le prendre haut; mais, jugeant que je ne le prendrais pas bas, il se radoucit, et nous finîmes assez froidement notre promenade. Je cessai, dès ce moment, de le voir. Deux ou trois ans après j'appris qu'il avait été enlevé et mis à Bicêtre. Il n'y fut pas long-temps. Des personnes puissantes, du nombre de ses disciples, désabusées ou non, mais craignant de voir leur nom mêlé dans une affaire d'éclat, agirent en sa faveur, et lui firent rendre la liberté. Pour couvrir apparemment la tache de Bicêtre, il prit un carrosse et un bel appartement dans un hôtel garni; et, après s'être montré quelque temps ainsi dans Paris, il se retira à Rouen, où il tenait un état brillant, et recevait chez lui ce qu'il y avait de plus distingué. Il donna même une fête superbe à la naissance du dauphin, en 1729. J'aurai encore à parler de lui à l'occasion d'un voyage que je fis dans ce temps-là en Normandie. Je reviens à moi.

Quoique je ne fusse pas un mauvais sujet, je vivais avec des gens qui l'étaient passablement, et c'est un moyen de le devenir. Je ne sais par quelle voie ma mère en fut instruite; mais elle me rappela en Bretagne. Je voulus lui donner quelques mauvaises raisons: malheureusement elle n'aimait que les bonnes. Je n'avais point de celles-là, et il me fallut partir au mois de février 1725. Je n'éprouvai pas, en apercevant les clochers de Dinan, qui se voient de loin, ce sentiment de plaisir qui m'affecte aujourd'hui quand j'y retourne. Je quittais Paris avec beaucoup de chagrin, et je trouvai ma mère fort mécontente de ma conduite, quoiqu'elle en ignorât une partie. Il n'était plus question de m'initier dans le commerce qu'elle avait quitté. D'ailleurs mon éducation n'y avait pas été dirigée, et l'état de ceux avec qui je

l'avais partagée, et avec lesquels je me rencontrais à Paris, me rendait difficile sur des partis qui, sans cela, ne m'auraient pas répugné. Il m'en restait, avec ma médiocre fortune, un qui ne blessait pas mon petit amour-propre, et pour lequel on croyait me voir du talent; c'était le barreau. J'aurais beaucoup mieux aimé le service, et je dis à ma mère qu'on m'offrait une lieutenance dans le régiment de Piémont, où un de mes parens venait d'en avoir une; et qu'avec une pension de cinq à six cents livres, je serais en état de m'y soutenir honnêtement. Ma proposition fut très-mal reçue. Ma mère avait, à ce sujet, des principes vrais ou faux, mais dont il ne me fut pas possible de la faire départir. Elle me dit que le service n'appartenait qu'aux gens de condition; qu'ils ne devaient pas même suivre d'autre route; qu'elle ne voyait qu'avec mépris des gentilshommes exercer de très-bas emplois qui, dans sa jeunesse, étaient des récompenses de valets, ou de gens sans état, et incapables de tout autre; mais que pour un honnête bourgeois, le service était un métier de libertin, à moins qu'il ne fût assez riche pour sortir de sa classe, et tel que le parent que je lui citais, dont le frère aîné avait acheté une charge dans une cour supérieure, après avoir eu son père secrétaire du roi. Le refus de ma mère fut si absolu, et ses résolutions étaient toujours si fermes, qu'il n'y avait pas à y revenir.

Je m'attachai uniquement à lui rendre des devoirs assidus, et à effacer, par une conduite régulière, les impressions qu'elle avait reçues à mon sujet. Je restai ainsi jusqu'au mois de novembre, cherchant tous les moyens de retourner à Paris. Enfin, je représentai à ma mère qu'ayant déjà commencé mon droit, je ne pouvais rien faire de mieux que de le finir, et de me faire recevoir avocat, attendu que ce titre était toujours nécessaire à plusieurs professions que je pouvais embrasser. Elle y consentit.

J'allai, avant de partir pour Paris, passer quelque temps chez ma sœur, à Rennes. Ce fut là que je connus M. de La Chalotais (1),

(1) Louis-René de Caradenc de La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, mort en 1786, fut l'un des premiers magistrats qui se signalèrent dans l'affaire de l'expulsion des jésuites. Son *Compte rendu* de leurs constitutions (1762, 2 vol. *in*-12) sera long-temps célèbre par la force et l'énergie du style; mais, comme l'éloquence entraîne quelquefois trop loin, il n'a point gardé de justes mesures, lorsqu'il a parlé des hommes célèbres que la société éteinte a produits presque dans tous les genres. Une affaire plus intéressante l'occupa encore: il crut, en qualité d'homme public, devoir résister au commandant de la province, le duc d'Aiguillon, qui abusait de son autorité, mais qui n'agissait que par ordre de la cour: cette démarche lui attira une longue disgrâce, des emprisonnemens, et son procès lui fut fait par des commissaires nommés par le gouvernement. Les accusations intentées contre lui ayant paru destituées de preuves, il revint dans sa patrie, et y jouit de

alors avocat général, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, plus amplement qu'ici. Je dirai simplement que notre goût pour la littérature nous en inspira l'un pour l'autre. Toutes les fois que je me suis trouvé depuis à Rennes aux états, il a été ma société habituelle; notre liaison s'est fortifiée, et sa disgrâce en a resserré les nœuds.

Je me trouvai enfin, au commencement de 1726, dans ce Paris que je désirais tant, et où je me conduisis un peu mieux que je n'avais fait. Je me mis en pension chez un avocat au conseil, et repris des inscriptions en droit. Mais, pour dire les choses fidèlement, je m'occupais très-peu des devoirs que je paraissais m'imposer; je donnais presque tout mon temps à la lecture des livres de belles-lettres latines et françaises. Cette étude ne donne pas beaucoup de goût pour la procédure, et le hasard m'en éloigna encore. Un jour, avant d'entrer à la Comédie, que je suivais plus que les écoles, je m'arrêtai au café de Procope, où l'on dissertait sur la pièce qui se jouait alors. Quelques bonnes observations que j'entendis, me donnèrent envie d'y revenir.

Il y avait alors deux cafés où se rassemblaient des gens de lettres; celui de Procope, en face de la Comédie, et celui de Gradot, sur le quai de l'École. La Motte, Saurin, Maupertuis, étaient les plus distingués de chez Gradot. Boindin (1), l'abbé

l'amitié et de l'estime de ses concitoyens. Il avait, dans la conversation, beaucoup de feu, d'agrément, et l'esprit de saillie. Mais il ne sut pas toujours réprimer ses bons mots, et éprouva qu'une parole hasardée est quelquefois la source de bien des peines. Parmi les mémoires qu'il publia, dans le cours de sa fameuse affaire, on distingua l'*Exposé justificatif de sa conduite*, 1767, *in-4°*. Il écrivit l'un de ses mémoires en prison, avec un curedent et de la suie sur des papiers de biscuit, et c'est à cette occasion que Voltaire dit que *son curedent gravait pour l'immortalité*. On a encore de lui un *Essai d'éducation nationale*, où l'on trouve des vues lumineuses, et quelques idées qu'on ne pourrait adopter qu'avec des modifications. DICT. HIST.

(1) Nicolas Boindin, né à Paris, en 1676, entra dans les mousquetaires en 1696; mais, ne pouvant résister à la fatigue du service, il renonça au métier des armes. Il fut reçu, en 1706, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'aurait été à l'Académie Française, si la profession publique qu'il faisait d'être athée, ne lui eût fait donner l'exclusion; c'était un homme d'esprit, d'érudition, et même de goût, quoique, par l'habitude de disputer, il ait fini par ne plus rien voir que de problématique dans les opinions humaines. Sa comédie du *Port de mer* est souvent d'un comique très-vif. On ne sait trop pourquoi les comédiens n'ont pas conservé sur leur répertoire *le Bal d'Auteuil* et *les Trois Gascons*; ils en représentent tous les jours qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi piquantes.

Malgré son athéisme il échappa à toute poursuite, parce que dans les disputes entre les jésuites et leurs adversaires, il pérora souvent dans les cafés contre ceux-ci; aussi disait-il plaisamment à un homme qui pensait comme lui, et qu'on paraissait vouloir inquiéter: On vous tourmente, vous, parce

Terrasson, Fréret et quelques artistes, s'étaient adonnés au café de Procope, et s'y rendaient assidûment, indépendamment de ceux qui y venaient de temps en temps, tels que Piron, l'abbé des Fontaines, La Faye et autres. Je ne crois pas que ces cafés soient aujourd'hui sur le même pied. Il y a plus de trente-cinq ans que je n'y suis entré, et je n'entends citer personne de connu dans les lettres qui s'y rende.

Je retournai chez Procope. Je trouvai, en y entrant, qu'on y traitait un point de métaphysique, et que Fréret (1) et Boindin

que vous êtes un athée janséniste; mais on me laisse en paix, parce que je suis un athée moliniste. Ce n'est pas qu'il penchât plus pour Molina que pour Jansénius; mais il sentait qu'il gagnerait plus à se tourner du côté de ceux qui étaient alors en faveur. Voici comme Boindin est peint dans le Temple du Goût :

Un raisonneur, avec un fausset aigre,
Criait : Messieurs, je suis ce juge intègre
Qui toujours parle, argue et contredit ;
Je viens siffler tout ce qu'on applaudit.
Lors la Critique apparut, et lui dit :
Ami Bardou, vous êtes un grand maître,
Mais n'entrerez en cet aimable lieu :
Vous y venez pour fronder notre Dieu,
Contentez-vous de ne le pas connaître.

Marmontel, dans sa jeunesse, recherchait beaucoup le vieux Boindin ; ce dernier lui dit un jour : Trouvez-vous au café Procope. — Mais nous ne pourrons parler de matières philosophiques. — Si fait, en convenant d'une langue particulière, d'un argot. Alors ils firent leur dictionnaire : l'âme s'appelait Margot, la religion Javotte, la liberté Jeanneton, et Dieu M. de l'Être. Les voilà disputant et s'entendant très-bien : un homme en habit noir, avec une fort mauvaise mine, se mêlant à la conversation, dit à Boindin : Monsieur, oserai-je vous demander ce que c'était que ce M. de l'Être qui s'est si souvent mal conduit, et dont vous êtes si mécontent ? Monsieur, reprit Boindin, c'était un espion de police. On peut juger de l'éclat de rire, cet homme étant lui-même du métier. DICT. HIST.

(1) Fréret, né à Paris, en 1688, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, par complaisance pour sa famille; la nature ne lui avait donné aucun goût pour le barreau, et il le quitta pour se livrer à l'histoire et à la chronologie. L'Académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes dès l'âge de vingt-cinq ans; il signala son entrée par un discours sur l'origine des Français, savant, mais hardi, qui, joint à des propos indiscrets sur l'affaire des princes avec le régent, le fit enfermer à la Bastille. Bayle fut presque le seul auteur qu'on lui donna pour égayer sa prison; et il le lut tant de fois qu'il le savait par cœur. Ayant obtenu sa liberté, Fréret s'adonna entièrement à ses anciennes études; on lui doit plusieurs mémoires pleins d'une érudition profonde et de discussions épineuses : ils sont répandus dans les différens volumes de la collection académique des Inscriptions et Belles-Lettres. Il avait une littérature très-étendue; sa mémoire était prodigieuse; il écrivait avec netteté et avec ordre; mais il avait du penchant pour les opinions singulières; il mourut en 1749, dans sa soixante-unième année. DICT. HIST.

étaient les tenans de la dispute. Le premier était l'homme de la plus vaste et de la plus profonde érudition que j'aie connu, et ses connaissances portaient sur une forte base de philosophie. L'autre, avec beaucoup de sagacité, parlait avec une éloquence véhémente, sans en être moins correct dans la langue. Il ne montrait jamais plus d'esprit dans une dispute que lorsqu'il avait tort, ce qui lui arrivait assez, qnand il ne parlait pas le premier, attendu qu'il était naturellement contradicteur. Une pièce était-elle mal reçue, il en relevait les beaux endroits, et la défendait vivement. Était-elle applaudie, il en déconvrait très-finement et en montrait les moindres défauts. Il cherchait surtont à combattre les opinions reçues dans les matières les plus graves, ce qui lui avait fait une réputation d'impiété, dont il m'avoua un jour qu'il se repentait fort; qu'elle avait beaucoup nui au repos de sa vie; qu'on ne doit jamais manifester de tels sentimens, et qu'on serait encore plus heureux de ne les pas avoir. On sait qu'il est traité d'athée dans les couplets attribués au poëte Rousseau. Le sage Fontenelle, qui estimait Boindin à beaucoup d'égards, et qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi il se livrait si fort à la contradiction : C'est, dit Boindin, que je vois des raisons contre tout. Et moi, répondit Fontenelle, j'en vois pour tout, et j'aurais la main pleine de vérités, que je ne l'ouvrirais pas ponr le peuple.

J'ai toujours trouvé Boindin très-raisonnable dans le tête-à-tête; mais aussitôt qu'il se voyait au milieu d'un auditoire, comme au café, il ambitionnait les applaudissemens que lui attirait son éloquence. A soixante ans passés, il avait encore cette passion puérile. Il était de l'Académie des Belles-Lettres, et serait entré à la Française, dont il aurait été un membre distingué par une grande connaissance de la langue, si le cardinal de Fleury ne s'y fût pas opposé. On abusa, dit-on, contre lui d'un hommage qu'il avait voulu rendre à trois philosophes. C'était une cornaline sur laquelle il avait fait graver trois profils très-ressemblans de Descartes, Bayle et Fontenelle, auxquels il avait indiscrètement appliqué : *Sunt tres qui testimonium perhibent de lumine*. Je me suis un peu arrêté sur Boindin, parce que c'est le seul de l'Académie des Belles-Lettres dont on n'ait point parlé à la séance publique qui suivit sa mort. On aurait pu au moins en user pour lui, comme on avait fait pour le trop fameux père Tellier, dont tout l'éloge se borna aux dates de sa naissance, de sa nomination à la place de confesseur du roi, et de sa mort. On n'aurait manqué ni à l'usage ni à la décence.

J'étais donc arrivé au café au plus fort de la discussion métaphysique. Après avoir entendu quelqne temps les deux acteurs, je hasardai, sur la question, quelques mots qui attirèrent leur

attention. L'auditoire parut surpris qu'un jeune homme osât se mesurer avec de tels athlètes. Cependant ils me firent accueil l'un et l'autre, et m'invitèrent à revenir. Je n'y manquai pas, et, comme j'y trouvais toujours Boindin, je devins bientôt son antagoniste, et partageais avec lui l'attention de l'auditoire, qui m'affectionnait de préférence, parce que Boindin avait la contradiction dure, et que je l'avais gaie. Il s'agissait un jour, entre lui et moi, de savoir si l'ordre de l'univers pouvait s'accorder aussi bien avec le polythéisme qu'avec un seul Être suprême. Je soutenais l'unité de l'Être nécessaire, et Boindin prétendait pouvoir concilier tout avec la pluralité des dieux. Il n'y avait point de sophisme qu'il n'employât pour étayer son système. L'assemblée était nombreuse et attentive. Boindin, pour en capter les suffrages, se livrait au feu de son éloquence, lorsque j'éclatai de rire. Il en fut choqué, et me dit brusquement que rire n'était pas répondre. Je l'avoue, lui dis-je; mais je n'ai pn m'en empêcher, en vous voyant soutenir la pluralité des dieux. Cela prouve le proverbe : *Il n'est chère que de vilain*. Comme il passait pour n'en admetre aucun, chacun rit de l'application du proverbe ; il le prit lui même de bonne grâce, et la dispute finit.

Les caractères des gens de lettres qui se rendaient à ce café étaient assez variés. Boindin dissertait toujours et ne causait jamais. Fréret raisonnait, et s'appuyait souvent de citations et d'autorités, non pour établir en érudit, mais pour développer ses principes en philosophe. Il avait fait un ouvrage qui serait dangereux, s'il était à la portée du commun des lecteurs. Il aurait été très-fâché qu'il devînt public. J'en ai pour preuve la lettre qu'il m'écrivit, en me l'envoyant quelque temps après que je fus devenu son confrère à l'Académie des Belles-Lettres. Il me marquait, dans son billet, que j'ai gardé pour sa justification, si l'on trahissait sa confiance, que cet ouvrage n'était que pour des amis *interioris admissionis*. J'aurai occasion de parler dans la suite de la coupable frénésie qui règne aujourd'hui, de tirer des cabinets, et de rendre publics des écrits qui n'en devaient jamais sortir. Fréret lui-même pensait ainsi, et comptait jeter le sien au feu. Le seul inconvénient avec lui, en le consultant sur un fait ou une question, était la multiplicité de ses connaissances qui l'engageait dans des digressions, de sorte qu'on apprenait, à la vérité, une quantité de choses curieuses, et celle qu'on voulait particulièrement savoir, restait à l'écart, ou arrivait la dernière.

L'abbé Terrasson (1), qui venait souvent au café, avait beau-

(1) Jean Terrasson, né à Lyon en 1670, fut envoyé par son père à l'institution de l'Oratoire à Paris. Il quitta bientôt cette congrégation, y rentra

coup d'érudition grecque, latine, et dans plusieurs langues modernes; était géomètre, physicien, et doué d'un esprit philosophique qu'il portait dans tout ce qu'il traitait; c'est-à-dire, pour me servir de sa définition, de cette supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l'opinion qu'en ont eue les autres hommes. Le caractère de son esprit paraît surtout dans sa dissertation sur l'Iliade, excellente poétique. Il y distingue très-bien ce qui concerne le plan, l'ordonnance, les mœurs, les caractères d'un poëme. Il n'aurait peut-être pas si bien jugé de ces détails qui sont du ressort du goût, attendu qu'il y entre souvent un peu d'arbitraire, et qu'il confrontait tout à la raison. Attaché à son sentiment, parce qu'il le croyait raisonnable, il lui était très-indifférent qu'il fût adopté. Avec beaucoup d'esprit, le fond de son caractère était la simplicité, la naïveté, et quelque chose de niais. Il y a des hommes qui, tenant de la nature un point de singularité, l'exagèrent à dessein, pour le rendre plus piquant, ce qui, contre leur intention, produit un effet contraire. La singularité de l'abbé Terrasson était si naturelle, qu'il ne s'en doutait pas. Il pouvait quelquefois remarquer que les autres

de nouveau, et en sortit pour toujours. Son père, irrité de cette inconstance, le réduisit par son testament à un revenu très-médiocre. L'abbé Bignon, instruit de son mérite, lui obtint une place à l'Académie des Sciences, en 1707, et, en 1721, la chaire de philosophie grecque et latine. L'abbé Terrasson s'enrichit par le fameux système; mais cette opulence ne fut que passagère : la fortune était venue le trouver sans qu'il l'eût cherchée; elle le quitta, sans qu'il songeât à la retenir. Me voilà tiré d'affaire, dit-il, lorsqu'il se trouva réduit, pour la seconde fois, au simple nécessaire; je revivrai de peu, cela m'est plus commode. Quoiqu'il eût conservé, au milieu des richesses, la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'était pas sans défiance de lui-même. Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million. Ceux qui le connaissaient auraient répondu de lui par delà. L'ignorance où était l'abbé Terrasson sur la plupart des choses de la vie, lui donnait une naïveté que bien des gens traitaient de simplicité, ce qui a fait dire qu'il n'était homme d'esprit que de profil. La marquise de Lassai, qui était de sa société, répétait volontiers qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être d'une pareille imbécillité. Quand la vieillesse et les infirmités commencèrent à le rendre inutile à la société, il disparut de la scène. Il se montrait tout au plus dans les lieux publics où il ne pouvait être à charge à personne. Je calculais ce matin, disait-il un jour à Falconet, que j'ai perdu les quatre cinquièmes des lumières que je pouvais avoir acquises; si cela continue, il ne me restera pas même la réponse que fit à l'agonie ce bon M. de Lagny à Maupertuis. On sait que Maupertuis demanda à M. de Lagny, sur le point d'expirer, quel était le carré de douze. Le mourant répondit, sans hésiter, cent quarante-quatre. Les principaux ouvrages de l'abbé Terrasson sont : Sethos, roman moral; la traduction de Diodore de Sicile; et une dissertation critique sur l'Iliade Dict. hist.

ne lui ressemblaient pas; mais il n'allait peut-être pas jusqu'à conclure qu'il ne leur ressemblait point : c'est-à-dire qu'il ne faisait point de retour sur lui-même.

Ses amis puissans, tels que la comtesse de Vérue, et le marquis de Lassai, avaient entrepris de lui faire une fortune considérable, par le moyen de Law, leur ami, dans le temps des billets de banque. Ils en avaient déjà procuré pour huit ou neuf cent mille francs à l'abbé, qui disait qu'il ne répondait de sa tête que jusqu'au million. Il plaisantait, ou ne se connaissait pas. Les richesses ne l'auraient pas enivré; la reconnaissance l'égara. Il crut voir le salut de l'État dans le système qui en fut la ruine. Il composa un ouvrage pour en prouver l'excellence; et le jour même que parut cet éloge du système, parut l'arrêt du conseil qui en fut la ruine. Ce qui prouve la bonne foi de l'abbé, c'est qu'il ne prit aucune des précautions qui pouvaient sauver une partie de sa fortune. Il se retrouva au point d'où il était parti; n'eut pas le moindre regret à son opulence passagère; et s'avoua fort content d'en être débarrassé, pour ne se livrer qu'à l'étude.

Un homme, que je connus en même temps que l'abbé Terrasson, fut du Marsais (1), qui avait aussi beaucoup d'esprit philo-

(1) César Chesneau du Marsais, né à Marseille, en 1676, entra dans la congrégation de l'Oratoire; mais le désir d'une plus grande liberté la lui fit quitter bientôt après. Il vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat, et commença à travailler avec succès. Des espérances flatteuses l'avaient engagé dans cette profession; mais, trompé dans ses espérances, il ne tarda pas à l'abandonner. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyait avoir acquis, par une conduite sage, le droit d'être insolente, l'obligea à se séparer d'elle. Il se chargea de l'éducation du fils du président de Maisons. La mort du père l'ayant privé de la récompense que méritaient ses soins, il entra chez le fameux Law, pour être auprès de son fils. Après la chute de ce charlatan, il éleva les fils du marquis de Beaufremont, et en fit des élèves dignes de lui. Cette éducation finie, il prit une pension, dans laquelle il instruisit, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens. Des circonstances imprévues le forcèrent de renoncer à ce travail utile. Obligé à donner quelques leçons pour subsister, sans fortune, sans espérances, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que les auteurs de l'Encyclopédie l'associèrent à leur grand ouvrage. Les articles, dont il l'enrichit sur la grammaire, respirent une philosophie saine et lumineuse, un savoir peu commun, beaucoup de précision dans les règles, et de justesse dans leur application. Il mourut à Paris, en 1756, à quatre-vingts ans.

Son caractère doux et tranquille, et son âme toujours égale, étaient peu agités par les différens événemens de la vie, même par les plus tristes. Son extérieur et ses discours n'annonçaient pas toujours ce qu'il était. Il avait l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sûre que rapide, et était plus propre à discuter avec lenteur qu'à saisir avec promptitude. Son peu de connaissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, et sa facilité à dire librement ce qu'il pensait, lui donnait cette naïveté, cette simplicité qui n'est pas incompatible avec beaucoup d'esprit. Fontenelle disait de lui : C'est

sophique, qu'il appliqua principalement à la grammaire. Comme il était venu tard de sa province à Paris, il avait conservé l'accent provençal, qui l'empêchait de bien juger des sons de la langue. Nous en parlions un jour, et, sur ce que je lui en dis, il m'engagea à mettre mes observations par écrit. Elles font partie des notes que je fis dans la suite sur la Grammaire de Port-Royal. Il avait encore été plus avant que l'abbé dans le temple de la fortune, en acceptant la place de gouverneur du fils de Law, et n'en revint pas plus riche. Après avoir vécu familièrement avec le maréchal de Noailles, qui l'appelait son philosophe, avoir été long-temps promené sous ce titre dans plusieurs sociétés distinguées, il fut toujours aussi étranger dans le monde, que le monde l'était pour lui. On l'y trouvait un niais de beaucoup d'esprit, et l'on croyait faire assez pour lui que de s'en amuser, en lui laissant pour fortune le manteau de Diogène. Les éducations dont il fut chargé, ne lui valurent pas davantage; et il aurait passé les dernières années de sa vie fort mal à l'aise, si le comte de Lauraguais-Brancas, qui ne lui devait rien, ne lui eût fait une pension.

Parmi ceux qui venaient chez Procope, il y en avait qui allaient aussi au café de Gradot; tels que le marquis de La Faye (1). Avec de la finesse dans l'esprit, de la littérature française, beaucoup de politesse, le meilleur ton dans la conversation, faisant

le nigaud le plus spirituel, et l'homme d'esprit le plus nigaud que je connaisse. C'était le La Fontaine des philosophes. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, 1°. Traité des Tropes; 2°. Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine; 3°. les véritables Principes de la grammaire; 4°. Logique, ou Réflexions sur les opérations de l'esprit, etc., etc. DICT. HISTOR.

(1) Jean-François Leriget de La Faye, d'abord capitaine d'infanterie, puis gentilhomme ordinaire du roi, mérita, par ses talens et son goût pour les lettres, une place à l'Académie Française, qui l'admit en 1730; il mourut l'année suivante, à cinquante-sept ans, regretté de tous les gens de lettres qu'il charmait par son esprit, sa douceur et sa politesse. Voltaire, qui l'avait beaucoup connu, en a fait un portrait avantageux, mais vrai:

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion,
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt chantant à sa suite.
Il reçut deux présens des Dieux,
Les plus charmans qu'ils puissent faire;
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

On a de lui quelques poésies, où l'on remarque un esprit délicat et une imagination agréable. Sa pièce la plus connue est son ode apologétique de

des vers faciles, c'était un homme très-aimable, et qui aurait pu servir de modèle à ce qu'on appelle les gens du monde. Il jouissait d'une fortune considérable, tenait une bonne maison, et y rassemblait souvent compagnie choisie de différens états. Son frère aîné, capitaine aux gardes, homme d'esprit et fort instruit, avait formé la plus belle bibliothéque qu'un particulier pût avoir, et dont le catalogue est, je crois, le premier qui ait été imprimé, et qui ait servi à l'ordre de ceux qui ont paru depuis. Il est connu et recherché dans la librairie. Le capitaine La Faye, ayant eu la jambe emportée d'un boulet de canon, fut obligé de quitter le service, et, pour s'en consoler, se renferma dans sa bibliothéque, sur laquelle il mit pour inscription :

Me læsit Mavòrs, læsum mulcère Camenæ.

A sa mort, son fils étant mineur, cette bibliothéque fut vendue. Le frère du capitaine racheta de la succession les livres qui convenaient le plus au genre de littérature dont il s'occupait, et, les joignant à ceux qu'il avait déjà, en fit une collection très-curieuse, au service de tous les gens de lettres. Il était secrétaire du cabinet du roi, et a été de l'Académie Française. Le duc de Bourbon, qui avait été premier ministre, le chargea d'une commission assez singulière. Ce prince, ayant résolu de se marier, envoya La Faye en Allemagne, choisir la princesse dont la figure lui plairait le plus, s'en rapportant absolument au goût du commissionnaire. La Faye, après avoir parcouru l'Allemagne, donna la pomme à Caroline de Hesse Rhinsfeld, princesse aussi aimable que son mari l'était peu; aussi a-t-elle été plus regrettée que lui du public. Elle est morte à vingt-six ans, en 1741, dix-huit mois après son mari, et dans le temps où elle pouvait être heureuse. Je ne m'attendais guère, quand elle arriva ici, que je dusse faire son épitaphe, dont je fus chargé par sa belle-mère, madame la duchesse (1). La Faye, qui avait pris de l'amitié

la poésie, contre le système de La Motte, en faveur de la prose. On y trouve cette belle strophe :

De la contrainte rigoureuse,
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle dans des canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs :
Et la règle, qui semble austère,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers. Dict. hist.

(1) Voici cette épitaphe, qui a été trouvée dans les papiers de Duclos,

pour moi, m'aurait volontiers emmené avec lui dans son voyage d'Allemagne, et je l'aurais encore plus volontiers accompagné; mais ce ne pouvait pas être à l'insu de ma mère. Je lui laissais bien ignorer ma vie dissipée, et le peu d'application que je donnais à la jurisprudence; mais un voyage de plaisir aurait mis ma conduite trop à découvert, m'aurait fait rappeler en province; et c'était ce que je redoutais le plus.

Peu de temps avant ce voyage, La Faye m'avait mené chez Gradot pour me faire connaître, me dit-il, le plus aimable des gens de lettres; et j'en jugeai comme lui. C'était La Motte. Après avoir vécu dans les meilleures sociétés de Paris et de la cour, devenu aveugle et perclus des jambes, il était réduit à se faire porter en chaise au café de Gradot, pour se distraire de ses maux dans la conversation de plusieurs savans ou gens de lettres qui s'y rendaient à certaines heures. J'y trouvai Maupertuis, Saurin, Nicole, tous trois de l'Académie des Sciences; Melon, auteur du premier traité sur le commerce; et beaucoup d'autres qui cultivaient ou aimaient les lettres. La Motte était le point de réunion de l'assemblée, et personne n'y était plus propre que lui, par le ton de politesse qu'il mettait dans la discussion. Les sciences dont il ne s'était pas occupé, ne lui étaient pas étrangères. Il en saisissait la métaphysique. Ses idées étaient nettes, précises, et rendues avec ordre et clarté. Ses ouvrages, et surtout ses qualités personnelles, lui avaient fait des enthousiastes; aussi était-il l'objet de l'envie de ceux qui n'étaient pas en état de l'estimer.

Malgré ses succès en différens genres de poésie, mille grimauds répétaient (car ils n'en savaient rien par eux-mêmes), qu'il n'était pas poëte; ils voulaient dire versificateur. Quoiqu'il ait fait nombre de beaux vers, il est sûr qu'à cet égard il était inférieur à Boileau et à Rousseau; mais il leur était fort supérieur par l'étendue de l'esprit, et n'était pas, comme eux, renfermé dans les bornes du talent. Il passait, dans son temps, pour le meilleur écrivain en prose. Voltaire n'avait encore écrit qu'en vers, et La Motte n'avait pas cette vivacité de coloris; mais, dans les matières susceptibles d'analyse et de discussion, si Voltaire est plus brillant, La Motte est plus lumineux. L'un éblouit, et l'autre éclaire. Ce n'est pas que je veuille faire aucune comparaison de lui à Voltaire pour le génie, les talens et le goût.

écrite sur une carte à jouer : « Auguste par sa naissance, elle mérita par ses » vertus les respects dus à son rang; la beauté, la jeunesse et les grâces en » relevaient l'éclat; sa bonté la fit aimer, ses souffrances la firent plaindre, » sa patience la fit admirer. Sa mort, vraiment chrétienne, nous assure » qu'elle repose en paix dans le sein de Dieu. »

Je ne parle ici que de ce qui concerne le raisonnement. La Motte a beaucoup perdu de sa réputation depuis sa mort; mais il était de son temps un des auteurs les plus distingués. Les penseurs liront toujours avec plaisir ses discours et ses réflexions sur la critique. Ses odes, pleines d'esprit et d'une raison fine, leur plairont plus que celles où règne un pompeux délire de mots, qu'on appelle enthousiasme, et qui est si vide de sens et si froid. *Inès de Castro* restera au théâtre. Ses opéras sont estimés, et *l'Europe galante* le fait regarder comme l'inventeur de l'opéra-ballet. Il faut oublier qu'il a fait une Iliade. Ses fables, dont il a inventé presque tous les sujets, lui feraient honneur, si le style n'en était pas précieux, affecté, et par là sans goût dans l'expression.

La Motte, à qui j'avais été annoncé par La Faye, me fit assez d'accueil pour m'en attirer de la part de l'assemblée. J'y allai donc quelquefois. Mais, comme j'étais venu me loger dans le quartier du Luxembourg, où j'avais fait des connaissances qui m'étaient chères, et dont je parlerai, je préférai d'aller au café de Procope, voisin de la Comédie, que j'aimais beaucoup. Cela me donna occasion de connaître Baron, le Roscius de notre siècle. C'était le plus grand comédien dans le tragique et le comique noble, qui ait paru sur le Théâtre Français. Après l'avoir quitté pendant quelques années, il y était remonté, et avait, par sa manière de réciter noble et naturelle, proscrit une déclamation chantante qui s'était introduite pendant son absence. Son jeu était si vrai, qu'il faisait oublier le comédien : on croyait voir le personnage. A soixante-quinze ans passés, il jouait des rôles d'amoureux, sans qu'on fît attention à son âge. Il avait reçu de la nature tout ce qu'il en pouvait recevoir pour sa profession; la figure, la voix, l'intelligence, les entrailles. Ajoutez-y qu'il avait été adopté, élevé et instruit par Molière. Racine, qui faisait répéter ses pièces avec le plus grand soin, disait à Baron : Pour vous, je vous livre à vous-même, le cœur vous en dira plus que mes leçons.

Baron avait fait quelques pièces qui sont restées au théâtre. Mais il y en a une sous son nom, c'est l'Andrienne, qu'on attribue au père de La Rue, jésuite, qui, montant en chaire à Paris et à la cour, ne pouvait décemment travailler dans un genre condamné par tous les gens de son état, et contre lequel il avait vraisemblablement déclamé lui-même.

Baron, sans estimer l'état de comédien, dont il pensait très-modestement, avait de son art d'acteur la plus haute opinion, et peut-être y devait-il en partie sa supériorité sur tous les comédiens. A talens égaux, tout homme enthousiaste de sa profession

doit l'emporter sur les autres. Il s'imaginait qu'un acteur parfait, tel qu'il se croyait (et du moins n'avait-il point d'égal), devait aller de pair avec ce qu'il y avait de plus grand par la naissance, les dignités et le génie.

On se souvient encore de son ton de familiarité avec les princes mêmes, qui le lui passaient en riant à cause de sa manie. Il occupait, à l'Estrapade, une maison très-bien meublée, où il recevait bonne compagnie. Il ne manquait pas de littérature, et avait un cabinet de livres choisis, parmi lesquels il s'en trouvait qui ne sont guère que dans des bibliothéques en forme, tels que les *ad usum* et les *variorum* complets. Je l'avais connu dès le temps que j'étais au collége d'Harcourt. Je le rencontrais assez souvent chez un libraire qui était en face du collége, et il m'y avait fait amitié. Ma curiosité sur ce qui avait rapport à Molière, Corneille, Racine, et les autres hommes illustres de son temps, lui plaisait, et il satisfaisait volontiers à mes questions, qui, loin de l'importuner lui inspirèrent, sans doute, le goût qu'il prit pour moi. Il me dit tant de traits de la bonhomie du grand Corneille, que je vis qu'il était aussi naturel de l'aimer que de l'estimer. Supérieur à la vanité, sans orgueil, méprisant ou même ignorant l'intrigue, il se sentait, s'appréciait quelquefois, et pouvait dire, comme il l'a dit avec une noble fierté :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Thomas Corneille, inférieur à son aîné pour le génie, l'emportait par ses connaissances dans les arts, dont il a fait un dictionnaire, et ne cédait qu'à lui pour le théâtre, avant que Molière et Racine s'y fussent fait connaître. Les deux frères avaient une telle convenance de caractère, qu'ayant épousé les deux sœurs, en qui se trouvait la même différence d'âge, de vingt ans, qu'entre les deux frères, ils ne formèrent qu'une maison et un ménage qui subsista vingt-cinq ans, et ne finit que par la mort de l'aîné, en 1684, ce qui fait également l'éloge des femmes et des maris. J'ai connu particulièrement plusieurs de ceux qui avaient vu Pierre, et qui avaient été en liaison avec Thomas. Tous en portaient le même jugement. Ils ne parlaient pas si favorablement du caractère de Boileau et de Racine. En rendant justice à leur mérite d'auteur, ils prétendaient que leur commerce n'était nullement agréable.

On ne pouvait parler avec Boileau que de lui. Il ne connaissait, disait-il, que trois génies dans le siècle, Molière, Corneille et lui ; et ne comptait Racine que pour son écolier, un bel esprit, ajoutait-il, à qui il avait appris à faire difficilement de bons vers. Telle était sa décision dans une assemblée où étaient Boindin,

La Faye et La Motte, qui me l'ont dit. Je ne crois pas que personne l'associe jamais pour le génie à Molière et Corneille, ni le place au-dessus de Racine. Il a sûrement bien mérité des lettres et de la langue pour le goût de l'expression. Le *Lutrin* et l'*Art poétique* seront toujours lus avec fruit. Mais il n'a pas appris à Racine à faire des tragédies, ni à Quinault, qu'il a tant dénigré, à faire des opéras. Il aurait dû encore citer La Fontaine dans l'Art poétique, et ne pas dire que Molière

Peut-être de son art eût remporté le prix.

Le *peut-être* est de trop. Molière a certainement obtenu la palme sur tous les anciens, et aucun moderne ne la lui a enlevée; quoique plusieurs, dont je pourrai parler, aient mérité des couronnes dans la même carrière. Il avait naturellement du fiel, de l'humeur et de l'envie. Il disait un jour à Fréret, de qui je le tiens, croyant se donner un éloge : Jeune homme, il faut penser à la gloire; je l'ai toujours eu en vue, et n'ai jamais entendu louer quelqu'un, fût-ce un cordonnier, que je n'aie ressenti un peu de jalousie. Je suis persuadé qu'il n'en était rien; c'était seulement, pour exciter l'émulation du jeune Fréret, une hyperbole assez mal choisie, mais qui n'en décelait pas moins le fond du caractère.

Racine, différent à plusieurs égards de son prétendu maître, en connaissait le faible, et le laissait se flatter d'une supériorité à laquelle le disciple savait bien que le public ne souscrivait pas. Il s'assurait par là un prôneur dont la voix était comptée pour beaucoup. Car, quelque mérite qu'il eût, il ne dédaignait pas un certain manége dont il aurait pu se passer, et qui, sans ajouter à la renommée, nuit quelquefois à la réputation de l'auteur. Il était naturellement railleur, et aurait été satirique, s'il n'eût pas craint la représaille, et de se compromettre. Boileau, qui le connaissait bien, disait qu'il était le plus malin des deux. Racine était très-poli dans le monde, contraint avec ses égaux, et affectait la familiarité avec les grands. Il ne vivait guère en société littéraire et particulière qu'avec Boileau, Molière et La Fontaine; ménageant fort les deux premiers, qui étaient en faveur auprès du roi, et traitant très-légèrement La Fontaine, assez bon pour le souffrir, ou même pour n'y pas faire attention. On sait que Molière, excédé des mauvaises plaisanteries de Boileau et de Racine sur La Fontaine, dit un jour : *Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme.* L'abbé de Saint-Réal (1), homme très-instruit, et dont les

(1) César-Richard de Saint-Réal, fils d'un conseiller au sénat de Chambéry, vint à Paris de bonne heure. La vivacité de son esprit l'y fit rechercher.

ouvrages sont estimés, sortant d'une conversation avec Boileau et Racine, entra dans une maison où il trouva Thomas Corneille, Fontenelle, et quelques autres gens de lettres. Je viens, dit-il, me délasser avec vous, de deux hommes que je quitte, Racine et Boileau, avec qui on ne peut parler que de vers, et des leurs. Quoi qu'il en soit, ceux dont il s'agit ici ont aujourd'hui chacun leur place bien reconnue.

Molière était le plus philosophe de tous les gens de lettres de son temps, et, quoi qu'en ait dit Boileau, on retrouve, dans ses moindres pièces, le cachet de l'auteur du *Misanthrope*. Boileau restera un de nos bons auteurs classiques pour les vers. On lui a peut-être trop accordé de son vivant; peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui. La gloire de Racine a plutôt augmenté que diminué, et se soutiendra. La Fontaine est, par son style, l'auteur le plus original de la langue, et, par là, moins susceptible de traduction. Quoique la naïveté fit le fond de son caractère et de ses ouvrages, on y trouve quelquefois des vers de la plus haute poésie, et des pensées profondes. Jamais auteur n'eut moins d'amour-propre. Il se mettait sincèrement au-dessous de tous ceux dont il avait emprunté des sujets ou de simples traits, d'Ésope, de Phèdre, de Boccace, etc., ce qui lui fit dire un jour par Fontenelle, qui l'aimait et l'estimait beaucoup: *Tais-toi, tu n'es qu'une bête qui as plus d'esprit qu'eux*. Lorsque La Fontaine demanda si S. Augustin avait autant d'esprit que Rabelais, cette question, qui fit éclater de rire l'assemblée, n'eût peut-être pas paru aussi ridicule à d'autres qu'à des jansénistes.

Je m'aperçois que, ne m'étant proposé que d'écrire mes peu intéressans mémoires, je me suis laissé aller à une discussion

De retour dans sa patrie, en 1675, Charles Emmanuel II le chargea d'écrire l'histoire d'Emmanuel Ier., son aïeul. On ignore s'il exécuta ce projet. La duchesse de Mazarin, s'étant réfugiée en Savoie, goûta l'abbé de Saint-Réal, et l'emmena avec elle en Angleterre. Ce voyage ayant dérangé ses études, il vint jouir de la tranquillité à Paris; il y vécut en philosophe jusqu'en 1692, qu'il se rendit à Chambéry, où il mourut vers la fin de cette année. Cet écrivain avait une imagination vive, un esprit profond; mais son goût n'était pas toujours sûr. Le fameux romancier Varillas, auprès duquel il vécut quelque temps, l'accusa de lui avoir enlevé ses papiers; mais cette imposture n'altéra pas l'idée que le public avait de sa probité. On lui reprochait seulement d'être d'une sensibilité puérile pour la critique, vif et impétueux à l'excès dans la dispute. Ses principaux ouvrages sont: 1°. La Conjuration contre Venise. L'auteur paraît avoir pris Salluste pour modèle. Il y a du sens dans les réflexions, un coloris vigoureux dans les portraits, et un choix heureux dans les faits. 2°. Sept Discours sur l'usage de l'histoire, pleins de réflexions judicieuses, mais écrits sans précision, etc., etc. DICT. HIST..

littéraire. A la bonne heure ! je n'écris ceci que pour amuser ma vieillesse, et je m'amuse. Je reviens pourtant à moi.

Je continuais de prendre des inscriptions aux écoles de droit, sans les suivre, et l'étude de l'avocat au conseil m'attachait fort peu. Les connaissances que je fis au spectacle, soit nouvelles, soit renouvelées du collége, me lièrent avec quelques jeunes gens de qualité qui m'accueillirent. Je n'en fus guère moins libertin; mais cela me sauva d'associations qui pouvaient m'entraîner dans une sorte de crapule. Je fus aussi initié dans des maisons honnêtes et même distinguées. Engagé journellement alors à des dîners et des soupers, je vis que ce que j'avais de mieux à faire, était de ne pas payer inutilement une pension, et je pris une petite chambre garnie. Ainsi, n'ayant point d'état que celui d'un étudiant qui n'étudiait point (du moins ce qui était de mon devoir, car les belles-lettres prenaient le temps que je ne donnais pas au plaisir), j'étais à portée d'être reçu dans les sociétés d'un rang supérieur au mien, ce qui n'arrive qu'à Paris, pour les hommes, pourvu qu'ils soient de famille honnête, et ne soient pas dans une dépendance personnelle. Ils peuvent vivre avec ce qu'il y a de plus grand, si les mêmes goûts les associent; j'en eus la preuve. J'avais fait quelques autres connaissances que de jeunes gens. Un homme en crédit, sachant que ma fortune était assez bornée, me proposa une place très-lucrative, mais qui m'aurait donné un maître; je la refusai. Il me pressa, et, voyant que ses instances étaient inutiles, il me dit, en m'embrassant : Je ne puis vous blâmer : quelque amitié que j'aie pour vous, nous ne pourrions exactement vivre ensemble comme nous vivons; je serai peut-être plus heureux dans une autre circonstance.

J'avais déjà une répugnance naturelle pour la dépendance, ou plutôt l'asservissement. L'approbation que donnait à mon refus un homme qui aurait pu s'en offenser, et qui me voulait du bien, ne fit que me confirmer dans mes sentimens. Si mon petit amour-propre m'a quelquefois fait négliger ma fortune, il m'a toujours empêché de m'écarter de l'honneur. Je n'ai, par exemple, jamais accepté avec des seigneurs, de ces soupers libertins que j'ai souvent faits avec mes égaux. Je me souviens que, me trouvant à un souper d'hommes chez le prince de Guise, avec sept ou huit jeunes gens de la cour les plus à la mode, le repas fut très-gai. Entre minuit et une heure, on proposa, pour couronner la fête, d'envoyer, chez une célèbre abbesse, chercher des filles. La proposition fut applaudie, et je ne la contredis point. Mais, pendant que le Mercure était en course, quoique j'eusse la tête échauffée de vin de Champagne, je ne la perdis point, et, sous prétexte d'un besoin, je m'évadai. Je trouvai le lende-

main un de nos convives, qui me dit qu'on s'était fort réjoui; qu'on m'avait regretté; mais qu'apparemment je m'étais senti incommodé. Je le rassurai sur ma santé de la veille, et ajoutai que je n'aimais pas les parties de plaisir qui pouvaient finir par un éclat; que ces messieurs, en cas d'aventure, avaient des noms qui imposent, et que celui d'un particulier comme moi figurerait mal sur une telle liste. Ce motif de mon éclipse, qu'il dit aux autres, ajouta quelque estime au goût qu'ils avaient pour moi.

La vie que je menais me plaisait beaucoup plus que mes devoirs. Ma mère n'en aurait pas été aussi contente que moi; mais je ne l'en instruisais pas.

Quoique ma conduite ne fût pas absolument sans reproche, je vivais du moins habituellement dans ce qu'on appelle la bonne compagnie.

TESTAMENT ET CODICILE DE DUCLOS.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Je donne et lègue douze cents livres de rente viagère à ma nièce, madame de La Soualaye.

Je donne et lègue à Brusselle, qui me sert avec zèle et amitié depuis plus de vingt ans, six cents livres de rente viagère, qui sera continuée à sa femme, si elle lui survit; de plus deux cents livres une fois payées pour leur deuil, et au mari toute ma garde-robe, mon linge de corps et les draps. Toutes ces rentes viagères seront payées chaque année d'avance, à commencer du jour de mon décès.

J'augmente de cent francs la rente viagère de pareille somme, que je fais à Guillemette qui a servi ma mère : ainsi sa pension sera désormais de deux cents livres.

Je donne et lègue à mademoiselle Olympe Quinault dix mille livres une fois payées.

Je donne et lègue trois mille livres aux pauvres de la paroisse de St.-Sauveur de Dinan, lesquelles seront remises au recteur; et j'excepte des pauvres les mendians valides à qui je ne donne rien, et à qui l'on ne doit que du travail.

Je lègue douze cents livres à mon curé pour m'enterrer comme il voudra.

Je donne un diamant de cent louis à mon confrère M. d'Alembert.

Je donne à M. du Tartre de Bourdonné mon tableau de Boucher, et tous autres tableaux et estampes qui sont chez moi, s'il les veut. Je donne à l'Académie mon buste du roi en bronze, et je la prie de me donner pour successeur *un homme de lettres.*

Mes dettes acquittées, s'il s'en trouve, et le présent testament entièrement rempli et exécuté, je lègue le surplus des biens que je posséderai à mon décès, à M. de Noual, mon neveu à la mode de Bretagne; et, à son défaut et mourant sans enfans, je lui substitue sa sœur, madame Michel.

Si mes héritiers, ou légataires, ou aucun d'eux contestaient, en tout ou partie, les dispositions de mon présent testament, du jour que la contestation sera formée, je veux que de plein droit toutes les dispositions faites en faveur des contestans soient nulles, les révoquant en ce cas expressément; et je donne et lègue à l'hôpital de Paris, toujours en cas où il serait contrevenu à ma volonté, les mêmes droits qu'auraient eus celui, celle ou ceux qui auraient contesté.

Je prie M. Abeille d'être mon exécuteur testamentaire, et d'accepter un diamant de cent louis.

C'est pour qu'on satisfasse le plus promptement que faire se pourra à mes différens legs, et pour me précautionner contre les accidens de la fortune, que j'ai gardé chez moi une somme assez considérable.

Paris, le 15 décembre 1769. PINOT DUCLOS.

La rente de douze cents livres viagères que je laisse à ma nièce, sera continuée à son mari, s'il survit à sa femme : ainsi cette rente viagère porte sur les deux têtes. Je ratifie tous les articles du présent testament.

Paris le 18 mai 1771. PINOT DUCLOS.

DISCOURS DE DUCLOS,

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Lorsqu'il y fut reçu à la place de l'abbé Mongault, le 26 janvier 1747.

MESSIEURS,

Après les hommages que tant d'hommes illustres vous ont rendus, on pourrait croire que la matière en est épuisée. L'empressement avec lequel on se rend à vos assemblées publiques, l'attention, la curiosité même qu'on y apporte, paraissent autoriser cette idée. Il semble qu'on y vienne, non pour juger un ouvrage ordinaire, mais pour être témoin d'une difficulté vaincue, et qui devient chaque jour plus insurmontable par les succès.

J'avoue, Messieurs, que je n'ai jamais envisagé sous cet aspect le devoir que je remplis aujourd'hui; je ne l'ai point regardé comme devant être une preuve de talent propre à justifier votre choix; ce n'est point à une loi que je crois obéir; je cède à un sentiment plus noble et plus digne de vous, Messieurs. Les bienfaits exigent la reconnaissance; ceux qui sont capables de la ressentir ne sauraient la rendre trop publique, et le devoir dont je viens m'acquitter, se perpétuera par le principe qui l'a fait naître. Des engagemens de citoyen (1), auxquels tous les autres sont subordonnés, ont suspendu mon hommage; mais je jouis enfin du plaisir de vous marquer ma reconnaissance, et l'honneur que je reçois en est le plus sûr garant.

La gloire d'être assis parmi vous est l'objet de tous ceux qui cultivent les lettres, le principe de leur émulation, la récompense de leurs succès, quelquefois un encouragement dans leurs travaux. Ce ne peut être qu'à ce dernier motif que je dois la grâce que vous m'accordez; mais vous ne pourriez pas toujours réparer vos pertes, si vous ne comptiez pas que vos bienfaits peuvent devenir pour ceux qui les reçoivent un moyen de les mériter.

Je ne chercherai donc point à me dissimuler la distance qu'il y a de moi à mon prédécesseur : peut-être faut-il se proposer un terme au-dessus de ses forces, pour être en état de les employer toutes, et je n'en ai point à négliger.

M. l'abbé Mongault, élevé dans les meilleures écoles, en fut bientôt l'ornement. Les maîtres illustres se glorifiaient de lui avoir donné les premières leçons, et l'auraient présenté comme

(1) L'auteur, lors de son élection, était aux états de Bretagne, en 1746.

une preuve de l'excellence de leur méthode, si un tel disciple eût pu tirer à conséqueuce. Par un retour heureux, l'honneur qu'il avait fait à ses maîtres lui procura celui d'élever un prince (1), dont la modestie nous interdit un éloge qui ne déplairait qu'à lui seul.

M. l'abbé Mongault ne dut qu'à lui la préférence qu'il obtint sur ses concurrens. Un prince d'un génie élevé avait intérêt de faire un bon choix : M. l'abbé Mongault n'avait besoin que d'être connu ; il l'était, il fut choisi. Loin de se relâcher alors des études auxquelles il devait sa célébrité, il en fit une utile application au devoir précieux dont il venait d'être chargé. Il savait d'ailleurs qu'une réputation d'éclat n'est jamais dans un état de consistance ; si elle ne croît, elle s'éclipse. Il s'était déjà fait un nom par la traduction d'Hérodien : il l'augmenta par celle des lettres de Cicéron à Atticus, et fit voir qu'un traducteur, qui est toujours un citoyen utile, peut être encore un critique éclairé, un philosophe et un auteur distingué. Il y a des genres où il est facile de réussir à un certain point ; mais la supériorité est peut-être, en tout genre, d'un mérite égal, quoique différent.

On trouve dans les traductions de M. l'abbé Mongault, la pureté et l'élégance du style ; et dans les notes, une érudition choisie, la précision, la justesse et le goût.

Quelque plaisir qu'on eût à lire ses ouvrages, on ne le préférait point à celui de converser avec l'auteur, et l'on sait combien il est rare de trouver des hommes supérieurs à leurs écrits.

Le caractère de M. l'abbé Mongault avait avec son esprit la conformité qu'il aurait dans tous les hommes, s'ils ne le défiguraient pas. Ses idées, ses vertus, ses défauts même, tout était à lui. Le commerce du monde l'avait instruit et ne l'avait pas changé, puisqu'il ne l'avait pas corrompu. Il ne confondait pas les dehors d'une fausse politesse avec l'estime, ni de frivoles attentions avec l'amitié. Jamais il ne refusa sa reconnaissance aux services, ni ses éloges au mérite ; mais il accordait moins son amitié par retour que par attrait. Il ne recherchait pas fort vivement des amis nouveaux, parce qu'il était sûr de ne perdre aucun de ceux qu'il avait.

Pensant librement, il parlait avec franchise, ne cédait point aux sentimens d'autrui par faiblesse, contredisait par estime, ne se rendait qu'à la conviction. Il était un exemple qu'un caractère vrai, fût-il mêlé de défauts, est plus sûr de plaire continûment, qu'une complaisance servile qui dégoûte à la fin, ou une fausse vertu qui tôt ou tard se démasque. Né avec ce discernement prompt qui pénètre les hommes, il joignit à la sagacité qui

(1) M. le duc d'Orléans, fils du régent. Il vivait alors, et est mort en 1752.



saisit le ridicule, l'indulgence qui le fait pardonner ; au talent d'une plaisanterie fine, un talent encore plus rare, celui d'en connaître les bornes.

Avec moins d'esprit qu'il n'en avait, il aurait pu usurper la réputation d'en avoir davantage ; en se rendant redoutable dans la société, il ne cessa jamais d'y être aimable. Sa faveur auprès des grands fut toujours égale, parce qu'elle était méritée. On ne déplaît sans sujet que lorsqu'on a plu sans motif. Je parlerais de ses liaisons intimes avec les gens de lettres, si l'amitié entre eux devait être un sujet d'éloges. Leur devoir est d'éclairer les hommes ; leur intérêt, de vivre dans une union qui réduise leurs ennemis à une jalousie impuissante et peut-être respectueuse. C'était à ces titres que M. l'abbé Mongault remplissait si dignement parmi vous, Messieurs, une place où vous daignez m'admettre. Plus jaloux de votre gloire que de la grâce que vous m'accordez, je n'aurais osé ni la rechercher, ni la recevoir, si je n'éprouvais depuis plusieurs années quels secours on trouve dans une compagnie littéraire. Je sens avec la plus vive reconnaissance ce que je dois à l'Académie des Belles-Lettres : j'y vois tous mes confrères, comme autant de bienfaiteurs, trop habitués à l'être pour s'en apercevoir eux-mêmes. J'ose me flatter que mon attachement leur est connu ; mais je voudrais avoir autant d'occasions de le publier, que j'en ai de l'augmenter chaque jour.

J'espère, Messieurs, que je ne vous devrai pas moins : les hommes tels que vous s'engagent par leurs propres bienfaits. Peut-on ignorer, d'ailleurs, les avantages nécessairement attachés aux académies ? Les hommes n'ont adouci leur état qu'en vivant en société ; les sciences et les lettres ont dû tirer les mêmes secours de la réunion des lumières. Le premier essor de l'esprit est toujours accompagné d'une présomption qui peut d'abord lui servir d'aiguillon, mais qui doit aussi l'égarer. Le commerce avec les hommes illustres, la comparaison qu'on ne peut s'empêcher de faire de soi-même avec eux, la réflexion, les progrès même, en inspirant la confiance, font connaître des difficultés. Plus on s'élève, plus l'horizon s'étend ; plus on aperçoit d'objets, plus on en conçoit où l'on ne peut atteindre. L'école du mérite doit être celle de la modestie. En effet, si les hommes sont injustes en leur faveur, ce n'est pas dans le sentiment intérieur qu'ils ont d'eux-mêmes, c'est dans le jugement qu'ils en prononcent, et dans l'idée qu'ils en veulent donner aux autres ; il est rare que l'amour-propre aille plus loin.

Le concert des esprits ne sert pas uniquement à les rendre plus retenus et plus sûrs ; c'est du choc des opinions que sort la lumière de la vérité, qui se communique, se réfléchit, se multiplie,

développe et fortifie les talens. Le génie même, cette espèce d'instinct supérieur à l'esprit, plus hardi que la raison, quelquefois moins sûr, toujours plus brillant; le génie, dis-je, qui est indépendant de celui qui en est doné, reçoit ici des secours. On ne l'inspire pas; mais des préceptes sages peuvent en régler la marche, prévenir ses écarts, augmenter ses forces en les réunissant, et les diriger vers leur objet.

Si l'on réfléchit d'ailleurs sur les occupations qui vous sont communes, on verra que le soin de polir et de perfectionner la langue, n'a d'autre objet que de rendre l'esprit exact et précis.

Les langues, qui paraissent l'effet du hasard et du caprice, sont assujéties à une logique d'autant plus invariable, qu'elle est naturelle et presque machinale. C'est en la développant qu'on éclaircit les idées, et rien ne contribue tant à les multiplier que de les ranger dans leur ordre naturel. En remontant au principe commun des langues, on reconnaît, malgré le préjugé contraire, que leur premier avantage est de n'avoir point de génie particulier (1), espèce de servitude qui ne pourrait que resserrer la sphère des idées.

La langue française, élevée dans Corneille, élégante dans Racine, exacte dans Boileau, facile dans Quinault, naïve dans La Fontaine, forte dans Bossuet, sublime aussi souvent qu'il est permis aux hommes de l'être, prouve assez que les langues n'ont que le génie de ceux qui les emploient. Quelque langue que ces hommes illustres eussent adoptée, elle aurait reçu l'empreinte de leur génie; et si l'on prétend que le caractère distinctif du français est d'être simple, clair et naturel, on ne fait pas attention que ces qualités sont celles de la conversation, qu'elles sont nécessaires au commerce intime des hommes, et que le Français est de tous le plus sociable.

Quelques peuples paraissent avoir cédé à leurs besoins mutuels, en formant des sociétés; il semble que le Français n'ait consulté

(1) Le génie d'une langue est une expression assez équivoque qu'il est bon d'éclaircir.

Si, par le génie d'une langue, on entend la propriété d'exprimer des idées que d'autres langues ne pourraient pas rendre, le génie d'une langue est une chimère. Il n'y a point de langues de peuples policés, au moyen desquelles un homme de génie ne puisse rendre ses idées, et tout ce que son esprit conçoit clairement.

Si, par le génie d'une langue, on n'entend que la syntaxe, la forme grammaticale des différens idiomes qui fait que les uns, tels que le grec et le latin, emploient des cas pour marquer les divers rapports sous lesquels un objet est envisagé, et que d'autres, tels que le français, l'italien, etc., parviennent au même but au moyen des propositions ou de la place des mots, chaque langue a son génie.

que le plaisir d'y vivre. C'est par là que notre langue est devenue la langue politique de l'Europe.

Des nations policées ont été obligées de faire des lois pour conserver leur langue naturelle dans leurs actes publics. La nécessité fait étudier les langues étrangères, on se fait même honneur de les savoir; il serait honteux d'ignorer le français qui, chez ces mêmes peuples, fait partie de l'éducation commune. Je suis très-éloigné de vouloir fonder notre gloire sur la destruction de celle de nos rivaux, et d'abuser de leur exemple en l'imitant; mais il est permis de ne pas dissimuler ici de pareilles vérités.

On ne saurait donc trop reconnaître le soin que vous prenez, Messieurs, de perfectionner une langue si générale, et dont l'étendue même est le plus grand obstacle au dessein de la fixer, du moins autant qu'une langue vivante peut être fixée; car il faut avouer que le caprice, qui ne peut rien sur les principes généraux, décide continuellement de l'usage et de l'application des termes.

Les auteurs de génie doivent, à la vérité, ralentir les révolutions du langage: on adopte et l'on conserve long-temps les expressions de ceux dont on admire les idées; et c'est l'avantage qu'ils ont sur des écrivains qui ne seraient qu'élégans ou corrects; mais enfin tout cède au temps et à l'inconstance; un travail aussi difficile que le vôtre renaît continuellement, puisqu'il s'agit de déterminer l'état actuel et l'état successif de la langue. Que d'objets ne faut-il pas embrasser à la fois, lorsqu'on voit dans un même peuple différentes conditions former presque autant de dialectes particuliers! Il faut l'attention la plus suivie, la discussion la plus fine, le discernement le plus sûr, pour découvrir et faire apercevoir le véritable usage des termes, assigner leur propriété, distinguer des nuances qui échappent à des yeux ordinaires, et qui ne sont saisies que par une vue attentive, nette et exercée. Il arrive nécessairement alors que les idées se rangent dans un ordre méthodique; on apprend à distinguer les termes qui ne sont pas faits pour s'unir, d'avec ceux dont l'union naturelle modifie les idées et en exprime de nouvelles. C'est ainsi qu'un petit nombre de couleurs primitives en forment une infinité d'autres également distinctes. En s'appliquant à parler avec précision, on s'habitue à penser avec justesse.

Tels sont, Messieurs, les services que vous rendez aux lettres, aux sciences et aux arts; vos lumières se communiquent de proche en proche à ceux mêmes qui ne croient pas vous les devoir. Il est vrai que les services continus sont ceux qui conservent le moins d'éclat; mais les bienfaiteurs généreux ne s'informent pas s'il y a des ingrats, et l'ingratitude marquée ne sert pas moins que la reconnaissance, de monument aux bienfaits.

Quelque grands que soient les vôtres, on ne devait pas moins attendre d'une compagnie où Corneille, Racine, Bossuet, Fénélon, La Fontaine, Boileau, La Bruyère, et tant d'autres grands hommes dictaient les préceptes, et prodiguaient les exemples dans leurs ouvrages, qui sont les vrais mémoires de l'Académie Française; et ce qui fait le comble et la preuve de leur gloire, leurs disciples ont été des hommes dignes d'être leurs successeurs.

Le premier (1), dont les jours sont si chers (je ne dis pas à l'Académie, un tel homme appartient à l'Europe), semble n'avoir pas assez vécu pour la quantité et le mérite de ses ouvrages. Esprit trop étendu pour pouvoir être renfermé dans les bornes du talent, il s'est maintenu au milieu des lettres et des sciences dans une espèce d'équilibre propre à répandre la lumière sur tout ce qu'il a traité. Il mérita, presque en naissant, des jaloux; mais ses ennemis ont succombé sous l'indignation publique, et s'il en pouvait encore avoir, on les regarderait comme des aveugles qui n'exciteraient plus que la compassion.

Corneille et Racine semblaient avoir fixé les places, et n'en plus laisser à prétendre dans leur carrière. Vous avez vu l'auteur d'Électre, de Rhadamiste et d'Atrée s'élever auprès d'eux. Quand les places sont une fois marquées, l'esprit peut les remplir, il n'appartient qu'au génie de les créer.

Les étrangers, jaloux de la littérature française, et qui semblent décider la supériorité en notre faveur par les efforts qu'ils font pour nous la disputer, ne nous demandaient qu'un poëme épique. L'ouvrage qui fait cesser leur reproche doit augmenter leur jalousie.

Molière et Quinault avoueraient les ouvrages de ceux qui ont marché sur leurs traces; quelques uns ont ouvert des routes nouvelles, et leurs succès ont réduit les critiques à n'attaquer que le genre.

Des savans, qui connaissaient trop les hommes pour ignorer qu'il ne suffit pas d'être utile pour leur plaire, et que le lecteur n'est jamais plus attentif que lorsqu'il ne soupçonne pas qu'on veuille l'instruire, présentent l'érudition sous une forme agréable.

Des philosophes, animés du même esprit, cachent les préceptes de la morale sous des fictions ingénieuses, et donnent des leçons d'autant plus sûres qu'elles sont voilées sous l'appât du plaisir, espèce de séduction nécessaire pour corriger les hommes, à qui le vice ne paraît odieux que lorsqu'ils le trouvent ridicule.

Ceux qui unissent ici un rang élevé à une naissance illustre, seraient également distingués, si le sort les eût fait naître dans

(1) M. de Fontenelle.

l'obscurité. Occupé de leurs qualités personnelles, on ne se rappelle leurs dignités que par réflexion, et l'Académie n'en retire pas moins d'utilité que d'éclat, semblable à ces palais d'une architecture noble, où les ornemens font partie de la solidité.

Tant de talens divers, des conditions si différentes, doivent avoir pour lien nécessaire et pour principe d'égalité, une estime réciproque qui vous assure celle du public. Vous faites voir qu'il faut être digne de l'attention, quand on en devient l'objet. L'admiration n'est qu'un mouvement subit, que la réflexion cherche à justifier et souvent à désavouer; les hommes n'accordent une estime continue que par l'impossibilité de la refuser, et leur sévérité est juste à cet égard. L'esprit doit être le guide le plus sûr de la vertu; on ne pourrait la trahir que par un défaut de lumière, quelques talens qu'on eût d'ailleurs, et ce n'est qu'en pratiquant ses maximes qu'on obtient le droit de les annoncer.

S'il suffisait, Messieurs, de sentir le prix de vos leçons pour en être digne, j'oserais y prétendre. Permettez-moi cependant un aveu qui naît uniquement de ma reconnaissance. Les biens les plus précieux par eux-mêmes sont ceux dont on doit moins altérer le prix, et je n'aurais jamais aspiré à la gloire dont vous m'avez comblé pendant mon absence, si ceux d'entre vous dont j'ai l'honneur d'être plus particulièrement connu, n'eussent fait naître, ou du moins enhardi mes premiers désirs. Si je n'eusse déjà éprouvé vos bontés, j'aurais craint que les personnes qui m'honorent de leur amitié, estimables par les qualités de l'esprit, respectables par celles du cœur, ne vous eussent donné de moi une opinion plus avantageuse que je ne la mérite.

Ce serait ainsi, Messieurs, qu'on pourrait surprendre vos suffrages, que personne n'est en droit de contraindre : en effet, qui sont ceux qui composent cette compagnie? Les uns, respectables par les premières dignités de l'État, ne doivent guère connaître d'égards que ceux dont ils sont l'objet, et se dépouillant ici de tous les titres étrangers à l'Académie, s'honorent de l'égalité; les autres, uniquement livrés à l'étude, retireraient bien peu d'avantage du sacrifice qu'ils font de la fortune, s'ils ne conservaient pas le privilége d'une âme libre : j'ajouterai de plus que le roi s'étant déclaré votre protecteur, l'usage de votre liberté devient le premier devoir de votre reconnaissance.

Votre fondateur, Messieurs, si jaloux d'ailleurs de l'autorité, sentit mieux que personne que les lettres doivent former une république dont la liberté est l'âme, et que les hommes qui en sont dignes, sont les plus ennemis de la licence. C'est par un sentiment si honorable pour vous, que la mémoire du cardinal de Richelieu doit vous être chère. Que pourrait-on dire de plus

à sa gloire, que le fait même dont on ne paraît pas assez frappé? L'éloge d'un particulier a été mis au rang des devoirs, sans qu'on ait été étonné d'un pareil projet, et, ce qui n'est pas moins glorieux pour vous que pour lui, ce devoir a toujours été rempli.

L'honneur d'avoir succédé à ce grand ministre, et surtout d'avoir été choisi parmi vous, rendra immortel le nom du chancelier Seguier; Louis-le-Grand jugea bientôt que votre reconnaissance n'avait pas peu contribué à mériter à des sujets l'honneur d'être à votre tête, et qu'il n'appartenait qu'à votre roi d'être votre protecteur. Ce monarque mit par là le comble à votre gloire, et ne crut pas donner atteinte à la sienne, lui dont le caractère propre, si j'ose le dire, fut d'être roi, et qui n'a pas moins illustré les lettres par la matière que ses actions leur ont fournie, que par les grâces dont il les a comblées.

Votre gloire, Messieurs, ne pouvait plus croître; mais ce qui est encore plus rare suivant le sort des choses humaines, elle s'est maintenue dans le même éclat. L'auguste successeur de Louis-le-Grand a bien voulu vous adopter, et semble avoir regardé votre compagnie comme un apanage de la royauté.

Quel bonheur pour vous, Messieurs, de lui rendre, par reconnaissance et par amour, le tribut d'éloges que ses ennemis ne sauraient lui refuser! il n'en a point qui ne soient ses admirateurs. Ils ont la douleur de succomber sous les armes d'un vainqueur qui ne se glorifie pas même de la victoire. Il l'envisage comme un malheur pour l'humanité, et ne voit dans le titre de héros que la cruelle nécessité de l'être. L'intérêt qu'il prend aux hommes prouve qu'il est fait pour commander à tous. Peu touché de la gloire des succès, il gémit des malheurs de la guerre; supérieur à la gloire même, né pour elle, il n'en est point ébloui: il combat, il triomphe, et ses vœux sont pour la paix. Sensible, reconnaissant, digne et capable d'amitié, roi et citoyen à la fois, qualités si rarement unies, il aime ses sujets autant qu'il en est aimé, et son peuple est fait pour son cœur. Le Français est le seul qui, servant son prince par amour, ne s'aperçoit pas s'il a un maître; il aime, et tous ses devoirs se trouvent remplis: partout ailleurs on obéit. La félicité publique doit être nécessairement le fruit d'une union si chère entre le monarque et le peuple. Que Louis soit toujours l'unique objet de nos vœux; si les siens sont remplis, nous n'en aurons point à former pour nous-mêmes.

CONSIDÉRATIONS
SUR LES MOEURS
DE CE SIÈCLE.

AU ROI.

SIRE,

LE bonheur d'être attaché personnellement à VOTRE MAJESTÉ par la place dont elle m'a honoré (1), les bontés dont elle m'a comblé, et l'approbation qu'elle a daigné accorder à l'ouvrage que j'ose lui présenter (2), sont mes titres pour lui en offrir l'hommage. Ma vie sera désormais consacrée à rassembler les monumens du règne le plus fécond en événemens glorieux. Tous les écrivains s'empresseront de peindre le héros et le pacificateur de l'Europe; j'aurai de plus l'avantage d'être à portée de faire connaître le roi vertueux, le prince à qui l'humanité est chère. Pour rendre à VOTRE MAJESTÉ le tribut d'éloges qui lui est dû, je n'ai qu'à écouter la voix de la renommée et de la vérité. Voilà mes guides et mes garans; l'éloge d'un grand roi doit être l'histoire de sa vie.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle sujet et serviteur,
DUCLOS.

(1) La place d'historiographe de France, par brevet du 20 septembre 1750.

(2) Ce fut la seconde édition de cet ouvrage dont le roi daigna accepter la dédicace en 1751.

CONSIDÉRATIONS
SUR LES MŒURS
DE CE SIÈCLE.

INTRODUCTION.

J'ai vécu, je voudrais être utile à ceux qui ont à vivre. Voilà le motif qui m'engage à rassembler quelques réflexions sur les objets qui m'ont frappé dans le monde. Les sciences n'ont fait de vrais progrès que depuis qu'on travaille, par l'expérience, l'examen et la confrontation des faits, à éclaircir, détruire ou confirmer les systèmes. C'est ainsi qu'on en devrait user à l'égard de la science des mœurs. Nous avons quelques bons ouvrages sur cette matière ; mais, comme il arrive des révolutions dans les mœurs, les observations faites dans un temps ne sont pas exactement applicables à un autre. Les principes puisés dans la nature sont toujours subsistans ; mais, pour s'assurer de leur vérité, il faut surtout observer les différentes formes qui les déguisent, sans les altérer, et qui, par leur liaison avec les principes, tendent de plus en plus à les confirmer.

Il serait donc à souhaiter que ceux qui ont été à portée de connaître les hommes, fissent part de leurs observations. Elles seraient aussi utiles à la science des mœurs, que les journaux des navigateurs l'ont été à la navigation. Des faits et des observations suivies conduisent nécessairement à la découverte des principes, les dégagent de ce qui les modifie dans tous les siècles, et chez les différentes nations ; au lieu que des principes purement spéculatifs sont rarement sûrs, ont encore plus rarement une application fixe, et tombent souvent dans le vague des systèmes. Il y a d'ailleurs une grande différence entre la connaissance de l'homme et la connaissance des hommes. Pour connaître l'homme, il suffit de s'étudier soi-même ; pour connaître les hommes, il faut les pratiquer.

Je me suis proposé, en observant les mœurs, de démêler dans la conduite des hommes quels en sont les principes, et peut-être de concilier leurs contradictions. Les hommes ne sont inconséquens dans leurs actions, que parce qu'ils sont inconstans ou vacillans dans leurs principes.

Quoique cet ouvrage semble avoir pour objet particulier la

connaissance des mœurs de ce siècle, j'espère que l'examen des mœurs actuelles pourra servir à faire connaître l'homme de tous les temps.

Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans les différentes matières que je me propose de traiter, je les distribuerai par chapitres. Je choisirai les sujets qui me paraîtront les plus importans, dont l'application est la plus fréquente, la plus étendue, et je tâcherai, par leur réunion, de les faire concourir à un même but, qui est la connaissance des mœurs. J'espère que mes idées s'éloigneront également de la licence et de l'esprit de servitude ; j'userai en citoyen de la liberté dont la vérité a besoin.

Si l'ouvrage plaît, j'en serai très-flatté ; j'en serai encore plus content, s'il est utile.

CHAPITRE PREMIER.

Sur les Mœurs en général.

Avant que de parler des mœurs, commençons par déterminer les différentes idées qu'on attache à ce terme ; car, loin d'avoir des synonymes, il admet plusieurs acceptions. Dans la plus générale, il signifie les habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou le mal. On l'emploie même pour désigner les inclinations des différentes espèces d'animaux.

On dit d'un poëme, et de tout ouvrage d'imagination, que les *mœurs* y sont bien gardées, lorsque les usages, les coutumes, les caractères des personnages sont conformes à la connaissance, ou à l'opinion qu'on en a communément. Mais si l'on dit simplement d'un ouvrage qu'il y a des *mœurs*, on veut faire entendre que l'auteur a écrit d'une manière à inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice. Ainsi les *mœurs* sans épithète s'entendent toujours des *bonnes mœurs*.

Les *mœurs* d'un tableau consistent dans l'observation du *costume*. Les *mœurs*, en parlant d'un particulier et de la vie privée, ne signifient autre chose que la pratique des vertus morales, ou le déréglement de la conduite, suivant que ce terme est pris en bien ou en mal. On voit dès là que les mœurs diffèrent de la morale qui devrait en être la règle, et dont elles ne s'écartent que trop souvent. Les bonnes mœurs sont la morale pratique.

Relativement à une nation, on entend par les *mœurs*, ses coutumes, ses usages, non pas ceux qui, indifférens en eux-mêmes, sont du ressort d'une mode arbitraire; mais ceux qui

influent sur la manière de penser, de sentir et d'agir, ou qui en dépendent. C'est sous cet aspect que je considère les *mœurs*.

De telles considérations ne sont pas des idées purement spéculatives. On pourrait l'imaginer d'après ces écrits sur la morale, où l'on commence par supposer que l'homme n'est qu'un composé de misère et de corruption, et qu'il ne peut rien produire d'estimable. Ce système est aussi faux que dangereux. Les hommes sont également capables du bien et du mal ; ils peuvent être corrigés, puisqu'ils peuvent se pervertir ; autrement, pourquoi punir, pourquoi récompenser, pourquoi instruire ? Mais, pour être en droit de reprendre, et en état de corriger les hommes, il faudrait d'abord aimer l'humanité, et l'on serait alors à leur égard juste sans dureté, et indulgent sans lâcheté.

Les hommes sont, dit-on, pleins d'amour-propre, et attachés à leur intérêt. Partons de là. Ces dispositions n'ont par elles-mêmes rien de vicieux, elles deviennent bonnes ou mauvaises par les effets qu'elles produisent. C'est la sève des plantes ; on n'en doit juger que par les fruits. Que deviendrait la société, si on la privait de ses ressorts, si l'on en retranchait les passions ? Qu'importe, en effet, qu'un homme ne se propose dans ses actions que sa propre satisfaction, s'il la fait consister à servir la société ? Qu'importe que l'enthousiasme patriotique ait fait trouver à Régulus de la satisfaction dans le sacrifice de sa vie ? La vertu purement désintéressée, si elle était possible, produirait-elle d'autres effets ? Cet odieux sophisme d'intérêt personnel n'a été imaginé que par ceux qui, cherchant toujours exclusivement le leur, voudraient rejeter le reproche qu'eux seuls méritent sur l'humanité entière. Au lieu de calomnier la nature, qu'ils consultent leurs vrais intérêts, ils les verront unis à ceux de la société.

Qu'on apprenne aux hommes à s'aimer entre eux, qu'on leur en prouve la nécessité pour leur bonheur. On peut leur démontrer que leur gloire et leur intérêt ne se trouvent que dans la pratique de leurs devoirs. En cherchant à les dégrader, on les trompe, on les rend plus malheureux ; sur l'idée humiliante qu'on leur donne d'eux-mêmes, ils peuvent être criminels sans en rougir. Pour les rendre meilleurs, il ne faut que les éclairer : le crime est toujours un faux jugement.

Voilà toute la science de la morale, science plus importante et aussi sûre que celles qui s'appuient sur des démonstrations. Dès qu'une société est formée, il doit y exister une morale et des principes sûrs de conduite. Nous devons à tous ceux qui nous doivent, et nous leur devons également, quelque différens que

soient ces devoirs. Ce principe est aussi sûr en morale, qu'il est certain, en géométrie, que tous les rayons d'un cercle sont égaux et se réunissent en un même point.

Il s'agit donc d'examiner les devoirs et les erreurs des hommes; mais cet examen doit avoir pour objet les mœurs générales, celles des différentes classes qui composent la société, et non les mœurs des particuliers; il faut des tableaux et non des portraits; c'est la principale différence qu'il y a de la morale à la satire.

Les peuples ont, comme des particuliers, leurs caractères distinctifs, avec cette différence, que les mœurs particulières d'un homme peuvent être une suite de son caractère; mais elles ne le constituent pas nécessairement; au lieu que les mœurs d'une nation forment précisément le caractère national.

Les peuples les plus sauvages sont ceux parmi lesquels il se commet le plus de crimes : l'enfance d'une nation n'est pas son âge d'innocence. C'est l'excès du désordre qui donne la première idée des lois : on les doit au besoin, souvent au crime, rarement à la prévoyance.

Les peuples les plus polis ne sont pas aussi les plus vertueux. Les mœurs simples et sévères ne se trouvent que parmi ceux que la raison et l'équité ont policés, et qui n'ont pas encore abusé de l'esprit pour se corrompre. Les peuples policés valent mieux que les peuples polis. Chez les barbares, les lois doivent former les mœurs : chez les peuples policés, les mœurs perfectionnent les lois, et quelquefois y suppléent; une fausse politesse les fait oublier. L'état le plus heureux serait celui où la vertu ne serait pas un mérite. Quand elle commence à se faire remarquer, les mœurs sont déjà altérées, et si elle devient ridicule, c'est le dernier degré de la corruption.

Un objet très-intéressant serait l'examen des différens caractères des nations, et de la cause physique ou morale de ces différences; mais il y aurait de la témérité à l'entreprendre, sans connaître également bien les peuples qu'on voudrait comparer, et l'on serait toujours suspect de partialité. D'ailleurs l'étude des hommes avec qui nous avons à vivre, est celle qui nous est vraiment utile.

En nous renfermant dans notre nation, quel champ vaste et varié! Sans entrer dans des subdivisions qui seraient plus réelles que sensibles, quelle différence, quelle opposition même de mœurs ne remarque-t-on pas entre la capitale et les provinces? Il y en a autant que d'un peuple à un autre.

Ceux qui vivent à cent lieues de la capitale, en sont à un siècle pour les façons de penser et d'agir. Je ne nie pas les excep-

tions, et je ne parle qu'en général : je prétends encore moins décider de la supériorité réelle, je remarque simplement la différence.

Qu'un homme, après avoir été long-temps absent de la capitale, y revienne, on le trouve ce qu'on appelle *rouillé;* peut-être n'en est-il que plus raisonnable ; mais il est certainement différent de ce qu'il était. C'est dans Paris qu'il faut considérer le Français, parce qu'il y est plus Français qu'ailleurs.

Mes observations ne regardent pas ceux qui, dévoués à des occupations suivies, à des travaux pénibles, n'ont partout que des idées relatives à leur situation, à leurs besoins, et indépendantes des lieux qu'ils habitent. On trouve plus à Paris qu'en aucun lieu du monde de ces victimes du travail.

Je considère principalement ceux à qui l'opulence et l'oisiveté suggèrent la variété des idées, la bizarrerie des jugemens, l'inconstance des sentimens et des affections, en donnant un plein essor au caractère. Ces hommes-là forment un peuple dans la capitale. Livrés alternativement et par accès à la dissipation, à l'ambition, ou à ce qu'ils appellent philosophie, c'est-à-dire, à l'humeur, à la misanthropie ; emportés par les plaisirs, tourmentés quelquefois par de grands intérêts ou des fantaisies frivoles, leurs idées ne sont jamais suivies, elles se trouvent en contradiction, et leur paraissent successivement d'une égale évidence. Les occupations sont différentes à Paris et dans la province ; l'oisiveté même ne s'y ressemble pas : l'une est une langueur, un engourdissement, une existence matérielle ; l'autre est une activité sans dessein, un mouvement sans objet. On sent plus à Paris qu'on ne pense, on agit plus qu'on ne projette, on projette plus qu'on ne résout. On n'estime que les talens et les arts de goût ; à peine a-t-on l'idée des arts nécessaires, on en jouit sans les connaître.

Les liens du sang n'y décident de rien pour l'amitié ; ils n'imposent que des devoirs de décence ; dans la province, ils exigent des services : ce n'est pas qu'on s'y aime plus qu'à Paris, on s'y hait souvent davantage, mais on y est plus *parent* : au lieu que dans Paris, les intérêts croisés, les événemens multipliés, les affaires, les plaisirs, la variété des sociétés, la facilité d'en changer; toutes ces causes réunies empêchent l'amitié, l'amour ou la haine d'y prendre beaucoup de consistance.

Il règne à Paris une certaine indifférence générale qui multiplie les goûts passagers, qui tient lieu de liaison, qui fait que personne n'est de trop dans la société, que personne n'y est nécessaire : tout le monde se convient, personne ne se manque. L'extrême dissipation où l'on vit, fait qu'on ne prend pas assez

d'intérêt les uns aux autres, pour être difficile ou constant dans les liaisons.

On se recherche peu, on se rencontre avec plaisir; on s'accueille avec plus de vivacité que de chaleur; on se perd sans regret, ou même sans y faire attention.

Les mœurs font à Paris ce que l'esprit du gouvernement fait à Londres; elles confondent et égalent dans la société les rangs qui sont distingués et surbordonnés dans l'État. Tous les ordres vivent à Londres dans la familiarité, parce que tous les citoyens ont besoin les uns des autres; l'intérêt commun les rapproche.

Les plaisirs produisent le même effet à Paris; tous ceux qui se plaisent se conviennent, avec cette différence que l'égalité, qui est un bien quand elle part d'un principe du gouvernement, est un très-grand mal quand elle ne vient que des mœurs, parce que cela n'arrive jamais que par leur corruption.

Le grand défaut du Français est d'avoir toujours le caractère jeune; par là il est souvent aimable, et rarement sûr: il n'a presque point d'âge mûr, et passe de la jeunesse à la caducité. Nos talens dans tous les genres s'annoncent de bonne heure: on les néglige long-temps par dissipation, et à peine commence-t-on à vouloir en faire usage, que leur temps est passé. Il y a peu d'hommes parmi nous qui puissent s'appuyer de l'expérience

Oserai-je faire une remarque, qui peut-être n'est pas aussi sûre qu'elle me le paraît? mais il me semble que ceux de nos talens qui demandent de l'exécution, ne vont pas ordinairement jusqu'à soixante ans dans toute leur force. Nous ne réussissons jamais mieux dans quelque carrière que ce puisse être, que dans l'âge mitoyen, qui est très-court, et plutôt encore dans la jeunesse que dans un âge trop avancé. Si nous formions de bonne heure notre esprit à la réflexion, et je crois cette éducation possible, nous serions sans contredit la première des nations, puisque, malgré nos défauts, il n'y en a point qu'on puisse nous préférer: peut-être même pourrions-nous tirer avantage de la jalousie de plusieurs peuples: on ne jalouse que ses supérieurs. A l'égard de ceux qui se préfèrent naïvement à nous, c'est parce qu'ils n'ont pas encore de droit à la jalousie.

D'un autre côté, le commun des Français croit que c'est un mérite de l'être: avec un tel sentiment, que leur manque-t-il pour être *patriotes*? Je ne parle point de ceux qui n'estiment que les étrangers. On n'affecte de mépriser sa nation que pour ne pas reconnaître ses supérieurs ou ses rivaux trop près de soi.

Les hommes de mérite, de quelque nation qu'ils soient, n'en forment qu'une entr'eux. Ils sont exempts d'une vanité nationale et puérile, ils la laissent au vulgaire, à ceux qui, n'ayant point

de gloire personnelle, sont réduits à se prévaloir de celle de leurs compatriotes.

On ne doit donc se permettre aucun parallèle injurieux et téméraire ; mais s'il est permis de remarquer les défauts de sa nation, il est de devoir d'en relever le mérite, et le Français en a un distinctif.

C'est le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver, sans que le fond du cœur se corrompe, ni que le courage s'altère ; il allie les qualités héroïques avec le plaisir, le luxe et la mollesse : ses vertus ont peu de consistance, ses vices n'ont point de racines. Le caractère d'Alcibiade n'est pas rare en France. Le déréglement des mœurs et de l'imagination ne donne point atteinte à la franchise, à la bonté naturelle du Français : l'amour-propre contribue à le rendre aimable ; plus il croit plaire, plus il a de penchant à aimer. La frivolité qui nuit au développement de ses talens et de ses vertus, le préserve en même temps des crimes noirs et réfléchis. La perfidie lui est étrangère, et il est bientôt fatigué de l'intrigue. Le Français est l'enfant de l'Europe. Si l'on a quelquefois vu parmi nous des crimes odieux, ils ont disparu plutôt par le caractère national que par la sévérité des lois.

Un peuple très-éclairé et très-estimable à beaucoup d'égards, se plaint que la corruption est venue chez lui au point qu'il n'y a plus de principes d'honneur, que les actions s'y évaluent toutes, qu'elles sont en proportion exacte avec l'intérêt, et qu'on y pourrait faire *le tarif des probités*.

Je suis fort éloigné d'en croire l'humeur et des déclamations de parti ; mais s'il y avait un tel peuple, ce que je ne veux pas croire, il serait composé d'une multitude de vils criminels, parce qu'il y en aurait à tout prix, et on y trouverait plus de scélérats qu'en aucun lieu du monde, puisqu'il n'y aurait point de vertu dont on ne pût trouver la valeur.

Cela n'est pas heureusement ainsi parmi nous. On y voit peu de criminels par système ; la misère y est le principal écueil de la probité. Le Français se laisse entraîner par l'exemple, et séduire par le besoin ; mais il ne trahit pas la vertu de dessein formé. Or la nécessité ne fait guère que des fautes quelquefois pardonnables ; la cupidité réduite en système fait les crimes.

C'est déjà un grand avantage que de ne pas supposer que la probité puisse être vénale ; cela empêche bien des gens de chercher le prix de la leur, elle n'existe plus dès qu'elle est à l'encan.

Les abus et les inconvéniens qu'on remarque parmi nous, ne seraient pas sans remède, si on le voulait. Sans entrer dans le détail de ceux qui appartiennent autant à l'autorité qu'à la philosophie, quel parti ne tirerait pas de lui-même un peuple chez

qui l'éducation générale serait assortie à son génie, à ses qualités propres, à ses vertus, et même à ses défauts ?

CHAPITRE II.

Sur l'Éducation et sur les Préjugés.

On trouve parmi nous beaucoup d'instruction, et peu d'éducation. On y forme des savans, des artistes de toute espèce ; chaque partie des lettres, des sciences et des arts y est cultivée avec succès, par des méthodes plus ou moins convenables. Mais on ne s'est pas encore avisé de former des hommes, c'est-à-dire, de les élever respectivement les uns pour les autres, de faire porter sur une base d'éducation générale toutes les instructions particulières, de façon qu'ils fussent accoutumés à chercher leurs avantages personnels dans le plan du bien général, et que, dans quelque profession que ce fût, ils commençassent par être patriotes.

Nous avons tous dans le cœur des germes de vertus et de vices ; il s'agit d'étouffer les uns et de développer les autres. Toutes les facultés de l'âme se réduisent à sentir et penser ; nos plaisirs consistent à aimer et connaître : il ne faudrait donc que régler et exercer ces dispositions, pour rendre les hommes utiles et heureux par le bien qu'ils feraient et qu'ils éprouveraient eux-mêmes. Telle est l'éducation qui devrait être générale, uniforme, et préparer l'instruction qui doit être différente, suivant l'état, l'inclination et les dispositions de ceux qu'on veut instruire. L'instruction concerne la culture de l'esprit et des talens.

Ce n'est point ici une idée de république imaginaire : d'ailleurs, ces sortes d'idées sont au moins d'heureux modèles, des chimères, qui ne le sont pas totalement, et qui peuvent être réalisées jusqu'à un certain point. Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles. Une opinion contraire et du courage rendraient souvent facile ce que le préjugé et la lâcheté jugent impraticable.

Peut-on regarder comme chimérique ce qui s'est exécuté ? Quelques anciens peuples, tels que les Égyptiens et les Spartiates, n'ont-ils pas eu une éducation relative à l'État, et qui en faisait en partie la constitution ?

En vain voudrait-on révoquer en doute des mœurs si éloignées des nôtres : on ne peut connaître l'antiquité que par les témoignages des historiens ; tous déposent et s'accordent sur cet article. Mais, comme on ne juge des hommes que par ceux de son siècle,

on a peine à se persuader qu'il y en ait eu de plus sages autrefois, quoiqu'on ne cesse de le répéter par humeur. Je veux bien accorder quelque chose à un doute philosophique, en supposant que les historiens ont embelli les objets ; mais c'est précisément ce qui prouve à un philosophe qu'il y a un fonds de vérité dans ce qu'ils ont écrit. Il s'en faut bien qu'ils rendent un pareil témoignage à d'autres peuples dont ils voulaient cependant relever la gloire.

Il est donc constant que dans l'éducation qui se donnait à Sparte, on s'attachait d'abord à former des Spartiates. C'est ainsi qu'on devrait, dans tous les États, inspirer les sentimens de citoyen, former des Français parmi nous, et, pour en faire des Français, travailler à en faire des hommes.

Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon siècle ; mais il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer, qu'on laissera peut-être se dissiper, et dont on pourrait assurer, diriger et hâter les progrès par une éducation bien entendue.

Loin de se proposer ces grands principes, on s'occupe de quelques méthodes d'instructions particulières dont l'application est encore bien peu éclairée, sans parler de la réforme qu'il y aurait à faire dans ces méthodes mêmes. Ce ne serait pas le moindre service que l'Université et les académies pourraient rendre à l'Etat. Que doit-on enseigner? comment doit-on l'enseigner? voilà, ce me semble, les deux points sur lesquels devrait porter tout plan d'étude, tout système d'instruction.

Les artisans, les artistes, ceux enfin qui attendent leur subsistance de leur travail, sont peut-être les seuls qui reçoivent des instructions convenables à leur destination ; mais on donne absolument les mêmes à ceux qui sont nés avec une sorte de fortune. Il y a un certain amas de connaissances prescrites par l'usage, qu'ils apprennent imparfaitement, après quoi ils sont censés instruits de tout ce qu'ils doivent savoir, quelles que soient les professions auxquelles on les destine.

Voilà ce qu'on appelle *l'éducation*, et ce qui en mérite si peu le nom. La plupart des hommes qui pensent, sont si persuadés qu'il n'y en a point de bonne, que ceux qui s'intéressent à leurs enfans songent d'abord à se faire un plan nouveau pour les élever. Il est vrai qu'ils se trompent souvent dans les moyens de réformation qu'ils imaginent, et que leurs soins se bornent d'ordinaire à abréger ou aplanir quelques routes des sciences ; mais leur conduite prouve du moins qu'ils sentent confusément les défauts de l'éducation commune, sans discerner précisément en quoi ils consistent.

De là les partis bizarres que prennent, et les erreurs où tombent ceux qui cherchent le vrai avec plus de bonne foi que de discernement.

Les uns, ne distinguant ni le terme où doit finir l'éducation générale, ni la nature de l'éducation particulière qui doit succéder à la première, adoptent souvent celle qui convient le moins à l'homme que l'on veut former, ce qui mérite cependant la plus grande attention. Dans l'éducation générale on doit considérer les hommes relativement à l'humanité et à la patrie; c'est l'objet de la morale. Dans l'éducation particulière qui comprend l'instruction, il faut avoir égard à la condition, aux dispositions naturelles, aux talens personnels. Tel est ou devrait être l'objet de l'instruction. La conduite qu'on suit me paraît bien différente.

Qu'un ouvrage destiné à l'éducation d'un prince ait de la célébrité, le moindre gentilhomme le croit propre à l'éducation de son fils. Une vanité sotte décide plus ici que le jugement. Quel rapport, en effet, y a-t-il entre deux hommes dont l'un doit commander et l'autre obéir, sans avoir même le choix de l'espèce d'obéissance?

D'autres, frappés des préjugés dont on nous accable, donnent dans une extrémité plus dangereuse que l'éducation la plus imparfaite. Ils regardent comme autant d'erreurs tous les principes qu'ils ont reçus, et les proscrivent universellement. Cependant les préjugés même doivent être discutés et traités avec circonspection.

Un préjugé n'étant autre chose qu'un jugement porté ou admis sans examen, peut être une vérité ou une erreur.

Les préjugés nuisibles à la société ne peuvent être que des erreurs, et ne sauraient être trop combattus. On ne doit pas non plus entretenir des erreurs indifférentes par elles-mêmes, s'il y en a de telles; mais celles-ci exigent de la prudence; il en faut quelquefois même en combattant le vice; on ne doit pas arracher témérairement l'ivraie. A l'égard des préjugés qui tendent au bien de la société, et qui sont des germes de vertus, on peut être sûr que ce sont des vérités qu'il faut respecter et suivre. Il est inutile de s'attacher à démontrer des vérités admises, il suffit d'en recommander la pratique. En voulant trop éclairer certains hommes, on ne leur inspire quelquefois qu'une présomption dangereuse. Eh! pourquoi entreprendre de leur faire pratiquer par raisonnement ce qu'ils suivaient par sentiment, par un préjugé honnête? Ces guides sont bien aussi sûrs que le raisonnement.

Qu'on forme d'abord les hommes à la pratique des vertus, on en aura d'autant plus de facilité à leur démontrer les principes,

s'il en est besoin. Nous sommes assez portés à regarder comme juste et raisonnable ce que nous avons coutume de faire.

On déclame beaucoup depuis un temps contre les préjugés, peut-être en a-t-on trop détruit ; le préjugé est la loi du commun des hommes. La discussion en cette matière exige des principes sûrs et des lumières rares. La plupart, étant incapables d'un tel examen, doivent consulter le sentiment intérieur : les plus éclairés pourraient encore, en morale, le préférer souvent à leurs lumières, et prendre leur goût ou leur répugnance pour la règle la plus sûre de leur conduite. On se trompe rarement par cette méthode : quand on est bien intimement content de soi à l'égard des autres, il n'arrive guère qu'ils soient mécontens. On a peu de reproches à faire à ceux qui ne s'en font point ; et il est inutile d'en faire à ceux qui ne s'en font plus.

Je ne puis me dispenser, à ce sujet, de blâmer les écrivains qui, sous prétexte ou voulant de bonne foi attaquer la superstition, ce qui serait un motif louable et utile, si l'on s'y renfermait en philosophe citoyen, sapent les fondemens de la morale, et donnent atteinte aux liens de la société : d'autant plus insensés, qu'il serait dangereux pour eux-mêmes de faire des prosélytes. Le funeste effet qu'ils produisent sur leurs lecteurs, est d'en faire dans la jeunesse de mauvais citoyens, des criminels scandaleux, et des malheureux dans l'âge avancé ; car il y en a peu qui aient alors le triste avantage d'être assez pervertis pour être tranquilles.

L'empressement avec lequel on lit ces sortes d'ouvrages, ne doit pas flatter les auteurs, qui d'ailleurs auraient du mérite. Ils ne doivent pas ignorer que les plus misérables écrivains en ce genre partagent presque également cet honneur avec eux. La satire, la licence et l'impiété n'ont jamais seules prouvé d'esprit. Les plus méprisables par ces endroits peuvent être lus une fois : sans leurs excès, on ne les eût jamais nommés ; semblables à ces malheureux que leur état condamnait aux ténèbres, et dont le public n'apprend les noms que par le crime et le supplice.

Pour en revenir aux préjugés, il y aurait, pour les juger sans les discuter formellement, une méthode assez sûre, qui ne serait pas pénible, et qui, dans les détails, serait souvent applicable, surtout en morale. Ce serait d'observer les choses dont on tire vanité. Il est alors bien vraisemblable que c'est d'une fausse idée. Plus on est vertueux, plus on est éloigné d'en tirer vanité, et plus on est persuadé qu'on ne fait que son devoir ; les vertus ne donnent point d'orgueil.

Les préjugés les plus tenaces sont toujours ceux dont les fondemens sont les moins solides. On peut se détromper d'une erreur

raisonnée, par cela même que l'on raisonne. Un raisonnement mieux fait peut désabuser du premier ; mais comment combattre ce qui n'a ni principe, ni conséquence ? Et tels sont tous les faux préjugés. Ils naissent et croissent insensiblement par des circonstances fortuites, et se trouvent enfin généralement établis chez les hommes, sans qu'ils en aient aperçu les progrès. Il n'est pas étonnant que de fausses opinions se soient élevées à l'insu de ceux qui y sont le plus attachés ; mais elles se détruisent comme elles sont nées. Ce n'est pas la raison qui les proscrit, elles se succèdent et périssent par la seule révolution des temps. Les unes font place aux autres, parce que notre esprit ne peut même embrasser qu'un nombre limité d'erreurs.

Quelques opinions consacrées parmi nous paraîtront absurdes à nos neveux : il n'y aura parmi eux que les philosophes qui concevront qu'elles aient pu avoir des partisans. Les hommes n'exigent point de preuves pour adopter une opinion ; leur esprit n'a besoin que d'être familiarisé avec elle, comme nos yeux avec les modes.

Il y a des préjugés reconnus ou du moins avoués pour faux par ceux qui s'en prévalent davantage. Par exemple, celui de la naissance est donné pour tel par ceux qui sont les plus fatigans sur la leur. Ils ne manquent pas, à moins qu'ils ne soient d'un orgueil stupide, de répéter qu'ils savent que la noblesse du sang n'est qu'un heureux hasard. Cependant il n'y a point de préjugé dont on se défasse moins : il y a peu d'hommes assez sages pour regarder la noblesse comme un avantage, et non comme un mérite, et pour se borner à en jouir, sans en tirer vanité. Que ces hommes nouveaux, qu'on vient de décrasser, soient enivrés de titres peu faits pour eux, ils sont excusables ; mais on est étonné de trouver la même manie dans ceux qui pourraient s'en rapporter à la publicité de leur nom. Si ceux-ci prétendent par là forcer au respect, ils outrent leurs prétentions, et les portent au-delà de leurs droits. Le respect d'obligation n'est dû qu'à ceux à qui l'on est subordonné par devoir, aux vrais supérieurs, que nous devons toujours distinguer de ceux dont le rang seul ou l'état est supérieur au nôtre. Le respect qu'on rend uniquement à la naissance, est un devoir de simple bienséance ; c'est un hommage à la mémoire des ancêtres qui ont illustré leur nom, hommage qui, à l'égard de leurs descendans, ressemble en quelque sorte au culte des images auxquelles on n'attribue aucune vertu propre, dont la matière peut être méprisable, qui sont quelquefois des productions d'un art grossier, que la piété seule empêche de trouver ridicules, et pour lesquelles on n'a qu'un respect de relation.

Je suis très-éloigné de vouloir dépriser un ordre aussi respec-

table que celui de la noblesse. Le préjugé y tient lieu d'éducation à ceux qui ne sont pas en état de se la procurer, du moins pour la profession des armes, qui est l'origine de la noblesse, et à laquelle elle est particulièrement destinée par la naissance. Ce préjugé y rend le courage presque naturel, et plus ordinaire que dans les autres classes de l'État. Mais puisqu'il y a aujourd'hui tant de moyens de l'acquérir, peut-être devrait-il y avoir aussi, pour en maintenir la dignité, plus de motifs qu'il n'y en a de la faire perdre. On y déroge par des professions où la nécessité contraint, et on la conserve avec des actions qui dérogent à l'honneur, à la probité, à l'humanité même.

Si on voulait discuter la plupart des opinions reçues, que de faux préjugés ne trouverait-on pas, à ne considérer que ceux dont l'examen serait relatif à l'éducation? On suit par habitude, et avec confiance, des idées établies par le hasard.

Si l'éducation était raisonnée, les hommes acquerraient une très-grande quantité de vérités avec plus de facilité qu'ils ne reçoivent un petit nombre d'erreurs. Les vérités ont entre elles une relation, une liaison, des points de contact qui en facilitent la connaissance et la mémoire : au lieu que les erreurs sont ordinairement isolées ; elles ont plus d'effet qu'elles ne sont conséquentes, et il faut plus d'efforts pour s'en détromper que pour s'en préserver.

L'éducation ordinaire est bien éloignée d'être systématique. Après quelques notions imparfaites de choses assez peu utiles, on recommande pour toute instruction les moyens de faire fortune, et pour morale la politesse; encore est-elle moins une leçon d'humanité, qu'un moyen nécessaire à la fortune.

CHAPITRE III.

Sur la Politesse et sur les Louanges.

Cette politesse si recommandée, sur laquelle on a tant écrit, tant donné de préceptes et si peu d'idées fixes, en quoi consiste-t-elle? On regarde comme épuisés les sujets dont on a beaucoup parlé, et comme éclaircis ceux dont on a vanté l'importance. Je ne me flatte pas de traiter mieux cette matière qu'on ne l'a fait jusqu'ici; mais j'en dirai mon sentiment particulier, qui pourra bien différer de celui des autres. Il y a des sujets inépuisables : d'ailleurs il est utile que ceux qu'il nous importe de connaître soient envisagés sous différens aspects, et vus par différens yeux. Une vue faible, et que sa faiblesse même rend attentive, aper-

çoit quelquefois ce qui avait échappé à une vue étendue et rapide.

La politesse est l'expression ou l'imitation des vertus sociales ; c'en est l'expression, si elle est vraie ; et l'imitation, si elle est fausse ; et les vertus sociales sont celles qui nous rendent utiles et agréables à ceux avec qui nous avons à vivre. Un homme qui les posséderait toutes aurait nécessairement la politesse au souverain degré.

Mais comment arrive-t-il qu'un homme d'un génie élevé, d'un cœur généreux, d'une justice exacte, manque de politesse, tandis qu'on la trouve dans un homme borné, intéressé et d'une probité suspecte? C'est que le premier manque de quelques qualités sociales, telles que la prudence, la discrétion, la réserve, l'indulgence pour les défauts et les faiblesses d'autrui : une des premières vertus sociales est de tolérer dans les autres ce qu'on doit s'interdire à soi-même. Au lieu que le second, sans avoir aucune vertu, a l'art de les imiter toutes. Il sait témoigner du respect à ses supérieurs, de la bonté à ses inférieurs, de l'estime à ses égaux, et persuader à tous qu'il en pense avantageusement, sans avoir aucun des sentimens qu'il imite.

On ne les exige pas même toujours, et l'art de les feindre est ce qui constitue la politesse de nos jours. Cet art est souvent si ridicule et si vil, qu'il est donné pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour faux.

Les hommes savent que les politesses qu'ils se font ne sont qu'une imitation de l'estime. Ils conviennent, en général, que les choses obligeantes qu'ils se disent ne sont pas le langage de la vérité, et dans les occasions particulières ils en sont les dupes. L'amour-propre persuade grossièrement à chacun que ce qu'il fait par décence, on le lui rend par justice.

Quand on serait convaincu de la fausseté des protestations d'estime, on les préférerait encore à la sincérité, parce que la fausseté a un air de respect dans les occasions où la vérité serait une offense. Un homme sait qu'on pense mal de lui, cela est humiliant ; mais l'aveu qu'on lui en ferait serait une insulte, on lui ôterait par là toute ressource de chercher à s'aveugler lui-même, et on lui prouverait le peu de cas qu'on en fait. Les gens les plus unis, et qui s'estiment à plus d'égards, deviendraient ennemis mortels, s'ils se témoignaient complètement ce qu'ils pensent les uns des autres. Il y a un certain voile d'obscurité qui conserve bien des liaisons, et qu'on craint de lever de part et d'autre.

Je suis bien éloigné de conseiller aux hommes de se témoigner durement ce qu'ils pensent, parce qu'ils se trompent souvent dans les jugemens qu'ils portent, et qu'ils sont sujets à se rétracter

bientôt, sans juger ensuite plus sainement. Quelque sûr qu'on soit de son jugement, cette dureté n'est permise qu'à l'amitié, encore faut-il qu'elle soit autorisée par la nécessité et l'espérance du succès. Les opérations cruelles n'ont été imaginées que pour sauver la vie; et les palliatifs pour adoucir les douleurs.

Laissons à ceux qui sont chargés de veiller sur les mœurs, le soin de faire entendre les vérités dures; leur voix ne s'adresse qu'à la multitude; mais on ne corrige les particuliers qu'en leur prouvant de l'intérêt pour eux, et en ménageant leur amour-propre.

Quelle est donc l'espèce de dissimulation permise, ou plutôt quel est le milieu qui sépare la fausseté vile de la sincérité offensante? Ce sont les égards réciproques. Ils forment le lien de la société, et naissent du sentiment de ses propres imperfections, et du besoin qu'on a d'indulgence pour soi-même. On ne doit ni offenser, ni tromper les hommes.

Il semble que dans l'éducation des gens du monde, on les suppose incapables de vertus, et qu'ils auraient à rougir de se montrer tels qu'ils sont. On ne leur recommande qu'une fausseté qu'on appelle politesse. Ne dirait-on pas qu'un masque est un remède à la laideur, parce qu'il peut la cacher dans quelques instans?

La politesse d'usage n'est qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées, aussi vides de sens que de sentiment.

La politesse, dit-on, marque cependant l'homme de naissance; les plus grands sont les plus polis. J'avoue que cette politesse est le premier signe de la hauteur, un rempart contre la familiarité. Il y a bien loin de la politesse à la douceur, et plus loin encore de la douceur à la bonté. Les grands qui écartent les hommes à force de politesse sans bonté, ne sont bons qu'à être écartés eux-mêmes à force de respect sans attachement.

La politesse, ajoute-t-on, prouve une éducation soignée, et qu'on a vécu dans un monde choisi; elle exige un tact si fin, un sentiment si délicat sur les convenances, que ceux qui n'y ont pas été initiés de bonne heure, font dans la suite de vains efforts pour l'acquérir, et ne peuvent jamais en saisir la grâce. Premièrement, la difficulté d'une chose n'est pas une preuve de son excellence. Secondement, il serait à désirer que les hommes qui, de dessein formé, renoncent à leur caractère, n'en recueillissent d'autre fruit que d'être ridicules; peut-être cela les ramenerait-il au vrai et au simple.

D'ailleurs cette politesse si exquise n'est pas aussi rare que ceux qui n'ont pas d'autre mérite voudraient le persuader. Elle produit aujourd'hui si peu d'effet, la fausseté en est si reconnue,

qu'elle en est quelquefois dégoûtante pour ceux à qui elle s'adresse, et qu'elle a fait naître à certaines gens l'idée de jouer la grossièreté et la brusquerie pour imiter la franchise, et couvrir leurs desseins. Ils sont brusques sans être francs, et faux sans être polis.

Ce manége est déjà assez commun pour qu'il dût être plus reconnu qu'il ne l'est encore.

Il devrait être défendu d'être brusque à quiconque ne ferait pas excuser cet inconvénient de caractère par une conduite irréprochable.

Ce n'est pas qu'on ne puisse joindre beaucoup d'habileté à beaucoup de droiture; mais il n'y a qu'une continuité de procédés francs qui constate bien la distinction de l'habileté et de l'artifice.

On ne doit pas pour cela regretter les temps grossiers où l'homme uniquement frappé de son intérêt, le cherchait toujours par un instinct féroce au préjudice des autres. La grossièreté et la rudesse n'excluent ni la fraude ni l'artifice, puisqu'on les remarque dans les animaux les moins disciplinables.

Ce n'est qu'en se poliçant que les hommes ont appris à concilier leur intérêt particulier avec l'intérêt commun; qu'ils ont compris que, par cet accord, chacun tire plus de la société qu'il n'y peut mettre.

Les hommes se doivent donc des égards, puisqu'ils se doivent tous de la reconnaissance. Ils se doivent réciproquement une politesse digne d'eux, faite pour des êtres pensans, et variée par les différens sentimens qui doivent l'inspirer.

Ainsi la politesse des grands doit être de l'humanité; celle des inférieurs de la reconnaissance, si les grands la méritent; celle des égaux, de l'estime et des services mutuels. Loin d'excuser la rudesse, il serait à désirer que la politesse qui vient de la douceur des mœurs fût toujours unie à celle qui partirait de la droiture du cœur.

Le plus malheureux effet de la politesse d'usage, est d'enseigner l'art de se passer des vertus qu'elle imite. Qu'on nous inspire dans l'éducation l'humanité et la bienfaisance, nous aurons la politesse, ou nous n'en aurons plus besoin.

Si nous n'avons pas celle qui s'annonce par les grâces, nous aurons celle qui annonce l'honnête homme et le citoyen : nous n'aurons pas besoin de recourir à la fausseté.

Au lieu d'être artificieux pour plaire, il suffira d'être bon; au lieu d'être faux pour flatter les faiblesses des autres, il suffira d'être indulgent.

Ceux avec qui l'on aura de tels procédés, n'en seront ni en-

orgueillis, ni corrompus; ils n'en seront que reconnaissans, et en deviendront meilleurs.

La politesse dont je viens de parler, me rappelle une autre espèce de fausseté fort en usage; ce sont les louanges. Elles doivent leur première origine à l'admiration, la reconnaissance, l'estime, l'amour ou l'amitié. Si l'on en excepte ces deux derniers principes, qui conservent leurs droits bien ou mal appliqués, les louanges d'aujourd'hui ne partent guère que de l'intérêt. On loue tous ceux dont on croit avoir à espérer ou à craindre; jamais on n'a vu moins d'estime et plus d'éloges.

A peine le hasard a-t-il mis quelqu'un en place, qu'il devient l'objet d'une conjuration d'éloges. On l'accable de complimens, on lui adresse des vers de toutes parts; ceux qui ne peuvent percer jusqu'à lui se réfugient dans les journaux. Quiconque recevrait de bonne foi tant d'éloges, et les prendrait à la lettre, devrait être fort étonné de se trouver tout à coup un si grand mérite, d'être devenu un homme si supérieur. Il admirerait sa modestie passée qui le lui aurait caché jusqu'au moment de son élévation. On n'en voit que trop qui cèdent naïvement à cette persuasion. Je n'ai presque jamais vu d'homme en place contredit, même par ses amis, dans ses propos les plus absurdes. Comme il n'est pas possible qu'il ne s'aperçoive quelquefois de cet excès de fadeur, je ne conçois pas que quelqu'un n'ait jamais imaginé d'avoir auprès de soi un homme uniquement chargé de lui rendre, sans délation particulière, compte du jugement public à son égard. Les fous, que les princes avaient autrefois à la cour, suppléaient à cette fonction; c'est sans doute ce qui fait regarder aujourd'hui comme fous ceux qui s'y hasardent. C'est pourtant bien dommage qu'on ait supprimé une charge qui pourrait être exercée par un honnête homme, qui empêcherait les gens en place de s'aveugler, ou de croire que le public est aveugle. Faute de ce *Moniteur*, qui leur serait si utile, je ne sais s'il y en a à qui la tête n'ait plus ou moins tourné en montant; cet accident pourrait être aussi commun au moral qu'au physique. Je crois cependant qu'il y en a d'assez sensés pour regarder les fadeurs qu'on leur jette en face, comme un des inconvéniens de leur état; car ils ont l'expérience que, dans la disgrâce, ils sont délivrés de ce fléau, et c'est une consolation, surtout pour ceux qui étaient dignes d'éloges; car ils en sont ordinairement les moins flattés. Les hommes véritablement louables sont sensibles à l'estime, et déconcertés par les louanges. Le mérite a sa pudeur comme la chasteté. Tel se donne naïvement un éloge, qui ne le recevrait pas d'un autre sans rougir ou sans embarras.

Un homme en dignité à qui la nature aurait refusé la sensibilité aux louanges, serait bien à plaindre; car il en a terriblement à essuyer, et la forme en est ordinairement aussi dégoûtante que le fonds; c'est la même matière jetée dans le même moule. Il n'y a guère d'éloge dont on pût deviner le héros, si le nom n'était en tête. On n'y remarque rien de distinctif; on risquerait, en ne voyant que l'ouvrage, d'attribuer à un prince ce qui était adressé à un particulier obscur. On pourrait, en changeant le nom, transporter le même panégyrique à cent personnages différens, parce qu'il convient aussi peu à l'un qu'à l'autre.

C'était ainsi qu'en usaient les anciens à l'égard des statues qu'ils avaient érigées à un empereur. S'ils venaient à le précipiter du trône, ils enlevaient la tête de ses statues, et y plaçaient aussitôt celle de son successeur (1), en attendant qu'il eût le même sort. Mais tant qu'il régnait, on le louait exclusivement à tous; on se gardait bien de rappeler la mémoire d'aucun mérite qui eût pu lui déplaire: Auguste même inspirait cette crainte à ses panégyristes. On est fâché, pour l'honneur de Virgile, d'Horace, d'Ovide et autres, que le nom de Cicéron ne se trouve pas une seule fois dans leurs ouvrages. Ils n'ignoraient pas qu'ils auraient pu offenser l'empereur: c'eût été lui rappeler avec quelle ingratitude il avait abandonné à la proscription le plus vertueux citoyen de son parti.

Quoique ce prince, le plus habile des tyrans, se fût associé au consulat le fils de Cicéron, on voyait qu'il cherchait à couvrir ses fureurs passées du masque des vertus. Sa feinte modération était toujours suspecte. Plutarque nous a conservé un trait qui prouve à quel point on craignait de réveiller le souvenir d'un nom cher aux vrais Romains. Auguste étant entré inopinément dans la chambre d'un de ses neveux, s'aperçut que le jeune prince cachait un livre dans sa robe; il voulut le voir, et trouvant un ouvrage de Cicéron, il en lut une partie, puis rendant le livre: *C'était*, dit-il, *un savant homme, et qui aimait fort la patrie*. Personne n'eût osé en dire autant devant Auguste.

Nous voyons des ouvrages célèbres dont les dédicaces enflées d'éloges s'adressent à de prétendus Mécènes qui n'étaient connus que de l'auteur: du moins sont-ils absolument ignorés aujourd'hui, leur nom est enseveli avec eux.

Que d'hommes, je ne dirai pas nuls, mais pervers, j'ai vu loués par ceux qui les regardaient comme tels! Il est vrai que tous les louangeurs sont également disposés à faire une satire; la personne leur est indifférente, il ne s'agit que de sa position.

(1) *Voy.* Suétone et Lampridius.

Il semble qu'un encens si bannal, si prostitué, ne devrait avoir rien de flatteur; cependant on voit des hommes, estimables à certains égards, avides de louanges souvent offertes par des protégés qu'ils méprisent, semblables à Vespasien qui ne trouvait pas que l'argent de l'impôt levé sur les immondices de Rome eût rien d'infect. L'adulation la plus outrée est la plus sûre de plaire: une louange fine et délicate fait honneur à l'esprit de celui qui la donne; un éloge exagéré fait plaisir à celui qui le reçoit, il prend l'exagération pour l'expression propre, et pense que les grandes vérités ne peuvent se dire avec finesse.

L'adulation même, dont l'excès se fait sentir, produit encore son effet. *Je sais que tu me flattes*, disait quelqu'un, *mais tu ne m'en plais pas moins.*

Ce ridicule commerce de louanges a tellement prévalu, que dans mille occasions il est devenu de règle, d'obligation, et semble faire un article de législation, comme si les hommes étaient essentiellement louables. Qui que ce soit n'est revêtu de la moindre charge, que son installation ne soit accompagnée de complimens sur sa grande capacité; de sorte que cela ne signifie plus rien.

Les louanges sont mises aujourd'hui au rang des contes de fées; on ne doit donc pas les regarder précisément comme des mensonges, puisque leurs auteurs n'ont pas supposé qu'on pût les croire. Quelque vils que soient les flatteurs, quelque aguerri que fût l'amour-propre, si l'on attachait aux louanges toute la valeur des termes, il n'y a personne qui eût le front de les donner ni de les recevoir. Une monnaie qui n'a plus de valeur, devrait cesser d'avoir cours.

On ne doit pas confondre avec ce fade jargon les témoignages sincères de l'estime à laquelle un homme de mérite a droit de prétendre et d'être sensible. Il faudrait un grand fonds de vertu, pour la conserver avec le mépris pour l'opinion des hommes dont on est connu.

CHAPITRE IV.

Sur la Probité, la Vertu et l'Honneur.

On n'entend parler que de probité, de vertu et d'honneur; mais tous ceux qui emploient ces expressions en ont-ils des idées uniformes? Tâchons de les distinguer. Il vaudrait mieux, sans doute, inspirer des sentimens dans une matière qui ne doit pas se borner à la spéculation; mais il est toujours utile d'éclaircir

et de fixer les principes de nos devoirs. Il y a bien des occasions où la pratique dépend de nos lumières.

Le premier devoir de la probité est l'observation des lois. Mais, indépendamment de celles qui répriment les entreprises contre la société politique, il y a des sentimens et des procédés d'usage qui font la sûreté ou la douceur de la société civile, du commerce particulier des hommes, que les lois n'ont pu ni dû prescrire, et dont l'observation est d'autant plus indispensable, qu'elle est libre et volontaire ; au lieu que les lois ont pourvu à leur propre exécution. Qui n'aurait que la probité qu'elles exigent, et ne s'abstiendrait que de ce qu'elles punissent, serait encore un assez malhonnête homme.

Les lois se sont prêtées à la faiblesse et aux passions, en ne réprimant que ce qui attaque ouvertement la société ; si elles étaient entrées dans le détail de tout ce qui peut la blesser indirectement, elles n'auraient pas été universellement comprises, ni par conséquent suivies : il y aurait eu trop de criminels, qu'il eût quelquefois été dur et souvent difficile de punir, attendu la proportion qui doit toujours être entre les fautes et les peines. Les lois auraient donc été illusoires ; et le plus grand vice qu'elles puissent avoir, c'est de rester sans exécution.

Les hommes venant à se polir et s'éclairer, ceux dont l'âme était la plus honnête, ont suppléé aux lois par la morale, en établissant, par une convention tacite, des procédés auxquels l'usage a donné force de loi parmi les honnêtes gens, et qui sont le supplément des lois positives. Il n'y a point, à la vérité, de punition prononcée contre les infracteurs, mais elle n'en est pas moins réelle. Le mépris et la honte en sont le châtiment, et c'est le plus sensible pour ceux qui sont dignes de le ressentir. L'opinion publique, qui exerce la justice à cet égard, y met des proportions exactes, et fait des distinctions très-fines.

On juge des hommes sur leur état, leur éducation, leur situation, leurs lumières. Il semble qu'on soit convenu de différentes espèces de probités, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, et qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. On est plus sévère à l'égard de ceux qui, étant exposés en vue, peuvent servir d'exemple, que sur ceux qui sont dans l'obscurité. Moins on exige d'un homme dont on devrait beaucoup prétendre, plus on lui fait injure. En fait de procédés, on est bien près du mépris, quand on a droit à l'indulgence.

L'opinion publique étant elle-même la peine des actions dont elle est juge, ne saurait manquer d'être sévère sur les choses qu'elle condamne. Il y a telle action dont le soupçon fait la preuve, et la publicité le châtiment.

Il est assez étonnant que cette opinion, si sévère sur de simples procédés, se renferme quelquefois dans des bornes sur les crimes qui sont du ressort des lois. Ceux-ci ne deviennent complètement honteux que par le châtiment qui les suit.

Il n'y a point de maxime plus fausse dans nos mœurs, que celle qui dit : *Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.* Cela devrait être, et l'est effectivement en morale, mais nullement dans les mœurs ; car on se réhabilite d'un crime impuni ; et qu'on ne dise pas que c'est parce que le châtiment le constate, et en fait seul une preuve suffisante, puisqu'un crime constaté par des lettres de grâce flétrit toujours moins que le châtiment. On le remarque principalement dans l'injustice et la bizarrerie du préjugé cruel qui fait rejaillir l'opprobre sur ceux que le sang unit à un criminel ; de sorte qu'il est peut-être moins malheureux d'appartenir à un coupable reconnu et impuni, qu'à un infortuné dont l'innocence n'a été reconnue qu'après le supplice.

La vraie raison vient de ce que l'impunité prouve toujours la considération qui suit la naissance, le rang, les dignités, le crédit ou les richesses. Une famille qui ne peut soustraire à la justice un parent coupable, est convaincue de n'avoir aucune considération, et par conséquent est méprisée. Le préjugé doit donc subsister ; mais il n'a pas lieu, ou du moins est plus faible sous le despotisme absolu et chez un peuple libre, partout où l'on peut dire : Tu es esclave comme moi, ou je suis libre comme toi. Le pouvoir arbitraire chez l'un, la justice chez l'autre ne faisant acception de personne, font des exemples dans des familles de toutes les classes, qui, par conséquent, ont besoin d'une compassion réciproque. Qu'il en soit ainsi parmi nous, les fautes deviendront personnelles, le préjugé disparaîtra : il n'y a pas d'autre moyen de l'éteindre.

Pourquoi ces nobles victimes qu'un crime d'État conduit sur l'échafaud, n'impriment-elles point de tache à leur famille ? C'est que ces criminels sont ordinairement d'un rang élevé. Le crime, et même le supplice, prouvent également de quelle importance ils étaient dans l'État. Leur chute, inspirant la terreur, montre en même temps l'élévation d'où ils sont tombés, et où sont encore ceux à qui ils appartenaient. Tout ce qui saisit par quelque grandeur l'imagination des hommes, leur impose. Ils ne peuvent pas respecter et mépriser à la fois la même famille.

Je crois avoir remarqué une autre bizarrerie dans l'application de ce préjugé. On reproche plus aux enfans la honte de leurs pères, qu'aux pères celle de leurs enfans. Il me semble que le contraire serait moins injuste, parce que ce serait alors punir

les pères de n'avoir pas rectifié les mauvaises inclinations de leurs enfans par une éducation convenable. Si l'on pense autrement, est-ce par un sentiment de compassion pour la vieillesse, ou par le plaisir barbare d'empoisonner la vie de ceux qui ne font que commencer leur carrière ?

Pour éclaircir enfin ce qui concerne la probité, il s'agit de savoir si l'obéissance aux lois, et la pratique des procédés d'usage, suffisent pour constituer l'honnête homme. On verra, si l'on y réfléchit, que cela n'est pas encore suffisant pour la parfaite probité. En effet, on peut, avec un cœur dur, un esprit malin, un caractère féroce et des sentimens bas, avoir, par intérêt, par orgueil ou par crainte, avoir, dis-je, cette probité qui met à couvert de tout reproche de la part des hommes.

Mais il y a un juge plus éclairé, plus sévère et plus juste que les lois et les mœurs ; c'est le sentiment intérieur qu'on appelle *la conscience.* Son empire s'étend plus loin que celui des lois et des mœurs, qui ne sont pas uniformes chez tous les peuples. La conscience parle à tous les hommes qui ne se sont pas, à force de dépravation, rendus indignes de l'entendre.

Les lois n'ont pas prononcé sur des fautes autant ou plus graves en elles-mêmes que plusieurs de celles qu'elles ont condamnées. Il n'y en a point contre l'ingratitude, la perfidie, et, en bien des cas, contre la calomnie, l'imposture, l'injustice, etc., sans parler de certains désordres qu'elles condamnent, et ne punissent guère, si l'on ne brave la honte en les réclamant. Tel est le sort de toutes les législations. Celle des peuples que nous ne connaissons que par l'histoire, nous paraît un monument de leur sagesse, parce que nous ignorons en combien de circonstances les lois fléchissaient et restaient sans exécution. Cette ignorance des faits particuliers, des abus de détail, contribue beaucoup à notre admiration pour les gouvernemens anciens.

Cependant, quand les lois deviennent indulgentes, les mœurs cessent d'être sévères, quoiqu'elles n'aient pas embrassé tout ce que les lois ont omis. Il y a même des excès condamnés par les lois, qui sont tolérés dans les mœurs, surtout à la cour et dans la capitale, où les mœurs s'écartent souvent de la morale. Combien ne tolèrent-elles pas de choses plus dangereuses que ce qu'elles ont proscrit ! Elles exigent des décences, et pardonnent des vices : on est dans la société plus délicat que sévère.

Doit-on regarder comme innocent un trait de satire, ou même de plaisanterie de la part d'un supérieur, qui porte quelquefois un coup irréparable à celui qui en est l'objet ; un secours

gratuit refusé par négligence à celui dont le sort en dépend ; tant d'autres fautes que tout le monde sent, et qu'on s'interdit si peu ?

Voilà cependant ce qu'une probité exacte doit s'interdire, et dont la conscience est le juge infaillible. Il est donc heureux que chacun ait dans son cœur un juge qui défend les autres, ou qui le condamne lui-même.

Je ne prétends point parler ici en homme religieux ; la religion est la perfection et non la base de la morale ; ce n'est point en métaphysicien subtil, c'est en philosophe qui ne s'appuie que sur la raison, et ne procède que par le raisonnement. Je n'ai donc pas besoin d'examiner si cette conscience est ou n'est pas un sentiment inné ; il me suffirait qu'elle fût une lumière acquise, et que les esprits les plus bornés eussent encore plus de connaissance du juste et de l'injuste par la conscience, que les lois et les mœurs ne leur en donnent.

Cette connaissance fait la mesure de nos obligations ; nous sommes tenus, à l'égard d'autrui, de tout ce qu'à sa place nous serions en droit de prétendre. Les hommes ont encore droit d'attendre de nous, non-seulement ce qu'ils regardent avec raison comme juste, mais ce que nous regardons nous-mêmes comme tel, quoique les autres ne l'aient ni exigé, ni prévu ; notre propre conscience fait l'étendue de leurs droits sur nous.

Plus on a de lumières, plus on a de devoirs à remplir ; si l'esprit n'en inspire pas le sentiment, il suggère les procédés, et démontre l'obligation d'y satisfaire.

Il y a un autre principe d'intelligence sur ce sujet, supérieur à l'esprit même ; c'est la sensibilité d'âme, qui donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul.

On pourrait dire que le cœur a des idées qui lui sont propres. On remarque entre deux hommes dont l'esprit est également étendu, profond et pénétrant sur des matières purement intellectuelles, quelle supériorité gagne celui dont l'âme est sensible, sur les sujets qui sont de cette classe-là. Qu'il y a d'idées inaccessibles à ceux qui ont le sentiment froid ! Les âmes sensibles peuvent, par vivacité et chaleur, tomber dans des fautes que les hommes *à procédés* ne commettraient pas ; mais elles l'emportent de beaucoup par la quantité de biens qu'elles produisent.

Les âmes sensibles ont plus d'existence que les autres : les biens et les maux se multiplient à leur égard. Elles ont encore un avantage pour la société, c'est d'être persuadées des vérités dont l'esprit n'est que convaincu ; la conviction n'est souvent que

passive, la persuasion est active, et il n'y a de ressort que ce qui fait agir. L'esprit seul peut et doit faire l'homme de probité ; la sensibilité prépare l'homme vertueux. Je vais m'expliquer.

Tout ce que les lois exigent, ce que les mœurs recommandent, ce que la conscience inspire, se trouve renfermé dans cet axiome si connu et si peu développé : *Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.* Voilà la vertu. Sa nature, son caractère distinctif consiste dans *un effort sur soi-même en faveur des autres.* C'est par cet effort généreux qu'on fait un sacrifice de son bien-être à celui d'autrui. On trouve dans l'histoire quelques uns de ces efforts héroïques. Tous les degrés de vertu morale se mesurent sur le plus ou le moins de sacrifices qu'on fait à la société.

Il semble, au premier coup d'œil, que les législateurs étaient des hommes bornés ou intéressés, qui, n'ayant pas besoin des autres, voulaient se garantir du mal, et se dispenser de faire du bien. Cette idée paraît d'autant plus vraisemblable, que les premiers législateurs ont été des princes, des chefs du peuple, ceux, en un mot, qui avaient le plus à perdre et le moins à gagner. Il faut avouer que les lois positives, qui ne devraient être qu'une émanation, un développement de la loi naturelle, loin de pouvoir toujours s'y rappeler, y sont quelquefois opposées, et favorisent plutôt l'intérêt des législateurs, des hommes puissans, que celui des faibles qui doit être l'objet principal de toute législation, puisque cet intérêt est celui du plus grand nombre, et constitue la société politique. L'examen des différentes lois confrontées au droit naturel, serait un objet bien digne de la philosophie appliquée à la morale, à la politique, à la science du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, les lois se bornent à défendre : en y faisant réflexion, nous avons vu que c'est par sagesse qu'elles en ont usé ainsi. Elles n'exigent que ce qui est possible à tous les hommes. Les mœurs sont allées plus loin que les lois ; mais c'est en partant du même principe ; les unes et les autres ne sont guère que prohibitives. La conscience même se borne à inspirer la répugnance pour le mal. Enfin la fidélité aux lois, aux mœurs et à la conscience, fait l'exacte probité. La vertu, supérieure à la probité, exige qu'on fasse le bien, et y détermine.

La probité défend, il faut obéir ; la vertu commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la religion. On estime la probité ; on respecte la vertu. La probité consiste presque dans l'inaction ; la vertu agit. On doit de la reconnaissance à la vertu ; on pourrait s'en dispenser à

l'égard de la probité, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus sûr que la probité.

Je n'ignore pas les objections qu'on peut tirer des crimes heureux; mais je sais aussi qu'il y a différentes espèces de bonheur ; qu'on doit évaluer les probabilités du danger et du succès, les comparer avec le bonheur qu'on se propose, et qu'il n'y en a aucun dont l'espérance la mieux fondée puisse contrebalancer la perte de l'honneur, ni même le simple danger de le perdre. Ainsi, en ne faisant d'une telle question qu'une affaire de calcul, le parti de la probité est toujours le meilleur qu'il y ait à prendre. Il ne serait pas difficile de faire une démonstration morale de cette vérité ; mais il y a des principes qu'on ne doit pas mettre en question. Il est toujours à craindre que les vérités les plus évidentes ne contractent, par la discussion, un air de problème qu'elles ne doivent jamais avoir.

Quand la vertu est dans le cœur, et n'exige aucun effort, c'est un sentiment, une inclination au bien, un amour pour l'humanité ; elle est aux actions honnêtes ce que le vice est au crime ; c'est le rapport de la cause à l'effet.

En distinguant la vertu et la probité, en observant la différence de leur nature, il est encore nécessaire, pour connaître le prix de l'une et de l'autre, de faire attention aux personnes, aux temps et aux circonstances.

Il y a tel homme dont la probité mérite plus d'éloges que la vertu d'un autre. Ne doit-on attendre que les mêmes actions de ceux qui ont des moyens si différens ? Un homme au sein de l'opulence n'aura-t-il qne les devoirs, les obligations de celui qui est assiégé par tous les besoins? Cela ne serait pas juste. La probité est la vertu des pauvres, la vertu doit être la probité des riches.

On rapporte quelquefois à la vertu des actions où elle a peu de part. Un service offert par vanité, ou rendu par faiblesse, fait peu d'honneur à la vertu.

On retire un homme de son nom d'un état malheureux, dont on pouvait partager la honte. Est-ce générosité? C'est tout au plus décence, ou peut-être orgueil, intérêt réel et sensible.

D'un autre côté, on loue et on doit louer les actes de probité où l'on sent un principe de vertu, un effort de l'âme. Un homme pauvre remet un dépôt dont il avait seul le secret ; il n'a fait que son devoir, puisque le contraire serait un crime ; cependant son action lui fait honneur, et doit lui en faire. On juge que celui qui ne fait pas le mal dans certaines circonstances,

est capable de faire le bien : dans un acte de simple probité, c'est la vertu qu'on loue.

Un malheureux pressé de besoins, humilié par la honte et la misère, résiste aux occasions les plus séduisantes. Un homme dans la prospérité n'oublie pas qu'il y a des malheureux, les cherche et prévient leurs demandes. Je chéris sa bienfaisance. Je les estime, je les loue tous deux ; mais c'est le premier que j'admire. J'y vois de la vertu.

Les éloges qu'on donne à de certaines probités, à de certaines vertus, ne font que le blâme du commun des hommes. Cependant on ne doit pas les refuser ; il ne faut pas rechercher avec trop de sévérité le principe des actions quand elles tendent au bien de la société. Il est toujours sage et avantageux d'encourager les hommes aux actes honnêtes : ils sont capables de prendre le pli de la vertu comme du vice.

On acquiert de la vertu par la gloire de la pratiquer. Si l'on commence par amour-propre, on continue par honneur, on persévère par habitude. Que l'homme le moins porté à la bienfaisance vienne par hasard, ou par un effort qu'il fera sur lui-même, à faire quelque action de générosité ; il éprouvera ensuite une sorte de satisfaction, qui lui rendra une seconde action moins pénible : bientôt il se portera de lui-même à une troisième, et dans peu la bonté fera son caractère. On contracte le sentiment des actions qui se répètent.

D'ailleurs, quand on chercherait à rapporter des actions vertueuses à un système d'esprit et de conduite plutôt qu'au sentiment, l'avantage des autres serait égal, et la gloire qu'on voudrait rabaisser n'en serait peut-être pas moindre. Heureuse alternative, que de réduire les censeurs à l'admiration, au défaut de l'estime !

Outre la vertu et la probité, qui doivent être les principes de nos actions, il y en a un troisième très-digne d'être examiné ; c'est l'honneur : il est différent de la probité, peut-être ne l'est-il pas de la vertu ; mais il lui donne de l'éclat, et me paraît être une qualité de plus.

L'homme de probité se conduit par éducation, par habitude, par intérêt, ou par crainte. L'homme vertueux agit avec bonté.

L'homme d'honneur pense et sent avec noblesse. Ce n'est pas aux lois qu'il obéit ; ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent : il pense, parle et agit avec une sorte de hauteur, et semble être son propre législateur à lui-même.

On s'affranchit des lois par la puissance, on s'y soustrait par le crédit, on les élude par adresse ; on remplace le sentiment et

l'on supplée aux mœurs par la politesse ; on imite la vertu par l'hypocrisie. L'honneur est distinct de la vertu, et il en fait le courage. Il n'examine point, il agit sans feinte, même sans prudence, et ne connait point cette timidité ou cette fausse honte qui étouffe tant de vertus dans les âmes faibles ; car les caractères faibles ont le double inconvénient de ne pouvoir se répondre de leurs vertus, et de servir d'instrumens aux vices de tous ceux qui les gouvernent.

Quoique l'honneur soit une qualité naturelle, il se développe par l'éducation, se soutient par les principes, et se fortifie par les exemples. On ne saurait donc trop en réveiller les idées, en réchauffer le sentiment, en relever les avantages et la gloire, et attaquer tout ce qui peut y apporter atteinte.

Les réflexions sur cette matière peuvent servir de préservatif contre la corruption des mœurs qui se relâchent de plus en plus. Je n'ai pas dessein de renouveler les reproches que de tout temps on a fait à son siècle, et dont la répétition fait croire qu'ils ne sont pas mieux fondés dans un temps que dans un autre. Je suis persuadé qu'il y a toujours dans le monde une distribution de vertus et de vices à peu près égale ; mais il peut y avoir, en différens âges, des partages inégaux de nation à nation, de peuple à peuple. Il y a des âges plus ou moins brillans, et le nôtre ne paraît pas être celui de l'honneur, du moins autant qu'il l'a été. Je ne doute pas que les causes de cette altération ne soient un jour développées dans l'histoire de ce siècle. Ce n'en sera pas l'article le moins curieux ni le moins utile.

On n'est certainement pas aussi délicat, aussi scrupuleux sur les liaisons, qu'on l'a été. Quand un homme avait jadis de ces procédés tolérés ou impunis par les lois, et condamnés par l'honneur, le ressentiment ne se bornait pas à l'offensé, tous les honnêtes gens prenaient parti, et faisaient justice par un mépris général et public.

Aujourd'hui on a des ménagemens, même sans vue d'intérêt, pour l'homme le plus décrié. *Je n'ai pas*, vous dit-on, *sujet de m'en plaindre personnellement, je n'irai pas me faire le réparateur des torts.* Quelle faiblesse ! C'est bien mal entendre les intérêts de la société, et, par conséquent, les siens propres. Pourquoi les malhonnêtes gens rougiraient-ils de l'être, quand on ne rougit pas de leur faire accueil ? Si les honnêtes gens s'avisaient de faire cause commune, leur ligue serait bien forte. Quand les gens d'esprit et d'honneur s'entendront, les sots et les fripons joueront un bien petit rôle. Il n'y a malheureusement que les fripons qui fassent des ligues, les honnêtes gens se tiennent isolés. Mais la probité sans courage n'est digne d'aucune considération ;

elle ressemble assez à l'attrition qui n'a pour principe qu'une crainte servile.

On se cachait autrefois de certains procédés, et l'on en rougissait s'ils venaient à se découvrir. Il me semble qu'on les a aujourd'hui trop ouvertement, et dès-là il doit s'en trouver davantage, parce que la contrainte et la honte retenaient bien des hommes.

Je ne sache que l'infidélité au jeu qui soit plus décriée aujourd'hui que dans le siècle passé ; encore voit-on des gens suspects, à cet égard, qui n'en sont pas moins accueillis d'ailleurs. La seule justice qu'on en fasse, est d'employer beaucoup de politesses et de détours pour se dispenser de jouer avec eux ; cela ressemble moins au mépris qu'à la prudence. Mais un homme du monde qui est irréprochable par cet endroit et par la valeur, est homme d'honneur décidé. Quoiqu'il fasse profession d'être de vos amis, n'ayez rien à démêler avec lui sur l'intérêt, l'ambition ou l'amour-propre. S'il craint seulement d'user son crédit, il vous manquera sans scrupule dans une occasion essentielle, et ne sera blâmé de personne. Vous vous croyez en droit de lui faire des reproches; mais il en est plus surpris que confus : il reste homme d'honneur. Il ne conçoit pas que vous ayez pu regarder comme un engagement de simples propos de politesse; car cette politesse si recommandée sauve bien des bassesses; on serait trop heureux qu'elle ne couvrît que des platitudes.

Il y a, à la vérité, telle action si blâmable, que l'interprétation ne saurait en être équivoque. Un homme d'un caractère leste trouve encore alors le secret de n'être pas déshonoré, s'il a le courage d'être le premier à la publier et de plaisanter ceux qui seraient tentés de le blâmer. On n'ose plus la lui reprocher, quand on le voit en faire gloire. L'audace fait sa justification, et le reproche qu'on lui ferait serait un ridicule auquel on n'ose s'exposer. On commence alors à douter qu'il ait tort ; on craint de l'avoir. Dans la façon commune de penser, prévoir une objection, c'est la réfuter sans être obligé d'y répondre ; dans les mœurs, prévenir un reproche, c'est le détruire.

Un homme qui en a trompé un autre par l'artifice le plus adroit et le plus criminel, loin d'en avoir des remords ou de la honte, se félicite sur son habileté ; il se cache pour réussir, et non pas d'avoir réussi ; il s'imagine simplement avoir gagné une belle partie d'échecs, et celui qui est sa dupe ne pense guère autre chose, sinon qu'il l'a perdue par sa faute : c'est de lui-même qu'il se plaint. Le ressentiment est déjà devenu un sentiment trop noble, à peine est-on digne de haïr, et la vengeance n'est plus qu'une revanche utile ; on la prend comme un moyen de réussir, et pour l'avantage qui en résulte.

Cette manière de penser, cette négligence des mœurs avilit ceux mêmes qu'elle ne déshonore pas, et devient de plus en plus dangereuse pour la société. Ceux qui pourraient prétendre à la gloire de donner l'exemple par leur rang ou par leurs lumières, paraissent avoir trop peu de respect pour les principes, même quand ils ne les violent pas. Ils ignorent qu'indépendamment des actions, la légèreté de leurs propos, les sentimens qu'ils laissent apercevoir, sont des exemples qu'ils donnent. Le bas peuple n'ayant aucun principe, faute d'éducation, n'a d'autre frein que la crainte, et d'autre guide que l'imitation. C'est dans l'état mitoyen que la probité est encore le plus en honneur.

Le relâchement des mœurs n'empêche pas qu'on ne vante beaucoup l'honneur et la vertu; ceux qui en ont le moins, savent combien il leur importe que les autres en aient. On aurait rougi autrefois d'avancer de certaines maximes, si on les eût contredites par ses actions : les discours formaient un préjugé favorable sur les sentimens. Aujourd'hui les discours tirent si peu à conséquence, qu'on pourrait quelquefois dire d'un homme qu'il a de la probité, quoiqu'il en fasse l'éloge. Cependant les discours honnêtes peuvent toujours être utiles à la société; mais on ne se fait vraiment honneur, et l'on ne se rend digne de les tenir que par sa conduite. C'est un engagement de plus, et l'on ne doit pas craindre d'en prendre, quand il est avantageux de les remplir.

On prétend qu'il a régné autrefois parmi nous un fanatisme d'honneur, et l'on rapporte cette heureuse manie à un siècle encore barbare. Il serait à désirer qu'elle se renouvelât de nos jours : les lumières que nous avons acquises serviraient à régler cet engouement, sans le refroidir. D'ailleurs, on ne doit pas craindre l'excès en cette matière : la probité a ses limites, et pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la vertu et l'honneur peuvent s'étendre et s'élever à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais.

Il faut avouer que, si d'un côté l'honneur a perdu, on a aussi sur certains articles des délicatesses ignorées dans le siècle passé. En voici un trait :

Lorsque le surintendant Fouquet donna à Louis XIV cette fête si superbe dans le château de Vaux, le surintendant porta l'attention jusqu'à faire mettre dans la chambre de chaque courtisan de la suite du roi une bourse remplie d'or, pour fournir au jeu de ceux qui pouvaient manquer d'argent, ou n'en avoir pas assez. Aucun ne s'en trouva offensé; tous admirèrent la magnificence de ce procédé. Ils tachèrent peut-être de croire que c'était au nom du roi, ou du moins à ses dépens, et ne se trompaient pas sur ce der-

nier article. Quoi qu'il en soit, ils en usèrent sans plus d'information. Si un ministre des finances s'avisait aujourd'hui d'en faire autant, la délicatesse de ses hôtes en serait blessée avec raison; tous refuseraient avec hauteur et dignité. Jusque-là il n'y a rien à dire. Mais je craindrais fort que quelques uns de ceux qui rejeteraient avec le plus d'éclat le présent du ministre, ne lui empruntassent une somme pareille ou plus forte, avec un très-ferme dessein de ne la jamais rendre. Il peut y avoir là de la délicatesse; mais je ne crois pas que ce soit de l'honneur.

Le surintendant de Bullion avait déjà donné un exemple de ce magnifique scandale. Ayant fait frapper, en 1640, les premiers louis qui aient paru en France, il imagina de donner un dîner à cinq seigneurs de ses courtisans, fit servir au dessert trois bassins pleins des nouvelles espèces, et leur dit d'en prendre autant qu'ils voudraient. Chacun se jeta avidement sur ce fruit nouveau, en emplit ces poches, et s'enfuit avec sa proie sans attendre son carrosse; de sorte que le surintendant riait beaucoup de la peine qu'ils avaient à marcher. Le payement de quelques dettes de l'État eût également pu donner cours à ces premières espèces; mais ce moyen n'eût pas été si noble au jugement de Bullion et de ses convives, que je ne crois pas devoir nommer par égard pour leurs petits-fils, qui, peut-être, loin de me savoir gré de ma discrétion, en rougiraient eux-mêmes, si je nommais leurs pères.

CHAPITRE V.

Sur la Réputation, la Célébrité, la Renommée et la Considération.

Les hommes sont destinés à vivre en société, et de plus, ils y sont obligés par le besoin qu'ils ont les uns des autres : ils sont tous, à cet égard, dans une dépendance mutuelle. Mais ce ne sont pas uniquement les besoins matériels qui les lient; ils ont une existence morale qui dépend de leur opinion réciproque.

Il y a peu d'hommes assez sûrs et assez satisfaits de l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, pour être indifférens sur celle des autres; et il y en a qui en sont plus tourmentés que des besoins de la vie.

Le désir d'occuper une place dans l'opinion des hommes, a donné naissance à la réputation, la célébrité et la renommée, ressorts puissans de la société qui partent du même principe, mais dont les moyens et les effets ne sont pas totalement les mêmes.

Plusieurs moyens servent également à la réputation et à la re-

nommée, et ne different que par les degrés; d'autres sont exclusivement propres à l'une ou à l'autre.

Une réputation honnête est à la portée du commun des hommes: on l'obtient par les vertus sociales, et la pratique constante de ses devoirs. Cette espèce de réputation n'est, à la vérité, ni étendue, ni brillante; mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

L'esprit, les talens, le génie procurent la célébrité; c'est le premier pas vers la renommée, qui n'en diffère que par plus d'étendue; mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux d'une bonne réputation. Ce qui nous est vraiment utile nous coûte pen; les choses rares et brillantes sont celles qui exigent le plus de travaux, et dont la jouissance n'est qu'idéale.

Deux sortes d'hommes sont faits pour la renommée. Les premiers qui se rendent illustres par eux-mêmes, y ont droit; les autres, qui sont les princes, y sont assujétis: ils ne peuvent échapper à la renommée. On remarque également dans la multitude celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé: on distingue en même temps si la supériorité de l'un et de l'autre vient de la personne, ou du lieu où elle est placée. Tels sont le rapport et la différence qui se trouvent entre les grands hommes et les princes qui ne sont que princes.

Mais laissant à part la foule des princes, sans les préférer ni les exclure à ce titre seul, ne considérons la renommée que par rapport aux hommes à qui elle est personnelle.

Les qualités qui sont uniquement propres à la renommée s'annoncent avec éclat. Telles sont les qualités des hommes d'État destinés à faire la gloire, le bonheur ou le malheur des peuples, soit par les armes, soit dans le gouvernement.

Les grands talens, les dons du génie procurent autant de renommée que les qualités de l'homme d'État, et ordinairement transmettent un nom à une postérité plus reculée.

Quelques uns des talens qui font la renommée des hommes d'État, seraient inutiles, et quelquefois dangereux dans la vie privée. Tel a été un héros, qui, s'il fût né dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand, et, au lieu d'un triomphe, n'eût mérité qu'un supplice. Il y a eu dans tous les genres des grands hommes, qui, s'ils ne le fussent pas devenus, faute de quelques circonstances, n'auraient jamais pu être autre chose, et auraient paru incapables de tout.

La réputation et la renommée peuvent être fort différentes, et subsister ensemble.

Un homme d'État ne doit rien négliger pour sa réputation; mais il ne doit compter que sur la renommée, qui peut seule le jus-

tifier contre ceux qui attaquent sa réputation. Il en est comptable au monde, et non pas à des particuliers intéressés, aveugles ou téméraires.

Ce n'est pas qu'on ne puisse mériter à la fois une grande renommée et une mauvaise réputation; mais la renommée, portant principalement sur des faits connus, est ordinairement mieux fondée que la réputation, dont les principes peuvent être équivoques. La renommée est assez constante et uniforme; la réputation ne l'est presque jamais.

Ce qui peut consoler les grands hommes sur les injustices qu'on fait à leur réputation, ne doit pas la leur faire sacrifier légèrement à la renommée, parce qu'elles se prêtent réciproquement beaucoup d'éclat. Quand on fait le sacrifice de la réputation par une circonstance forcée de son état, c'est un malheur qui doit se faire sentir, et qui exige tout le courage que peut inspirer l'amour du bien public. Ce serait aimer bien généreusement l'humanité, que de la servir au mépris de la réputation; ou ce serait trop mépriser les hommes, que de ne tenir aucun compte de leurs jugemens; et dans ce cas les servirait-on ? Quand le sacrifice de la réputation à la renommée n'est pas forcé par le devoir, c'est une grande folie, parce qu'on jouit réellement plus de sa réputation que sa renommée.

On ne jouit en effet de l'amitié, de l'estime, du respect et de la considération que de la part de ceux dont on est entouré, dont on est personnellement connu. Il est donc plus avantageux que la réputatiou soit honnête, que si elle n'était qu'étendue et brillante. La renommée n'est, dans bien des occasions, qu'un hommage rendu aux syllabes d'un nom.

Qu'un homme illustre se trouve au milieu de ceux qui, sans le connaître personnellement, célèbrent son nom en sa présence, il jouira avec plaisir de sa célébrité; et s'il n'est pas tenté de se découvrir, c'est parce qu'il en a le pouvoir, et par un jeu libre de l'amour-propre. Mais s'il lui était absolument impossible de se faire connaître, son plaisir n'étant plus libre, peut-être sa situation serait-elle pénible; ce serait presque entendre parler d'un autre que soi. On peut faire la même réflexion sur la situation contraire d'un homme dont le nom serait dans le mépris, et qui en serait témoin ignoré; il ne se ferait pas connaître, et jouirait, au milieu de son tourment, d'une sorte de consolation, qui serait dans le rapport opposé à la peine du premier, que nous avons supposé contraint au silence.

Si l'on réduisait la célébrité à sa valeur réelle, on lui ferait perdre bien des sectateurs. La réputation la plus étendue est toujours très-bornée; la renommée même n'est jamais universelle. A

prendre les hommes numériquement, combien y en a-t-il à qui le nom d'Alexandre n'est jamais parvenu ? Ce nombre surpasse, sans aucune proportion, ceux qui savent qu'il a été le conquérant de l'Asie. Combien y avait-il d'hommes qui ignoraient l'existence de Kouli-Kan, dans le temps qu'il changeait une partie de la face de la terre ? Elle a des bornes assez étroites, et la renommée peut toujours s'étendre sans jamais y atteindre. Quel caractère de faiblesse que de pouvoir croître continuellement, sans atteindre à un terme limité !

On se flatte du moins que l'admiration des hommes instruits doit dédommager de l'ignorance des autres. Mais le propre de la renommée est de compter, de multiplier les voix, et non pas de les apprécier. D'ailleurs, quel homme d'Etat osera se répondre de vivre dans l'histoire, quand on voit des médailles de plusieurs rois dont les noms ne se trouvent dans aucun historien? L'État de ces princes (1) devait cependant être considérable. Les arts y étaient florissans, à n'en juger que par la beauté de quelques unes de ces médailles. Il y a des arts qui ne peuvent être portés à un certain degré de perfection, sans que beaucoup d'autres soient également cultivés. Il y avait sans doute à la cour de ces rois, comme ailleurs, de petits seigneurs très-importans, faisant du fracas, s'imaginant occuper fort la renommée, avoir un jour place dans l'histoire; et les maîtres, sous qui ils rampaient, n'y sont pas nommés! Les antiquaires les mieux instruits de la science numismatique, exercent aujourd'hui leur sagacité à tâcher de deviner en quel pays ces monarques ont régné. Il paraît cependant par le sujet, le goût du travail, les types des médailles, par les légendes qui sont grecques, que ce n'était pas sur des peuples ignorés, et que l'époque n'en est pas de la plus haute antiquité. On conjecture que c'était en Sicile, en Illyrie, chez les Parthes, etc. Mais l'histoire n'en fait pas la moindre mention.

Cependant plusieurs ne plaignent ni travaux ni peines, uniquement pour être connus. Ils veulent qu'on parle d'eux, qu'on en soit occupé; ils aiment mieux être malheureux qu'ignorés. Celui dont les malheurs attirent l'attention, est à demi consolé.

Quand le désir de la célébrité n'est qu'un sentiment, il peut être, suivant son objet, honnête pour celui qui l'éprouve, et utile à la société ; mais si c'est une manie, elle est bientôt injuste, artificieuse et avilissante par les manœuvres qu'elle emploie : l'orgueil fait faire autant de bassesses que l'intérêt. Voilà ce qui produit tant de réputations usurpées et peu solides.

(1) La reine Philistis; les rois Mostis, Saumès, Memtès, Sarias, Abdissar, etc.

Rien ne rendrait plus indifférent sur la réputation, que de voir comment elle s'établit souvent, se détruit, se varie, et quels sont les auteurs de ces révolutions.

A peine un homme paraît-il dans quelque carrière que ce soit, pour peu qu'il montre de dispositions heureuses, quelquefois même sans cela, que chacun s'empresse de le servir, de l'annoncer, de l'exalter : c'est toujours en commençant qu'on est un prodige. D'où vient cet empressement? Est-ce générosité, bonté ou justice? Non, c'est envie, souvent ignorée de ceux qu'elle excite. Dans chaque carrière il se trouve toujours quelques hommes supérieurs. Les subalternes, ne pouvant aspirer aux premières places, cherchent à en écarter ceux qui les occupent en leur suscitant des rivaux.

On dira peut-être qu'il doit être différent par qui les premiers rangs soient occupés, à ceux qui n'y peuvent parvenir ; mais c'est bien peu connaître les passions que de les faire raisonner. Elles ont des motifs, et jamais de principes. L'envie sent et agit, ne réfléchit ni ne prévoit : si elle réussit dans son entreprise, elle cherche aussitôt à détruire son propre ouvrage. On tâche de précipiter du faîte celui à qui on a prêté la main pour faire les premiers pas : on ne lui pardonne point de n'avoir plus besoin de secours.

C'est ainsi que les réputations se forment et se détruisent. Quelquefois elles se soutiennent, soit par la solidité du mérite qui les affermit, soit par l'artifice de celui qui, ayant été élevé par la cabale, sait mieux qu'un autre les ressorts qui la font mouvoir, ou qui embarrassent son action.

Il arrive souvent que le public est étonné de certaines réputations qu'il a faites ; il en cherche la cause, et ne pouvant la découvrir, parce qu'elle n'existe pas, il n'en conçoit que plus d'admiration et de respect pour le fantôme qu'il a créé. Ces réputations ressemblent aux fortunes, qui, sans fonds réels, portent sur le crédit, et n'en sont que plus brillantes.

Comme le public fait des réputations par caprice, des particuliers en usurpent par manége, ou par une sorte d'impudence qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour-propre. Ils annoncent qu'ils ont beaucoup de mérite : on plaisante d'abord de leurs prétentions ; ils répètent les mêmes propos si souvent, et avec tant de confiance, qu'ils viennent à bout d'en imposer. On ne se souvient plus par qui on les a entendu tenir, et l'on finit par les croire ; cela se répète et se répand comme un bruit de ville qu'on n'approfondit point.

On fait même des associations pour ces sortes de manœuvres ; c'est ce qu'on appelle *une cabale*.

On entreprend de dessein formé de faire une réputation, et l'on en vient à bout.

Quelque brillante que soit une telle réputation, il n'y a quelquefois que celui qui en est le sujet qui en soit la dupe. Ceux qui l'ont créée savent à quoi s'en tenir, quoiqu'il y en ait aussi qui finissent par respecter leur propre ouvrage.

D'autres, frappés du contraste de la personne et de sa réputation, ne trouvant rien qui justifie l'opinion publique, n'osent manifester leur sentiment propre. Ils acquiescent au préjugé, par timidité, complaisance ou intérêt; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre quantité de gens répéter le même propos, qu'ils désavouent tous intérieurement. La plupart des hommes n'osent ni blâmer ni louer seuls, et ne sont pas moins timides pour protéger que pour attaquer; il y en a peu qui aient le courage de se passer de partisans ou de complices, je ne dis pas pour manifester leur sentiment, mais pour y persister; ils tâchent de s'y affermir eux-mêmes en le suggérant à d'autres, sinon ils l'abandonnent.

Quoi qu'il en soit, les réputations usurpées qui produisent le plus d'illusions, ont toujours un côté ridicule qui devrait empêcher d'en être fort flatté. Cependant on voit quelquefois employer les mêmes manœuvres par ceux qui auraient assez de mérite pour s'en passer.

Quand le mérite sert de base à la réputation, c'est une grande maladresse que d'y joindre l'artifice, parce qu'il nuit plus à la réputation méritée, qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne. Si le public vient à reconnaître ce manége dans un homme qui d'ailleurs a des talens, et tôt ou tard il le reconnaît, il se révolte, et dégrade la gloire la mieux acquise. C'est une injustice; mais il ne faut pas le mettre en droit d'être injuste. L'envie, à qui les prétextes suffisent, s'applaudit d'avoir des motifs, les saisit avec ardeur, et les emploie avec adresse. Elle ne pardonne au mérite que lorsqu'elle est trompée par sa propre malignité, et qu'elle croit remarquer des défauts qui lui servent de pâture. Elle se console en croyant rabaisser d'un côté ce qu'elle est forcée d'admirer d'un autre; elle cherche moins à détruire ce qu'elle se flatte d'outrager.

Une sorte d'indifférence sur son propre mérite est le plus sûr appui de la réputation; on ne doit pas affecter d'ouvrir les yeux de ceux que la lumière éblouit. La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire.

Si l'artifice est un moyen honteux pour la réputation, il y a un art, et même un art honnête qui naît de la prudence, de la sagesse, et qui n'est pas à dédaigner. Les gens d'esprit ont plus

d'avantages que les autres, non-seulement pour la gloire, mais encore pour acquérir et mériter la réputation de vertu. Une intelligence fine, aussi contraire à la fausseté qu'à l'imprudence, un discernement prompt et sûr, fait qu'on place les bienfaits avec choix, qu'on parle, qu'on se tait et qu'on agit à propos. Il n'y a personne qui n'ait quelquefois occasion de faire une action honnête, courageuse, et toutefois sans danger. Le sot la laisse passer, faute de l'apercevoir; l'homme d'esprit la sent et la saisit. L'expérience prouve cependant que l'esprit seul n'y suffit pas, et qu'il faut encore un cœur noble pour employer cet art heureux.

J'ai vu de ces succès brillans, et je suis persuadé que celui même qui était comblé d'éloges, sentait combien il lui en avait peu coûté pour les obtenir; mais il n'en était pas moins louable.

J'en ai remarqué d'autres qui, avec la bienfaisance dans le cœur, avec les actes de vertu les plus fréquens, faute d'intelligence et d'*à propos*, n'étaient pas, à beaucoup près, aussi estimés qu'estimables. Leur mérite ne faisait point de sensation; à peine le soupçonnait-on. Il est vrai que si, par un heureux hasard, le mérite simple et uni vient à être remarqué, il acquiert l'éclat le plus subit. On le loue avec complaisance, on voudrait encore l'augmenter; l'envie même y applaudit sans sortir de son caractère: elle en tire parti pour en humilier d'autres.

Si les réputations se forment et se détruisent avec facilité, il n'est pas étonnant qu'elles varient, et soient souvent contradictoires dans la même personne. Tel a une réputation dans un lieu, qui dans un autre en a une toute différente; il a celle qu'il mérite le moins, et on lui refuse celle à laquelle il a le plus de droit. On en voit des exemples dans tous les ordres. Je ne puis me dispenser d'entrer ici dans quelques détails, qui rendront les principes plus sensibles par l'application que j'en vais faire.

Un homme est taxé d'avarice, parce qu'il méprise le faste, et se refuse le superflu pour fournir le nécessaire à des malheureux ignorés. On loue la générosité d'un autre qui répand avec ostentation ce qu'il ravit avec artifice ou violence; il fait des présens, et refuse le payement de ses dettes: on admire sa magnificence, quand il est à la fois victime du faste et de l'avarice.

On accuse d'insolence un homme qui ne fléchit pas avec bassesse sous une autorité usurpée ou tyrannique: on reproche l'emportement à un autre, parce qu'il n'a pas porté la patience jusqu'à l'avilissement. Comme elle a ses bornes, les gens naturellement doux finissent souvent par avoir tort mal à propos, quand la mesure est comble. On ne saurait croire combien il importe, pour le bien de la paix, de ne se pas laisser trop vexer, à moins que l'on ne consente à être avili.

On vante, au contraire, la douceur d'un homme entier, opiniâtre par caractère et poli par orgueil.

Une femme est déshonorée, parce qu'elle a constaté sa faute par l'éclat de sa douleur et de sa honte ; tandis qu'une autre se met à couvert de tout reproche par l'excès de son impudence : celle-ci n'est pas même l'objet d'un mépris secret. Les hommes haïssent ce qu'ils n'oseraient punir ; mais ils méprisent ce qu'ils osent blâmer hautement. Leurs actions déterminent plus leurs jugemens, que leurs jugemens ne règlent leurs actions.

Si l'on passe des simples particuliers à ceux qui, paraissant sur un théâtre plus éclairé, sont à portée d'être mieux connus, on verra qu'on n'en juge pas avec plus de justice.

Un ministre est taxé de dureté, parce qu'il est juste, qu'il rejette des sollicitations payées, et refuse de se prêter à ce que les courtisans appellent *des affaires* : commerce injurieux au mérite, scandaleux pour le public, avilissant pour l'autorité, dangereux pour l'État, et malheureusement trop commun.

On loue la bonté d'un autre, parce qu'on peut le séduire, le tromper et le faire servir d'instrument à l'injustice.

Un prince passe pour sévère, parce qu'il aime mieux prévenir les fautes, que d'être obligé de les punir ; de cruauté, parce qu'il réprime les tyrannies subalternes, de toutes, les plus odieuses. Les lois cruelles contre les oppresseurs sont les plus douces pour la société, mais l'intérêt particulier se fait toujours le législateur de l'ordre public.

Louis XII, un des meilleurs, et par conséquent des plus grands rois que la France ait eus, fut accusé d'avarice, parce qu'il ne foulait pas les peuples pour enrichir des favoris sans mérite. Le peuple doit être le favori d'un roi ; et les princes n'ont droit au superflu, que lorsque les peuples ont le nécessaire. Les reproches qu'on osait lui faire ne prouvaient que sa bonté. On porta l'insolence jusqu'à le jouer sur le théâtre. *J'aime mieux*, dit ce prince honnête homme, *que mon avarice les fasse rire ; que si elle les faisait pleurer*. Il ajoutait : *Leurs plaisanteries prouvent ma bonté ; car ils n'oseraient pas les faire sous tout autre prince.* Il avait raison ; les reproches des courtisans valent souvent des éloges, et leurs éloges sont des piéges.

A l'égard des réputations de probité, il est étonnant qu'il n'y en ait pas plus d'établies, attendu la facilité avec laquelle on l'usurpe quelquefois. On ne voyait jadis que des hypocrites de vertu ; on trouve aujourd'hui des hypocrites de vice. Des gens ayant remarqué qu'une vertu austère n'est pas toujours exempte d'un peu de dureté, parce qu'on est moins circonspect quand on est irréprochable, et qu'on s'observe moins quand on ne

craint pas de se trahir; ces gens tirent parti de leur férocité naturelle, et souvent la portent à l'excès, pour établir la sévérité de leur vertu : leurs déclamations contre l'impudence sont des preuves continuelles de la leur. Qu'il y a de ces gens dont la dureté fait toute la vertu! L'étourderie est encore une preuve très-équivoque de la franchise; on ne devrait se fier qu'à l'étourderie de ceux à qui elle est souvent préjudiciable.

La dureté et l'étourderie sont des défauts de caractère qui n'excluent pas absolument, et supposent encore moins la vertu; mais qui la gâtent, quand ils s'y trouvent unis. Cependant combien de fois a-t-on été trompé par cet extérieur!

Si l'on souscrit légèrement à certaines réputations de probité, on en flétrit souvent avec une témérité encore plus blâmable, par passion, par intérêt. On abuse du malheur d'un homme pour attaquer sa probité. On s'élève contre la réputation des autres, uniquement pour donner opinion de sa vertu.

Si un homme a le courage de défendre une réputation qu'il croit injustement attaquée, on ne lui fait pas toujours l'honneur de le regarder comme une dupe, ce soupçon serait trop ridicule; on suppose qu'il a intérêt de soutenir une thèse extraordinaire. Qu'on se soit visiblement trompé en jugeant défavorablement, on n'est suspect que d'un excès de sagacité : mais si c'est en jugeant trop favorablement, c'est, dit-on, le comble de l'imbécillité : cependant l'erreur est la même, et le caractère est très-différent.

Ces faux jugemens ne partent pas toujours de la malignité. Les hommes font beaucoup d'injustices sans méchanceté, par légèreté, précipitation, sottise, témérité, imprudence.

Les décisions hasardées avec le plus de confiance font le plus d'impression. Eh! qui sont ceux qui jouissent du droit de prononcer? Des gens qui, à force de braver le mépris, viennent à bout de se faire respecter, et de donner le ton; qui n'ont que des opinions et jamais de sentimens; qui en changent, les quittent, et les reprennent, sans le savoir ni s'en douter; ou qui sont opiniâtres sans être constans.

Voilà cependant les juges des réputations; voilà ceux dont on méprise le sentiment, et dont on recherche le suffrage; ceux qui procurent la considération, sans en avoir eux-mêmes aucune.

La considération est différente de la célébrité. La renommée même ne la donne pas toujours, et l'on peut en avoir sans imposer par un grand éclat.

La considération est un sentiment d'estime mêlé d'une sorte de respect personnel qu'un homme inspire en sa faveur. On en peut jouir également parmi ses inférieurs, ses égaux et ses supé-

rieurs en rang et en naissance. On peut, dans un rang élevé, ou avec une naissance illustre, avec un esprit supérieur ou des talens distingués, on peut même avec de la vertu, si elle est seule et dénuée de tous les autres avantages, être sans considération. On peut en avoir avec un esprit borné, ou malgré l'obscurité de la naissance et de l'état.

La considération ne suit pas nécessairement le grand homme; l'homme de mérite y a toujours droit; et l'homme de mérite est celui qui, ayant toutes les qualités et tous les avantages de son état, ne les ternit par aucun endroit. Pour donner enfin une idée plus précise de la considération, on l'obtient par la réunion du mérite, de la décence, du respect pour soi-même, par le pouvoir connu d'obliger et de nuire, et par l'usage éclairé qu'on fait du premier, en s'abstenant de l'autre.

L'espèce, terme nouveau, mais qui a un sens juste, est l'opposé de l'homme de considération. Il y en a de toutes classes. *L'espèce* est celui qui, n'ayant pas le mérite de son état, se prête encore de lui-même à son avilissement personnel: il manque plus à soi qu'aux autres. Un homme d'un haut rang peut être une *espèce*, un autre de bas état peut avoir de la considération.

Si l'on acquiert la considération, on l'usurpe aussi. Vous voyez des hommes dont on vante le mérite: si l'on veut examiner en quoi il consiste, on est étonné du vide; on trouve que tout se borne à un air, un ton d'importance et de suffisance; un peu d'impertinence n'y nuit pas, et quelquefois le maintien suffit. Ils se sont portés pour respectables, et on les respecte: sans quoi on n'irait pas jusqu'à les estimer.

On doit conclure de l'analyse que nous venons de faire, et de la discussion dans laquelle nous sommes entrés, que la renommée est le prix des talens supérieurs, soutenus de grands efforts, dont l'effet s'étend sur les hommes en général, ou du moins sur une nation; que la réputation a moins d'étendue que la renommée, et quelquefois d'autres principes; que la réputation usurpée n'est jamais sûre; que la plus honnête est toujours la plus utile, et que chacun peut aspirer à la considération de son état.

CHAPITRE VI.

Sur les Grands Seigneurs.

Après avoir considéré des objets qui regardent les hommes en général, portons nos réflexions sur quelques classes de la société, et commençons par les grands seigneurs.

Grand seigneur est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire. Un grand seigneur était un homme sujet par sa naissance, grand par lui-même, soumis aux lois, mais assez puissant pour n'obéir que librement, ce qui en faisait souvent un rebelle contre le souverain, et un tyran pour les autres sujets. Il n'y en a plus. Ce n'est pas qu'il n'y ait, et qu'il ne doive toujours se trouver dans une monarchie une classe supérieure de sujets, qu'on nomme des seigneurs, auxquels on rend des respects d'usage, et dont quelques uns les obtiendraient par leur mérite personnel.

Le peuple a pu gagner à l'abaissement des seigneurs : ceux-ci ont encore plus perdu ; mais il est plus avantageux à l'État qu'ils aient tout perdu, que s'ils avaient tout conservé.

Si l'on s'avisait aujourd'hui de faire la liste de ceux à qui l'on donne, ou qui s'attribuent le titre de seigneur, on ne serait pas embarrassé de savoir par qui la commencer; mais il serait impossible de marquer précisément où elle doit finir. On arriverait jusqu'à la bourgeoisie, sans avoir distingué une nuance de séparation. Tout ce qui va à Versailles croit aller à la cour, et en être.

La plupart de ceux qui passent pour des seigneurs, ne le sont que dans l'opinion du peuple, qui les voit sans les approcher. Frappé de leur éclat extérieur, il les admire de loin, sans savoir qu'il n'a rien à en espérer, et qu'il n'en a guère plus à craindre. Le peuple ignore que, pour être ses maîtres par accident, ils sont obligés d'être ailleurs, comme il est lui-même à leur égard.

Plus élevés que puissans, un faste ruineux, et presque nécessaire, les met continuellement dans le besoin des grâces, et hors d'état de soulager un honnête homme, quand ils en auraient la volonté. Il faudait pour cela qu'ils donnassent des bornes au luxe, et le luxe n'en admet d'autres que l'impuissance de croître; il n'y a que les besoins qui se restreignent, pour fournir au superflu.

A l'égard de la crainte qu'ils peuvent inspirer, je sais combien on peut m'opposer d'exemples contraires à mon sentiment ; mais c'est l'erreur où l'on est à ce sujet qui les multiplie. Cette crainte s'évanouirait, si l'on faisait attention que les grands et les petits ont le même maître, qu'ils sont liés par les mêmes lois, et qu'elles sont rarement sans effet, quand on les réclame hardiment; mais ce courage n'est pas ordinaire, et il en faut plus pour anéantir une puissance imaginaire, que pour résister à une puissance réelle.

Les hommes ont plus de timidité dans l'esprit que dans le

cœur ; et les esclaves volontaires font plus de tyrans que les tyrans ne font d'esclaves forcés.

C'est, sans doute, ce qui a fait distinguer le courage d'esprit du courage de cœur; distinction très-juste, quoiqu'elle ne soit pas toujours bien fixée. Il me semble que le courage d'esprit consiste à voir les dangers, les périls, les maux et les malheurs précisément tels qu'ils sont, et par conséquent les ressources. Les voir moindres qu'ils ne sont, c'est manquer de lumières; les voir plus grands, c'est manquer de cœur : la timidité les exagère, et par là les fait croître ; le courage aveugle les déguise, et ne les affaiblit pas toujours; l'un et l'autre mettent hors d'état d'en triompher.

Le courage d'esprit suppose et exige souvent celui du cœur : le courage de cœur n'a guère d'usage que dans les maux matériels, les dangers physiques, ou ceux qui y sont relatifs. Le courage d'esprit a son application dans les circonstances les plus délicates de la vie. On trouve aisément des hommes qui affrontent les périls les plus évidens: on en voit rarement qui, sans se laisser abattre par un malheur, sachent en tirer des moyens pour un heureux succès. Combien a-t-on vu d'hommes timides à la cour qui étaient des héros à la guerre!

Pour revenir aux grands, ceux qui sont les dépositaires de l'autorité ne sont pas précisément ceux qu'on appelle des seigneurs. Ceux-ci sont obligés d'avoir recours aux gens en place, et en ont plus souvent besoin que le peuple qui, condamné à l'obscurité, n'a ni l'occasion de demander, ni la prétention d'espérer.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des seigneurs qui ont du crédit; mais ils ne le doivent qu'à la considération qu'ils se sont faite, à des services rendus, au besoin que l'État en a, ou qu'il en espère.

Mais les grands qui ne sont que grands, n'ayant ni pouvoir ni crédit direct, cherchent à y participer par le manége, la souplesse et l'intrigue, caractères de la faiblesse. Les dignités, enfin, n'attirent guère que des respects; les places seules donnent le pouvoir. Il y a très-loin du crédit du plus grand seigneur à celui du moindre ministre, souvent même d'un premier commis.

Quelque frappantes que soient ces distinctions, il semble que ceux qui vivent à la cour les sentent plus qu'ils ne les voient; leur conduite y est plus conforme que leurs idées; car ils n'ont pas besoin de réflexion pour savoir à qui il leur importe de plaire. A l'égard du peuple, il ne s'en doute seulement pas; et c'est un des grands avantages des seigneurs : c'est par là qu'ils en exigent, comme un tribut, tous les services qu'il leur rend avec soumission.

Ce n'est pas uniquement par timidité que leurs inférieu-

hésitent à les presser sur des engagemens, sur des dettes; ils ne sont pas bien sûrs du droit qu'ils en ont : le faste d'un seigneur en impose au malheureux même qui en a fait les frais; il tombe dans le respect devant son ouvrage, comme le sculpteur adora en tremblant le marbre dont il venait de faire un dieu.

Il est vrai que si ce grand même tombe dans un malheur décidé, le peuple devient son plus cruel persécuteur. Son respect était une adoration, son mépris ressemble à l'impiété; l'idole n'était que renversée, le peuple la foule aux pieds.

Les grands sont si persuadés de la considération que le faste leur donne, aux yeux même de leurs pareils, qu'ils font tout pour le soutenir. Un homme de la cour est avili dès qu'il est ruiné; et cela est au point que celui qui se maintient par des ressources criminelles, est encore plus considéré que celui qui a l'âme assez noble pour se faire une justice sévère; mais aussi, lorsqu'on succombe après avoir épuisé les ressources les plus injustes, c'est le comble de l'avilissement, par ce qu'il n'y a de vice bien reconnu que celui qui est joint au malheur. On ne lui trouve plus cet *air noble* qu'on admirait auparavant. C'est que rien ne contribue tant à le faire trouver dans quelqu'un, que de croire d'avance qu'il doit l'avoir.

Je hasarderai à ce sujet une réflexion sur ce qu'on appelle *noble*. Ce terme, dans son acception générale, signifie ce qui est distingué, relevé au-dessus des choses de même genre. On l'entend ainsi, soit au physique, soit au moral, en parlant de la naissance, de la taille, du maintien, des manières, d'une action, d'un procédé, du style, du langage, etc. L'air noble devrait donc aussi se prendre dans le même sens; mais il me semble que l'application en a dû changer, et n'a pas, dans tous les temps, fait naître la même idée.

Dans l'enfance d'une nation, l'air noble était vraisemblablement un extérieur qui annonçait la force et le courage. Ces qualités donnaient à ceux qui en étaient doués la supériorité sur les autres hommes. Mais dans les sociétés formées, les enfans ayant succédé au rang de leurs pères, et n'ayant plus qu'à jouir du fruit des travaux de leurs ancêtres, ils se plongèrent dans la mollesse. Les corps s'énervèrent, successivement les races ne parurent plus les mêmes. Cependant comme on continua de rendre les mêmes respects aux mêmes dignités, les enfans qu'on en voyait revêtus avaient un extérieur si différent des pères, qu'on a dû prendre une idée très-opposée à celle de *l'ancien air noble*, qui avait été synonyme de grand. Celui d'aujourd'hui doit donc être une figure délicate et faible, surtout si elle est décorée de marques de dignités; car c'est principalement ce qui

fait reconnaître l'air noble. En effet, on ne l'accorderait pas aujourd'hui à une figure d'athlète; la comparaison la plus obligeante qu'en feraient les gens du grand monde, serait celle d'un grenadier, d'un beau soldat; mais si les marques de dignités s'y trouvaient jointes, comme la nature conserve toujours ses droits, il éclipserait alors tous les *petits airs nobles* modernes, par un *air de grandeur* auquel ils ne peuvent prétendre. Il y a une grande distance de l'un à l'autre.

Le véritable air noble pour l'homme puissant, en place, en dignité, c'est l'air qui annonce, qui promet de la bonté, et qui tient parole.

CHAPITRE VII.

Sur le Crédit.

Ce que je viens de dire sur les grands, me donne occasion d'examiner ce que c'est que le crédit, sa nature, ses principes et ses effets.

Le crédit est l'usage de la puissance d'autrui; et il est plus ou moins grand à proportion que cet usage est plus ou moins fort, et plus ou moins fréquent (1). Le crédit marque donc une sorte d'infériorité, du moins relativement à la puissance qu'on emploie, quelque supériorité qu'on eût à d'autres égards.

Aussi parle-t-on du crédit d'un simple particulier auprès d'un grand, de celui d'un grand auprès d'un ministre, de celui d'un ministre auprès du souverain; et, sans que l'esprit y fasse attention, l'idée qu'on a du crédit est si déterminée, qu'il n'y a personne qui ne trouvât ridicule d'entendre parler du crédit du roi, à moins qu'on ne parlât de celui qu'il aurait dans l'Europe parmi les autres souverains, dont la réunion forme à son égard une espèce de supériorité.

Un prince, avec une puissance bornée, peut avoir plus de crédit dans l'Europe qu'un roi très-grand par lui-même, et absolu chez lui. La puissance de celui-ci pourrait seule être un obstacle à ce crédit. Il n'y a point de siècle qui n'en ait fourni des exemples, et l'on a vu quelquefois des particuliers l'emporter à cet égard sur des souverains.

Heinsius, grand pensionnaire de Hollande, avait autant ou plus de crédit que les princes de son temps, pendant la guerre de la succession d'Espagne. L'abus qu'il en fit ruina sa patrie.

(1) Le crédit en commerce et en finance ne présente pas une autre idée; c'est l'usage des fonds d'autrui.

Je n'entrerai pas là-dessus dans un détail étranger à mon sujet ; je ne veux considérer que ce qui a rapport à de simples particuliers.

Le crédit est donc la relation du besoin à la puissance, soit qu'on la réclame pour soi ou pour autrui ; avec la distinction, qu'obtenir un service pour autrui, c'est crédit; l'obtenir pour soi-même, ce n'est que faveur.

Le crédit n'est donc pas extrêmement flatteur par sa nature ; mais il peut l'être par ses principes et par ses effets. Ses principes sont l'estime et la considération personnelle dont on jouit, l'inclination dont on est l'objet, l'intérêt qu'on présente, ou la crainte qu'on inspire.

Le crédit fondé sur l'estime est celui dont on devrait être le plus flatté, et il pourrait être regardé comme une justice rendue au mérite. Celui qu'on doit à l'inclination, moins honorable par lui-même est ordinairement plus sûr que le premier. L'un et l'autre cèdent presque toujours à l'espérance ou à la crainte, c'est-à-dire à l'intérêt, puisque ce sont deux effets d'une même cause. Ainsi, quand ces différens motifs sont en concurrence, il est aisé de juger quel est celui qui doit prévaloir.

Les deux premiers ne sont pas communément fort puissans. On n'accorde qu'à regret au mérite; cela ressemble trop à la justice, et l'amour-propre est plus flatté de faire des grâces. D'un autre côté, l'inclination détermine moins qu'on ne s'imagine à obliger, quoiqu'elle y fasse trouver du plaisir ; elle est souvent subordonnée à beaucoup d'autres motifs, à des plaisirs qui l'emportent sur celui de l'amitié, quoiqu'ils ne soient pas si honnêtes.

D'ailleurs, les hommes en place ont peu d'amis, et ne s'en embarrassent guère. L'ambition et les affaires les occupent trop pour laisser dans leur cœur place à l'amitié, et celle qu'on a pour eux ressemble à un culte. Quand ils paraissent se livrer à leurs amis, ils ne cherchent qu'à se délasser par la dissipation. Ils deviennent des espèces d'enfans gâtés qui se laissent aimer sans reconnaissance, et qui s'irritent à la moindre contradiction qu'éprouvent leurs volontés ou leurs fantaisies. Il faut convenir qu'ils ont souvent occasion de connaître les hommes, d'apprendre à les estimer peu, et à ne pas compter sur eux. Ils savent qu'ils sont plus assiégés par intérêt, que recherchés par goût et par estime, même quand ils en sont dignes. Ils voient les manœuvres basses et criminelles que les concurrens emploient auprès d'eux les uns contre les autres, et jugent s'ils doivent être fort sensibles à leur attachement. Quoique l'adulation les flatte, comme si elle était sincère, le motif bas ne leur en

échappe pas toujours, et ils ont l'expérience de la désertion que leurs pareils ont éprouvée dans la disgrâce. Un peu de défiance est donc pardonnable aux gens en place, et leur amitié doit être plus éclairée, plus circonspecte que celle des autres.

Si le mérite et l'amitié donnent si peu de part au crédit, il ne sera plus qu'un tribut payé à l'intérêt, un pur échange dont l'espérance et la crainte décident et sont la monnaie. On ne refuse guère ceux qu'on peut obliger avec gloire, et dont la reconnaissance honore le bienfaiteur: cette gloire est l'intérêt qu'il en retire. On refuse encore moins ceux dont on espère du retour, parce que cette espérance est un intérêt plus sensible à la plupart des hommes; et l'on accorde presque tout à ceux dont on craint le ressentiment, surtout si l'on peut cacher cette crainte sous le masque de la prévenance. Mais, si l'on ne peut pas dissimuler son vrai motif, on prend facilement son parti. Il semble qu'on qu'on lise dans le cœur des hommes qu'ils approuveront intérieurement la conduite qu'ils auraient eux-mêmes.

La crainte qu'on dissimule le moins, est celle qu'inspirent certaines gens à la cour, dont on méprise l'état, mais que l'intimité domestique ou des circonstances peuvent rendre dangereux. On a pour eux des ménagemens qui donnent à la crainte un air de prudence; c'est pourquoi on n'en rougit point, parce qu'il semble que le caractère ne saurait être avili de ce qui fait honneur à l'esprit. Les sollicitations, les simples recommandations de ces sortes de gens l'emportent souvent sur celles des plus grands seigneurs, et toujours sur celles des amis, surtout s'ils sont anciens; car les nouveaux ont plus d'avantages. On fait tout pour ceux qu'on veut gagner ou achever d'engager, et rien pour ceux dont on est sûr. Le privilége d'un ancien ami n'est guère que d'être refusé de préférence, et obligé d'approuver le refus, trop heureux si, par un excès de confiance, on lui fait part des motifs.

Tant de circonstances concourent et se croisent quelquefois dans les moindres grâces, qu'il serait difficile de dire comment et par qui elles sont accordées. Il arrive de là qu'on donne sans générosité, et qu'on reçoit sans reconnaissance, parce qu'il est rare que le bienfait tombe sur le besoin, et encore plus rare qu'il le prévienne. On refuse durement le nécessaire, on accorde aisément le superflu; on offre les services, on refuse les secours.

L'intérêt, la considération qu'on espère, et la générosité, sont donc les principaux moteurs des gens en crédit.

Ceux qui n'emploient le leur que par intérêt ne méritent pas même de passer pour avoir du crédit. Ce ne sont plus que de vils

protégés, dont l'avilissement rejaillit sur les protecteurs. Une grâce payée avilit celui qui la reçoit, et déshonore celui qui la fait.

Quand on se propose la considération pour objet, on emploie communément son crédit pour le faire connaître et lui donner de l'éclat. La seule réputation d'en avoir est un des plus sûrs moyens de l'affermir, de l'étendre, et même de le procurer; en tout cas, elle est un prix si flatteur, que bien des gens en sacrifieraient la réalité à l'apparence. Combien en voit-on qui sont accablés de sollicitations sur une fausse réputation de crédit, et qui, pour conserver la considération qu'ils tirent de cette erreur, se gardent bien d'écarter les importuns en les détrompant!

Cependant ceux qui, en obligeant, ne se proposent qu'un bien si frivole, doivent être persuadés, quelque crédit qu'ils aient, qu'ils ne sauraient rendre autant de services qu'ils font de mécontens.

Il ne serait pas impossible qu'en ne s'occupant que du désir d'obliger, on se fît une réputation très-opposée, parce que le volume des bienfaits ne peut jamais égaler le volume des besoins. Il n'y a point de crédit qui ne soit au dessous de la réputation qu'il procure. Les moindres preuves de crédit multiplient les demandes.

Un homme qui a rendu plusieurs services par générosité, peut être regardé comme désobligeant, parce qu'il n'est pas en état de rendre tous ceux qu'on exige de lui. C'est par cette raison que les gens en place ne sauraient employer trop d'humanité pour adoucir les refus nécessaires.

On pourrait penser que la reconnaissance de ceux qu'ils obligent, doit les consoler de l'injustice de ceux qu'ils ont blessés par des refus forcés; mais il n'est que trop ordinaire de voir des gens demander les grâces avec ardeur, et souvent avec bassesse, les recevoir comme une justice, avec froideur, et tâcher de persuader qu'ils n'avaient pas fait la moindre démarche, et qu'on a prévenu leurs désirs. Cette conduite n'est sûrement pas l'effet d'une reconnaissance délicate, qui veut laisser au bienfaiteur la gloire d'une justice éclairée.

Il s'en faut bien que je veuille dégoûter les bienfaiteurs; je veux, au contraire, prévenir leurs dégoûts, en leur inspirant un sentiment désintéressé, noble, et dont le succès est toujours sûr; c'est de n'obliger que par générosité, de ne chercher en obligeant que le plaisir d'obliger; salaire infaillible, et que l'ingratitude des hommes ne saurait ravir. Mais si les bienfaiteurs sont sensibles à la reconnaissance, que leurs bienfaits cherchent le mérite, parce qu'il n'y a que le mérite de reconnaissant.

CHAPITRE VIII.

Sur les Gens à la mode.

De tous les peuples, le Français est celui dont le caractère a, dans tous les temps, éprouvé le moins d'altération; on retrouve les Français d'aujourd'hui dans ceux des croisades, et, en remontant jusqu'aux Gaulois, on y remarque encore beaucoup de ressemblance. Cette nation a toujours été vive, gaie, généreuse, brave, sincère, présomptueuse, inconstante, avantageuse et inconsidérée. Ses vertus partent du cœur, ses vices ne tiennent qu'à l'esprit, et ses bonnes qualités corrigeant ou balançant les mauvaises, toutes concourent peut-être également à rendre le Français de tous les hommes le plus sociable. C'est là son caractère propre, et c'en est un très-estimable; mais je crains que depuis quelque temps on n'en ait abusé; on ne s'est pas contenté d'être sociable, on a voulu être aimable, et je crois qu'on a pris l'abus pour la perfection. Ceci a besoin de preuves, c'est-à-dire d'explication.

Les qualités propres à la société, sont la politesse, la franchise sans rudesse, la prévenance sans bassesse, la complaisance sans flatterie, les égards sans contrainte, et surtout le cœur porté à la bienfaisance; ainsi l'homme sociable est le citoyen par excellence.

L'homme aimable, du moins celui à qui l'on donne aujourd'hui ce titre, est fort indifférent sur le bien public : ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier, il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens.

Par un contraste assez bizarre, toujours occupé des autres, il n'est satisfait que de lui, et n'attend son bonheur que de leur opinion, sans songer précisément à leur estime qu'il suppose apparemment, ou dont il ignore la nature. Le désir immodéré d'amuser, l'engage à immoler l'absent qu'il estime le plus à la malignité de ceux dont il fait le moins de cas, mais qui l'écoutent. Aussi frivole que dangereux, il met presque de bonne foi la médisance et la calomnie au rang des amusemens, sans soupçonner qu'elles aient d'autres effets; et, ce qu'il y a d'heureux et de plus honteux dans les mœurs, le jugement qu'il en porte se trouve quelquefois juste.

Les liaisons particulières de l'homme sociable l'attachent de plus en plus à l'État, à ses concitoyens; celles de l'homme aimable ne font que l'écarter des devoirs essentiels. L'homme sociable inspire le désir de vivre avec lui; on n'aime qu'à ren-

contrer l'homme aimable. Tel est enfin dans ce caractère l'assemblage de vices, de frivolités et d'inconvéniens, que l'homme *aimable* est souvent l'homme le moins digne d'être aimé.

Cependant l'ambition de parvenir à cette réputation devient de jour en jour une espèce de maladie épidémique : eh ! comment ne serait-on pas flatté d'un titre qui éclipse la vertu et fait pardonner le vice ! Qu'un homme soit déshonoré au point qu'on en fasse des reproches à ceux qui vivent avec lui, ils conviennent de tout ; ce n'est pas en essayant de le justifier qu'ils se défendent eux-mêmes. Tout cela est vrai, vous dit-on ; mais il est fort aimable. Il faut que cette raison soit bonne, ou bien généralement admise ; car on n'y réplique pas. L'homme le plus dangereux dans nos mœurs, est celui qui est vicieux avec de la gaîté et des grâces ; il n'y a rien que cet extérieur ne fasse passer, et n'empêche d'être odieux.

Qu'arrive-t-il de là ? Tout le monde veut être aimable, et ne s'embarrasse pas d'être autre chose ; on y sacrifie ses devoirs, et je dirais la considération, si on la perdait par là. Un des plus malheureux effets de cette manie futile est le mépris de son état, le dédain de la profession dont on est comptable, et dans laquelle on devrait toujours chercher sa première gloire.

Le magistrat regarde l'étude et le travail comme des soins obscurs, qui ne conviennent qu'à des hommes qui ne sont pas faits pour le monde. Il voit que ceux qui se livrent à leurs devoirs ne sont connus que par hasard de ceux qui en ont un besoin passager ; de sorte qu'il n'est pas rare de rencontrer de ces magistrats aimables qui, dans les affaires d'éclat, sont moins des juges que des solliciteurs qui recommandent à leurs confrères les intérêts des gens connus.

Le militaire d'une certaine classe croit que l'application au service doit être le partage des subalternes ; ainsi les grades ne seraient plus que des distinctions de rang, et non pas des emplois qui exigent des fonctions.

L'homme de lettres qui, par des ouvrages travaillés, aurait pu instruire son siècle, et faire passer son nom à la postérité, néglige ses talens, et les perd faute de les cultiver : il aurait été compté parmi les hommes illustres ; il reste un homme d'esprit de société.

L'ambition même, cette passion toujours si ardente, et autrefois si active, ne va plus à la fortune que par le manége et l'art de plaire. Les principes de l'ambitieux n'étaient pas autrefois plus justes qu'ils ne le sont aujourd'hui, ses motifs plus louables, ses démarches plus innocentes ; mais ses travaux pouvaient être utiles à l'État, et quelquefois inspirer l'émulation à la vertu.

On dira sans doute que la société est devenue, par le désir d'y être aimable, plus délicieuse qu'elle ne l'avait jamais été : cela peut être ; mais il est certain que ce qu'elle a gagné, l'État l'a perdu, et cet échange n'est pas un avantage.

Que serait-ce si la contagion venait à gagner toutes les autres professions ? Et on peut le craindre, quand on voit qu'elle a percé dans un ordre uniquement destiné à l'édification, et pour lequel les qualités aimables de nos jours auraient été jadis pour le moins indécentes.

Les qualités aimables étant pour la plupart fondées sur des choses frivoles, l'estime que nous en faisons nous accoutume insensiblement à l'indifférence pour celles qui devraient nous intéresser le plus. Il semble que ce qui touche le bien public nous soit étranger.

Qu'un grand capitaine, qu'un homme d'État aient rendu les plus grands services, avant que de hasarder notre estime, nous demandons s'ils sont aimables, quels sont leurs agrémens, quoiqu'il y en ait peut-être qu'il ne sied pas toujours à un grand homme d'avoir à un degré supérieur.

Toute question importante, tout raisonnement suivi, tout sentiment raisonnable sont exclus des sociétés brillantes et sortent du *bon ton*. Il y a peu de temps que cette expression est inventée, et elle est déjà triviale, sans en être mieux éclaircie : je vais dire ce que j'en pense.

Le *bon ton*, dans ceux qui ont le plus d'esprit, consiste à dire agréablement des riens, et ne se pas permettre le moindre propos sensé, si l'on ne le fait excuser par les grâces du discours ; à voiler enfin la raison, quand on est obligé de la produire, avec autant de soin que la pudeur en exigeait autrefois, quand il s'agissait d'exprimer quelque idée libre. L'agrément est devenu si nécessaire, que la médisance même cesserait de plaire, si elle en était dépourvue. Il ne suffit pas de nuire, il faut surtout amuser ; sans quoi le discours le plus méchant retombe plus sur son auteur que sur celui qui en est le sujet.

Ce prétendu *bon ton*, qui n'est qu'un abus de l'esprit, ne laisse pas d'en exiger beaucoup ; ainsi il devient dans les sots un jargon inintelligible pour eux-mêmes ; et, comme les sots font le grand nombre, ce jargon a prévalu. C'est ce qu'on appelle le *persifflage*, amas fatigant de paroles sans idées, volubilité de propos qui font rire les fous, scandalisent la raison, déconcertent les gens honnêtes ou timides, et rendent la société insupportable.

Ce mauvais genre est quelquefois moins extravagant, et alors il n'en est que plus dangereux. C'est lorsqu'on immole quelqu'un, sans qu'il s'en doute, à la malignité d'une assemblée, en le

rendant tout à la fois instrument et victime de la plaisanterie commune, par les choses qu'on lui suggère, et les aveux ingénus qu'on en tire.

Les premiers essais de cette sorte d'esprit ont dû naturellement réussir; et comme les inventions nouvelles vont toujours en se perfectionnant, c'est-à-dire, en augmentant de dépravation, quand le principe en est vicieux, la méchanceté se trouve aujourd'hui l'âme de certaines sociétés, et a cessé d'être odieuse, sans même perdre son nom.

La méchanceté n'est aujourd'hui qu'une mode. Les plus éminentes qualités n'auraient pu jadis la faire pardonner, parce qu'elles ne peuvent jamais rendre autant à la société que la méchanceté lui fait perdre, puisqu'elle en sape les fondemens, et qu'elle est par là, sinon l'assemblage, du moins le résultat des vices. Aujourd'hui la méchanceté est réduite en art, elle tient lieu de mérite à ceux qui n'en ont point d'autre, et souvent leur donne de la considération.

Voilà ce qui produit cette foule de petits méchans subalternes et imitateurs, de caustiques fades, parmi lesquels il s'en trouve de si innocens; leur caractère y est si opposé, ils auraient été de si bonnes gens, en suivant leur cœur, qu'on est quelquefois tenté d'en avoir compassion, tant le mal coûte à faire. Aussi en voit-on qui abandonnent leur rôle comme trop pénible; d'autres persistent, flattés et corrompus par les progrès qu'ils ont faits. Les seuls qui aient gagné à ce travers de mode, sont ceux qui, nés avec le cœur dépravé, l'imagination déréglée, l'esprit faux, borné et sans principes, méprisant la vertu, et incapables de remords, ont le plaisir de se voir les héros d'une société dont ils devraient être l'horreur.

Un spectacle assez curieux est de voir la subordination qui règne entre ceux qui forment ces sortes d'associations. Il n'y a point d'Etat où elle soit mieux réglée. Ils se signalent ordinairement sur les étrangers que le hasard leur adresse, comme on sacrifiait autrefois, dans quelques contrées, ceux que leur mauvais sort y faisait aborder. Mais, lorsque les victimes nouvelles leur manquent, c'est alors que la guerre civile commence. Le chef conserve son empire, en immolant alternativement ses sujets les uns aux autres. Celui qui est la victime du jour est impitoyablement accablé par tous les autres, qui sont charmés d'écarter l'orage de dessus eux; la cruauté est souvent l'effet de la crainte, c'est le courage des lâches. Les subalternes s'essaient cependant les uns contre les autres; on cherche à ne se lancer que des traits fins; on voudrait qu'ils fussent piquans sans être grossiers; mais, comme l'esprit n'est pas toujours aussi léger

que l'amour-propre est sensible, on en vient souvent à se dire des choses si outrageantes, qu'il n'y a que l'expérience qui empêche d'en craindre les suites. Si l'on pouvait cependant imaginer quelque tempérament honnête entre le caractère ombrageux et l'avilissement volontaire, on ne vivrait pas avec moins d'agrément, et l'on aurait plus d'union et d'égards réciproques.

Les choses étant sur le pied où elles sont, l'homme le plus piqué n'a pas le droit de rien prendre au sérieux, ni d'y répondre avec dureté. On ne se donne, pour ainsi dire, que des cartels d'esprit; il faudrait s'avouer vaincu, pour recourir à d'autres armes, et la gloire de l'esprit est le point d'honneur d'aujourd'hui.

On est cependant toujours étonné que de pareilles sociétés ne se désunissent point par la crainte, le mépris, l'indignation ou l'ennui. Il faut espérer qu'à force d'excès, elles finiront par faire prendre la méchanceté en ridicule; et c'est l'unique moyen de la détruire. On remarque que la raison froide est la seule chose qui leur impose, et quelquefois les déconcerte.

On croirait que l'habitude d'offenser rendrait ceux qui l'ont contractée incapables de se plier aux moyens de travailler à leur fortune. Point du tout; il vaut mieux inspirer la crainte que l'estime. D'ailleurs, ces hommes qu'on prétend si singuliers, si caustiques, si méchans, si misanthropes, réussissent parfaitement auprès de ceux dont ils ont besoin. La réputation qu'ils se sont fabriquée, donne un très-grand poids à leurs prévenances; ils descendent plus facilement qu'on ne croit à la flatterie basse. Celui qui en est l'objet ne doute pas qu'il n'ait un mérite bien décidé, puisqu'il force de tels caractères à un style qui leur est si étranger.

Il faut convenir que les sociétés dont je parle sont rares; il n'y a que la parfaitement bonne compagnie qui le soit davantage; et celle-ci n'est peut-être qu'une belle chimère dont on approche plus ou moins. Elle ressemble assez à une république dispersée, on en trouve des membres dans toutes sortes de classes, il est très-difficile de les réunir en un corps. Il n'y a cependant personne qui n'en réclame le titre pour sa société: c'est un mot de ralliement. Je remarque seulement qu'il n'y a personne aussi qui ne croie qu'elle peut se trouver dans un ordre supérieur au sien, et jamais dans une classe inférieure. La haute magistrature la suppose à la cour comme chez elle; mais elle ne la croit pas dans une certaine bourgeoisie, qui, à son tour, a des nuances d'orgueil.

Pour l'homme de la cour, sans vouloir entrer dans aucune composition sur cet article, il croit fermement que la bonne

compagnie n'existe que parmi les gens de sa sorte. Il est vrai qu'à esprit égal ils ont un avantage sur le commun des hommes, c'est de s'exprimer en meilleurs termes, et avec des tours plus agréables. Le sot de la cour dit ses sottises plus élégamment que le sot de la ville ne dit les siennes. Dans un homme obscur, c'est une preuve d'esprit, ou du moins d'éducation, que de s'exprimer bien. Pour l'homme de la cour c'est une nécessité ; il n'emploie pas de mauvaises expressions, parce qu'il n'en sait point. Un homme de la cour qui parlerait bassement, me paraîtrait presque avoir le mérite d'un savant dans les langues étrangères. En effet, tous les talens dépendent des facultés naturelles, et surtout de l'exercice qu'on en fait. Le talent de la parole, ou plutôt de la conversation, doit se perfectionner à la cour plus que partout ailleurs, puisqu'on est destiné à y parler, et réduit à n'y rien dire : ainsi les tours se multiplient, les idées se rétrécissent. Je n'ai pas besoin, je crois, d'avertir que je ne parle ici que des courtisans oisifs, à qui Versailles est nécessaire, et qui y sont inutiles.

Il résulte de ce que j'ai dit, que les gens d'esprit de la cour, quand ils ont les qualités du cœur, sont les hommes dont le commerce est le plus aimable ; mais de telles sociétés sont rares. Le jeu sert à soulager les gens du monde du pénible fardeau de leur existence ; et les talens, qu'ils appellent quelquefois à leur secours en cherchant le plaisir, prouvent le vide de leur âme, et ne le remplissent pas. Ces remèdes sont inutiles à ceux que le goût, la confiance et la liberté réunissent.

Les gens du monde seraient sans doute fort surpris qu'on leur préférât souvent certaines sociétés bourgeoises, où l'on trouve, si non un plaisir délicat, du moins une joie contagieuse, souvent un peu de rudesse ; mais on est trop heureux qu'il ne s'y glisse pas une demi-connaissance du monde, qui ne serait qu'un ridicule de plus : encore ne se ferait-il pas sentir à ceux qui l'auraient ; ils ont le bonheur de ne connaître de ridicule que ce qui blesse la raison ou les mœurs.

A l'égard des sociétés, si l'on veut faire abstraction de quelques différences d'expressions, on trouvera que la classe générale des gens du monde et la bourgeoisie opulente se ressemblent plus au fond qu'on ne le suppose. Ce sont les mêmes tracasseries, le même vide, les mêmes misères. La petitesse dépend moins des objets que des hommes qui les envisagent. Quant au commerce habituel, en général, les gens du monde ne valent pas mieux, ne valent pas moins que la bourgeoisie. Celle-ci ne gagne ou ne perd guère à les imiter. A l'exception du bas peuple, qui n'a que des idées relatives à ses besoins, et qui en est ordinairement

privé sur tout autre sujet, le reste des hommes est partout le même. La bonne compagnie est indépendante de l'état et du rang, et ne se trouve que parmi ceux qui pensent et qui sentent, qui ont les idées justes et les sentimens honnêtes.

CHAPITRE IX.

Sur le Ridicule, la Singularité et l'Affectation.

Le ridicule ressemble souvent à ces fantômes qui n'existent que pour ceux qui y croient. Plus un mot abstrait est en usage, moins l'idée en est fixe, parce que chacun l'étend, la restreint ou la change; et l'on ne s'aperçoit de la différence des principes que par celle des conséquences et des applications qu'on en fait. Si l'on voulait définir les mots que l'on comprend le moins, il faudrait définir ceux dont on se sert le plus.

Le ridicule consiste à choquer la mode ou l'opinion, et communément on les confond assez avec la raison; cependant ce qui est contre la raison est sottise ou folie; contre l'équité, c'est crime. Le ridicule ne devrait donc avoir lieu que dans les choses indifférentes par elles-mêmes, et consacrées par la mode. Les habits, le langage, les manières, le maintien; voilà son domaine, son ressort: voici son usurpation.

Comme la mode est parmi nous la raison par excellence, nous jugeons des actions, des idées et des sentimens sur leur rapport avec la mode. Tout ce qui n'y est pas conforme est trouvé ridicule. *Cela se fait* ou *ne se fait pas :* voilà la règle de nos jugemens. *Cela doit-il se faire* ou *ne se pas faire ?* il est rare qu'on aille jusque-là. En conséquence de ce principe, le ridicule s'étend jusque sur la vertu, et c'est le moyen que l'envie emploie le plus sûrement pour en ternir l'éclat. Le ridicule est supérieur à la calomnie, qui peut se détruire en retombant sur son auteur. La malignité adroite ne s'en fie pas même à la difformité du vice; elle lui fait l'honneur de le traiter comme la vertu, en lui associant le ridicule pour le décrier; il devient par là moins odieux et plus méprisé.

Le ridicule est devenu le poison de la vertu et des talens, et quelquefois le châtiment du vice. Mais il fait malheureusement plus d'impression sur les âmes honnêtes et sensibles, que sur les vicieux qui depuis quelque temps s'aguerrissent contre le ridicule; parmi eux on en donne, on en reçoit, et l'on en rit.

Le ridicule est le fléau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique.

On sacrifie sa vie à son honneur, souvent son honneur à sa fortune, et quelquefois sa fortune à la crainte du ridicule.

Je ne suis pas étonné qu'on ait quelque attention à ne pas s'y exposer, puisqu'il est d'une si grande importance dans l'esprit de plusieurs de ceux avec qui l'on est obligé de vivre. Mais on ne doit pas excuser l'extrême sensibilité que des hommes raisonnables ont sur cet article. Cette crainte excessive a fait naître des essaims de petits donneurs de ridicules, qui décident de ceux qui sont en vogue, comme les marchandes de modes fixent celles qui doivent avoir cours. S'ils ne s'étaient pas emparés de l'emploi de distribuer les ridicules, ils en seraient accablés ; ils ressemblent à ces criminels qui se sont faits exécuteurs pour sauver leur vie.

La plus grande sottise de ces êtres frivoles, et celle dont ils se doutent le moins, est de s'imaginer que leur empire est universel : s'ils savaient combien il est borné, la honte les y ferait renoncer. Le peuple n'en connaît pas le nom ; et c'est tout ce que la bourgeoisie en sait. Parmi les gens du monde, ceux qui sont occupés ne sont frappés que par distraction de ce petit peuple incommode : ceux même qui en ont été, et que la raison ou l'âge en ont séparés, s'en souviennent à peine ; et les hommes illustres seraient trop élevés pour l'apercevoir, s'ils ne daignaient pas quelquefois s'en amuser.

Quoique l'empire du ridicule ne soit pas aussi étendu que ceux qui l'exercent le supposent, il ne l'est encore que trop parmi les gens du monde ; et il est étonnant qu'un caractère aussi léger que le nôtre, se soit soumis à une servitude dont le premier effet est de rendre le commerce uniforme, languissant et ennuyeux.

La crainte puérile du ridicule étouffe les idées, rétrécit les esprits, et les forme sur un seul modèle, suggère les mêmes propos peu intéressans de leur nature, et fastidieux par la répétition. Il semble qu'un seul ressort imprime à différentes machines un mouvement égal et dans la même direction. Je ne vois que les sots qui puissent gagner à un travers qui abaisse à leur niveau les hommes supérieurs, puisqu'ils sont tous alors assujétis à une mesure commune où les plus bornés peuvent atteindre.

L'esprit est presque égal quand on est asservi au même ton, et ce ton est nécessaire à ceux qui, sans cela, n'en auraient point à eux ; il ressemble à ces livrées qu'on donne aux valets, parce qu'ils ne seraient pas en état de se vêtir.

Avec ce ton de mode on peut être impunément un sot, et on regardera comme tel un homme de beaucoup d'esprit qui ne

l'aura pas : il n'y a rien qu'on distingue moins de la sottise que l'ignorance des petits usages. Combien de fois a-t-on rougi à la cour pour un homme qu'on y produisait avec confiance, parce qu'on l'avait admiré ailleurs, et qu'on l'avait annoncé avec une bonne foi imprudente ! On ne s'était cependant pas trompé ; mais on ne l'avait jugé que d'après la raison, et on le confronte avec la mode.

Ce n'est pas assez que de ne pas s'exposer au ridicule pour s'en affranchir, on en donne à ceux qui en méritent le moins, souvent aux personnes les plus respectables, si elles sont assez timides pour le recevoir. Des gens méprisables, mais hardis, et qui sont au fait des mœurs régnantes, le repoussent et l'anéantissent mieux que les autres.

Comme le ridicule, n'ayant souvent rien de décidé, n'a d'existence alors que dans l'opinion, il dépend en partie de la disposition de celui à qui on veut le donner, et dans ce cas-là il a besoin d'être accepté. On le fait échouer, non en le repoussant avec force, mais en le recevant avec mépris et indifférence, quelquefois en le recevant de bonne grâce. Ce sont les flèches des Mexicains qui auraient pénétré le fer, et qui s'amortissaient contre des armures de laine.

Quand le ridicule est le mieux mérité, il y a encore un art de le rendre sans effet; c'est d'outrer ce qui y a donné lieu. On humilie son adversaire en dédaignant les coups qu'il veut porter.

D'ailleurs cette hardiesse d'affronter le ridicule impose aux hommes ; et comme la plupart ne sont pas capables de n'estimer les choses que ce qu'elles valent, où leur mépris s'arrête leur admiration commence, et le singulier en est communément l'objet.

Par quelle bizarrerie la même chose à un certain degré rend-elle ridicule, et portée à l'excès donne-t-elle une sorte d'éclat ? Car tel est l'effet de la singularité marquée, soit que le principe en soit louable ou répréhensible.

Cela ne peut venir que du dégoût que cause l'uniformité de caractère qu'on trouve dans la société. On est si ennuyé de rencontrer les mêmes idées, les mêmes opinions, les mêmes manières, et d'entendre les mêmes propos, qu'on sait un gré infini à celui qui suspend cet état léthargique.

La singularité n'est pas précisément un caractère ; c'est une simple manière d'être qui s'unit à tout son caractère, et qui consiste à être *soi*, sans s'apercevoir qu'on soit différent des autres ; car si l'on vient à le reconnaître, la singularité s'évanouit ; c'est une énigme qui cesse de l'être, aussitôt que le mot en est

connu. Quand on s'est aperçu qu'on est différent des autres, et que cette différence n'est pas un mérite, on ne peut y persister que par l'affectation, et c'est alors petitesse ou orgueil, ce qui revient au même, et produit le dégoût; au lieu que la singularité naturelle met un certain piquant dans la société, qui en ranime la langueur.

Les sots qui connaissent souvent ce qu'ils n'ont pas, et qui s'imaginent que ce n'est que faute de s'en être avisés, voyant le succès de la singularité, se font singuliers, et l'on sent ce que ce projet bizarre doit produire.

Au lieu de se borner à n'être rien, ce qui leur convenait si bien, ils veulent à toute force être quelque chose, et ils sont insupportables. Ayant remarqué, ou plutôt entendu dire que des génies reconnus ne sont pas toujours exempts d'un grain de folie, ils tâchent d'imaginer des folies, et ne font que des sottises.

La fausse singularité n'est qu'une privation de caractère, qui consiste non-seulement à éviter d'être ce que sont les autres, mais à tâcher d'être uniquement ce qu'ils ne sont pas.

On voit de ces sociétés où les caractères se sont partagés comme on distribue des rôles. L'un se fait philosophe, un autre plaisant, un troisième *homme d'humeur*. Tel se fait caustique qui penchait d'abord à être complaisant; mais il a trouvé le rôle occupé. Quand on n'est rien, on a le choix de tout.

Il n'est pas étonnant que ces travers entrent dans la tête d'un sot; mais on est étonné de les rencontrer avec de l'esprit. Cela se remarque dans ceux qui, nés avec plus de vanité que d'orgueil, croient rendre leurs défauts brillans par la singularité, en les outrant, plutôt que de s'appliquer à s'en corriger. Ils jouent leur propre caractère, ils étudient alors la nature pour s'en écarter de plus en plus, et s'en former une particulière; ils ne veulent rien faire ni dire qui ne s'éloigne du simple; et malheureusement quand on cherche l'extraordinaire, on ne trouve que des platitudes. Les gens d'esprit mêmes n'en ont jamais moins, que lorsqu'ils tâchent d'en avoir.

On devrait sentir que le naturel qu'on cherche ne se trouve jamais, que l'effort produit l'excès, et que l'excès décèle la fausseté du caractère.

On veut jouer le brusque, et l'on devient féroce; le vif, et l'on n'est que pétulant et étourdi: la bonté jouée dégénère en politesse contrainte, et se trahit enfin par l'aigreur : la fausse sincérité n'est qu'offensante; et quand elle pourrait s'imiter quelque temps, parce qu'elle ne consiste que dans des actes passagers, on n'atteindrait jamais à la franchise qui en est le principe, et

qui est une continuité de caractère. Elle est comme la probité; plusieurs actes qui y sont conformes n'en font pas la démonstration, et un seul de contraire la détruit.

Enfin toute affectation finit par se déceler, et l'on retombe alors au-dessous de sa valeur réelle. Tel est regardé comme un sot, après, et peut-être pour avoir été pris pour un génie. On ne se venge point à demi d'avoir été sa dupe.

Soyons donc ce que nous sommes; n'ajoutons rien à notre caractère; tâchons seulement d'en retrancher ce qui peut être incommode aux autres et dangereux pour nous-mêmes. Ayons le courage de nous soustraire à la servitude de la mode, sans passer les bornes de la raison.

CHAPITRE X.

Sur les Gens de Fortune.

Il y a deux sortes de conditions qui ont plus de relation avec la société, et surtout avec les gens du monde, qu'elles n'en avaient autrefois. Ce sont les gens de lettres et les gens de fortune, ce qui ne doit s'entendre que des plus distingués d'entre eux, les uns par leur réputation ou leurs agrémens personnels, les autres par une opulence fastueuse : car dans tous les états il y a des chefs, un ordre mitoyen et du peuple.

Il n'y a pas encore long-temps que les financiers ne voyaient que des protecteurs dans les gens de condition, dont ils sont aujourd'hui les rivaux. La plupart des fortunes de finance du dernier siècle n'étaient pas assez honnêtes pour en faire gloire, et dès là elles en devenaient plus considérables. Les premiers gains faisaient naître l'avarice, l'avarice augmentait l'avidité, et ces passions sont ennemies du faste. Une habitude d'économie ne se relâche guère, et suffit seule, sans génie ni bonheur marqué, pour tirer des richesses immenses d'une médiocre fortune, et d'un travail continuel.

S'il se trouvait alors des gens d'affaires assez sensés pour vouloir jouir, ils l'étaient assez pour se borner aux commodités, aux plaisirs, à tous les avantages d'une opulence sourde; ils évitaient un éclat qui ne pouvait qu'exciter l'envie des grands et la haine des petits. Si l'on se contentait de ce qui fait réellement plaisir, on passerait pour modeste.

Ceux à qui les richesses ne donnent que de l'orgueil, parce qu'ils n'ont pas à se glorifier d'autre chose, ont toujours aimé à faire parade de leur fortune; trop enivrés de la jouissance pour

rougir des moyens, leur faste était jadis le comble de la folie, du mauvais goût et de l'indécence.

Cette ostentation d'opulence est plus communément la manie de ces hommes nouveaux qu'un coup du sort a subitement enrichis, que de ceux qui sont parvenus par degrés. Il est assez singulier que les hommes tirent plus de vanité de leur bonheur que de leurs travaux. Ceux qui doivent tout à leur industrie, savent combien ils ont évité, fait et réparé de fautes : ils jouissent avec précaution, parce qu'ils ne peuvent pas s'exagérer les principes de leur fortune ; au lieu que ceux qui se trouvent tout à coup des êtres si différens d'eux-mêmes, se regardent comme des objets dignes de l'attention particulière du sort. Ils ne savent à quoi l'attribuer ; et cette obscurité de causes, on l'interprète toujours à son avantage.

Telles sont les fortunes qu'on peut appeler ridicules, et qui l'étaient encore plus autrefois qu'aujourd'hui, par le contraste de la personne et du faste déplacé.

D'ailleurs, la fortune de finance n'était guère alors qu'une loterie ; au lieu qu'elle est devenue nn art, ou tout au moins un jeu mêlé d'adresse et de hasard.

Les financiers prétendent que leur administration est *une belle machine.* Je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de ressorts dont la multiplicité en cache le jeu au public ; mais elle est encore bien loin d'être une science. Il faut que dans tous les temps elle ait été une énigme ; car les historiens ne parlent guère de cette partie du gouvernement si importante dans tous les États. La raison n'en serait pas impossible à trouver ; mais je ne veux pas trop m'écarter de mon sujet.

Quoi qu'il en soit, si la finance prenait jamais la forme qu'elle pourrait avoir, pourquoi serait-elle méprisée ? L'État doit avoir des revenus ; il faut qu'il y ait des citoyens chargés de la perception, et qu'ils y trouvent des avantages, pourvu que ces avantages soient limités, comme ceux des autres professions, suivant le degré de travail et d'utilité ; sans quoi ils deviennent scandaleux.

On ne doit s'élever que contre la vexation ou l'insolence de ceux qui abusent, et les punir avec éclat et sévérité. C'est ainsi que dans toutes les conditions, quelque élevées qu'elles fussent, on devrait immoler à la vengeance publique ceux qui font haïr l'autorité par l'abus qu'ils en font, et qui, en rendant les hommes malheureux par leurs excès, les corrompent par leurs exemples.

Il faut convenir que c'est moins à leurs vexations qu'à l'insolence de quelques uns d'entre eux, que les financiers doivent rapporter le décri où ils sont. Croit-on que cela dépende des injustices qui seront tombées sur des gens obcurs dont les plaintes

sont étouffées, les malheurs ignorés, et qui ne seraient pas protégés par ceux qui crient vaguement à l'injustice, quand ils en seraient connus? Dans les déclamations contre la finance, ce n'est ni la générosité ni la justice qui réclament, quoiqu'elles en eussent souvent le droit et l'occasion; c'est l'envie qui poursuit le faste.

Voilà ce qui devrait inspirer aux gens riches, et qui n'étaient pas nés pour l'être, une modestie raisonnée. Ils ne sentent pas assez combien ceuxqui pourraient avoir mérité leur fortune, ont encore besoin d'art, pour se la faire pardonner.

Malheureusement les hommes veulent afficher leur bonhenr; ils devraient pourtant sentir qu'il est fort différent de la gloire, dont la publicité fait et augmente l'existence. Les malheureux sont déjà assez humiliés par l'éclat seul de la prospérité, faut-il les outrager par l'ostentation qu'on en fait? Il est, pour le moins, imprudent de fortifier un préjugé peut-être trop légitime contre les fortunes immenses et rapides. Les eaux qui croissent subitement sont toujours un peu bourbeuses; celles qui sortent d'une source pure conservent leur limpidité. Les débordemens peuvent féconder les terres qu'ils ont couvertes; mais c'est après avoir épuisé les sucs de celles qu'ils ont ravagées : les ruisseaux fertilisent celles qu'ils arrosent. Telle est la double image des fortunes rapides et des fortunes légitimes; celles-ci sont presque toujours bornées.

Je ne suis pas étonné que le peuple voie avec chagrin et murmure des fortunes dont il fournit la substance, sans jamais les partager. Mais les gens de condition doivent les regarder comme des biens qui lenr sont substitués, et destinés à remplacer un patrimoine qu'ils ont dissipé, souvent sans avantage ponr l'État. Il y a peu de fortunes qui ne tombent dans quelques maisons distinguées. Un homme de qualité vend un nom qu'il n'a pas eu la peine d'illustrer; et, sans le commerce qui s'est établi entre l'orgueil et la nécessité, la plupart des maisons nobles tomberaient dans la misère, et par conséquent dans l'obscurité; les exemples n'en sont pas rares dans les provinces. La mésalliance a commencé par les hommes, qui conservent toujours leur nom; celle des filles de qualité est plus moderne, mais elle prend faveur. La cour et la finance portent souvent les mêmes deuils. Si les gens riches ne s'alliaient qu'entre eux, il faudrait nécessairement que, par la seule puissance des richesses, ils parvinssent eux-mêmes aux dignités qu'ils conservent dans des familles étrangères : peut-être s'aviseront-ils un jour de ce secret-là, à moins que les gens de la cour ne s'avisent eux-mêmes d'entrer dans les affaires. Les premiers qui heurteraient le préjugé pourraient d'abord avoir des scrupules; mais quand ils en ont, quelques

plaisanteries les soulagent, et beaucoup d'argent les dissipe. Cette révolution n'est peut-être pas fort éloignée. Ne voit-on pas déjà des hommes assez vils pour abandonner des professions respectables, et embrasser, en se dégradant eux-mêmes, le métier de la finance ? au lieu que les financiers d'autrefois ou leurs enfans n'aspiraient qu'à sortir de leur état, et s'élever par des professions que l'on quitte aujourd'hui pour la leur.

Cependant les gens de condition ont déjà perdu le droit de mépriser la finance, puisqu'il y en a peu qui n'y tiennent par le sang.

C'était autrefois une espèce de bonté que de ne pas humilier les financiers. Aujourd'hui qu'ils tiennent à tout, le mépris pour eux serait, de la part des gens de condition, injustice et sottise. Il y en a tels qui ne se sont pas mésalliés, parce que les gens de fortune n'en ont pas fait assez de cas pour les rechercher.

Tous ceux qui tirent vanité de leur naissance, ne sont pas toujours dignes de se mésallier. Il n'appartient pas à tout le monde de vendre son nom.

Si les raisons de décence ne répriment pas la hauteur des gens de condition à l'égard de la finance, celles d'intérêt les contiennent.

Les plaisanteries sur les financiers, en leur absence, marquent plus d'envie contre leur opulence, que de mépris pour leurs personnes, puisqu'on leur prodigue en face les égards, les prévenances et les éloges. Les gens de condition se flattent que cette conduite peut être regardée comme la marque d'une supériorité si décidée, qu'elle peut s'humaniser sans risque; mais personne ne se trompe sur les véritables motifs. Quelquefois ils se permettent avec les financiers ces petits accès d'une humeur modérée, d'autant plus flatteuse pour l'inférieur, qu'elle ressemble au procédé naïf de l'égalité. Ceux qui jouent ce rôle désireraient que les spectateurs désintéressés le prissent pour de la hauteur ; mais il n'y a pas moyen, parce que, si ce manége paraît produire un effet opposé à celui qu'ils en espéraient, on les voit s'adoucir par degrés, et aller jusqu'à la fadeur pour ramener un homme prêt à s'effaroucher. Ils se tirent d'embarras par une sorte de plaisanterie qui sert à couvrir bien des bassesses.

Si les gens riches viennent enfin à se croire supérieurs aux autres hommes, ont-ils si grand tort? N'a-t-on pas pour eux les mêmes égards, je dirai les mêmes respects que pour ceux qui sont dans des places auxquelles on les rend par devoir? Les hommes ne peuvent juger que sur l'extérieur. Sont-ils donc ridiculement dupes, parce que ceux qui les trompent sont bassement et adroitement perfides?



Il y a peu de gens riches qui dans des momens ne se sentent humiliés de n'être que riches, ou de n'être regardés que comme tels.

Cette réflexion les mortifie, et leur donne du dépit. Alors, pour s'en distraire, et en imposer aux autres et à eux-mêmes, ils cèdent à des accès d'une humeur impérieuse qui ne leur réussit pas toujours. En effet, l'orgueil des richesses ne ressemble point à celui de la naissance. L'un a quelque chose de libre, d'aisé, qui semble exiger des égards légitimes. L'autre a un air de grossièreté révoltante qui avertit de l'usurpation. On s'avise quelquefois de comparer l'insolent avec l'insolence, et l'un ne paraissant pas fait pour l'autre, on le fait rentrer dans l'ordre. J'en ai vu des exemples. J'ai rencontré aussi des gens de fortune dignes de leurs richesses, par l'usage qu'ils en faisaient. La bienfaisance leur donne une supériorité réelle sur ceux à qui ils rendent service. Les vrais inférieurs sont ceux qui reçoivent, et l'humiliation s'y joint quand les services sont pécuniaires. C'est ce qui a fait mettre, avec justice, les mendians au-dessous des esclaves : ceux-ci ne sont que dans l'abaissement, les autres sont dans la bassesse. Ainsi ceux qui font la cour aux financiers sont bas ; plus bas encore s'ils en reçoivent ; et, s'ils les paient d'ingratitude, la bassesse n'a plus de nom ; elle augmente à proportion de la naissance et de l'élévation des ingrats.

Pourquoi s'étonner de la considération que donnent les richesses ? Il est sûr qu'elles ne font pas un mérite réel ; mais elles sont le moyen de toutes les commodités, de tous les plaisirs, et quelquefois du mérite même. Tout ce qui contribue, ou passe pour contribuer au bonheur, sera chéri des hommes. Il est difficile de ne pas identifier les riches et les richesses. Les décorations extérieures ne font-elles pas la même illusion?

Si l'on veut, par un examen philosophique, dépouiller un homme de tout l'éclat qui lui est étranger, la raison en a le droit; mais je vois que l'humeur l'exerce plus que la philosophie.

D'ailleurs, pourquoi ne considérerait-on pas ce qui est représentatif de tout ce que l'on considère ? Voilà précisément ce que les richesses sont parmi nous ; il n'y a de différence que de la cause à l'effet. La seule chose respectée que les richesses ne peuvent donner, c'est une naissance illustre ; mais si elle n'est pas soutenue par les places, les dignités ou la puissance, si elle est seule enfin, elle est éclipsée par tout ce que l'or peut procurer. Voulons-nous avoir le droit de mépriser les riches ? Commençons par mépriser les richesses ; changeons nos mœurs.

Il y a eu des lieux et des temps où l'or était méprisé, et le mérite seul honoré. Sparte et Rome naissante nous en fournissent

des exemples. Mais, ponr peu qu'on fasse attention à la constitution et à l'esprit de ces républiques, on sentira qu'on n'y devait faire aucuu cas de l'or, puisqu'il n'y était représentatif de rien. On ignorait les commodités; les vrais besoins ne donnent pas l'idée de celles que nous connaissons. L'imagination ne s'était pas encore exercée sur les plaisirs; ceux de la nature suffisaient, et les plus grands ne coûtent pas cher; le luxe était honteux, ainsi l'or était iuutile et méprisé. Ce mépris était à la fois le principe et l'effet de la modération et de l'austérité. La vie la plus pénible cesse de gêner les hommes, dès qu'elle est glorieuse; et, dans les âmes hautes, les grands sacrifices ne sont pas toujours aussi cruels qu'ils le paraissent aux âmes vulgaires. Un certain sentiment de fierté et d'estime pour soi-même élève l'âme et la rend capable de tout. L'orgueil est le premier des tyrans ou des consolateurs.

Telle fut Lacédémone, telle fut Rome dans son berceau; mais aussitôt que le vice et les plaisirs y eurent pénétré, tout, jusqu'aux choses qui doivent être le prix de la vertu, tout, dis-je, y fut vénal; l'or y fut donc recherché, nécessaire, estimé et honoré. Voilà précisément l'état où nous nous trouvons par nos connaissances, nos goûts, nos besoins nouveaux, nos plaisirs et nos commodités recherchées. Qu'on fasse revivre les anciennes mœurs de Rome ou de Sparte, peut-être n'en serons-nous ni plus ni moins heureux; mais l'or sera inutile.

Les hommes n'ont qu'un penchant décidé, c'est leur intérêt; s'il est attaché à la vertu, ils sont vertueux sans effort; que l'objet change, le disciple de la vertu devient l'esclave du vice, sans avoir changé de caractère : c'est avec les mêmes couleurs qu'on peint la beauté et les monstres.

Les mœurs d'un penple font le principe actif de sa conduite, les lois n'en sont que le frein; celles-ci n'ont donc pas sur lui le même empire que les mœurs. On suit les mœurs de son siècle, on obéit aux lois; c'est l'autorité qui les fait et qui les abroge. Les mœurs d'une nation lui sont plus sacrées et plus chères que ses lois. Comme elle n'en connaît pas l'auteur, elle les regarde comme son ouvrage, et les prend toujours pour la raison.

Cependant on ne saurait croire avec quelle facilité un prince changerait chez certains peuples les mœurs les plus dépravées, et les dirigerait vers la vertu, pourvu que ce ne fût pas nn projet annoncé, et que ses ordres à cet égard ne fussent que son exemple. Une telle révolution paraitrait le chef-d'œuvre des entreprises; mais elle le serait plus par son effet que par ses difficultés. En attendant qu'elle arrive, et les choses étant sur le pied où elles sont, ne soyons pas étonnés que les richesses procurent

de la considération. Cela sera honteux, si l'on veut; mais cela doit être, parce que les hommes sont plus conséquens dans leurs mœurs que dans leurs jugemens.

On comprend ordinairement dans le monde parmi les financiers, une autre classe de gens riches, qui prétendent avec raison devoir en être distingués. Ce sont les commerçans, hommes estimables, nécessaires à l'État, qui ne s'enrichissent qu'en procurant l'abondance, en excitant une industrie honorable, et dont les richesses prouvent les services. On ne les rencontre pas dans la société aussi communément que les financiers, parce que les affaires les occupent, et ne leur permettent pas de perdre un temps dont ils connaissent le prix, pour des amusement frivoles, dont le goût vient autant de l'habitude que de l'oisiveté, et qui, sous le nom de plaisirs, causent l'ennui aussi souvent qu'ils le dissipent.

Les commerçans sont donc plus occupés que les financiers. Quoique le commerce ait sa méthode comme la finance, celle-ci se simplifie en s'éclaircissant, et tout l'art des fripons est de l'embrouiller. La science du commerce est moins compliquée et mieux ordonnée, moins obscure, mais plus étendue, et s'étend encore plus en se perfectionnant. L'application de ses principes exige une attention suivie, de nouveaux accidens demandent de nouvelles mesures, le travail est presque continuel; au lieu que la finance, plus bornée en elle-même, ressemble assez à une machine qui n'a pas souvent besoin de la main de l'ouvrier pour agir, quand le mouvement est une fois imprimé; c'est une pendule qu'on ne remonte que rarement, mais qui aurait besoin d'être totalement refaite sur une meilleure théorie.

Tous les préjugés d'état ne sont pas également faux, et l'estime que les commerçans font du leur est d'accord avec la raison. Ils ne font aucune entreprise, il ne leur arrive aucun avantage que le public ne le partage avec eux; tout les autorise à estimer leur profession. Les commerçans sont le premier ressort de l'abondance. Les financiers ne sont que des canaux propres à la circulation de l'argent, et qui trop souvent s'engorgent. Que ces canaux soient de bronze ou d'argile, la matière en est indifférente; l'usage est le même.

On ne doit pas confondre les commerçans dont je parle, avec ces hommes qui, sans avoir l'esprit du commerce, n'ont que le caractère marchand, n'envisagent que leur intérêt particulier, et y sacrifieraient celui de l'État, s'il se trouvait en opposition avec le leur. Tel commerce peut enrichir une société marchande, qui est ruineux pour un État; et tel autre serait avantageux à l'État, qui ne donnerait à des marchands que des gains médio-

cres, mais légitimes, ou quelquefois leur occasionerait des pertes. Le commerçant, digne de ce nom, est celui dont les spéculations et les entreprises n'ont pour objet que le bien public, et dont les effets rejaillissent sur la nation (1).

Les commerçans s'honorent par la voie même qui les enrichit; les financiers s'imaginent tendre au même but par le faste et l'étalage de leurs richesses : c'est ce qui les a engagés à se produire dans le monde où ils auraient été les seuls étrangers, si l'on n'y eût à peu près dans le même temps recherché les gens de lettres.

CHAPITRE XI.

Sur les Gens de Lettres.

Autrefois les gens de lettres livrés à l'étude, et séparés du monde, en travaillant pour leurs contemporains, ne songeaient qu'à la postérité. Leurs mœurs, pleines de candeur et de rudesse, n'avaient guère de rapport avec celles de la société; et les gens du monde, moins instruits qu'aujourd'hui, admiraient les ouvrages, ou plutôt le nom des auteurs, et ne se croyaient pas trop capables de vivre avec eux. Il entrait même dans cet éloignement plus de considération que de répugnance.

Le goût des lettres, des sciences et des arts a gagné insensiblement, et il est venu au point que ceux qui ne l'ont pas, l'affectent. On a donc recherché ceux qui les cultivent, et ils ont été attirés dans le monde à proportion de l'agrément qu'on a trouvé dans leur commerce.

On a gagné de part et d'autre à cette liaison. Les gens du monde ont cultivé leur esprit, formé leur goût, et acquis de nouveaux plaisirs. Les gens de lettres n'en ont pas retiré moins d'avantages.

(1) Les commercans ont créé et rendu militaire la marine marchande que a été le bercean de Barth, Duguay-Trouin, Cassart, Miniac, Ducasse, Gardin, Porée, Villetreux, et de quelques autres que je nommerais, s'ils ne vivaient pas. Mais je me suis également interdit l'éloge et le blâme directs. Ils n'appartiennent qu'à l'histoire dont c'est le devoir, et qui doit, ainsi que la justice, ne faire acception de personne.

Combien d'armemens ont été faits par les Legendre, Fontaine-des-Montées, Bruni, Eon de la Baronie, Granville-Loquet, Masson, Le Couteulx, Magon, Montaudouin, La Rue, Castanier, Casaubon, Mouchard, les Vincent, et tant d'autres que leur fortune ne doit pas faire placer parmi les financiers qui ruinaient l'État par des usures, dans le temps que les commerçans le soutenaient par leur crédit!

Ils ont trouvé de la considération ; ils ont perfectionné leur goût, poli leur esprit, adouci leurs mœurs, et acquis sur plusieurs articles des lumières qu'ils n'auraient pas puisées dans les livres.

Les lettres ne donnent pas précisément un état ; mais elles en tiennent lieu à ceux qui n'en ont pas d'autre, et leur procurent des distinctions, que des gens qui leur sont supérieurs par le rang n'obtiendraient pas toujours. On ne se croit pas plus humilié de rendre hommage à l'esprit qu'à la beauté, à moins qu'on ne soit d'ailleurs en concurrence de rang ou de dignité : car l'esprit peut devenir alors l'objet le plus vif de la rivalité. Mais lorsqu'on a une supériorité de rang bien décidée, on accueille l'esprit avec complaisance ; on est flatté de donner à un homme d'un rang inférieur le prix qu'il faudrait disputer avec un rival à d'autres égards.

L'esprit a l'avantage que ceux qui l'estiment, prouvent qu'ils en ont eux-mêmes, ou le font croire, ce qui est à peu près la même chose pour bien des gens.

On distingue la république des lettres en plusieurs classes. Les savans, qu'on appelle aussi érudits, ont joui autrefois d'une grande considération ; on leur doit la renaissance des lettres ; mais comme aujourd'hui on ne les estime pas autant qu'ils le méritent, le nombre en diminue trop, et c'est un malheur pour les lettres : ils se produisent peu dans le monde qui ne leur convient guère, et à qui ils ne conviennent pas davantage.

Il y a un autre ordre de savans qui s'occupent des sciences exactes. On les estime, on en reconnaît l'utilité, on les récompense quelquefois; leur nom est cependant plus à la mode que leur personne, à moins qu'ils n'aient d'autres agrémens que le mérite qui fait leur célébrité.

Les gens de lettres les plus recherchés sont ceux qu'on appelle communément beaux-esprits, entre lesquels il y a encore une distinction à faire. Ceux dont les talens sont marqués et couronnés par des succès, sont bientôt connus et accueillis; mais si leur esprit se trouve renfermé dans la sphère du talent, quelque génie qu'on y reconnaisse, on applaudit l'ouvrage, et on néglige l'auteur. On lui préfère, dans la société, celui dont l'esprit est d'un usage plus varié, et d'une application moins décidée, mais plus étendue.

Les premiers font plus d'honneur à leur siècle; mais on cherche dans la société ce qui plaît davantage. D'ailleurs il y a compensation sur tout. De grands talens ne supposent pas toujours un grand fonds d'esprit : un petit volume d'eau peut fournir un jet plus brillant qu'un ruisseau dont le cours paisible, égal et abondant fertilise une terre utile. Les hommes de talent doivent avoir plus de célébrité, c'est leur récompense. Les gens d'esprit

doivent trouver plus d'agrément dans la société, puisqu'ils y en portent davantage; c'est une reconnaissance fondée. Les talens ne se communiquent point par la fréquentation. Avec les gens d'esprit, on développe, on étend, et on leur doit une partie du sien. Aussi le plaisir et l'habitude de vivre avec eux font naître l'intimité, et quelquefois l'amitié, malgré les disproportions d'état, quand les qualités du cœur s'y trouvent; car il faut avouer que, malgré la manie d'esprit à la mode, les gens de lettres, dont l'âme est connue pour honnête, ont tout un autre coup-d'œil dans le monde que ceux dont on loue les talens, et dont on désavoue la personne.

On a dit que le jeu et l'amour rendent toutes les conditions égales: je suis persuadé qu'on y eût joint l'esprit, si le proverbe eût été fait depuis que l'esprit est devenu une passion. Le jeu égale en avilissant le supérieur; l'amour, en élevant l'inférieur; et l'esprit, parce que la véritable égalité vient de celle des âmes. Il serait à désirer que la vertu produisît le même effet; mais il n'appartient qu'aux passions de réduire les hommes à n'être que des hommes, c'est-à-dire, à renoncer à toutes les distinctions extérieures.

Cependant, de tous les empires, celui des gens d'esprit, sans être visible, est le plus étendu. Le puissant commande, les gens d'esprit gouvernent, parce qu'à la longue, ils forment l'opinion publique, qui tôt ou tard subjugue ou renverse toute espèce de despotisme.

Les gens de la cour sont ceux dont les lettres ont le plus à se louer; et si j'avais un conseil à donner à un homme qui ne peut se faire jour que par son esprit, je lui dirais: Préférez à tout l'amitié de vos égaux; c'est la plus sûre, la plus honnête, et souvent la plus utile: ce sont les petits amis qui rendent les grands services, sans tyranniser la reconnaissance; mais si vous ne voulez que des liaisons de société, faites-les à la cour; ce sont les plus agréables et les moins gênantes. Le manége, l'intrigue, les piéges, et ce qu'on appelle les *noirceurs*, ne s'emploient qu'entre les rivaux d'ambition. Les courtisans ne pensent pas à nuire à ceux qui ne peuvent les traverser, et font quelquefois gloire de les obliger. Ils aiment à s'attacher un homme de mérite dont la reconnaissance peut avoir de l'éclat. Plus on est grand, moins on s'avise de faire sentir une distance trop marquée pour être méconnue. L'amour-propre éclairé ne diffère guère de la modestie dans ses effets. Un homme de lettres estimable n'en essuiera point de faste offensant; au lieu qu'il pourrait y être exposé avec ces gens qui n'ont sur lui que la supériorité que leur impertinence suppose, et qui croient que c'est un moyen de la lui prouver. Depuis

que le bel esprit est devenu une contagion, tel s'érige en protecteur qui aurait besoin lui-même d'être protégé, et à qui il ne manque pour cela que d'en être digne.

Plusieurs devraient sentir qu'ils seraient assez honorés d'être utiles aux lettres, parce qu'ils en retireraient plus de considération qu'ils ne pourraient leur en procurer.

D'autres qui se croient gens du monde, parce qu'on ne sait pas pourquoi ils s'y trouvent, paraissent étonnés d'y rencontrer les gens de lettres. Ceux-ci pourraient, à plus juste titre, être surpris d'y trouver ces gens d'un état fort commun, qui, malgré leur complaisance pour les grands, et leur impertinence avec leurs égaux, seront toujours hors d'œuvre. On fera toujours une différence entre ceux qui sont recherchés dans le monde, et ceux qui s'y jettent malgré les dégoûts qu'ils éprouvent.

En effet, réduisons les choses au vrai. On est homme du monde par la naissance et les dignités; on s'y attache par intérêt; on s'y introduit par bassesse; on y est lié par des circonstances particulières, telles que sont les alliances des gens de fortune; on y est admis par choix, c'est le partage des gens de lettres; et les liaisons de goût entraînent nécessairement des distinctions.

Les gens de fortune qui ont de l'esprit et des lettres le sentent si bien que, si on les consulte, ou qu'on suive simplement leur conduite, on verra qu'ils jouissent de leur fortune, mais qu'ils s'estiment à d'autres égards. Ils sont même blessés des éloges qu'on donne à leur magnificence, parce qu'ils sentent qu'ils ont un autre mérite que celui-là; on veut tirer sa gloire de ce qu'on estime le plus. Ils recherchent les gens de lettres, et se font honneur de leur amitié.

Les succès de quelques gens de lettres en ont égaré beaucoup dans cette carrière; tous se sont flattés de jouir des mêmes agrémens, et plusieurs se sont trompés, soit qu'il eussent moins de mérite, soit que leur mérite fût moins de commerce.

Quantité de jeunes gens ont cru obéir au génie, et leurs mauvais succès n'ont fait que les rendre incapables de suivre d'autres routes où ils auraient réussi, s'ils y étaient entrés d'abord. Par là l'État a perdu de bons sujets, sans que la république des lettres y ait rien gagné.

Quoique les avantages que les lettres procurent se réduisent ordinairement à quelques agrémens dans la société, ils n'ont pas laissé d'exciter l'envie. Les sots sont presque tous par état ennemis des gens d'esprit. L'esprit n'est pas souvent fort utile à celui qui en est doué; et cependant il n'y a point de qualité qui soit si fort exposée à la jalousie.

On est étonné qu'il soit permis de faire l'éloge de son cœur,

et qu'il soit révoltant de louer son esprit; et la vanité qu'on tirerait du dernier se pardonnerait d'autant moins, qu'elle serait mieux fondée. On en a conclu que les hommes estiment plus l'esprit que la vertu. N'y en aurait-il point une autre raison?

Il me semble que les hommes n'aiment point ce qu'ils sont obligés d'admirer. On n'admire que forcément et par surprise. La réflexion cherche à prescrire contre l'admiration; et quand elle est forcée d'y souscrire, l'humiliation s'y joint, et ce sentiment ne dispose pas à aimer.

Un seul mot renferme souvent une collection d'idées: tels sont les termes d'esprit et de cœur. Si un homme nous fait entendre qu'il a de l'esprit, et que de plus il ait raison de le croire, c'est comme s'il nous prévenait que nous ne lui imposerons point par de fausses vertus, que nous ne lui cacherons point nos défauts, qu'il nous verra tels que nous sommes, et nous jugera avec justice. Une telle annonce ressemble déjà à un acte d'hostilité. Au lieu que celui qui nous parle de la bonté de son cœur, et qui nous en persuade, nous apprend que nous pouvons compter sur son indulgence, même sur son aveuglement, sur ses services, et que nous pourrons être impunément injustes à son égard.

Les sots ne se bornent pas à une haine oisive contre les gens d'esprit, ils les représentent comme des hommes dangereux, ambitieux, intrigans: ils supposent enfin qu'on ne peut faire de l'esprit que ce qu'ils en feraient eux-mêmes.

L'esprit n'est qu'un ressort capable de mettre en mouvement la vertu ou le vice. Il est comme ces liqueurs qui, par leur mélange, développent et font percer l'odeur des autres. Les vicieux l'emploient pour leur passion. Mais combien l'esprit a-t-il guidé, soutenu, embelli, développé et fortifié de vertus! L'esprit seul, par un intérêt éclairé, a quelquefois produit des actions aussi louables que la vertu même l'aurait pu faire. C'est ainsi que la sottise seule a peut-être fait ou causé autant de crimes que le vice.

A l'égard des gens d'esprit, proprement dits, c'est-à-dire, qui sont connus par leurs talens, ou par un goût décidé pour les sciences et les lettres, c'est les connaître bien peu, que de craindre leur concurrence et leurs intrigues dans les routes de la fortune et de l'ambition. La plupart en sont incapables; et ceux qui, par hasard, veulent s'en mêler, finissent ordinairement par être des dupes. Les intrigans de profession les connaissent bien pour tels; et quand ils les engagent dans quelques affaires délicates, ils songent à les tromper les premiers, les font servir d'instrumens; mais ils se gardent bien de leur confier le ressort principal (1). Il y a,

(1) Voyez dans les communautés; ce ne sont pas ceux qui les illustrent par des talens qu'on charge du régime.

au contraire, des sots qui, par une ardeur soutenue, des démarches suivies sans distraction de leur objet, parviennent à tout ce qu'ils désirent.

L'amour des lettres rend assez insensible à la cupidité et à l'ambition, console de beaucoup de privations, et souvent empêche de les connaître ou de les sentir. Avec de telles dispositions, les gens d'esprit doivent, tout balancé, être encore meilleurs que les autres hommes. A la disgrâce du surintendant Fouquet, les gens de lettres lui restèrent le plus courageusement attachés. La Fontaine, Pélisson, et mademoiselle de Scudéry allèrent jusqu'à s'exposer au ressentiment du roi, et même des ministres.

De deux personnes également bonnes, sensibles et bienfaisantes, celle qui aura le plus d'esprit l'emportera encore par la vertu pratique. Elle aura mille procédés délicats, inconnus à l'esprit borné. Elle n'humiliera point par ses bienfaits : elle aura, en obligeant, ces égards si supérieurs aux services, et qui, loin de faire des ingrats, font éprouver une reconnaissance délicieuse. Enfin, quelque vertu qu'on ait, on n'a que celle de l'étendue de son esprit.

Il arrive encore que l'esprit inspire à celui qui en est doué, une secrète satisfaction qui ne tend qu'à le rendre agréable aux autres, séduisant pour lui-même, inutile à sa fortune, et heureusement assez indifférent sur cet article.

Les gens d'esprit devraient d'autant moins s'embarrasser de la basse jalousie qu'ils excitent, qu'ils ne vivent jamais plus agréablement qu'entre eux. Ils doivent savoir par expérience combien ils se sont réciproquement nécessaires. Si quelque pique les éloigne quelquefois les uns des autres, les sots les réconcilient, par l'impossibilité de vivre continuellement avec des sots.

Les ennemis étrangers feraient peu de tort aux gens de lettres, s'il ne s'en trouvait pas d'assez imprudens pour fournir des moyens de les décrier, en se desservant quelquefois eux-mêmes.

Je voudrais, pour l'honneur des lettres et le bonheur de ceux qui les cultivent, qu'ils fussent tous persuadés d'une vérité qui devrait être pour eux un principe fixe de conduite : c'est qu'ils peuvent se déshonorer eux-mêmes par les choses injurieuses qu'ils font, disent ou écrivent contre leurs rivaux ; qu'ils peuvent tout au plus les mortifier, s'en faire des ennemis, et les engager à une représaille aussi honteuse ; mais qu'ils ne sauraient donner atteinte à une réputation consignée dans le public. On ne fait et l'on ne détruit que la sienne propre, et toujours par soi-même. La jalousie marque de l'infériorité dans celui qui la ressent. Quelque supériorité qu'on eût à beaucoup d'égards sur

un rival, dès qu'on en conçoit de la jalousie, il faut qu'on lui soit inférieur par quelque endroit.

Il n'y a point de particulier, si élevé ou si illustre qu'il puisse être, point de société si brillante qu'elle soit, qui détermine le jugement du public, quoiqu'une cabale puisse par hasard procurer des succès, ou donner des dégoûts passagers. Cela serait encore plus difficile aujourd'hui que dans le siècle précédent, parce que le public était moins instruit, ou se piquait moins d'être juge. Aujourd'hui il s'amuse des scènes littéraires, méprise personnellement ceux qui les donnent avec indécence, et ne change rien à l'opinion qu'il a prise de leurs ouvrages.

Il est inutile de prouver aux gens de lettres que la rivalité qui produit autre chose que l'émulation est honteuse : cela n'a pas besoin de preuves; mais ils devraient sentir que leur désunion va directement contre leur intérêt général et particulier; et quelques uns ne paraissent pas s'en apercevoir.

Des ouvrages travaillés avec soin, des critiques sensées, sévères, mais justes et décentes, où l'on marque les beautés en relevant les défauts, pour donner des vues nouvelles; voilà ce qu'on a droit d'attendre des gens de lettres. Leurs discussions ne doivent avoir que la vérité pour objet, objet qui n'a jamais causé ni fiel, ni aigreur, et qui tourne à l'avantage de l'humanité : au lieu que leurs querelles sont aussi dangereuses pour eux, que scandaleuses pour les sages. Des hommes stupides, assez éclairés par l'envie pour sentir l'infériorité, trop orgueilleux pour l'avouer, peuvent seuls être charmés de voir ceux qu'ils seraient obligés de respecter, s'humilier les uns les autres. Les sots apprennent ainsi à cacher leur haine sous un air de mépris dont ils doivent seuls être l'objet.

Je crois voir dans la république des lettres un peuple, dont l'intelligence ferait la force, fournir des armes à des barbares, et leur montrer l'art de s'en servir.

Il semble qu'on fasse aujourd'hui précisément le contraire de ce qui se pratiquait, lorsqu'on faisait combattre des animaux pour amuser des hommes.

CHAPITRE XII.

Sur la manie du Bel-Esprit.

Il n'y a rien de si utile dont on ne puisse abuser, ne fût-ce que par l'excès. Il ne s'agit donc pas d'examiner jusqu'à quel point les

lettres peuvent être utiles à un État florissant, et contribuer à sa gloire; mais de savoir premièrement, si le goût du bel-esprit n'est pas trop répandu, peut-être même plus qu'il ne le faudrait pour sa perfection;

Secondement, d'où vient la vanité qu'on en tire, et conséquemment l'extrême sensibilité qu'on a sur cet article. L'examen et la solution de ces deux questions s'appuieront nécessairement sur les mêmes raisons.

Il est sûr que ceux qui cultivent les lettres par état, en retireraient peu d'avantages, si les autres hommes n'en avaient pas du moins le goût. C'est l'unique moyen de procurer aux lettres les récompenses et la considération dont elles ont besoin pour se soutenir avec éclat. Mais lorsque la partie de la littérature que l'on comprend d'ordinaire sous le nom de *bel-esprit*, devient une mode, une espèce de manie publique, les gens de lettres n'y gagnent pas, et les autres professions y perdent. Cette foule de prétendans au bel-esprit fait qu'on distingue moins ceux qui ont des droits d'avec ceux qui n'ont que des prétentions.

A l'égard des hommes qui sont comptables à la société de diverses professions graves, utiles, ou même de nécessité, qui exigent presque toute l'application de ceux qui s'y destinent, telles que la guerre, la magistrature, le commerce, les arts, c'est, sans doute, une grande ressource pour eux que la connaissance et le goût modéré des lettres. Ils y trouvent un délassement, un plaisir, et un certain exercice d'esprit qui n'est pas inutile à leurs autres fonctions. Mais si ce goût devient trop vif, et dégénère en passion, il est impossible que les devoirs réels n'en souffrent. Les premiers de tous sont ceux de la profession qu'on a embrassée, parce que la première obligation est d'être citoyen.

Les lettres ont par elles-mêmes un attrait qui séduit l'esprit, lui rend les autres occupations rebutantes, et fait négliger celles qui sont les plus indispensables. On ne voit guère d'homme passionné pour le bel-esprit, s'acquitter bien d'une profession différente. Je ne doute point qu'il n'y ait des hommes engagés dans des professions très-opposées aux lettres, pour lesquelles ils avaient des talens marqués. Il serait à désirer pour le bien de la société qu'ils s'y fussent totalement livrés, parce que leur génie et leur état étant restés en contradiction, ils ne sont bons à rien.

Ces talens décidés, ces vocations marquées sont très-rares; la plupart des talens dépendent communément des circonstances, de l'exercice et de l'application qu'on en a fait. Mettons un peu ces prétendus talens naturels et non cultivés à l'épreuve.

Nous voyons des hommes dont l'oisiveté forme pour ainsi dire

l'état ; ils se font amateurs de bel-esprit, ils s'annoncent pour le goût, c'est leur affiche ; ils recherchent les lecteurs, ils s'empressent, ils conseillent, ils veulent protéger, sans qu'on les en prie, ni qu'ils en aient le droit, et croient naïvement, ou tâchent de faire croire qu'ils ont part aux ouvrages et aux succès de ceux qu'ils ont incommodés de leurs conseils.

Cependant ils se font par-là une sorte d'existence, une petite réputation de société. Pour peu qu'ils montrent d'esprit, s'ils restent dans l'inaction, et se bornent prudemment au droit de juger décisivement, ils usurpent dans l'opinion une espèce de supériorité sur les talens mêmes. On les croit capables de faire tout ce qu'ils n'ont pas fait, et uniquement parce qu'ils n'ont rien fait. On leur reproche leur paresse ; ils cèdent aux instances, et se hasardent à entrer dans la carrière dont ils étaient les arbitres. Leurs premiers essais profitent du préjugé favorable de leur société. On loue, on admire, on se récrie que le public ne doit pas être privé d'un chef-d'œuvre. La modeste complaisance de l'auteur se laisse violer, et consent à se produire au grand jour.

C'est alors que l'illusion s'évanouit ; le public condamne l'ouvrage, ou s'en occupe peu ; les admirateurs se rétractent, et l'auteur déplacé apprend, par son expérience, qu'il n'y a point de profession qui n'exige un homme tout entier. En effet, on citerait peu d'ouvrages de goût, qui ne soient partis d'auteurs de profession ; parmi lesquels on doit comprendre ceux qui peuvent avoir une profession différente, mais qui ne s'en livrent pas moins à l'étude et à l'exercice des lettres, souvent avec plus de goût et d'assiduité qu'aux fonctions de leur état. En effet, ce qui constitue l'homme de lettres n'est pas une vaine affiche, ou la privation de tout autre titre ; mais l'étude, l'application, la réflexion et l'exercice.

Les mauvais succès ne détrompent pas ceux qu'ils humilient. Il n'y a point d'amour-propre plus sensible et moins corrigible que celui qui naît du bel-esprit, et il est infiniment plus ombrageux dans ceux dont ce n'est pas la profession, que dans les vrais auteurs, parce qu'on est plus humilié d'être au-dessous de ses prétentions que de ses devoirs. C'est en vain qu'ils affichent l'indifférence, ils ne trompent personne. L'indifférence est la seule disposition de l'âme qui doive être ignorée de celui qui l'éprouve ; elle n'existe plus dès qu'on l'annonce.

Il n'y a point d'ouvrages qui ne demandent du travail ; les plus mauvais ont souvent le plus coûté, et l'on ne se donne point de peine sans objet. On n'en a point, dit-on, d'autre que son amusement : dans ce cas-là il ne faut point faire imprimer ; il ne faut pas même lire à ses amis, puisque c'est vouloir les consulter ou

les amuser. On ne consulte point sur les choses qui n'intéressent pas, et l'on ne prétend pas amuser avec celles qu'on n'estime point. Cette prétendue indifférence est donc toujours fausse ; il n'y a qu'un intérêt très-sensible qui fasse jouer l'indifférence. C'est une précaution en cas de mauvais succès, ou l'ostentation d'un droit qu'on voudrait établir pour décidé.

On n'a jamais tant donné de ridicule au bel-esprit, que depuis qu'on en est infatué. Cependant la faiblesse sur ce sujet est telle, que ceux qui pourraient tirer leur gloire d'ailleurs, se repaissent sur le bel-esprit d'éloges dont ils reconnaissent eux-mêmes la mauvaise foi. Votre sincérité vous en ferait des ennemis irréconciliables, eux qui s'élèvent contre l'amour-propre des auteurs de profession.

Examinons quelles sont les causes de cet amour-propre excessif : voici celles qui m'ont frappé.

Chez les peuples sauvages la force a fait la noblesse et la distinction entre les hommes ; mais parmi des nations policées, où la force est soumise à des lois qui en préviennent ou en répriment la violence, la distinction réelle et personnelle la plus reconnue vient de l'esprit.

La force ne saurait être parmi nous une distinction ni un moyen de fortune ; c'est un avantage pour des travaux pénibles, qui sont le partage de la plus malheureuse classe des citoyens. Mais, malgré la subordination que les lois, la politique, la sagesse ou l'orgueil ont pu établir, il reste toujours à l'esprit dans les classes les plus obscures des moyens de fortune et d'élévation qu'il peut saisir, et que des exemples lui indiquent. Au défaut des avantages réels que l'esprit peut procurer suivant l'application qu'on en peut faire dans les diverses professions, le plus stérile pour la fortune donne encore une sorte de considération.

Mais comment arrive-t-il que de toutes les sortes d'esprit dont on peut faire usage, le bel-esprit soit celui qui inspire le plus d'amour-propre ? Sur quoi fonde-t-on sa supériorité ? et qu'est-ce qui en favorise si fort la prétention ? Voilà d'où vient l'illusion.

Premièrement, les hommes ne sont jamais plus jaloux de leurs avantages, que lorsqu'ils les regardent comme leur étant personnels ; qu'ils s'imaginent ne les devoir qu'à eux-mêmes ; et comme ils jugent moins de l'esprit par des effets éloignés, et dont ils n'aperçoivent pas toujours la liaison, que sur des signes immédiats ou prochains, les hommes qui ne sont pas faits à la réflexion, croient voir cette prérogative dans le bel-esprit plus que dans tout autre. Ils jugent qu'il appartient en propre à celui qui en est doué. Ils voient, ou croient voir qu'il produit de lui-

même et sans secours étrangers : car ils ne distinguent pas ces secours qui sont cependant très-réels. Ils ne font pas attention qu'à talens égaux, les écrivains les plus distingués sont toujours ceux qui se sont nourris de la lecture réfléchie des ouvrages de ceux qui ont paru avec éclat dans la même carrière. On ne voit pas, dis-je, assez que l'homme le plus fécond, s'il était réduit à ses propres idées, en aurait peu ; que c'est par la connaissance et la comparaison des idées étrangères, qu'on parvient à en produire une quantité d'autres qu'on ne doit qu'à soi. Qui ne serait riche que des siennes propres, serait fort pauvre ; mais qui n'aurait que celles d'autrui, pourrait encore être assez sot, et ne s'en pas douter.

Secondement, ce qui favorise encore l'opinion avantageuse qu'on a du bel-esprit, vient d'un parallèle qu'on est souvent à portée de faire.

On remarque que le fils d'un homme d'esprit et de talent fait souvent des efforts inutiles pour marcher sur les traces de son père : il n'y a rien de moins héréditaire ; au lieu que le fils d'un savant devient, s'il le veut, un savant lui-même. En géométrie et dans toutes les vraies sciences qui ont des principes, des règles et une méthode, on peut parvenir, et l'on parvient ordinairement, sinon à la gloire, du moins aux connaissances de ses prédécesseurs.

Peut-être dira-t-on à l'avantage de certaines sciences, que l'utilité en est plus réelle ou plus reconnue que celle du bel-esprit; mais cette objection est plus favorable à ces sciences mêmes qu'à ceux qui les professent.

Il est vrai que celui qui s'annonce pour les sciences est obligé d'en être instruit jusqu'à un certain point, sans quoi il ne peut pas s'en imposer grossièrement à lui-même, et il en imposerait difficilement aux autres, s'ils ont intérêt de s'en éclaircir. Quoique les sciences ne soient pas exemptes de charlatanerie, elle y est plus difficile que sur ce qui n'a rapport qu'à l'esprit. On se trompe de bonne foi à cet égard, et l'on trompe assez facilement les autres, surtout si l'on ne se commet pas en donnant des ouvrages, et qu'on se borne au simple titre d'homme d'esprit et de goût. Voilà ce qui rend le bel-esprit si commun, qu'il ne devrait pas inspirer tant de vanité.

Mais laissant à part ce peuple de gens d'esprit, sur quoi les auteurs de mérite, et dont les preuves sont incontestables, fondent-ils leur supériorité à l'égard de plusieurs professions ?

En supposant que l'esprit dût être la seule mesure de l'estime, en ne comptant pour rien les différens degrés d'utilité, et ne jugeant les professions que sur la portion d'esprit qu'elles exigent,

combien y en a-t-il qui supposent autant et peut-être plus de pénétration, de sagacité, de prestesse, de discussion, de comparaison, en un mot, d'étendue de lumière, que les ouvrages de goût et d'agrément les plus célèbres ?

Je ne citerai pas ce qui regarde le gouvernement ou la conduite des armées ; on pourrait croire que l'éclat qui accompagne certaines places peut influer sur l'estime qu'on fait de ceux qui les remplissent avec succès, et j'aurais trop d'avantage. Je n'entrerai pas non plus dans le détail de tous les différens emplois ; il y en aurait plus qu'on ne croit qui auraient des titres solides à produire. Portons du moins la vue sur quelques occupations de la société.

Le magistrat, qui est digne de sa place, ne doit-il pas avoir l'esprit juste, exact, pénétrant, exercé, pour percer jusqu'à la vérité à travers les nuages dont l'injustice et la chicane cherchent à l'obscurcir ; pour arracher à l'imposture le masque de l'innocence ; pour discerner l'innocence malgré l'embarras, la frayeur ou la maladresse qui semblent déposer contre elle ; pour distinguer l'assurance de l'innocent d'avec l'audace du coupable ; pour connaître également et concilier l'équité naturelle et la loi positive ; pour faire céder l'une à l'autre, suivant l'intérêt de la société, et par conséquent de la justice même ?

Faut-il moins de qualités dans l'orateur pour éclaircir et présenter l'affaire sur laquelle le juge doit prononcer ; pour diriger les lumières du magistrat, et quelquefois les lui fournir ? car je ne parle point de l'art criminel d'égarer la justice.

Quel discernement ! quelle finesse de discussion n'exige pas l'art de la critique !

Quelle force de génie ne faut-il pas pour imaginer certains systèmes qui peut-être sont faux, mais qui n'en servent pas moins à expliquer des phénomènes, constater, concilier des faits, et trouver des vérités nouvelles !

Quelle sagacité dans les sciences, pour inventer des méthodes qui prouvent l'étendue des lumières dans les inventeurs, et dont l'utilité est telle, qu'elles guident avec certitude ceux mêmes qui n'en conçoivent pas les principes !

Cependant plusieurs de ces philosophes sont à peine connus ; il n'y a de célèbres que ceux qui ont fait des révolutions dans les esprits ; tandis que ceux qui ne sont qu'utiles restent ignorés. Les hommes ne méconnaissent jamais plus les bienfaits que lorsqu'ils en jouissent avec tranquillité.

La gloire du bel-esprit est bien différente. Elle est sentie et publiée par le commun des hommes, qui sont jusqu'à un certain point en état d'en concevoir les idées ; et qui se sentent incapables

de les produire sous la forme où elles leur sont présentées ; de là naît leur admiration. Au lieu que les philosophes ne sont sentis que par des philosophes, ils ne peuvent prétendre qu'à l'estime de leurs pairs ; c'est jouir d'une considération bien bornée.

Mais pourquoi entrer dans un examen détaillé des occupations qu'on regarde comme dépendantes principalement de l'esprit ? Il y en a beaucoup d'autres qu'on ne range pas ordinairement dans cette classe-là, et qui n'en exigent pas moins.

Doutera-t-on, par exemple, qu'il ne faille une grande étendue de lumières pour imaginer une nouvelle branche de commerce, ou pour en perfectionner une déjà bien établie, pour apercevoir un vice d'administration consacré par le temps ?

On avouera, sans doute, qu'on ne peut pas refuser l'esprit à ceux qui se sont illustrés dans les différentes carrières dont je viens de parler ; mais on dira qu'il n'en faut pas beaucoup pour y marcher faiblement. Pour réponse à cette distinction, il suffit d'en faire une pareille, et de demander quel cas on fait de ceux qui rampent dans la littérature ; on va jusqu'à l'injustice à leur égard, en les estimant moins qu'ils ne le méritent.

On fait encore une objection dont on est frappé, et qui est bien faible. On remarque, dit-on, que plusieurs hommes se sont fait un nom dans les arts ou dans certaines sciences, quoiqu'ils fussent incapables de toutes les autres choses auxquelles ils s'étaient d'abord inutilement appliqués, et que, loin d'être en état de produire le moindre ouvrage de goût et d'agrément, à peine atteignent-ils au courant de la conversation. Dès là on prend droit de les regarder comme des espèces de machines, dont les ressorts n'ont qu'un effet déterminé.

Mais croit-on que tous ceux qui se sont distingués dans le bel-esprit, eussent été également capables de toutes les autres professions, et des différens emplois de la société ? Ils n'auraient peut-être jamais été ni bons magistrats, ni bons commerçans, ni bons jurisconsultes, ni bons artistes. Sont-ils bien sûrs qu'ils y auraient été propres ? Ce qu'ils ont pris chez eux pour répugnance sur certaines occupations, pouvait être un signe d'incapacité autant que de dégoût. N'y aurait-il point d'exemples de beaux-esprits distingués qui fussent assez bornés sur d'autres articles, même sur ce qui paraît avoir, et, en effet, a le plus de rapport avec l'esprit, tel que le simple talent de la conversation, car c'en est un comme un autre ? On en trouverait sans doute des exemples, et l'on aurait tort d'en être étonné.

Pour faire voir que l'universalité des talens est une chimère, je ne veux pas chercher mes autorités dans la classe commune des esprits ; montons jusqu'à la sphère de ces génies rares, qui,

en faisant honneur à l'humanité, humilient les hommes par la comparaison. Newton qui a deviné le système de l'univers, du moins pour quelque temps, n'était pas regardé comme capable de tout par ceux mêmes qui s'honoraient de l'avoir pour compatriote.

Guillaume III, qui se connaissait en hommes, était embarrassé sur une affaire politique ; on lui conseilla de consulter Newton : Newton, dit-il, n'est qu'un grand philosophe. Ce titre était, sans doute, un éloge rare ; mais enfin, dans cette occasion-là, Newton n'était pas ce qu'il fallait, il en était incapable, et n'était qu'un grand philosophe. Il est vraisemblable, mais non pas démontré, que s'il eût appliqué à la science du gouvernement les travaux qu'il avait consacrés à la connaissance de l'univers, le roi Guillaume n'eût pas dédaigné ses conseils.

Dans combien de circonstances, sur combien de questions le philosophe n'eût-il pas répondu à ceux qui lui auraient conseillé de consulter le monarque : Guillaume n'est qu'un politique, un grand roi.

Le prince et le philosophe étaient également capables de connaître les limites de leur génie ; au lieu qu'un homme d'imagination regarderait comme une injustice d'être récusé sur quelque matière que ce pût être. Les hommes de ce caractère se croient capables de tout ; l'inexpérience même fortifie leur amour-propre, qui ne peut s'éclairer que par des fautes, et diminuer par des connaissances acquises.

Les plus grandes affaires, celles du gouvernement, ne demandent que de bons esprits ; le bel-esprit y nuirait, et les grands esprits y sont rarement nécessaires. Ils ont des inconvéniens pour la conduite, et ne sont propres qu'aux révolutions ; ils sont nés pour édifier ou pour détruire. Le génie a ses bornes et ses écarts ; la raison cultivée suffit à tout ce qui nous est nécessaire.

Si, d'un côté, il y a peu de talens si décidés pour un objet, qu'il eût été absolument impossible à celui qui en est doué de réussir dans toute autre chose ; on peut, d'un autre côté, soutenir que tout est talent, c'est-à-dire, en général, qu'avec quelque disposition naturelle, on peut, en y joignant de l'application, et surtout des exercices réitérés, réussir dans quelque carrière que ce puisse être. Je ne prétends avancer qu'une proposition générale ; j'excepte les vrais génies et les hommes totalement stupides, deux sortes d'êtres presque également rares.

On voit, par exemple, des hommes qui ne paraissent pas capables de lier deux idées ensemble, et qui cependant font au jeu les combinaisons les plus compliquées, les plus sûres et les plus rapides. Il faut nécessairement de l'esprit pour de telles opéra-

tions ; on dit qu'ils ont l'esprit du jeu. Mais, s'il n'y avait aucun jeu d'inventé, croit-on que ces joueurs si subtils eussent été réduits à la seule existence matérielle ? Cet esprit de calcul et de combinaison aurait pu être appliqué à des sciences qui leur auraient peut-être fait un nom.

Les circonstances décident souvent de la différence des talens. C'est ainsi que le choc du caillou fait sortir la flamme, en rompant l'équilibre qui la retenait captive.

Ce qui est beaucoup plus rare que les grands talens, c'est une flexibilité d'esprit qui saisisse un objet, l'embrasse, et puisse ensuite se replier vers un autre, qui en pénètre l'intérieur avec force, et qui le présente avec clarté. C'est une vue qui, au lieu d'avoir une direction fixe, déterminée et sur une seule ligne, a une action sphérique. Voilà ce qu'on peut appeler l'*esprit de lumière :* il peut imiter tous les talens, sans toutefois les porter au même degré que les hommes qui sont bornés ; mais s'il est quelquefois moins brillant que les talens, il est beaucoup plus utile.

Les talens sont ou deviennent personnels à ceux qui en sont doués, ou qui les ont acquis par l'exercice ; au lieu que l'esprit de lumière se communique, et développe celui des autres. Ceux qui l'ont en partage ne peuvent le méconnaître, et se rendent intérieurement justice ; car la modestie n'est et ne peut être qu'une vertu extérieure ; c'est un voile dont on couvre son mérite, pour ne point blesser les yeux de l'envie : au lieu que l'humilité est le sentiment, l'aveu sincère de sa faiblesse. Ils n'ignorent pas aussi que cet esprit même qui semble appartenir uniquement à la nature, a presque autant besoin d'exercice que les talens pour se perfectionner. Mais si la présomption les gagne ; s'ils viennent à s'exagérer leur esprit, en prenant leur facilité à s'instruire pour les connaissances mêmes ; leur prévoyance, leur sagacité, pour l'expérience, ils tombent dans des bévues plus grossières que ne font les hommes bornés, mais attentifs. Les chutes sont plus rudes quand on court que lorsqu'on marche lentement. L'esprit est le premier des moyens ; il sert à tout, et ne supplée presque à rien.

Dans l'examen que je viens de faire, mon dessein n'est assurément pas de dépriser le vrai bel-esprit. Tout peut, à la vérité, être regardé comme talent, ou, si l'on veut, comme *métier.* Mais il y en a qui exigent un assemblage de qualités rares ; et le bel-esprit est du nombre. Je prétends seulement que, s'il est dans la première classe, il n'y est pas seul ; que si l'on veut lui donner une préférence exclusive, on joint le ridicule à l'injustice ; et que si la manie du bel-esprit augmente ou se soutient longtemps au point où elle est, elle nuira infailliblement à l'esprit.

C'est contre l'excès et l'altération du bien qu'on doit être en garde ; le mal bien reconnu exige moins d'attention, parce qu'il s'annonce assez de lui-même ; et, pour finir par un exemple qui a beaucoup de rapport à mon sujet, ce serait un problème à résoudre, que d'examiner combien l'impression a contribué au progrès des lettres et des sciences, et combien elle y peut nuire. Je ne veux pas m'engager dans une discussion qui exigerait un traité particulier ; mais je demande simplement qu'on fasse attention que si l'impression a multiplié les bons ouvrages, elle favorise aussi un nombre effroyable de traités sur différentes matières ; de sorte qu'un homme qui veut s'appliquer à un genre particulier, l'approfondir, et s'instruire, est obligé de payer à l'étude un tribut de lectures inutiles, rebutantes, et souvent contraires à son objet. Avant que d'être en état de choisir ses guides, il a épuisé ses forces.

Je rappellerai donc à cet égard ce que j'ai avancé sur l'éducation, que le plus grand service que les sociétés littéraires pourraient rendre aujourd'hui aux lettres, aux sciences et aux arts, serait de faire des méthodes, et de tracer des routes qui épargneraient du travail, des erreurs, et conduiraient à la vérité par les voies les plus courtes et les plus sûres.

CHAPITRE XIII.

Sur le rapport de l'Esprit et du Caractère.

Le caractère est la forme distinctive d'une âme d'avec une autre, sa différente manière d'être. Le caractère est aux âmes ce que la physionomie et la variété dans les mêmes traits sont aux visages.

Les visages sont composés des mêmes parties ; c'est en cela qu'ils se ressemblent : l'accord de ces parties est différent ; voilà ce qui les distingue les uns des autres, et empêche de les confondre.

Les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie, de ces visages communs qu'on ne prend pas la peine de distinguer.

L'esprit est une des facultés de l'âme qu'on peut comparer à la vue ; et l'on peut considérer la vue par sa netteté, son étendue, sa promptitude, et par les objets sur lesquels elle est exercée ; car, outre la faculté de voir, on apprend encore à voir.

Je ne veux pas entrer ici dans une discussion métaphysique, qu'on ne jugerait peut-être pas assez nécessaire à mon sujet,

quoiqu'il n'y eût peut-être pas de métaphysique mieux employée que celle qui serait appliquée aux mœurs ; elle justifierait le sentiment, en démontrant les principes.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, les injustices qu'on fait dans la prééminence qu'on donne à certains talens ; nous allons voir qu'on n'en fait pas moins dans les jugemens qu'on porte sur les différentes sortes d'esprit. Il y en a du premier ordre que l'on confond quelquefois avec la sottise.

Ne voit-on pas des gens dont la naïveté et la candeur empêchent qu'on ne rende justice à leur esprit? Cependant la naïveté n'est que l'expression la plus simple et la plus naturelle d'une idée dont le fonds peut être fin et délicat ; et cette expression simple a tant de grâce, et d'autant plus de mérite, qu'elle est le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'est pas naturelle.

La candeur est le sentiment intérieur de la pureté de son âme, qui empêche de croire qu'on ait rien à dissimuler ; et la naïveté empêche de le savoir.

L'ingénuité peut être une suite de la sottise, quand elle n'est pas l'effet de l'inexpérience ; mais la naïveté n'est souvent que l'ignorance de choses de convention, faciles à apprendre, quelquefois bonnes à dédaigner ; et la candeur est la première marque d'une belle âme. La naïveté et la candeur peuvent se trouver dans le plus beau génie, et alors elles en sont l'ornement le plus précieux et le plus aimable.

Il n'est pas étonnant que le vulgaire, qui n'est pas digne de respecter des avantages si rares, soit l'admirateur de la finesse de caractère, qui n'est souvent que le fruit de l'attention fixe et suivie d'un esprit médiocre que l'intérêt anime. La finesse peut marquer de l'esprit ; mais elle n'est jamais dans un esprit supérieur, à moins qu'il ne se trouve avec un cœur bas. Un esprit supérieur dédaigne les petits ressorts, il n'emploie que les grands, c'est-à-dire les simples.

On doit encore distinguer la finesse de l'esprit de celle du caractère. L'esprit fin est souvent faux, précisément parce qu'il est trop fin ; c'est un corps trop délié pour avoir de la consistance. La finesse imagine au lieu de voir ; à force de supposer elle se trompe. La pénétration voit, et la sagacité va jusqu'à prévoir. Si le jugement fait la base de l'esprit, sa promptitude contribue encore à sa justesse ; mais si l'imagination domine, c'est la source d'erreurs la plus féconde.

Enfin, la finesse est un mensonge en action ; et le mensonge part toujours de la crainte ou de l'intérêt, et par conséquent de la bassesse. On ne voit point d'homme puissant et absolu,

quelque vicieux qu'il soit d'ailleurs, mentir à celui qui lui est soumis, parce qu'il ne le craint pas. Si cela arrive, c'est sûrement par une vue d'intérêt, auquel cas il cesse en ce point d'être puissant, et devient alors dépendant de ce qu'il desire, et ne peut emporter par la force ouverte.

Il ne faut pas être surpris qu'un homme d'esprit soit trompé par un sot. L'un suit continûment son objet, et l'autre ne s'avise pas d'être en garde. La duperie des gens d'esprit vient de ce qu'ils ne comptent pas assez avec les sots, c'est-à-dire, de ce qu'ils les comptent pour trop peu.

On aurait plus de raison de s'étonner des fautes grossières où les gens d'esprit tombent d'eux-mêmes. Leurs fautes sont cependant encore moins fréquentes que celles des autres hommes; mais quelquefois plus graves et toujours plus remarquées. Quoi qu'il en soit, j'en ai cherché la raison, et je crois l'apercevoir dans le peu de rapport qui se trouve entre l'esprit d'un homme et son caractère : car ce sont deux choses très-distinctes.

La dépendance mutuelle de l'esprit et du caractère peut être envisagée sous trois aspects. On n'a pas le caractère de son esprit, ou l'esprit de son caractère. On n'a pas assez d'esprit pour son caractère. On n'a pas assez de caractère pour son esprit.

Un homme, par exemple, sera capable des plus grandes vues, de concevoir, digérer et ordonner un grand dessein. Il passe à l'exécution et il échoue, parce qu'il se dégoûte, qu'il est rebuté des obstacles mêmes qu'il avait prévus et dont il voyait les ressources. On le reconnaît d'ailleurs pour un homme de beaucoup d'esprit, et ce n'est pas en effet par là qu'il a manqué. On est étonné de sa conduite, parce qu'on ignore qu'il est léger et incapable de suite dans le caractère; qu'il n'a que des accès d'ambition qui cèdent à une paresse naturelle; qu'il est incapable d'une volonté forte à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés; et qu'enfin il n'a pas le caractère de son esprit. Sans manquer d'esprit, on manque à son esprit par légèreté, par passion, par timidité.

Un autre, d'un caractère propre aux plus grandes entreprises, avec du courage et de la constance, manquera de l'esprit qui fournit les moyens; il n'a pas l'esprit de son caractère.

Voilà l'opposition du caractère et de l'esprit. Mais il y a une autre manière de faire des fautes, malgré beaucoup d'esprit, même analogue au caractère; c'est lorsqu'on n'a pas encore assez d'esprit pour ce caractère.

Un homme d'un esprit étendu et rapide aura des projets encore plus vastes : il faut nécessairement qu'il échoue, parce que son esprit ne suffit pas encore à son caractère. Il y a tel

homme qui n'a fait que des sottises, qui, avec un autre caractère que le sien, aurait passé avec justice pour un génie supérieur.

Mettons en opposition un homme dont l'esprit a une sphère peu étendue, mais dont le cœur exempt des passions vives ne le porte pas au-delà de cette sphère bornée. Ses entreprises et ses moyens sont en proportion égale ; il ne fera point de faute, et sera regardé comme sage, parce que la réputation de sagesse dépend moins des choses brillantes qu'on fait, que des sottises qu'on ne fait point.

Peut-être y a-t-il plus d'esprit chez les gens vifs que chez les autres ; mais aussi ils en ont plus de besoin. Il faut voir clair et avoir le pied sûr quand on veut marcher vite ; sans quoi, je le répète, les chutes sont fréquentes et dangereuses. C'est par cette raison que, de tous les sots, les plus vifs sont les plus insupportables.

Un caractère trop vif nuit quelquefois à l'esprit le plus juste, en le poussant au-delà du but, sans qu'il l'ait aperçu. On ne se trouve pas humilié de cet excès, parce qu'on suppose que le moins est renfermé dans le plus ; mais ici le plus et le moins ne sont pas bien comparés, et sont de nature différente. Il faut plus de force pour s'arrêter au terme, que pour le passer par la violence de l'impulsion. Voir le but où l'on tend, c'est jugement ; y atteindre, c'est justesse ; s'y arrêter, c'est force ; le passer, ce peut être faiblesse.

Les jugemens de l'extrême vivacité ressemblent assez à ceux de l'amour-propre qui voit beaucoup, compare peu, et juge mal. La science de l'amour-propre est de toutes la plus cultivée et la moins perfectionnée. Si l'amour-propre pouvait admettre des règles de conduite, il deviendrait le germe de plusieurs vertus, et suppléerait à celles même qu'il paraît exclure.

On objectera peut-être qu'on voit des hommes d'un flegme et d'un esprit également reconnus tomber dans des égaremens qui tiennent de l'extravagance ; mais on ne fait pas attention que ces mêmes hommes, malgré cet extérieur froid, sont des caractères violens. Leur tranquillité n'est qu'apparente ; c'est l'effet d'un vice des organes, un maintien de hauteur ou d'éducation, une fausse dignité ; leur sang-froid n'est que de l'orgueil.

On confond assez communément la chaleur et la vivacité, la morgue et le sang-froid. Cependant on est souvent très-violent, sans être vif. Le feu pénétrant du charbon de terre jette peu de flamme, c'est même en étouffant celle-ci qu'on augmente l'activité du feu ; la flamme, au contraire, peut être fort brillante, sans beaucoup de chaleur.

Le plus grand avantage pour le bonheur, est une espèce d'é-

quilibre entre les idées et les affections, entre l'esprit et le caractère.

Enfin, si l'on reproche tant de fautes aux gens d'esprit, c'est qu'il y en a peu qui, par la nature ou l'étendue de leur esprit, aient celui de leur caractère; et malheureusement celui-ci ne change point. Les mœurs se corrigent, l'esprit se fortifie ou s'altère, les affections changent d'objet, le même peut successivement inspirer l'amour ou la haine; mais le caractère est inaltérable, il peut être contraint ou déguisé, il n'est jamais détruit. L'orgueil humilié et rampant est toujours de l'orgueil.

L'âge, la maladie, l'ivresse changent, dit-on, le caractère. On se trompe. La maladie et l'âge peuvent l'affaiblir, en suspendre les fonctions, quelquefois le détruire, sans jamais le dénaturer. Il ne faut pas confondre avec le caractère ce qui part de la chaleur du sang, de la force du tempérament. Presque tous les hommes, quoique de caractères différens ou opposés, sont courageux dans le jeune âge, et timides dans la vieillesse. On ne prodigue jamais tant sa vie que lorsqu'on a le plus à perdre. Que de guerriers dont le courage s'écoule avec le sang! N'en a-t-on pas vu qui, après avoir bravé mille fois le trépas, tombés dans une maladie de langueur, éprouvaient dans un lit toutes les affres de la mort.

L'ivresse, en égarant l'esprit, n'en donne que plus de ressort au caractère. Le vil complaisant d'un homme en place s'étant enivré, lui tint les propos d'une haine envenimée, et se fit chasser. On voulut excuser l'offenseur sur l'ivresse. Je ne puis m'y tromper, répondit l'offensé; ce qu'il me dit étant ivre, il le pense à jeun.

Après avoir examiné l'opposition qui peut se trouver entre le caractère et l'esprit, sous combien de faces ne pourrait-on pas envisager la question? Combien de combinaisons faudrait-il faire! combien de détails à développer, si l'on voulait montrer les inconvéniens qui résultent de la contrariété du caractère et de l'esprit avec la santé! On n'imagine pas à quel point la conduite qu'on suit, et les différens partis qu'on prend et qu'on abandonne, dépendent de la santé. Un caractère fort, un esprit actif exigent une santé robuste. Si elle est trop faible pour y répondre, elle achève par là de se détruire. Il y a mille occasions où il est nécessaire que le caractère, l'esprit et la santé soient d'accord.

Tout ce que l'homme qui a le plus d'esprit peut faire, c'est de s'étudier, de se connaître, de consulter ses forces, et de compter ensuite avec son caractère; sans quoi les fautes, et même les malheurs, ne servent qu'à l'abattre, sans le corriger;

mais pour un homme d'esprit, ils sont une occasion de réfléchir. C'est, sans doute, ce qui a fait dire qu'il y a toujours de la ressource avec les gens d'esprit. La réflexion sert de sauvegarde au caractère, sans le corriger, comme les règles en servent au génie, sans l'inspirer. Elles font peu pour l'homme médiocre, elles préviennent les fautes de l'homme supérieur.

CHAPITRE XIV.

Sur l'Estime et le Respect.

Ce que j'ai dit jusqu'ici des différens jugemens des hommes m'engage à tâcher d'en pénétrer les causes.

Toutes les facultés de notre âme se réduisent, comme on l'a vu, à sentir et penser ; nous n'avons que des idées ou des affections, car la haine même n'est qu'une révolte contre ce qui s'oppose à nos affections.

Dans les choses purement intellectuelles nous ne ferions jamais de faux jugemens, si nous avions présentes toutes les idées qui regardent le sujet dont nous voulons juger. L'esprit n'est jamais faux, que parce qu'il n'est pas assez étendu, au moins sur le sujet dont il s'agit, quelque étendue qu'il pût avoir d'ailleurs sur d'autres matières ; mais dans celles où nous avons intérêt, les idées ne suffisent pas à la justesse de nos jugemens. La justesse de l'esprit dépend alors de la droiture du cœur, et du calme des passions ; car je doute qu'une démonstration mathématique parût une vérité à quelqu'un dont elle combattrait une passion forte ; il y supposerait du paralogisme.

Si nous sommes affectés pour ou contre un objet, il est bien difficile que nous soyons en état d'en juger sainement. Notre intérêt plus ou moins développé, mieux ou moins bien entendu, mais toujours senti, fait la règle de nos jugemens.

Il y a des sujets sur lesquels la société a prononcé, et qu'elle n'a pas laissés à notre discussion. Nous souscrivons à ses décisions par éducation et par préjugé ; mais la société même s'est déterminée par les principes qui dirigent nos jugemens particuliers, c'est-à-dire, par l'intérêt. Nous consultons tous séparément notre intérêt personnel bien ou mal appliqué ; la société a consulté l'intérêt commun qui rectifie l'intérêt particulier. C'est l'intérêt public, peut-être l'intérêt de ceux qui gouvernent, mais qu'il faut bien supposer juste, qui a dicté les lois et qui fait les vertus ; c'est l'intérêt particulier qui fait les crimes, quand il est opposé à l'intérêt commun. L'intérêt public, fixant l'opinion générale, est la

mesure de l'estime, du respect, du véritable prix, c'est-à-dire, du prix reconnu des choses. L'intérêt particulier décide des jugemens les plus vifs et les plus intimes, tels que l'amitié et l'amour, les deux effets les plus sensibles de l'amour de nous-mêmes. Passons à l'application de ces principes.

Qu'est-ce que l'estime, sinon un sentiment que nous inspire ce qui est utile à la société? Mais quoique cette utilité soit nécessairement relative à tous les membres de la société, elle est trop habituelle et trop peu directe pour être vivement sentie. Ainsi notre estime n'est presque qu'un jugement que nous portons, et non pas une affection qui nous échauffe, telle que l'amitié que nous inspirent ceux qui nous sont personnellement utiles; et j'entends par utilité personnelle, non-seulement des services, des bienfaits matériels, mais encore le plaisir et tout ce qui peut nous affecter agréablement, quoiqu'il puisse dans la suite nous être réellement nuisible. L'utilité ainsi entendue doit, comme on juge bien, s'appliquer même à l'amour, le plus vif de tous les sentimens, parce qu'il a pour objet ce que nous regardons comme le souverain bien, dans le temps que nous en sommes affectés.

On m'objectera peut-être que si l'amour et l'estime ont la même source, et que, suivant mon principe, ils ne diffèrent que par les degrés, l'amour et le mépris ne devraient jamais se réunir sur le même objet; ce qui, dira-t-on, n'est pas sans exemple. On ne fait pas ordinairement la même objection sur l'amitié; on suppose qu'un honnête homme qui est l'ami d'un homme méprisable, est dans l'ignorance à son égard, et non pas dans l'aveuglement; et que, s'il vient à être instruit du caractère qu'il ignorait, il en fera justice en rompant. Je n'examinerai donc pas ce qui concerne l'amitié, qui n'est pas toujours entre ceux où l'on croit la voir. Il y a bien de prétendues amitiés, bien des actes de reconnaissance qui ne sont que des procédés, quelquefois intéressés, et non pas des attachemens.

D'ailleurs, si je satisfais à l'objection sur le sentiment le plus vif, on me dispensera, je crois, d'éclaircir ce qui concerne des sentimens plus faibles.

Je dis donc que l'amour et le mépris n'ont jamais eu le même objet à la fois: car je ne prends point ici pour amour ce désir ardent, mais indéterminé, auquel tout peut servir de pâture, que rien ne fixe et auquel sa violence même interdit le choix; je parle de celui qui lie la volonté vers un objet à l'exclusion de tout autre. Un amant de cette espèce ne peut, dis-je, jamais mépriser l'objet de son attachement, surtout s'il s'en croit aimé; car l'amour-propre offensé peut balancer, et même détruire l'amour. On voit, à la vérité, des hommes qui ressentent la plus forte pas-

sion pour un objet qui l'est aussi du mépris général ; mais, loin de partager ce mépris, ils l'ignorent ; s'ils y ont souscrit eux-mêmes avant leur passion, ils l'oublient ensuite, se rétractent de bonne foi, et crient à l'injustice. S'il leur arrive dans ces orages si communs aux amans, de se faire des reproches outrageans, ce sont des accès de fureur si peu réfléchis, qu'ils arrivent aux amans qui ont le plus droit de se respecter.

L'aveuglement peut n'être pas continuel, et avoir des intervalles où un homme rougit de son attachement ; mais cette lueur de raison n'est qu'un instant de sommeil de l'amour qui se réveille bientôt pour la désavouer. Si l'on reconnaît des défauts dans l'objet aimé, ce sont de ceux qui gênent, qui tourmentent l'amour, et qui ne l'humilient pas. Peut-être ira-t-on jusqu'à convenir de sa faiblesse, et sera-t-on forcé d'avouer l'erreur de son choix ; mais c'est par impuissance de réfuter les reproches, pour se soustraire à la persécution, et assurer sa tranquillité contre des remontrances fatigantes, qu'on n'est plus obligé d'entendre, quand on est convenu de tout. Un amant est bien loin de sentir ou même de penser ce qu'on le force de prononcer, surtout s'il est d'un caractère doux. Mais, pour peu qu'il ait de fermeté, il résistera avec courage. Ce qu'on lui présentera comme des taches humiliantes dans l'objet de sa passion, il n'en fera que des malheurs qui le lui rendront plus cher : la compassion viendra encore redoubler, ennoblir l'amour, en faire une vertu, et quelquefois ce sera avec raison, sans qu'on puisse la faire adopter à des censeurs incapables de sentiment, et de faire les distinctions fines et honnêtes qui séparent le vice d'avec le malheur. Que ceux qui n'ont jamais aimé se tiennent pour dit, quelque supériorité d'esprit qu'ils aient, qu'il y a une infinité d'idées, je dis d'idées justes, auxquelles ils ne peuvent atteindre, et qui ne sont réservées qu'au sentiment.

Je viens de dire que des instans de dépit ne pouvaient pas être regardés comme un état fixe de l'âme, ni prouver que le mépris s'allie avec l'amour. Il me reste à prévenir l'objection qu'on pourrait tirer des hommes qui sentent continuellement la honte de leur attachement, et qui sont humiliés de faire de vains efforts pour se dégager. Ces hommes existent assurément, et en plus grand nombre qu'on ne croit ; mais ils ne sont plus amoureux, quelque apparence qu'ils en aient.

Il n'y a rien que l'on confonde si fort avec l'amour, et qui y soit souvent plus opposé, que la force de l'habitude. C'est une chaîne dont il est plus difficile de se dégager que de l'amour, surtout à un certain âge : car je doute qu'on trouvât dans la jeunesse les exemples qu'on voudrait alléguer, non-seulement parce que

les jeunes gens n'ont pas eu le temps de contracter cette habitude, mais parce qu'ils en sont incapables.

Le jeune homme qui aime l'objet le plus authentiquement méprisable, est bien loin de s'en douter. Il n'a peut-être pas encore attaché d'idée aux termes d'estime et de mépris ; il est emporté par la passion. Voilà ce qu'il sent ; je ne dirai pas : voilà ce qu'il sait ; car alors il ne sait ni ne pense rien, il jouit. Cet objet cesse-t-il de lui plaire, parce qu'un autre lui plaît davantage, il pensera ou répétera tout ce qu'on voudra du premier.

Mais dans un âge mûr, il n'en est pas ainsi : l'habitude est contractée ; on cesse d'aimer, et l'on reste attaché. On méprise l'objet de son attachement, s'il est méprisable, parce qu'on le voit tel qu'il est ; et on le voit tel qu'il est, parce qu'on n'est plus amoureux.

Puisque notre intérêt est la mesure de notre estime, quand il nous porte jusqu'à l'affection, il est bien difficile que nous y puissions joindre le mépris. L'amour ne dépend pas de l'estime ; mais, dans bien des occasions, l'estime dépend de l'amour.

J'avoue que nous nous servons très-utilement de personnes méprisables que nous reconnaissons pour telles ; mais nous les regardons comme des instrumens vils qui nous sont chers, c'est-à-dire, utiles, et que nous n'aimons point ; ce sont ceux dont les personnes honnêtes paient le plus scrupuleusement les services, parce que la reconnaissance serait un poids trop humiliant.

C'est avec bien de la répugnance que j'oserai dire que les gens naturellement sensibles ne sont pas ordinairement les meilleurs juges de ce qui est estimable, c'est-à-dire, de ce qui l'est pour la société. Les parens tendres jusqu'à la faiblesse sont les moins propres à rendre leurs enfans bons citoyens. Cependant nous sommes portés à aimer de préférence les personnes reconnues pour sensibles, parce que nous nous flattons de devenir l'objet de leur affection, et que nous nous préférons à la société. Il y a une espèce de sensibilité vague qui n'est qu'une faiblesse d'organes, plus digne de compassion que de reconnaissance. La vraie sensibilité serait celle qui naîtrait de nos jugemens, et qui ne les formerait pas.

J'ai remarqué que ceux qui aiment bien le public, qui affectionnent la cause commune, et s'en occupent sans ambition, ont beaucoup de liaisons et peu d'amis. Un homme qui est bon citoyen activement, n'est pas ordinairement fait pour l'amitié ni pour l'amour. Ce n'est pas uniquement parce que son esprit est trop occupé d'ailleurs ; c'est que nous n'avons qu'une portion déterminée de sensibilité, qui ne se répartit point, sans que les portions diminuent. Le feu de notre âme est en cela bien diffé-

rent de la flamme matérielle, dont l'augmentation et la propagation dépendent de la quantité de son aliment.

Nous voyons chez les peuples où le patriotisme a régné avec le plus d'éclat, les pères immoler leurs fils à l'Etat; nous admirons leur courage, ou sommes révoltés de leur barbarie, parce que nous jugeons d'après nos mœurs. Si nous étions élevés dans les mêmes principes, nous verrions qu'ils faisaient à peine des sacrifices, puisque la patrie concentrait toutes leurs affections, et qu'il n'y a point d'objet vers lequel le préjugé de l'éducation ne puisse quelquefois nous porter. Pour ces républicains, l'amitié n'était qu'une émulation de vertu, le mariage une loi de société, l'amour un plaisir passager, la patrie seule une passion. Pour ces hommes, l'amitié se confondait avec l'estime : celle-ci est pour nous, comme je l'ai dit, un simple jugement de l'esprit, et l'autre un sentiment.

Depuis que le patriotisme a disparu, rien ne peut mieux en retracer l'idée que certains établissemens qui subsistent parmi nous, et qui ne sont nullement patriotiques relativement à la société générale. Voyez les communautés; ceux ou celles qui les composent sont dévorés du zèle de la maison. Leurs familles leur deviennent étrangères; ils ne connaissent plus que celle qu'ils ont adoptée. Souvent divisés par des animosités personnelles, par des haines individuelles, ils se réunissent, et n'ont plus qu'un esprit, dès qu'il s'agit de l'intérêt du corps; ils y sacrifieraient parens, amis, s'ils en ont, et quelquefois eux-mêmes. Les vertus monastiques cèdent à l'esprit monacal. Il semble que l'habit qu'ils prennent soit le contraire de la robe de Nessus; le poison de la leur n'agit qu'au dehors.

La fureur des partis se porte encore plus loin. Ils ne se bornent pas à leurs avantages réels, la haine contre le parti contraire est d'obligation; c'est le seul devoir que la plupart soient en état de remplir, et dont ils s'acquittent religieusement, souvent pour des questions qu'ils n'entendent point, qui, à la vérité, ne méritent pas d'être entendues, et n'en sont adoptées et défendues qu'avec plus d'animosité. Nous en avons, de nos jours et sous nos yeux, des exemples frappans.

L'estime aujourd'hui tire si peu à conséquence, est un si faible engagement, qu'on ne craint point de dire d'un homme qu'on l'estime et qu'on ne l'aime point; c'est faire à la fois un acte de justice, d'intérêt personnel et de franchise : car c'est comme si l'on disait que ce même homme est un bon citoyen, mais qu'on a sujet de s'en plaindre, ou qu'il déplaît, et qu'on se préfère à la société. Aveu qui prouve aujourd'hui une espèce de courage philosophique, et qui autrefois aurait été honteux,

parce qu'on aimait alors sa patrie, et par conséquent ceux qui la servaient bien.

L'altération qui est arrivée dans les mœurs, a fait encore que le respect, qui, chez les peuples dont j'ai parlé, était la perfection de l'estime, en souffre l'exclusion parmi nous, et peut s'allier avec le mépris.

Le respect n'est autre chose que l'aveu de la supériorité de quelqu'un. Si la supériorité du rang suivait toujours celle du mérite, ou qu'on n'eût pas prescrit des marques extérieures de respect, son objet serait personnel comme celui de l'estime; et il a dû l'être originairement, de quelque nature qu'ait été le mérite de mode. Mais comme quelques hommes n'eurent pour mérite que le crédit de se maintenir dans les places que leurs aïeux avaient honorées, il ne fut plus dès-lors possible de confondre la personne dans le respect que les places exigeaient. Cette distinction se trouve aujourd'hui si vulgairement établie, qu'on voit des hommes réclamer quelquefois pour leur rang, ce qu'ils n'oseraient prétendre pour eux-mêmes. *Vous devez*, dit-on humblement, *du respect à ma place, à mon rang;* on se rend assez de justice pour n'oser dire, *à ma personne.* Si la modestie fait aussi tenir le même langage, elle ne l'a pas inventé, et elle n'aurait jamais dû adopter celui de l'avilissement.

La même réflexion fit comprendre que le respect qui pouvait se refuser à la personne, malgré l'élévation du rang, devait s'accorder, malgré l'abaissement de l'état, à la supériorité du mérite; car le respect, en changeant d'objet dans l'application, n'a point changé de nature, et n'est dû qu'à la supériorité. Ainsi il y a depuis long-temps deux sortes de respects, celui qu'on doit au mérite, et celui qu'on rend aux places, à la naissance. Cette dernière espèce de respect n'est plus qu'une formule de paroles ou de gestes, à laquelle les gens raisonnables se soumettent, et dont on ne cherche à s'affranchir que par sottise, et par un orgueil puéril.

Le vrai respect n'ayant pour objet que la vertu, il s'ensuit que ce n'est pas le tribut qu'on doit à l'esprit ou aux talens: on les loue, on les estime, c'est-à-dire, qu'on les prise; on va jusqu'à l'admiration; mais on ne leur doit point de respect, puisqu'ils pourraient ne pas sauver toujours du mépris. On ne mépriserait pas précisément ce qu'on admire; mais on pourrait mépriser à certains égards ceux qu'on admire à d'autres. Cependant ce discernement est rare; tout ce qui saisit l'imagination des hommes, ne leur permet pas une justice si exacte.

En général, le mépris s'attache aux vices bas, et la haine aux crimes hardis qui malheureusement sont au-dessus du mépris,

et font quelquefois confondre l'horreur avec une sorte d'admiration. Je ne dis rien en particulier de la colère, qui n'a guère lieu que dans ce qui nous devient personnel. La colère est une haine ouverte et passagère ; la haine une colère retenue et suivie. En considérant les différentes gradations, il me semble que tout concourt à établir les principes que j'ai posés ; et pour les résumer en peu de mots :

Nous estimons ce qui est utile à la société, nous méprisons ce qui lui est nuisible ; nous aimons ce qui nous est personnellement utile, nous haïssons ce qui nous est contraire ; nous respectons ce qui nous est supérieur, nous admirons ce qui est extraordinaire.

Il ne s'agit plus que d'éclaircir une équivoque très-commune sur le mot de *mépris*, qu'on emploie souvent dans une acception bien différente de l'idée ou du sentiment qu'on éprouve. On croit souvent, ou l'on veut faire croire qu'on méprise certaines personnes, parce qu'on s'attache à les dépriser. Je remarque, au contraire, qu'on ne déprise avec affectation que par le chagrin de ne pouvoir mépriser, et qu'on estime forcément ceux contre qui l'on déclame. Le mépris qui s'annonce avec hauteur, n'est ni indifférence, ni dédain ; c'est le langage de la jalousie, de la haine et de l'estime voilées par l'orgueil ; car la haine prouve souvent plus de motifs d'estime, que l'aveu même d'une estime sincère.

CHAPITRE XV.

Sur le Prix réel des choses.

Nous n'avons examiné dans le chapitre précédent que l'estime relative aux personnes ; faisons l'application de nos principes aux jugemens que nous portons du prix réel des choses, et alors estimer ne veut dire que priser.

Dans quelle proportion estimons ou prisons-nous les choses ? Dans celle de leur utilité combinée avec leur rareté ; et cette seconde façon de les considérer, c'est-à-dire la rareté, est ce qui distingue le prix que nous mettons aux choses d'avec l'estime que nous faisons des personnes. En effet, notre estime pour un homme ne diminue pas, si nous en trouvons d'autres aussi estimables ; au lieu que le prix que nous mettons à une chose rare, diminue aussitôt qu'elle devient commune.

Cette distinction est si sûre, que nous n'estimons les personnes par leur rareté, qu'en les considérant comme choses. Telle est,

par exemple, l'estime que nous avons pour les talens, dont nous faisons alors abstraction d'avec la personne.

Il faut encore observer à l'égard des choses, comme je l'ai fait à l'égard des personnes, que le plaisir, soit réel, soit de convention, que ces choses peuvent nous faire en flattant nos sens ou notre amour-propre, se rapporte à leur utilité; mais de quelque nature que soit cette utilité, c'est toujours avec la rareté qu'elle se combine pour le prix que nous y mettons. Ajoutons que l'utilité se mesure encore par son étendue; de façon que de deux choses dont l'utilité et la rareté sont égales, l'utilité qui est commune à un plus grand nombre d'hommes mérite le plus d'estime; et ces trois mobiles du prix que nous mettons aux choses, l'utilité, l'étendue de cette utilité, et la rareté, se combinent à l'infini, et toujours par les mêmes lois.

Eclaircissons ces principes par des exemples. Les choses de première nécessité, telles que le pain et l'eau, ne peuvent pas être rares, sans quoi elles ne seraient pas nécessaires; n'étant pas rares, elles ne peuvent attirer notre estime; mais si par malheur elles cessent pour un temps d'être communes, quel prix n'y mettons-nous point? Ce principe fait la règle du commerce.

Comment décidons-nous du prix de toutes les choses matérielles? par la même loi. Nous prisons beaucoup un diamant: en quoi consiste son utilité? Dans son éclat, dans le léger plaisir de la parure, et surtout dans la vanité frivole qui résulte de l'opinion d'opulence et de ses effets. Mais, d'un autre côté, sa rareté est de la première classe, et les degrés de rareté peuvent compenser ou surpasser les degrés d'utilité que d'autres choses auraient. D'ailleurs, sous un autre aspect, l'utilité du diamant est très-grande, puisqu'il est dans la classe des richesses qui sont représentatives de toutes les utilités physiques.

Passons aux talens; par où les prisons-nous? Par la combinaison de leur utilité, soit pour les commodités, soit pour les plaisirs; par le nombre de ceux qui en jouissent, et la rareté des hommes qui les exercent.

Les arts ou métiers de première nécessité sont peu estimés, parce que tout le monde est en état de les exercer, et qu'ils sont abandonnés à la partie de la société malheureusement la plus méprisée.

On n'a pas pour les laboureurs l'estime que la reconnaissance, la compassion, l'humanité devraient inspirer. Mais en supposant, par impossible, qu'il n'y eût à la fois qu'un homme capable de procurer les moissons, on en ferait un dieu, et la vénération ne diminuerait que lorsqu'il aurait communiqué ses lumières, et qu'il aurait acquis par là plus de droit à la reconnaissance. On

pourrait après sa mort rendre à sa mémoire ce qu'on aurait ravi à sa personne. C'est ce qui a procuré les honneurs divins à certains inventeurs ; il y a eu plusieurs divinités dans le paganisme qui n'ont pas eu d'autre origine.

A l'égard des arts de pur agrément, et dont toute l'utilité consiste dans les plaisirs qu'ils procurent, dans quel ordre d'estime les rangeons-nous? N'est-ce pas suivant les degrés de plaisir et le nombre des hommes qui peuvent en jouir ?

Il y a peu d'arts auxquels les hommes en général soient plus sensibles qu'à la musique ; et le plaisir qu'elle leur fait dépendant de l'exécution, il semble qu'ils devraient préférer ceux qui exécutent les pièces à ceux qui les composent ; mais, d'un autre côté, les compositeurs sont les plus rares, et leur utilité est plus étendue. Leurs compositions peuvent se transporter partout, et y être exécutées ; au lieu que le talent de l'exécution, quelque supérieur qu'il puisse être, se trouve borné au plaisir de peu de personnes, du moins en comparaison du compositeur.

La rareté d'une chose sans aucune espèce d'utilité ne peut mériter d'estime. Celui qui lançait des grains de millet au travers d'une aiguille, était vraisemblablement unique ; mais cette adresse n'était d'aucune utilité ; la curiosité qu'il pouvait exciter n'était pas même une curiosité de plaisir. Il y a des choses qu'on veut voir, non par le plaisir qu'elles font, mais pour savoir si elles sont.

Pourquoi les ouvrages d'esprit, en faisant abstraction de leur utilité principale, méritent-ils plus d'estime, et font-ils plus de réputation que des talens plus rares? C'est par l'avantage qu'ils ont de se répandre, et d'être partout également goûtés par ceux qui sont capables de les sentir. Corneille n'est peut-être pas un homme plus rare que Lulli, que Rameau ; cependant leurs noms ne sont pas sur la même ligne, parce qu'il y a un plus grand nombre d'hommes à portée de jouir des ouvrages de Corneille que de ceux de Rameau, de Lulli, et que le plaisir qui naît des ouvrages d'esprit, développant celui des lecteurs, ou leur touchant le cœur, flatte le sentiment et l'amour-propre, et doit en plus d'occasions l'emporter sur le plaisir des sens que les talens nous causent.

Ce n'est pas que dans nos jugemens nous fassions une analyse si exacte, une comparaison si géométrique ; une justice naturelle nous les inspire, et l'examen réfléchi les confirme.

Qu'on parcoure les sciences et les arts, qu'on les pèse dans cette balance, on verra que l'estime qu'on en fait part toujours des mêmes principes, qui s'étendent jusque sur la politique et la science du gouvernement.

On a recherché bien des fois quel était le meilleur : les uns se

déterminent pour l'un ou pour l'autre par leur goût particulier; d'autres jugent que la forme du gouvernement doit dépendre du local et du caractère des peuples. Cela peut être vrai; mais quelque forme que l'on préfère, il y a toujours une première règle prise de l'utilité étendue. *Le meilleur des gouvernemens n'est pas celui qui fait les hommes les plus heureux, mais celui qui fait le plus grand nombre d'heureux.*

Combien faut-il faire de malheureux pour fournir les matériaux de ce qui fait ou devrait faire le bonheur de quelques particuliers, qui même ne savent pas en jouir? Ceux à qui le sort des hommes est confié, doivent toujours ramener leurs calculs à la somme commune, c'est-à-dire, au peuple. Ce qu'il faut pour le bonheur physique d'un seigneur, suffirait souvent pour faire celui de tout son village.

Tout est et doit être calcul dans notre conduite; si nous faisons des fautes, c'est parce que notre calcul, soit défaut de lumières, soit ignorance ou passion, n'embrasse pas tout ce qui doit entrer dans le résultat.

Ce n'est pas que les passions même ne calculent, et quelquefois très-finement; mais elles n'évaluent pas tous les temps qui devraient entrer dans le calcul, et de là naissent les erreurs; je m'explique :

La sagesse de la conduite dépend de l'expérience, de la prévoyance et du jugement des circonstances : on doit donc faire attention au passé, au présent et à l'avenir; et les passions n'envisagent qu'un de ces objets à la fois, le présent ou l'avenir, et jamais le passé. Quelques exemples rendent cette vérité sensible.

L'amour ne s'occupe que du présent; il cherche le plaisir actuel, oublie les maux passés, et n'en prévoit point pour l'avenir.

La colère, la haine, et la vengeance qui en est la suite, jugent comme l'amour. Ces passions prennent toujours le meilleur parti possible pour leur bonheur présent; l'avenir seul fait leur malheur : l'ambition, au contraire, n'envisage que l'avenir; ce qui était le but dans son espérance, n'est plus qu'un moyen pour elle, dès qu'il est arrivé.

L'avarice juge comme l'ambition, avec cette différence, que l'une est agitée par l'espérance, et l'autre par la crainte. L'ambitieux espère de proche en proche parvenir à tout; l'avare craint de tout perdre : ni l'un ni l'autre ne savent jouir.

L'avarice n'est, comme les autres passions, qu'un redoublement de l'amour de soi-même; mais elle agit toujours avec timidité et défiance. L'avare, craignant tous les maux, désire ardemment les richesses qu'il regarde comme l'échange de tous les biens. Il n'est cependant pas aussi dur à lui-même qu'on le

suppose ; il calcule très-finement, conclut assez juste, d'après un faux principe, et trouve bien des jouissances dans ses privations. Il n'y a rien dont il ne se prive dans l'espérance de jouir de tout. Dans le temps qu'il se refuse un plaisir, il jouit confusément de tous ceux qu'il sent qu'il peut se procurer. Les vraies privations sont forcées; celles de l'avare sont volontaires. L'avarice est la plus vile, mais non pas la plus malheureuse des passions.

On ne saurait trop s'attacher à corriger ou régler les passions qui rendent les hommes malheureux, sans les avilir ; et l'on doit rendre de plus en plus odieuses celles qui, sans les rendre malheureux, les avilissent et nuisent à la société, qui doit être le premier objet de notre attachement.

CHAPITRE XVI.

Sur la Reconnaissance et l'Ingratitude.

On se plaint du grand nombre des ingrats, et l'on rencontre peu de bienfaiteurs ; il semble que les uns devraient être aussi communs que les autres. Il faut donc de nécessité, ou que le petit nombre de bienfaiteurs qui se trouvent, multiplient prodigieusement leurs bienfaits, ou que la plupart des accusations d'ingratitude soient mal fondées.

Pour éclaircir cette question, il suffira de fixer les idées qu'on doit attacher aux termes de bienfaiteur et d'ingrat. *Bienfaiteur* est un de ces mots composés qui porte avec eux leur définition.

Le bienfaiteur est celui qui fait du bien, et les actes qu'il produit peuvent se considérer sous trois aspects ; les bienfaits, les grâces et les services.

Le bienfait est un acte libre de la part de son auteur, quoique celui qui en est l'objet puisse en être digne.

Une grâce est un bien auquel celui qui le reçoit n'avait aucun droit, ou la rémission qu'on lui fait d'une peine méritée.

Un service est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien.

Les principes qui font agir le bienfaiteur sont ou la bonté, ou l'orgueil, ou même l'intérêt.

Le vrai bienfaiteur cède à son penchant naturel qui le porte à obliger, et il trouve dans le bien qu'il fait une satisfaction qui est à la fois, et le premier mérite et la première récompense de son action ; mais tous les bienfaits ne partent pas de la bienfaisance. Le bienfaiteur est quelquefois aussi éloigné de la bienfai-

sance que le prodigue l'est de la générosité ; la prodigalité n'est que trop souvent unie avec l'avarice ; et un bienfait peut n'avoir d'autre principe que l'orgueil.

Le bienfaiteur fastueux cherche à prouver aux autres et à lui-même sa supériorité sur celui qu'il oblige. Insensible à l'état des malheureux, incapable de vertu, on ne doit attribuer les apparences qu'il en montre qu'aux témoins qu'il en peut avoir.

Il y a une troisième espèce de bienfait, qui, sans avoir ni la vertu ni l'orgueil pour principe, part d'un espoir intéressé. On cherche à captiver d'avance ceux dont on prévoit qu'on aura besoin. Rien de plus commun que ces échanges intéressés, rien de plus rare que les services.

Sans affecter ici de divisions parallèles et symétriques, on peut envisager les ingrats, comme les bienfaiteurs, sous trois aspects différens.

L'ingratitude consiste à oublier, à méconnaître, ou à reconnaître mal les bienfaits ; et elle a sa source dans l'insensibilité, dans l'orgueil ou dans l'intérêt.

La première espèce d'ingratitude est celle de ces âmes faibles, légères, sans consistance. Affligées par le besoin présent, sans vue sur l'avenir, elles ne gardent aucune idée du passé ; elles demandent sans peine, reçoivent sans pudeur, et oublient sans remords. Dignes de mépris, ou tout au plus de compassion, on peut les obliger par pitié, et l'on ne doit pas les estimer assez pour les haïr.

Mais rien ne peut sauver de l'indignation celui qui, ne pouvant se dissimuler les bienfaits qu'il a reçus, cherche cependant à méconnaître son bienfaiteur. Souvent, après avoir réclamé les secours avec bassesse, son orgueil se révolte contre tous les actes de reconnaissance qui peuvent lui rappeler une situation humiliante ; il rougit du malheur, et jamais du vice. Par une suite du même caractère, s'il parvient à la prospérité, il est capable d'offrir par ostentation ce qu'il refuse à la justice, il tâche d'usurper la gloire de la vertu, et manque aux devoirs les plus sacrés.

A l'égard de ces hommes moins haïssables que ceux que l'orgueil rend injustes, et plus méprisables encore que les âmes légères et sans principes, dont j'ai parlé d'abord, ils font de la reconnaissance un commerce intéressé ; ils croient pouvoir soumettre à un calcul arithmétique les services qu'ils ont reçus. Ils ignorent, parce que pour le savoir il faudrait sentir, ils ignorent, dis-je, qu'il n'y a point d'équation pour les sentimens ; que l'avantage du bienfaiteur sur celui qu'il a prévenu par ses services est inappréciable ; qu'il faudrait pour rétablir l'égalité, sans dé-

truire l'obligation, que le public fût frappé par des actes de reconnaissance si éclatans, qu'il regardât comme un bonheur pour le bienfaiteur les services qu'il aurait rendus; sans cela ses droits seront toujours imprescriptibles ; il ne peut les perdre que par l'abus qu'il en ferait lui-même.

En considérant les différens caractères de l'ingratitude, on voit en quoi consiste celui de la reconnaissance. C'est un sentiment qui attache au bienfaiteur, avec le désir de lui prouver ce sentiment par des effets, ou du moins par un aveu du bienfait qu'on publie avec plaisir dans les occasions qu'on fait naître avec candeur, et qu'on saisit avec soin. Je ne confonds point avec ce sentiment noble une ostentation vive et sans chaleur, une adulation servile, qui paraît et qui est en effet une nouvelle demande plutôt qu'un remercîment. J'ai vu de ces adulateurs vils, toujours avides et jamais honteux de recevoir, exagérant les services, prodiguant les éloges pour exciter, encourager les bienfaiteurs, et non pour les récompenser. Ils feignent de se passionner, et ne sentent rien ; mais ils louent. Il n'y a point d'homme en place qui ne puisse voir autour de lui quelques uns de ces froids enthousiastes, dont il est importuné et flatté.

Je sais qu'on doit cacher les services et non pas la reconnaissance; elle admet, elle exige quelquefois une sorte d'éclat noble, libre et flatteur; mais les transports outrés, les élans déplacés sont toujours suspects de fausseté ou de sottise, à moins qu'ils ne partent du premier mouvement d'un cœur chaud, d'une imagination vive, ou qu'ils ne s'adressent à un bienfaiteur dont on n'a plus rien à prétendre.

Je dirai plus, et je le dirai librement : je veux que la reconnaissance coûte à un cœur, c'est-à-dire, qu'il se l'impose avec peine, quoiqu'il la ressente avec plaisir, quand il s'en est une fois chargé. Il n'y a point d'hommes plus reconnaissans que ceux qui ne se laissent pas obliger par tout le monde ; ils savent les engagemens qu'ils prennent, et ne veulent s'y soumettre qu'à l'égard de ceux qu'ils estiment. On n'est jamais plus empressé à payer une dette, que lorsqu'on l'a contractée avec répugnance ; et celui qui n'emprunte que par nécessité, gémirait d'être insolvable.

J'ajouterai qu'il n'est pas nécessaire d'éprouver un sentiment vif de reconnaissance, pour en avoir les procédés les plus exacts et les plus éclatans. On peut, par un certain caractère de hauteur fort différent de l'orgueil, chercher, à force de services, à faire perdre à son bienfaiteur, ou du moins à diminuer la supériorité qu'il s'est acquise.

En vain objecterait-on que les actions sans les sentimens ne

suffisent pas pour la vertu. Je répondrai que les hommes doivent songer d'abord à rendre leurs actions honnêtes : leurs sentimens y seront bientôt conformes; il leur est plus ordinaire de penser d'après leurs actions que d'agir d'après leurs principes. D'ailleurs cet amour-propre, bien entendu, est la source des vertus morales, et le premier lien de la société.

Mais puisque les principes des bienfaits sont si différens, la reconnaissance doit-elle toujours être de la même nature? Quels sentimens doit-on à celui qui, par un mouvement d'une pitié passagère, aura accordé une parcelle de son superflu à un besoin pressant, à celui qui, par ostentation ou faiblesse, exerce sa prodigalité, sans acception de personne, sans distinction de mérite ou de besoin; à celui qui, par inquiétude, par un besoin machinal d'agir, d'intriguer, de s'entremettre, offre à tout le monde indifféremment ses démarches, ses soins, ses sollicitations?

Je consens à faire des distinctions entre ceux que je viens de représenter; mais enfin leur devrai-je les mêmes sentimens qu'à un bienfaiteur éclairé, compatissant, réglant même sa compassion sur l'estime, le besoin et les effets qu'il prévoit que ses services pourront avoir; qui prend sur lui-même, qui restreint de plus en plus son nécessaire pour fournir à une nécessité plus urgente, quoiqu'étrangère pour lui? On doit plus estimer les vertus par leurs principes que par leurs effets. Les services doivent se juger moins par l'avantage qu'en retire celui qui est obligé, que par le sacrifice que fait celui qui oblige.

On se tromperait fort de penser qu'on favorise les ingrats en laissant la liberté d'examiner les vrais motifs des bienfaits. Un tel examen ne peut jamais être favorable à l'ingratitude, et ajoute quelquefois du mérite à la reconnaissance. En effet, quelque jugement qu'on soit en droit de porter d'un service, à quelque prix qu'on puisse le mettre du côté des motifs, on n'en est pas moins obligé aux mêmes devoirs-pratiques du côté de la reconnaissance, et il en coûte moins pour les remplir par sentiment que par devoir.

Il n'est pas difficile de connaître quels sont ces devoirs, les occasions les indiquent, on ne s'y trompe guère, et l'on n'est jamais mieux jugé que par soi-même; mais il y a des circonstances délicates où l'on doit être d'autant plus attentif, qu'on pourrait manquer à l'honneur en croyant satisfaire à la justice. C'est lorsqu'un bienfaiteur, abusant des services qu'il a rendus, s'érige en tyran, et, par l'orgueil et l'injustice de ses procédés, va jusqu'à perdre ses droits. Quels sont alors les devoirs de l'obligé? Les mêmes.

J'avoue que ce jugement est dur; mais je n'en suis pas moins

persuadé que le bienfaiteur peut perdre ses droits, sans que l'obligé soit affranchi de ses devoirs, quoiqu'il soit libre de ses sentimens. Je comprends qu'il n'aura plus d'attachement de cœur, et qu'il passera peut-être jusqu'à la haine ; mais il n'en sera pas moins assujéti aux obligations qu'il a contractées.

Un homme humilié par son bienfaiteur est bien plus à plaindre qu'un bienfaiteur qui ne trouve que des ingrats. L'ingratitude afflige plus les cœurs généreux qu'elle ne les ulcère ; ils ressentent plus de compassion que de haine : le sentiment de leur supériorité les console.

Mais il n'en est pas ainsi dans l'état d'humiliation où l'on est réduit par un bienfaiteur orgueilleux ; comme il faut alors souffrir sans se plaindre, mépriser et honorer son tyran, une âme haute est intérieurement déchirée, et devient d'autant plus susceptible de haine, qu'elle ne trouve point de consolation dans l'amour-propre ; elle sera donc plus capable de haïr que ne le serait un cœur bas et fait pour l'avilissement. Je ne parle ici que du caractère général de l'homme, et non suivant les principes d'une morale épurée par la religion.

On reste donc toujours, à l'égard d'un bienfaiteur, dans une dépendance dont on ne peut être affranchi que par le public.

Il y a, dira-t-on, peu d'hommes qui soient un objet d'intérêt ou même d'attention pour le public. Mais il n'y a personne qui n'ait son public, c'est-à-dire, une portion de la société commune, dont on fait soi-même partie. Voilà le public dont on doit attendre le jugement sans le prévenir, ni même le solliciter.

Les réclamations ont été imaginées par les âmes faibles ; les âmes fortes y renoncent, et la prudence doit faire craindre de les entreprendre. L'apologie, en fait de procédés, qui n'est pas forcée, n'est dans l'esprit du public que la précaution d'un coupable ; elle sert quelquefois de conviction ; il en résulte tout au plus une excuse, rarement une justification.

Tel homme qui, par une prudence honnête, se tait sur ses sujets de plaintes, se trouverait heureux d'être forcé de se justifier : souvent d'accusé il deviendrait accusateur, et confondrait son tyran. Le silence ne serait plus alors qu'une insensibilité méprisable. Une défense ferme et décente contre un reproche injuste d'ingratitude, est un devoir aussi sacré que la reconnaissance pour un bienfait.

Il faut cependant avouer qu'il est toujours malheureux de se trouver dans de telles circonstances ; la plus cruelle situation est d'avoir à se plaindre de ceux à qui l'on doit.

Mais on n'est pas obligé à la même réserve à l'égard des faux bienfaiteurs : j'entends de ces prétendus protecteurs qui, pour en

usurper le titre, se prévalent de leur rang. Sans bienfaisance, peut-être sans crédit, sans avoir rendu de services, ils cherchent, à force d'ostentation, à se faire des cliens qui leur sont quelquefois utiles, et ne leur sont jamais à charge. Un orgueil naïf leur fait croire qu'une liaison avec eux est un bienfait de leur part. Si l'on est obligé par honneur et par raison de renoncer à leur commerce, ils crient à l'ingratitude, pour en éviter le reproche. Il est vrai qu'il y a des services de plus d'une espèce; une simple parole, un mot dit à propos, avec intelligence, ou avec courage, est quelquefois un service signalé, qui exige plus de reconnaissance que beaucoup de bienfaits matériels, comme un aveu public de l'obligation est quelquefois aussi l'acte le plus noble de la reconnaissance.

On distingue aisément le bienfaiteur réel, du protecteur imaginaire : une sorte de décence peut empêcher de contredire ouvertement l'ostentation de ce dernier; il y a même des occasions où l'on doit une reconnaissance de politesse aux démonstrations d'un zèle qui n'est qu'extérieur. Mais si l'on ne peut remplir ces devoirs d'usage qu'en ne rendant pas pleinement la justice, c'est-à-dire l'aveu qu'on doit au vrai bienfaiteur, cette reconnaissance faussement appliquée ou partagée, est une véritable ingratitude, qui n'est pas rare, et qui a sa source dans la lâcheté, l'intérêt ou la sottise.

C'est une lâcheté que de ne pas défendre les droits de son vrai bienfaiteur. Ce ne peut être que par un vil intérêt qu'on souscrit à une obligation usurpée : on se flatte par là d'engager un homme vain à la réaliser un jour; enfin, c'est une étrange sottise que de se mettre gratuitement dans la dépendance.

En effet, ces prétendus protecteurs, après avoir fait illusion au public, se la font ensuite à eux-mêmes, et en prennent avantage pour exercer leur empire sur de timides complaisans; la supériorité du rang favorise l'erreur à cet égard, et l'exercice de la tyrannie la confirme. On ne doit pas s'attendre que leur amitié soit le retour d'un dévouement servile. Il n'est pas rare qu'un supérieur se laisse subjuguer et avilir par son inférieur; mais il l'est beaucoup plus qu'il se prête à l'égalité, même privée; je dis l'égalité privée, car je suis très-éloigné de chercher à proscrire, par une humeur cynique, les égards que la subordination exige. C'est une loi nécessaire de la société, qui ne révolte que l'orgueil, et qui ne gêne point les âmes faites pour l'ordre. Je voudrais seulement que la différence des rangs ne fût pas la règle de l'estime comme elle doit l'être des respects, et que la reconnaissance fût un lien précieux qui unit, et non pas une chaîne humiliante qui ne fît sentir que son poids. Tous les hommes ont leurs devoirs respectifs; mais tous n'ont pas la même disposition à les

remplir; il y en a de plus reconnaissans les uns que les autres, et j'ai plusieurs fois entendu avancer à ce sujet une opinion qui ne me paraît ni juste ni décente. Le caractère vindicatif part, dit-on, du même principe que le caractère reconnaissant, parce qu'il est également naturel de se ressouvenir des bons et des mauvais services.

Si le simple souvenir du bien et du mal qu'on a éprouvé, était la règle du ressentiment qu'on en garde, on aurait raison; mais il n'y a rien de si différent, et même de si peu dépendant l'un de l'autre. L'esprit vindicatif part de l'orgueil souvent uni au sentiment de sa propre faiblesse; on s'estime trop, et l'on craint beaucoup. La reconnaissance marque d'abord un esprit de justice; mais elle suppose encore une âme disposée à aimer, pour qui la haine serait un tourment, et qui s'en affranchit plus encore par sentiment que par réflexion. Il y a certainement des caractères plus *aimans* que d'autres, et ceux-là sont reconnaissans par le principe même qui les empêche d'être vindicatifs. Les cœurs nobles pardonnent à leurs inférieurs par pitié, à leurs égaux par générosité. C'est contre leurs supérieurs, c'est-à-dire, contre les hommes plus puissans qu'eux qu'ils peuvent quelquefois garder leur ressentiment, et chercher à le satisfaire : le péril qu'il y a dans la vengeance leur fait illusion, ils croient y voir de la gloire. Mais ce qui prouve qu'il n'y a point de haine dans leur cœur, c'est que la moindre satisfaction les désarme, les touche et les attendrit.

Pour résumer en peu de mots les principes que j'ai voulu établir : les bienfaiteurs doivent des égards à ceux qu'ils ont obligés; et ceux-ci contractent des devoirs indispensables. On ne devrait donc placer les bienfaits qu'avec discernement; mais du moins on court peu de risque à les répandre sans choix : au lieu que ceux qui les reçoivent prennent des engagemens si sacrés, qu'ils ne sauraient être trop attentifs à ne les contracter qu'à l'égard de ceux qu'ils pourront estimer toujours. Si cela était, les obligations seraient plus rares qu'elles ne le sont; mais toutes seraient remplies. J'ajouterai que si chacun faisait tout le bien qu'il peut faire, sans s'incommoder, il n'y aurait point de malheureux.

HISTOIRE
DE MADAME DE LUZ.
ANECDOTE DU RÈGNE DE HENRI IV.

PREMIÈRE PARTIE.

Il semble que la vertu d'une femme soit dans ce monde un être étranger, contre lequel tout conspire. L'amour séduit son cœur ; elle doit être en garde contre la surprise des sens. Quelquefois l'indigence, ou d'autres malheurs encore plus cruels, l'emportent sur toute la fermeté d'une âme trop long-temps éprouvée : il faut qu'elle succombe. Le vice vient alors lui offrir des secours intéressés, ou d'autant plus dangereux, qu'il se montre sous le masque de la générosité. Le malheur les accepte, la reconnaissance les fait valoir, et une vertu s'arme contre l'autre. Environnée de tant d'écueils, si une femme est séduite, ne devrait-on pas regarder sa faiblesse plutôt comme un malheur que comme un crime : car enfin la vertu est dans le cœur, mais la malignité humaine ne veut juger ici que sur l'extérieur, quoique, dans d'autres occasions, elle cherche à développer le principe secret des actions les plus brillantes, pour en diminuer le prix et en obscurcir l'éclat. Quels sont donc les avantages d'une vertu si difficile à soutenir ? Étrange condition que celle d'une femme vertueuse ! Les hommes la fuient, ou la recherchent peu ; les femmes la calomnient ; et elle est réduite, comme les anciens stoïciens, à aimer la vertu pour la vertu seule.

La baronne de Luz est un des plus singuliers exemples du malheur qui suit la vertu. Elle était fort jeune lorsqu'elle épousa le baron de Lùz. C'était un homme déjà avancé en âge, d'une probité reconnue, et qui, sans avoir aucune des qualités brillantes, avait toutes les essentielles. Il aurait pu rendre heureuse une femme dont l'âge eût été plus assorti au sien, et dont les devoirs n'eussent été troublés par aucune passion.

Madame de Luz était bien éloignée d'un état si tranquille. Peut-être ignorait-elle encore elle-même le véritable état de son cœur, lorsqu'on disposa de sa main ; mais elle ne fut pas longtemps sans le connaître. Elle avait été élevée avec le jeune marquis de Saint-Géran, son cousin. L'habitude de se voir, la conformité de caractère, la jeunesse et les agrémens qui leur

étaient communs, avaient fait naître entre eux l'inclination la plus forte; ils la sentaient, ils ne la connaissaient pas; ils croyaient obéir à la force du sang; mais ils ne furent pas plutôt séparés qu'ils s'aperçurent en même temps qu'ils se manquaient l'un à l'autre. Ils trouvèrent un vide dans leur cœur; ils en soupirèrent; ils désirèrent de se revoir; ils se revirent; le sang qui les unissait était un prétexte naturel. Mais cette vue, qui était pour eux autrefois un plaisir aussi tranquille que vif, semblait alors augmenter leur chagrin. Ils se regardaient en rougissant. Les mêmes sentimens donnent les mêmes idées : ils n'osaient se parler, mais ils s'entendirent. Malgré les plaisirs et les dissipations qu'on s'empresse de procurer aux nouvelles mariées, madame de Luz fut assez triste. Le baron de Luz, qui ne connaissait pas encore sa femme, attribua sa mélancolie à un caractère sérieux; il n'en fut pas fâché, ces caractères suppléent quelquefois à l'âge.

Le marquis de Saint-Géran continuait toujours de voir sa cousine. Le monde qui se trouvait chez elle, empêchait qu'on ne remarquât l'embarras qu'ils avaient l'un avec l'autre; mais enfin ils se trouvèrent seuls. Une entrevue particulière, après laquelle les amans soupirent ordinairement, était l'objet de la crainte de deux personnes qui, loin de s'être communiqué leurs sentimens, n'osaient pas se les avouer à eux-mêmes.

Le marquis de Saint-Géran s'étant un jour présenté chez M. de Luz, ses gens lui dirent qu'il était sorti pour quelques affaires, et que madame de Luz était un peu incommodée.

M. de Saint-Géran, que l'idée du tête-à-tête avait d'abord ému, voulut se retirer, en disant qu'il craignait de l'importuner, lorsqu'un valet de chambre lui dit que les ordres n'étaient pas pour lui, et que M. de Luz avait même ordonné, en sortant, qu'on allât le prier de venir tenir compagnie à madame. Le valet de chambre, sans attendre la réponse du marquis, s'avança en même temps vers l'appartement de madame de Luz, et annonça M. de Saint-Géran.

Madame de Luz fut encore plus interdite que le marquis. Il la salua d'un air mal assuré; leur embarras était égal. Cependant M. de Saint-Géran, faisant effort pour dissiper son trouble : Madame, lui dit-il, vos gens viennent de m'apprendre que vous étiez indisposée. Il est vrai, monsieur, lui répondit-elle. Ils furent ensuite, l'un et l'autre, quelque temps sans parler. Tous deux craignaient de laisser pénétrer leurs sentimens; tous deux gardaient le silence : qu'auraient-ils pu se dire qui les décelât davantage? Ils s'en aperçurent en même temps.

Il me semble, madame, dit M. de Saint-Géran, que ma

présence vous incommode, et que madame de Luz n'est plus ce que mademoiselle de Saint-Géran était pour moi. Vous vous trompez, monsieur; je vois toujours mes amis avec plaisir, et vous avez pu apprendre que M. de Luz vous avait envoyé prier de passer ici la journée. Oui, madame, répliqua M. de Saint-Géran; je comprends aisément qu'un tel ordre ne pouvait venir que de lui, et que ce n'est pas à vous-même que j'aurais dû le bonheur de vous voir. Eh! pourquoi, monsieur, dit madame de Luz? Ah! madame, reprit M. de Saint-Géran, je ne sens que trop que vous avez pénétré mes sentimens, qu'ils vous déplaisent, et que vous m'en punissez. Vos sentimens! monsieur, répliqua-t-elle; pourriez-vous en avoir qui fussent offensans pour moi? Hélas! reprit M. de Saint-Géran, ils ne devraient pas l'être! Élevé avec vous dès l'enfance, séduit par le charme de l'amitié, je me suis livré aux mouvemens de mon cœur: aurais-je dû prévoir que ce qui faisait alors le bonheur de ma vie, en ferait un jour le malheur? Car enfin, j'ai pour vous la passion la plus forte; je l'ai toujours eue sans doute; et il fallait que je ne connusse véritablement mon cœur que lorsque mon malheur serait complet.

Madame de Luz, aussi surprise que si elle n'eût pas eu les mêmes sentimens, demeura quelque temps interdite, et elle ne prit la parole que pour empêcher M. de Saint-Géran de poursuivre. Quel espoir, lui dit-elle, monsieur, fondez-vous sur un pareil aveu? Ah! madame, reprit M. de Saint-Géran, s'il me restait encore quelque espoir, j'aurais eu plus de discrétion; mais je vois avec douleur que je vous ai perdue sans ressource; et c'est dans le moment même où je vous perds, que je sens combien vous étiez nécessaire au bonheur de ma vie. Je ne croirai jamais, monsieur, reprit-elle, que votre sort puisse être attaché au mien; mais je n'aurais pas dû craindre que ce fût de votre part que je fusse obligée de souffrir un pareil discours. Ah! madame, répliqua M. de Saint-Géran, mon malheur peut-il me rendre criminel? Quelque violente que soit ma passion pour vous, je sens qu'elle me rend malheureux; mais elle ne peut jamais intéresser votre gloire. L'aveu, du moins, en est offensant, reprit madame de Luz; ma jeunesse et ma conduite m'ont donné peu d'expérience sur un tel sujet, et votre discours doit être bien nouveau et bien étrange pour moi; mais je ne laisse pas de croire qu'un tel aveu marque toujours un espoir outrageant. Quelque amitié que j'aie eue jusqu'ici pour vous, quoique les liens du sang pussent la faire naître et l'autoriser, je ne sais si je puis encore, sans crime, la conserver à un homme qui m'estime assez peu pour oser espérer davantage.

Eh quoi ! madame, reprit M. de Saint-Géran, ne suis-je pas assez malheureux ? pourquoi voulez-vous que je sois coupable ? De grâce, n'ajoutez pas à mon malheur ; rien ne peut l'adoucir que l'amitié dont vous m'honoriez. Ne me la refusez pas, cette cruelle amitié. Je craindrais, dit madame de Luz, que mes sentimens, qui jusqu'à ce jour étaient innocens, ne cessassent de l'être, ou du moins ne fussent dangereux à mon repos : cependant je vous les conserverai toujours, si vous continuez à les mériter en vous défaisant des vôtres ; j'en crains trop les suites ; et, si vous voulez me persuader de la sincérité de votre repentir, j'exige que vous cessiez de me voir. De vous voir, madame, s'écria M. de Saint-Géran ! Oui, monsieur, reprit-elle aussitôt, du moins pendant quelque temps ; j'en vois la nécessité, et pour vous et pour moi. Madame, ajouta M. de Saint-Géran, quoique vous exigiez le plus cruel sacrifice, je respecterais assez vos ordres pour m'y soumettre ; mais daignez faire attention que le public est témoin de mes visites : elles ne lui sont pas suspectes, le sang qui nous unit les autorise ; on sera surpris de mon éloignement, on en cherchera les raisons, et celles que l'on suppose sont toujours plus injurieuses que les véritables. Monsieur, reprit madame de Luz, je suis très-sensible à vos craintes ou à vos égards ; mais des scrupules imaginaires ne doivent pas balancer un péril certain pour mon repos et pour mon honneur ; vous avez d'ailleurs un moyen bien simple de me satisfaire, sans courir tous les risques que vous paraissez appréhender ; vous pouvez aller quelque temps à la campagne, les prétextes en sont toujours prêts. Je vous en prie par l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, et qui, dites-vous, vous est chère : je vous l'ordonne, si j'ai quelque droit sur votre cœur ; et si ces motifs ne sont pas capables de vous déterminer, mon ressentiment me fournira d'autres moyens pour vous interdire ma présence.

M. de Saint-Géran allait sans doute répliquer ; et peut-être eût-il promis d'obéir aux ordres de madame de Luz : le respect d'une passion naissante est plus sûr que la reconnaissance d'un amour heureux et satisfait. Mais le baron de Luz rentra dans ce moment. Son arrivée les troubla l'un et l'autre ; le baron n'y fit pas attention. Les personnes qui ont passé l'âge des passions, ou qui n'en ont jamais connu les égaremens, ne sont pas ordinairement les plus clairvoyans. Le baron, sans prendre garde à leur embarras, alla d'abord embrasser son cousin.

Madame de Luz, désirant que le marquis de Saint-Géran prît le parti qu'elle avait exigé de lui, s'adressa sur-le-champ à M. de Luz : Le marquis, lui dit-elle, venait ici prendre congé de vous ; il va passer trois mois dans ses terres. Ah ! ah ! dit le

baron, quel esprit de retraite, marquis, vient vous saisir, et vous fait subitement abandonner la cour? Auriez-vous donc des affaires si pressées qui exigeassent votre présence chez vous? M. de Saint-Géran n'osant ni désavouer ouvertement madame de Luz, ni se résoudre à l'abandonner : Ce ne sont pas, dit-il, précisément des affaires qui m'appellent en province; mais j'avais quelque dessein d'aller dans mes terres.

Oh bien! reprit le baron de Luz, puisque vos affaires ne sont pas plus importantes, je compte que vous me les sacrifierez, et que vous nous accompagnerez. J'arrive du Louvre, où le roi m'avait ordonné de me rendre. Il vient de me donner la lieutenance générale de Bourgogne; il me l'a annoncé lui-même, et je ne saurais trop me presser de partir, et d'aller, par mes services, mériter ses bontés. Je vais donner ordre aux équipages qui nous sont nécessaires. Comme le maréchal de Biron demeurera encore quelque temps à la cour, les affaires du gouvernement de la province rouleront sur moi pendant son absence, et je veux que vous veniez avec madame de Luz m'aider à en faire les honneurs. Madame de Luz, qui vit toutes les suites d'un pareil engagement, voulut l'éviter, et prenant la parole : Personne, dit-elle, ne serait plus propre que M. de Saint-Géran à nous rendre le service que vous lui demandez; mais ce serait abuser de sa complaisance que de lui faire abandonner ses affaires; et s'il ne va pas dans ses terres, il est obligé de rester ici pour faire sa cour. Bon! reprit M. de Luz; on ne saurait mieux faire sa cour au roi qu'en allant apprendre le métier de la guerre. Il viendra avec moi. Le roi accorde plutôt les emplois aux services, et à ceux qui marquent l'envie de s'instruire, qu'à toutes les importunités d'un courtisan oisif. Si quelque autre chose pouvait le retenir à Paris, ce serait sans doute une maîtresse; il est jeune et aimable, il en trouvera partout; et je suis sûr que, si vous le priez bien de faire ce voyage avec nous, il ne vous refusera pas, et qu'il sacrifiera ses maîtresses à ses amis.

M. de Saint-Géran, croyant avoir marqué assez de déférence aux ordres de madame de Luz, en ne se pressant pas d'accepter la proposition du baron, répondit que personne ne connaissait mieux que lui la force de l'amitié, et qu'il était disposé à les accompagner partout. Je n'en doutais point, marquis, reprit le baron de Luz. Dans le moment plusieurs personnes entrèrent pour lui faire leur compliment, et M. de Saint-Géran sortit.

Quoique madame de Luz n'eût pas reçu la déclaration de M. de Saint-Géran d'une façon à lui donner de grandes espérances, il se sentait fort soulagé. Quelle que soit l'idée qu'on a de la vertu d'une femme, ce n'est certainement que l'espoir

qui fait qu'on lui déclare l'amour qu'on ressent pour elle ; et l'on n'est jamais malheureux quand on espère. Madame de Luz même, née avec la vertu la plus pure, attachée à ses devoirs, et craignant les suites d'un pareil engagement, n'était pourtant pas encore aussi affligée qu'interdite. Elle ne pouvait plus se dissimuler ses propres sentimens pour M. de Saint-Géran. Elle sentait combien il lui était cher. Il aurait été trop humiliant pour elle d'aimer seule. Elle venait de connaître toute la passion de M. de Saint-Géran. Ainsi, quoiqu'elle redoutât le danger où elle allait être exposée, en vivant aussi intimement avec lui, quoiqu'elle eût fait tous ses efforts pour s'en séparer, elle ressentait involontairement un plaisir secret. La nature est avant tous les devoirs, qui ne consistent souvent qu'à la combattre.

M. de Saint-Géran n'était pas le seul sur qui les charmes de madame de Luz eussent fait impression ; il avait plusieurs rivaux cachés, qui n'attendaient que le moment de se déclarer.

Aussitôt qu'une femme paraît à la cour, son mari semble être la personne qui lui convient le moins. Ceux qui n'ont point encore de commerce réglé, viennent offrir leurs soins. Les amans déjà pourvus veulent du moins en être les médiateurs. On consulte particulièrement les convenances de société, et, si l'on peut, le repos du mari et le goût de la femme.

Parmi ceux auxquels on n'aurait jamais pensé, il y en eut plusieurs qui se mirent sur les rangs, et qui prétendirent plaire à madame de Luz.

M. de Thurin parut un des plus empressés. Ce n'était pas qu'il fût de la cour ; son état semblait même l'en exclure : il était conseiller au parlement.

Les magistrats, alors appliqués aux affaires, ne sortaient guère de la gravité de leur place et de leur caractère. Ils n'allaient à la cour que lorsque le roi les mandait, ou qu'ils étaient obligés de lui représenter les besoins du peuple. Ils y étaient annoncés, attendus, et reçus avec distinction. Dans tout autre temps, le poids, le nombre et la discussion des affaires leur donnaient assez d'occupation, et ils tiraient leur considération du pouvoir qu'ils ont de juger de la vie et des biens de ceux qu'on appelle communément des seigneurs, et qu'ils ne voyaient qu'en recevant chez eux leurs sollicitations.

M. de Thurin fut un des premiers qui ne comprit pas toute la dignité de ces mœurs. Il imagina qu'elles étaient trop simples ; et dès lors on commença à prostituer son état, en le voulant illustrer. De jeunes magistrats méprisèrent leurs devoirs au lieu de se mettre en état de les remplir : les imitateurs ne saisissent ordinairement que les ridicules de leurs modèles. Ces jeunes sénateurs



s'imaginèrent que, pour être courtisans, il suffisait de jouer gros jeu, de perdre en ricanant, d'avoir une avarice contrainte, et de dire des fadeurs à une femme.

M. de Thurin, entre autres, crut que sa gloire serait hors de toute atteinte, s'il pouvait faire croire que madame de Luz fût sur son compte. Il commença à lui faire sa cour par air; mais il en devint bientôt éperdûment amoureux. Dans le premier cas, il n'eût été que ridicule; son amour le rendit odieux: il avait à combattre le rang, le cœur et la vertu.

M. de Thurin offrit bientôt son hommage à madame de Luz: Les amans d'un rang inférieur sont ordinairement timides ou insolens. Thurin parut l'un et l'autre dans sa conduite, et fut toujours le dernier dans le caractère.

M. de Thurin avait réellement de l'esprit, et fut dans la suite employé dans les grandes affaires. Mais, au lieu de s'occuper alors des devoirs de son état, il avait la ridicule ambition d'être de la cour; et l'on n'en est pas toujours, quoiqu'on affecte d'y vivre. Il n'est que trop ordinaire de voir le goût du frivole et la dissipation étouffer ou suspendre les talens les plus graves et les plus importans.

M. de Thurin était dans cette folle ivresse, lorsqu'il jugea à propos de s'attacher à madame de Luz. Il commença par employer le langage des yeux. Le peu de vraisemblance de ses prétentions fit que madame de Luz ne s'en aperçut pas d'abord. M. de Thurin crut devoir se rendre plus intelligible. Se trouvant un jour auprès de madame de Luz: Madame, lui dit-il, il est bien dangereux de vous voir. Eh! pourquoi, monsieur, lui répondit madame de Luz? J'avais osé croire que mon caractère était assez sûr pour mériter des amis. Il n'y a personne, madame, reprit M. de Thurin, qui n'aspirât à cette gloire; on ne saurait sans doute vous refuser l'estime que vous méritez; mais il est bien difficile de s'en tenir à des sentimens aussi simples et aussi tranquilles, et je sens qu'il m'en a coûté ma liberté.

Madame de Luz ne fut pas si embarrassée de la déclaration de M. de Thurin, qu'elle l'avait été de celle de M. de Saint-Géran: la liberté du cœur donne celle de l'esprit. En vérité, monsieur, luidit madame de Luz, je n'aurais pas imaginé que vous fussiez si galant: comment, au milieu des affaires graves qui vous occupent, pouvez-vous conserver assez de gaieté pour badiner avec autant d'agrément? Ah! madame, reprit M. de Thurin, je n'ai ni le cœur, ni l'esprit aussi libres que vous le supposez. Le désir de vous plaire est la seule affaire qui m'occupe; et je sens que, si vous ne me permettez pas de l'espérer, je serai le plus malheureux de tous les hommes. Mais, reprit madame de Luz, c'est donc sérieusement que vous êtes amoureux de moi? M. de Thu-

rin voulut alors expliquer tous ses sentimens ; et, pour en faire mieux sentir le prix, il se répandit dans les protestations d'une constance éternelle qu'on ne lui demandait point. Le désordre de ses discours fit aisément connaître à madame de Luz qu'il était véritablement amoureux. Leur conversation n'eût pas plus de suite ce jour-là ; mais, quelques jours après, M. de Thurin voulut la reprendre : madame de Luz lui répondit toujours en plaisantant ; et, pour se dispenser de lui parler plus sérieusement, elle affecta de n'être pas persuadée de son amour.

M. de Thurin se flattait cependant de la rendre sensible, et ne pouvait pas s'imaginer qu'une femme pût refuser son hommage. Il en devint plus importun : madame de Luz le trouvait partout, et il ne manquait jamais de l'entretenir de sa passion, quand il pouvait s'approcher d'elle, ou de s'expliquer par ses regards lorsque la présence de quelqu'un l'empêchait de s'exprimer autrement. Madame de Luz s'en trouva fatiguée.

La plupart des femmes, qui ne sont pas sensibles à la passion d'un homme qu'elles regardent comme leur inférieur, ne se font pas un scrupule d'en plaisanter assez hautement, et veulent le punir par le ridicule ; mais une femme raisonnable ne se permet pas cette conduite. Madame de Luz jugea qu'il était plus décent de n'être la matière d'aucune histoire, et de rappeler M. de Thurin à sa raison. Un honnête homme, qui peut d'ailleurs mériter quelques égards, est déjà assez malheureux d'aimer sans être aimé, sans devenir encore l'objet du mépris. Une femme, qui en pareille matière plaisante de la faiblesse d'un homme, a pour l'ordinaire de l'indulgence pour quelqu'autre plus heureux.

Madame de Luz prit donc le parti de parler avec bonté à M. de Thurin, avant que l'amour lui fît faire quelque folie d'éclat. La première fois que M. de Thurin voulut encore lui parler de sa passion, elle lui dit qu'elle avait imaginé que sa conduite avec lui n'avait pas dû lui donner assez d'espérance, pour qu'il continuât sa poursuite, qui devenait enfin une persécution ; qu'elle lui conseillait de se défaire d'une passion inutile ; qu'elle l'estimait assez pour le recevoir au rang de ses amis, pourvu qu'il ne lui laissât pas soupçonner davantage qu'il eût d'autres desseins.

Un discours aussi simple et aussi sensé aurait dû guérir M. de Thurin de son amour, ou du moins lui ôter tout espoir de réussir ; mais, pour un homme vain et présomptueux, tout est faveur. Il se persuada que la douceur et la modération de madame de Luz ne marquaient pas une âme invincible ; qu'il en devait concevoir les plus flatteuses espérances, et qu'il touchait au moment d'être l'amant le plus heureux. Il résolut de se conduire d'après cette idée ; et, au lieu d'accepter le parti que madame de Luz

avait bien voulu lui offrir, il lui parla avec une confiance avantageuse, dont elle fut extrêmement offensée. Elle prit un ton aussi fier et aussi imposant qu'elle avait eu jusqu'alors d'indulgence. Je vous prie, lui dit-elle, de ne paraître jamais devant moi, et de songer qu'une femme de mon rang peut être déshonorée et par l'amour et par l'amant. Un homme assez vain pour croire qu'il ne peut jamais être l'objet du mépris, y est d'autant plus sensible lorsqu'il ne peut plus se le dissimuler. M. de Thurin le sentit vivement; il aurait désiré ardemment de s'en venger; mais il comprit qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui du silence.

Cependant M. de Saint-Géran n'avait point eu de conversation particulière avec madame de Luz, depuis que le baron de Luz l'avait engagé à venir en Bourgogne. Il évitait même de se trouver seul avec elle. Il n'ignorait pas qu'elle craignait ce voyage, et il ne doutait point qu'elle n'eût exigé de lui de le rompre; il ne se sentait pas capable de lui faire un tel sacrifice, et il ne voulait pas s'exposer à lui désobéir ouvertement.

Cependant le baron de Luz faisait tous ses préparatifs. Il fut bientôt en état de partir. Il prit congé du roi; et, quelques jours après, madame de Luz, M. de Saint-Géran et lui, se rendirent à Dijon. Le baron de Luz s'étant absolument livré aux affaires du gouvernement, M. de Saint-Géran ne manquait pas d'occasions de se trouver seul avec madame de Luz. Il n'osa pas d'abord lui parler de sa passion; mais toutes ses actions la prouvaient. Madame de Luz, pour le rendre encore plus retenu, était extrêmement sérieuse avec lui. Mais enfin M. de Saint-Géran, prenant occasion de la tristesse même de madame de Luz pour rompre le silence : Je vois avec douleur, lui dit-il, madame, que ma présence ici vous déplait. Rien ne serait si sensible pour moi que le bonheur de vivre auprès de vous, si j'en jouissais de votre aveu; mais, si vous me voyez avec peine, je ne me pardonnerais pas de vous avoir suivie. Vous savez que, soumis à vos ordres, j'ai fait tous mes efforts pour les exécuter; et je n'ai cédé aux instances de M. de Luz, que lorsque j'ai vu que je ne pouvais les combattre davantage sans manquer à ce que je lui dois. Je veux croire, répondit madame de Luz, que c'est uniquement le désir d'obliger M. de Luz qui vous a fait accepter ce voyage. En effet, si mes ordres ou mes prières avaient eu plus pouvoir sur vous, vous n'auriez pas été fort embarrassé à trouver des raisons pour vous en dispenser. Eh quoi! madame, répliqua M. de Saint-Géran, ne devez-vous pas être satisfaite de ma soumission? et fallait-il encore que je fusse assez ennemi de moi-même pour refuser un bien que je ne dois qu'à la fortune? Ne m'enviez pas

le bonheur de vous voir. Mon respect et la pureté de mes sentimens ne doivent pas vous les faire condamner. Que pouvez-vous en appréhender? Tout, monsieur, répliqua madame de Luz. Le bonheur de la vie d'une femme dépend d'être attachée à ses devoirs. Il n'y a de véritable tranquillité pour elle que dans la vertu; et n'est-ce pas déjà la trahir que de recevoir l'aveu de votre passion? Car, enfin, quel est votre objet en m'aimant? De vous aimer, madame, reprit M. de Saint-Géran; je n'en ai point d'autre : votre vertu peut-elle en être blessée? Peut-elle dépendre de ma passion? Suis-je moi-même le maître de mon cœur? Mes vœux n'ont rien d'offensant pour vous. Je ne vous demande point de retour. Souffrez seulement l'aveu de ma passion; mon bonheur dépend de vous aimer, de vous le dire et de vous voir. Mais, monsieur, reprit encore madame de Luz, malgré la pureté de vos intentions, cette indulgence de ma part ne sera-t-elle pas criminelle? Si le ciel, pour m'en punir, venait à me rendre sensible? Ah! madame, s'écria M. de Saint-Géran, serais-je assez heureux pour que vous pussiez concevoir une pareille crainte?

Le transport et la vivacité de M. de Saint-Géran firent sentir à madame de Luz qu'elle venait de s'engager plus avant qu'elle n'en avait dessein; elle en rougit, et son embarras en dit plus à M. de Saint-Géran qu'il n'aurait osé l'espérer. Il survint alors du monde qui interrompit leur conversation, et qui donna à madame de Luz la liberté de se remettre un peu du trouble qu'elle ressentait.

Depuis cet entretien, M. de Saint-Géran se livra aux plus douces espérances. Il ne douta point qu'il ne fût aimé. L'amour est toujours assez pénétrant sur ce qui peut le flatter, et passe naturellement de la timidité à la présomption. M. de Saint-Géran s'empressait de marquer chaque jour à madame de Luz l'excès de sa passion. Ses regards, ses actions, toutes ses attentions étaient de l'amant le plus tendre et le plus vif. En même temps qu'il cherchait à la toucher par la vivacité de son amour, il n'oubliait rien pour la rassurer par ses respects. La confiance d'avoir plu donne de plus en plus les moyens de plaire. Madame de Luz y fut enfin sensible; ou plutôt, elle ne songea plus à le cacher. Elle avait d'abord tâché de se dissimuler à elle-même ses véritables sentimens : bientôt elle les laissa connaître à celui qui en était l'objet.

Un jour que M. de Saint-Géran l'entretenait de sa passion : Comme je crois, lui dit-elle, que je puis encore plus compter sur votre amitié que sur votre amour; que l'ami me touche plus en vous que l'amant, je ne crains point de vous laisser voir le fond de

mon âme. Vous m'avez toujours été cher; je vous ai aimé presque en naissant. Unis dès l'enfance, je n'ai pu combattre une inclination dont je n'ai pas aperçu la naissance. J'aurais fait mon bonheur d'être unie avec vous par des liens éternels; mais puisque le sort en a disposé autrement, au lieu de nous livrer au penchant de notre cœur, ne serait-il pas plus sage de chercher à en triompher pour assurer notre repos, que de nous abandonner à une passion inutile? Je vous aime, je ne prétends point vous le cacher, je ressens même du plaisir à vous le dire; mais n'attendez rien de moi qui soit contraire à mon devoir. Je veux croire même que vous ne m'avez jamais fait l'injure de l'espérer. Je veux que mon honneur vous soit aussi cher qu'à moi-même; et j'ai plus de confiance dans la fidélité de votre amitié, que de crainte de la vivacité de vos désirs.

Oui, madame, répondit M. de Saint-Géran, oui, vous me rendez justice; je vous serai toujours inviolablement attaché; ma passion sera toujours pour vous la plus vive et la plus pure. M. de Saint-Géran, en prononçant ces paroles, se jeta aux pieds de madame de Luz, et lui baisa la main. Il s'en fallait peu qu'en lui protestant de la pureté de ses feux, il ne lui donnât des preuves du contraire. Madame de Luz elle-même, plus occupée du discours qu'attentive à l'action de M. de Saint-Géran, en recevant ces protestations, ne pouvait se défendre d'un plaisir secret qu'elle ne démêlait qu'imparfaitement, et qui fait le charme de l'âme sans alarmer l'innocence. Depuis ce moment heureux, toutes les fois que ces amans se trouvaient seuls, leur amour faisait la matière et le charme de leurs entretiens.

Il y avait peu de jours que M. de Saint-Géran n'eût pas osé espérer un état aussi charmant que celui dont il jouissait alors. Des idées tendres et délicates l'occupèrent pendant quelque temps; mais en amour il suffit d'obtenir pour prétendre. Il y a un terme pour lequel l'amant soupire, vers lequel il se porte, même en protestant, même en croyant le contraire. M. de Saint-Géran, en admirant la vertu de madame de Luz, faisait tous ses efforts pour la séduire. Je suis, lui disait-il, le plus heureux des hommes; mais je pourrais l'être encore davantage: pourquoi faut-il que l'amour et le devoir aient des droits séparés? Devrait-il y en avoir qui fussent interdits à l'amant? M. de Saint-Géran essayait par là de persuader à madame de Luz l'innocence de sa passion, et de lui prouver la vivacité de ses désirs. Il cherchait aussi à faire naître ces conversations qui, en échauffant l'imagination, peuvent enflammer les sens, et dont il espérait recueillir le fruit. Lorsque de pareils discours ne peuvent ébranler la vertu, ils ne servent souvent qu'à lui donner des scrupules et des remords, et



madame de Luz en éprouvait de cruels. Les hommes, disait-elle, n'ont en aimant qu'un intérêt, c'est le plaisir ou une fausse gloire ; nous en avons un second beaucoup plus cher, qui est l'honneur et la réputation : c'est de là que dépend notre vrai bonheur. De la perte de l'honneur naissent des malheurs trop certains : ce n'est pas que je craigne de trahir jamais la vertu ; mais je ne suis peut-être déjà que trop criminelle de vous avoir laissé voir mes sentimens, de ne les avoir pas assez combattus ; ou, si ce n'est pas un crime de ne pouvoir régler les mouvemens de son cœur, c'est du moins un très-grand malheur.

Lorsque madame de Luz se livrait à ces réflexions, M. de Saint-Géran n'oubliait rien pour dissiper ses craintes, et pour lui persuader que leur union n'offensait pas la vertu la plus pure. Si le public même, disait-il, venait à pénétrer le secret de notre cœur, pensez-vous qu'il osât nous condamner? N'avons nous pas à la cour une estime singulière pour les amans dont le commerce est fondé sur une passion que la constance rend respectable? De tels amans sont plus estimables que des époux que les lois forcent de vivre ensemble; car il faut qu'une passion toujours heureuse et toujours constante soit fondée sur des qualités supérieures, et sur une estime réciproque. Si le commerce de deux amans n'était pas innocent, aurait-on imaginé de leur imposer des devoirs? Cependant les amans ont les leurs comme les époux; ils en ont même de publics, et que les personnes mariées ne peuvent pas s'empêcher d'approuver. Voyez, par exemple, le chevalier de Sourdis : il a été à la mort ; madame de Noirmoutier, par une discrétion mal entendue, n'osait pas aller le voir. M. de Noirmoutier, qui n'ignore pas leur liaison, a été le premier à conseiller à sa femme de rendre à son ami ce qu'elle lui devait, sans quoi elle ne donnerait pas bonne idée de son cœur. Elle n'a plus quitté son amant pendant tout le cours de sa maladie : elle a été généralement approuvée, et le roi lui en a su bon gré. J'avoue, répondit madame de Luz, que, si vous étiez dans un état pareil à celui du chevalier de Sourdis, je serais dans des inquiétudes mortelles : je sens que vous m'êtes bien cher; mais je ne sais si j'oserais laisser paraître mes alarmes, et mon état en serait d'autant plus cruel.

C'était ainsi que M. de Saint-Géran vivait avec madame de Luz. Il ne pouvait pas douter qu'il ne fût tendrement aimé, et qu'elle n'eût fait son bonheur d'être unie avec lui ; mais elle ne cessait de lui répéter que, le sort en ayant disposé autrement, elle ne lui sacrifierait jamais ses devoirs. Elle n'avait avec lui ni caprices, ni humeur, ni dédain. M. de Saint-Géran n'éprouvait enfin, de la part de madame de Luz, aucune de ces bizarreries qui marquent une inégalité de cœur et d'esprit, qui font aujourd'hui

le malheur d'un amant, et qui demain peuvent l'en dédommager par un caprice plus favorable.

Madame de Luz, toujours tranquille, toujours la même, ne cachait plus à M. de Saint-Géran l'état de son cœur. Elle sentait, elle convenait avec lui qu'on n'est pas maître d'en disposer; qu'il y avait même plus de vertu à suivre ses devoirs contre son penchant, et à distinguer les droits du mari d'avec ceux de l'amant. Quand on connaît les limites de la vertu, quand on ne s'exagère point ses devoirs, on est incapable de les violer.

Insensiblement M. de Saint-Géran s'était fait aux idées et à la vertu de madame de Luz. Il semblait que son amour ne fût plus qu'une amitié tendre, une jouissance de l'âme qui renaît d'elle-même, toujours nouvelle, et préférable sans doute au commerce le plus vif. Quel bonheur d'admirer ce qu'on aime! Quelque chimérique que cet état paraisse à la plupart des hommes, peuvent-ils y préférer un commerce languissant, où souvent le dégoût succède au plaisir? Ce n'est pas un vice de notre âme, c'est celui de nos organes. La nature n'a attaché la vivacité de nos goûts qu'à la nouveauté des objets; et s'il était possible d'apercevoir dans un seul instant tout ce qu'il y a de charmes dans un objet, il n'inspirerait peut-être qu'un seul désir, et la jouissance ne serait pas suivie d'un second. Mais on ne découvre que successivement ce que cet objet a de piquant; le commerce se soutient quelque temps; mais enfin le goût s'épuise: je n'en voudrais pas même d'autres juges que ceux dont la vie est une inconstance perpétuelle; que ces hommes dont une figure aimable, un jargon séduisant, une saillie brillante font tout le mérite, et dont la raison détruirait les grâces. Courus des femmes, le plaisir et la vivacité les emportent; mais bientôt la multiplicité des objets ne leur offre plus de variété: rien ne pique leur goût, et leurs sens sont émoussés. Malheureusement pour eux ils se sont fait un métier d'être aimés des femmes; ils en veulent soutenir la gloire; ils y sacrifient le plaisir, le repos et la probité. Toutes leurs intrigues leur paraîtraient souvent insipides, s'ils n'y joignaient le goût de la perfidie. Le plaisir les fuit; et lorsqu'en vieillissant ils sont obligés de renoncer au titre d'aimables, inutiles aux femmes, au-dessous du commerce des hommes, ils sont le mépris des deux sexes. M. de Saint-Géran, d'un caractère bien opposé, était aussi dans une situation bien différente; et, quoiqu'il désirât encore, il n'en était pas moins heureux. Le désir peut être le fruit du bonheur, et même y ajouter.

C'était ainsi qu'il vivait avec madame de Luz, lorsque le maréchal de Biron arriva en Bourgogne. Le baron de Luz alla remettre entre ses mains l'autorité dont il n'était que dépositaire

pendant son absence. Le maréchal reçut le baron avec toutes les distinctions qui étaient dues à un si bon officier. Quelques jours après, le maréchal alla rendre visite à madame de Luz, et lui fit toutes les politesses que sa naissance et sa figure exigeaient naturellement. Il lui dit même quelques unes de ces galanteries dictées par l'habitude de vivre à la cour, et qui étaient alors usitées, et peut-être plus convenables que la familiarité indécente des jeunes courtisans d'aujourd'hui. Ce n'était pas que les charmes de madame de Luz fissent aucune impression sur le maréchal : l'ambition avait fermé son cœur à toute autre passion. Il était alors rempli de projets qui l'occupaient tout entier ; et il avait dès-lors conçu des desseins qui devaient être funestes à l'État, et qui ne le furent qu'à lui seul.

Comme le baron de Luz eut beaucoup de part aux projets du maréchal, et qu'ils furent l'origine des malheurs de madame de Luz, il est nécessaire de rapporter en peu de mots quelles circonstances d'événemens précipitèrent la ruine du maréchal.

Biron, avec de la naissance, de la valeur, et après avoir servi utilement et glorieusement l'État, aurait dû être satisfait de la reconnaissance et des bienfaits du roi, si l'ambition pouvait être juste. Mais, comblé de biens et d'honneurs, il devint ingrat aussitôt qu'il n'eut plus rien à prétendre. D'ailleurs, nourri dans la guerre qui était la source de sa grandeur, il vit avec chagrin que le roi venait de conclure la paix avec l'Espagne. Un homme accoutumé à être souverain dans un camp et à la tête d'une armée, ne revient qu'avec dépit à la cour, où, quelque grand qu'il soit, il trouve des égaux, et où tout lui fait sentir qu'il est sujet. Le maréchal crut rendre inutile la paix conclue à Vervins, s'il pouvait dissuader le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, de satisfaire le roi au sujet du marquisat de Saluces.

Le roi avait cette affaire fort à cœur. Il en avait plusieurs fois demandé la restitution au duc de Savoie. Ce prince s'était flatté de faire relâcher le roi de ses prétentions en tirant les choses en longueur. Il lui avait envoyé des ambassadeurs à ce sujet ; mais, comme ils ne purent rien gagner sur l'esprit du roi, le duc de Savoie crut qu'il réussirait mieux lui-même. Il vint à Paris. Le roi le reçut avec honneur ; mais il ne lui accorda rien. Le duc espérait toucher le roi, en lui proposant de se liguer avec lui contre l'Espagne ; mais il n'en reçut point d'autre réponse, sinon qu'avant de parler de toute autre affaire, il fallait terminer celle du marquisat, le rendre, ou se préparer à la guerre. Soit que le roi se fût exprimé avec dureté, ou que le duc fût piqué de n'avoir pas réussi dans cette affaire comme il s'en était flatté, il en conserva un vif ressentiment ; et, n'osant le marquer au

roi, il résolut de le faire tomber sur quelqu'un de ses favoris.

Quelques jours après, Biron se trouvant à la chasse avec lui, et étant tous deux assez écartés, le duc de Savoie lui parla du roi en termes peu mesurés. Il comptait que Biron ne manquerait pas de s'en offenser, et que, de l'humeur dont il était, il mettrait l'épée à la main.

Si le maréchal de Biron eût pénétré l'intention du duc de Savoie, il eût saisi avec avidité l'occasion d'un combat où il y avait tant d'honneur pour lui, et dont la cause aurait fait excuser sa témérité, au cas que le succès en eût été malheureux pour le duc. Mais, soit qu'il ne pût pas supposer que le duc de Savoie eût en dessein de se mesurer avec un particulier, soit que les discours de ce prince flattassent l'ingratitude du maréchal pour le roi, Biron, au lieu de répondre avec fermeté, comme son devoir l'exigeait, applaudit aux discours du duc de Savoie, et lui fit voir, contre le roi, la plus grande animosité. Le duc de Savoie changea de dessein sur-le-champ, et crut qu'il convenait mieux à sa dignité et à ses intérêts de détacher Biron du service du roi, que d'exécuter la folie qu'il avait d'abord projetée. Il continua donc ses emportemens contre le roi, en y mêlant les éloges du maréchal. Il le plaignit de servir un prince ingrat qui, loin de récompenser les services, ne savait pas même les reconnaître. Je parlai dernièrement au roi, dit artificieusement le duc, de votre valeur qui lui a été si utile, et si funeste à ses ennemis. Biron, me dit-il, n'est qu'un fanfaron.

Le duc de Savoie n'eut pas plutôt prononcé ce mot, que le maréchal s'emporta dans les discours les plus outrageans contre son prince.

Biron était véritablement brave ; la valeur lui était naturelle ; mais l'estime qu'il faisait de lui-même à cet égard, était sa manie. On prend quelquefois pour objet de son amour-propre une qualité réelle ; l'orgueil peut en diminuer le prix, mais il ne la détruit pas. Le maréchal de Biron, enivré de son courage, en parlait lui-même avec complaisance. Il avait, en effet, mérité le titre d'intrépide, et il l'eût sans doute conservé jusqu'à la mort, s'il n'eût fallu l'affronter que dans les combats. Mais, lorsqu'il s'agit de la voir d'un œil tranquille, ce n'est alors ni le courage du général, ni même la férocité du soldat qui inspire la fermeté ; c'est la vertu d'un philosophe.

Le maréchal de Biron fut donc extrêmement sensible à l'injure qu'il croyait que le roi lui faisait. Ma valeur, dit-il, lui a été assez nécessaire pour qu'il ne dût pas en douter ; et, quelques droits qu'il eût à la couronne, ils auraient pu lui devenir inutiles, s'ils n'eussent été soutenus par l'épée de Biron : et peut-être qu'il

en connaîtrait le prix, si je voulais l'employer pour ses ennemis.

Le duc de Savoie, après avoir excité le ressentiment du maréchal, voulut achever de le détacher du service du roi; en flattant son ambition. Il sentit qu'il pouvait porter ses offres jusqu'à l'excès, sans que le maréchal pût se soupçonner d'avoir une ambition ridicule. On prétend que ce fut dans cette même conférence que fut formée la conspiration du maréchal de Biron.

Les principaux articles du traité étaient : Que le duc de Savoie paraîtrait s'engager à tout avec le roi; mais que, lorsqu'il serait sorti de France, il n'exécuterait rien. Que, de concert avec l'Espagne, il entrerait à main armée par la Bourgogne, dont le maréchal lui livrerait le passage. On ne doutait point que le roi, accablé de tant de côtés, ne fût obligé d'accepter toutes les conditions de paix qu'on voudrait lui imposer; ainsi le maréchal devait garder la souveraineté de la Bourgogne, en épousant la troisième fille du duc de Savoie, dotée de cinq cent mille écus. Le roi d'Espagne, qui entra bientôt dans ce traité, devait céder à cette princesse tous ses droits de souveraineté sur la Bourgogne, qui formerait le nouvel État du maréchal.

La conspiration devait encore s'étendre plus loin; ils se promettaient de faire, à l'exemple du maréchal, soulever tous les seigneurs de France. Suivant ce projet, tous les grands gouvernemens seraient devenus autant de principautés, qui n'auraient pas eu plus de dépendance du roi, que les princes de l'Empire n'en ont de l'Empereur; et que les grands vassaux, après leur usurpation, n'en eurent du temps de Hugues-Capet.

Quelque temps après, le duc de Savoie partit de Paris. On prétend qu'on lui fit quelques railleries sur l'inutilité de son voyage, dont il n'avait retiré d'autre avantage que la réputation d'un prince magnifique et généreux, qui, sans avoir été, à la cour de France, ni haut avec les particuliers, ni rampant devant le roi, avait toujours paru un grand prince à la cour d'un grand roi. Il répondit donc aux plaisanteries qu'on lui fit, qu'il n'était pas venu en France pour recueillir, mais pour semer. Ce mot fut le premier indice qu'on eut de la conspiration.

Biron, ayant besoin d'un confident habile pour conduire son intrigue, choisit La Fin; et, après l'avoir instruit de tout, il l'envoya à Somo sur le Pô, pour y conférer avec le comte de Fuentes; et ce fut là que le traité fut signé pour le roi d'Espagne.

La Fin était un gentilhomme, parent du maréchal, et mécontent de la cour. C'était un homme adroit, d'un esprit vif et entreprenant, et très-propre à manier une affaire et à conduire une conjuration.

D'ailleurs, La Fin connaissait la cour et les hommes. Il avait

avec les grands le caractère qu'ils ont avec leurs inférieurs ; il songeait à les faire servir à ses intérêts, au lieu d'être la victime des leurs. Le maréchal n'était pour lui qu'un moyen et un instrument pour parvenir. Les grands n'étaient à ses yeux que des hommes rampans dans le besoin, faux dans leurs caresses, ingrats après le succès, perfides à tous engagemens. Il n'avait point pour eux cet attachement désintéressé, dont la plupart sont si peu dignes. Il n'avait pas la vanité ridicule de rechercher leur liaison, et de se croire honoré d'essuyer leur faste. Il n'était point la dupe d'un accueil caressant, qui marque le besoin qu'ils ont des autres, plus que l'estime qu'ils font de leurs personnes. Il entra dans les desseins du maréchal de Biron, avec un dessein formé de profiter de ses succès, ou de le sacrifier lui-même à sa sûreté, en le trahissant si l'affaire tournait mal : La Fin était né pour être grand seigneur.

Les choses étaient en cet état, lorsque le duc de Savoie refusant d'exécuter ce qu'il avait promis au roi, on fit marcher des troupes pour le réduire par la force. Biron en eut le commandement. On s'aperçut, dans cette campagne, des ménagemens que le maréchal avait pour le duc de Savoie, dont il eût pu défaire entièrement l'armée. Cependant le duc vit bien qu'il ne résisterait pas long-temps aux armes du roi, et il se soumit, par le traité de Lyon, à toutes les conditions qui lui furent imposées. Il n'en continua pas moins ses intelligences avec Biron. Celui-ci en eut pourtant quelque repentir, et avoua au roi qu'il avait écouté quelques propositions du duc de Savoie. Le roi, naturellement bon, lui pardonna, sans autre condition que celle de lui être plus fidèle à l'avenir.

Quelque temps après, le maréchal de Biron se rendit dans son gouvernement ; et, soit qu'il fût sollicité de nouveau, ou qu'il fût naturellement ingrat, il reprit ses anciennes intrigues. Il signa une association avec le comte d'Auvergne et le duc de Bouillon, pour se maintenir les uns les autres envers et contre tous.

Le maréchal de Biron, jugeant qu'il lui serait difficile de rien entreprendre dans son gouvernement sans que le baron de Luz, qui en était lieutenant général, en eût connaissance et ne dérangeât ses projets, prit le parti de les lui communiquer, et de l'engager dans son parti. Le baron de Luz y eut d'abord beaucoup de répugnance ; mais enfin, gagné par les sollicitations et les promesses du maréchal, il devint son complice. Biron lui accorda bientôt sa confiance, et lui marqua tant de distinction, que La Fin en conçut de la jalousie ; et craignant que, dans la disposition où le maréchal paraissait être pour le baron de Luz, celui-ci ne recueillît à son préjudice tout le fruit du succès, il conçut

le dessein de trahir le maréchal, ou du moins de prendre de telles mesures, qu'il pût, en cas d'accident, l'immoler à sa sûreté.

Il dit au maréchal qu'il était dangereux de garder l'original du traité de Somo; que, si par malheur le roi le faisait arrêter sur des soupçons qui commençaient à transpirer et qu'on le trouvât saisi de cet écrit, il suffirait pour lui faire son procès, et pour justifier la sévérité du roi; qu'une copie des articles était suffisante pour conduire l'entreprise, et qu'il fallait brûler l'original.

Le maréchal trouva la réflexion prudente, et lui remit ce traité pour en tirer copie. La Fin la fit sur-le-champ, et, après l'avoir donnée au maréchal, il chiffonna l'original, comme pour le brûler en sa présence; mais il y substitua adroitement un autre papier qu'il jeta au feu, et retint l'original.

Cependant le roi, soupçonnant toujours la fidélité du maréchal de Biron, résolut d'éclaircir ses doutes. Il en apprit assez pour ne plus douter de sa trahison. Il sut que La Fin était l'agent secret du maréchal, et il mît tout en œuvre pour le détacher de Biron. Le vidame de Chartres, à qui le roi se confia et qui connaissait particulièrement La Fin, entreprit de tirer son secret. Il lui écrivit que le roi avait quelques vues sur lui, et qu'il se rendît à Fontainebleau. La Fin, trouvant que le motif d'un tel ordre était bien vague, imagina que ce n'était qu'un prétexte pour s'assurer de lui; mais, craignant aussi de se rendre suspect s'il n'obéissait pas, il communiqua cette lettre au maréchal. Celui-ci eut à peu près les mêmes soupçons, mais sans les laisser paraître. Il jugea que si le roi faisait arrêter La Fin, ce serait un avis de se tenir lui-même sur ses gardes; que La Fin, étant extrêmement habile, pourrait démêler ce qu'on pensait à la cour, et l'en instruire; et il lui conseilla de partir. La Fin pénétra les intentions du maréchal; et, sachant encore mieux cacher les siennes, il partit dans le dessein de ne songer qu'à ses intérêts et à sa sûreté, et de se conduire suivant les circonstances. Il alla, en arrivant à Fontainebleau, trouver le vidame. Celui-ci, sans lui donner le temps de se reconnaître, lui dit que les desseins du maréchal étaient connus du roi. La Fin répondit froidement qu'il ignorait ce qui regardait le maréchal. Eh bien! je vous apprends, moi, lui dit le vidame, que le maréchal est un traître, que vous êtes son complice, et que le roi va vous faire arrêter. Comme fidèle sujet je lui ai obéi en vous attirant ici; comme votre ami, je veux vous sauver, et je le puis: le roi m'a promis votre grâce, mais elle dépend de votre aveu; vous êtes encore maître de votre sort, dans une heure vous ne l'êtes plus. Il faut que je vous présente au roi; si vous sortez d'ici sans moi, vous allez être arrêté, et il n'y a plus de grâce. Ne vous perdez pas inutilement.



La Fin, après avoir réfléchi quelque temps, jugea qu'il n'y avait plus d'autre parti à prendre pour lui, que de sacrifier le maréchal de Biron; et, ayant été présenté au roi, il lui remit l'original du traité de Somo.

La conjuration étant découverte, il fut question de tirer le maréchal de Biron de son gouvernement. La Fin fit en cette occasion contre lui, tout ce qu'il aurait fait en sa faveur s'il eût été plus heureux. Il écrivit au maréchal que le roi n'avait eu que de légers soupçons qui étaient déjà détruits, et qu'il lui conseillait de venir par sa présence achever de calmer son esprit. Quoique le maréchal n'eût aucun soupçon de la trahison de La Fin, il envoya devant lui le baron de Luz, pour ne se hasarder que sur ce qui lui serait mandé par l'un et par l'autre.

La Fin qui, outre ses raisons d'intérêt, conservait encore un ressentiment particulier contre le baron de Luz dont il avait toujours été jaloux auprès du maréchal, ne manqua pas de déclarer au roi toute la part que le baron de Luz avait dans la conspiration. L'accusation était d'autant plus vraisemblable, que le maréchal de Biron aurait eu de la peine à réussir sans le secours d'un homme qui était lieutenant général de la province.

Le baron de Luz vint à la cour. Madame de Luz et M. de Saint-Géran l'accompagnèrent. L'un et l'autre ignoraient absolument la conjuration; et l'accueil que le roi fit au baron, ne les éclaircit pas davantage.

Le roi, par la connaissance qu'il avait du caractère du baron, très-opposé à celui de La Fin, jugea qu'il était inutile de l'interroger; et que s'il avait eu la faiblesse de se prêter aux idées du maréchal, il n'aurait pas celle de le trahir.

Un honnête homme qui s'est malheureusement écarté de son devoir, croit ne pouvoir, en quelque façon, excuser le parti qu'il a pris, que par sa fermeté à le soutenir. Les véritables conjurés et les plus dangereux sont ceux qui auraient été les sujets les plus fidèles, s'ils n'eussent pas été séduits : c'est l'erreur qui les jette dans le crime. Le roi résolut de se servir de La Fin pour apprendre tout le secret, et de la sécurité du baron de Luz pour attirer à la cour le maréchal de Biron.

Le roi, dans un entretien qu'il eut avec le baron, lui dit qu'il était convaincu que tous les bruits qui avaient couru au sujet du maréchal, étaient faux, et n'avaient d'autres fondemens que ses rodomontades; mais que ses ennemis en abusaient pour le perdre.

Le baron de Luz écrivit tout ce détail au maréchal, et lui conseilla de se rendre auprès du roi. Ce fut principalement ce qui détermina le maréchal à partir. Il crut que la fortune lui offrait une occasion favorable de se venger de ceux qui parlaient

mal de lui ; que cette démarche assurerait dans la suite ses projets, parce qu'on n'oserait plus hasarder sur son compte des discours mieux fondés, lorsqu'on verrait le roi lui faire raison de ses ennemis dans une pareille circonstance. Ce fut avec ces idées que le maréchal arriva à la cour.

Comme je ne prétends point écrire l'histoire de cette conjuration, et que je n'en ai rapporté que ce que j'ai cru nécessaire pour faire mieux entendre ce qui regarde madame de Luz, il serait inutile d'en dire davantage. Tout le monde sait que le maréchal, après avoir refusé de mériter son pardon par un aveu sincère, fut arrêté, convaincu, condamné, et périt sur un échafaud.

Quoique le roi n'eût pas dessein de donner d'autres exemples de sévérité que celui du maréchal de Biron, il fit cependant arrêter les principaux de ceux qu'on soupçonna d'avoir eu part à la conjuration ; et le baron de Luz fut un des premiers dont on s'assura. Le maréchal ne l'avait point chargé ; mais le roi jugea à propos, après l'exécution, de faire examiner par les mêmes juges tout ce qui pouvait avoir rapport à cette affaire. MM. de Fleury et de Thurin en avaient été les rapporteurs. M. de Thurin, qui était chargé de l'examen des pièces qui contenaient toutes les charges, trouva parmi les papiers du maréchal plusieurs lettres du baron de Luz, et entr'autres celle par laquelle le baron mandait au maréchal que le roi n'avait aucun soupçon, et que les conjurés ne devaient rien craindre. Le baron de Luz entrait dans des détails qui prouvaient sa complicité, et il n'en fallait pas davantage pour le faire condamner.

M. de Thurin n'eut pas plutôt lu cette lettre, qu'il se souvint des mépris de madame de Luz. Il crut avoir trouvé les moyens de s'en venger, ou du moins de la rendre plus complaisante à ses désirs qui se réveillèrent aussitôt. Thurin commença par soustraire cette lettre, pour qu'elle ne fût pas connue de M. de Fleury, dont il connaissait l'intégrité, et pour se rendre seul arbitre et maître du sort du baron de Luz.

Thurin n'eut pas besoin d'aller chercher madame de Luz. Depuis que son mari était arrêté, elle était dans les inquiétudes les plus grandes. Elle le croyait innocent ; mais elle n'en était pas moins alarmée. Elle voyait que le roi, naturellement clément, venait de sacrifier le maréchal de Biron à la sûreté de l'État. Elle craignait qu'après un tel exemple les moindres indices ne devinssent des preuves dans une affaire aussi délicate. Elle ne cessait d'aller chez tous les juges pour s'informer des moindres circonstances de l'affaire, afin de demander la liberté de son mari s'il était innocent, ou sa grâce s'il était coupable.

Les craintes de madame de Luz n'auraient pas été plus vives,

si elle eût en pour son mari la passion la plus forte. Il semblait que, dans l'intérieur de son âme, elle se reprochât de ne l'avoir pas aimé autant qu'elle l'aurait dû et qu'elle l'aurait voulu. Elle espérait, en remplissant les devoirs les plus délicats, prendre les sentimens qui les font pratiquer, et porter l'honneur encore plus loin que l'amour. L'orgueil même dans une belle âme a ses scrupules comme la vertu, et produit les mêmes effets.

Elle sut que le sort de cette affaire dépendait principalement de M. de Thurin. Elle se souvint, aussi bien que lui, de ce qui s'était passé entre eux, et du mépris qu'elle lui avait marqué; elle craignait qu'il n'en eût conservé quelque ressentiment; mais elle pensa bientôt qu'elle lui faisait injure, et que, dans les hommes dépositaires de la justice, l'homme public était bien différent de l'homme privé, et l'amant du magistrat.

Dans cette confiance, madame de Luz alla voir M. de Thurin: Je suis, lui dit-elle, dans les dernières inquiétudes pour M. de Luz. Il est certainement innocent; mais la place qu'il occupait dans le gouvernement du maréchal de Biron, a pu le rendre suspect: il suffira sans doute d'examiner sa conduite, pour la trouver innocente. Cependant les formalités de la justice pourraient le faire languir long-temps dans les fers; je vous supplie de travailler à prouver au plus tôt son innocence au roi; quelque assurée qu'elle soit, je sens que mes craintes ne finiront que lorsqu'il aura obtenu sa liberté. Vos craintes, madame, répondit M. de Thurin, ne sont que trop fondées, et je désirerais fort qu'il fût innocent; mais... Quoi! monsieur, reprit aussitôt madame de Luz, pouvez-vous penser que M. de Luz soit coupable? Madame, répliqua M. de Thurin, il y a assez long-temps que je vous suis attaché à l'un et à l'autre pour désirer qu'il ne le fût pas; et j'ai eu besoin des preuves les plus fortes pour le croire. Non, monsieur, reprit encore madame de Luz, cela n'est pas possible; je n'en ai pas eu la moindre connaissance. M. de Luz n'a jamais eu de secret pour moi; il a toujours été autant mon ami que mon mari; il n'aurait jamais pris un parti si dangereux sans me consulter; et je ne l'aurais pas laissé s'engager dans des démarches aussi criminelles. Non, monsieur, encore un coup, cela ne saurait être. Et c'est justement, madame, répondit M. de Thurin, c'est votre vertu qui l'a effrayé, et qui l'a empêché de vous faire part de son dessein. Apparemment qu'il s'était d'abord si fort engagé avec le maréchal de Biron, qu'il ne lui était plus permis de reculer. Il était convaincu, par l'expérience qu'il avait faite de la sagesse de vos conseils, que vous voudriez vous opposer à une entreprise aussi folle; et son respect pour votre vertu a été la cause de son silence. Malheureusement son crime n'est que

trop prouvé; et il est bien cruel pour moi d'être son juge, après avoir été, et étant encore son ami. Eh! pourquoi, monsieur, reprit madame de Luz, si mon mari est coupable, si vous êtes réellement notre ami, êtes-vous si fâché d'être chargé d'une affaire dans laquelle vous pouvez nous rendre des services que nous attendrions peut-être inutilement de tout autre? Les priviléges de votre état ne sont pas si grands qu'on le dit, ou il doit vous être aussi facile que naturel de sauver un ami coupable.

Le jour que le roi nous confie ses intérêts, répondit M. de Thurin, quand il nous rend dépositaires de sa justice et de son autorité, nous devons tout oublier, excepté nos devoirs. Ah! monsieur, s'écria madame de Luz, je ne vois que trop que nous ne trouverons en vous que notre juge. Il y a eu un temps où ma sollicitation aurait eu quelque poids auprès de vous. Elle sera toujours infiniment puissante sur mon esprit, reprit M. de Thurin en s'adoucissant, vous ne me rendez pas justice; mais je vous convaincrai, madame, que personne ne vous est plus dévoué que moi; et, pour me mettre en état de vous servir avec plus de succès, il n'est pas à propos que nous ayons aujourd'hui un plus long entretien. J'attends M. de Bellegarde qui doit venir m'apporter quelques ordres de la cour; il n'est pas nécessaire qu'il vous trouve ici, quoiqu'il soit naturel que vous veniez chez moi, qui suis juge de M. de Luz. Je ne veux pas que l'on puisse soupçonner que vos sollicitations aient contribué à me le faire trouver innocent. Demain je vous attendrai après midi; je vous ferai voir les preuves du crime de M. de Luz, et nous chercherons les moyens pour le soustraire à la sévérité des lois.

Madame de Luz promit à M. de Thurin de se trouver le lendemain chez lui, et sortit. Le discours de M. Thurin lui avait d'abord donné trop de crainte, pour qu'elle ne fût pas infiniment sensible au procédé d'un homme à qui elle avait autrefois marqué assez de mépris pour qu'il eût pu en conserver quelque ressentiment, et qui cependant lui faisait voir la plus grande générosité. Madame de Luz, déjà pénétrée de reconnaissance, se promettait bien de la marquer à l'avenir à M. de Thurin par tous les sentimens de l'amitié la plus vive et de l'estime la plus parfaite. Cependant, toujours inquiète du sort de son mari, elle ne manqua pas de se trouver le lendemain, à l'heure marquée, chez M. de Thurin. Elle le trouva seul, comme il le lui avait promis; et il avait eu soin de faire, ce jour-là, défendre sa porte, afin de n'être pas troublé dans cette conférence.

Aussitôt qu'on annonça madame de Luz, M. de Thurin alla au-devant d'elle; et lorsqu'ils furent entrés dans son cabinet: Madame, lui dit-il, comme vous pouvez dès à présent être tran-

quille sur le sort de M. de Luz, par les mesures que j'ai déjà prises, je ne craindrai point de vous alarmer en vous montrant les preuves de son crime. Ce n'est point un soupçon vague; ce n'est pas sur la déposition du maréchal de Biron, c'est sur les lettres même de M. de Luz. Prenez et lisez, ajouta-t-il, voilà la moins forte de plusieurs qu'il a écrites au maréchal. M. de Thurin donna en même temps à madame de Luz une des lettres que le baron avait écrites au maréchal, et dans laquelle il entrait dans un grand détail au sujet de la conjuration, comme nous l'avons déjà dit. Madame de Luz, qui reconnut d'abord l'écriture de son mari, n'eut pas plutôt lu cette fatale lettre, qu'elle ne put douter davantage de son crime. Je vois, lui dit-elle, monsieur, que M. de Luz aurait besoin de toute la clémence du roi, si vous ne nous aviez pas permis de compter sur votre amitié. Vous le pouvez sans doute, reprit M. de Thurin, et vous n'avez déjà plus rien à craindre. Ces lettres, ajouta-t-il, en reprenant celle que madame de Luz venait de lire, qui sont les seules pièces contre M. de Luz, ne sont pas connues de M. de Fleury. Je les ai soustraites du procès; et je puis, à présent, tourner l'affaire de telle façon que M. de Luz ne sera plus qu'un innocent arrêté sur de simples soupçons, pour la sûreté de l'État, et à qui le roi se croira obligé de faire oublier sa prison en le comblant de ses grâces.

Ah! monsieur, s'écria madame de Luz, que ne vous dois-je pas! et par quelle reconnaissance pourrai-je m'acquitter envers vous! Madame, reprit M. de Thurin, il vous est aisé de le faire; et, quel que soit le service que je vous rends aujourd'hui, je me trouverai encore chargé de la reconnaissance. Ah! parlez, monsieur, répliqua madame de Luz, qu'exigez-vous? Croyez que je ne suis pas plus sensible aux marques de votre amitié, que je le serai au plaisir de la reconnaître. Ah! madame, reprit M. de Thurin en soupirant, que je serais heureux si vous teniez votre promesse; car enfin mon cœur est toujours le même. Oserais-je espérer d'avoir enfin touché le vôtre, quand je trahis mon devoir pour vous? Croirez-vous pouvoir encore m'accabler de mépris? Ah! madame, soyez enfin sensible à la passion d'un homme qui, en conservant la vie de votre mari, se trouverait encore heureux de vous sacrifier la sienne.

Madame de Luz fut si frappée de ce discours, qu'elle ne savait comment y répondre; mais passant tout à coup de la vivacité que lui avait d'abord inspirée la reconnaissance, à un sentiment plus fier, et tâchant cependant de cacher son indignation, pour ne laisser voir que sa surprise et sa douleur: Quoi! monsieur, dit-elle, votre procédé n'était donc qu'une

fausse générosité? Vous ne m'offrez vos services que pour vous acquérir le droit de m'outrager. Avez-vous cru pouvoir abuser de mon malheur? Pensez-vous que la vertu me soit moins précieuse que la vie de M. de Luz? Plus il m'est cher, moins je dois le sauver à ce prix ; mais vous n'avez sans doute voulu que m'éprouver. N'abusez pas davantage de ma situation, et déclarez-moi plutôt si je ne dois plus compter sur vous, et si je ne dois songer qu'à fléchir la clémence du roi pour mon malheureux époux. Il faut que je vous sois bien odieux, madame, reprit M. de Thurin, ou que le sort de M. de Luz ne vous touche pas autant que vous voulez le faire croire, puisque vous refusez de lui racheter la vie par un peu de complaisance. Cessez, monsieur, répliqua promptement madame de Luz, cessez de m'outrager davantage; je ne sens que trop les ménagemens que je vous dois dans ce moment, et combien le malheur traîne encore après lui d'humiliations ; mais cependant ne vous prévalez pas aussi cruellement, et, je ne puis m'empêcher de le dire, aussi indignement de mon état. Vous savez que, dans tout autre temps, vous n'auriez pas osé me tenir des discours aussi outrageans ; et, dans la crainte de me livrer à mon ressentiment dont les effets pourraient bien retomber sur M. de Luz, je vais sortir, et vous laisser à vos réflexions : elles vous rappelleront sans doute ce que vous devez à votre état, à mon rang, et peut-être à mon malheur. M. de Thurin crut remarquer, dans les paroles de madame de Luz, plus de mépris pour lui que de vertu. Il s'imagina qu'elle en ressentait encore plus qu'elle n'en faisait éclater. Il en fut piqué, et lui répliquant avec quelque aigreur : Je sais, madame, que ce que j'exigeais de vous est ordinairement le fruit de l'inclination, plutôt que de la reconnaissance; cependant la dernière rend peut-être une femme encore plus excusable que si elle se livrait à un vain caprice. Thurin ajouta tout de suite, soit qu'il eût pénétré quelque chose de l'amour de M. de Saint-Géran, dont l'amitié tendre pour sa cousine pouvait être suspecte à un homme amoureux, jaloux et méprisé, pour qui tout est rival, soit qu'il n'eût d'autre dessein que d'exhaler son dépit par quelques reproches injurieux; il ajouta: M. de Saint-Géran, madame, vous trouverait sans doute plus disposée à reconnaître un service de sa part, qui de la mienne vous devient odieux; et c'est ainsi que la vertu des femmes n'emprunte sa force que de la faiblesse de celui qui l'attaque.

Madame de Luz fut d'abord frappée de ce reproche ; et elle y fut d'autant plus sensible, qu'elle ne se sentait pas absolument innocente à cet égard. On ne reste ordinairement dans les bornes

de la modération, que lorsqu'on est injustement accusé; l'innocence est d'une grande consolation : c'est ainsi qu'il faut plus de philosophie dans les malheurs qu'on a mérités, que dans ceux dont on peut accuser le sort.

Madame de Luz ne put supporter ce dernier trait de la part de Thurin, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'elle put conserver encore quelque dignité dans son emportement : Qu'a de commun, lui dit-elle, M. de Saint-Géran avec votre audace? Je sens assez ce que je dois attendre d'un homme qui trouve le crime ou l'innocence suivant les passions dont il est agité. Je ne vous demande plus rien, vous n'êtes pas digne de rendre un service; mais j'espère en la clémence du roi : il aura sans doute pitié d'un ancien serviteur qui, par son repentir et par de nouveaux services, effacera son crime. Le roi est naturellement bon, et, pour le fléchir, je ne lui laisserai pas ignorer à quelles indignités le malheur de mon mari m'a réduite. Il saura en quelles mains il a remis son autorité respectable, et par quels crimes vous voulez la profaner. Il jugera que les outrages où j'ai été exposée doivent en quelque sorte diminuer la peine de mon mari; et peut être sera-t-il flatté que j'aie assez compté sur sa générosité pour préférer de lui devoir une grâce que j'ai eu horreur d'acheter par un crime.

Madame de Luz aurait sans doute continué, si Thurin ne l'eût interrompue : Madame, lui dit-il, avec un sang-froid et une tranquillité dignes du crime le plus réfléchi, votre colère vous aveugle. Le roi ne vous croira pas. Toutes les parties dont les affaires prennent un mauvais tour, et qui ne peuvent en prévoir qu'un succès malheureux, ont coutume de déclamer contre leurs juges. Ces reproches, trop souvent répétés, ont aujourd'hui perdu tout crédit, lors même qu'ils sont les mieux fondés. Mais je suppose que le roi ajoute foi à vos discours : pouvez-vous imaginer que la grâce d'un rebelle soit le prix de votre vertu qui importe peu au salut de l'État? Cette vertu, si précieuse à vos yeux, n'est qu'un préjugé chimérique, que les hommes, par un autre préjugé, exigent dans leurs femmes ou dans leurs maîtresses, et dont ils font peu de cas dans les autres. Elle peut quelquefois faire naître une estime stérile; mais, comme elle est contraire à leurs plaisirs, qui est leur intérêt le plus cher, ils ne croient pas lui devoir beaucoup de reconnaissance. Ainsi détrompez-vous qu'elle soit un moyen bien puissant auprès du roi. Il m'a déjà fait connaître qu'il voulait, par plusieurs exemples de sévérité, prévenir dans la suite toute espèce de conjuration. Il semble que jusqu'ici sa clémence n'ait fait qu'enhardir la révolte. Il veut prendre une voix plus sûre,

et sans doute l'unique qui convienne dans un État qui n'a été si long-temps la proie des guerres civiles, que parce qn'on ne s'est pas d'abord opposé avec assez de fermeté aux premières entreprises des esprits inquiets. C'est par là que les étrangers, jaloux de la puissance de la France, ont osé s'armer contre elle, quand ils étaient sûrs de trouver dans son sein des complices.

D'ailleurs, si le roi voulait encore user de quelque indulgence, elle ne s'étendrait jamais sur le baron de Luz : le roi s'en est déjà expliqué ; il en est comptable à l'État, à sa sûreté, à sa gloire. Le baron de Luz est un homme de qualité, l'exemple en sera plus grand ; ce sont les seuls qui fassent impression. C'est sur ce principe que le roi vient de sacrifier le maréchal de Biron, malgré les services qu'il en avait reçus. Il a refusé sa grâce aux sollicitations de sa famille, qui est considérable dans l'État, et qui tient à tout ce qu'il y a de grand en France. Il aura du moins les égards pour elle de ne pas l'accorder à un homme qui, avec de la naissance, est cependant inférieur au maréchal, à un homme qui était même un complice plus dangereux et plus criminel que le comte d'Auvergne, dont le roi s'est assuré. La jeunesse et la naissance du comte peuvent être des motifs de clémence ; car enfin il n'avait que son nom dans la conjuration : au lieu que le baron de Luz était chargé, avec le maréchal de Biron, de maintenir dans le devoir la Bourgogne, où ils ont semé ensemble la rébellion, et qui devait être le théâtre de la guerre. Ainsi, madame, vous pouvez voir le roi. Il vous plaindra, louera votre démarche, tâchera même de vous consoler, et sacrifiera votre mari à sa justice. Mais vous vous flattez du moins de me rendre la victime de votre ressentiment. Vous espérez que le roi ne se contentera pas de punir un sujet rebelle, et que le même esprit de justice lui fera sacrifier un juge dont la conduite n'aura pas été régulière, et qu'il me retirera la commission pour la remettre en des mains plus intègres : détrompez-vous encore à cet égard. Vous sentez d'abord que le baron de Luz n'en serait pas mieux pour tomber entre les mains d'un homme qui ne pourrait se distinguer de son prédécesseur que par une sévérité inflexible. D'ailleurs, puisque nous sommes ici sans témoins, et s'il faut que je vous parle avec une franchise qui ne peut rien ajouter au mépris que vous avez déjà pour moi, pensez-vous, madame, que les rois soient bien persuadés qu'ils n'ont dans leurs tribunaux que des hommes incorruptibles, et qu'ils remettent toujours leur autorité en des mains pures? Non, madame ; mais ils le supposent ; et, s'ils viennent quelquefois à se détromper, ils aiment mieux tolérer

ou dissimuler un abus, que d'annoncer, par un châtiment d'éclat, qu'ils ont fait un mauvais choix, et laisser soupçonner au public, dont les jugemens sont toujours outrés, que ceux qui sont en place peuvent être aussi criminels, mais qu'ils ont plus de prudence.

J'ajouterai que les juges dont l'intégrité n'est pas absolument inflexible, ne sont pas toujours les moins nécessaires à la cour. Il se rencontre souvent des affaires délicates où l'on a besoin de ces génies adroits, de ces consciences souples, qui sachent le grand art de se prêter aux circonstances, en méprisant les formalités. On leur passe souvent bien des irrégularités à cause des services qu'ils peuvent rendre en plusieurs occasions où il s'agit d'affaires importantes, dont quelques uns, qui prendraient leurs répugnances pour de la vertu, ne voudraient pas se charger, et que des esprits libres et dégagés des scrupules font réussir. Ainsi, madame, ajouta encore M. de Thurin, perdez toute espérance de sauver M. de Luz par d'autres voies que par celles que je vous ai offertes ; ou de me faire craindre votre ressentiment, en essayant de me faire connaître au roi.

Madame de Luz, plus effrayée encore que surprise de la sincérité et de l'aveu affreux que Thurin venait de lui faire, vit avec crainte et avec horreur qu'elle avait affaire au plus adroit, au plus dangereux et au plus scélérat de tous les hommes. Elle n'eut pas la force de répondre, et, se laissant tomber dans un fauteuil, elle ne put s'exprimer que par des sanglots.

Thurin parut ému de son état, ou plutôt il espéra profiter de son abattement pour oser porter plus loin ses entreprises. Une personne alarmée, abattue et humiliée, ne voit que son malheur, et n'ose quelquefois pas avoir de la vertu ; elle accompagne rarement l'infortune.

Thurin se jeta aux genoux de madame de Luz, et voulut la consoler. Elle ne sentit pas plutôt qu'il osait lui baiser la main, qu'elle se releva avec précipitation, et s'avança vers la porte. Il voulut la retenir ; mais elle, sans daigner lui parler, lui lança un regard plein de fureur et de mépris, sortit, monta en carrosse et retourna chez elle.

Thurin resta interdit, confus, et la fureur dans l'âme. Il n'avait pas douté de triompher de madame de Luz. Un scélérat n'a point de remords, mais il a de l'orgueil. Il était au désespoir de lui avoir fait connaître son caractère affreux, sans en avoir retiré d'autre fruit que de lui avoir inspiré une horreur invincible. Peut-être que, s'il eût prévu le mauvais succès de son dessein, il aurait offert généreusement ses services à madame de Luz. Il se serait du moins acquis une amie ; et ce sont celles

dont on n'a rien exigé, que la reconnaissance mène le plus loin. Thurin, voyant qu'il n'avait plus rien à prétendre pour son amour, ne songea plus qu'à satisfaire son dépit. Il venait d'offrir de rendre innocent un coupable ; avec son ressentiment et ses talens, il lui aurait été aussi facile de rendre criminel un innocent ; et malheureusement le baron de Luz n'avait fourni que trop de preuves contre lui-même. Cependant, comme l'amour est toujours inséparable de l'espérance, Thurin ne voulut pas se priver de tous les moyens d'apaiser madame de Luz. Il se contenta de paraître, en public, appréhender pour le baron de Luz ; et, sans prononcer expressément qu'il eût été complice du maréchal de Biron, il laissa soupçonner, à ceux qu'il vit ce jour-là même, qu'il n'était guère possible que le baron fût absolument innocent, après avoir eu des liaisons aussi étroites avec le maréchal.

Cette affaire était alors la nouvelle de Paris. L'heureuse oisiveté dont jouissent, dans cette capitale, les gens du grand monde, plus attachés à cette ville qu'ils n'y sont nécessaires, fait que la moindre aventure les intéresse et les partage. On y prend parti sur tous les événemens ; et il n'est pas étonnant que la fin tragique du maréchal de Biron, et les suites de cette affaire importante, occupassent alors entièrement les esprits. Dans une telle circonstance, les moindres paroles de Thurin donnèrent matière à bien des commentaires. Un juge qui laisse pressentir le jugement qu'il porte d'une affaire, en occasione beaucoup de téméraires.

Il se répandit, dès le jour même, que le baron de Luz était extrêmement criminel ; qu'il avait inspiré les premières idées de révolte au maréchal de Biron, et qu'il aurait bientôt un pareil sort. Ces bruits parvinrent jusqu'à M. de Saint-Géran. Il alla dès le soir même voir madame de Luz, pour s'éclaircir de la vérité, et pour lui rendre tous les services que les amis se doivent réciproquement. L'abattement où il la trouva lui fit croire que la nouvelle qui se répandait n'avait que trop de fondement. Ah ! madame, lui dit-il, qu'avez-vous appris de M. de Luz ? Je me flattais que le bruit qui court dans Paris n'était qu'un artifice de ses ennemis ; mais l'état où je vous vois ne me confirme que trop ce qu'on vient de me dire. Eh ! que vous a-t-on dit, répondit madame de Luz, l'esprit encore rempli de toutes les images funestes qu'y avaient imprimées les discours de Thurin ?

Eh quoi ! madame, reprit M. de Saint-Géran, est-ce avec moi que vous devez dissimuler ? Quand le public ne m'aurait pas instruit du tour malheureux que prend cette affaire, devriez-vous m'en faire un secret ; et ne connaissez-vous pas assez mon attachement inviolable pour tout ce qui vous touche ? N'ai-



je pas sujet de me plaindre de ce que vous n'avez pas pour moi la confiance qu'on doit à ses amis, dans les temps où ils nous sont le plus nécessaires? De grâce, reprit précipitamment madame de Luz, apprenez-moi vous-même ce qui se répand au sujet de M. de Luz. Madame, répondit M. de Saint-Géran, quoique j'aie peine à me persuader, surtout par l'accablement où je vous vois, que vous ignoriez l'état de son affaire, je vous dirai qu'on la regarde dans Paris comme très-sérieuse, et devant bientôt finir par le plus grand malheur qui pût arriver et à vous et à moi. Quoi! monsieur, s'écria madame de Luz, il y aurait à craindre pour la vie de mon mari, et l'on croit que le roi veut le faire périr? Il est vrai que j'ai trouvé M. de Thurin peu prévenu en sa faveur, et c'était la cause de mes alarmes; mais je ne croyais pas que mon malheur fût aussi assuré.

Madame de Luz ne voulut pas encore laisser soupçonner ce qui s'était passé entre elle et Thurin : elle aurait voulu se le cacher à elle-même. L'éclat, en pareil cas, est plus ordinaire aux fausses prudes qu'aux femmes vertueuses. Les prudes espèrent en recueillir une réputation dont elles sentent bien qu'elles ont besoin, peut-être même faire honneur à leurs charmes qui leur sont plus précieux que la vertu. Une femme raisonnable est effrayée de tout ce qui porte l'idée du crime. Elle craint qu'on ne soupçonne que l'espoir et la facilité aient enhardi l'insolence. Il y a au moins autant de vertu à ne pas éclater, et il y a certainement plus de pudeur.

Tandis que ces réflexions agitaient madame de Luz : Je crois, continua M. de Saint-Géran, qu'il n'y a pas un instant à perdre. Il faut dans le moment voir les juges. Il faut pressentir l'esprit du roi, employer tous nos amis, et ne rien oublier pour sauver un mari qui vous est cher, et à moi un ami respectable. Oui, madame, c'est en vain que l'amour voudrait me donner quelque espoir; je ne vois plus M. de Luz comme un rival dont la vie est contraire au bonheur de mes jours, je ne vois que son malheur. Je serais trop heureux qu'il pût devoir son salut à mes soins. Je ne formerai point de souhaits indignes de vous et de moi. Je ne serais pas digne de vous aimer, si ma vertu ne m'était plus chère que vous-même. Je vais dans ce moment chez tous les juges, voir quelles mesures nous pouvons prendre; et je viendrai demain vous en rendre compte.

Madame de Luz ne put s'empêcher d'être sensible à la générosité de M. de Saint-Géran. Elle lui fit les remercîmens les plus tendres, et il sortit aussitôt. Lorsqu'elle fut seule, elle se livra à toute sa douleur. Elle comprit aisément que Thurin,

n'ayant pu la faire consentir à ses infâmes désirs, était au désespoir de s'être inutilement déshonoré dans son esprit ; qu'il se livrait maintenant à son dépit et à sa rage ; et qu'il avait sans doute fait connaître au parlement et au roi les preuves qui condamnaient M. de Luz. Si Thurin n'eût été qu'un juge intègre et sévère, madame de Luz n'aurait été qu'affligée ; mais elle ne pouvait s'empêcher de se livrer à toute son indignation et à toute sa fureur, quand elle envisageait que son mari n'était pas sacrifié à la justice du roi, mais qu'il devenait la victime d'un scélérat. Elle ne pouvait penser qu'en frémissant, que son mari serait devenu innocent, si elle eût voulu se rendre criminelle.

Ce qui lui donnait encore plus d'horreur pour Thurin, était le procédé généreux de M. de Saint-Géran qu'elle aimait, dont elle était adorée ; et qui, loin de se prêter au moindre espoir qu'un amant ordinaire, avec une probité commune, aurait sans doute conçu dans une telle circonstance, faisait tous ses efforts pour assurer le salut de son rival, aux dépens d'un bonheur qu'il se serait reproché. Quelle différence la probité délicate met entre deux hommes qui ont les mêmes désirs ! Madame de Luz était donc tour à tour occupée du crime de Thurin, de la vertu de M. Saint-Géran, et du malheur de son mari.

Cependant, à force d'admirer la générosité de M. de Saint-Géran, madame de Luz crut s'apercevoir qu'elle en était trop touchée, elle se le reprocha : le malheur des âmes délicates est de se faire des scrupules. Elle craignit qu'une estime si réfléchie ne fût un désir caché, un espoir déguisé de pouvoir un jour être à M. de Saint-Géran ; elle s'imaginait avoir déjà trahi ce qu'elle devait à son mari. Ah ! dit-elle, serait-ce donc l'amour et non pas la vertu qui m'a fait résister à Thurin? Violerais-je mes devoirs quand je crois les remplir ? ou ne sont-ils qu'un vain fantôme qui couvre les plus lâches sentimens ? N'est-ce point à M. de Saint-Géran que je sacrifie mon mari? Est-ce lui, du moins, que je dois charger de son salut? Dois-je m'en reposer sur sa générosité? Non, je ne dois pas lui donner un si grand avantage sur moi. Allons plutôt implorer le secours de tous mes amis, me jeter aux pieds du roi ; et, s'il le faut, lui déclarer que Thurin est capable de faire périr mon mari, malgré son innocence ; lui découvrir à quel indigne prix il avait mis sa grâce. Essayons du moins ou de sauver mon mari, ou de perdre mon persécuteur. Madame de Luz passa la nuit dans ces agitations.

Le jour paraissait, à peine, qu'elle demanda si M. de Saint-Géran n'avait envoyé personne ; on lui dit que non. Elle s'imagina qu'il ne s'était pas donné tous les soins qu'il lui avait promis; que tant de négligence marquait peu d'intérêt ; et qu'elle ne de-

vait rien attendre que d'elle-même. Elle délibéra quelque temps sur le parti qu'elle avait à prendre, et résolut enfin de faire encore une tentative auprès de Thurin. Elle sortit dans ce dessein, et se rendit chez lui. Elle apprit, en y entrant, que M. de Saint-Géran venait d'en sortir.

Thurin ne s'attendait guère qu'il dût recevoir la visite de madame de Luz, après la hauteur, le mépris, et l'horreur qu'elle lui avait marqués en le quittant. Il croyait qu'elle sacrifierait plutôt la vie de son mari que de chercher à obtenir son salut d'un homme qui lui était si odieux. Il ne laissait pas de craindre, malgré la fermeté qu'il lui avait montrée, qu'elle n'allât en effet se jeter aux pieds du roi. Mais ses discours avaient fait trop d'impression sur l'esprit de madame de Luz, pour qu'elle osât hasarder une pareille démarche: si elle ne réussissait pas, c'était perdre son mari sans ressource.

Thurin ressentit donc quelque joie lorsqu'on lui annonça madame de Luz; mais il n'abandonna pas son premier dessein, et il voulut dissimuler le plaisir qu'il avait de la revoir. Madame de Luz, en l'abordant, était pâle, tremblante, et si confuse qu'elle eut beaucoup de peine à s'exprimer. La vertu malheureuse est plus aisée à déconcerter que le crime; et il n'y a peut-être pas de situation plus cruelle et plus humiliante pour une âme noble, que d'être réduite à demander une grâce à quelqu'un qu'on méprise.

Dois-je croire, lui dit-elle, monsieur, ce qu'on vient de m'annoncer? Est-il vrai que vous ayez condamné mon mari? Ah! je ne vois que trop que vous avez résolu sa perte. Moi! madame, reprit froidement Thurin; je suis son juge et non pas sa partie. Je souhaiterais le trouver innocent, et c'est malgré moi que je condamne un coupable. Ah! monsieur, reprit madame de Luz, vous trouviez hier qu'il vous était si facile de le sauver: qu'est-il survenu depuis qui rende sa mort nécessaire? Madame, répliqua Thurin, vos scrupules sur votre devoir m'ont éclairé sur le mien; et votre vertu a été pour moi une leçon d'intégrité. Un juge, reprit-elle, est-il donc un barbare qui ne puisse se relâcher de la rigueur des lois en faveur de l'humanité! Madame, reprit encore Thurin, vous vous alarmez peut-être mal à propos, et M. de Luz peut bien être innocent. Hélas! dit madame de Luz, vous ne le croyez pas; et, quand il le serait, n'est-ce pas vous?.... Mais la douleur m'aveugle, et je ne pense pas que je ne suis ici que pour vous fléchir, et non pour vous irriter. Ce n'est pas à moi, madame, répliqua Thurin, que doivent s'adresser vos supplications: voyez le roi; c'est à nous à faire justice, et ce n'est qu'à lui qu'il appartient de faire grâce. Dans ce moment, madame de Luz,

suffoquée par les sanglots et fondant en larmes, tomba aux genoux de Thuriu. Hélas! lui dit-elle, serez vous inexorable? Ayez pitié de mon malheureux époux; ayez pitié de l'état où vous me réduisez, mon sort est entre vos mains.

Madame de Luz était dans cet état lorsque Thurin, ne pouvant s'empêcher de rougir de voir une femme de cette naissance dans un abaissement si peu digne d'elle et de lui, la releva, et, la faisant asseoir, il se jeta lui-même à ses pieds. Vous voyez, madame, ce que peuvent vos charmes, puisqu'ils me font violer mon devoir. Devez-vous être surprise qu'ils aient égaré ma raison? Oui, madame, je vous suis entièrement dévoué. Quoique le roi soupçonne une partie du crime de M. de Luz, quoique le public en porte le même jugement, et qu'il me soit d'autant plus dangereux de le rendre innocent, que je me perds sans ressource si le roi vient à savoir que j'ai trahi sa confiance, vos moindres désirs sont mes lois les plus sacrées: vous ne devez pas être inflexible à mon égard, lorsque je vous sacrifie tout. Mais je ne vous dissimule point que mon amour méprisé se changerait en fureur; je perdrais M. de Luz: ne soyez pas insensible à sa perte et à l'amour le plus violent. Thurin, en prononçant ces paroles et toujours aux genoux de madame de Luz, tâchait de porter ses entreprises plus loin. Madame de Luz, effrayée et tout en pleurs, voulut le repousser: Ah! monsieur, s'écria-t-elle, qu'exigez-vous de moi? Grand Dieu! quelle est ma situation! Mais Thurin tout en feu et devenu plus entreprenant: C'en est trop, dit-il, il faut ou satisfaire mes désirs, ou voir votre mari sur l'échafaud. L'infortunée madame de Luz, malgré ses soupirs et ses larmes, malgré l'horreur que lui inspirait Thurin, vaincue par le malheur, fut forcée d'immoler au salut de son mari, la vertu, le devoir et l'amour; et Thurin fut, dans ce moment, le plus heureux des hommes, s'il était possible de l'être dans le crime, et lorsque le cœur devrait être déchiré de mille remords.

Thurin se jeta ensuite aux pieds de madame de Luz; il lui prit les mains, et, ne cessant de les baiser, il lui fit mille protestations de ne vivre jamais que pour elle. Il se livra enfin à tous les transports qui n'appartiennent qu'à des amans heureux, c'est-à-dire à des amans aimés.

Madame de Luz, devenue insensible à toutes les actions et à tous les discours de Thurin, n'y répondait que par les larmes les plus amères. Elle ne pouvait parler, les sanglots lui coupaient la voix. Elle n'osait le regarder. Elle n'osait plus lui faire de reproches; elle ne s'en trouvait pas digne, et elle se livrait à toute sa douleur. Thurin ne la quitta que pour prendre sur son bureau les lettres de M. de Luz, et tout ce qui y avait rapport; il les

mit dans un portefeuille : Voilà, lui dit-il, madame, tout ce qui pouvait décider le sort de M. de Luz. Mais ce n'est pas assez : je vais au Louvre; je rendrai compte au roi de tout ce qui le regarde; et je ne manquerai pas de le peindre comme l'homme le plus innocent, le sujet le plus fidèle, et à qui on ne saurait, par trop de grâces, faire oublier une prison injuste.

Madame de Luz, toujours fondant en larmes, ne répondait pas à ce discours. Quoique le salut de son mari eût été l'unique cause de son malheur, elle n'y paraissait plus sensible par la grandeur du prix qu'il lui avait coûté. Cependant Thurin continuant toujours à lui parler, elle revint enfin à elle, se leva, et, sans lui répondre, voulut sortir. Thurin essaya de la calmer, et lui demanda sa grâce; mais madame de Luz, s'efforçant de parler, et sa voix se faisant passage à travers mille sanglots: Monsieur, lui dit-elle, n'abusez pas davantage de mon état; de grâce, laissez-moi me retirer, et du moins vous cacher ma honte. Thurin craignant de l'affliger encore, ou peut-être quelques remords commençant à se faire sentir dans son cœur, et rougissant d'un bonheur dont il était si peu digne, il n'osa pas lui résister. Alors madame de Luz, rappelant toute la fermeté qui pouvait cacher sa honte et le désordre où elle était, essuya ses larmes, prit le portefeuille qui était devant elle, et sortit. Elle cacha à ses gens le trouble de son âme le mieux qu'il lui fut possible.

Lorsqu'elle fut seule, ses larmes recommencèrent; les sanglots la suffoquaient; elle se livra à toute sa douleur. Elle envisagea ce qui venait de lui arriver; il lui semblait que c'était un songe qu'elle ne pouvait se persuader. Elle ouvre ce fatal portefeuille, elle y trouve en effet les lettres de M. de Luz : elle les lit, et ne peut s'empêcher de les mouiller de ses larmes : elles lui rappelaient des idées trop funestes. Enfin, après avoir vu que Thurin lui avait remis les moindres papiers où le nom et l'écriture de M. de Luz se trouvaient, elle les brûla tous pour en dérober à jamais la connaissance. Heureuse si elle eût pu anéantir en même temps l'idée de son malheur, la douleur et les remords qui la dévoraient!

Tandis que madame de Luz se livrait à son désespoir, M. de Saint-Géran n'était occupé que du sort de M. de Luz, et du soin de le sauver. Il était allé, le jour précédent, pour voir Thurin, et n'avait pu lui parler. Il y était retourné le lendemain matin. Thurin ne lui donna pas une longue audience; et, sans laisser pénétrer ses sentimens, lui dit, pour toute réponse, qu'il était parfaitement instruit de l'affaire de M. de Luz, et que dès ce jour même il en rendrait compte au roi. M. de Saint-Géran, ne pouvant pas le faire expliquer davantage, sortit un moment

auparavant que madame de Luz y arrivât. Il résolut d'aller au Louvre pour savoir quel serait le succès du rapport que Thurin devait faire au roi. Il y avait déjà quelque temps qu'il y était, lorsqu'il vit arriver Thurin au lever. En effet, aussitôt que madame de Luz l'eut quitté, il se rendit auprès du roi pour tenir la parole qu'il lui avait donnée. Le roi l'ayant aperçu, lui demanda s'il avait quelque chose de nouveau à lui apprendre. Oui, sire, répondit-il, je suis maintenant en état de rendre compte de toute la suite de l'affaire du maréchal de Biron à votre majesté, s'il lui plaît de m'accorder un moment d'audience particulière.

Le roi, qui avait cette affaire fort à cœur, ayant fini de s'habiller, donna ordre à Thurin de le suivre dans son cabinet, où étant seul avec lui: Sire, lui dit-il, votre majesté ayant donné aux rebelles de son royaume un exemple de justice en la personne du maréchal de Biron, j'ai examiné avec soin quels indices on pourrait trouver dans les papiers du maréchal: j'aurais soupçonné la fidélité du baron de Luz par les liaisons étroites qu'il paraissait avoir avec lui; mais, après l'examen le plus exact, non-seulement je n'ai rien trouvé qui chargeât le baron; mais il y a des preuves de son innocence. Le maréchal gardait des copies des lettres qu'il écrivait : en voici plusieurs adressées à Picoti, son agent à Bruxelles, qui sont absolument la justification du baron de Luz. Le roi les prit, les lut, et vit que le maréchal mandait à Picoti que la seule personne qui l'embarrassait et qui l'inquiétait pour l'exécution de son projet, était le baron de Luz; que c'était un homme extrêmement attaché à son devoir, et qui, dans les guerres civiles, était un des plus déterminés royalistes; qu'il était difficile qu'on pût donner passage aux Espagnols par la Bourgogne, sans que le baron en fût instruit et en avertît la cour; qu'au surplus, on pourrait s'en défaire et l'immoler au secret de la conjuration, lorsqu'il serait temps d'agir.

Ces lettres avaient effectivement été écrites par le maréchal de Biron avant qu'il eût séduit le baron de Luz, et dans le temps où il désespérait d'y réussir. Vous voyez par là, sire, reprit Thurin, que non-seulement le baron de Luz n'était pas instruit de l'intrigue; mais que sa présence en Bourgogne a peut-être empêché qu'elle n'éclatât, et que, pour en assurer le succès, on en voulait même à ses jours. Je crois donc que votre majesté, après avoir satisfait à sa prudence en le faisant arrêter, doit aujourd'hui reconnaître sa fidélité en lui faisant rendre sa liberté.

C'est assurément, dit le roi, la moindre chose que je lui doive quant à présent : je ne prétends pas m'acquitter à si peu de frais; et je veux lui faire oublier, à force de bienfaits, ce que la mal-

heureuse nécessité m'a obligé de lui faire souffrir. C'en est assez, M. de Thurin, ajouta le roi; je ne veux pas que vous poussiez vos recherches plus loin. Puisque le baron de Luz est innocent, et qu'il était le seul homme considérable dont la conduite méritât mon attention, ce n'est pas la peine de rechercher les autres, qui auront sans doute plutôt été séduits que malintentionnés pour l'État, et dont ma clémence fera des sujets d'autant plus fidèles, qu'ils croiront, par la tranquillité où je les laisserai, qu'ils n'ont pas même été soupçonnés. Ils ne sont pas à craindre; et, puisque je leur pardonne, je ne veux pas même les connaître, afin de les traiter comme le reste de mes sujets. Que cette affaire soit donc absolument ensevelie : je me charge du comte d'Auvergne. Pour vous, allez promptement faire rendre la liberté au baron de Luz, et l'assurer de mes bontés.

C'est ainsi que l'adroit Thurin était également propre à servir ou à nuire, suivant ses intérêts ou ses plaisirs. Sire, dit-il, le marquis de Saint-Géran, ami particulier du baron de Luz, est dans l'antichambre; vous ne sauriez donner la commission d'aller faire sortir le baron à quelqu'un qui y soit plus sensible. Tant mieux, répondit le roi, j'estime Saint-Géran; qu'on le fasse entrer. M. de Saint-Géran, extrêmement surpris, parut devant le roi. Je vous sais bon gré, lui dit le roi, d'être demeuré attaché à votre ami dans sa disgrâce. Allez, de ma part, lui rendre la liberté. Le marquis de Saint-Géran, transporté de joie, remercia le roi d'avoir bien voulu le choisir pour cette commission. L'ordre fut expédié sur-le-champ, et M. de Saint-Géran partit en répandant cette nouvelle.

Tous ceux qui étaient restés amis de M. de Luz, ou qui crurent qu'il était permis de le redevenir, partirent avec lui. D'autres se récrièrent sur la justice du roi, sur l'innocence du baron, et disaient qu'ils ne l'avaient jamais soupçonné d'être criminel; que tôt ou tard la vérité perce, et que l'innocence triomphe. Enfin les courtisans de ce temps-là pensaient et parlaient comme ceux d'aujourd'hui.

SECONDE PARTIE.

Le marquis de Saint-Géran, suivi d'un grand nombre de personnes, arriva à la Bastille, et en fit sortir le baron de Luz. Aussitôt que le baron apprit qu'il était libre, il sentit qu'il était plus heureux qu'innocent. Après avoir embrassé le marquis de Saint-Géran et tous ceux qui l'avaient suivi, il partit sur-le-

champ, croyant que, malgré l'idée que l'on avait de son innocence, son premier devoir était de remercier le roi : les princes voulant en général que l'on reçoive toujours une justice comme une grâce. Il arriva donc au Louvre, suivi de tout ce cortége. Le roi le reçut avec bonté. Baron, lui dit-il aussitôt qu'il l'aperçut, je viens enfin de vous rendre justice ; oublions le passé, continuez à me bien servir, et comptez que je ne vous aimerai pas moins, quoique j'aie eu tort avec vous. Le baron de Luz ne répondit au roi qu'en se jetant à ses pieds. Le roi lui tendit la main, et le releva. Allez, lui dit-il, voir madame de Luz et calmer toutes ses alarmes. Le baron de Luz prit congé du roi, et arriva chez lui suivi des mêmes personnes qui l'avaient accompagné au Louvre.

Madame de Luz, plongée dans la douleur, et qui avait fait défendre sa porte à tout le monde, fut extrêmement surprise d'entendre plusieurs carrosses qui entraient dans sa cour, et bientôt après le bruit d'un grand nombre de personnes qui s'approchaient de son appartement, sans être annoncées. Elle appelait ses gens pour en savoir le sujet, lorsqu'elle vit paraître devant elle M. de Luz suivi d'une foule de ses amis. Il courut l'embrasser avec mille transports.

Jamais surprise ne fut égale à celle de madame de Luz. La présence de son mari fut pour elle un coup de foudre : celle de Thurin, le souvenir de son crime, et tout ce qui lui était arrivé, ne pouvaient pas lui porter un coup plus cruel. Elle revoyait un mari à qui elle n'osait plus donner ce nom ; qui, en paraissant devant elle, semblait moins touché du plaisir de jouir de la liberté, que de celui de retrouver une femme qu'une longue séparation lui avait rendue plus chère. Elle le voyait se livrer aux transports les plus vifs, et l'accabler des caresses les plus tendres, dans le moment qu'elle venait de lui faire le plus sensible outrage. Elle n'osait répondre à ses caresses ; peu s'en fallut qu'elle ne lui déclarât qu'elle en était indigne. Cependant elle se remit le mieux qu'il lui fut possible ; et le baron de Luz attribua le désordre de sa femme à la surprise où elle était de le voir dans un temps où tous ses amis craignaient pour ses jours. Le nombre prodigieux d'amis qui l'avaient accompagné depuis la Bastille jusque chez lui, achevèrent, par leur empressement, de cacher l'embarras de madame de Luz.

M. de Saint-Géran était le seul qui, dans la joie qu'il marquait, ressentait en lui-même quelques mouvemens secrets et involontaires qui la combattaient. Ce n'est pas qu'il n'eût fait tout au monde, et qu'il n'eût hasardé même sa vie pour sauver celle du baron. Mais, lorsque M. de Luz fut en sûreté, que la générosité

fut satisfaite et inutile, l'amour reprit tous ses droits. M. de Saint-Géran ne laissait cependant rien paraître qui pût déceler ses sentimens secrets ; peut-être ne les démêlait-il pas bien lui-même. Ce n'était qu'un mouvement secret de la nature qui ne pouvait éclater sur son visage que pour des yeux aussi clairvoyans que ceux d'une amante, et personne ne crut faire à M. de Luz des complimens plus sincères que M. de Saint-Géran.

Pendant que M. de Luz recevait les complimens de toute la cour, madame de Luz était obligée de cacher le chagrin intérieur qui la dévorait, et de prétexter souvent quelque incommodité qui pût paraître la cause de l'abattement où elle était.

Le baron de Luz ne manquait pas un jour d'aller faire sa cour. Le roi l'entretint souvent des affaires de la Bourgogne ; et, quelques jours après, il déclara qu'il donnait ce gouvernement à M. le dauphin ; que M. de Luz et M. de Bellegarde en seraient les lieutenans généraux sous lui, et partageraient entre eux toute l'autorité dont était revêtu le maréchal de Biron.

Ce changement dans la forme du gouvernement de Bourgogne était extrêmement favorable au baron de Luz. Quoiqu'il eût un collègue dans M. de Bellegarde, son autorité partagée devenait cependant plus grande sous M. le dauphin, que lorsque le maréchal de Biron y commandait. Mais la faveur dont le baron de Luz commençait à jouir, ne consolait pas madame de Luz.

Quoiqu'elle ne fût devenue la victime de la scélératesse de Thurin que pour sauver la vie de son mari, elle se repentait toujours de ce qu'il lui en avait coûté. La présence de son mari lui reprochait d'avoir violé ses devoirs. La vue de M. de Saint-Géran lui rappelait l'amour outragé, et le souvenir de Thurin lui causait une horreur qui achevait de déchirer son âme.

Thurin s'était en vain flatté de s'être acquis le droit de continuer quelque commerce avec madame de Luz. Il s'imaginait, sur le caractère ordinaire des femmes, que le sacrifice qu'il en avait obtenu la lui avait soumise. Une femme qui s'est une fois livrée à un homme, si elle ne lui a pas engagé son cœur, lui a du moins donné des droits sur sa complaisance : ou elle s'attache à son amant, ou elle obéit à son tyran ; et la passion brutale d'un scélérat n'en exige pas davantage. Thurin crut n'avoir pas besoin d'autre titre pour aller la voir ; et il comptait bien, s'il la trouvait seule, prendre avec elle des arrangemens, et lier un commerce réglé.

Madame de Luz était seule en effet lorsqu'on le lui annonça. L'indignation qui, au nom de Thurin, s'éleva dans son cœur, l'empêcha de répondre. Si elle eût prévu son audace, elle lui eût fait défendre sa porte; et elle n'était pas encore revenue de son

trouble lorsqu'il entra. Madame, lui dit-il, quoique je n'aie pas dû l'excès de vos bontés à votre inclination, qui seule pourrait rendre mon bonheur parfait, je sens que je vous suis attaché pour ma vie. Je veux faire tous mes efforts pour effacer de votre esprit ce que mon entreprise paraît avoir eu de violent; et je ne puis être heureux, si par mes soins, mes respects, et une entière soumission à toutes vos volontés, je ne parviens à toucher votre cœur. Vous pouvez, ajouta-t-il, si vous approuvez mes vœux, déclarer à M. de Luz que c'est à moi qu'il doit son innocence, et la facilité qu'il a eue d'apaiser le roi. Par là vous le disposerez aisément à m'accorder son amitié, et elle servira facilement de voile à mon assiduité à vous faire ma cour. Madame de Luz, qui jusque-là, retenue par la colère, la honte et l'indignation, avait gardé le silence, le rompit enfin.

Pourrais-tu, lui dit-elle, malheureux, te flatter d'exciter dans mon cœur d'autres sentimens que ceux du mépris et de l'horreur? Ne dois-tu pas être content de m'avoir plongée dans l'infamie et dans le crime? Après avoir déshonoré mon mari, veux-tu, par une lâcheté encore plus grande, le trahir en l'obligeant à l'amitié et à la reconnaissance envers un monstre digne de toute sa fureur? Ah! respecte du moins son erreur, et ne la fais pas servir à combler tes crimes et mon indignité. Ne suis-je pas assez criminelle? Crois-tu que je puisse encore devenir complice de ta perfidie? Ah! sans doute tu peux croire que tu m'as rendue assez méprisable pour oser tout hasarder avec moi; mais ne t'abuse pas davantage, ne cherche pas à me rappeler l'idée de mon crime. Je veux croire que ma honte n'est connue que de toi, ne viens pas la redoubler par ta présence; c'est assez pour moi de rougir à mes yeux. Va, fuis, délivre-moi de l'horreur de te voir; pour expier mon crime, pour punir ta lâcheté, je suis capable de découvrir l'un et l'autre; et mes remords me donneront plus de fermeté que je n'en ai eu pour conserver mon innocence. Madame de Luz finit en répandant un torrent de larmes, et suffoquée par ses sanglots. Thurin, ému de ce spectacle, soit crainte ou respect, soit repentir ou admiration, n'eut pas la force de répliquer, et se retira.

Lorsqu'il fut sorti, madame de Luz continua encore de s'affliger; mais enfin elle se calma, ou du moins elle tâcha de cacher son trouble, parce que le marquis de Saint-Géran entra presque dans le même moment.

De quelque honte que madame de Luz se sentît accablée en présence de son mari, celle de M. de Saint-Géran lui donnait encore plus de confusion. En effet, elle n'avait trahi que ses devoirs envers M. de Luz: si les exemples en pareille matière

pouvaient autoriser, elle en avait assez pour ne se pas juger extrêmement criminelle ; mais elle était peut-être la seule qui, avec la passion la plus violente dans le cœur, sût résister à son penchant. Elle avait manqué à la fois à la vertu et à l'amour ; et les reproches de l'amour sont peut-être les plus sensibles.

La présence de M. de Saint-Géran augmentait donc le dépit de madame de Luz. Elle ne s'était pas encore trouvée seule avec lui, depuis que M. de Luz était rentré en grâce auprès du roi.

Madame, lui dit M. de Saint-Géran, quoique vous m'ayez peut-être soupçonné d'avoir eu, au sujet de M. de Luz, des sentimens plus intéressés que généreux, je puis vous assurer que personne n'a été plus sensible que moi à sa justification. J'aurais sans doute fait mon bonheur de vous posséder ; mais, quelle que soit ma passion pour vous, je ne voudrais pas vous devoir au malheur d'un ami, et, ce qui est encore plus respectable pour moi, d'un homme qui vous est cher. Vous m'avez accoutumé à n'avoir d'autres sentimens que les vôtres ; et si de moi-même j'en eusse eu de moins généreux, depuis que j'ai le bonheur de vous être attaché, je vous aurais dû ma vertu.

Je n'ai jamais pensé, répondit madame de Luz, que vous ayez été capable de concevoir des espérauces qui pussent nous faire rougir l'un et l'autre. Je vous ai toujours cru vertueux. Quelque flatteur qu'il fût pour moi de vous avoir inspiré ces sentimens, il ne l'est peut-être pas moins de supposer que vous les avez toujours eus, qu'ils vous sont propres et naturels. C'est par là seulement que je puis excuser mon penchant pour vous ; et il m'est encore plus doux de justifier mon attachement que de flatter mon amour-propre. Je sais que M. de Luz mérite, par l'amitié qu'il a pour vous, que vous soyez son ami ; mais je ne sais si un rival est un ami bien sûr. Quoi qu'il en soit, vous savez que je vous ai toujours ouvert mon cœur, je vous l'aurais peut-être caché difficilement ; mais enfin, si vous connaissez le fond de mon âme, c'est à ma confiance, et non pas à ma faiblesse ou à mon indiscrétion, que vous devez l'attribuer. Je ne changerai point avec vous de conduite à cet égard. Quels que soient mes sentimens, je vous les ferai connaître ; et, pour continuer à vous convaincre de ma sincérité, je vous avouerai que vous m'êtes infiniment cher ; que je crois que vous me le serez toujours : j'ajouterai même que je le crains. Oui, je ne vous dissimulerai point que je souhaiterais vous voir avec plus d'indifférence. Les alarmes que la prison de M. de Luz m'a causées, les frayeurs que j'aie eues sur son sort, me l'ont rendu plus cher. Si la vertu, si la raison doivent nous faire combattre des sentimens contraires à notre repos, pourquoi ne pas chercher à fortifier

ceux qui y sont conformes? L'on prétend que les réflexions peuvent affaiblir une inclination ; elles peuvent aussi contribuer à la fortifier dans un cœur. Je veux faire tous mes efforts pour m'attacher de plus en plus à M. de Luz ; je crains bien de n'y pas réussir ; mais enfin je suis obligée d'y travailler ; et je sens bien qu'il ne fera pas de grands progrès dans mon cœur, tant que votre présence détruira tout le fruit de mon attention et de mes soins. Je vous demande en grâce de me voir avec moins d'assiduité; les dissipations qui se trouvent dans Paris, peuvent vous en fournir aisément le prétexte et les moyens. Ce n'est peut-être qu'en nous arrachant l'un à l'autre, que nous cesserons de nous être nécessaires. Je vous avouerai même, et je ne puis porter plus loin le désir de me livrer à mes devoirs, que je voudrais que votre cœur pût s'attacher. Plusieurs femmes en briguent la conquête; leur facilité est un grand charme : en les voyant, et cessant de me voir, vous m'oublierez aisément; les chaînes de l'habitude sont bien fortes. Ce n'est pas que j'espère ressentir pour M. de Luz la tendresse que vous seul jusqu'ici m'avez inspirée. Je serais trop heureuse que mon cœur et mon devoir fussent d'accord; si je ne dois pas m'en flatter, ils ne seront pas du moins dans un combat perpétuel, et la vertu n'exige rien de plus : l'amour pour mon mari ferait mon bonheur; mais il n'est pas nécessaire à mon devoir.

Tandis que madame de Luz parlait ainsi, M. de Saint-Géran était dans un étonnement qui ne lui permettait pas de l'interrompre ; mais lorsqu'il vit qu'elle avait cessé de parler : Je n'aurais jamais soupçonné, lui dit-il, madame, que le malheur, qui ne semblait d'abord menacer que M. de Luz, ne dût enfin tomber que sur moi. Vous savez combien j'ai été sensible à sa disgrâce; j'aurais sans doute désiré de contribuer par mes soins à lui procurer sa liberté; mais je suis encore plus satisfait qu'il ne l'ait due qu'à son innocence. J'aime assez mes amis pour ne pas désirer de leur rendre des services qu'ils ne devraient qu'à leur malheur; et je n'ambitionne point de me les assujétir par la reconnaissance. Je ne sais pas si de pareils sentimens auraient dû vous détacher de moi ; ils étaient faits pour toucher votre âme. Vous espérez, dites-vous, qu'en cessant de vous voir, je cesserai de vous aimer, et que mon cœur pourra devenir sensible pour quelque autre que vous : vous ne rendez justice ni à vous, ni à moi. Un cœur que vous avez une fois touché, doit être bien difficile sur tout autre objet; et d'ailleurs, soit vertu, soit malheur, je ne suis point de ceux qui s'attachent plutôt par faiblesse que par goût, qui offrent leur hommage et non pas leur cœur. Vous connaissez le mien; vous savez qu'il

n'était fait que pour vous : vous m'aviez permis de croire que vous en acceptiez le don : faut-il le rejeter aujourd'hui avec mépris? Que vous êtes injuste, reprit madame de Luz! Pouvez-vous imaginer que je vous méprise? Ah! croyez que je vous estime, puisque je vous aime. Je serais trop malheureuse si vous cessiez de mériter mon estime : c'est elle seule qui peut justifier mon penchant pour vous; mais notre amour est aussi contraire à mon bonheur qu'à mon innocence. Que je vous doive l'un et l'autre; cessons de nous voir : cette séparation me sera plus cruelle qu'à vous-même; mais je la crois nécessaire; peut-être lui devrons-nous un jour notre tranquillité.

M. de Saint-Géran, ne pouvant se résoudre à un si cruel sacrifice, fut quelque temps à combattre la résolution de madame de Luz; mais, voyant qu'au lieu de lui faire changer de dessein, il ne faisait que l'affliger; jugeant aussi qu'il lui serait impossible de cesser de la voir, en demeurant dans le même lieu, il prit enfin le parti de s'éloigner, autant par désespoir que par obéissance. Il alla prendre congé d'elle. Jamais adieux ne furent plus tendres; jamais il n'y eut de séparation plus cruelle; jamais leur amour n'avait été plus vif. Ils gémissaient, ils soupiraient; la douleur les empêchait de parler, et ils ne pouvaient s'exprimer que par leurs larmes. Madame de Luz fut prête à révoquer un ordre qu'elle trouvait trop barbare contre M. de Saint-Géran, et contre elle-même. Elle n'avait exigé cette séparation que pour cesser de l'aimer; et, n'écoutant alors que son cœur, elle lui jura cent fois l'amour le plus tendre et le plus constant. Ils se séparèrent enfin; et M. de Saint-Géran, qui avait demandé au ro[i] la permission d'aller servir en Hongrie, partit le jour même, le cœur déchiré par l'amour et par le désespoir.

La France, qui avait été long-temps agitée par les guerres civiles et étrangères, jouissait enfin d'une paix stable qu'elle devait à la valeur, à la fermeté et à la prudence de son roi. Henri, après avoir calmé les troubles intérieurs, dissipé les factions et épouvanté les rebelles, venait encore d'assurer la paix avec l'Espagne et la Savoie par les traités de Vervins et de Lyon.

Un grand nombre d'officiers français, n'ayant plus de guerre chez eux, allèrent la chercher chez les étrangers. Les uns passèrent, avec le prince de Joinville, chez les Hollandais; les autres suivirent les ducs de Mercœur et de Nevers, et offrirent leurs services à l'empereur Rodolphe II contre les Turcs. Il semble que le Français ne fasse la guerre que pour la gloire. Il combat son ennemi sans le haïr; et, sitôt qu'il a fait sa paix,

il est prêt à servir avec zèle celui contre lequel il vient d'exercer sa valeur. Les services que Rodolphe reçut des Français furent tels, que Mahomet III, qui régnait alors sur les Ottomans, leur attribua les plus grands succès des Impériaux. Il envoya à ce sujet au roi, Barthélemi Lueur, renégat français, et le premier que les Turcs aient chargé d'une pareille commission. Son principal objet était d'engager le roi à rappeler le duc de Mercœur et les Français qui l'avaient suivi. Henri reçut cet envoyé avec distinction, quoique sans grand appareil. Il le chargea de plusieurs présens pour répondre à ceux du sultan ; mais il ne lui donna aucune réponse positive sur ses demandes. En effet, Henri, élevé parmi les armes, ayant conquis son royaume à la pointe de l'épée, et justifié ses droits par sa valeur, aimait naturellement la guerre. C'était par là qu'à la fois général et soldat, il était devenu le plus grand capitaine de son siècle. La plupart de ses officiers, qui dans d'autres temps ou d'autres lieux eussent été des généraux, ne paraissaient que des soldats sous lui. Ce prince, en faisant la paix, avait sacrifié son inclination particulière au bonheur de ses sujets : quand on sait combattre, on doit savoir aussi faire glorieusement la paix.

Henri aimait tous ses sujets. Il protégeait le peuple comme la partie la plus faible, quoique la plus nécessaire à l'État ; mais il considérait particulièrement la noblesse et les soldats, comme les défenseurs de la patrie.

Il savait que la noblesse n'était exempte de quelques impositions, que parce qu'elle était destinée à servir plus glorieusement l'État ; qu'elle ne tirait le droit de porter l'épée que de l'obligation où elle est de l'employer contre les ennemis de la nation ; et il ne regardait comme véritables gentilshommes que ceux qui portaient les armes. On ne voyait point un homme, au sein de l'oisiveté, prétendre à des places qui sont le prix du sang versé pour la patrie, ou quitter le service après les avoir obtenues.

Le roi n'était donc pas fâché que la plupart des gentilshommes allassent chez les étrangers continuer à s'instruire du grand art de la guerre. Il sut bon gré à ceux qui lui en demandèrent la permission ; ainsi le marquis de Saint-Géran n'avait pas eu de peine à l'obtenir.

Quelque temps après, le baron de Luz partit avec M. de Bellegarde, pour aller à Dijon régler ensemble la forme du nouveau gouvernement. Comme il ne comptait pas y faire un long séjour, il laissa madame de Luz à Paris. Aussitôt qu'elle n'eut plus devant les yeux son amant et son mari, deux objets dont la vue déchirait le plus cruellement son âme, elle ne crai-



gnit plus que de rencontrer Thurin, dont le souvenir la faisait frémir d'horreur. Elle prit le parti d'aller passer, à une maison de campagne qu'elle avait auprès de Paris, tout le temps que M. de Luz serait absent. Lorsqu'elle y fut, elle se livra encore à toute sa douleur. C'est une douceur pour les malheureux que de pouvoir s'affliger en liberté. Mais enfin le temps la calma un peu ; et elle commençait à jouir de quelque tranquillité, lorsque plusieurs personnes, abusant du voisinage, vinrent troubler sa solitude. Madame de Luz, après avoir satisfait à tout ce que la politesse et l'usage exigent en pareille occasion, fit tous ses efforts pour rompre ou prévenir des liaisons qui lui étaient importunes. Le monde ne s'attache qu'à ceux qui le recherchent : madame de Luz eût été bientôt rendue à sa solitude, si parmi ceux qui vinrent la voir, il n'y en eût eu deux qui avaient été attirés chez elle par un intérêt trop vif pour s'en éloigner aussi facilement.

Le comte de Maran et le chevalier de Marsillac, qui avaient vu madame de Luz à la cour, en étaient devenus amoureux l'un et l'autre.

Le comte de Maran était un homme d'une naissance assez ordinaire, pour ne pas dire obscure. Il était venu du fond d'une province éloignée pour s'attacher à la cour ; et, comme on y reçoit aussi souvent les hommes sur leurs prétentions que sur leurs droits, il s'y était donné pour un homme de qualité, et avait été reçu pour tel ; ou plutôt on ne s'était guère embarrassé de lui disputer un titre qui n'intéressait personne, par le grand nombre de ceux qui le portent ou qui l'usurpent.

C'était sur une naissance aussi douteuse que Maran fondait un orgueil stupide, tel qu'on le remarque dans ceux qui n'ont d'autre mérite qu'un nom à citer. Le comte de Maran croyait que la valeur était la seule vertu ; et la férocité lui en tenait lieu. Au reste, sans mœurs, sans esprit, sans probité, il était capable des actions les plus basses et les plus hardies pour satisfaire ses désirs. Son caractère faisait un contraste parfait avec celui du chevalier de Marsillac. Le chevalier était d'une des meilleures maisons du royaume, pouvait prétendre à tout par sa naissance, et il n'y avait rien dont il ne fût digne par sa vertu.

Deux hommes aussi opposés devinrent rivaux en même temps. Tous deux, extrêmement amoureux, déclarèrent bientôt leur passion à madame de Luz.

Il est aisé de s'imaginer, dans l'état où elle se trouvait alors, quelle impression leurs discours firent sur son esprit. Tous ses malheurs s'y retracèrent dans le moment. En effet, le seul mot d'amour devait la faire frémir ; il était la première cause du

désespoir où elle était plongée. Quelque différence qu'elle eût faite en tout autre temps du chevalier de Marsillac et du comte de Maran, elle les traita, dans cette occasion, avec une égale fierté, et presque avec le même mépris. Le chevalier de Marsillac, qui avait l'esprit aussi pénétrant que ses sentimens étaient délicats, ne pouvant accorder avec la douceur naturelle de madame de Luz un pareil accueil, ne douta point qu'elle n'eût déjà le cœur rempli d'une passion violente, et peut-être malheureuse; et, respectant son secret, sans lui rien témoigner de ses soupçons, il lui promit qu'il ne l'importunerait jamais par de pareils discours puisqu'il avait malheur de lui déplaire. Madame de Luz lui en sut gré, et ne songea plus qu'à se défaire absolument du comte de Maran. Celui-ci, plus présomptueux qu'éclairé, regarda la colère de madame de Luz comme le seul effet de la pudeur. Il était, ainsi que tous les gens sans esprit et sans éducation, dans le préjugé grossier et ridicule qu'il n'y a point d'amans dont les femmes ne soient flattées; qu'elles n'ont jamais qu'une vertu fausse, et qu'il suffit d'être entreprenant pour être heureux avec elles.

Le comte de Maran résolut de se conduire sur ce principe, et de se satisfaire à quelque prix que ce fût.

Le chevalier de Marsillac s'aperçut bientôt que Maran était son rival; mais il ne fit pas à madame de Luz l'injure de la croire sensible à un tel hommage. Il allait la voir assez rarement pour la persuader de son repentir; et, quoiqu'il conservât encore pour elle des sentimens fort tendres, il forma le dessein de les lui sacrifier, et de se borner à être de ses amis.

Le comte de Maran ayant voulu retourner chez madame de Luz, on lui dit qu'elle n'y était pas. Une telle réponse ne peut être long-temps équivoque, surtout à la campagne; et Maran comprit aisément que madame de Luz lui faisait refuser sa porte. Il soupçonna aussitôt le chevalier de Marsillac d'être un rival à qui on le sacrifiait. Le comte de Maran croyait qu'il n'y avait rien de honteux en amour, que de n'être pas heureux; et que les moyens les plus sûrs de le devenir, même les plus criminels, étaient toujours les meilleurs. Le chevalier de Marsillac et lui n'avaient jamais eu beaucoup de liaison: le caractère vertueux du chevalier suffisait pour déplaire au comte de Maran; mais, lorsque celui-ci regarda le chevalier comme son rival et comme un rival heureux, il conçut la haine la plus violente contre lui, et forma aussitôt le dessein de se venger.

Il était résolu de l'appeler en duel, lorsque le hasard les fit rencontrer, et termina leur querelle. Madame de Luz était bien éloignée de s'imaginer qu'elle dût être bientôt le sujet d'un combat.

On était alors en été, et c'était dans la plus grande chaleur. Madame de Luz dont le parc était borné par la rivière, prenait le bain. Elle y était allée ce jour-là de grand matin, et n'avait qu'une de ses femmes avec elle. A peine était-elle entrée dans le bain, que sa femme de chambre lui dit qu'elle avait oublié quelque chose qui lui était nécessaire. Madame de Luz, se croyant fort en sûreté, lui ordonna de l'aller chercher. Elle ne fut pas plutôt partie, que le comte de Maran arriva au lieu même ou madame de Luz se baignait. Depuis qu'elle lui avait fait refuser sa porte, il se promenait toujours aux environs de sa maison, dans l'espérance de la rencontrer, et de s'expliquer avec elle. Il venait d'entrer dans le parc; et, ayant aperçu madame de Luz qui se préparait à se baigner, il s'était tenu caché, et il était fort attentif à toutes ses actions. Aussitôt qu'il eût vu que la femme de chambre s'éloignait, soit qu'il en ignorât le sujet ou qu'il l'eût gagnée, il sortit du lieu où il était et s'avança vers madame de Luz. Au bruit qu'il fit en s'approchant, madame de Luz, tirant un coin de la toile du bain, aperçut le comte de Maran; alors elle fit un cri, et sortit du bain pour s'enfuir, en appelant du monde.

Le comte de Maran la suivit; déjà il l'avait atteinte, et il se proposait, pour satisfaire sa passion, de se porter aux dernières violences, lorsqu'il vit paraître le chevalier de Marsillac. Le chevalier, que le hasard avait conduit au même endroit, croyant entendre la voix de madame de Luz, tourna ses pas du côté d'où partaient les cris. Il n'eut pas plutôt vu madame de Luz poursuivie par le comte de Maran, que l'honneur, l'amour et le ressentiment l'enflammant de colère, il mit l'épée à la main pour punir la lâcheté de Maran, et lui cria de songer à se défendre. Le comte de Maran, transporté de rage à la vue du chevalier de Marsillac, abandonna madame de Luz pour venir fondre sur son rival. Si je ne suis pas, lui dit-il, heureux en amour, tu vas connaître que je le suis les armes à la main. Le chevalier ne répondit qu'en se précipitant sur son ennemi. Le combat n'est jamais long entre deux hommes bien animés; et dans le moment le comte de Maran tomba mort sur la place.

Le chevalier de Marsillac courut aussitôt sur les pas de madame de Luz, qui, fuyant dans le trouble et dans l'état où elle était, s'était enfoncée dans le bois. Il la chercha quelque temps pour la rassurer, en lui apprenant les suites de sa vengeance. Il la rencontra au pied d'un arbre, où elle était évanouie. Le chevalier, frappé de l'état où il la voit, s'empresse de la secourir. Le désordre dans lequel elle était tombée laissait voir mille beautés. Le chevalier ne songea point à le réparer. Ému et par-

tagé entre la compassion, l'admiration et l'amour, il s'arrête à considérer tant de charmes. Qu'elle était belle dans ce moment! Cette vue enflamme ses désirs; le trouble et l'ivresse s'emparent de ses sens. Il prend une de ses belles mains, la presse de ses lèvres. Il voudrait la secourir, et il craint, en la retirant de cet état, de se priver du plaisir dont il est enivré. Il l'appelle d'une voix faible, elle ne répond que par un soupir; la bouche d'où il part en paraît plus belle. Il ose y porter la sienne. L'amour, qui sait prendre toutes les formes, achève de l'aveugler. Il croit ne céder qu'à la pitié, et il est emporté par les désirs les plus ardens. Bientôt il n'en est plus le maître. Il les sent, il s'y livre, et ne les distingue plus. Les désirs trop violens laissent peu d'intervalle de l'entreprise au crime. Madame de Luz, pressée tout à coup par les embrassemens du chevalier, revient à elle. Se voyant entre les bras d'un homme, elle veut s'en arracher; et le mouvement qu'elle fait pour cela achève sa défaite, et commence les remords du chevalier.

Madame de Luz envisagea d'abord le chevalier de Marsillac; et trop sûre de sa honte, dans l'état où elle se trouve: Grand Dieu! s'écria-t-elle, à quel opprobre suis-je donc condamnée! Et toi, dit-elle au chevalier, dont la fausse vertu m'a séduite, c'est toi qui me déshonores? Madame de Luz, livrée à la douleur et au ressentiment, accabla le chevalier des reproches les plus sanglans et les plus justes. Le chevalier, aussi humilié de son crime qu'il avait été aveuglé par le plaisir, n'osait lui répondre; il n'osait même la regarder. Il se jeta à ses genoux, et voulut les embrasser. Madame de Luz le repoussa avec mépris. Le chevalier trouvait sa fureur trop juste pour oser s'en plaindre. Il ne se croyait pas digne d'obtenir le pardon de son crime; mais il voulait la persuader de son repentir. Madame de Luz continuait toujours de lui marquer son indignation, lorsqu'elle entendit quelqu'un s'approcher; elle ne douta point que ce ne fût sa femme de chambre qui la cherchait: c'était elle en effet. Éloignez-vous du moins, dit-elle au chevalier, et n'achevez pas de me déshonorer par votre présence. Le chevalier de Marsillac, que la vue de madame de Luz accablait alors des remords les plus cuisans, ne résista pas à son ordre, et se retira.

A peine était-il parti, que la femme de chambre arriva. La frayeur où elle était l'empêcha de remarquer celle de sa maîtresse, ou plutôt elle l'attribua à la même cause. Cette femme avait rencontré le comte de Maran mort et baigné dans son sang. Elle ne douta point que le spectacle d'un combat n'eût fait fuir madame de Luz. Elle lui demanda, en arrivant, si elle avait été témoin de ce malheur et qui en était l'auteur. Ma-

dame de Luz, pour écarter tous les soupçons du véritable motif de ce combat, répondit simplement que, lorsqu'elle était dans le bain, elle avait entendu un bruit d'épées ; que la frayeur qu'elle avait eue ne lui avait seulement pas laissé remarquer qui étaient ceux qui se battaient, et qu'elle n'avait songé qu'à fuir, malgré l'état où elle était. La femme de chambre lui dit qu'elle avait reconnu le comte de Maran. Madame de Luz, sans s'engager dans un plus long discours, prit une robe et marcha promptement vers la maison. La femme de chambre, qui ne soupçonnait pas sa maitresse d'avoir la moindre part à ce combat, lui dit qu'elle devait se rassurer ; qu'il n'y avait apparemment pas encore d'autres témoins qu'elles ; et que le parti le plus sûr et le plus prudent qu'elles eussent à prendre, était d'ignorer absolument ce qu'elles en savaient, pour ne pas être inquiétées dans cette affaire. Madame de Luz approuva ce conseil, et arriva chez elle.

La mort du comte de Maran fut bientôt répandue. On vint même, quelques heures après, l'annoncer à madame de Luz, qui, suivant le conseil de la femme de chambre, et encore plus pour son intérêt particulier, feignit de l'apprendre.

La connaissance que l'on avait du caractère du comte de Maran, fit regarder sa mort comme la suite d'un duel, et l'on n'en fit pas la moindre recherche. Ces sortes de combats étaient alors, en France, aussi communs qu'impunis ; et plusieurs autres affaires de cette nature qui survinrent, empêchèrent qu'on ne parlât davantage de celle-ci.

Le chevalier de Marsillac ayant vu passer quelques jours sans qu'on l'inquiétât sur la mort du comte de Maran, et la voyant tout-à-fait oubliée, jugea que madame de Luz avait gardé le secret, dans la crainte d'en faire connaître le motif.

Les remords dont Marsillac était agité, égalaient presque la fureur et l'indignation de madame de Luz. Il n'aurait pas eu l'audace de se présenter à ses yeux ; mais il prit la résolution de lui écrire pour l'assurer de la sincérité de son repentir, lui jurer un secret inviolable sur ce qui s'était passé, et pour tâcher d'en obtenir le pardon. Il envoya sa lettre à madame de Luz. Elle ne voulut pas la recevoir, et la lui renvoya. Marsillac en fut au désespoir ; mais il ne crut pas devoir s'en plaindre. Il aurait désiré ardemment d'instruire madame de Luz de son repentir ; mais il ne pouvait se dissimuler que c'eût été une grâce dont il n'était pas digne. Il prit donc le parti d'éviter la présence de madame de Luz, et de lui épargner la vue d'un homme qui devait lui être aussi odieux. Il sentait qu'il y aurait eu de l'inhumanité à s'offrir à ses yeux. Eh! comment, avec de pareils

sentimens, avait-il pu cesser d'être vertueux? Faut-il que la vertu dépende si fort des circonstances! Que n'eût-il pas fait pour se dérober à lui-même le souvenir d'un crime, dont il était encore plus déshonoré que celle qui en avait été la victime!...

Un des plus grands supplices de madame de Luz, était d'être obligée de renfermer sa douleur. Mais, lorsqu'elle était seule et rendue à elle-même, elle envisageait en frémissant tout ce qui lui était arrivé. Elle ne se voyait qu'avec horreur. Comment, avec tant de vertu dans le cœur, pouvait-elle être devenue si criminelle? Mais comment, avec tant de malheurs, pouvait-elle être encore innocente? C'eût été accuser le ciel d'injustice. Elle aimait mieux se condamner elle-même. Les sentimens d'une religion pure, qui devraient faire la consolation des innocens malheureux, achevaient de l'accabler. Agitée de mille remords, elle ignorait qu'ils naissent moins du crime que de la vertu. Elle se livra à toute sa douleur. Elle gémissait; elle pleurait. Elle crut long-temps qu'il n'y avait plus pour elle de consolation. Mais la religion, qui semblait lui avoir exagéré d'abord l'horreur du précipice où elle était tombée, parut bientôt lui offrir la seule voie d'en sortir, en se jetant entre les bras de Dieu, toujours ouverts au crime repentant.

Les secours spirituels ne manquent jamais à Paris. Cette ville a toujours été le séjour du crime et de l'innocence. Le vice et la vertu y ont chacun leurs ministres, qui sont dans un combat perpétuel. La galanterie avait commencé à la cour sous le règne de François Ier. Elle fut bientôt suivie de la débauche sous Henri II. Une foule de vices avaient suivi en France Catherine de Médicis; et, quoique la cour de Henri IV fût moins corrompue que celle des rois précédens, elle était encore remplie de beaucoup de désordres.

Outre les déréglemens qui régnaient à la cour, les troubles de religion, qui agitaient encore l'État, avaient réveillé l'esprit et le zèle de la plupart des gens d'église. On a dit que les guerres civiles étaient l'école des grands hommes, parce que chacun essaie ses forces. Les guerres de religion, en causant les mêmes désordres, ont à peu près les mêmes avantages.

Avant ces temps-là on croyait sans examen, on péchait sans scrupule, on se convertissait sans repentir: toutes les fautes se rachetaient par des legs pieux; les prêtres vivaient heureux, et les malades mouraient tranquilles. Mais l'hérésie vint dissiper cet assoupissement: on voulut s'instruire pour attaquer ou pour se défendre. La sévérité de Henri II contre les hérétiques en avait augmenté le nombre. Les directeurs des consciences comprirent que, pour ramener les esprits, ils devaient régler leur

zèle. Plusieurs crurent devoir employer la voie de la persuasion. D'ailleurs l'édit de Nantes, donné en faveur des protestans, était un frein à la persécution. Comme Henri IV n'avait quitté leur communion qu'en suivant les mouvemens de sa conscience, il ne se croyait pas obligé de les haïr. Il les plaignait comme ses frères, et les protégeait comme ses sujets. De tout temps les ecclésiastiques qui se sont livrés à la directiou des âmes, ont été partagés en différentes classes. Les uns, avec un cœur droit, un esprit simple et des talens bornés, renfermés dans la bourgeoisie et les états subalternes, cherchent à ramener dans la voie du salut ces âmes égarées par les erreurs des sens. Les fautes grossières de ces pécheurs sont aussi simples que leurs principes ; elles tiennent plus au corps qu'à l'esprit, et n'exigent point, dans les directeurs, cette pénétration qui va chercher au foud du cœur le principe criminel et subtil d'une action en apparence indifférente. Il suffit, pour conduire ces pécheurs obscurs, de connaître leur âge, leur tempérament, et les occasions dans lesquelles ils se trouvent communément.

Mais il est une autre classe de directeurs, bien supérieurs à tous les autres. Ceux-ci, nés avec des talens éminens, se destinent à la cour. Ce n'est pas l'orgueil qui les y attache. Ces talens ne viennent pas d'eux-mêmes, c'est Dieu qui les donne à qui il lui plaît ; il faut lui rendre grâces de ses dons, et faire fructifier les talens du Seigneur. Sa voix les appelle à la cour, malgré les dangers qui s'y trouvent : on doit vaincre sa répugnance naturelle, et obéir à sa vocation.

Ces hommes choisis doivent connaître tous les replis du cœur. Tour à tour sévères ou relâchés selon le caractère de ceux qu'ils ont à conduire, ils peignent le joug du Seigneur ou pesant ou léger. Souples, adroits, insinuans, ils auraient toutes les qualités nécessaires pour suivre la fortune, si ces hommes divins pouvaient envier ses faveurs ; mais il faut presque s'engager dans la voie de ceux qui s'égarent, quand on entreprend de les ramener. On est obligé d'employer contre les passions les armes des passions mêmes; et le cœur est toujours pur, quoique l'esprit paraisse se prêter aux différentes impressions de la cupidité. Quels talens, quelle charité ne faut-il pas pour régler les passions, pallier les défauts, ou calmer enfin les remords de ceux dont on ne peut corriger les vices !

Parmi ces directeurs illustres il y en avait un fort renommé pour sa piété et pour ses lumières. Flambeau de la vérité, ennemi du crime, il préservait l'esprit de l'erreur, et fortifiait le cœur contre les passions. M. Hardouin (c'était son nom) était chargé de la conduite de toutes les consciences timorées de

la cour; ce qui suppose qu'il ne dirigeait guère que des femmes. Pour les hommes, le mot de conversion est puéril; et ceux qui se convertissent à la cour, sont toujours ceux qui ont le moins besoin de se convertir.

Dans la jeunesse, ils se livrent aux plaisirs et à la dissipation; et c'est peut-être alors le temps de leur vie le plus innocent. Lorsqu'ils ont épuisé, ou plutôt usé les plaisirs, ou que leur âge et leur santé les y rendent moins propres, l'ambition vient s'en emparer. Ils deviennent courtisans; ils ne s'occupent plus que de leur fortune et de leur avancement. Ils n'ont pas besoin de vertu pour suivre leur objet; mais il faut du moins qu'ils en aient le masque, et par conséquent un vice de plus. Le succès ne fait que les attacher d'autant plus à la fortune. Les disgrâces en ont quelquefois précipité au tombeau; mais il est rare qu'elles les ramènent à Dieu.

Il n'en est pas ainsi des femmes de la cour. Dans la jeunesse, uniquement occupées du soin de plaire, elles en perdent en vieillissant les moyens, et jamais le désir. Quelle sera donc leur ressource? Le peu de soin qu'on a pris de leur éducation, fait qu'elles en trouvent peu dans leur esprit; et il y a encore plus de vide dans leur cœur quand l'amour n'y règne plus. Peu d'entre elles, après avoir été amantes, sont dignes de rester amies. Ne pouvant donc se suffire à elles-mêmes, le dépit les jette dans la dévotion. D'ailleurs les femmes, au milieu de leurs déréglemens, ont toujours des retours vers Dieu. On a dit que le péché était un des grands attraits du plaisir; si cela était, elles en auraient plus que les hommes; mais cette maxime, fausse en elle-même, l'est encore plus par rapport aux femmes. En effet, elles ne sont jamais tranquilles dans leurs faiblesses, et c'est de là sans doute que vient la pudeur qu'elles conservent quelquefois encore avec celui à qui elles ont sacrifié la vertu. Quelques unes ne sont guère moins ambitieuses que des hommes le pourraient être; elles veulent du moins décider des places que leur sexe ne leur permet pas de remplir, et la dévotion leur en donne les moyens. Les dévotes forment une espèce de république, où toute l'autorité se rapporte au corps, et les membres se la prêtent mutuellement. Un directeur commençant a d'abord reçu tout son éclat et son crédit de celles qu'il dirige; et, dans la suite, il donne lui-même le crédit à celles qui s'engagent sous sa conduite.

Madame de Luz avait des vues plus pures et un cœur plus sincère. Elle quitta la campagne, et revint à Paris. Elle alla aussitôt trouver M. Hardouin. Il fut assez surpris quand on la lui annonça. Comme elle était fort jeune, et que sa conduite

passait pour être d'une régularité exemplaire, il ne soupçonnait pas le motif qui lui procurait cette visite. Il crut qu'elle avait quelque affaire importante à la cour, et qu'elle venait le prier d'employer son crédit. Il vint au-devant d'elle avec empressement: Quel bonheur, lui dit-il, madame, me procure l'honneur de vous voir? Serais-je assez heureux pour vous être de quelque utilité? Vous pouvez me donner vos ordres. J'attends de vous sans doute, lui répondit madame de Luz, le service le plus important, en vous suppliant de m'accorder vos secours spirituels, dont jamais personne n'eut plus de besoin.

La première attention d'un directeur intelligent et expérimenté est de ne pas montrer d'abord trop de sévérité. La plupart de celles qui s'engagent dans la dévotion, n'ont quelquefois pas encore un dessein bien décidé; le directeur achève de les déterminer. C'est par une conduite adroite qu'il perfectionne la vocation de ces âmes faibles qui ne sont rien par elles-mêmes, que les circonstances entraînent, et qui, suivant par faiblesse l'amour ou la dévotion, deviennent dévotes, ou ont une intrigue, sans être véritablement attachées ni à Dieu ni à leur amant. Souvent elles voudraient bien allier les deux. Un sermon les a touchées; l'amant les attendrit, elles auraient de la peine à l'abandonner. Mais elles quittent le rouge, elles vont à l'office, elles se trouvent aux assemblées des dames de paroisse; le recueillement de la journée leur donne le soir plus de vivacité pour recevoir leur amant. Malgré toutes ces petites contradictions, il ne faut pas que le directeur se rende trop difficile. Dans la dévotion, comme dans l'amour, les premiers pas sont toujours précieux.

Il n'en est pas ainsi de ces esprits vifs et ardens, dont toutes les idées sont des projets; tous leurs mouvemens sont des passions, et tous leurs desseins des partis formés. Ils ne se prêtent à rien; ils se livrent à tout. Le monde aujourd'hui les emporte; demain le dépit d'un mauvais succès, la perte d'une maîtresse ou d'un amant, leur rend la vie odieuse. La société leur est à charge; leur foi est encore faible; l'humeur fait l'effet de la grâce; ils embrassent les pratiques les plus austères de la religion: avec plus de douceur elle leur plairait moins; ils s'y livrent comme à une vengeance. Mais ces caractères violens ont plus de ferveur que de persévérance. Un directeur un peu jaloux de sa gloire doit encore, s'il est possible, ajouter à leur austérité; et les faire plutôt expirer dans les macérations, que de les exposer, par une lâche et coupable indulgence, à devenir déserteurs de la dévotion.

Madame de Luz n'avait rien de ces génies faibles ou violens. Accablée de remords, mais encore plus touchée de la vertu,

elle cherchait des lumières capables de l'éclairer, et il ne fallait pas de système pour diriger sa conduite. Quoi qu'il en soit, elle n'eut pas plutôt fait connaître à M. Hardouin le sujet qui l'amenait, qu'il s'écria : Loué soit à jamais le ciel! gloire soit au Très-Haut! béni soit le Seigneur! Quoi! c'est vous, madame, qui craignez d'être hors de la voie du salut? Je vois que l'innocence a plus de scrupules, que le crime n'a de remords. Mais votre crainte salutaire n'en est pas moins louable : cette sainte frayeur est la sauve-garde de la vertu. Que celui qui est ferme dans la voie du Seigneur, prenne garde de tomber, dit S. Paul; ayez soin d'opérer votre salut avec crainte et tremblement. Oui, madame, il est plus aisé de prévoir les écueils que de sortir du précipice.

Vous aurez bientôt perdu, dit madame de Luz, l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi, lorsque je vous aurai fait connaître...... dirai-je, mes crimes, ou mes malheurs?

Ne craignez rien, répliqua M. Hardouin, quelles que soient les fautes que vous ayez commises, vous ne sauriez être bien criminelle avec autant de remords. Le ciel est plus sensible à la conversion d'un pécheur qu'à la persévérance de plusieurs justes; c'est pour les âmes repentantes que les trésors de la grâce sont ouverts. Parlez, madame, ayez confiance en moi. Je sens combien votre salut m'intéresse. Ouvrez-moi votre cœur. Madame de Luz sentit alors renouveler toutes ses douleurs. Qu'il était humiliant pour elle d'en avouer les motifs! Un tel aveu coûte bien moins à celles qui sont plus coupables. M. Hardouin, voyant jusqu'à quel point madame de Luz était affligée et interdite, n'oublia rien pour lui inspirer de la confiance. Rassurez-vous, lui dit-il, madame, je suis prêt à vous entendre et à vous consoler. Madame de Luz, un peu rassurée et faisant effort sur elle-même, commença le récit de tout ce qui lui était arrivé. Vingt fois la pudeur et les sanglots lui coupèrent la parole; et chaque fois M. Hardouin employa toute l'adresse imaginable pour la faire continuer, soit en l'interrogeant sur des détails, ou en lui rappelant des circonstances. Madame de Luz finit, avec un torrent de larmes, un aveu qui lui avait tant coûté.

M. Hardouin en fut ému, il en fut même étonné. Ce n'est pas qu'il n'eût vu souvent des femmes converties; mais il n'en voyait guère de repentantes. La dévotion est le dernier période de la vie d'une femme. La plupart de celles que M. Hardouin dirigeait, avaient commencé par se livrer au plaisir qui les recherchait; elles avaient ensuite tâché d'en prolonger le cours, et leurs efforts étaient devenus d'autant plus vifs, qu'elles avaient vu de jour en jour le monde prêt à les quitter. Les regrets les

avaient encore occupées quelque temps, et elles avaient enfin cherché une consolation et un asile dans la dévotion. L'aveu de leurs fautes ne leur coûtait point ; eu les confessant, elles se retraçaient leurs plaisirs, et c'était l'unique qui leur fût resté.

Des détails aussi délicats et aussi vifs que ceux que M. Hardouin entendait chaque jour, devaient faire quelquefois sur son esprit une impression bien dangereuse pour la vertu. L'imagination s'échauffe, et elle est le premier ressort des sens : il faut alors que la grâce soit bien puissante, puisque l'homme est si faible.

Mais, quelque danger qui puisse se trouver pour la vertu d'un directeur, les images qu'il se forme ne sont pas ordinairement nourries et fortifiées par la vue d'objets jeunes et séduisans. C'était peut-être un état nouveau pour M. Hardouin, que d'entendre un aveu simple et naïf, et de voir en même temps à ses pieds une personne jeune et charmante. Les larmes ingénues qu'elle répandait lui donnaient de nouvelles grâces. L'innocence est le premier charme de la beauté, et rien ne retrace l'innocence comme le remords.

M. Hardouin fut touché de la douleur de madame de Luz. Un homme accoutumé à entendre le récit des plus grands déréglemens, ne devait rien trouver d'extraordinaire dans sa nouvelle pénitente, que le malheur, les charmes et le repentir. Il fit tous ses efforts pour la consoler. Il n'employa pas les lieux communs ordinaires. Il se trouvait dans une circonstance toute nouvelle. Il avait de l'esprit, et la vue de madame de Luz lui inspirait la charité la plus vive. Il lui parla avec douceur. Il l'engagea à venir le voir le plus souvent qu'elle pourrait ; ou plutôt il lui persuada de ne s'occuper désormais que de son salut. Madame de Luz, qui commençait à se sentir soulagée par la démarche qu'elle venait de faire, écoutait avec avidité les conseils de M. Hardouin. Les consolations nous viennent plutôt des autres que de nos propres réflexions. Elle en trouvait déjà dans les discours de son directeur. Elle promit de lui soumettre entièrement sa conduite ; et, dès ce moment, elle se livra absolument à sa direction.

Madame de Luz voyait tous les jours M. Hardouin. Bientôt il la distingua de toutes celles qu'il dirigeait. Il sentait qu'elle lui était particulièrement chère. Il s'applaudit de son zèle, et il le redoubla. Il éprouvait pour sa nouvelle pénitente des mouvemens tendres, qui peut-être lui avaient jusqu'alors été inconnus ; il les attribua à la grâce : quel autre principe aurait pu les faire naître ! Madame de Luz, qui trouvait dans son cœur un peu de tranquillité, croyait la devoir à la sagesse de M. Har-

douin ; et celui-ci goûtait une suavité qui échauffait encore son zèle. Bientôt il ne trouva plus de douceur que dans les entretiens qu'il avait avec elle. Il ne fut pas long-temps à s'apercevoir de l'intérêt vif et tendre qu'il prenait à sa personne. Sa vertu n'en fut point effrayée. Il ne douta point que sa ferveur ne partît d'un amour pur, dont il commençait à sentir les pieux élancemens, et dont il allait éprouver successivement tous les états. Il aspirait déjà à ce suprême degré de perfection, où l'âme, purgée de toutes passions terrestres, purifiée par le feu même de l'amour, parvient à l'heureuse impuissance de pécher, en goûtant les plaisirs les plus parfaits.

Dans cette confiance, M. Hardouin se livra sans scrupule au tendre penchant qu'il ressentait pour madame de Luz ; mais il reconnut bientôt qu'il avait pour elle la passion la plus violente.

Quelque ingénieux que nous soyons à nous séduire et à nous aveugler nous-mêmes, nous ne pouvons jamais écarter absolument les traits de la vérité ; et personne ne s'engage innocemment dans la voie du crime. Malgré le système spécieux dont M. Hardouin cherchait à s'éblouir, il ne pouvait ignorer que ses désirs fussent criminels. Il connaissait trop le cœur humain pour chercher à se faire illusion. D'ailleurs, à force d'entendre le récit des mœurs les plus dépravées, on peut se familiariser avec leur idée, et le crime en fait moins d'horreur. Quoi qu'il en soit, M. Hardouin convint bientôt avec lui-même de l'état de son cœur, et de la nature de ses désirs. Il ne les combattit pas longtemps. Il savait le grand art de calmer et d'écarter les remords ; et il n'eut pas de peine à faire sa paix avec sa propre conscience. Il n'aurait pas tardé à faire connaître à madame de Luz la passion qu'elle lui avait inspirée, s'il n'eût craint de révolter sa vertu, qu'il avait eu le temps de connaître ; il était très-sûr de se voir éloigner pour jamais, s'il eût laissé soupçonner ses sentimens. Il résolut de les cacher, et de s'appliquer uniquement à séduire l'esprit de sa pénitente. Il sentait que l'entreprise n'était pas facile. La dévotion de madame de Luz était d'autant plus sincère, qu'elle avait la vertu pour principe : si elle eût eu le goût des plaisirs, et qu'ils n'eussent pas été contraires à ses devoirs, elle n'eût pas éloigné un amant chéri. D'ailleurs, instruite par ses malheurs, elle devait être en garde contre tous les piéges que le crime pouvait lui tendre. M. Hardouin ne devait donc pas s'attendre qu'il pût séduire son esprit ou corrompre son cœur. Cependant il ne perdit pas l'espérance de réussir, et attendit que l'occasion favorisât ses désirs.

Les gens du monde, emportés dans leurs passions, échouent souvent par leur imprudence. La violence de leurs désirs les

aveugle, et leur impatience les empêche de prévoir les moyens, ou de saisir les occasions de réussir dans leurs desseins, qu'ils laissent trop connaître.

Il n'en est pas ainsi d'un homme retiré, et dont l'état, supposant la sagesse, exige nécessairement la décence dans toutes ses démarches; l'habitude où il est de se contraindre lui fait dissimuler ses sentimens. Ses désirs, à la vérité, croissent et s'échauffent par les obstacles; mais leur violence même, qui naît en partie de la réflexion, lui fait enfin apercevoir, trouver et saisir les moyens de se satisfaire.

M. Hardouin s'attacha de plus en plus à gagner la confiance de madame de Luz. Sa principale étude était de détruire entièrement les remords dont elle était agitée. Elle n'avait pas le moindre soupçon des vues criminelles de son directeur. Il était cependant bien singulier qu'un homme, chargé de la conduite des âmes, ne trouvât rien à reprendre dans sa pénitente, que les scrupules et la vertu. Madame de Luz commençait à trouver plus de tranquillité dans son âme. Elle recevait avec docilité tous les avis de M. Hardouin, et croyait marcher sous la conduite d'un guide sûr et éclairé. Il lui faisait entendre que les actions les plus indifférentes étaient étroitement liées à la grande affaire du salut; et la timide pénitente, dans la crainte de s'égarer, lui soumit absolument sa conscience et ses affaires domestiques. Il en fut bientôt le maître absolu. Il devint enfin un directeur avec toutes les circonstances et tous les priviléges de cet état.

M. Hardouin, pour jouir plus tranquillement du plaisir et de la facilité d'entretenir madame de Luz, lui persuadait souvent d'aller passer quelques jours à la maison qu'elle avait auprès de Paris. Quelque répugnance qu'elle eût à revoir des lieux qui lui avaient été si funestes, la ville ne lui était pas moins odieuse; et d'ailleurs elle ne savait plus qu'obéir, lorsque son directeur avait prononcé. Elle allait de temps en temps avec lui chercher la retraite. Il était le seul dont la compagnie pût adoucir ses peines et dissiper son chagrin.

M. Hardouin n'osait pas, à la vérité, hasarder des discours qui eussent pu déceler ses sentimens; mais il jouissait du bonheur de vivre avec ce qu'il aimait.

C'était ainsi que madame de Luz passait sa vie, lorsqu'elle apprit que M. de Luz était dangereusement malade à Dijon. Elle fit aussitôt part à son directeur de cette nouvelle, et du dessein où elle était de partir sur-le-champ pour aller trouver son mari. M. Hardouin, qui craignait que ce voyage n'apportât quelque changement à l'heureuse situation où il se trouvait,

combattit sa résolution, en essayant de calmer ses inquiétudes. Elle persistait cependant dans son dessein, et se préparait déjà à partir, lorsqu'elle reçut la nouvelle de la mort de M. de Luz.

La douleur de madame de Luz n'aurait été ni plus vive, ni plus sincère, quand elle aurait eu pour son mari la passion la plus violente. M. Hardouin eut besoin, pour la calmer, de tout l'ascendant qu'il avait sur son esprit.

Le roi fut sensible à la mort du baron de Luz, qu'il regardait comme un de ses plus fidèles serviteurs, et qui en effet l'était alors. Il envoya faire compliment à madame de Luz ; et, pour marquer la considération qu'il avait pour la mémoire du baron, il donna la lieutenance générale de Bourgogne au comte de Luz, parent du défunt, et qui prit alors le titre de baron de Luz (1).

Madame de Luz n'ayant plus rien qui l'obligeât à vivre dans le monde, renonça absolument à la cour, et se retira dans sa maison de campagne. M. Hardouin l'y suivit. Ce fut là qu'en voulant la consoler de la perte de son mari, il essaya en même temps de la détacher de la vertu. Il faut, lui disait-il, recevoir avec une résignation parfaite tout ce qui vient de Dieu. Il ne fait rien que pour sa gloire et pour notre salut ; soit bienfaits, soit adversités, de sa main tout est grâce. Il n'y a point de malheur qui, dans quelques unes de ces circonstances, ne porte avec lui un motif de consolation. Par exemple, vous pleurez aujourd'hui la perte de votre mari : votre douleur est respectable ; cependant le devoir, plus que l'inclinatiou, vous attachait à M. de Luz. Vous avouerez d'ailleurs que vous craigniez sa présence ; ce n'est pas que dans tout ce qui vous est arrivé, il n'y ait plus de malheur que de crime : votre conscience doit être tranquille ; mais votre mari n'en était pas moins outragé ; sa présence serait un reproche éternel contre vous. En effet, votre malheur, bien pardonnable par lui-même, et que vous avez assez expié par votre repentir, était cependant un adultère ; au lieu que, si vous aviez aujourd'hui une faiblesse pour quelqu'un (car enfin il ne faut jamais compter sur la vertu humaine, une telle confiance en sa propre force serait un orgueil trop criminel), si vous aviez, dis-je, une faiblesse même volontaire, tous nos casuistes en feraient une très-grande différence d'avec l'adultère. Il y en a eu plusieurs qui ont penché à ne pas regarder comme

(1) C'est ce baron de Luz qui, pendant la minorité de Louis XIII, fut si attaché à la reine-mère. Il fut tué par le chevalier de Guise. Le fils du baron de Luz, ayant voulu venger la mort de son père, eut le même sort; et ces deux combats furent les principaux motifs de l'édit contre les duels qui fut donné dans cette même année.

un péché mortel le commerce de deux personnes libres. Il est vrai que le sentiment de ces docteurs n'a pas été admis, et je ne sais pas pourquoi ; car enfin il y aurait bien moins de coupables qu'il y en a, puisque ce n'est que la loi qui fait le péché.

Quelle que fût la confiance de madame de Luz en M. Hardouin, quelque respect qu'elle eût pour ses décisions, elle ne laissa pas que d'être étonnée du tour de sa morale, quoiqu'elle ne soupçonnât rien de ses desseins. Je ne sens que trop, lui dit-elle, l'énormité de mes fautes, et l'outrage que j'ai fait à M. de Luz ; mais je me croirais encore plus coupable si je me livrais volontairement au crime. Je ne dois songer qu'à fléchir le ciel par mon repentir et par mes larmes. Je crains quelquefois que vous n'ayez trop d'indulgence pour moi.

M. Hardouin, trouvant dans madame de Luz plus de vertu qu'il n'en eût désiré, craignit, en insistant, de se rendre suspect ; et pour écarter tout soupçon : A Dieu ne plaise, reprit-il, que ma morale soit jamais relâchée ! mais il faut avoir une sévérité éclairée, qui sache distinguer la gravité des crimes. Par exemple, quoique vous soyez aujourd'hui dans un état où vous pourriez librement disposer de votre cœur, vous ne devez jamais être sensible pour M. de Saint-Géran ; votre tendresse pour lui serait criminelle ; vous l'avez aimé du vivant de votre mari, c'était presque un adultère ; toute liaison doit être rompue entre vous deux. S'il vous restait quelque inclination pour lui, vous me feriez voir que vous n'avez jamais eu de véritable repentir de vos fautes, puisque votre amour pour M. de Saint-Géran a été la plus grave. A ce nom, madame de Luz ne put s'empêcher de soupirer, et d'admirer alors la sévérité de la morale de M. Hardouin. Elle ne pouvait pas pénétrer l'intérêt qu'il avait de la détacher de M. de Saint-Géran, pour la séduire plus facilement.

M. Hardouin hasarda encore plusieurs discours de cette nature ; mais ce fut toujours avec toute la prudence dont le crime réfléchi est capable. Cependant, s'étant convaincu que la vertu de sa pénitente serait inébranlable, et que, s'il insistait davantage, il perdrait absolument sa confiance, il délibéra long-temps sur les mesures qu'il devait prendre pour satisfaire ses désirs ; la violence qu'il leur faisait ne servait qu'à les irriter ; et il prit enfin une résolution digne des plus grands scélérats. L'appartement qu'il occupait était dans le même pavillon que celui de madame de Luz. Elle n'avait qu'une femme de chambre qui couchait dans une garde-robe à côté d'elle. Ses autres femmes, et le reste des domestiques, logeaient dans un corps de logis séparé. Tous les soirs M. Hardouin faisait la prière, où toute la maison assistait, et chacun se retirait ensuite.

Un jour la femme de chambre qui couchait auprès de madame de Luz s'étant plainte d'une colique, M. Hardouin, qui avait déjà arrangé son plan, et qui s'était pourvu de tout ce qui pouvait lui être nécessaire, dit à cette femme qu'il lui donnerait, le soir en se couchant, un remède qu'elle prendrait dans un bouillon, et qui calmerait absolument et dans l'instant même le mal qu'elle ressentait. M. Hardouin, en soupant avec madame de Luz, glissa adroitement plusieurs grains d'opium dans ce qu'il lui servit. Elle en ressentit bientôt l'effet. A peine eut-elle soupé, que, se trouvant assoupie, elle se fit déshabiller et se coucha. La femme de chambre demanda alors à M. Hardouin le remède qu'il lui avait promis. Il lui donna aussi de l'opium préparé, en lui disant de se coucher aussitôt. Cette femme le prit avec confiance et se coucha. M. Hardouin se retira ensuite dans sa chambre; et, ayant renvoyé le domestique qui le servait, il attendait que le reste de la maison fût retiré. Lorsque tout fut tranquille, il alla à l'appartement de madame de Luz. Il traversa la garde-robe, où il trouva la femme de chambre dans un profond sommeil. Il passa aussitôt dans la chambre de madame de Luz, s'approcha de son lit; elle dormait profondément. M. Hardouin, ne craignant point de la réveiller, se mit auprès d'elle. Ce malheureux, libre de tout remords, et pressé par des désirs d'autant plus violens qu'ils avaient été plus long-temps contraints, se livra au plus noir des crimes.

Écartons, s'il se peut, l'image d'une perfidie aussi affreuse, et digne de toutes les vengeances divines et humaines. Madame de Luz, tourmentée par la fureur des embrassemens et par la violence des transports de ce monstre, revint enfin à elle. Se trouvant alors entre les bras d'un homme, elle douta pendant quelques instans de la vérité. Ce misérable, qui vit qu'elle s'était éveillée plus tôt qu'il ne l'avait prévu, voulut lui demander pardon et faire excuser son audace et son crime.

Madame de Luz, trop sûre alors de son opprobre, jeta un cri qui aurait attiré sa femme de chambre, si elle n'eût été ensevelie dans le sommeil le plus profond; et les autres domestiques étaient trop éloignés pour l'entendre.

Rien ne peut être comparé à l'état de son âme en ce moment. Ce n'étaient point des soupirs, ce n'étaient point des larmes, ce n'était pas même de la douleur; toutes les expressions ordinaires du malheur étaient trop faibles pour le sien. Cette femme, autrefois le modèle de la douceur, était disparue; il ne lui restait rien de son caractère. La fureur, le désespoir, la rage l'animaient seuls; ils lui coupaient la voix; ils étouffaient ses sanglots. Elle fut quelque temps immobile, et elle aurait paru privée

de tout sentiment, sans les regards furieux et enflammés qu'elle lançait vers le ciel et sur Hardouin. Après quelques instans d'agitation, elle laissa échapper ces mots entrecoupés : A quel comble d'horreur étais-je donc destinée ! ciel cruel ! par où puis-je avoir mérité ta haine? est-ce la vertu qui t'est odieuse ? La fureur l'empêcha d'en dire davantage ; elle ne s'exprimait plus que par des regards égarés.

Le scélérat Hardouin, qui jusque-là était demeuré dans le silence et attentif à tous les mouvemens de madame de Luz, voulut prendre alors la parole : Si vous étiez plus tranquille, dit-il, madame, je pourrais vous faire concevoir que tout ce que les passions font entreprendre, n'est pas toujours aussi criminel que vous vous l'imaginez. Madame de Luz, fixant ses regards sur lui, sentit encore redoubler sa rage. Elle n'eut pas la force de répondre ; mais, ayant aperçu un couteau sur une table, elle voulut se jeter dessus : Hardouin la prévint et se saisit du couteau.

Perfide, lui dit l'infortunée madame de Luz, que crains-tu ? Ce n'est pas ton sang vil que je veux répandre ; il faut que tu vives, et que ta vie soit un reproche continuel contre le ciel, qui a souffert si long-temps un monstre tel que toi ; mais ne m'empêche pas du moins de finir mes malheurs, ou plutôt je ne te demande point d'autre réparation de ton crime, que de m'ôter la vie.

Hardouin, craignant que la femme de chambre qui était dans la garde-robe ne se réveillât, fit tous ses efforts pour calmer la fureur de madame de Luz ; mais, voyant qu'il ne pouvait réussir, il porta l'insolence du crime jusqu'aux derniers excès. Je sais, lui dit-il, que je suis perdu si vous faites le moindre éclat ; mais soyez assurée que votre vengeance ne vous rendra que plus malheureuse ; puisque vous dédaignez la prudence de mes conseils, si vous laissez le moins du monde soupçonner ce qui s'est passé entre nous, je rendrai publique toute l'histoire de votre vie. Ne vous flattez pas que le malheur la fasse excuser : les circonstances sont trop contre vous, et j'y saurai donner des couleurs capables de vous couvrir du dernier opprobre. Je vous laisse à vos réflexions ; mais songez surtout que votre discrétion réglera la mienne. Le perfide, après avoir mis le comble à son crime par ce discours, sortit sans attendre de réponse.

La plus affreuse situation n'est pas tant d'avoir épuisé le malheur que d'y être plongé, et de n'oser recourir à la plainte. Cette triste et dernière ressource des malheureux était interdite à madame de Luz ; elle aurait reçu la mort comme la plus grande faveur ; mais l'amour de la réputation est quelquefois plus puissant que celui de la vie. Les dernières menaces du scélérat Hardouin la faisaient frémir d'horreur et de crainte ;

elle connaissait sa perfidie et son adresse : ne chercherait-il point lui-même à prévenir les esprits? La réputation dont il jouissait favorisait ses discours. Le crime n'est jamais plus dangereux que sous le masque de la vertu. Ces inquiétudes augmentaient encore le désespoir de madame de Luz. Elle était dans ces cruelles agitations lorsque sa femme de chambre se réveilla ; il était déjà tard, elle entra bientôt après dans la chambre de sa maîtresse. Madame de Luz, craignant la présence de tout le monde, lui dit qu'elle était incommodée, qu'elle voulait reposer, et la renvoya. Lorsqu'elle fut seule, elle continua de s'affliger : les larmes sont la ressource du malheur impuissant. Elle envisageait cette suite de malheurs dont sa vie était tissue, sans pouvoir se les reprocher. Sur le soir, sa femme de chambre vint l'obliger de prendre un bouillon, et lui conseilla de retourner à Paris ou d'en faire venir les secours nécessaires. Madame de Luz refusa l'un et l'autre ; elle passa la nuit comme elle avait passé le jour. Le lendemain elle fut obligée de paraître pour prévenir tous les secours importuns que ses gens voulaient lui faire venir. Elle était dans un abattement qui les surprit ; ils s'étonnaient que M. Hardouin eût abandonné leur maîtresse dans cet état ; ils croyaient qu'il avait été sans doute appelé à Paris pour quelque affaire indispensable ; et ils étaient bien éloignés de soupçonner la véritable cause de son absence et de l'accablement de leur maîtresse. Il y avait un mois que l'infortunée madame de Luz traînait cette vie languissante, dévorée par le chagrin qui la faisait insensiblement périr. Elle ne soupçonnait pas que le malheur pût rien ajouter à sa situation, lorsqu'elle reçut encore un coup plus cruel par le retour de M. de Saint-Géran.

Il avait appris en Hongrie la mort de M. de Luz ; son amour n'était point diminué par l'absence, et l'espoir vint remplir son cœur. Il partit sur-le-champ ; il arriva bientôt à Paris, et vint chercher madame de Luz à sa maison de campagne. Il est impossible de peindre l'état où elle se trouva lorsqu'elle vit paraître devant elle le seul homme qui eût jamais touché son cœur. Tous ses malheurs se présentèrent ensemble à son esprit ; jamais elle ne les sentit si vivement ; ils avaient mis un obstacle éternel à leur union. Elle ne regrettait pas le bonheur qu'elle eût goûté avec lui ; mais elle était au désespoir d'en être devenue indigne. M. de Saint-Géran fut touché de l'abattement où il la trouva. Il savait que les sentimens du devoir étaient presque aussi puissans sur elle que ceux de la nature ; il attribua à la mort de M. de Luz la douleur qu'elle faisait paraître ; il la respecta d'abord, il essaya ensuite de la consoler ; mais personne n'y était alors moins propre que lui.

M. de Saint-Géran, usant du privilége du sang qui les unissait et de ceux de la campagne, résolut de demeurer avec elle. La chose était trop naturelle pour que madame de Luz eût osé le congédier, quoiqu'elle éprouvât le plus cruel supplice par sa présence.

Plusieurs jours se passèrent sans que M. de Saint-Géran osât encore parler de sa passion; mais, lorsqu'il crut avoir satisfait à tous les égards et aux décences les plus sévères, il osa rappeler à madame de Luz les sentimens dont elle l'avait autrefois flatté. Que ce souvenir était cruel en ce moment pour elle! Elle soupira et rougit. M. de Saint-Géran désirait, en lui montrant l'amour le plus vif, le plus tendre et le plus soumis, de l'engager à s'expliquer; elle ne lui répondit que par des larmes.

Il ne voulut pas alors la presser davantage. Mais, quelques jours après, ayant repris les mêmes discours, et s'apercevant qu'il ne faisait que l'affliger sans pouvoir rien obtenir: Votre douleur, lui dit-il, madame, passe les bornes ordinaires. Quelque cher que M. de Luz vous ait été, je sens que ce n'est plus sa perte que vous pleurez; mais que je vous suis devenu odieux. De grâce, apprenez-moi par où j'ai pu vous déplaire? Madame de Luz était trop émue des reproches de M. de Saint-Géran, pour ne pas le détromper sur la haine dont il l'accusait: Vous ne m'êtes point odieux, lui disait-elle. Il voulait alors la presser de lui déclarer le sujet de sa douleur. Quelques instances qu'il lui fît, elle gardait le silence et pleurait. Cette situation était trop cruelle, et tout ce qui se passait dans son cœur était trop affreux pour qu'elle y résitât long-temps. Elle y succomba enfin. Elle fut saisie d'une fièvre violente. Quelque secours qu'on lui apportât, le mal qui la consumait était au-dessus de l'art des médecins. Ils jugèrent bientôt que la maladie était mortelle. Il ne fut pas nécessaire de le lui annoncer; elle le sentait elle-même, et voyait avec plaisir approcher la mort; elle n'était touchée que de la douleur de M. de Saint-Géran. Il ne la quittait pas un moment. Il ne doutait point qu'elle ne fût la victime d'un secret chagrin, et il n'osait plus lui en demander l'aveu, dans la crainte de lui déplaire. Il avait continuellement les yeux attachés sur elle. Il lui prenait les mains, et il les mouillait de ses larmes. Pour madame de Luz, il semblait que son âme fût devenue plus tranquille aussitôt qu'elle avait vu que sa mort était certaine. Lorsqu'elle jugea que l'heure de sa mort n'était pas éloignée, elle fit retirer tout le monde, à la réserve de M. de Saint-Géran, et lui adressant la parole: Je vois, lui dit-elle, combien je vous suis chère; et je me reprocherais de vous laisser ignorer que mon cœur, qui n'a été sensible que pour vous, n'a jamais cessé de l'être. J'aurais été trop heureuse que le ciel m'eût

unie avec vous; mais je n'ai pas disposé de mon sort, et ma main n'est plus digne de vous être offerte. Je veux vous marquer, en mourant, la plus grande confiance dont jamais une femme puisse être capable. Madame de Luz lui raconta ensuite toute l'histoire de ses malheurs. M. de Saint-Géran était agité, pendant ce récit, par tous les sentimens de l'horreur, de la vengeance, de la compassion et de l'amour. Aussitôt que madame de Luz eut fini : Ne croyez pas, lui dit-il, madame, que votre récit ait rien diminué de mon amour, de mon estime et de ma vénération pour vous. Vivez pour me voir vous aimer et vous adorer toujours : vivez pour unir votre sort au mien; vos malheurs seront pour moi un titre de plus pour vous respecter, et ma vengeance en effacera une partie. Non, lui dit-elle, quand je pourrais revenir à la vie, j'admirerais votre générosité; mais je m'en croirais indigne, si j'en acceptais les effets. Adieu, je sens que je meurs. Que les causes de ma mort soient à jamais ensevelies dans le silence. Je pardonne à ceux qui en sont les auteurs. Conservez quelque souvenir de la plus tendre amie que vous ayez eue, et dont le bonheur eût été de faire le vôtre, si le ciel eût été d'accord avec ses vœux. Madame de Luz ne put en dire davantage ; elle tomba dans une faiblesse qui termina ses jours. Ainsi mourut la plus belle, la plus malheureuse, et j'ose dire encore, la plus vertueuse et la plus respectable de toutes les femmes.

Il n'y a que ceux qui ont aimé véritablement, et dont le cœur est vertueux, qui puissent imaginer la douleur de M. de Saint-Géran. On ne pouvait l'arracher d'auprès de ces tristes restes de l'idole de son cœur. Il lui parlait comme si elle eût pu l'entendre. Il lui disait tout ce que l'amour et le désespoir peuvent inspirer. Il s'évanouit auprès d'elle. On crut qu'il allait expirer. On prit ce moment pour l'emporter. Il fut long-temps sans donner d'autre signe de vie que par des soupirs et des sanglots. Il ne revint à lui que pour s'abandonner à la douleur la plus amère.

Aussitôt qu'on eut rendu les derniers devoirs à madame de Luz, M. de Saint-Géran imagina que ceux qu'il devait à sa mémoire, étaient de la venger de ses malheurs. Les désirs de vengeance partageaient seuls sa douleur. Il résolut de commencer par le perfide Hardouin; mais ses recherches furent inutiles. Ce malheureux, craignant que son crime ne vînt à éclater, était passé en Hollande, et avait changé de nom et de religion. L'impuissance de se venger augmenta le désespoir de M. de Saint-Géran. Il résolut du moins de poursuivre sa vengeance contre Thurin et le chevalier de Marsillac; mais il ne put exécuter son projet, le chagrin avait trop pris sur sa santé. Il tomba malade, et mourut enfin, en prononçant le nom de madame de Luz.

LETTRE

A L'AUTEUR DE MADAME DE LUZ (1).

LORSQUE je me chargeai de faire imprimer l'Histoire de madame de Luz, je vous promis, monsieur, de vous instruire de son succès; je vais accquitter ma parole.

Madame de Luz a été reçue avec assez d'empressement pour que plusieurs femmes aient interrompu pour elle la lecture de la bulle d'Or. Vous savez, ou vous ne savez pas, que depuis la mort de l'empereur elle est sur toutes les toilettes de Paris. Madame de Luz a fait faire un peu de diversion à la politique.

Tous les connaisseurs en style l'ont d'abord donnée à l'auteur que chacun y a reconnu. Quelques uns plus circonspects n'ont pas osé se déclarer, dans la crainte de choquer l'auteur avec lequel ils pouvaient vivre. Il est vrai que l'amour-propre de ceux qui se font imprimer est extrêmement sensible. Les auteurs exigent trop d'égards. On les choque également par une critique trop forte ou un éloge trop faible. Heureusement vous mettez vos amis à leur aise à cet égard, et chez vous l'auteur entend raillerie. On se plaint d'ailleurs que l'anonyme est une espèce de guet-apens et de trahison. Il expose de fort honnêtes gens à trouver bon ou mauvais un ouvrage dont ils auraient jugé tout autrement s'ils eussent connu l'auteur. Ce n'est pas qu'on ne m'ait donné des preuves démonstratives pour me faire reconnaître l'auteur de madame de Luz. Cependant, quoique vous viviez avec un grand nombre de personnes de différentes classes, vous jouissez encore de l'anonyme. Le soupçon s'est porté sur vous; mais il ne s'y est pas fixé. Les connaisseurs en style, et il n'y a pas un colporteur littéraire qui ne se donne pour découvrir les anonymes, ont démontré que madame de Luz était d'une personne de la cour. J'ai remarqué que ceux qui se défendent de l'ouvrage avec le plus de vivacité, sont ceux à qui l'on fait, en le leur attribuant, plus d'injustice que d'injure.

Passons au jugement qu'on en porte. C'est à ce sujet que j'ai désiré que vous fussiez ici pour être, sous le voile de l'anonyme, témoin vous-même, je ne dis pas des différens sentimens, mais de la manière singulière dont la plupart des jugemens se forment. Je goûte une espèce de plaisir philosophique en voyant que tout

(1) Cette lettre étant du même auteur que l'Histoire de madame de Luz, on a jugé à propos de la joindre ici. Elle fut écrite à l'occasion de quelques critiques qui parurent. L'auteur, pour se déguiser, feignit qu'elle lui était adressée.

le monde croit juger, et qu'il n'y a presque personne qui ait un sentiment à soi, et qui lui soit propre. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que la plupart ont successivement plusieurs sentimens opposés, sans croire en avoir changé. Plusieurs de ceux qui passent pour donner le ton, et qui le donnent en effet, reçoivent leur sentiment de tout ce qui les entoure, et de ceux mêmes à qui ils font ensuite recevoir leur décision; et les uns et les autres sont dans la meilleure foi. Tout le monde enfin décide, et personne ne juge. Cette occasion achève de me convaincre qu'il n'y a ni particulier, ni société qui puisse faire le sort d'un ouvrage: il dépend absolument du public. C'est en vain que des sociétés établissent pour principe de leur union : *Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis;* le public, qui n'a pas signé au traité, casse ces arrêts, et le plus souvent les ignore.

Les gens du monde se flattent que le droit de juger de tous les ouvrages de goût, est un apanage de leur état. Ils s'attribuent le goût par excellence, sans savoir précisément ce qu'ils entendent par ce terme. Il y a toujours quelque mot à la mode, et dont la signification est aussi vague que l'usage en est général. Le goût est un de ces termes favoris; on croit qu'il suffit de le prononcer pour donner bonne opinion de son esprit. Si vous vous avisiez de demander ce qu'on entend par ce terme, on vous répondrait que c'est manquer de goût que d'entreprendre de le définir; qu'il n'est fait que pour être senti, et non pas pour être expliqué. Pour moi, j'ai toujours pensé que les mots n'étaient que les signes des idées, et qu'ils n'avaient été imaginés que pour nous communiquer chacun les nôtres. Je crois que le goût peut s'expliquer comme autre chose, et qu'un être raisonnable ne doit jamais prononcer un mot sans y attacher une idée, dût-elle être fausse. On peut se détromper d'une erreur, mais il n'y a rien à attendre de celui qui ne pense pas. J'oserai donc hasarder mon sentiment.

Le goût me paraît un discernement prompt, vif et délicat, qui naît de la sagacité et de la justesse de l'esprit. Suivant cette idée, le goût tient encore plus à la raison qu'à l'esprit, si toutefois la sagacité de l'esprit n'en suppose pas la justesse, puisque nos erreurs ne viennent que de ce que nous portons un jugement sans connaître parfaitement le sujet qui en fait la matière. Si nous apercevions distinctement un objet sous toutes ses faces et ses différens rapports, le jugement que nous en porterions serait toujours juste. Ce sont donc les lumières de l'esprit qui doivent en faire la justesse; et l'esprit n'est jamais faux que parce qu'il est borné: cette justesse de l'esprit est le principe du goût. Ainsi, lorsqu'on prétend que le goût est supérieur à l'esprit, c'est simplement dire qu'un esprit supérieur l'emporte sur un esprit plus borné.

Le goût est un heureux don de la nature qui se perfectionne par l'étude et par l'exercice. Il aperçoit d'un coup d'œil les défauts et les beautés d'un ouvrage. Il les compare, les balance, les apprécie et les juge; mais cet examen et ce jugement sont si fins et si prompts, qu'ils paraissent plutôt l'effet du sentiment et d'une espèce d'instinct que de la discussion.

Le goût n'est point assujéti aux bizarreries de la mode. Il ne se trouve d'accord avec elle que lorsqu'elle est raisonnable. S'il approuve ou s'il blâme des ouvrages d'un genre pareil ou différent, ce n'est point par la voie de la comparaison, guide des génies bornés, c'est toujours en conséquence d'un principe sûr et invariable. La délicatesse du goût n'est autre chose qu'une pénétration fine qui saisit et distingue les moindres nuances, soit des beautés, soit des défauts d'un ouvrage. Elle est bien différente de cette fausse délicatesse et de ce goût frivole qui ne s'occupe que de bagatelles. Le goût, qui est une qualité si rare, n'est cependant guère moins nécessaire pour juger que pour écrire. Le goût fait également les bons ouvrages et les bons critiques. Il ne serait peut-être pas difficile d'expliquer pourquoi les personnes qui ont les talens les plus brillans, et même des génies supérieurs, manquent souvent de goût.

Les grands talens ne marquent pas absolument la supériorité de l'esprit. Le talent n'est qu'une disposition naturelle pour une chose. Le génie est cette même disposition dans un degré plus éminent, et soutenu d'une force d'esprit que l'inclination particulière a déterminé vers le même objet que le talent. On admire quelquefois combien ceux qui ont reçu le talent ou le génie d'une chose, sont bornés sur d'autres matières; mais, si l'on y faisait attention, on trouverait toujours que ces dons se rachètent par ailleurs, et que le talent et le génie coûtent souvent plus qu'ils ne valent à ceux qui en sont doués. Il est vrai qu'il y a des génies supérieurs et heureux qui auraient réussi dans quelque genre qu'ils eussent embrassé; mais toutes leurs forces s'étant tournées et concentrées vers un seul objet, les autres genres leur deviennent presque étrangers. Lorsque notre vue est fixée vers un point, nous apercevons moins distinctement les autres objets; et les yeux de l'esprit ressemblent assez à ceux du corps. C'est ainsi que des personnes d'un génie élevé, mais qui sont pleins d'intérêts puissans, et occupés par de grandes affaires, ne jugent pas toujours parfaitement des lettres ou des arts, auxquels ils ne donnent que l'attention la plus médiocre, et ne se prêtent que par délassement.

Ce qu'on appelle des génies universels ne le sont que dans les dispositions, et non pas dans l'application. Il faut qu'il y ait de

ces hommes rares qui se conservent au milieu de tous les talens dans une espèce d'équilibre. C'est sans doute un avantage que cet homme illustre, qui s'est essayé avec succès dans tous les genres, ne se soit livré à aucun. C'est par-là qu'il a répandu également sur les sciences et les lettres des lumières qui se sont communiquées de proche en proche, à ceux mêmes qui ne croient pas les lui devoir; mais sa philosophie lui aurait été bien inutile si elle ne lui eût pas appris à mépriser des traits qui, pour me servir d'une de ses expressions, *partent de trop bas pour arriver jusqu'à lui.*

Mais je m'aperçois peut-être trop tard que je viens de faire une digression qui tient plus de la dissertation que de la lettre. Je dois d'ailleurs me rappeler qu'un des plus beaux génies du siècle s'est presque donné un ridicule pour avoir voulu fixer les lois du goût. On pourrait cependant assurer que, s'il n'en a pas toujours donné des définitions exactes, il en a du moins prodigué les exemples dans ses ouvrages.

Tout autre que vous trouverait bien singulier qu'au lieu de vous entretenir uniquement de votre ouvrage, je donne carrière à toute la bizarrerie de mes idées; mais vous êtes fait à tous mes écarts, ainsi je m'y livre sans scrupule.

Les droits que les gens du monde prétendent sur tout ce qui est du ressort du goût, m'ont engagé insensiblement à exposer mon sentiment. Vous devez me le passer avec d'autant plus de facilité, qu'il ne tire pas à conséquence : ainsi j'ajouterai encore que les personnes qui passent dans le monde pour avoir le goût si fin et si délicat, ne paraissent pas l'avoir toujours bien sûr. Il en est peut-être de ces prétendus génies délicats comme des ressorts, dont la délicatesse empêche la force et l'effet.

Les gens de lettres soutiennent, d'un autre côté, qu'on ne saurait leur disputer le droit de juger de toutes sortes d'ouvrages ; que c'est un privilége qui ne s'acquiert que par l'étude et la réflexion. Je ne nierai point que les uns et les autres n'aient leurs droits, je ne prétends point en régler les limites; mais ils ne les tiennent que de l'avantage qu'ils ont de faire partie du public éclairé. Ce public ne décide pas toujours dans le premier instant. Je remarque qu'on parle quelque temps d'un livre en bien ou en mal, avant que de le fixer à sa juste valeur. C'est du feu de la dispute, et, si j'ose dire, du choc des opinions que sort la lumière qui fait voir les ouvrages sous leur véritable point de vue.

L'histoire de madame de Luz passe généralement pour être écrite avec force, avec précision, et pour être semée de traits sans être allongée par des réflexions. Le public l'a lue avec empressement, c'est ainsi qu'il approuve. Quelques auteurs de socié-



tés se sont déchaînés contre, et c'est leur façon d'applaudir. On en parle enfin avec éloge ou avec aigreur, ce qui revient au même.

Ce n'est pas qu'on n'en ait fait beaucoup de critiques : j'en ai entendu de raisonnables, de spécieuses et de ridicules. Pour moi, sans paraître y prendre aucun intérêt, je me suis conduit comme vous auriez fait vous-même. J'ai acquiescé aux bonnes objections, j'ai combattu les spécieuses, et j'ai méprisé les ridicules. Je vous en rapporterai quelques unes.

La plupart des mauvaises critiques viennent de ce qu'on se forme de fausses idées de l'histoire et du roman. On cherche les réflexions et les traits dans l'histoire, et les faits dans les romans.

L'origine du roman est très-simple ; il n'est pas nécessaire, pour la découvrir et pour l'expliquer, de faire des recherches fort savantes. Les hommes ont trouvé l'histoire trop simple, trop peu intéressante pour leur curiosité, encore moins intéressante pour leurs passions, d'où naît leur curiosité. Aussitôt des auteurs, pour se faire lire avec plus d'empressement, ont altéré l'histoire ; ils y ont introduit des aventures du goût du siècle ou de ceux pour lesquels ils écrivaient. La valeur et l'ardeur pour la guerre ont fait imaginer les romans de chevalerie. L'amour a fait écrire ceux dont les intrigues amoureuses et les sentimens tendres font le nœud ; et l'on en a fait où la valeur et la galanterie sont réunies. Ce qui prouve qu'on se serait contenté de l'histoire si elle eût satisfait à ces différens genres, c'est que nous voyons très-peu de romans politiques, parce que ceux dont l'esprit est tourné vers la politique, trouvent assez dans l'histoire de quoi se satisfaire.

Les auteurs se contentèrent d'abord d'altérer l'histoire, afin que ce qu'ils y ajoutaient de fabuleux, passât sous l'autorité du vrai. Quelle que soit notre passion pour le merveilleux, elle n'étouffe pas entièrement notre amour pour la vérité. Ces deux désirs partagent notre âme. Le plaisir que nous goûtons au récit des fables, n'est troublé que par le regret de les connaître pour ce qu'elles sont. Il est aisé de remarquer combien notre plaisir augmente de vivacité lorsqu'on nous raconte du merveilleux dont nous pouvons être les dupes.

Les auteurs des romans se seraient donc contentés d'altérer l'histoire, s'ils eussent pu se flatter de faire recevoir leurs imaginations pour la vérité ; mais, voyant qu'ils n'y pouvaient plus prétendre, ils se livrèrent uniquement aux fictions. Comme jamais les hommes ne gardent de mesure en rien, les romans devinrent si extravagans, qu'ils tombèrent dans le mépris. Dès lors on exigea plus de vraisemblance ; et bientôt, pour plaire, il fallut que le roman prît le ton de l'histoire, et cherchât à lui

ressembler. Ce fut une espèce d'hommage que le mensonge rendit à la vérité, et l'histoire rentra presque dans ses droits sous un nom supposé. On veut que chaque aventure soit vraisemblable en elle-même, et que le roman ne s'éloigne de la vraisemblance qu'en rapprochant en un court espace de temps des situations qui ne sont pas si pressées ni si fréquentes dans la nature, et qui seraient par conséquent plus éparses dans l'histoire. C'est ainsi qu'on resserre au théâtre, dans l'espace d'une ou deux heures, la représentation d'une action qui en exigerait vingt-quatre. Telle est la seule différence qui devrait se trouver entre le roman et l'histoire.

Voilà, en peu de mots, l'origine, les progrès et les révolutions du roman : car de s'imaginer que les premiers auteurs aient eu dessein d'instruire les hommes en renfermant des leçons de morale sous des fictions agréables et ingénieuses, je crois que cette idée est plus favorable à l'humanité qu'à la vérité. Les hommes, en général, ne cherchent point avec tant de zèle la perfection les uns des autres; ceux qui veulent donner des leçons ont moins dessein d'instruire que de prouver leur supériorité. Il y a un désir qui nous est plus naturel, c'est celui de plaire et d'amuser. Il faut même que nous le remarquions dans tous les hommes; car nous aimons et recherchons tous ceux qui nous amusent, sans en être plus reconnaissans : nous supposons apparemment qu'ils sont assez payés du plaisir qu'ils nous causent par celui qu'ils éprouvent eux-mêmes. Ne serait-ce point encore la raison pour laquelle toutes les professions qui contribuent aux plaisirs de la société sont également chéries et méprisées ?

Mais, sans vouloir développer ici les replis du cœur humain, il me suffit d'avoir remarqué les sources du roman, et en quoi il diffère de l'histoire. Quelques personnes se persuadent qu'ils doivent encore être différens dans la manière d'être écrits. La mollesse de caractère et de style de quelques auteurs ont fait croire que ces défauts étaient des qualités du roman. Sur ce principe, on vous reproche d'écrire avec trop de force et de précision. Madame de Luz est, dit-on, trop fortement écrite. Un roman doit être plus allongé; il y faut les détails des moindres démarches des amans; il faut qu'ils soient toujours occupés les uns des autres; qu'ils aient ensemble des conversations longues et fréquentes; et, lorsqu'ils sont séparés, qu'on soit encore instruit, par des monologues, des moindres sentimens de leurs cœurs.

On convient, à la vérité, que la plupart de ces beaux discours ennuient; mais ils sont de l'essence du roman : c'est le lecteur qui a tort de s'ennuyer. Le style de madame de Luz est, dit-on, bien loin de cette heureuse langueur; il est trop serré pour



le roman ; l'auteur devrait écrire l'histoire. On trouve encore que vos réflexions ou vos traits ont un tour un peu métaphysique. Il est fâcheux que ce terme soit relatif, c'est-à-dire que ce qui est très-simple pour les personnes accoutumées à penser, soit métaphysique pour ceux qui ne sont pas dans l'habitude de réfléchir ; et je ne serais pas étonné qu'il y eût des gens qui fissent le même reproche à cette lettre.

Je passe aux critiques qu'on fait du fond de l'ouvrage, et je vous dirai aussi simplement les réponses que j'ai imaginées : vous ferez le cas qu'il vous plaira des unes et des autres.

Plusieurs croient que madame de Luz n'est qu'un jeu d'esprit; que, sans vous embarrasser de la forme exacte du roman, vous n'avez voulu que peindre les mœurs des différens états, et faire voir que la femme la plus vertueuse peut se trouver dans des circonstances malheureuses auxquelles elle est forcée de sacrifier sa vertu. Sur ce principe on trouve que l'aventure de Thurin est la seule qui remplisse votre projet ; au lieu que celles de Marsillac et de Hardouin ne sont que de purs malheurs.

Cette critique, qui est très-raisonnable en elle-même, ne pèche qu'en ce qu'elle n'embrasse pas entièrement votre dessein. Votre objet était non-seulement de montrer qu'une femme peut être forcée au crime ; mais encore que, sans devenir criminelle, elle peut être déshonorée.

Des gens plus délicats désireraient que madame de Luz n'eût sacrifié sa vertu que pour sauver la vie de son amant et non pas de son mari : voilà ce qu'ils appellent corriger un plan. Ces esprits brillans s'imaginent que, pour combiner des faits, il suffit de les mettre en antithèses, à peu près comme les mauvais rhéteurs y mettent les mots. Il y aurait sans doute de la singularité à ce qu'une femme se livrât à un homme odieux pour sauver un amant chéri et maltraité. Le plau est brillant, c'est dommage qu'il soit ridicule, et qu'une femme raisonnable ne puisse être excusée de faire un outrage à son mari, que lorsque que c'est lui seul qui en a tiré l'avantage.

L'aventure du chevalier de Marsillac est celle qui m'a paru essuyer de plus justes critiques. Il semble qu'il tombe des nues avec Maran. La femme de chambre s'absente à point nommé ; on ne sait si elle est d'intelligence avec Maran, et qui peut avoir averti Marsillac : c'est un jeu pour lui que de tuer un homme ou faire un enfant. L'évanouissement de madame de Luz passe la léthargie, et le premier signe de vie qu'elle donne est un malheureux mouvement qui achève de tout gâter. Je sais des gens d'esprit que l'âge et la mauvaise santé ont réduits aux sentimens tendres et délicats, à qui le livre est tombé des mains à

cet accident. Ils ne sauraient comprendre qu'un honnête homme, tel que vous peignez Marsillac, puisse s'oublier à ce point. D'autres ne conçoivent pas qu'au sortir d'un combat il puisse se retrouver en état d'être aussi criminel. Ces timides physiciens ignorent sans doute que la victoire enfle le cœur, et que, dans le temps où les duels étaient à la mode, un combat fait ou à faire ne donnait pas à un brave chevalier une distraction dans son amour. Cependant toutes les raisons physiques n'empêcheront pas que cette aventure ne soit mal amenée ; on aurait pu du moins la mieux préparer ; et si quelques uns préfèrent cette jouissance aux deux autres, c'est parce qu'elle n'est pas absolument aussi odieuse que déraisonnable. Il n'est pas difficile de voir ce qui leur a plu ; ils voudraient même que vous donnassiez une nouvelle édition non corrigée, mais augmentée de nouveaux viols ; pour moi, j'y désirerais plus de vraisemblance : le roman en exige plus que l'histoire, à qui l'autorité de la vérité suffit.

Il n'en est pas ainsi de celle de Hardouin. Les uns trouvent que c'est un parfait scélérat, et je n'en suis pas étonné : d'autres s'imaginent qu'il eût pu l'être davantage et je n'en suis pas surpris.

Les derniers, par exemple, voudraient qu'au lieu d'opium, qui leur paraît un moyen trop simple, il eût consommé son crime par la voie seule de la séduction ; et que la violence eût été autant sur la volonté que sur le corps. Il est inutile de vous détailler davantage une objection dont vous devez concevoir toutes les conséquences ; on convient seulement qu'il y aurait eu plus de difficultés. Je ne suis pas de ce sentiment ; je crains bien que ces critiques ne confondent l'impossible avec le difficile ; et je suis très-convaincu qu'une femme instruite par les malheurs, comme celle-ci, est inaccessible à la séduction. Je trouve que vous avez même assez fait sentir les raisons qui devaient dissuader Hardouin de laisser trop pénétrer ses sentimens.

On m'a dit qu'il paraissait quelques critiques imprimées de madame de Luz ; lorsqu'elles me tomberont entre les mains, je vous les enverrai.

J'oubliais de vous dire que quelques uns de vos amis ont critiqué votre ouvrage avec assez de vivacité ; mais vous n'y perdez rien ; car d'autres personnes qui vous estiment plus qu'elles ne vous aiment, en ont fait beaucoup d'éloges ; et sûrement, si les uns et les autres vous eussent reconnu, ils n'en auraient parlé ni peut-être pensé comme ils ont fait. Adieu. Rions des autres et de nous.

LES CONFESSIONS

DU

COMTE DE ***,

ÉCRITES PAR LUI-MÊME A UN AMI.

AVERTISSEMENT.

Comme chaque vice et chaque ridicule sont communs à plusieurs personnes, il est impossible de peindre des caractères, sans qu'il s'y trouve quelques traits de ressemblance avec ceux mêmes qui n'en ont pas été les objets. Ainsi l'on ne doute point que ces Mémoires n'occasionent des applications où l'auteur n'a jamais songé. Ces interprétations partent de gens de peu d'esprit et de beaucoup de malignité. D'autres, trop méprisables pour mériter un éloge, trop obscurs pour exciter la satire, n'en ont pas moins la fatuité de croire qu'un auteur les a eus en vue. Ils s'élèvent contre un ouvrage, il semble qu'il n'y ait que l'intérêt d'autrui qui les touche; mais il est aisé de remarquer que les endroits qu'ils blâment avec le plus d'aigreur, ne sont pas toujours ceux dont ils ont été le plus choqués.

LES CONFESSIONS
DU
COMTE DE ***,
ÉCRITES PAR LUI-MÊME A UN AMI.

PREMIÈRE PARTIE.

Pourquoi voulez-vous m'arracher à ma solitude et troubler ma tranquillité ? Vous ne pouvez pas vous persuader que je sois absolument déterminé à vivre à la campagne. Je n'y suis que depuis un an, et ma persévérance vous étonne. Comment se peut-il faire, dites-vous, qu'après avoir été si long-temps entraîné par le torrent du monde, on y renonce absolument? Vous croyez que je dois le regretter, et sentir, dans bien des momens, qu'il m'est nécessaire. Je suis moins surpris de vos sentimens que vous ne l'êtes des miens ; à votre âge, et avec tous les droits que vous avez de plaire dans le monde, il serait bien difficile qu'il vous fût odieux. Pour moi, je regarde comme un bonheur de m'en être dégoûté, avant que je lui fusse devenu importun. Je n'ai pas encore quarante ans, et j'ai épuisé ces plaisirs que leur nouveauté vous fait croire inépuisables. J'ai usé le monde, j'ai usé l'amour même ; toutes les passions aveugles et tumultueuses sont mortes dans mon cœur. J'ai parconséquent perdu quelques plaisirs ; mais je suis exempt de toutes les peines qui les accompagnent, et qui sont en bien plus grand nombre. Cette tranquillité, ou, si vous voulez, pour m'accommoder à vos idées, cette espèce d'insensibilité est un dédommagement bien avantageux, et peut-être l'unique bonheur qui soit à la portée de l'homme.

Ne croyez pas que je sois privé de tous les plaisirs ; j'en éprouve continuellement un aussi sensible et plus pur que tous les autres: c'est le charme de l'amitié ; vous devez en connaître tout le prix, vous êtes fait pour la sentir, puisque vous êtes digne de l'inspirer. Je possède un ami fidèle, qui partage ma solitude, et qui, me tenant lieu de tout, m'empêche de rien regretter. Vous ne pouvez pas imaginer qu'un ami puisse dédommager du monde ; mais, malgré l'horreur que la retraite vous inspire aujourd'hui, vous la regarderez un jour comme un bien. J'ai

eu vos idées, je me suis trouvé dans les mêmes situations; ne renoncez donc pas absolument à celle où je me trouve aujourd'hui.

Pour vous convaincre de ce que j'avance, il m'a pris envie de vous faire le détail des événemens et des circonstances particulières qui m'ont détaché du monde; ce récit sera une confession fidèle des travers et des erreurs de ma jeunesse, qui pourra vous servir de leçon. Il est inutile de vous entretenir de ma famille que vous connaissez comme moi, puisque nous sommes parens.

Étant destiné par ma naissance à vivre à la cour, j'ai été élevé comme tous mes pareils, c'est-à-dire, fort mal. Dans mon enfance, on me donna un précepteur pour m'enseigner le latin, qu'il ne m'apprit pas; qnelques années après, on me remit entre les mains d'un gouverneur pour m'instruire de l'usage du monde qu'il ignorait.

Comme on ne m'avait confié à ces deux inutiles, que pour obéir à la mode, la même raison me débarrassa de l'un et de l'autre; mais ce fut d'une façon fort différente. Mon précepteur reçut un soufflet d'une femme de chambre à qui ma mère avait quelques obligations secrètes. La reconnaissance ne l'empêcha pas de faire beaucoup de bruit, elle blâma hautement une telle insolence, elle dit à M. l'abbé qu'il ne devait pas y être exposé davantage, et il fut congédié.

Mon gouverneur fut traité différemment: il était insinuant, poli, et un peu mon complaisant. Il trouva grâce devant les yeux de la favorite de ma mère; tout en conduisant mon éducation, il commença par faire un enfant à cette femme de chambre, et finit par l'épouser. Ma mère leur fit un établissement dont je profitai; car je fus maître de mes actions dans l'âge où un gouverneur serait le plus nécessaire, si cette profession était assez honorée pour qu'il s'en trouvât de bons.

On va voir, par l'usage que je fis bientôt de ma liberté, si je méritais bien d'en jouir. Je fus mis à l'académie pour faire mes exercices; lorsque je fus près d'en sortir, une de mes parentes, qui avait une espèce d'autorité sur moi, vint m'y prendre un jour pour me mener à la campagne chez une dame de ses amies. J'y fus très-bien reçu: on aime naturellement les jeunes gens, et les femmes aiment à leur procurer l'occasion et la facilité de faire voir leurs sentimens. Je me prêtai sans peine à leurs questions; ma vivacité leur plut, et, m'apercevant que je les amusais par le feu de mes idées, je m'y livrai encore plus. Le lendemain, quelques femmes de Paris arrivèrent, les unes avec leurs maris, les autres avec leurs amans, et quelques unes avec tous les deux.

La marquise de Valcourt, qui n'était plus dans la première jeunesse, mais qui était encore extrêmement aimable, saisit avec vivacité les plaisanteries que l'on faisait sur moi; et, sous prétexte de plaire à la maîtresse de la maison, qui paraissait s'y intéresser, elle voulait que je fusse toujours avec elle. Bientôt elle me déclara son petit amant; j'acceptai cette qualité: je lui donnais toujours la main à la promenade; elle me plaçait auprès d'elle à table, et mon assiduité devint bientôt la matière de la plaisanterie générale: je m'y prêtais de meilleure grâce que l'on n'eût dû l'attendre d'un enfant qui n'avait aucun usage du monde. Cependant je commençais à sentir des désirs que je n'osais témoigner, et que je ne démêlais qu'imparfaitement. J'avais lu quelques romans, et je me crus amoureux. Le plaisir d'être caressé par une femme aimable, et l'impression que font sur un jeune homme, des diamans, des parfums, et surtout une gorge qu'elle avait admirablement belle, m'échauffaient l'imagination; enfin tous les airs séduisans d'une femme à qui le monde a donné cette liberté et cette aisance que l'on trouve rarement dans un ordre inférieur, me mettaient dans une situation toute nouvelle pour moi. Mes désirs n'échappaient pas à la marquise; elle s'en apercevait mieux que moi-même, et ce fut sur ce point qu'elle voulut entreprendre mon éducation.

L'amour, me disait-elle, n'existe que dans le cœur; il est le seul principe de nos plaisirs, c'est en lui que se trouve la source de nos sentimens et de la délicatesse. Je ne comprenais rien à ce discours, non plus qu'à cent mille autres mêlés de cette métaphysique qui régnait dès lors dans le discours, et qui est si peu d'usage dans le commerce. J'étais plus content des petites confidences sur lesquelles elle éprouvait ma discrétion; j'en étais flatté: un jeune homme est charmé de se croire quelque chose dans la société. Elle me faisait ensuite des questions sur la jalousie. La marquise, sous prétexte de m'instruire, voulait savoir si je n'avais aucune idée sur un homme assez aimable qui était venu avec elle, et que je sus depuis être son amant; mais, quoiqu'il n'eût au plus que quarante ans, je le jugeais si vieux, que j'étais bien éloigné d'imaginer qu'il eût avec elle d'autre liaison que celle de l'amitié. Il en avait pourtant une des plus intimes; il est vrai que dans ce moment elle le gardait par habitude, et que, par goût, elle me destinait à être son successeur, ou du moins son associé: aussi, quand je lui demandai pourquoi il lui tenait quelquefois des discours aigres et piquans, que je n'avais pu m'empêcher de remarquer, elle se contenta de me dire, qu'ayant été intime ami de son mari, l'amitié lui avait conservé ces droits. Cette réponse me satisfit, et ma curio-

sité n'alla pas plus loin. Elle me reprochait quelquefois de n'avoir pas assez de soin de ma figure ; et, quand je revenais de la chasse, sous prétexte d'en réparer les désordres, elle passait la main dans mes cheveux, elle me faisait mettre à sa toilette, et voulait elle-même me poudrer et m'ajuster. Comme elle colorait toutes les caresses qu'elle me faisait, de l'amitié qu'elle avait pour ma parente, et des liaisons qu'elle avait avec toute ma famille, je ne m'attribuais aucune de ses bontés, et j'ai souvent pensé depuis à l'impatience que je devais lui causer. Cependant elle se contraignait, elle craignait de s'exposer aux ridicules que pouvait lui donner un amour qui, par la disproportion de nos âges, devait être regardé comme une folie. D'ailleurs, elle savait que son amant était clairvoyant : elle n'aurait pas été fort sensible à sa perte, mais elle craignait l'éclat d'une rupture.

Ces réflexions rendirent la marquise plus réservée avec moi ; je m'en aperçus, je lui en fis quelques reproches plus remplis d'égards que de sentiment. Pour me consoler, elle me dit que je la verrais à Paris, si je continuais à la laisser se charger du soin de ma conduite, et me promit un baiser toutes les fois que j'aurais été docile à ses leçons.

Lorsque nous fûmes de retour à Paris, j'allai la voir. Elle ne me parla dans les deux ou trois premières visites que des choses qui pouvaient regarder ma conduite. Elle voulait, disait-elle, être ma meilleure amie. Un jour elle me dit de la venir voir le lendemain sur les sept heures du soir. Je n'y manquai pas ; je la trouvai sur une chaise longue, appuyée sur une pile de carreaux. On respirait une odeur charmante, et vingt bougies répandaient une clarté infinie ; mais toute mon attention se fixa sur une gorge tant soit peu découverte. La marquise était dans un déshabillé plein de goût, son attitude était disposée par le désir de plaire et de me rendre plus hardi. Frappé de tant d'objets, j'éprouvais des désirs d'autant plus violens, que j'étais occupé à les cacher. Je gardai quelque temps le silence : je sentis qu'il était ridicule ; mais je ne savais comment le rompre. Êtes-vous bien aise d'être avec moi, me dit la marquise? Oui, madame, j'en suis enchanté, répondis-je avec vivacité. Eh bien! nous souperons ensemble ; personne ne viendra nous interrompre, et nous causerons en liberté : elle accompagna ce discours du regard le plus enflammé. Je ne sais pas trop causer, lui dis-je ; mais pourquoi ne me permettez-vous plus de vous embrasser comme à la campagne? Pourquoi? reprit-elle ; c'est que, lorsque vous avez une fois commencé, vous ne finissez point.

Je lui promis de m'arrêter quand elle en serait importunée ;

et, son silence m'autorisant, je la baisai, je touchai sa gorge avec des plaisirs ravissans. Mes désirs s'enflammaient de plus en plus; la marquise, par un tendre silence, autorisait toutes mes actions; enfin, parcourant toute sa personne à mon gré, et voyant que l'on n'apportait aucun obstacle à mes désirs, je me précipitai sur elle avec toute la vivacité de mon âge, qui était plus de son goût que l'amour le plus tendre. Je craignis aussitôt sa colère; mais je fus rassuré par un regard languissant de la marquise, qui m'embrassa avec une nouvelle ardeur. Ce fut alors que je me livrai à l'ivresse du plaisir; nous ne l'interrompîmes que pour nous mettre à table. Le souper fut court; je ne laissai pas à la marquise le temps de me parler sentiment, et je crois qu'elle n'eut pas celui d'y penser. Dès le lendemain un de ses gens m'apporta la lettre la plus passionnée. Cette attention me surprit; je croyais qu'elle n'avait été imaginée que pour moi. Je sentis que j'y devais répondre; je crois que ma lettre devait être assez ridicule; la marquise la trouva charmante. Pendant les premiers jours je n'étais occupé que de ma bonne fortune, et du plaisir d'avoir une femme de condition; je m'imaginais que tout le monde s'en apercevait, et lisait dans mes yeux mon bonheur et ma gloire. Cette idée m'empêcha d'en parler à mes amis; mais j'en fus très-souvent tenté. Peu de temps après je trouvai que la marquise ne m'avouait pas assez dans le public, et qu'elle n'allait pas assez souvent aux spectacles, où j'aurais pu, sans prononcer l'indiscrétion, mettre mes amis au fait de mon bonheur. C'était en vain qu'elle me représentait le charme du mystère; je n'étais inspiré que par les sens et la vanité, et je croyais avoir satisfait à toute la délicatesse possible, quand j'avais rempli ses désirs et les miens.

L'hiver ayant rassemblé tout le monde à Paris, la marquise, pour rompre la solitude qu'elle voyait que je ne pouvais soutenir, donna plusieurs soupers. Parmi les femmes qui se rendaient chez elle, il y en eut une qui me fit beaucoup d'agaceries, et j'y répondis avec assez de vivacité. Madame de Valcourt avait trop d'expérience pour ne pas l'apercevoir. Elle m'en fit ses plaintes, que je reçus assez mal. Je lui dis qu'il était bien singulier qu'elle me contraignît au point de ne pouvoir ni parler ni m'amuser même avec ses amies. La jalousie enflamma la marquise; elle ne ménagea plus rien; bientôt elle afficha publiquement le goût qu'elle avait pour moi, et bientôt elle le ressentit avec un emportement qu'elle ne m'avait jamais témoigné. On ne la voyait plus aux spectacles sans moi; elle ne soupait dans aucune maison sans me faire prier. Un aveu si public fut fort de mon goût, parce qu'il flattait ma vanité. Quelques jours après ma-

dame de Rumigny (c'était celle qui m'avait fait des avances) fut piquée. Il était de son honneur de n'en pas avoir le démenti. Chez les femmes du monde, plusieurs choses qui paraissent différentes produisent les mêmes effets, et la vanité les gouverne autant que l'amour.

La marquise fit fermer sa porte à sa rivale; la rupture fit éclat, et madame de Rumigny me pria par un billet fort simple de passer chez elle. Madame de Valcourt m'avait fait promettre de n'y jamais aller; mais je ne crus pas mon honneur engagé à lui tenir cette parole. J'y courus donc, et madame de Rumigny, après beaucoup de plaisanteries sur madame de Valcourt, qui toutes portaient coup, me plaignit d'être si fort attaché à une femme qui me traitait en esclave. Elle m'apprit toutes les aventures, vraies ou fausses, que le monde avait données à la marquise. Le mal que l'on nous dit d'une maîtresse n'est pas si dangereux par les premières impressions, que par les prétextes qu'il fournit dans la suite aux dégoûts et à toutes les injustices des amans.

Madame de Rumigny, contente de cette première démarche, me pria de la venir revoir, en m'assurant qu'elle n'avait d'autres motifs que son amitié pour moi. Je revins chez la marquise fort différent de ce que je m'y étais trouvé jusques alors; elle s'en aperçut, et en fut alarmée. Les sentimens de la marquise ne me touchaient plus. Je ne sentais que l'ennui et le dégoût d'un plaisir uniforme. J'allais souvent chez madame de Rumigny, qui suivait constamment son projet : je sentis bientôt pour elle tout ce que m'avait d'abord inspiré madame de Valcourt, c'est-à-dire des désirs. L'expérience que j'avais déjà acquise, me rendit pressant; mais, avant de se rendre, madame de Rumigny me dit : Je veux le sacrifice de la marquise; j'exige le plus éclatant, et tel que je le prescrirai; notre rupture a trop fait d'éclat, ma vengeance ne doit pas être ignorée. Je voulus lui faire quelques représentations; mais elle me dit qu'elle ne me verrait jamais, si je balançais un moment. Je fus bientôt déterminé; je consentis à tout, je renvoyai à la marquise ses lettres et son portrait, avec un billet qui, je crois, était fort impertinent, puisqu'il était dicté par madame de Rumigny; en un mot, je quittai madame de Valcourt on ne peut pas plus mal. Ce ne fut cependant pas sans remords : c'est en vain qu'on veut s'aveugler pour séparer la probité du commerce des femmes. J'avais encore toutes les idées neuves; le monde ne m'avait point appris à me parjurer. Madame de Rumigny, à qui je ne cachai point mes remords, prit encore le soin de les calmer : les femmes n'ont point de plus grands ennemis que les femmes.

Madame de Rumigny ne me fit pas languir davantage; le lendemain elle voulut que j'allasse avec elle à l'Opéra en grande loge : j'y consentis, son triomphe était le mien. La marquise s'y trouva le même jour ; elle était fort parée, et n'y venait que pour démentir les discours du public : une telle démarche est un coup de partie, le jour qu'on a été quittée ; mais je remarquai son chagrin caché. Cependant elle m'écrivit, elle me courut, et fit tout ce que l'égarement de l'amour malheureux inspire, et fait toujours faire sans succès ; enfin, elle se commit encore plus qu'elle n'avait fait. Mais madame de Rumigny, qui connaissait trop la conséquence de ces premiers instans, ne me perdait pas de vue. Je vécus quelque temps avec madame de Rumigny, comme j'avais fait avec madame de Valcourt, et je m'en dégoûtai encore plus promptement. Ma première et ma seconde aventure n'annonçaient pas un caractère fort constant : on verra dans la suite si je me suis démenti.

Madame de Rumigny commençait donc à me peser beaucoup, lorsque j'entrai dans les mousquetaires. La compagnie marcha en Flandre, et j'y fis ma première campagne. Avant mon départ, je passai trois jours avec madame de Rumigny d'une façon à me faire regretter. Elle me fit promettre de lui écrire ; mais à peine l'eus-je quittée que je n'y songeai plus.

Après la campagne, la compagnie revint à Paris, où je passai l'hiver. Je n'allai seulement pas voir madame de Rumigny. La vie que je menais avec mes camarades me paraissait préférable à toute la gêne du commerce des femmes du monde. Je n'en recherchai aucune de celles qui exigent des soins et des attentions, et je suivis les mœurs des mousquetaires de mon âge.

Au retour du printemps, M. de Vendôme, à qui ma famille était particulièrement attachée, me proposa d'être un de ses aides-de-camp ; j'acceptai la proposition avec ardeur, et je le suivis en Espagne. Uniquement occupé de mes devoirs, je m'attachai à ce prince, c'est-à-dire au métier de la guerre ; car c'était ainsi qu'on lui faisait sa cour.

Il fut assez content de mes services pour m'honorer de sa protection, et bientôt il me fit obtenir un régiment, à la tête duquel je me trouvai à la bataille de Villa-Viciosa, que M. de Vendôme gagna sur M. de Staremberg.

Après cette victoire, qui décida de la couronne d'Espagne pour Philippe V, mon régiment fut envoyé en quartier à Tolède. Les congés étant difficiles à obtenir, j'y demeurai pour contenir les soldats, et prévenir les désordres qui pouvaient arriver à chaque instant dans ce pays, par la prévention que quelques Espagnols avaient contre les Français. D'ailleurs les

moines, par jalousie et par ignorance, persuadent, surtout aux femmes, que les Français sont des hérétiques. Une différence de religion chez des peuples qui ont peu d'étude, ne rapproche pas les esprits; ainsi je vivais dans une assez grande solitude.

Un jour, en rentrant chez moi par une rue détournée, je fus abordé par une femme couverte d'une mante: Seigneur cavalier, me dit-elle, une dame voudrait avoir une conversation avec vous; trouvez-vous demain à onze heures dans la grande église. J'acceptai le rendez-vous. Le lendemain, après avoir apporté beaucoup d'attention à ma parure, je me rendis au lieu indiqué. Je n'y vis que des femmes couvertes de mantes noires, parmi lesquelles j'en aperçus une qui se distinguait au milieu des deux autres, par la majesté de sa taille. Elles se mirent toutes trois à genoux auprès de moi; elles s'armèrent d'un grand rosaire, firent plusieurs inclinations dévotes, et j'entendis une voix qui me dit: Trouvez-vous ce soir à l'heure de l'oraison sur le bord du Tage, et suivez la personne qui vous abordera en vous présentant un bouquet; adieu, sortez de l'église sans témoigner la moindre curiosité. Le son de cette voix me parut si flatteur que je me sentis ému. Je me rendis au lieu marqué deux heures plus tôt qu'on ne m'avait ordonné, et je vis paraître celle qui devait me présenter le bouquet; elle me dit de la suivre, je lui obéis: il était nuit; nous marchâmes quelque temps pour trouver une calèche dans laquelle nous montâmes. Votre jeunesse et votre figure, me dit-elle, ont fait une vive impression sur le cœur de dona Antonia, ma maîtresse; l'amour lui a fait oublier tous les dangers d'une entrevue; et l'on vous aime malgré la différence de votre religion. Quelle consolation pour dona Antonia, si son exemple et ses discours pouvaient vous ramener au sein de l'église! Je suis sa nourrice, c'est vous dire combien je l'aime; mais l'espérance de votre conversion m'a plus déterminée à la servir aujourd'hui, que ma tendresse pour elle. Vous allez juger dans quelques momens de la beauté de ma maîtresse; elle est dans une maison qui m'appartient; rendez-vous digne de posséder le cœur de la plus belle femme de toutes les Espagnes.

Malgré l'agitation que la nouveauté d'une pareille situation peut causer, je sentis toute la bizarrerie de cette conversation, et je réfléchissais sur la différence de ces mœurs, quand notre voiture s'arrêta dans une petite cour: nous descendîmes, je suivis la duègne, je traversai deux ou trois pièces meublées simplement, et médiocrement éclairées. Elles nous conduisirent dans une chambre dont les meubles magnifiques et l'éclat des lumières portées dans de grands flambleaux de vermeil, me frappèrent beaucoup moins qu'une femme couchée sur une es-

trade, et appuyée sur des carreaux d'étoffes superbes. Approchez, seigneur, me dit-elle. J'obéis à un ordre si doux; mais que devins-je en voyant toutes les grâces réunies dans la même personne, et relevées par toutes les recherches de la parure! Je tombai à ses genoux : Que puis-je faire, lui dis-je, madame, pour reconnaître les bontés dont vous m'honorez? Elle me répondit, avec une douceur infinie, et un feu dans les yeux qui aurait achevé ma défaite, si elle n'eût été confirmée : Clara vous a sans doute fait part de mes sentimens. Elle m'a évité l'embarras d'un aveu qui ne peut être excusé que par la force de la passion. La façon dont vous vous conduirez avec moi, confirmera ou détruira mes sentimens. Je vous aime; mais le sacrifice que je vous fais m'en deviendra encore plus cher, si vous vous en rendez digne. Après un tel aveu je ne dois rien vous cacher : vous êtes d'une religion différente de la mienne, et ce point est le seul obstacle au goût que je sens pour vous. Si vous m'aimez, si les sentimens que je crois lire dans vos yeux, sont sincères, il faut commencer par embrasser ma religion. Je voulus alors prendre une de ses belles mains et la baiser, pour éviter une profession de foi qui me paraissait assez déplacée; mais à peine l'eus-je touchée qu'elle s'écria : Donnez-moi promptement de l'eau bénite, ma chère Clara. En effet, elle lui apporta un bénitier dans lequel elle trempa un linge dont elle essuya l'endroit que j'avais touché, avec un si grand soin et une attention si marquée que je ne pus m'empêcher de sourire; mais, ne voulant point choquer ses préjugés, je pris le parti de lui dire quelle était ma religion; et l'amour me rendit peut-être plus catholique que je ne l'avais jamais été.

Que la voix d'un homme qu'on aime persuade aisément! me dit-elle; elle triomphe de toutes les résolutions : je n'ai pu vous convaincre, vous m'avez persuadée. Je vous aime apparemment plus que vous ne m'aimez, et c'est un avantage que je saurai conserver sur vous. Je baisai alors une de ses mains, sans qu'elle eût recours à l'eau bénite. Je la priai de m'apprendre à qui j'avais le bonheur de parler. Vous le saurez un jour, me dit-elle; ne cherchez point à pénétrer un mystère dont la découverte ne vous est d'aucune utilité; méritez par un amour et une discrétion sans bornes, le bonheur que je vous prépare. Alors la fidèle Clara nous servit un léger repas. J'étais enchanté de toutes les grâces que je découvrais dans la belle espagnole; tout respirait en elle la volupté, et m'annonçait un bonheur que j'obtins quelques momens après, et qui surpassa mes désirs. Vous ne m'aimerez pas long-temps, me disait Antonia; ma conquête vous a trop peu coûté. Vous ignorez tous les combats

que j'ai soutenus ; je vous aime depuis le jour de votre arrivée : vous passâtes sur la grande place à la tête de votre régiment ; je vous vis d'une fenêtre grillée. Que n'ai-je point fait pour bannir l'impression que votre vue a faite sur mon cœur ! Je vous fuyais mal apparemment, car je vous rencontrais toujours.

Nous passâmes la nuit et toute la journée suivante au milieu des plaisirs et des tendres inquiétudes que la passion donne aux amans, et sur lesquelles les plaisirs les rassurent sans cesse. Quand nous fûmes au moment de nous séparer, Antonia leva les carreaux sur lesquels elle était assise, et prit une épée d'or garnie de quelques diamans d'un assez grand prix, qu'elle me força d'accepter. J'y fus obligé ; car la plus grande offense que l'on puisse faire à un Espagnol, c'est de refuser ce qu'il offre : je la reçus donc en baisant mille fois la main qui me la donnait, et je montai seul dans la calèche, qui me conduisit à l'endroit où je l'avais trouvée la veille.

Le lendemain, à mon réveil, je reçus une lettre d'Antonia ; ce fut un Maure qui me l'apporta. Elle était tendre et passionnée : Antonia me priait de me promener le soir à cheval sur la grande place. Je vous verrai sans être vue, ajoutait-elle, et je jouirai avec plaisir de l'inquiétude où vous serez de ne me point apercevoir. Clara vous dira demain, à la grande église, quand et de quelle façon nous pourrons nous revoir. J'exécutai les ordres que l'on m'avait donnés. Après avoir regardé inutilement à toutes les jalousies, je revins chez moi m'occuper de mon aventure. Le jour suivant, je trouvai Clara dans l'église que l'on m'avait indiquée, qui me dit, en feignant de prier Dieu : Rendez-vous à cheval, au jour tombant, et sans suite, derrière les murs du couvent de St.-François ; le Maure que vous avez vu hier, s'y trouvera monté sur une mule : vous n'aurez qu'à le suivre. Je fus exact au rendez-vous : j'y trouvai le Maure, il observa toujours le plus profond silence, et nous arrivâmes dans la basse-cour d'un château qui me parut considérable. Je mis pied à terre ; le Maure prit mon cheval, et me fit signe de monter par un petit escalier formé dans une tour. J'y trouvai Clara qui m'attendait : Venez, me dit-elle, le plus heureux de tous les hommes. Elle me conduisit avec une lanterne sourde dans un cabinet, d'où je passai dans un appartement superbe où la belle Antonia m'attendait. Vous triomphez de toutes mes craintes, me dit-elle, je goûte le plaisir de vous posséder chez moi malgré tous les périls que je puis courir ; j'espère que le bonheur que j'ai de vous voir, ne sera point interrompu ; mais, en cas d'accident, vous pourrez vous retirer : le Maure tient votre cheval au bas de l'escalier. J'employai les

termes les plus touchans pour exprimer ma reconnaissance et mon amour. Nous étions dans ces transports de l'âme que l'amour seul fait connaître, et qui sont au-dessus de l'expression, quand nous entendîmes un grand bruit dans la chambre qui précédait celle où nous étions : Fuyez, me dit Antonia avec transport ; je suis trahie, je périrai ; mais je ne m'en plaindrai pas, si je puis vous croire en sûreté. Dans l'instant même on enfonça la porte, et je vis entrer un homme transporté de fureur et suivi de deux valets armés ; il tenait son épée d'une main, et de l'autre un poignard. Il se jeta si promptement sur Antonia, que je ne pus l'empêcher de lui porter deux coups qui la firent tomber à mes pieds ; j'avais des pistolets de poche, je cassai la tête à celui qui venait de blesser Antonia, et je tins en respect ceux qui l'accompagnaient. Elle me tendit les bras, et me dit d'une voix mourante : Qu'avez-vous fait, seigneur ! vous avez tué mon mari. Les deux valets, occupés à donner du secours à leur maître, me donnèrent le temps de prendre Antonia dans mes bras, et de gagner la porte du cabinet. Je descendis sans obstacle, je trouvai le Maure qui m'attendait avec mon cheval ; il m'aida à prendre Antonia devant moi, et je m'éloignai de ce funeste lieu sans savoir où j'allais. Je m'abandonnai à la vitesse de mon cheval.

Cependant Antonia ne donnant aucun signe de vie, je m'arrêtai pour lui donner quelques secours ; mes soins la firent revenir à la vie : Quoi ! c'est vous, me dit-elle, en ouvrant les yeux ! vous vivez, tous mes malheurs ne me touchent plus. Il n'y a point de grâce à espérer ni pour vous ni pour moi ; le rang et la dignité de mon mari vous attireront des ennemis sans nombre ; c'est le marquis de Palamos que vous avez tué. Je n'ai d'autre ressource que mon frère, il a un château peu éloigné d'ici, prenons-en le chemin, il ne me refusera pas un asile. Je remontai à cheval, je la pris dans mes bras, et nous arrivâmes à la pointe du jour dans le château. Nous fîmes éveiller aussitôt le comte, son frère, et l'on nous fit entrer dans sa chambre, sans avoir été vus que par un seul domestique. Il frémit au récit de l'aventure cruelle qui venait d'arriver à sa sœur ; il l'aimait, il la plaignit, et lui donna tous les secours possibles : ses blessures ne se trouvèrent pas mortelles. Il me conseilla de me tenir caché le reste du jour ; et, quand la nuit fut venue, il me dit que le service que j'avais rendu à sa sœur, lui faisait oublier la vengeance que j'avais tirée de son beau-frère. Ma sœur m'a tout avoué, ajouta-t-il ; elle veut que je sauve vos jours, vous lui êtes cher, et l'amitié que j'ai pour elle, et la confiance que vous m'avez témoignée, en choisissant ma maison pour asile,

m'engagent à favoriser votre fuite. Je vais vous donner un homme qui vous conduira sûrement à Madrid par des chemins détournés. Je le conjurai de me laisser voir la marquise ; mes prières furent inutiles. Elle m'a chargé, reprit-il, de vous remettre ce paquet ; je tiens ma parole, et ne puis faire autre chose. En achevant ces mots, il me conduisit dans la cour, où celui qui devait me servir de guide, m'attendait avec mon cheval, et nous partîmes aussitôt.

J'avais le cœur déchiré : je m'éloignais d'une femme charmante, je la quittais sans aucune espérance de la revoir, et dans quel état ! mourante et perdue pour moi. Nous marchâmes toute la nuit ; quand le jour parut, nous prîmes quelque repos dans un village écarté. Ce fut alors que j'ouvris le paquet que la marquise m'avait fait remettre ; j'y trouvai son portrait et une lettre aussi vive et aussi pleine de regrets que celle que j'aurais pu lui écrire ; elle me priait de garder toute ma vie ce portrait qu'elle avait compté me donner la veille dans des momens plus heureux. Il était dans une boîte enrichie de diamans ; mais, ce qui me parut singulier, et ce qui me fit toujours reconnaître le caractère espagnol, fut d'y trouver une relique de saint Antoine de Pade, qu'elle partageait avec moi, parce que, disait-elle dans sa lettre, elle lui attribuait notre salut dans cette dernière aventure et me conjurait de ne m'en point séparer dans le danger où la famille de son mari m'exposait ; elle finissait en m'assurant d'un amour éternel.

J'arrivai sans aucun accident à Madrid ; je renvoyai mon guide, et le chargeai d'une lettre pour la marquise, et d'une autre pour son frère. J'allai sur-le-champ rendre mes devoirs à M. de Vendôme ; il me reçut avec cette bonté qui lui attachait le cœur de toutes les troupes. Je lui contai mon aventure, il me conseilla de ne pas demeurer dans Madrid, dans la crainte des assassins et des suites qu'une telle affaire pouvait avoir entre les nations, et m'assura qu'il allait faire changer mon régiment de quartier. Je n'eus pas de peine à me tenir caché : l'état de mon âme m'aurait rendu toute compagnie insupportable. On ignora absolument le lieu de ma retraite ; mon régiment fut relevé ; et, la campagne s'approchant, je fus bientôt en état de le joindre. Nos opérations furent heureuses, et je fus envoyé en quartier d'été dans un gros bourg, auprès duquel il y avait une abbaye de filles.

Suivant les ordres que nous avions de protéger tous les couvens, j'y avais établi une garde. J'allais souvent me promener le long des murs du jardin de cette abbaye : il n'y avait que la solitude qui convînt à la situation de mon cœur. Un jour, en

passant sous les fenêtres d'un corps de logis de cette maison, j'entendis ouvrir une jalousie, et je vis tomber à mes pieds une lettre que je ramassai : je levai la tête ; mais la jalousie, déjà refermée, ne me laissa rien voir. Je pris le billet, je vis avec surprise, qu'il m'était adressé : je l'ouvris, l'on y donnait des éloges à la tristesse dont je paraissais pénétré ; l'écriture m'était inconnue, et je ne pouvais pas me flatter qu'elle fût écrite de la part de la marquise que l'on m'avait assuré être morte de ses blessures. Il y avait cependant des choses, dans cette lettre, qui ne pouvaient être écrites que par quelqu'un qui me connût par rapport à elle.

Dans cette incertitude, je revins chez moi écrire un billet, dans le dessein d'éclaircir mes doutes ; et le lendemain, à la même heure, je retournai sous la même fenêtre : la jalousie s'ouvrit, on descendit une petite corbeille attachée à un ruban ; je l'ouvris, je n'y trouvai rien ; j'y plaçai ma lettre, et la corbeille remouta comme un éclair. J'attendis quelque temps, on ne fit aucun signal, et le jour suivant un nouveau billet tomba à mes pieds. On me marquait que l'on voulait s'entretenir avec moi de mes malheurs ; on me priait encore de me trouver au milieu de la nuit, le long des murs du jardin ; on m'indiquait un pavillon auprès duquel je trouverais une échelle de corde. Je ne doutai point que cette lettre ne fût de Clara. Je me rendis au lieu marqué ; je trouvai ce qu'on m'avait annoncé ; je montai sur le mur, et, changeant mon échelle de côté, je fus bientôt dans le jardin. J'aperçus une femme couverte d'un voile, qui se retira dans les allées d'un bosquet ; je la suivis ; elle s'arrêta sur un banc de gazon. Ma chère Clara, lui dis-je, car ce ne peut être que vous, est-il bien vrai que la marquise ne soit plus ? Ce n'est que pour en parler, ce n'est que pour la pleurer que j'ai pu me résoudre à venir ici. Non, s'écria la femme voilée, elle n'est point morte votre chère Antonia. La voix et l'expression me manquèrent en reconnaissant la marquise elle-même ; je tombai à ses pieds, elle demeura appuyée sur moi en éprouvant le même trouble. Quand ce tendre saisissement fut passé, nous nous fîmes toutes les questions imaginables ; je lui reprochai de m'avoir laissé ignorer si long-temps le lieu de son séjour. Elle m'apprit que son frère m'avait fait passer pour infidèle dans son esprit, et n'avait pas laissé parvenir ma lettre jusqu'à elle : la douleur que cette nouvelle me causa, ajouta-t-elle, et l'éclat de la malheureuse aventure qui m'était arrivée, me déterminèrent à prier mon frère de me donner les moyens de vivre et de mourir ignorée. Il répandit le bruit de ma mort, et me conduisit lui-même dans cette abbaye où per-

sonne ne me connaît. J'y mourrai contente, puisque vous m'êtes fidèle; c'est tout ce que je pouvais espérer dans le cruel état où l'amour m'a réduite; je n'ai pu résister au plaisir de vous entretenir encore une fois : la manière et le lieu sont suspects, mais mes intentions sont pures; ne cherchez point à me revoir, je vais chercher à vous oublier. Le sacrifice que je prétends faire de vous à celui qui m'a donné l'être, est complet; adieu, je ne tiens plus au monde. En disant ces mots, elle se débarrassa de mes bras, et prit la fuite dans les détours du bosquet, sans qu'il me fût possible de la retrouver. Pendant cette recherche inutile, le jour parut, et je fus obligé de me retirer.

Quand je fus de retour chez moi, je trouvai dans ma poche un écrin de diamans d'un grand prix, qu'elle avait eu l'adresse d'y mettre sans que je m'en aperçusse. Je passai mille fois sous la même fenêtre, dans l'espérance de donner des lettres, d'en recevoir, et de remettre l'écrin; mes soins furent inutiles, je ne vis rien. Je demandai à parler à l'abbesse; je lui dis que j'avais des choses de la dernière conséquence à communiquer à une dame qui était dans sa maison, et dont je lui fis le portrait: l'abbesse feignit de ne la pas connaître. Je jugeai par ses réponses qu'il était inutile d'insister davantage, et je me retirai au désespoir.

Quelques jours après, je reçus ordre d'assembler le régiment, et de joindre l'armée : je le fis défiler devant l'abbaye; je me flattais que mon départ ferait naître l'envie de me donner une dernière consolation; mais je n'aperçus rien, et fus obligé de partir le cœur pénétré de douleur.

Il n'y eut que les opérations de la campagne qui furent capables de me distraire du chagrin qui me dévorait. Nous fîmes le siége de Gironne, que nous prîmes; le reste de la campagne se passa, entre M. de Vendôme et M. de Staremberg, à s'observer et se fatiguer mutuellement. On fit venir de nouvelles troupes de France, et l'on y fit repasser quelques unes de celles qui avaient le plus souffert; mon régiment fut de ce nombre, et, en arrivant en France, il fut envoyé en quartier de rafraîchissement à ***. Les conférences qui commencèrent alors à Utrecht, donnèrent les premières espérances de la paix. J'aurais pu, dans ces circonstances, demander un congé pour revenir à Paris; mais j'ai toujours cru qu'on ne devait guère en faire usage que pour des affaires indispensables, et je n'en avais aucunes : ainsi je demeurai au régiment.

La vie que l'on mène dans la garnison n'est agréable que pour les subalternes qui n'en connaissent point d'autre; mais

elle est très-ennuyeuse pour ceux qui vivent ordinairement à Paris et à la cour ; le ton de la conversation est un mélange de la fadeur provinciale et de la licence des plaisanteries militaires. Ces deux choses, dénuées par elles-mêmes d'agrémens, ne peuvent pas produire un tout qui soit amusant. Heureusement, ma maxime a toujours été de me faire à la nécessité, de ne rien trouver mauvais, et de préférer à tout la société présente. Je me livrai donc à la vie de garnison ; nous fûmes présentés en corps par un officier, qui lui-même l'avait été la veille dans toutes les maisons où l'on recevait les officiers. Nous apprîmes en un moment quelles étaient les femmes que le régiment que nous remplacions laissait vacantes. On eut grand soin de me montrer celles qui étaient dévouées à l'état major; car il est d'usage d'observer, en ce cas, l'ordre du tableau. Rien n'est, à mon gré, si plaisant que de voir la façon dont on s'examine, et dont on se choisit pendant les premières vingt-quatre heures. On parle d'abord beaucoup du régiment qui vient d'être relevé; les femmes se répandent fort en éloges sur les officiers polis et aimables qui leur ont donné des bals et des fêtes : c'est un moyen pour engager les nouveaux venus à suivre l'exemple de leurs prédécesseurs; les citations du passé sont un des arts que les femmes de tout état emploient le plus volontiers. Les dames de la garnison qui ont conservé le portrait de leurs amans, ne le portent pas en bracelet : ce sont des grands portraits qui parent ordinairement la salle d'assemblée. Je m'attachai à une madame de Grancourt qui était assez jolie, et le lendemain je lui donnai le bal. C'est une déclaration authentique dont l'éclat est nécessaire. Je fus donc bien reçu et aussitôt en charge. Je faisais tous les jours la partie de madame : je la voyais tête à tête après souper, ou quelque temps avant l'heure de l'assemblée, qui se tenait alternativement chez quelques unes. Ce que nous faisions dans la société de l'état major et des capitaines, les subalternes le pratiquaient de leur côté. En trois jours un régiment est établi, peut-être mieux qu'au bout d'un an ; car dans les commencemens il ne peut y avoir de tracasseries, et l'on n'a point de mauvais procédés à se reprocher.

J'étais avec madame de Grancourt dans un commerce réglé, lorsque, par un caprice dont je n'ai jamais bien su le motif, elle me dit un soir que je ne pouvais pas rester chez elle après l'assemblée qui s'y tenait ce jour-là; qu'elle me priait de sortir avec la compagnie; et que sur le minuit je n'avais qu'à me rendre sous le balcon de sa fenêtre ; que j'y trouverais une échelle de corde par le moyen de laquelle je passerais dans son

appartement. Tant de précautions me paraissaient assez superflues dans les termes où nous en étions ; cependant je ne fis pas de difficultés, je sortis comme les autres, et je me rendis sous la fenêtre à l'heure marquée. J'y trouvai cette mystérieuse échelle, j'y montai, et j'étais près de passer par-dessus le balcon dans l'appartement, lorsque la patrouille vint à passer. L'officier qui la conduisait m'aperçut, il m'ordonna aussitôt de descendre pour me faire arrêter, et je descendis en enrageant. Mais à peine cet officier, qui était de mon régiment, m'eut-il reconnu, qu'il fit un éclat de rire. Quoi ! c'est vous, dit-il, mon colonel ? Et que diable allez-vous donc faire par ce balcon ? Je croyais vos affaires plus avancées. Morbleu ! lui dis-je, je le croyais aussi ; mais une sotte complaisance pour une folle..... Allez, allez, reprit-il, vous n'êtes point fait pour prendre cette voie-là : on ne doit faire entrer aujourd'hui par une fenêtre que ceux qu'on y peut faire sortir ; frappez à la porte, et faites-vous ouvrir. Il se mettait déjà en devoir d'exécuter ce qu'il me disait ; mais je l'en empêchai, et je me retirai chez moi plein de dépit.

Une aventure arrivée à un colonel dans une garnison ne peut pas être secrète ; la mienne fut publique le lendemain. J'avais eu le temps de me remettre, et je me prêtai de bonne grâce à toutes les plaisanteries. Les plus mauvaises que j'eus à essuyer, furent celles de l'intendante. Elle me dit que le commerce de la bourgeoisie était au-dessous de moi, et qu'elle avait à se plaindre de ce que je la négligeais. Il est vrai que j'y allais peu. L'insipide fatuité qui régnait à l'intendance m'en avait écarté. Monsieur l'intendant était un petit homme plein de prétentions, d'une mine basse, d'un air fat, d'un esprit faux, d'un babil éternel, et d'un maintien impertinent. Dès notre première entrevue j'avais remarqué dans les politesses excessives qu'il croyait me faire, une suffisance que j'aurais imaginée être au dernier période, si je n'avais vu quelque temps après madame l'intendante. Ce couple poussait la morgue et la vanité au dernier excès.

Les agaceries que mon aventure m'attira de la part de l'intendante, me firent changer de conduite, et je résolus de m'y attacher. Je pris le parti de m'en amuser ; et, pour y parvenir, j'eus la méchanceté d'entretenir leur manie : d'ailleurs les troupes ont malheureusement besoin de ces gens-là. Je flattai donc leur orgueil, j'applaudis à leurs ridicules : je disais, en leur parlant d'eux-mêmes, *des gens comme eux*. Je soutenais que la représentation était nécessaire dans la place qu'ils occupaient, et faisait partie du service du roi. Cette conduite fut

très-utile à mon régiment. Il n'était que par détachement dans la ville ; le reste était répandu dans les villages autour de la place. Le soldat avait beau faire du désordre, toutes les plaintes du pays n'étaient pas seulement écoutées, et le quartier fut bon ; les bonnes grâces de madame l'intendante, que je parvins à obtenir, le rendirent encore meilleur. J'étais le plus considérable de ceux qui se trouvaient alors à *** ; ainsi elle m'écouta par vanité, et je la pris parce que je n'avais rien de mieux à faire. Elle n'était que médiocrement jolie ; mais la nécessité et la jeunesse ne me rendaient pas difficile. Mon prédécesseur dans ses bonnes grâces, était un jeune officier d'infanterie parfaitement bien fait. L'honneur de la couche de madame l'intendante l'avait flatté ; et, par ses soumissions aveugles, il avait séduit son orgueil; mais il me fut sacrifié. J'étais obligé d'essuyer l'ennui des discours de l'intendante sur les prérogatives de sa place. On ne conçoit pas les hauteurs qu'elle avait en ma présence avec tous les autres; enfin elle n'oubliait rien et outrait tout pour me persuader de la dignité et de l'éminence de l'intendance, et pour me faire oublier qu'étant souveraine en province, elle n'était qu'une bourgeoise à Paris.

Cependant tout annonçait la paix, et elle fut bientôt conclue. J'avais toujours eu envie de voyager, et surtout de voir l'Italie : je me trouvais assez à portée d'y passer du lieu où j'étais; je demandai un congé, et je l'obtins.

Les charmes de madame l'intendante ne furent pas capables de m'arrêter ; le commerce que j'avais avec elle n'était apparemment attaché qu'à la ville où je l'avais rencontrée; car, l'ayant retrouvée l'année suivante à Paris, il ne fut jamais mention de rien qui eût rapport à ce qui s'était passé entre nous; mais je remarquai combien la vanité d'un intendant a quelquefois à souffrir dans une ville qui sert si parfaitement à corriger les fatuités subalternes.

Après avoir quitté ***, je parcourus toute l'Italie : je n'oubliai rien de tout ce qui pouvait intéresser la curiosité, et me faire retirer le fruit de mes voyages. Je m'attachai particulièrement à éviter tout ce qui décrie la jeunesse française. J'étais surtout en garde contre le danger des courtisanes; et je serais, je crois, revenu sans connaître les Italiennes, si une aventure qui m'arriva à Venise, ne m'en eût procuré l'occasion.

Une femme jeune, belle et bien faite, qui se nommait la signora Marcella, m'y retint trois mois dans les plaisirs les plus vifs. Il n'y a point de pays où la galanterie soit plus commune qu'en France; mais les emportemens de l'amour ne se trouvent qu'avec les Italiennes. L'amour, qui fait l'amusement des Françaises,

est la plus importante affaire et l'unique occupation d'une Italienne. Au lieu de raconter moi-même cette aventure, je joindrai ici une lettre que Marcella écrivit, quelques jours après mon départ de Venise, à une de ses amies, et que celle-ci me renvoya ; on y verra des circonstances que j'omettrais comme frivoles, et qui sont trop importantes pour qu'une Italienne les oublie.

Lettre de la signora Marcella à la signora Maria (1).

« Qui peut soulager les peines de mon cœur, ma chère » amie ? Qui peut effacer de mon esprit le souvenir de mes » plaisirs passés? Que vous êtes heureuse avec votre amant ! » Vous êtes ensemble à la campagne, et n'avez point d'obstacle » dans votre passion ; la maison délicieuse où vous le possédez » ajouterait encore aux plaisirs de l'amour, s'il avait besoin » d'autre chose que de lui-même. Paris fait aujourd'hui l'objet » de tous mes vœux ; cette ville, si heureuse pour les femmes, » et si funeste pour moi, est la patrie du signor Carle (2) ; il » l'habite à présent, et je n'y saurais être, je ne puis que m'af- » fliger. Souffrez, ma chère amie, que, pour soulager ma » douleur, je vous retrace les impressions que l'amour a faites » sur mon cœur ; vous jugerez si l'on peut en ressentir plus vive- » ment les fureurs.

» Vous savez que j'ai vécu pendant cinq ans avec mon mari » dans une union tranquille ; je croyais que l'indolence d'un » état languissant était de l'amour ; il n'était réservé qu'au » signor Carle de me tirer de l'erreur où j'étais.

» Il y a quelques mois que je le trouvai au Ridotte. Sa vue » me fit un cœur nouveau : un penchant invincible m'entraîna » sans réflexion ; je profitai de l'heureuse liberté du masque » pour lui parler ; son esprit me charma autant que sa figure. » L'envie de lui plaire m'avait engagée à lui faire des avances ; » je craignis, après l'avoir quitté, qu'il ne me confondît avec » les coquettes et les courtisanes. Ces réflexions m'occupèrent » toute la nuit. L'amour, qui donne et détruit les idées dans » le même instant, me faisait redouter son insensibilité, ou » flattait mon espoir. J'avais chargé un de mes gondoliers de » s'informer avec exactitude de celui qui était déjà l'idole de » mon cœur ; j'appris dès le lendemain son nom, son pays,

(1) On s'est cru obligé de traduire cette lettre pour ceux qui n'entendraient pas l'italien avec la même facilité que le français.

(2) Les Italiennes, accoutumées à ces noms, les donnent plus volontiers à leurs amans que leurs noms de famille.

» et qu'il était depuis un mois à Venise. Dans la conversation » que j'avais eue avec lui, j'avais reconnu avec chagrin qu'il » était Français ; je n'en devins que plus sensible au désir » de le fixer. J'appris avec transport qu'il était libre, et qu'il » n'avait aucun commerce avec les malheureuses dont notre » ville est remplie. Ces idées me conduisirent le jour même au » Ridotte : je l'y trouvai. Je m'étais aperçu la veille qu'il m'avait » quittée un moment pour demander mon nom, et je l'avais » remarqué avec plaisir ; mon trouble, en le voyant, fut ex- » trême ; il n'était pas masqué, je pouvais lire sur son visage » les impressions que je faisais sur lui. Mes yeux saisissaient » avec vivacité ses moindres mouvemens. Notre conversation » était animée par cette curiosité qui réveille tous les sens, » qui cherche et qui fait à chaque instant des découvertes nou- » velles. Je le trouvai instruit de tout ce qui pouvait me re- » garder ; je jugeai par moi-même que cette curiosité n'est » jamais la suite de l'indifférence. Je voulus savoir l'impression » que mes traits feraient sur lui ; je lui fis signe de me suivre, » il m'obéit. Nous sortîmes du Ridotte, et nous entrâmes dans » un de ces cafés dont il est environné ; je me fis ouvrir une » chambre particulière. Sitôt que nous fûmes seuls, il me » pria de me démasquer, je cédai à son impatience. Que l'amour- » propre dans ces instans est soumis à l'amour ! J'attendais » mon arrêt, un coup-d'œil allait le prononcer. Mon âme était » suspendue ! Je remarquai dans les yeux de mon amant une » joie qui pénétra mon âme. Son empressement, la vivacité » de ses désirs et de ses caresses me faisaient craindre qu'il ne » l'emportât sur moi en amour, et mit le comble à ma passion. » Je ne puis exprimer aujourd'hui tout ce que l'amour nous » inspirait à l'un et à l'autre dans cet instant. Nous ne pou- » vions demeurer dans ce lieu que le temps qu'il nous fallait » pour prendre les mesures capables d'assurer notre bonheur. » J'exigeai qu'il reparût au Ridotte ; je revins chez moi uni- » quement occupée de mon amour. Mon mari, ma maison, » mes gens, tout ce qui m'environnait, prit une forme nou- » velle et désagréable à mes yeux. J'avais une vie nouvelle à » arranger ; je voulais être informée de toutes les démarches » de mon amant. Que d'idées, que de projets occupaient mon » esprit ! mais j'éprouvai que l'amour sait aplanir toutes les » difficultés. J'envoyai mon gondolier reconnaître encore la » maison de mon amant, regarder, examiner et observer les » plus petites circonstances. J'aurais voulu prendre ce soin. » Carle reconnut mon gondolier, et lui donna un billet pour » moi ; il me parut vivement écrit : l'amour l'avait dicté,

» l'amour le lisait. J'accablai de questions celui qui me le rendit; » je voulus savoir comment il avait été reçu; mon impatience » m'empêchait d'apporter aucun ordre dans mes questions, et » me les faisait précipiter; une nouvelle question me paraissait » toujours plus importante que la dernière. J'appris que sa » maison donnait sur un petit canal assez proche de mon palais » et dans un endroit peu fréquenté; je compris qu'il me serait » aisé, à la faveur du masque, de me rendre chez lui. Je con- » vins le soir au Ridotte, avec le signor Carle, qu'il m'atten- » drait le lendemain sur les trois heures. Quoique je fusse animée » par l'amour, quand l'heure de mon départ arriva, je sentis » un trouble qui m'était inconnu; mon cœur palpitait; j'en- » visageais les conséquences de ma démarche; j'avais cette irré- » solution qui vient plus des doutes de l'amour, que des combats » de la vertu; j'éprouvais ce doux frissonnement que donnent » les approches du plaisir. Mon amant, qui m'attendait, me » prit dans ses bras, et me conduisit dans son appartement; » ce ne fut pas sans m'arrêter à chaque pas pour m'accabler de » caresses : mon âme n'était plus à elle. Trop étonnée pour » me refuser à l'amour, trop passionnée pour avoir des remords, » mon âme nageait dans les plaisirs, et ne fit qu'un instant de » quelques heures; tout m'était nouveau, et cette nouveauté est » l'âme de l'amour. Jamais une plus aimable confusion ne s'est » emparée de mes idées; timide sur mes désirs, embarrassée » dans mes expressions, séduite par les plaisirs, animée par ceux » de mon amant, je n'étais que docile et soumise. La nuit » qui survint nous fit voir avec regret qu'il fallait s'arracher » des bras de l'amour; le signor Carle me conduisit à la pre- » mière gondole. Que j'aimais mon amant! je me reprochais » le peu d'amour que je lui avais témoigné, je désirais de le » revoir pour le rassurer. J'allai chez la signora Baldi; je vou- » lais avoir fait une visite que je pusse avouer à mon mari. » J'arrivai chez elle au milieu d'une nombreuse compagnie; » tout le monde me parut ébloui de ma beauté; le bonheur » de l'amour répand l'éclat et la sérénité sur tous les traits. » Mon amant me devint plus cher que ma vie; l'amour nous » fit rechercher de nouveaux rendez-vous, et nous les fit trouver. » Tout ce que l'amour inspire aux amans, tout ce que les » plaisirs peuvent procurer, nous l'avons mis en pratique avec » un succès toujours nouveau. Hélas! il ne m'en reste que les » regrets; il est parti, et je ne puis soutenir l'idée de ne le voir » jamais. J'ai reçu de ses nouvelles; mais les faibles plaisirs » que les lettres procurent, ne servent qu'à faire regretter un » état plus heureux. Les amans qui m'obsèdent ne font qu'irriter

» mes peines, et ne peuvent effacer Carle de mon âme. Adieu, » ma chère amie, plaignez et aimez-moi. »

J'étais dans toute la vivacité de mon intrigue avec la signora Marcella, lorsqu'on apprit à Venise la mort du roi. Je reçus ordre en même temps de revenir en France. Comme j'étais moins retenu à Venise par l'amour que par des plaisirs qui se trouvent partout, j'eus moins de peine à m'en arracher. J'essayai inutilement de consoler Marcella; enfin, après lui avoir promis de revenir, et après toutes les protestations que les amans font en pareil cas, souvent de la meilleure foi du monde, et qu'ils ne tiennent jamais, je partis. A peine étais-je arrivé à Paris, que je reçus, de la signora Maria, la lettre que je viens de rapporter. J'en reçus aussi beaucoup de Marcella, pleines de passion et d'emportement. Je lui écrivis plusieurs fois; mais bientôt l'absence l'effaça de mon esprit : apparemment que la persévérance d'un autre amant me remplaça dans son cœur; car elle cessa de m'écrire, et je n'entendis plus parler d'elle.

Je trouvai, en arrivant à la cour, qu'elle avait absolument changé de face. Le feu roi qui, dans sa jeunesse, avait été extrêmement galant, avait toujours apporté beaucoup de décence dans ses plaisirs. Les fêtes superbes qu'il avait données, avaient rendu sa cour la plus brillante qu'il y eût jamais eu dans l'Europe, et avaient, plus que toute autre chose, favorisé le progrès des talens et des arts. Il suffisait que les courtisans eussent le goût délicat, pour qu'ils imitassent le roi; mais ils furent obligés de recourir à la flatterie, lorsqu'il fut parvenu à un âge plus avancé.

Le roi, en vieillissant, se tourna du côté de la dévotion, et dans l'instant toute la cour devint dévote, ou parut l'être. Après sa mort, le tableau changea totalement, et sous la régence on fut dispensé de l'hypocrisie. Le petit nombre de ceux qui étaient véritablement vertueux, restèrent tels qu'ils étaient, et ceux qui avaient joué la vertu, devinrent, en l'abandonnant, plus honnêtes gens qu'ils n'avaient été, puisqu'ils cessèrent d'être hypocrites. Plusieurs furent aussi faux dans le libertinage qu'ils l'avaient été dans la dévotion, et crurent faire leur cour en se livrant aux plaisirs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cela était parfaitement indifférent.

Pour moi, qui n'avais point de prétentions, et qui n'étais pas dans l'âge de l'ambition, je suivis mon goût; mon cœur ne pouvait pas demeurer oisif, et mon premier soin fut de chercher une femme à qui je pusse m'attacher.

Madame de Sezanne, jeune, belle, bien faite, et nouvellement mariée, me parut digne de mon hommage. Je m'attachai

auprès d'elle, et lui rendis les soins les plus assidus : heureusement elle n'avait point d'engagement; car je n'ai jamais compté un mari pour quelque chose. Madame de Sezanne était d'un caractère franc et sincère : elle reçut mes vœux, et sitôt qu'elle eut pris du goût pour moi, elle me l'avoua, et bientôt m'en donna des preuves. Nous vécûmes environ deux mois dans une union parfaite; mais insensiblement madame de Sezanne devint coquette, ou du moins je commençai à m'en apercevoir. Je lui en fis des reproches; elle en parut étonnée, et me dit qu'elle ne croyait pas avoir rien à se reprocher à mon sujet, puisqu'elle m'aimait uniquement. Je me rendis à ses protestations; mais ce ne fut pas pour long-temps. Madame de Sezanne ne parut pas apporter beaucoup de soin à me détromper, ou de précautions à me tromper. Sa beauté commençait à faire du bruit, et mille amans s'empressèrent auprès d'elle. Quoique je ne remarquasse pas qu'elle m'en préférât aucun, je trouvais qu'elle se prêtait avec trop de facilité à toutes les agaceries qu'on lui faisait, et je recommençai mes plaintes. Madame de Sezanne, qui m'avait d'abord rassuré avec bonté, me dit alors que mes reproches la fatiguaient. Je ne pris pas son chagrin pour une preuve d'innocence; je sortis, et je fus deux jours sans la voir: mais l'amour me ramena vers elle. Je lui fis tout à la fois des reproches et lui demandai pardon, et nous nous racommodâmes. Nous vécûmes quelque temps ensemble, en passant le temps à nous brouiller et à nous raccommoder tous les jours. Enfin, fatiguée de mes plaintes autant que je l'étais de sa coquetterie, elle me déclara qu'elle ne pouvait plus supporter mon humeur, qu'elle avait pris son parti; elle me donna mon congé, et je l'acceptai. Dans le dépit où j'étais, je m'emportai contre elle et contre toutes les femmes, en déclamant contre leur infidélité. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'a jamais pris d'autre amant; le public l'a toujours regardée comme un caractère fort opposé à la coquetterie; et elle m'a paru depuis, à moi-même, mériter le jugement du public. Si j'en jugeais différemment lorsque je vivais avec elle, c'est que j'avais l'esprit gâté par les deux aventures qui m'étaient arrivées en Espagne et en Italie. Je fis une sérieuse réflexion sur les femmes et sur moi-même. Je compris que je ne devais pas chercher à Paris la passion italienne, ni la constance espagnole; que je devais reprendre les mœurs de ma patrie, et me borner à la galanterie française. Je résolus de me conduire sur ce principe, de ne me point attacher, de chercher le plaisir en conservant la liberté de mon cœur, et de me livrer au torrent de la société.

Je ne rapporterai point le détail et toutes les circonstances des

intrigues où je me suis trouvé engagé. La plupart commencent et finissent de la même manière. Le hasard forme ces sortes de liaisons; les amans se prennent parce qu'ils se plaisent ou se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire, et qu'il faut que tout finisse. Je m'attacherai simplement à distinguer les différens caractères des femmes avec qui j'ai eu quelque commerce.

Je n'eus pas plutôt rompu avec madame de Sezanne, que je trouvai dans madame de Persigny tout ce qu'il me fallait pour me confirmer dans mes nouveaux sentimens, et dans la résolution que je venais de prendre de n'avoir point de véritable attachement de cœur.

Les femmes, à Paris, communiquent moins généralement entre elles que les hommes. Elles sont distinguées en différentes classes qui ont peu de commerce les unes avec les autres. Chacune de ces classes a ses détails de galanterie, ses décisions, sa bonne compagnie, ses usages et son ton particulier; mais toutes ont le plaisir pour objet, et c'est là le charme du séjour de Paris. J'ai eu lieu de remarquer toutes ces différences.

Madame de Persigny était ce qu'on appelle dans le Marais une petite maîtresse; elle était née décidée, le cercle de son esprit était étroit : elle était vive, parlait toujours, et ses réparties, plus heureuses que justes, n'en étaient souvent que plus brillantes. Élevée en enfant gâté, parce que dès l'enfance elle avait été jolie, les amans achevèrent ce que les parens avaient commencé. Elle se croyait nécessaire partout; il n'y avait rien que l'on pût voir, point d'endroit où l'on pût aller, que l'on n'y trouvât madame de Persigny. Un de ses désirs eût été de pouvoir, comme les jeunes gens, se montrer dans le même jour à plusieurs spectacles; mais, pour s'en dédommager, elle paraissait à toutes les promenades. Les calèches de goût, les attelages brillans la promenaient sans cesse aux environs de Paris; souvent elle allait souper avec sa compagnie dans des maisons de campagne pendant l'absence de leurs maîtres, et le traiteur ne lui déplaisait pas. Il n'y avait rien qu'elle ne préférât à l'ennui d'être chez elle et au chagrin de se coucher. Trop vive pour s'assujétir à une partie de jeu, elle la commençait et la quittait à moitié; mais elle aimait la table, et elle y était charmante. Ce fut à un souper que je la connus; il fut poussé fort avant dans la nuit. Née coquette, elle s'aperçut de l'impression qu'elle faisait sur moi, et redoubla ses coquetteries. En sortant de table, elle proposa d'aller à Neuilly : cette folie était alors dans sa nouveauté, je l'acceptai avec plaisir; je la suivis avec une de ses amies, je la ramenai chez elle, et la quittai avec une

ample provision de parties méditées et de projets sans nombre pour lesquels elle m'engagea. Je consentis à tout : j'avais envie de lui plaire, ou plutôt de l'avoir ; et je me trouvai bientôt emporté dans la vie la plus turbulente ; mais la destinée me conduisait à tout voir, et ma facilité naturelle m'engageait à me prêter à tous les goûts.

Quand une partie manquait, il fallait absolument en substituer une autre ; c'était alors que l'imagination de madame de Persigny travaillait, que les messages couraient, et qu'il était indispensablement nécessaire de trouver de quoi remplir un intervalle qui se trouvait vide. La crainte de l'ennui était un ennui pour elle : c'était lorsqu'il fallait remplacer une partie, qu'elle devenait caressante ; son esprit était insinuant, et c'est avec ce caractère que la femme la plus extravagante fait approuver et partager aux hommes toutes les folies qui lui passent par la tête. J'obtins tout ce que je désirais dans une circonstance pareille ; mais, après m'avoir tout accordé, elle ne m'en parut pas plus attachée à moi. Les rendez-vous qu'elle me donnait étaient presque toujours en l'air. Un souper tête à tête dans une petite maison lui paraissait toujours trop long ; il fallait se contenter d'y aller passer quelques momens. L'envie de s'y rendre lui prenait au moment que je m'y attendais le moins ; ainsi, je m'accoutumai à recevoir à sa toilette mes rendez-vous les plus ordinaires, parce qu'elle avait remarqué qu'ils lui prenaient moins de temps. Il est vrai qu'elle n'avait pas même l'apparence du tempérament, et que la complaisance et les ouï-dire la déterminaient uniquement. Elle prenait un amant comme un meuble d'usage, c'est-à-dire de mode : sans les faveurs il se retire, il faut bien consentir à lui en accorder. Les lettres qu'elle écrivait partaient du même principe ; on trouvait à la fin quelques mots tendres consacrés par l'usage, le reste avait toujours la dissipation pour objet. Son mari, qui était un fort galant homme, avait si bien senti l'impossibilité de fixer un tel caractère, qu'il ne la contraignait en rien, et s'était rassuré sur l'indifférence que la nature lui avait donnée en naissant : on voit qu'il n'y gagnait pas davantage. Indépendamment de toutes les raisons frivoles et des motifs ridicules de madame de Persigny pour avoir toujours un amant en titre et des aspirans, l'envie d'avoir quelqu'un absolument à ses ordres, l'engageait à en conserver toujours un, qui ne devait pas être infiniment flatté d'une préférence dont le hasard décidait ; mais elle était jolie et brillante, il n'en faut pas tant dans le monde pour être recherchée.

Je ne fus pas long-temps sans ressentir tous les dégoûts et

toutes les peines d'une vie aussi agitée. L'imagination de madame de Persigny n'étant jamais arrêtée, l'on ne pouvait être sûr d'aucun plaisir avec elle; le souper même, qui semblait l'amuser, se passait ordinairement dans les arrangemens de ce que l'on pouvait faire le lendemain.

Pour ne point donner au public des scènes que son étourderie pouvait aisément occasioner, et que je craignais de partager, je prétextai plusieurs voyages à la campagne; j'eus soin d'en avertir long-temps auparavant, et les parties s'arrangèrent sans moi. A peine madame de Persigny s'aperçut-elle de mon absence; je ne sais même si elle eut le temps de voir que nous ne vivions plus ensemble. Elle ne manqua pas de gens aimables qui s'empressèrent à me remplacer, et qui bientôt le furent eux-mêmes par d'autres. Enfin, sans rompre précisément avec elle, je cessai d'être son amant en titre.

Madame de Persigny m'avait si parfaitement corrigé des fausses délicatesses dont j'avais tourmenté madame de Sezanne, que celle-ci, dont j'avais blâmé la coquetterie, m'aurait alors paru une prude. Il semblait que l'amour eût entrepris de me faire l'humeur, en m'assujétissant aux caractères les plus opposés.

Pendant que je cherchais à respirer des fatigues que m'avait causées la pétulance de madame de Persigny, je me trouvai à dîner chez une de mes parentes, avec une femme dont la beauté, la taille noble, l'air sérieux, doux et modeste, attirèrent mon attention. Elle pensait finement, et s'exprimait avec simplicité. Je demandai qui elle était; j'appris qu'elle se nommait madame de Gremonville, et qu'elle était dévote par état. Sa figure, son esprit et son maintien me frappèrent, et firent impression sur mon cœur. Je n'osai lui demander la permission d'aller chez elle: son état et le mien ne semblaient pas compatir, et je ne voulus rien brusquer; mais je me proposai bien de venir souvent dans cette maison, où j'appris qu'elle se trouvait ordinairement, et j'exécutai mon projet. Je voyais donc assez souvent madame de Gremonville chez ma parente. J'étais moins sensible à ses attraits, qu'au plaisir de voir en elle la simple nature ou du moins ses apparences. Elle ne mettait point de rouge, ce qui était une nouveauté pour moi, et le calme du régime ajoutait encore à sa beauté. Je sentais qu'elle me plaisait infiniment; j'étudiais ses sentimens, je n'étais occupé qu'à les flatter: elle y paraissait sensible; mais je n'osais pas encore me déclarer.

Ce qui commença à me donner quelque espérance, fut d'apprendre qu'elle n'avait embrassé l'état de la dévotion, que pour ramener l'esprit de son mari, qu'une affaire assez vive avec

un jeune homme avait un peu éloigné d'elle. Son premier attachement me fit connaître qu'elle n'était pas insensible. Je lui demandai la permission d'aller chez elle, et je l'obtins. Je remarquai d'abord que madame de Gremonville, outre la considération qu'elle avait dans le public, avait pris un empire absolu sur l'esprit de son mari. La dévotion est un moyen sûr pour y parvenir. Les vraies dévotes sont assurément très-respectables et dignes des plus grands éloges; la douceur de leurs mœurs annonce la pureté de leur âme et le calme de leur conscience; elles ont pour elles-mêmes autant de sévérité que si elles ne pardonnaient rien aux autres, et elles ont autant d'indulgence que si elles avaient toutes les faiblesses. Mais les femmes qui usurpent ce titre, sont extrêmement impérieuses. Le mari d'une fausse dévote est obligé à une sorte de respect pour elle, dont il ne peut s'écarter, quelque mécontentement qu'il éprouve, s'il ne veut avoir affaire à tout le parti. Madame de Gremonville disposait à son gré d'un bien considérable; tout ce que la magnificence a de solide et de recherché l'environnait, sans avoir d'autre apparence que celle de la propreté et de la simplicité : on le sentait; mais il fallait examiner pour s'en apercevoir.

Madame de Gremonville fut la première des dévotes qui adopta la mode singulière des petites maisons, que le public a passées aux femmes de cet état par une de ses bizarres inconséquences dont on ne peut jamais rendre compte. C'est là que, sous le prétexte du recueillement, il leur est libre de faire avec très-peu de précaution tout ce que ce même public, si réservé sur elles, ne passerait point aux femmes du monde. Enfin, sur cet article, les choses en sont au point que toute la différence ne tombe que sur les heures : on y dîne avec la dévote, on y soupe avec la femme du monde; de façon que la même maison pourrait en quelque sorte servir à l'une et à l'autre.

Les visites des prisonniers, celles des hôpitaux, un sermon ou quelque service dans une église éloignée, donnent cent prétextes à une dévote pour se faire ignorer, et pour calmer les discours, quand par hasard elle est reconnue. Dès que le rouge est quitté, et que par un extérieur d'éclat une femme est déclarée dévote, elle peut se dispenser de se servir de son carrosse; il lui est libre de ne se point faire suivre par ses gens, sous prétexte de cacher ses bonnes œuvres; ainsi, maîtresse absolue de ses actions, elle traverse tout Paris, va à la campagne seule, ou tête à tête avec un directeur. C'est ainsi que, la réputation étant une fois établie, la vertu, ou ce qui lui ressemble, devient la sauvegarde du plaisir.

Madame de Gremonville commença par me faire cent ques-

tions différentes sur les femmes avec qui j'avais vécu, tantôt en déplorant la conduite des femmes du monde, tantôt en leur donnant des ridicules. Elle éprouvait ma discrétion sur les autres, afin de s'en assurer pour elle-même. L'amour-propre ne me fit jamais rompre le silence qu'un honnête homme doit garder sur cette matière. J'ai toujours été plus sensible au plaisir, qu'à la vanité de la bonne fortune. Cette discrétion fit impression sur son esprit, car j'avais déjà touché son cœur. J'achevai de la séduire en l'accablant d'éloges sur sa beauté, ses grâces, et même sur sa vertu. J'admirais toujours les sacrifices qu'elle faisait à Dieu ; mes discours étaient flatteurs, sans paraître hypocrites. Je lui vantais les plaisirs du monde, et mes yeux l'assuraient que j'étais près de lui en faire le sacrifice. Dans la crainte que l'on ne pénétrât le motif de mes visites, elle m'avertit des heures de ses exercices de piété, et de celles où je devais me rendre auprès d'elle, pour n'y pas trouver les dévotes qui s'y rassemblaient quelquefois pour traiter des affaires du parti. Quoique la médisance ne fût pas un des projets décidés de cette assemblée, c'était un des devoirs que l'on y remplissait le mieux. Je prenais assez bien mon temps pour me trouver toujours seul avec madame de Gremonville.

Je m'aperçus bientôt que l'amour me donnait de plus en plus sa confiance ; son mari même en plaisantait avec moi : Prenez garde, me disait-il souvent, si madame de Gremonville vous entreprend, elle vous convertira. Elle avait fait observer ma conduite, elle m'avait fait écrire des lettres qui m'offraient des aventures agréables ; mais le goût qu'elle m'avait inspiré, et l'envie d'avoir une dévote me rendaient peu curieux d'autres intrigues, et produisirent en moi l'effet de la prudence. Enfin, après avoir subi tous les examens dont je pouvais le moins me douter, j'obtins un rendez-vous dans sa petite maison, où je fus introduit en habit d'ecclésiastique, et ce fut dans la suite mon déguisement ordinaire. Le masque ne donne pas plus de liberté à Venise, que le manteau noir en fournit à Paris, où chacun, occupé de ses plaisirs, ne pense guère à troubler ceux des autres.

Le prétexte d'un office particulier donna à madame de Gremonville le moyen de s'absenter, et de dire qu'elle dînait chez une de ses amies pour retourner avec elle au service de l'après-midi. Malgré tant de précautions, elle prit encore celle de m'ouvrir la porte elle-même. Nous montâmes dans un appartement où régnaient à l'envi la simplicité, la propreté et la commodité. Je fis aussitôt éclater tous mes transports. Que vous êtes pressant, me dit-elle ! Quoi ! le plaisir d'aimer et celui

d'être aimé ne peuvent vous suffire ? Je vous donne un rendez-vous pour épancher nos cœurs dans une plus grande liberté; le danger auquel je m'expose pour vous avoir ici, ne peut vous convaincre de l'empire que vous avez sur mon cœur; non, vous ne m'aimez point; vous voulez séduire ma vertu, pour me confondre avec les autres femmes, et pouvoir me mépriser comme elles. J'employai les caresses et les empressemens pour la rassurer; je vis qu'elle était émue, mais que la pudeur combattait encore. J'allai fermer les volets, elle ne s'y opposa point, et, revenant à ses genoux, je la trouvai faible et complaisante à tous mes désirs. Je saisis ce moment, je l'emportai sur un lit de repos, et je devins heureux. Dès que mon bonheur fut confirmé, elle fit éclater des regrets que je pris soin de calmer. J'eus, avant le dîner, tout le temps de lui prouver mon amour, et d'éprouver sa tendresse, que rien ne contraignait plus. Notre dîner, servi par un tour, était simple, mais excellent : on me traitait en directeur chéri. Nous repassâmes dans le lieu de nos plaisirs pour en goûter de nouveaux. L'heure où finit l'office, nous obligea de nous séparer; mais nous nous retrouvâmes souvent avec les mêmes précautions. La nouveauté de cette aventure avait mille charmes pour moi. Rien ne ressemblait dans celle-ci à tout ce que je connaissais. Les valets d'une dévote ne sont point dans sa confidence; ils sont modestes et sages, et n'ont aucune des insolences que leur donne ordinairement le secret de leur maîtresse. Madame de Gremonville, quoique vive dans ses caresses, paraissait modérée dans les plaisirs, et semblait n'avoir d'autre intérêt que ma satisfaction, sans jamais envisager la sienne. Une dévote emploie pour son amant tous les termes tendres et onctueux du dictionnaire de la dévotion la plus affectueuse et la plus vive. La critique du monde que madame de Gremonville faisait avec esprit, était toujours un éloge indirect d'elle-même; elle vantait les charmes du mystère et les plus grandes voluptés, qu'elle ne présentait que sous le nom de commodités.

Notre commerce dura six mois, sans que jamais il ait fait le moindre bruit; mais bientôt j'aperçus du refroidissement et de la contrainte dans les procédés de madame de Gremonville; elle me fit voir des scrupules, et, comme ils ne pouvaient plus naître de la vertu, je les regardai comme des symptômes d'inconstance. J'ai toujours imaginé qu'une jalousie de directeur, causée par quelque objet d'intérêt, avait troublé notre commerce. Les rendez-vous devinrent plus rares, les difficultés de se voir augmentèrent chaque jour; elle me déclara enfin qu'elle ne voulait plus vivre dans un commerce aussi criminel. J'eus beau la presser,

son parti était pris, et je fus obligé de m'y soumettre. Je rendis la seule lettre que j'avais; on ne m'en laissait jamais qu'une, encore ne disait-elle rien de positif. Quoi qu'il en soit, notre affaire finit sans aucun éclat. Je fus piqué de me voir quitter; cependant madame de Gremonville n'eut aucun reproche à me faire. J'observais tout ce qu'elle m'avait recommandé; je la vis même quelque temps chez elle pour la ménager, mais sans remarquer la moindre envie de renouer, ni le moindre souvenir du passé : ses procédés, en un mot, me parurent plus fiers que ceux d'aucune autre femme. Elle n'eut aucun des ménagemens ordinaires aux femmes dans de pareilles circonstances; il fallait qu'elle comptât beaucoup sur ma probité, et elle me rendait justice.

La retraite dans laquelle j'avais vécu avec madame de Gremonville, m'avait fait perdre de vue tous mes amis et les différentes sociétés où j'étais lié auparavant. Je me trouvais donc assez isolé. Je résolus bien de ne plus tomber dans un pareil inconvénient, et de faire assez de maîtresses pour en avoir dans tous les états, et n'être jamais sans affaire, si j'en quittais ou en perdais quelqu'une.

J'étais dans ces dispositions, lorsqu'il m'arriva une discussion avec M. de ***, conseiller au parlement, pour des droits de terre. Comme j'ai toujours eu une aversion et une incapacité naturelles pour les procès, et que le moyen de les éviter n'est pas toujours de s'en rapporter à ses gens d'affaires, j'allai trouver M. de ***. C'était un homme fort raisonnable : d'ailleurs un des grands avantages que les gens de robe retirent de leur profession, est d'apprendre, aux dépens des autres, à fuir les procès; ainsi nous terminâmes nous-mêmes notre différent à l'amiable, et je restai de ses amis. La première marque que je lui en donnai, fut de tâcher de séduire sa femme qui était assez jolie, et j'y réussis. Il fallut alors me plier à des mœurs nouvelles, et qui m'étaient absolument étrangères.

La hauteur de la robe est fondée, comme la religion, sur les anciens usages, la tradition et les livres écrits. La robe a une vanité qui la sépare du reste du monde; tout ce qui l'environne la blesse. Elle a toujours été inférieure à la haute noblesse; c'est de là que plusieurs sots et gens obscurs, qui n'auraient pas pu être admis dans la magistrature, prennent droit d'oser la mépriser aussitôt qu'ils portent une épée : c'est le tic commun du militaire de la plus basse naissance. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans la robe plusieurs familles qui feraient honneur à quantité de ceux qui se donnent pour gens de condition. Il est vrai qu'on y distingue deux classes : l'ancienne qui a des illus-

trations, et qui tient aux premières maisons du royaume, et celle de nouvelle date, qui a le plus de morgue et d'arrogance.

La robe se regarde avec raison au-dessus de la finance, qui l'emporte par l'opulence et le brillant, et qui devient à son tour la source de la seconde classe de robe. Le peuple a pour les magistrats une sorte de respect dont le principe n'est pas bien éclairci dans sa tête; il les regarde comme ses protecteurs, quoiqu'ils ne soient que ses juges.

La plupart des gens de robe sont réduits à vivre entre eux, et leur commerce entretient leur orgueil. Ils ne cessent de déclamer contre les gens de la cour, qu'ils affectent de mépriser, quoiqu'ils vous étourdissent sans cesse du nom de ceux à qui ils ont l'honneur d'appartenir. Il ne meurt pas un homme titré, que la moitié de la robe n'en porte le deuil : c'est un devoir qu'elle remplit au centième degré ; mais il est rare qu'un magistrat porte celui de son cousin l'avocat. Les sollicitations ne les flattent pas tous également; les sots y sont extrêmement sensibles; les meilleurs juges et les plus sensés s'en trouvent importunés, et, pour l'ordinaire, elles sont assez inutiles. En général, la robe s'estime trop, et l'on ne l'estime pas assez.

Les femmes de robe qui ne vivent qu'avec celles de leur état, n'ont aucun usage du monde, ou le peu qu'elles en ont est faux. Le cérémonial fait leur unique occupation; la haine et l'envie, leur seule dissipation.

Madame de *** avait été élevée dans les principes des avantages de la robe, et son mari, fort attaché à ses devoirs, avait grand soin de les lui répéter tous les jours. Sa jeunesse et une espèce de goût qu'elle prit pour moi m'arrêtèrent pendant quelque temps; mais la platitude de la compagnie, les plaisanteries de la robe, qui tiennent toujours du collége, la pédanterie de ses usages, et la triste règle de la maison, me la rendirent bientôt insupportable. Je vis bien que je devais songer à m'amuser ailleurs, et garder madame de *** pour mes heures perdues.

Je commençai à me rendre à la société dont madame de Gremonville m'avait éloigné. Aussitôt que je fus rentré dans le monde, je fus prié à tous les soupers connus. Paris est le centre de la dissipation, et les gens les plus oisifs par goût et par état y sont peut-être les plus occupés; ainsi je n'étais embarrassé que sur le choix des soupers qui m'étaient proposés chaque jour. Je ne les trouvais pas toujours aussi agréables qu'ils avaient la réputation de l'être; mais je m'y amusais quelquefois. Après avoir examiné les maisons qui pouvaient me convenir davantage, je préférai celle de madame de Gerville. J'y allais plus souvent que dans aucune autre, parce que la compagnie y était mieux

choisie, et que le jeu y était fort rare; on n'en faisait jamais une occupation ni un amusement intéressé.

Je m'y trouvai un jour à souper avec madame d'Albi. Elle me toucha moins par sa figure, qui était ordinaire sans être commune, que par les grâces et la vivacité de son esprit, la singularité de ses idées et celle de ses expressions qui, sans être précieuses, étaient neuves. Je jugeai que personne n'était plus propre que madame d'Albi à me guérir de l'ennui que me causait le commerce de madame de ***. Le hasard m'ayant placé à table auprès d'elle, la conversation, qui était d'abord générale, devint particulière entre elle et moi; nous oubliâmes parfaitement le reste de la compagnie, et en fûmes bientôt à parler bas.

Madame d'Albi m'accorda la permission d'aller chez elle, et j'en profitai dès le lendemain. Dans les premiers jours de notre connaissance, notre vivacité réciproque nous fit croire que nous nous convenions parfaitement, et nous vécûmes bientôt conformément à cette idée; mais je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir de l'humeur la plus inégale et la plus capricieuse. Jamais elle ne pensait deux jours de suite d'une façon uniforme; une chose lui déplaisait aujourd'hui par l'unique raison qu'elle lui avait plu le jour précédent. Son esprit, qui changeait à chaque instant d'objet, lui fournissait aussi les raisons les plus spécieuses et les plus persuasives, pour justifier son changement; quand elle parlait, elle cessait d'avoir tort. Quelque sentiment qu'elle défendît, on était obligé de l'adopter, tant on était frappé de la sagacité de son esprit, du feu de ses idées et du brillant de ses expressions. On aurait imaginé qu'elle ne devait jamais s'écarter de la raison, si l'on avait pu oublier que son sentiment actuel était toujours la contradiction du précédent.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux pour moi, c'est que son cœur était toujours asservi à son esprit, dont il suivait la bizarrerie et les écarts. Quelquefois elle m'accablait de caresses, et le moment d'après j'étais l'objet de ses mépris. Triste, gaie, étourdie, sérieuse, libre, réservée, madame d'Albi réunissait en elle tous les caractères; et celui qu'elle éprouvait était toujours si marqué, qu'il eût paru être le sien propre à ceux qui ne l'auraient vue que dans cet instant. Un jour elle me chargea de lui trouver une petite maison, pour nous voir, disait-elle, avec plus de liberté.

Le premier usage de ces maisons particulières, appelées communément petites maisons, s'introduisit à Paris par des amans qui étaient obligés de garder des mesures, et d'observer le mystère pour se voir, et par ceux qui voulaient avoir un asile pour faire des parties de débauche qu'ils auraient craint de faire dans

des maisons publiques et dangereuses, et qu'ils auraient rougi de faire chez eux.

Telle fut l'origine des petites maisons qui se multiplièrent dans la suite, et cessèrent d'être des asiles pour le mystère. On les eut d'abord pour dérober ses affaires au public ; mais bientôt plusieurs ne les prirent que pour faire croire celles qu'ils n'avaient pas. On ne les passait même qu'à des gens d'un rang supérieur : cela fit encore que plusieurs en prirent par air. Elles sont enfin devenues si communes et si publiques, qu'il y a des extrémités de faubourgs qui y sont absolument consacrées. On sait tous ceux qui les ont occupées; les maîtres en sont connus, et ils y mettront bientôt leur marbre. Il est vrai que, depuis qu'elles ont cessé d'être secrètes, elles ont cessé d'être indécentes; mais aussi elles ont cessé d'être nécessaires. Une petite maison n'est aujourd'hui, pour bien des gens, qu'un faux air, et un lieu où, pour paraître chercher le plaisir, ils vont s'ennuyer secrètement un peu plus qu'ils ne feraient en restant tout uniment chez eux. Il me semble que ceux qui ont imaginé les petites maisons, n'ont guère connu le cœur. Elles sont la perte de la galanterie, le tombeau de l'amour, et peut-être même celui des plaisirs.

Nous croyions, madame d'Albi et moi, faire un meilleur usage de celle que nous cherchions. J'eus soin de la choisir dans un quartier perdu, et où nous ne pouvions être connus de qui que ce fût. Je ne saurais peindre le plaisir et la vivacité avec lesquels madame d'Albi vint prendre possession de notre retraite. Elle la trouvait préférable à tous les palais. Nous y soupâmes et y passâmes la nuit la plus délicieuse. Nous ne sentîmes, en sortant, que l'impatience d'y revenir. Nous convînmes que ce serait dans deux jours. Heureusement qu'avant d'aller l'y attendre, je passai chez elle. Je la trouvai seule ; mais, au lieu de l'empressement que j'attendais de sa part, elle me reçut avec mépris, et me dit qu'elle était fort surprise, qu'au lieu de chercher à lui faire oublier l'outrage que je lui avais fait en la conduisant dans une petite maison, j'osasse encore le lui proposer. J'eus beau lui représenter que c'était par ses ordres que j'avais pris cette maison, les précautions que j'y avais apportées, et le secret avec lequel nous nous y étions vus ; elle me répliqua que, si j'avais été jaloux de sa gloire, je l'aurais détournée d'une pareille idée ; qu'une femme raisonnable, pour peu qu'elle ait soin de sa réputation, ne devait jamais se trouver dans ces sortes d'endroits, et que les parties les plus secrètes sont les plus malignement interprétées, lorsqu'on vient à les découvrir : enfin il n'y eut point de reproches que je n'essuyasse à ce sujet.

C'était ainsi que je passais ma vie avec madame d'Albi; il semblait qu'elle eût dix âmes différentes, dont il y en avait neuf qui faisaient mon supplice. J'étais toujours prêt à la quitter dans ces momens d'orage qui étaient fort fréquens; mais sa figure, son esprit, et un caprice plus favorable de sa part, me ramenaient bientôt vers elle. Cependant la tête m'aurait infailliblement tournée, si, pour adoucir la rigueur de ma situation, je n'eusse trouvé une femme qui, sans raffiner sur le plaisir, s'y livrait naïvement, et l'inspirait de même.

C'était une riche marchande de la rue Saint Honoré, qui se nommait madame Pichon. J'eus occasion de la connaître, parce que M. Pichon venait de faire l'habillement de mon régiment. Les marchands de Paris sont flattés de donner des repas aux officiers des régimens qu'ils fournissent; je me rendis aux instances de M. Pichon, qui voulut absolument me donner à souper. Je m'y étais engagé par complaisance, comptant m'y ennuyer, et je m'y amusai beaucoup. Je fis connaissance avec madame Pichon; elle était jeune et jolie, vive, et même un peu brusque, et ce qu'on appelle dans le bourgeois une bonne grosse maman. On la voulait avoir dans tous les repas qui se donnaient dans son quartier; elle chantait, elle agaçait, elle avait la répartie prompte, plus libre que délicate, et le plus long souper n'altérait en aucune façon sa raison. J'imaginai que le nôtre ne s'était poussé fort avant dans la nuit qu'en ma considération; la suite me fit voir que c'était l'ordinaire de la maison. J'eus envie d'avoir madame Pichon; et, pour y parvenir, je fus obligé de me soumettre à ses parties, et de me livrer à sa société. Madame Pichon était portée à une hauteur naturelle à toutes les femmes, et qui se manifeste suivant leurs différens états. Elle me dit que c'eût été la mépriser que de se cacher de l'avoir, et qu'elle était assez jolie pour être aimée; que, si cela ne me convenait pas, elle s'était bien passé jusqu'ici d'un homme de condition, et qu'elle voulait avoir son amant dans l'arrière de sa boutique, à sa campagne et chez ses amies; qu'elle n'avait enfin à rendre compte de sa conduite à personne qu'à son mari, à qui elle n'en rendait point. Il fallut donc que je fusse de toutes ses parties de ville et de campagne, et que j'eusse encore l'attention d'en dérober la connaissance à madame d'Albi, dont la fierté eût été extrêmement offensée de la rivalité, et qui ne me l'eût jamais pardonnée.

Quelque nouvelle que fût pour moi la société de madame Pichon, j'en faisais quelquefois la comparaison avec celles où j'avais vécu, et je fus bientôt convaincu que le monde ne diffère que par l'extérieur, et que tout se ressemble au fond. Les tracasseries, les ruptures et les manéges sont les mêmes. J'ai remarqué

aussi que les marchands, qui s'enrichissent par le commerce, se perdent par la vanité. Les fortunes que certaines familles ont faites, les portent à ne point élever leurs enfans pour le commerce. De bons citoyens et d'excellens bourgeois, ils deviennent de plats anoblis. Ils aiment à citer les gens de condition, et font sur leur compte des histoires qui n'ont pas le sens commun. Leurs femmes, qui n'ont pas moins d'envie de paraître instruites, estropient les noms, confondent les histoires, et portent des jugemens véritablement comiques pour un homme instruit. Ces mêmes femmes, croyant imiter celles du monde, et pour n'avoir pas l'air emprunté, disent les mots les plus libres, quand elles sont dans la liberté d'un souper de douze ou quinze personnes. D'ailleurs elles sont solides dans leurs dépenses, elles boivent et mangent par état; l'occupation de la semaine leur impose la nécessité de rire et d'avoir les jours de fêtes une joie bruyante, éveillée et entretenue par les plus grosses plaisanteries.

Il m'eût été impossible de soutenir ce genre de vie : mon départ pour mon régiment me donna les moyens honnêtes de quitter la bonne madame Pichon. Elle me parut touchée de mon départ; et je me crus obligé de lui conseiller de ne jamais prendre d'hommes du monde. Je lui représentai les avantages et les commodités de vivre avec un homme de son état, qu'elle choisirait à son gré. Elle me remercia de mes conseils, et convint d'en avoir fait quelquefois la réflexion. Elle me fit promettre, pour la ménager dans son quartier, de la venir voir à mon retour, et je n'y manquai pas. D'ailleurs toutes les femmes avec qui j'ai eu quelque intimité, m'ont toujours été chères, et je ne les ai jamais retrouvées sans ressentir un secret plaisir. J'ai mis à profit pour le monde la société de madame Pichon; je l'ai toujours comparée à une excellente parodie qui jette un ridicule sur une pièce qui a séduit par un faux brillant.

A mon retour du régiment, je comptais bien nouer quelque intrigue nouvelle, et quitter décemment madame d'Albi, dont je ne voulais plus essuyer les caprices. J'ignore si elle avait prévu mes arrangemens; mais elle m'avait donné un successeur pendant mon absence. Je fus piqué d'avoir été prévenu. Quoique je ne sentisse plus de goût pour elle, et que je fusse déterminé à rompre, je ne l'aurais fait qu'avec les ménagemens que j'ai toujours eus pour les femmes; mais je crus devoir me venger. Je ne négligeai rien pour renouer, bien résolu de la quitter après avec éclat. J'allai la trouver; elle venait d'avoir avec son nouvel amant un de ces caprices que je lui connaissais : il était sorti piqué; la circonstance était favorable; elle me reçut au mieux, et

nous soupâmes ensemble. Le lendemain je la menai à l'Opéra en grande loge, et trois jours après je la quittai autheutiquement. Elle en eut un dépit qu'elle ne m'a jamais pardonné, et que je lui pardonne volontiers; je me suis même reproché ce procédé que je n'aurais pas eu, si je n'eusse été emporté par un mouvement de fatuité. Je n'eus pas plutôt terminé cette affaire-là que je songeai à d'autres.

Un jeune homme à la mode, car j'en avais déjà la réputation, se croirait déshonoré s'il demeurait quinze jours sans intrigue, et sans voir le public occupé de lui. Pour ne pas rester oisif, et conserver ma réputation, j'attaquai dix femmes à la fois; j'écrivis à toutes celles dont les noms me revinrent dans la mémoire. Cette façon de commencer une intrigue doit paraître ridicule à tous les gens sensés; c'est cependant une de celles qui réussissent le mieux aux jeunes gens à la mode. La plupart de leurs lettres sont mal reçues; mais de vingt, qu'il y en ait une qui fasse fortune, on n'a pas perdu son temps; cela suffit avec le courant pour entretenir commerce. La comtesse de Vignolles était une de celles à qui j'avais écrit. Je ne la connaissais que de vue; mais sa coquetterie, ou plutôt son libertinage était si bien établi, qu'elle ne fut point étonnée de ma déclaration. Comme le hasard faisait qu'elle n'avait point alors d'amant en titre, elle ne balança pas à me faire une réponse favorable. Je crus qu'il ne me convenait pas de lui rendre des soins, qu'en effet elle ne méritait guère; je me contentai de lui envoyer l'adresse de ma petite maison, en l'avertissant que je l'y attendrais le lendemain à souper. Elle ne manqua pas de s'y rendre, comme je l'avais prévu. Elle avait tellement secoué les préjugés de bienséance, qu'elle ne me donna pas la peine de jouer l'homme amoureux. Nous soupâmes avec plus de gaieté, que si nous eussions eu un véritable amour l'un pour l'autre. Son cœur n'avait aucune part à la démarche qu'elle faisait; ainsi son esprit et sa gaieté parurent en pleine liberté.

Madame de Vignolles possédait éminemment le talent de donner des ridicules, et nous fîmes une ample critique de toutes les personnes de notre connaissance. Quand il fut question du principal objet qui conduit dans une petite maison, au défaut de l'amour, nous en goûtâmes les plaisirs, et nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre. L'imagination vive, et même déréglée, de madame de Vignolles m'amusait, et sa personne m'était agréable. Après cinq ou six soupers, j'étais près d'en devenir amoureux, lorsque je m'aperçus que j'étais l'amant qu'elle avouait en public, et que le jeune comte de Varennes était celui qu'elle préférait en secret. Je voulus faire l'amant jaloux, éclater en reproches; madame de Vignolles n'y répondit qu'en plaisan-

tant. Quoi ! me dit-elle, la façon dont nous nous sommes pris, a-t-elle dû vous faire imaginer que j'aurais une fidélité à toute épreuve pour un homme qui n'a pas même pris la peine de me faire croire qu'il m'aimait ? Nous nous convenions tous deux ; nous n'avions personne ni l'un ni l'autre ; voilà les motifs qui vous ont déterminé à me choisir : j'avoue que ce sont ceux que j'ai eus en vous acceptant si facilement. Cet aveu singulier me surprit, et bientôt me calma. Le sentiment n'était point outragé, l'amour-propre seul était blessé ; ainsi je me déterminai à prendre cette aventure légèrement. Je lui fis seulement promettre, pour la forme, de me sacrifier Varennes ; mais, loin de me tenir parole, elle lui associa un jeune homme de robe, sans compter les passades qu'elle regardait comme choses qui ne tiraient pas à conséquence. L'aventure de Varennes avait éteint l'espèce d'amour naissant que je sentais pour madame de Vignolles : les autres achevèrent de me la faire mépriser. Cependant, comme elle était devenue nécessaire à mon amusement, je n'aurais pu me résoudre à la quitter, s'il m'avait été possible de ne la voir qu'en secret ; mais c'était précisément ce qu'elle ne prétendait pas, parce que j'étais l'amant de représentation.

Il ne se passait guère de jour que je n'entendisse raconter quelques unes de ses aventures, ou rapporter le détail de quelque nouveau ridicule qu'elle s'était donné. L'esprit seul n'en a jamais garanti ; celui de madame de Vignolles ne lui servait qu'à s'en faire accabler. J'avais, outre cela, la mortification de voir qu'aucune femme ne voulait aller avec elle. Celles mêmes qui avaient un amant déclaré, croyaient satisfaire le public en la méprisant, au point de refuser jusqu'aux parties de spectacles qu'elle leur proposait ; ainsi elle se trouvait réduite à n'aller que dans les maisons ouvertes, où elle voulait absolument que je la suivisse. On partage le ridicule de ce qu'on aime ; j'avais beau en parler légèrement tout le premier, on regardait mes discours comme un nouveau genre de fatuité, et l'on s'obstinait à me croire amoureux, pour avoir le plaisir de m'associer aux ridicules de madame de Vignolles. Il faut non-seulement se marier au goût du public, mais encore prendre une maîtresse qui lui convienne, et mon attachement pour madame de Vignolles était généralement blâmé. Mon amour-propre eut tant à souffrir pendant trois mois que je vécus avec elle, que je me déterminai enfin à rompre entièrement. Il m'en coûta, je l'avoue ; je trouvais à la fois dans madame de Vignolles, la commodité et les agrémens que l'on rencontre avec une fille de l'Opéra, et le ton et l'esprit d'une femme du monde. Vive, libertine, emportée, sérieuse, raisonnable, avec beaucoup d'esprit et d'agrémens, elle réunissait toutes les qua-

lités qui peuvent séduire et amuser : heureusement que le mépris où elle était, donnait des armes contre elle ; ce fut ce mépris qui me détermina à finir un commerce qui me paraissait honteux pour moi. Madame de Vignolles fut désespérée de me perdre. Elle n'épargna rien pour me ramener, mais mon parti était pris ; j'étais résolu d'immoler mon plaisir à l'opinion et aux caprices du public ; je résistai aux larmes que le dépit lui arrachait, et je la quittai aussi malhonnêtement que je l'avais prise.

C'est l'usage parmi les amans de profession, d'éviter de rompre totalement avec celles qu'on cesse d'aimer. On en prend de nouvelles, et on tâche de conserver les anciennes ; mais on doit surtout songer à augmenter la liste. J'étais trop enivré des erreurs du bon air, pour avoir négligé un point aussi essentiel ; ainsi j'avais toujours quelque ancienne maîtresse qui me recevait sans façon, lorsque je me trouvais sans affaire réglée. Ces femmes de réserve sont de celles que l'on a sans soins, qu'on perd sans se brouiller, et qui ne méritent pas d'article séparé dans ces mémoires.

Comme je n'avais quitté madame de Vignolles que pour satisfaire à l'opinion publique, je songeai à la remplacer dignement, pour me réconcilier avec le public, et mon choix tomba sur madame de Lery. Elle n'avait d'autre beauté que des yeux pleins d'esprit et de feu ; mais elle passait pour sage, et l'était en effet avec un fonds de coquetterie inépuisable.

Je la trouvai au bal de l'Opéra, qui était alors dans sa nouveauté, et peut-être le plus sage établissement de police qui se soit fait dans la régence, parce qu'il fit cesser les assemblées particulières, où il arrivait souvent du désordre. Je liai conversation avec elle ; et, profitant de la liberté du bal, je lui offris mon hommage. Elle le reçut avec une facilité qui me fit croire que mon commerce serait bientôt établi, et que je serais l'écueil de sa sagesse ; mais je n'en fus pas plus avancé. Madame de Lery avait trente amans qui l'assiégeaient ; elle les amusait tous également, et n'en favorisait aucun. J'allais tous les jours chez elle ; chaque jour elle me plaisait davantage, et mes affaires n'en avançaient pas plus. Comme je m'aperçus bientôt du manége et de la coquetterie de madame de Lery, je ne voulus pas perdre mon temps avec elle, et je songeais à l'employer plus utilement ailleurs ; mais elle savait conserver ses amans avec autant d'art qu'elle avait de facilité à les engager. Elle ne vit pas plutôt que j'étais près de lui échapper, qu'elle employa toutes les marques de préférence pour me retenir. Je crus toucher au moment d'être heureux, et je me rengageai de nouveau. Le succès fut bien différent de ce que j'espérais.

Nous nous trouvions toujours chez madame de Lery une demi-douzaine d'amans, et ce n'était pas le quart des prétendans. Elle était vive, parlant avec facilité et agrément, extrêmement amusante, et par conséquent médisante. Elle plaisantait assez volontiers tous ceux qui l'entouraient; mais elle déchirait impitoyablement les absens, et les chargeait de ridicules d'autant plus cruels, qu'ils étaient plus plaisans. Il est rare que les absens trouvent des défenseurs, et l'on n'applaudit que trop lâchement aux propos étourdis d'une jolie femme. J'ai toujours été assez réservé sur cette matière; mais l'homme le plus en garde n'est jamais parfaitement innocent à cet égard. Un jour que madame de Lery tournait en ridicule le comte de Longchamp en son absence, je me prêtai à la plaisanterie, sans rien dire de fort offensant pour lui. Comme elle ne l'aimait point, elle n'eut rien de plus pressé que de recommencer devant lui la même plaisanterie, et de donner à ce que j'avais dit les couleurs les plus malignes. Il en fut piqué, et ne le dissimula pas. J'étais absent, et madame de Lery, voulant ou feignant de s'excuser, me cita pour avoir tenu les propos en question. Le comte de Longchamp, animé peut-être par un peu de rivalité, sans entrer en explication, me témoigna son ressentiment; j'y répondis comme je le devais, et lui promis satisfaction. Nous nous trouvâmes à minuit dans la place des Victoires; nous mîmes l'épée à la main, et je n'eus que trop l'honneur de cette affaire, car le comte de Longchamp tomba percé de deux coups d'épée. Le clair de lune qui nous rendait aisés à reconnaître, mon nom qu'il avait prononcé dans la chaleur du combat, et sa mort, qui arriva le lendemain, m'obligèrent à m'éloigner, pour laisser à mes amis le soin d'accommoder cette affaire. Rien n'approche du dépit que j'éprouvai d'être engagé dans une aussi malheureuse affaire pour la seule femme dont je n'avais rien obtenu.

Je sortis de Paris, bien convaincu que la coquette la plus sage est quelquefois plus dangereuse dans la société que la femme la plus perdue. Je me rendis d'abord à Calais, où était mon régiment, et, après y avoir arrangé quelques affaires, je passai en Angleterre.

Le vrai mérite des Anglais, avec leur juste critique, serait la matière d'un ouvrage qui pourrait être agréable et singulier; pour moi, qui ne parle que des femmes, je continuerai le récit de mes aventures avec elles.

Le duc de Sommerset, que j'avais connu à Paris, me présenta au roi. Ce prince me reçut avec sa bonté naturelle; j'eus même l'honneur de souper avec lui chez madame de Candale, sa maîtresse. J'allai quelquefois au triste cercle de la cour; je fus prié à dîner chez toutes les personnes de marque, et je fus fort étonné

de voir la maîtresse de la maison et toutes les femmes sortir de table au fruit. Je demeurais avec les hommes à toster, et entendre parler politique. Je fus admis aux conversations des dames, et reçu dans les cabarets avec les hommes. Je me prêtai d'abord aux mœurs anglaises; j'appris la langue; je convins du frivole dont on nous accuse, et je réussis assez pour un Français.

Les plaisirs des Anglais, en général, sont tournés du côté d'une débauche qui a peu d'agrément, et leur plaisanterie ne nous paraîtrait pas légère. Les femmes ne sont pas, comme en France, le principal objet de l'attention des hommes, et l'âme de la société.

Je fis connaissance avec milady B***. Elle était parfaitement bien faite, et sa fierté, jointe à un grand air de dédain, après m'avoir révolté, me piqua. Je sentis qu'il fallait se conduire avec art, et cacher mes véritables sentimens à une femme d'un tel caractère. Je commençai par chercher à mériter sa conversation, en retranchant les bagatelles qui sont nécessaires auprès de nos Françaises. Je cherchai la simple expression du sentiment; je lui donnai un air dogmatique, et bientôt milady B*** prit plaisir à s'entretenir avec moi. La première faveur qu'elle m'accorda, fut celle de me parler français, ce qu'elle n'avait pas encore voulu faire; mais elle n'en conserva pas moins son air froid et imposant. Je ne lui marquais point d'empressemens; je sentais qu'ils ne convenaient pas, surtout ne la voyant jamais en particulier. Je passai plus de trois mois sans retirer d'autre fruit de mes soins que celui d'être souffert, et de ne point voir de rival. Je n'osais lui témoigner combien l'indifférence avec laquelle elle me voyait arriver ou sortir des endroits où je la rencontrais, m'était insupportable; je n'avais pas encore acquis le droit de me plaindre. J'étais enfin au moment de tout abandonner, quand un de mes gens vint me dire un matin qu'un cocher de place demandait à me parler. Ce cocher me dit qu'une femme m'attendait dans son carrosse, à la porte de St.-James. Je m'y rendis, ne comprenant pas quelle affaire pouvait m'attirer un pareil rendez-vous; mais quelle fut ma surprise, en ouvrant la portière, de trouver milady B*** cachée dans ses coiffes, qui m'ordonna de monter: je lui obéis. Elle dit au cocher de nous conduire dans l'endroit qu'elle lui avait indiqué. Je voulus lui parler, elle m'imposa silence, et nous arrivâmes dans la Cité, où nous entrâmes par une petite porte dans une maison dont l'extérieur était fort simple. Nous passâmes dans un appartement magnifique, dont elle avait la clef. Je lui témoignai ma vive reconnaissance, et je vis qu'elle en recevrait toutes les marques que l'amour peut en donner. Vous devez sans doute être étonné, me dit-elle, de la démarche que je fais aujourd'hui? Je voudrais, lui répondis-je, la devoir à l'amour. Soyez content,

me dit-elle, je vous aime depuis long-temps. Vous m'aimez, repris-je avec vivacité! comment ne m'en avez-vous rien témoigné? Que vous m'avez fait souffrir! Ne parlons point du passé, repritelle; j'ai examiné votre conduite; je me suis dit à moi-même plus que vous ne m'auriez osé dire : vous devez en être convaincu par la démarche que je fais. Ma fortune et ma vie sont entre vos mains. Je profitai d'un aveu si favorable, et je trouvai cette beauté, qui m'avait paru si froide et si fière en public, si vive et si emportée dans le tête-à-tête, que j'avais peine à me persuader mon bonheur. Nous nous séparâmes, après toutes les protestations de fidélité, telles que des amis sincères les peuvent prononcer, c'est-à-dire, dégagées de tout le langage froid et puéril de la galanterie. Ne vous attendez pas, me dit-elle, que je vous donne jamais en public le moindre témoignage de tout ce que vous m'avez inspiré. Si vous voulez continuer à me plaire, soyez aussi réservé dans le monde que s'il ne s'était rien passé entre nous. J'en jugerai ce soir, ajouta-t-elle, au cercle où je compte vous voir, et ne pas même vous regarder. Laissez donc agir mes sentimens, que rien ne peut changer. C'est à moi de vous instruire des jours où je pourrai vous voir, soit ici, soit ailleurs. Je me charge de vous écrire et de vous faire rendre mes lettres; vous n'aurez que des réponses à me faire.

Nous vécûmes quelque temps sans la moindre altération dans notre commerce; mais la jalousie vint le troubler. Une Française de mes parentes fut attirée à Londres pour quelques affaires; elle devint pour milady un sujet de jalousie, dont l'effet mérite d'être rapporté.

Elle ne me fit aucun reproche; je remarquai seulement en elle un air plus sombre et plus farouche. Loin de chercher à me ramener par des reproches, ou par une plus grande vivacité, ou par des ridicules jetés sur l'objet qui lui déplaisait, elle évita même de le nommer. Pour moi, qui n'avais rien à me reprocher, et qui ignorais les soupçons de milady, j'étais tranquille, lorsque j'en reçus un billet dont le sens était : Que transportée de dépit et de fureur sur ma perfidie, elle se sentait au moment de se donner la mort, après m'avoir arraché la vie. Ce billet me fit frémir pour elle; je savais le mépris que les Anglais font de la mort, par les exemples fréquens de ceux qui se la donnent. J'écrivis sur-le-champ à milady pour lui demander un rendez-vous. Ma lettre portait un caractère de candeur, de simplicité et d'innocence. Je l'aimais, et j'étais incapable de lui manquer; et, quoique ce commerce ne paraisse pas séduisant, la sincérité en fait pardonner la dureté, et un amant est flatté d'inspirer des sentimens aussi déterminés. Milady m'accorda ce rendez-vous, et j'achevai de la

détromper; mais son âme avait éprouvé des agitations dont elle ressentait toujours l'impression : son amour et sa fierté avaient été trop frappés des seules alarmes qu'ils avaient ressenties. Je voyais qu'elle était agitée. Ce n'était pas une femme à laquelle on pût faire dire ce qu'elle n'avait pas résolu. Je prévoyais un orage; mais je ne m'attendais pas à la façon dont il éclata.

Elle me donna un rendez-vous dans sa maison de la Cité; je m'y rendis. Après m'avoir témoigné plus d'amour qu'elle n'avait encore fait : M'aimez-vous véritablement, me dit-elle? je ne veux point être flattée, parlez-moi avec candeur. Pouvez-vous en douter, lui dis-je? mon amour fait tout mon bonheur; mais, ajoutai-je, mon cœur n'est pas satisfait. Je vois que depuis quelque temps vous êtes occupée d'une chose que vous me cachez; croyez-vous que ma délicatesse n'en soit pas blessée? ouvrez-moi votre cœur. C'est, reprit-elle, pour vous découvrir le fond de mon âme que j'ai voulu vous parler aujourd'hui. J'ai été jalouse, c'est tout dire pour exprimer ce que j'ai souffert; et, puisque ce sentiment n'a pu me forcer à vous quitter, je vois que je vous aime pour ma vie. J'ai eu tort dans cette occasion; je ne veux plus être exposée à l'avoir. Vous êtes porté à la galanterie; vous serez aimé, et bientôt vous me serez infidèle. Je veux vous posséder seule sans la crainte de vous perdre. Londres m'est odieux, je n'y serais pas tranquille : voyez si vous voulez me suivre et venir au bout de l'univers. J'y suis résolue; si vous me refusez, votre amour est faible, et votre cœur n'est pas digne de moi.

Ce projet m'étonna; mais, ne voulant pas m'opposer avec trop de vivacité à son sentiment, je lui représentai les engagemens qu'elle avait avec son mari, l'éclat que ferait son départ. J'ajoutai que ma fortune ne me permettait pas de l'exposer dans un pays où je n'avais aucune ressource. Elle m'écouta sans m'interrompre; et, quand j'eus cessé de parler : J'ai tout prévu, répliqua-t-elle; les engagemens que j'ai avec mon mari ne sont à mes yeux qu'une convention civile. Je n'ai point d'enfans; j'ai fait la fortune de mon mari par les biens que je lui ai apportés, et que je lui laisse; mais je suis maîtresse de vendre des habitations considérables que j'ai à la Jamaïque. C'est là que nous irons d'abord. Nous porterons les fonds que nous en aurons retirés dans les lieux qui vous plairont le plus : les nations me sont égales; celle que vous choisirez deviendra ma patrie. Je ne vis que pour vous; l'éclat de mon départ m'intéresse peu; mais, parlez-moi vous-même avec sincérité, regretteriez-vous votre pays? Un tel attachement serait bien éloigné de l'amour et même de la raison. Songez-vous que ce même pays vous a proscrit pour avoir eu des sentimens dont la privation vous eût déshonoré? Peut-on regret-

ter des hommes dont les idées sont si fausses et si méprisables? Si vous m'aimez, je dois vous suffire; l'amour doit détruire tous les préjugés. Mon projet, qui est au-dessus du caractère de vos Françaises, peut vous étonner; ainsi je n'exige pas votre parole dans ce moment. Je vous donne huit jours, pendant lesquels je vous verrai sans vous faire la moindre question sur le parti que je vous propose. En achevant ces mots, elle me quitta, et me laissa dans un trouble et un embarras inexprimables. La probité était révoltée du parti que me proposait milady; mais l'excès de son amour m'attendrissait et redoublait mon attachement pour elle. Je voyais avec douleur que mon refus allait forcer milady à un éclat affreux pour elle et pour moi. Dans cette situation, j'allai voir l'abbé Dubois, qui depuis a été cardinal, et qui était alors chargé à Londres des affaires de France. Il s'aperçut de mon trouble, et me pressa de lui en dire le sujet.

Son caractère, qui le portait plus à l'intrigue qu'à la négociation, lui avait fait découvrir mon aventure; il m'en avait souvent parlé, et je ne lui avais répondu que ce qu'il est permis à un honnête homme de dire pour faire respecter son goût et prévenir les questions. L'abbé, qui de tous les hommes était celui qui avait la plus mauvaise opinion des femmes, attendu l'espèce de celles avec lesquelles il avait toujours vécu, n'aurait pas eu grand égard pour milady même; mais il en avait pour moi; c'est pourquoi je m'ouvris à lui dans cette occasion. L'affaire lui parut importante. Tout est parti en Angleterre, et les femmes sont aussi attachées que les hommes à l'un ou à l'autre de ceux qui la divisent ordinairement. Milady était tory, et le régent avait intérêt dans ce moment de les ménager. L'abbé, qui sentit la conséquence d'un éclat causé par un Français dans les circonstances présentes de sa négociation, ne négligea rien pour m'engager à repasser promptement en France. Je lui représentai les risques de mon retour sans avoir accommodé mon affaire. Il m'offrit une lettre pour M. le duc d'Orléans, et m'assura que ce prince ferait terminer mon affaire à ma satisfaction. Il ajouta même les menaces, voyant que je balançais à suivre ses conseils; et les menaces de la politique sont assez communément sérieuses. En un mot, l'abbé me força de partir sans voir milady, et me permit simplement de lui écrire. Je lui écrivis dans les termes les plus passionnés; je lui marquai le regret que j'avais de la quitter; je l'assurai que les reproches que j'aurais à me faire en acceptant ses dernières propositions, s'opposaient trop aux sentimens d'un homme d'honneur, et m'obligeaient à partir pénétré de ses bontés, dont je conserverais un souvenir éternel. Mon retour fut heureux; le régent fut sensible à ma situation, comme l'abbé

me l'avait assuré, et mon affaire fut heureusement et promptement terminée. Peu de jours après mon retour à Paris, je reçus une lettre de milady, où tout ce que l'amour outragé peut inspirer, était exprimé. Elle finissait par me dire un éternel adieu, et j'appris, fort peu de temps après, qu'elle s'était elle-même donné la mort. Cette nouvelle me plongea dans la plus vive douleur; je ne fus plus sensible au plaisir de me retrouver dans ma patrie. Je m'accusai cent fois de barbarie. L'image de l'infortunée milady était toujours présente à mon esprit, et même aujourd'hui je ne me la rappelle point sans émotion.

Cependant mes amis n'oublièrent rien pour me tirer de la retraite où je m'obstinais à vivre, et pour dissiper les noires impressions d'une mélancolie dont ils craignaient les suites pour moi. Je me prêtai, d'abord par complaisance, à leurs empressemens et à leurs conseils, et bientôt je m'y livrai par raison. Outre les motifs de chagrin qui m'étaient particuliers, on contracte en Angleterre un air sérieux que l'on porte jusque dans les plaisirs; le mal m'avait un peu gagné; l'air et le commerce de France sont d'excellens remèdes contre cette maladie.

Aussitôt que je me fus rendu à la société, mon goût pour les femmes se réveilla; mais je fus d'abord assez embarrassé de ma personne. Je retrouvai heureusement quelques unes de mes anciennes maîtresses assez complaisantes pour moi. Je vis bien qu'on peut compter sur la constance des femmes, quand on n'en exige pas même l'apparence de la fidélité. Cependant une conquête nouvelle m'était nécessaire, et je me trouvais dans un assez grand embarras. Après un an d'absence, c'était une espèce de début; on était attentif au choix que j'allais faire : de ce choix seul pouvaient dépendre tous mes succès à venir. Madame de Limeuil me parut d'abord la seule femme digne de mes soins; mais la réflexion sut réprimer ce premier transport. Elle était jeune; elle passait pour sage, et il fallait qu'elle le fût, car on n'avait point encore parlé d'elle. L'attaquer et ne pas réussir, c'était me perdre; un homme à la mode ne doit jamais entreprendre que des conquêtes sûres. Tandis que je combattais par ces réflexions judicieuses le goût que je sentais pour madame de Limeuil, j'entendis parler dans plusieurs maisons de l'esprit, des agrémens, et surtout du mérite de madame de Tonins. On citait sa maison comme la société des gens les plus aimables de Paris : c'était une faveur que d'y être admis. Non-seulement les hommes de la meilleure compagnie lui faisaient une cour assidue; on voyait même les femmes les plus respectables s'empresser à devenir ses complaisantes. On m'offrit de m'y présenter, et je l'acceptai. Madame de Tonins me reçut poliment. Je la trouvai

au milieu d'un cercle de beaux esprits et de gens du monde, donnant le ton et se faisant écouter avec attention. Je trouvai réellement beaucoup de ce qu'on appelle esprit dans le monde à madame de Tonins et à quelques uns de sa petite cour, c'est-à-dire, beaucoup de facilité à s'exprimer, du brillant et de la légèreté; mais il me parut qu'ils abusaient de ce dernier talent. La conversation que j'avais interrompue, était une espèce de dissertation métaphysique. Pour égayer la matière, madame de Tonins et ses favoris avaient soin de répandre dans leurs discours savans un grand nombre de traits, d'épigrammes, et malheureusement des pointes assez triviales. Ce bizarre mélange m'étonna. J'étais mécontent de moi-même de ne pouvoir m'en amuser. Ils riaient ou applaudissaient tous avec tant d'excès au moindre mot qui se proférait, que je crus de bonne foi que c'était ma faute si je n'admirais pas aussi. Je demandai à madame de Tonins la permission de lui faire souvent ma cour; elle me l'accorda, et me pria même à souper pour le lendemain.

Madame de Tonins, pour se délivrer de l'importunité des devoirs et se donner une plus grande considération, jouait la mauvaise santé, et en conséquence sortait rarement de chez elle. Sa maison était le rendez-vous de tous ceux qu'elle avait admis à l'honneur de lui faire leur cour. Je ne manquai pas de m'y rendre de bonne heure le lendemain. J'y trouvai à peu près la même compagnie que la veille; les propos furent aussi les mêmes. Au bout d'une heure je m'aperçus que la conversation languissait; je proposai une partie de jeu, moins par goût que par habitude de voir jouer. Madame de Tonins me dit que le jeu était absolument banni de chez elle, qu'il ne convenait qu'à ceux qui ne savent ni penser ni parler. C'est, ajouta-t-elle, un amusement que l'oisiveté et l'ignorance ont rendu nécessaire. Ce discours était fort sensé; mais malheureusement madame de Tonins et sa société étaient, malgré tout leur esprit, souvent dans le cas d'avoir besoin du jeu, et ils éprouvaient que la nécessité d'avoir toujours de l'esprit, est aussi importune que celle de jouer toujours. Le jeu devint la matière d'une dissertation qui dura jusqu'au souper. Les discours de la table étaient d'une autre nature; toute dissertation, et même toute conversation suivie en étaient bannies. Il n'était, pour ainsi dire, permis de parler que par bons mots. Madame de Tonins et ses adorateurs partirent en même temps: ce fut un torrent de pointes, de saillies bizarres et de rires excessifs. On tirait l'élixir des moins mauvais; on renchérissait sur les plus obscurs. Je cherchais à entendre et à pouvoir dire quelque chose; mais lorsque j'avais trouvé un mot, je m'apercevais que la conversation avait déjà

changé d'objet. Je voulus prier celui qui était à côté de moi de me tirer de peine et de m'aider du moins à entendre ce qu'on disait. Il me fit, en riant, un discours beaucoup moins intelligible que tous ceux qu'on avait tenus jusqu'alors. Le rire étonnant qu'il excita, ne servit qu'à me déconcerter, et je fus tenté un moment de le prendre au sérieux ; mais, craignant de me donner un ridicule, je pris le parti de répondre sur un pareil ton, quoique je le trouvasse détestable. Je me livrai à ma vivacité naturelle ; je répliquai, par quelques traits assez plaisans, à ceux qu'on me lançait : madame de Tonins y applaudit, chacun suivit son exemple, et je devins le héros de la plaisanterie dont j'étais auparavant la victime. Le souper finit bientôt après. On parla alors de deux romans nouveaux et d'une comédie que l'on jouait depuis quelques jours ; on me demanda mon avis. Comme j'ai toujours été plus sensible au beau qu'au plaisir de trouver des défauts, je dis naturellement que dans les deux romans j'avais trouvé beaucoup de choses qui m'avaient fait plaisir ; et que la comédie, sans être une bonne pièce, avait de grandes beautés. Madame de Tonins prit la parole pour faire la critique de ce que je venais de louer. Je voulus défendre mon sentiment, et je cherchai des yeux quelqu'un qui pût être de mon avis. J'ignorais qu'il n'y en avait jamais qu'un dans cette société. Madame de Tonins, peu accoutumée à la contradiction, soutint son opinion avec aigreur, et la compagnie en chœur applaudissait sans cesse à tout ce qu'elle disait. Je pris le parti de me taire, m'apercevant un peu trop tard que le ton de cette petite république était de blâmer généralement tout ce qui ne venait pas d'elle, ou qui n'était pas sous sa protection. Je reconnus cette vérité à l'éloge qu'on fit de trois ou quatre ouvrages qui m'avaient paru, ainsi qu'au public, au-dessous du médiocre. Je résolus donc de me conduire à l'avenir en conséquence de cette découverte.

Ce qui me rendit encore plus complaisant pour les sentimens de madame de Tonins, furent ceux qu'elle m'inspira. Sans être absolument jeune, elle était encore aimable ; d'ailleurs, la considération où elle vivait, quoiqu'assez peu méritée, était ce qui piquait mon goût. L'opinion nous détermine presque aussi souvent que l'amour. Madame de Tonins était à la mode, et dès lors elle me paraissait charmante. Le respect que l'on avait pour elle, ne laissait pas de m'imposer, et je fus un peu embarrassé sur ma démarche : je pris enfin mon parti. J'arrivai un jour chez elle de si bonne heure, que je la trouvai seule, et je lui déclarai mes sentimens.

Madame de Tonins ne fut ni offensée, ni embarrassée de ma déclaration. Je n'emploierai point avec vous, me dit-elle, la

dissimulation si ordinaire aux femmes en pareille occasion ; je suis sensible à votre hommage. Votre figure me plaît, j'estime votre caractère, et votre esprit m'amuse ; mais, avant d'écouter vos sentimens, il faut que vous soyez instruit des miens, et c'est déjà vous donner une très-grande marque de confiance.

Il y a deux choses auxquelles je suis également sensible, et que je prétends concilier, quoiqu'elles paraissent inalliables, le plaisir et la considération. Par le genre de vie que j'ai embrassé, je me suis fait d'avance une retraite honorable, lorsqu'il ne me sera plus permis de prétendre ni à la jeunesse, ni à la beauté. Une femme n'a point alors d'autre parti à prendre que le bel esprit ou la dévotion ; le dernier parti est trop contraire à mon goût, et je ne le soutiendrais pas ; au lieu qu'en embrassant celui du bel esprit, je puis jouir dès aujourd'hui de la considération, sans être obligée de renoncer aux plaisirs dans lesquels je veux apporter toute la décence possible. Il y a peu de femmes qui ne fussent flattées de votre hommage, et qui peut-être n'en fissent gloire ; pour moi, en prenant un amant, je n'en veux pas l'éclat. J'approuvai le plan de madame de Tonins ; je me jetai à ses genoux, et je lui promis une discrétion inviolable, si elle m'accordait ses bontés. Doucement, monsieur, me dit-elle ; il faut que votre conduite me prouve vos sentimens. Dans ce moment il arriva du monde, et je sortis. J'allai quinze jours de suite chez madame de Tonins sans pouvoir vaincre sa résistance. Elle crut à la fin mon amour si sincère, qu'elle consentit à me rendre heureux. Nous vécûmes ensemble dans le plus grand mystère pendant près d'un mois ; la société s'aperçut enfin de notre intelligence, et me marqua sur-le-champ autant d'égards que madame de Tonins m'en témoignait. On me trouva mille fois plus d'esprit qu'auparavant ; mais j'étais peu sensible à la gloire du bel esprit. Autrefois les gens de condition n'osaient y aspirer ; ils sentaient qu'ils ne prenaient pas assez de soin de cultiver leur esprit pour la mériter ; mais ils avaient une considération particulière et une espèce de respect pour les gens de lettres. Les gens de condition se sont avisés depuis de vouloir courir la carrière du bel esprit ; et, ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'en même temps ils y ont attaché un ridicule. J'étais bien éloigné d'avoir un sentiment si faux ; j'ai toujours pensé qu'il n'y avait personne qui ne dût être honoré du titre d'homme d'esprit et de lettres ; mais je ne me sentais ni talent, ni étude.

La fureur de jouer la comédie régnait alors à Paris ; on trouvait partout des théâtres. La société de madame de Tonins prenait le même plaisir, et portait l'ambition plus haut. Pour

comble de ridicule, on n'y voulait jouer que du neuf; presque tous les acteurs étaient auteurs des pièces qu'ils jouaient. Nos représentations (car je fus bientôt admis dans la troupe) étaient d'un ennui mortel; on se le dissimulait; nous applaudissions tout haut, et nous nous ennuyions tout bas. Madame de Tonins m'obligea aussi de faire une comédie. J'eus beau lui représenter combien j'en étais incapable; elle blâma cette modestie, et m'assura qu'avec ses conseils je ferais d'excellens ouvrages. Je n'en crus rien; mais, par complaisance, je me mis à travailler. Dans ce temps-là Dufresny, qui était un peu engagé dans notre société, nous proposa d'essayer sur notre théâtre sa comédie du *Mariage fait et rompu*, avant de la donner au public; on l'accepta, et on la joignit à la mienne. Dix ou douze spectateurs choisis, furent admis à cette représentation; ma pièce réussit au mieux, et celle de Dufresny fut trouvée détestable. Je fus moi-même indigné d'un jugement si déraisonnable; je pris seul le parti de la comédie de Dufresny. La dispute s'échauffa tellement à ce sujet, que madame de Tonins voulut absolument faire donner ma pièce aux comédiens français en même temps que le *Mariage fait et rompu*. Je voulus en vain m'y opposer, et lui représenter que c'était un ridicule de plus que je me donnerais; que les gens de mon état n'étaient point fait pour devenir auteurs, parce qu'ordinairement ils n'y réussissent pas; et que, s'ils l'étaient par complaisance pour l'amusement d'une société, ils ne devaient jamais se donner en public. Madame de Tonins me cita quelques exemples de gens à peu près de ma sorte qui avaient bravé avec succès ce préjugé, et me promit que jamais on ne me connaîtrait pour l'auteur de cette pièce. Quoique ces raisons ne fussent que spécieuses, il fallut céder et me soumettre à tout. Les deux pièces furent jouées à quelques jours de distance. Celle de Dufresny fut applaudie, comme elle le méritait; elle est restée au théâtre et le public la revoit toujours avec plaisir; et ma comédie, dont on ne connaissait point l'auteur, fut trouvée fort ennuyeuse. Le parterre, désespéré de ne pouvoir ni s'intéresser, ni rire, ni même siffler, fut réduit à bailler. Le bon ton et l'esprit qu'on admirait chez madame de Tonins, ne firent point d'effet au théâtre. Point d'action, peu de fond, quelques portraits de société qui ne pouvaient pas être entendus et qui ne valaient guère la peine de l'être, ne faisaient pas une pièce qu'on pût hasarder en public. Je vis clairement que les gens du monde, faute d'étude et de talent exercé, sont rarement capables de former un tout tel que le théâtre l'exige. Ils composent comme ils jouent, mal en général, et passablement

dans quelques endroits. Ils ont quelques parties au-dessus des comédiens de profession; mais le total du jeu et de la pièce est toujours mauvais : l'intelligence générale de toute l'action et le concert ne s'y trouvent jamais.

Le dépit de me voir auteur malgré moi, la nécessité d'admirer tout ce qui émanait de notre société, et surtout de madame de Tonins, me dégoûtèrent bientôt et d'elle et du bel esprit. Ce fut alors que je commençai à connaître véritablement madame de Tonins, et sa petite cour. Je m'aperçus que chaque société, et surtout celles de bel esprit, croient composer le public, et que j'avais pris pour une approbation générale le sentiment de quelques personnages que les airs imposans et la confiance de madame de Tonins avaient prévenues et séduites. Le public, loin d'y applaudir, s'en moquait hautement. Le droit usurpé de juger sans appel les hommes et les ouvrages, notre mépris affecté pour ceux qui réduisaient notre société à sa juste valeur, étaient autant d'objets qui excitaient la plaisanterie et la satire publiques. Outre ces ridicules que je partageais en communauté, on m'en donnait encore de particuliers. On prétendait que madame de Tonins, qui donnait de l'esprit à qui il lui plaisait, n'en pouvait pas refuser à celui qui avait l'honneur de ses bonnes grâces. D'ailleurs, notre société n'était pas moins ennuyeuse que ridicule ; j'étais étourdi et excédé de n'entendre parler d'autre chose que de comédies, opéras, acteurs et actrices. On a dit que le dictionnaire de l'opéra ne renfermait pas plus de six cents mots ; celui des gens du monde est encore plus borné.

Tous ces bureaux de bel esprit ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres, donner de l'orgueil aux sots, et révolter le public. Je cédai au dépit, et quittai madame de Tonins assez brusquement. Je rentrai dans le monde, bien convaincu que toute société tyrannique et entêtée de l'esprit, doit être odieuse au public, et souvent à charge à elle-même.

Pour me guérir radicalement et me dégager la tête de toutes les vapeurs du bel esprit, je résolus de vivre quelque temps dans la finance, et ce remède me réussit ; mais il n'était pas sûr, et je reconnus que j'avais eu jusque-là sur les financiers des idées très-fausses à bien des égards.

La finance n'est point du tout aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Il y a eu un temps où un homme, de quelque espèce qu'il fût, se jetait dans les affaires avec une ferme résolution d'y faire fortune, sans avoir d'autres dispositions qu'un fonds de cupidité et d'avarice ; nulle délicatesse sur la bassesse des premiers em-

plois ; le cœur dégagé de tous scrupules sur les moyens, et inaccessible aux remords après le succès : avec ces qualités, on ne manquait pas de réussir. Le nouveau riche, en conservant ses premières mœurs, y ajoutait un orgueil féroce dont ses trésors étaient la mesure ; il était humble ou insolent suivant ses pertes ou ses gains, et son mérite était à ses propres yeux, comme l'argent dont il était idolâtre, sujet à l'augmentation et au décri.

Les financiers de ce temps-là étaient peu communicatifs ; la défiance leur rendait tous les hommes suspects, et la haine publique mettait encore une barrière entre eux et la société.

Ceux d'aujourd'hui sont très-différens. La plupart, qui sont entrés dans la finance avec une fortune faite ou avancée, ont eu une éducation soignée, qui, en France, se proportionne plus aux moyens de se la procurer qu'à la naissance. Il n'est donc pas étonnant qu'il se trouve parmi eux des gens fort aimables. Il y en a plusieurs qui aiment et cultivent les lettres, qui sont recherchés par la meilleure compagnie, et qui ne reçoivent chez eux que celle qu'ils choisissent.

Le préjugé n'est plus le même à l'égard des financiers : on en fait encore des plaisanteries d'habitude, mais ce ne sont plus de ces traits qui partaient autrefois de l'indignation que les traités et les affaires odieuses répandaient sur toute la finance. Je sais que personne n'a encore osé en parler avantageusement : pour moi, qui rapporte librement les choses comme elles m'ont frappé, je ne crains point de choquer les préjugés de ceux qui déclament stupidement contre la finance, à qui ils doivent peut-être leur existence sans le savoir.

La finance est absolument nécessaire dans un État, et c'est une profession dont la dignité ou la bassesse dépend uniquement de la façon dont elle est exercée.

En donnant à ceux qui l'exercent avec honneur les justes éloges qu'ils méritent, j'avoue que j'ai trouvé plusieurs financiers qui avaient conservé les mœurs de leurs ancêtres. Cela se rencontre parmi ceux qui, avec un cœur bas, ont la tête trop faible pour soutenir l'idée de leur opulence. De ce nombre sont encore plusieurs de ceux qui sont les premiers auteurs de leur fortune. Ces deux espèces de financiers sont rampans, insolens, avares et magnifiques; c'est même par cet endroit que j'ai d'abord connu la finance.

M. Ponchard, dont le hasard me fit connaître la femme dans le temps que je cherchais un contre-poison au bel esprit, était précisément ce qu'il me fallait. C'était un de ces nouveaux parvenus. Sorti de la bassesse, il était monté par degrés des plus

vils emplois aux plus grandes affaires. Il était intéressé dans toutes celles qui se faisaient ; et il ne lui manquait pour décorer, plutôt que pour achever sa fortune, que le titre de fermier général. Sa femme, qui était d'une extraction aussi basse, en avait toute la grossièreté, qu'on avait négligé de corriger par l'éducation. Les grandes fortunes se commencent souvent en province ; mais ce n'est qu'à Paris qu'elles s'achèvent, et qu'on en jouit. M. Ponchard avait achevé de gagner à Paris un million d'écus, et sa femme y avait apporté un million de ridicules. Elle n'était plus occupée qu'à s'enrichir encore de ceux des femmes de condition ; mais elle n'en saisissait pas les grâces, qui seules les font pardonner à celles-ci. Comme elle avait remarqué que presque toutes les femmes du monde avaient des amans, elle en voulut avoir aussi, et ce fut dans ces dispositions que je la trouvai. Elle me jugea digne d'elle, et la facilité de sa conquête me détermina, d'autant plus qu'elle était assez bien de figure, quoiqu'elle ne fût pas aimable.

Chaque chose a sa langue ; celle de l'opulence m'était inconnue, et j'eus le temps de l'étudier sous M. Ponchard. Il ne parlait que d'or et d'argent, comme un gentilhomme de campagne ne parle que de généalogies. Il était confiant dans ses propos ; son ton était décidé, et son triomphe était à table, dont la chère, quoiqu'abondante, ne laissait pas d'être délicate. Il y avait aussi du goût dans ses meubles ; et il s'en trouve nécessairement dans toutes les maisons opulentes de Paris, par la facilité que les gens riches, quelque grossiers qu'ils soient, ont d'avoir à leur service ou à leurs ordres ceux dont la profession s'occupe des choses de goût. Mais comme ce goût n'est que d'emprunt, il ne sert souvent qu'à faire mieux sentir la crasse primitive du maître de la maison, qu'on ne peut pas façonner comme un meuble.

Pour madame Ponchard, elle n'était occupée qu'à étudier et copier les grands airs qu'elle avait le malheur de prendre toujours à gauche. Quoiqu'elle tirât son orgueil de la fortune de son mari, elle rougissait de sa personne.

Je fus bientôt lié dans toute la finance ; ce fut ainsi que je connus plusieurs maisons de financiers, dont je ne pouvais pas faire une comparaison qui fût avantageuse à celle de M. Ponchard. D'ailleurs, pour me dégoûter de madame Ponchard, il suffisait d'elle-même ; peu s'en fallait qu'elle ne me fît regretter madame de Tonius, et préférer les ridicules aux dégoûts. Elle regardait un amant comme un meuble ; et, mon hommage flattant sa vanité, elle voulait que je fusse partout avec elle. Je ne fus pas de ce sentiment-là, et bientôt je commençai à négliger

auprès d'elle des devoirs que je n'avais jamais remplis bien exactement. J'étais obligé de faire ma cour, je voulais vivre avec mes amis, et madame Ponchard devint fort mécontente de ma conduite. Une financière aime à citer souvent un homme de la cour qui lui est attaché; mais il est encore plus flatteur de se faire voir avec lui en public. L'on fait une partie de campagne, ou l'on donne un souper; toutes les autres femmes ont leur amant, et l'on est réduite à parler du sien. Cette situation peut faire du tort à la longue, et donner de mauvaises impressions. Il est bon d'avoir un homme de condition pour en passer sa fantaisie, et n'y pas retourner. Le bon sens l'emporta donc à la fin sur la vanité; et, sans me donner mon congé, madame Ponchard me donna pour associé un jeune commis qu'elle fit entrer dans les sous-fermes, et pour qui elle était une duchesse. Je me gardai bien d'éclater en reproches. Je la quittai avec autant de mystère; je n'eus pas même les égards de rompre avec elle dans les formes, et nous nous trouvâmes libres et débarrassés l'un de l'autre.

SECONDE PARTIE.

Malgré l'extrême dissipation qui m'emportait, je ne laissais pas de me faire des amis : j'en ai dû quelques uns aux plaisirs; mais je puis dire que je les ai conservés par mon caractère. Le goût pour des maîtresses doit être subordonné aux devoirs de l'amitié, on y doit être plus fidèle qu'en amour; et, lorsque j'ai voulu juger du caractère d'un homme que je n'ai pas eu le temps d'étudier, je me suis toujours informé s'il avait conservé ses anciens amis. Il est rare que cette règle-là nous trompe. Je n'en ai jamais perdu qu'un par une aventure assez singulière pour qu'elle mérite d'être rapportée.

Senecé était un de ceux avec qui je n'étais lié que par les plaisirs. Le fond de son caractère était une facilité et une bonté qui allaient jusqu'à la faiblesse. Avec un cœur naturellement droit, ses bonnes et ses mauvaises qualités dépendaient de ses liaisons. Il ne tenait à rien par son goût, et se livrait à tout par celui des autres : on lui faisait accepter aussi indifféremment une cérémonie de deuil qu'une partie de plaisir; il assistait à tout et n'imaginait rien, parce qu'il était uniquement déterminé par l'envie de plaire. Il n'était jamais embarrassé que de se conformer à tous nos sentimens, qui n'étaient pas toujours aussi uni-

formes que nos goûts. Senecé était enfin le plus complaisant des amis ; l'amour en fit un esclave.

Je m'aperçus que depuis un temps Senecé n'était plus aussi fidèle à nos plaisirs qu'il l'avait toujours été. Je lui en parlai ; il m'avoua qu'il était amoureux à la fureur de la plus aimable et de la plus respectable des femmes. Les éloges des amans m'ont toujours été fort suspects ; ceux de Senecé, qui n'avait jamais rien blâmé, l'étaient encore davantage. Il me proposa de me présenter à sa maîtresse, me dit qu'il lui avait déjà parlé de moi comme de son ami particulier, et que j'en serais parfaitement bien reçu. J'acceptai la proposition, et j'y allai avec lui ce jour-là même.

Ce chef-d'œuvre, que m'avait vanté Senecé, était une femme d'environ quarante ans, qui avait encore des restes de beauté, sans avoir jamais eu d'agrémens. Il lui restait, de ses anciens charmes, un air un peu plus que hardi, qui relevait merveilleusement la fadeur d'une blonde un peu hasardée.

Madame Dornal, c'était son nom, me fit assez d'accueil, quoiqu'elle m'insinuât que je devais être sensible à une préférence qu'elle me donnait sur beaucoup de personnes qui désiraient d'être admises chez elle, où toute la compagnie était choisie. Je fus médiocrement flatté de la distinction : je ne laissai pas de lui répondre poliment ; mais je n'avais pas envie d'abuser de la permission qu'elle me donnait, et je n'allai chez elle dans la suite que pour céder aux importunités de Senecé. Je connus bientôt le caractère de madame Dornal, et je fus indigné de voir un galant homme assez aveugle pour lui être attaché.

Quoique la dame Dornal fût sans naissance, et son mari un homme assez obscur, une de ses manies était de se donner pour femme de condition, et d'en parler aussi souvent que tous ceux qui en importunent toujours, et ne persuadent jamais. Le cercle brillant qui se rendait chez elle, se réduisait à cinq ou six vieilles joueuses, et quelques ennuyeux qui n'étaient bons qu'à vivre avec elles. Pour le mari, c'était une espèce d'imbécile qu'on faisait manger en particulier, quand sa présence pouvait incommoder. Cela ne faisait pas une maison fort amusante ; mais, quand la compagnie aurait été capable de m'y attirer, la maîtresse était faite pour en écarter tout honnête homme. C'était un composé de fausseté, d'envie et d'impertinence. Elle avait eu plusieurs amans dans sa jeunesse, et n'en avait jamais aimé aucun ; elle n'en était pas digne, son cœur n'était fait que pour le vice. Elle aurait été trop dangereuse si elle eût eu de l'esprit : heureusement elle n'en avait point ; ce n'est pas qu'elle n'y prétendît. Elle voulait même paraître vive, parce qu'elle s'imaginait que

cela lui donnait un air de jeunesse et d'esprit, et la vivacité qui n'en vient pas ajoute encore à la sottise. Je ne concevais pas l'aveuglement de Senecé, ni qu'on pût être attaché à une femme sans jeunesse et dont l'âme aurait enlaidi la beauté même. Je crus qu'il était du devoir de l'amitié d'ouvrir les yeux à mon ami ; un attachement indigne commence par donner un ridicule à un homme, et finit par le rendre méprisable. Je n'ignorais pas qu'une pareille entreprise était délicate avec un homme amoureux, et j'étais fort embarrassé. Ce qui me détermina fut de voir que Senecé rompait insensiblement avec tous ses amis, et particulièrement avec sa famille. On n'est pas toujours obligé d'avoir ses parens pour amis ; mais il est décent de vivre avec eux comme s'ils l'étaient, et de cacher au public toutes les dissensions domestiques. Senecé eut avec sa sœur, qui était une femme respectable, une discussion qui fit éclat ; tout le monde donnait le tort à mon ami, et je vis clairement que ce scandale était l'ouvrage de la Dornal. Elle connaissait assez la facilité de son amant pour craindre qu'on le lui enlevât ; elle avait résolu de le subjuguer ; et, comme elle ne se croyait pas assez jeune pour s'assurer de sa constance, elle commença par l'éloigner de tous ceux dont les conseils auraient pu déranger ses projets. J'eus l'honneur de ne lui être pas moins suspect qu'un autre. Elle fit quelque tentative contre moi auprès de Senecé ; mais, soit qu'elle l'eût trouvé un peu trop prévenu en ma faveur, et qu'elle craignît une indiscrétion de sa part avec moi, soit qu'elle voulût me mettre dans ses intérêts, il n'y eut point d'avances et de bassesses qu'elle ne fit pour me plaire. Elle ajouta encore par là au mépris que j'avais déjà pour elle. J'en parlai à Senecé, et ce fut sans aucun ménagement. Je lui fis sentir, ou plutôt je lui représentai le tort qu'il se faisait. Apparemment qu'il avait déjà entendu parler désavantageusement de sa maîtresse, car il m'interrompit sur-le-champ. Je vois, me dit-il, que vous êtes aussi prévenu que les autres contre madame Dornal. Ne m'est-il pas permis d'avoir une maîtresse, et ne suis-je pas trop heureux d'en faire mon amie ? La pauvre madame Dornal est bien malheureuse, avec les sentimens nobles qu'elle a, de n'avoir que des ennemis. Vous êtes plus injuste qu'un autre à son égard, car elle vous aime, et je suis témoin qu'elle n'a rien oublié pour vous plaire.

Je laissai Senecé dire tout ce qu'il voulut, après quoi je repris en ces termes :

Vous savez que ma morale est celle d'un honnête homme et d'un homme du monde qui n'est jamais sévère sur l'amour. Puis-je trouver mauvais que vous soyez amoureux ? ce serait reprocher à quelqu'un d'être malade. Quoique votre attachement paraisse

ridicule, on ne doit que vous plaindre et non pas vous blâmer. N'est-on pas trop heureux, dites-vous, de trouver nn ami dans sa maîtresse ? Oui, sans doute, et c'est le comble du bonheur de goûter avec la même personne les plaisirs de l'amour et les douceurs de l'amitié, d'y trouver à la fois une amante tendre et une amie sûre ; je ne désirerais pas d'autre félicité : malheureusement pour vous, c'est un état où vous ne pouvez pas prétendre avec la Dornal. Vous en êtes amoureux, faites-en votre maîtresse : l'amour est un mouvement aveugle qui ne suppose pas toujours du mérite dans son objet. On n'est heureux que par l'opinion, et l'on ne dispose pas librement de son cœur ; mais on est comptable de l'amitié. L'amour se fait sentir, l'amitié se mérite : elle est le fruit de l'estime. La Dornal en est-elle digne ? Je fis alors à Senecé le portrait de sa maîtresse ; il était affreux, car il ressemblait. On est bien à plaindre, ajoutai-je, d'aimer l'objet du mépris universel ; mais quand on ne saurait se guérir d'un attachement honteux, il faut du moins s'en cacher, et il semble que vous affectiez de vous montrer partout avec elle. On vous voit ensemble aux spectacles, sans qu'elle puisse trouver d'autre compagnie que celle que vous y engagez par surprise ou par une complaisance forcée. Je ne suis point la dupe des politesses intéressées de votre maîtresse ; peut-être n'a-t-elle pris ce parti-là qu'après avoir inutilement essayé de me détruire dans votre esprit ; je serais même fâché qu'elles fussent sincères : son amitié me serait importune, et son estime déshonorante. J'ai cru devoir vous parler avec autant de force et de franchise. D'ailleurs, comme je suis le seul de vos anciens amis qui aille dans cette maison, je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'approuver votre commerce. C'est à vous d'accorder votre plaisir avec vos devoirs : satisfaites vos désirs ; mais qu'une femme ne vous arrache ni à votre famille, ni à vos amis. Senecé demeura un peu interdit ; il me répondit que, si je la connaissais mieux, j'en prendrais d'autres sentimens. Enfin il me parut confus et plus affligé que converti. La bonté de son cœur, qui rendait justice à mes intentions, l'empêcha de s'emporter contre moi, comme la plupart des amans l'auraient fait ; mais il n'en parut pas plus détaché de sa maîtresse.

Il n'était guère convenable que je continuasse d'aller chez une femme dont je pensais aussi mal ; je cessai mes visites ; je n'y allais que lorsque Senecé m'y entraînait. Elle m'en fit d'abord quelques reproches ; mais apparemment qu'il lui rendit compte de mes motifs et de notre conversation, car elle changea tout à coup l'accueil qu'elle avait coutume de me faire, et me marqua une haine qui était aussi sincère que ses premières amitiés

avaient été fausses. J'en fus charmé, et je cessai absolument d'y aller.

Cependant je voyais toujours Senecé ; il craignait de me parler de sa maîtresse, et je ne lui en disais pas un mot. De temps en temps je le trouvais triste et pensif. Je l'aimais véritablement, et je m'intéressais à son état. Je lui demandai un jour le sujet de son chagrin ; son embarras me fit soupçonner une partie de la vérité. Après plusieurs défaites, il m'avoua qu'il avait quelquefois des altercations avec sa maîtresse, et qu'elle le traitait avec beaucoup de hauteur et même de dureté. C'est-à-dire, lui répondis-je, que vous êtes subjugué, et que cette femme-là n'est pas contente d'avoir un amant auquel elle ne devait plus raisonnablement prétendre, à moins qu'elle n'en devienne le tyran. Je voulus lui rappeler alors ce que je lui avais déjà dit. Vous ne m'apprendrez rien, reprit-il en m'interrompant, que je ne sache, et que je ne me sois dit. Je sens avec vous, et avec tout le monde, le mépris qu'elle mérite, c'est ce qui achève mon malheur; je la méprise et je l'aime. Dans ce cas, lui répliquai-je, je ne puis que vous plaindre ; mais j'imagine qu'il n'est pourtant pas difficile de rompre un engagement dont on rougit. Ce n'est pas tout, reprit-il ; je la redoute : c'est un étrange caractère, une femme emportée qui est capable des partis les plus violens. Je lui ai fait connaître que j'étais excédé de sa tyrannie, et sur le point de m'en affranchir; elle ne m'a point dissimulé qu'elle ne me verrait pas infidèle impunément, et qu'elle aurait recours aux moyens les plus cruels. Impertinence de sa part, repris-je, ridicule de la vôtre! elle n'est pas si déterminée, et ne vous croit pas si timide. Pardonnez-moi, reprit Senecé ; elle a pénétré mes craintes. Ne doutez point, dis-je alors, qu'elle ne soit capable du crime, puisqu'elle est assez indigne pour vous en pardonner les soupçons, et pour vous revoir. Si quelque chose peut vous rassurer, ce sont ses menaces. Mais il est un moyen plus simple : ne la revoyez jamais, vous n'aurez rien à redouter de sa part. Senecé soupira et rougit : Je suis, reprit-il, assez humilié pour ne pas craindre de l'être davantage. J'avoue que je n'en suis pas détaché; je ne puis pas m'empêcher de regarder ses emportemens comme les effets de son amour ; je suis persuadé qu'elle m'aime, et l'on doit pardonner bien des choses à l'amour ; son cœur est uniquement à moi, et il n'y a personne qu'elle me préférât. Je crois, lui dis-je, que vous pouvez être assuré de sa constance, sans être soupçonné d'amour-propre. Il lui faut un amant; elle vous a trouvé par un destin unique ; si elle vous perdait, pourrait-elle se flatter d'un second miracle qui vous donnât un successeur? Voilà ce qui l'attache à vous, non pas comme une

amante, car elle n'est digne ni d'aimer, ni d'être aimée; mais comme une furie qui craint de perdre sa proie. Je ne suis pas prévenu en ma faveur; et, malgré l'horreur que je me flatte de lui inspirer, je suis sûr que je vous supplanterais, sans avoir rien pour moi que la nouveauté. Senecé trouva ma témérité ridicule.

Notre conversation n'eut pas d'autre suite : Senecé retourna, le soir même, souper chez la Dornal. Ce que j'avais avancé me fit naître l'idée de l'exécuter, comme l'unique moyen de détromper et de guérir mon ami. Après la première conversation que j'avais eue avec Senecé au sujet de sa maîtresse, j'avais résolu de ne lui en jamais parler, et de respecter l'erreur d'un ami, puisqu'il y trouvait son bonheur; mais lorsqu'il m'eut fait connaître son état, et que son indigne attachement, en le faisant mépriser, ne le rendait pas plus heureux, je ne songeai plus qu'à l'arracher à ses fers honteux. La difficulté était de revoir la Dornal, le hasard y pourvut. Je l'aperçus un jour à la Comédie avec Senecé dans une loge, au fond de laquelle il se cachait; car, il faut lui rendre justice, il rougissait d'être avec elle. Je feignis de n'avoir reconnu que lui, et j'allai le trouver comme pour lui demander une place. Mon abord les déconcerta l'un et l'autre; je vis, dans les yeux de la Dornal, toute la rage que ma vue lui inspirait, et qu'elle avait peine à cacher; elle ne put cependant empêcher que je ne prisse la place que j'avais demandée, et que Senecé n'avait osé me refuser; et, comme j'avais mon dessein, je ne parus pas faire attention à la mauvaise grâce dont elle me fut accordée.

Pendant la comédie, je fis à la Dornal quelques politesses qui commencèrent à la calmer; je les augmentai par degrés; enfin, soit qu'elle attribuât mon procédé au remords de lui avoir déplu, soit qu'elle aimât encore mieux me gagner que d'avoir à combattre contre moi dans le cœur de Senecé, elle finit par me faire un accueil assez flatteur. Je lui offris la main pour la conduire à son carrosse; elle l'accepta, et me demanda si je ne venais pas souper avec eux. J'y consentis, et Senecé m'en parut charmé. Le souper se passa fort bien; je fis à la Dornal plusieurs agaceries auxquelles elle répondit, et nous nous séparâmes meilleurs amis que nous ne l'avions jamais été. J'y retournai le lendemain, je fus encore mieux reçu que la veille. Je tins la même conduite pendant plusieurs jours, et je n'oubliai rien pour lui persuader que j'étais amoureux d'elle. J'y allais dans l'absence de Senecé, et je voyais qu'elle lui faisait mystère de mes visites. Il me dit qu'il vivait plus tranquillement avec elle, et que, si elle continuait à le traiter avec autant de douceur, il serait le plus heureux des hommes. Je compris facilement la raison de

ce changement; mais je me gardai bien de la lui dire : il n'était pas encore temps. Enfin, lorsque la Dornal crut avoir assez fait de progrès dans mon cœur, elle se hasarda à me parler avec confiance. Elle me fit des plaintes et des reproches des discours que j'avais tenus sur son compte à Senecé, qui avait eu la faiblesse de les lui rapporter. Je profitai sur-le-champ de l'ouverture qu'elle me donnait; j'en avouai plus qu'il n'en avait dit, et j'ajoutai que la jalousie m'en avait encore inspiré davantage. Feignant alors de ne pouvoir plus cacher mon secret, je lui dis en rougissant, et je le pouvais à plus d'un titre, que je l'avais aimée dès le premier moment; que je n'avais pu supporter le bonheur de Senecé; et que j'avais fait tous mes efforts pour le dégoûter et l'éloigner, n'espérant pas de pouvoir le supplanter autrement.

Je remarquai que la Dornal avalait à longs traits le poison que je lui présentais; ses yeux s'attendrirent; elle me répondit qu'elle avait été bien injuste à mon égard; qu'elle ne pouvait pas me blâmer; que l'amour portait son excuse avec lui; qu'elle m'eût préféré à Senecé si elle eût pénétré mes sentimens; qu'elle l'avait sincèrement aimé; mais que depuis quelque temps il n'en était guère digne, et qu'elle sentait qu'un hommage tel que le mien était bien capable de la déterminer à abandonner un amant qui m'était si fort inférieur. Elle prononça ces derniers mots avec une rougeur qui ne lui convenait guère. Je me jetai à ses genoux, et lui fis entendre, par mes remercîmens, qu'elle venait de s'engager avec moi.

Les préliminaires d'une intrigue ne languissent pas avec une femme consommée; les retardemens auraient eu un air d'enfance, dont la vertueuse Dornal était fort éloignée. En peu de jours nos affaires furent réglées, et il fut arrêté qu'on me donnerait la première nuit que Senecé passerait à Versailles.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'était content de sa maîtresse que depuis qu'elle s'éloignait de lui : ce n'était pas mon compte; pour l'exécution de mon projet, il fallait qu'il fût jaloux. J'affectais inutilement d'avoir devant lui un air d'intelligence avec sa maîtresse; nous nous lancions de ces regards qui dévoilent tant de mystères et trahissent les amans : tout cela échappait au tranquille Senecé. Un jour il me dit qu'il comptait aller le lendemain à Versailles pour les affaires de son régiment. J'évitai de me trouver ce jour-là à souper avec lui chez la Dornal. Je ne doutai point qu'elle ne m'avertît du voyage, et je voulais la mettre dans la nécessité de me l'écrire : je ne me trompai point. Dès le lendemain matin je reçus d'elle un billet très-galant, et encore plus clair, par lequel elle me don-

nait rendez-vous pour la nuit suivante; elle y parlait de Senecé avec mépris, et me donnait les assurances de l'amour le plus violent.

J'allai aussitôt chez Senecé; je lui parlai de son voyage de Versailles avec un air d'intérêt d'autant plus suspect, que cela devait m'être indifférent; il y fit attention, et je le remarquai. Lorsque je l'eus amené au point que je désirais, je le quittai; mais, en tirant mon mouchoir, je laissai tomber exprès le billet de la Dornal; je vis que Senecé fut près de le ramasser, et qu'il n'attendit que je fusse sorti, que pour s'en saisir plus sûrement. Je ne doutai point de l'effet que ce billet produirait sur lui, et je me préparai à mon rendez-vous, dont je n'avais assurément pas envie de profiter; mais je croyais que l'unique moyen de détromper mon ami, était de paraître à ses yeux pousser l'aventure jusqu'à la dernière extrémité.

Je me rendis chez la Dornal sur le minuit, avec un air de mystère affecté. Senecé, qui y avait soupé, venait d'en sortir. Il était monté en chaise comme pour se rendre à Versailles; mais au bout de la rue il en était descendu, et revenu à pied à quatre pas de la maison, où je l'aperçus qui faisait le guet. Je ne fis pas semblant de l'avoir vu, et j'entrai.

Je trouvai la fidèle Dornal dans le déshabillé le plus galant; il ne lui manquait que de la jeunesse et des charmes, et à moi de l'amour. J'eus quelques remords sur le rôle que je jouais; mais je me raffermis par le motif. Je ne doutais point que Senecé ne me suivît bientôt. Je ne me trompais pas. Il entra un moment après moi, et dans le temps que la Dornal vint m'embrasser avec transport, en me pressant de nous mettre au lit. Senecé l'entendit distinctement. La fureur le tint quelque temps immobile; la Dornal fut extrêmement déconcertée, et je parus l'être. Enfin Senecé me regardant avec des yeux furieux: C'est toi, perfide ami! me dit-il, qui partages l'infidélité de cette malheureuse, et en même temps il vint sur moi l'épée à la main. Je n'eus que celui de me mettre en défense, et de parer le coup qu'il me portait; mais l'audacieuse Dornal, qui s'était rassurée dans l'instant, le saisit et lui demanda de quel droit il venait chez elle faire un tel scandale, et lui ordonna de sortir.

Rien n'égale l'étonnement que me donna cette impudence; il augmenta encore lorsque j'en vis l'effet. Ces paroles, qui auraient dû mettre le comble à la fureur de Senecé, lui imposèrent. La Dornal continua de le traiter avec la dernière hauteur, et je vis Senecé trembler devant son tyran.

Lorsque je vis qu'il n'y avait pas autre chose à craindre, je sortis et j'attendis dans la rue pour voir la suite de cette aven-

ture. J'y fus bien une heure sans voir paraître Senecé. Je ne pouvais pas imaginer ce qui le retenait ; je ne croyais pas que le procédé de la Dornal exigeât une explication si longue; ennuyé d'attendre, je me retirai chez moi.

Le lendemain j'écrivis à Senecé une lettre détaillée, dans laquelle je lui rendais un compte exact de ma conduite et de mes motifs; je n'en reçus point de réponse. J'appris quelques jours après qu'il continuait de revoir sa maîtresse. Je ne concevais pas comment elle avait pu se justifier, ni qu'il eût été assez faible pour lui pardonner. Il m'a toujours évité depuis. Pour moi, après lui avoir fait faire de ma part toutes les avances possibles, j'ai cessé de le rechercher. J'ai su depuis que, le mari de la Dornal étant mort assez brusquement, Senecé avait eu la lâcheté d'épouser cette vile créature. Comme il est parfaitement honnête homme, très-estimable d'ailleurs, et qu'il a été mon ami, je n'ai pu m'empêcher de le plaindre, et je le trouve trop puni.

J'ai compris par cette aventure qu'il est impossible de ramener un homme subjugué, et que la femme la plus méprisable est celle dont l'empire est le plus sûr. Si le charme de la vie est de la passer avec une femme qui justifie votre goût par ses sentimens, c'est le comble du malheur d'être dans un esclavage honteux, asservi aux caprices de ces femmes qui désunissent les amis, et portent le trouble dans les familles. Les exemples n'en sont que trop communs dans Paris.

Les intrigues où j'étais engagé pour mon compte, m'empêchèrent de songer davantage à cette aventure. Je me trouvais alors trois maîtresses à la fois : il faut des talens bien supérieurs pour les conserver, c'est-à-dire, les tromper toutes, et faire croire à chacune qu'elle est unique.

Une femme n'a pas besoin d'être bien pénétrante pour soupçonner des rivales; la multiplicité des devoirs d'un amant les empêche d'être bien vifs.

Il y en eut une dont je m'ennuyai, et que je quittai bientôt, parce qu'elle était trop ce qu'on appelle vulgairement *caillette*. Une femme de ce caractère, ou plutôt de cette espèce, n'a ni principes, ni passions, ni idées. Elle ne pense point, et croit sentir; elle a l'esprit et le cœur également froids et stériles. Elle n'est occupée que de petits objets, et ne parle que par lieux communs, qu'elle prend pour des traits neufs. Elle rappelle tout à elle, ou à une minutie dont elle sera frappée. Elle aime à paraître instruite, et se croit nécessaire. La tracasserie est son élément; la parure, les décisions sur les modes et les ajustemens font son occupation. Elle coupera la conversation la plus

importante pour dire que les taffetas de l'année sont effroyables, et d'un goût qui fait honte à la nation. Elle prend un amant comme une robe, parce que c'est l'usage. Elle est incommode dans les affaires, et ennuyeuse dans les plaisirs. La *caillette* de qualité ne se distingue de la *caillette* bourgeoise que par certains mots d'un meilleur usage et des objets différens; la première vous parle d'un voyage de Marly, et l'autre vous ennuie du détail d'un souper du Marais. Qu'il y a d'hommes qui sont *caillettes!*

Je rompis bientôt après avec une autre, parce que j'étais après le jeu ce qu'elle aimait le mieux. Ce n'était point que je fusse piqué de n'être pas son unique passion; mais il n'y a rien de si désagréable que de ne pouvoir compter sur un rendez-vous fixe, qu'elle sacrifiait toujours à la première partie qui se présentait. D'ailleurs je ne pouvais aller chez elle, que je n'y trouvasse toujours quelqu'une de ces prétendues comtesses ou marquises, parmi lesquelles on en trouve quelquefois de réelles qui déshonorent leur nom par l'indigne commerce qu'elles font. Une femme dont la maison est livrée au jeu, s'engage ordinairement à plus d'un métier. Ce n'était pas encore ce qui me déplaisait le plus. Il n'y a point de mauvaise compagnie en femmes qu'on ne puisse désavouer suivant les différentes circonstances; mais on doit être plus délicat sur les liaisons avec les hommes. Malheureusement je trouvais encore chez ma maîtresse de ces chevaliers qui sont réduits à vivre brillamment à Paris, faute de pouvoir subsister dans leur province, dont ils sont quelquefois obligés de sortir par une mauvaise humeur de la justice.

A peine eus-je quitté celle dont je viens de parler, que je fus obligé d'en sacrifier une autre aux devoirs de la société. Madame Derval, c'était son nom, était ce qu'on appelle une bonne femme. Elle avait le cœur droit, l'esprit simple, et de la candeur dans le procédé. Il était aussi nécessaire à son existence d'aimer que de respirer. Chez elle l'amour avait sa source dans le caractère, et ne dépendait point d'un objet déterminé. Il lui fallait un amant quel qu'il fût; son cœur n'aurait pas pu en supporter la privation; mais elle en aurait eu dix de suite, pourvu qu'ils se fussent succédés sans intervalle, qu'à peine se serait-elle aperçu du changement. Elle aimait de très-bonne foi celui qu'elle avait, et conservait les mêmes sentimens à son successeur. La figure de madame Derval, qui était charmante, lui assurait toujours un amant; l'inconstance naturelle aux amans heureux le lui faisait bientôt perdre; mais il ne la quittait que pour faire place à un autre, dont le bonheur était aussi sûr, et la constance aussi faible.

D'ailleurs le bon air était de l'avoir eue, et je voulus en passer ma fantaisie. Je comptais que ce serait une affaire de quelques jours; mais la bonté de son caractère, sa complaisance, ses attentions, ses caresses, son empressement pour moi m'arrêtèrent insensiblement. Je l'avais prise par caprice, je m'y attachai par goût; et il y avait déjà deux mois que je vivais avec elle sans songer à la quitter, lorsque je reçus un billet conçu en ces termes :

« Lorsque vous avez pris madame Derval, monsieur, j'étais » dans le même dessein; mais vous m'avez prévenu : votre » fantaisie m'a paru toute simple, et j'ai pris le parti d'attendre » qu'elle fût passée pour satisfaire la mienne. Cependant votre » goût devrait être épuisé depuis deux mois; un terme si » long tient de l'amour, et même de la constance. J'espérais » toujours que vous quitteriez madame Derval; j'attendais » mon tour; et, dans cette confiance, j'ai rompu avec une » maîtresse que j'aurais gardée. Vous êtes trop galant homme » pour troubler l'ordre de la société; rendez-lui donc une » femme qui lui appartient : vous devez sentir la justice de » ma demande. »

Ce billet me parut si singulier, que j'allai sur-le-champ le communiquer à madame Derval; mais quelle fut ma surprise, lorsque je vis, par ses réponses obscures et équivoques, que cela lui paraissait aussi simple qu'indifférent! Dès ce moment je sentis mes torts; je songeai à les réparer, et je rendis dans le jour même à la société madame Derval, comme un effet qui devait être dans le commerce.

Quoique je ne vécusse au milieu des plaisirs que dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, j'étais trop répandu pour n'être pas du moins connu de la mauvaise. On n'est point impunément un homme à la mode. Il suffit d'être entré dans le monde sur ce ton-là, pour continuer d'y être, lors même qu'on ne le mérite plus. Aussitôt qu'un homme parvient à ce précieux titre, il est couru de toutes les femmes, qui sont plus jalouses d'être connues qu'estimées. Ce n'est sûrement pas l'estime, ce n'est pas même l'amour qui les détermine; c'est par air qu'elles courent après un homme qu'elles méprisent souvent, quoiqu'elles le préfèrent à un amant qui n'a d'autres torts que d'être un honnête homme ignoré.

On croirait qu'elles en sont assez punies par l'indiscrétion, la perfidie et tous les mauvais procédés qu'elles essuient : point du tout; elles sont déshonorées; ne désirent que d'être sur la scène du monde; l'éclat, qui ferait périr de désespoir une femme raisonnable, les console de tout.

Les filles qui vivent de leurs attraits ont la même ambition que les femmes du monde; non-seulement la conquête d'un homme célèbre met un plus haut prix à leurs charmes, mais cela les élève encore à une sorte de rivalité avec certaines femmes de condition qui n'ont que trop de ressemblauce avec elles, de sorte que vous entendez souvent citer les mêmes noms par des femmes qui ne seraient pas faites pour avoir les mêmes connaissances. D'ailleurs, indépendamment des commerces réglés, je me trouvais quelquefois engagé dans ces soupers de liberté, où il semblerait qu'on vînt se dédommager de la contrainte qu'exigent les honnêtes femmes, si on pouvait leur faire un reproche aussi mal fondé.

C'était dans ces parties que je connaissais les beautés nouvelles que la misère, le libertinage et la séduction fournissent à la débauche de Paris.

J'avoue que je ne m'y suis jamais trouvé sans une secrète répugnance. Ces tristes victimes de nos fantaisies et de nos caprices m'ont toujours offert l'image du malheur, et jamais celle du plaisir.

Je me voyais l'objet des agaceries des coquettes, et des déclarations peu équivoques de plusieurs autres femmes. Ce manége, qui m'avait amusé pendant quelque temps, me parut enfin ridicule. Je m'aperçus du mépris que les gens sensés, même ceux qui aiment le plaisir, font d'un homme à la mode, et je commençai à rougir d'un titre que je partageais avec des gens fort méprisables. L'idée d'une vie plus tranquille vint se présenter à mon esprit. Je jugeai qu'elle serait plus conforme à mes véritables sentimens, et je résolus de vivre avec moins d'éclat. Une aventure qui m'arriva alors, acheva de me déterminer à céder au penchant de mon cœur.

On m'avait souvent adressé de ces lettres que les personnes connues à Paris par leur goût pour le plaisir ou par leur fortune, sont en possession de recevoir. Le sujet et le style en sont toujours les mêmes. C'est une jeune et aimable personne qui vous déclare timidement un goût décidé pour vous, et vous offre ses faveurs à un prix raisonnable. Je me divertissais de ces billets; c'est toute la réponse qu'ils exigent, à moins qu'on n'accepte la proposition. Mais je fus un jour exposé à une épreuve plus séduisante.

Mon valet de chambre entra un matin dans mon appartement, et me dit qu'une femme assez mal vêtue attendait depuis longtemps que je fusse éveillé pour me parler d'une affaire qu'elle ne pouvait, disait-elle, communiquer qu'à moi. J'ordonnai qu'on la fît entrer et qu'on nous laissât seuls. J'attendais que

cette femme m'expliquât ce qu'elle voulait; mais je n'ai jamais vu d'embarras pareil au sien. Tout ce que le malheur, la honte, la misère et la vertu humiliée peuvent inspirer, était peint sur son visage. Elle ouvrit plusieurs fois la bouche; la parole expirait toujours sur ses lèvres. Son état me toucha; je cherchai à la rassurer; je lui marquai toute la sensibilité qui pouvait l'encourager. Après plusieurs efforts, et, tâchant de me dérober des larmes qui sortaient malgré elle, d'une voix basse et entrecoupée, elle me dit, qu'elle était dans la dernière misère; qu'elle avait perdu son mari qui la faisait vivre par son travail; qu'elle avait été obligée de vendre ce qui lui était resté pour payer quelques dettes; qu'elle avait une fille d'environ seize ans qui achevait son malheur, par la tendresse qu'elles avaient l'une pour l'autre, et l'impossibilité où elle était de la faire subsister. Cette femme s'arrêta là; les larmes qu'elle avait tâché de suspendre, sortirent avec plus d'abondance, et lui coupèrent la voix. Je me sentais ému; son discours, son état, sa physionomie m'intéressaient. Je fis cependant effort sur moi-même pour lui cacher mon trouble; pour calmer le sien, et l'engager à continuer. Je lui demandai ce qu'elle désirait que je fisse pour elle. On m'a assuré, me répondit-elle, avec un trouble nouveau, et qui paraissait encore augmenter à chaque instant, qu'il y avait des personnes riches qui voulaient bien avoir soin des filles qui n'ont d'autre ressource que la charité : je viens implorer la vôtre. Je sens bien, poursuivit-elle toujours en pleurant, à quelle reconnaissance j'engage ma malheureuse fille; mais je ne puis me résoudre à la voir mourir, accablée par la misère. Ces dernières paroles furent celles qui lui coûtèrent le plus, à peine les put-elle articuler. La honte lui fit baisser les yeux; je sentis que j'en étais autant l'objet qu'elle-même. Elle rougissait à la fois d'un discours humiliant pour elle, et que la nature, qui se révoltait, lui faisait sans doute trouver offensant pour moi. Je pénétrai toute son âme, ses sentimens passèrent dans mon cœur; j'essayai de la consoler; et, comme je ne me trouvais pas moi-même tranquille, je lui donnai l'argent que j'avais sur moi, et je la renvoyai pour respirer en liberté. Que le malheur rend reconnaissant! j'eus toutes les peines du monde à me dérober à l'excès de ses remercîmens. Lorsqu'elle fut sortie, je fis réflexion sur son état, sur les combats que son cœur avait dû essuyer avant de faire cette démarche, et combien notre vertu dépend de notre situation.

Je vécus ce jour-là comme à mon ordinaire; c'est-à-dire que je me trouvai avec les mêmes personnes et dans les mêmes plaisirs; mais je fus toujours traversé par des distractions. L'impres-

sion que cette infortunée avait faite sur mon âme, ne me laissait pas tranquille. Je me retirai chez moi, toujours occupé de cette image.

Le lendemain matin, on m'annonça la même personne: j'ignorais ce qui pouvait la ramener; j'ordonnai qu'on la fît entrer. Elle entra, suivie d'une jeune fille que je jugeai être la sienne, et qui l'était en effet. J'étais encore au lit. Elles s'avancèrent l'une et l'autre auprès de moi. La mère me fit encore les remercîmens les plus humbles de ce que je lui avais donné la veille. La fille, qui gardait le silence, joignit seulement aux discours de sa mère l'air le plus soumis. J'eus le temps de l'examiner. Je n'ai jamais rien vu de si aimable; la surprise qu'elle me causa m'empêcha d'imposer silence à la mère. Je la laissais parler sans songer à ce qu'elle me disait, tant j'étais frappé de la beauté de sa fille. La candeur, la vertu, l'innocence étaient peintes sur son visage. On ne voit point de ces physionomies-là dans le monde. Les traits les plus réguliers et les plus séduisans ne perdaient rien de leur éclat, malgré l'abattement et la pâleur qui devaient naturellement les éteindre. Elle n'avait pas la force de se soutenir; elle n'osait me regarder, et ne respirait que par de profonds soupirs. Je lui dis d'approcher: elle le fit en tremblant; sa frayeur me parut extrême. Que craignez-vous, lui dis-je, mademoiselle? vous est-il arrivé quelque nouveau malheur? quelle raison vous a fait venir ici? Celle de vous marquer notre reconnaissance, répondit-elle en hésitant. Vous en avez plus, lui dis-je, que ne mérite un simple sentiment d'humanité; il faut que vous ayez d'autres sujets de vous affliger: parlez en assurance; je ne vous demande, pour toute reconnaissance, que de me faire connaître vos nouveaux besoins. Au lieu de me répondre, elle jeta les yeux sur sa mère, et se mit à pleurer. La mère ne put retenir ses larmes, elle prit sa fille entre ses bras; elles se tenaient l'une et l'autre embrassées; elles se serraient comme si elles eussent craint d'être séparées pour toujours. Je ne savais que penser d'une douleur aussi immodérée; je crus enfin en pénétrer le motif. Auriez-vous craint, leur dis-je, que j'osasse abuser de votre malheur? N'est-ce point une idée aussi injurieuse pour moi qui cause votre frayeur? Hélas! monsieur, reprit la mère, j'ai cru devoir amener Julie pour remercier notre bienfaiteur; nous n'osions l'une et l'autre envisager d'autres motifs. Mais.... Je l'interrompis à l'instant; son embarras ne me fit que trop connaître son idée; je pensai que je devais épargner au malheur de la mère, à la pudeur de la fille, et à moi-même, une explication plus détaillée. Ne parlez plus, repris-je, du faible secours que je vous ai donné; vous ne m'en de-

vez point de reconnaissance, et je vous offre tous ceux dont vous pouvez avoir besoin. Prenez des sentimens plus consolans pour vous, plus flatteurs pour moi, et moins injurieux à nous trois. En leur parlant, je vis tout à coup paraître la sérénité sur leur visage, et particulièrement sur celui de la fille, que je considérai avec plus d'attention et de liberté sitôt que ma présence ne la fit plus rougir: ou plutôt il me parut qu'elle ne sentait pas des mouvemens moins vifs; mais ils n'étaient ni douloureux ni humilians. Elles tombèrent l'une et l'autre à genoux auprès de mon lit; leurs larmes ne s'arrêtèrent point, le principe seul en était changé. Elles parlaient ensemble, et se confondaient dans leurs remercîmens. Il semblait que leur cœur ne pût suffire à leur joie; elle éclatait : elles ne pouvaient l'exprimer, leurs discours étaient sans ordre, elles ne se faisaient entendre que par leurs transports. Quoi! disaient-elles, le ciel nous offre un bienfaiteur dont la générosité pure!...grand Dieu! que nous sommes heureuses!... que de grâces!... Elles me prenaient les mains; Julie me les serrait en les mouillant de larmes. La reconnaissance et la vertu la faisaient me prodiguer des caresses dont sa pudeur aurait été effrayée si j'eusse osé les hasarder. L'innocence est souvent plus hardie que le vice n'est entreprenant.

Je fus attendri de ce spectacle; mes yeux avaient peine à retenir mes larmes. Je les fis relever, et les obligeai de s'asseoir. Je leur imposai enfin silence; je vis combien leur reconnaissance se faisait violence pour m'obéir.

Je ne pouvais me lasser d'admirer la beauté de Julie. Je l'avouerai cependant, cette figure charmante ne m'inspira pas le moindre désir dont sa vertu eût pu être blessée. Un sentiment de respect pour son malheur et pour sa vertu, avait fermé mon cœur à tous les autres.

Je leur demandai leur situation. Elles m'apprirent en détail ce que la mère m'avait dit la veille : que son mari avait un emploi qui les faisait vivre, et qui était toute leur fortune; que, sans cette mort précipitée, Julie allait épouser un jeune homme dont elle était aimée, et qu'elle aimait. Julie rougit, et sa mère ayant voulu me faire l'éloge de ce jeune homme, elle renchérit sur elle avec tant de vivacité, que je jugeai que la mère m'accusait juste. Je leur demandai si ce jeune homme ne persistait pas toujours dans les mêmes sentimens, et si leur état n'avait point changé son cœur. Oh! mon Dieu, non, reprit Julie; les procédés qu'il a eus avec nous depuis la mort de mon père, méritent bien toute mon estime. Il a partagé avec nous, ajouta la mère, les revenus d'un petit emploi qu'il a; mais je me suis

aperçu qu'il s'incommodait extrêmement, sans pouvoir nous fournir le nécessaire dont je vois qu'il se prive; c'est ce qui nous a obligées de recourir à votre charité.

Je leur dis de me l'amener le lendemain, et les renvoyai; mais ce ne fut pas sans leur imposer silence sur des remercîmens qu'elles voulaient toujours recommencer.

J'eus ce jour-là l'esprit encore plus occupé que je ne l'avais eu la veille. Je me rappelais sans cesse la beauté de Julie; je songeais qu'elle aimait, il était bien naturel qu'elle fût aimée. L'amour était né de l'inclination, fortifié par l'habitude, peut-être même par le malheur, qui unit de plus en plus ceux qui n'ont d'autre ressource que leur cœur. Les bienfaits de ce jeune homme devaient encore lui attacher sa maîtresse par les liens de la reconnaissance; ses services étaient supérieurs à tous ceux que je pouvais leur rendre : ils me coûtaient trop peu, et il avait sacrifié le nécessaire. Que cet amant me paraissait heureux! Ces idées m'occupaient continuellement : je le remarquai; j'en fus affligé, ou du moins inquiet. Je craignis qu'il ne se glissât dans mon cœur quelque sentiment jaloux; mais je me rassurai bientôt. Je jugeai que ceux que Julie m'avait inspirés, quoique tendres, étaient d'une nature bien différente de l'amour. Quelque belle qu'elle fût, quelque goût que j'eusse pour les femmes, son honneur était en sûreté avec moi. J'avais cherché toute ma vie à séduire celles qui couraient au-devant de leur défaite; mais j'aurais regardé comme un viol d'abuser de la situation d'une infortunée, qui était née pour la vertu, et que son malheur seul livrait au crime.

Cependant, soit vertu, soit amour-propre, je n'avais été qu'humain : je voulus être généreux. Je résolus de respecter deux amans heureux, de les unir, et de partager leur félicité par le plaisir de la faire en assurant leur fortune et leur état.

On n'est point vertueux sans fruit. Je n'eus pas plus tôt formé ce dessein, que je sentis dans mon âme une douceur que ne donnent point les plaisirs ordinaires.

Julie ne manqua pas de venir le lendemain avec sa mère me présenter son amant; il était d'une figure aimable, et paraissait avoir vingt-deux ans. Comme Julie l'avait prévenu que je ne voulais le voir que pour lui rendre service, il me salua avec cette espèce de timidité qu'éprouve tout honnête homme qui a une grâce à demander ou à recevoir. Je lui demandai quel était son emploi; il satisfit pleinement à ma question. Je ne concevais pas, par les détails qu'il me fit, qu'il eût de quoi subsister, bien loin de fournir à la subsistance des autres. Il n'y a que l'amour qui puisse trouver du superflu dans un né-

cessaire aussi borné. Pendant qu'il me parlait, je remarquai que Julie ne levait les yeux de dessus lui que pour me regarder avec autant d'attention. Elle craignait qu'il ne me plût pas, et cherchait à lire dans mes yeux l'impression qu'il faisait sur moi. En effet, je n'eus pas plus tôt témoigné à ce jeune homme que j'étais également satisfait de sa figure et de ses discours, que je vis la joie se répandre sur le visage de Julie. Je leur demandai s'ils n'étaient pas toujours dans le dessein de s'épouser. Le jeune homme prit aussitôt la parole : Mon bonheur, me dit-il, dépendrait sans doute d'être uni avec Julie, si je pouvais la rendre heureuse; je ne désirerais des biens que pour les lui offrir; mais je n'en ai aucuns, et je ne me consolerais jamais de faire son malheur. Si cette crainte, leur dis-je à tous deux, est l'unique obstacle qui s'oppose à votre union, je me charge de votre fortune. Dans ce moment, Julie me fit des remercîmens si vifs des bontés qu'elle disait que j'avais déjà eus pour sa mère et pour elle, que je vis clairement qu'elle était encore plus reconnaissante des offres que je faisais à son amant. Il me dit que les bontés que je lui marquais, lui seraient encore plus précieuses, si elles pouvaient l'attacher à moi, et qu'il y sacrifierait son emploi. Tous les trois me firent les mêmes protestations. Je fis mon arrangement sur l'idée qu'ils m'offraient. La plus grande partie de mes biens est en Bretagne, où j'ai des terres considérables. La dissipation où je vivais à Paris ne me permettait guère de veiller moi-même à mes affaires, et ceux qui en étaient chargés en province s'en acquittaient fort mal. Je leur demandai s'ils n'auraient point de peine à aller vivre dans mes terres, où je leur ferais un parti assez avantageux, et où ils auraient soin de mes affaires.

Le jeune homme m'assura que le lieu le plus heureux pour lui serait celui où il vivrait avec Julie, et qu'il préférerait à tous les emplois le bonheur de m'être attaché. Julie et sa mère me firent voir les mêmes sentimens. Peu de jours après, j'unis Julie avec son amant. J'obtins pour eux un emploi considérable, qu'ils pouvaient exercer sans négliger mes affaires, et je les fis partir pour la Bretagne. Rien ne m'a donné une plus vive image du bonheur parfait que l'union et les transports de ces jeunes amans. Ils n'éprouvaient avec leur amour d'autres sentimens que ceux de la reconnaissance qu'ils s'empressaient de me marquer à l'envi l'un de l'autre. Je n'ai jamais senti dans ma vie de plaisir plus pur que celui d'avoir fait leur bonheur. L'auteur d'un bienfait est celui qui en recueille le fruit le plus doux. Il semblait que leur état se réfléchit sur moi. Tous les plaisirs des sens n'approchent pas de celui que j'éprouvais. Il faut qu'il y ait

dans le cœur un sens particulier et supérieur à tous les autres.

Je n'ai pas eu lieu de me repentir de leur avoir confié mes affaires; mais je leur ai une obligation plus sensible et plus réelle.

Je leur dois en partie le changement qui arriva dès-lors dans mon cœur. Leur état m'en fit désirer un pareil. Je trouvai un vide dans mon âme que tous mes faux plaisirs ne pouvaient remplir; leur tumulte m'étourdissait au lieu de me satisfaire, et je sentis que je ne pouvais être heureux, si mon cœur n'était véritablement rempli. L'idée de ce bonheur me rendit tous mes autres plaisirs odieux; et, pour me dérober à leur importunité, je résolus d'aller à la campagne chez un de mes amis, qui me priait depuis long-temps de le venir voir dans une terre qu'il avait à quelques lieues de Paris.

J'y trouvai la comtesse de Selve. Elle avait environ vingt-trois ans, et était veuve depuis deux. Elle avait été sacrifiée à des intérêts de famille en épousant le comte de Selve. C'était un homme âgé et d'un caractère extrêmement dur et jaloux, parce qu'il avait toujours vécu en assez mauvaise compagnie, où l'on n'apprend pas à estimer les femmes. Comme il sentait qu'il n'était pas aimable, le dépit ne l'avait rendu que plus insupportable. La jeune comtesse faisait, malgré sa répugnance, tout ce que la vertu pouvait en exiger. Elle ne pouvait pas donner son cœur; mais elle remplissait ses devoirs, et sa conduite la faisait respecter, sans la rendre plus heureuse.

Je la connaissais à peine, parce qu'elle vivait peu dans le monde; et, lorsque le hasard me l'avait fait rencontrer, son caractère sérieux m'avait prodigieusement imposé. Les femmes avec lesquelles je vivais communément, n'avaient guère de rapport avec madame de Selve, qui m'avait toujours paru trop respectable pour moi. J'étais alors dans des dispositions différentes, et je la vis avec des yeux plus favorables. Sa conversation, et le commerce plus familier qu'on a à la campagne, me la firent mieux connaître, et toujours à son avantage. Comme elle n'avait jamais eu de goût pour son mari, elle soutenait le veuvage avec plus de décence que d'affliction, et rien n'empêchait son caractère de paraître dans tout son jour.

La comtesse de Selve avait plus de raison que d'esprit, puisqu'on a voulu mettre une distinction entre l'un et l'autre, ou plutôt elle avait l'esprit plus juste que brillant. Ses discours n'avaient rien de ces écarts qui éblouissent dans le premier instant, et qui bientôt après fatiguent. On n'était jamais frappé ni étonné de ce qu'elle disait; mais on l'approuvait toujours. Elle était estimée de toutes les personnes estimables, et respec-

tée de celles qui l'étaient le moins. Sa figure inspirait l'amour, son caractère était fait pour l'amitié, son estime supposait la vertu. Enfin la plus belle âme unie au plus beau corps, c'était la comtesse de Selve. J'aperçus bientôt tout ce qu'elle était, je le sentis encore mieux ; j'en devins amoureux sans le prévoir, et je l'aimais avec passion, quand je croyais simplement la respecter.

Je ne fus pas long-temps sans être au fait de mes sentimens. Il y avait quelques jours que j'étais dans cette maison avec la comtesse, lorsqu'elle donna ordre qu'on tînt son équipage prêt pour retourner à Paris. Cet ordre m'affligea sans savoir pourquoi; mais j'en sentis bientôt le véritable motif : j'avais trop d'expérience de mon cœur pour n'en pas connaître l'état. Je reconnus que j'aimais plus vivement que je n'avais jamais fait. J'étais au désespoir de laisser partir la comtesse sans l'avoir instruite de mes sentimens ; heureusement pour moi, le maître de la maison l'engagea à rester encore deux jours. Je résolus bien d'en profiter, et de me déclarer avant son départ. Jamais je ne me suis trouvé dans une situation plus embarrassante. Moi, qui avais tant d'habitude des femmes, et qui étais avec elles libre jusqu'à l'indécence, je n'osais presque ouvrir la bouche avec la comtesse. Que les femmes ne se plaignent point des hommes, ils ne sont que ce qu'elles les ont faits. J'eus plusieurs fois l'occasion de m'expliquer avec madame de Selve; le respect me retint toujours dans le silence. Ne pouvant enfin triompher de ma timidité, je pris le parti de lui faire connaître mes sentimens par ma conduite, sans oser les lui avouer. Je me contentai de lui demander la permission d'aller lui faire ma cour. Il me parut que ma proposition l'embarrassait. Au lieu de me répondre positivement, elle me dit que sa maison serait peu de mon goût ; que la retraite où elle vivait ne convenait guère à un homme aussi répandu que je l'étais. Cette réponse approchait si fort d'un refus, que je ne voulus pas la presser de s'expliquer plus clairement, bien résolu de l'interpréter comme une permission. Je ne lui répondis alors que par ces politesses vagues qui veulent dire tout ce qu'on veut, parce qu'elles ne disent rien.

Madame de Selve partit le lendemain. Je ne demeurai pas long-temps après elle, et je ne fus pas plus tôt à Paris que j'allai la voir. Elle en parut surprise ; mais elle me reçut poliment. Je fis ma visite courte ; j'en fis plusieurs autres qui ne furent pas plus longues ; je craignais de lui être importun avant d'être en possession d'aller librement chez elle. Mes visites devinrent de plus en plus fréquentes ; bientôt je ne quittai plus la maison de madame de Selve, tout autre lieu me déplaisait. Mes amis, c'est-à-

dire, mes connaissances ordinaires, me trouvaient emprunté avec eux ; ils m'en faisaient la guerre, quand ils me rencontraient, sans me faire cependant aucune violence pour me ramener dans leur société. Voilà ce qu'il y a de commode avec ceux qui ne sont liés que par les plaisirs : ils se rencontrent avec plus de vivacité qu'ils n'ont d'empressement à se rechercher ; ils se prennent sans se choisir, se perdent sans se quitter, jouissent du plaisir de se voir sans jamais se désirer, et s'oublient parfaitement dans l'absence.

Je jouissais donc tranquillement du bonheur de voir madame de Selve. Comme elle recevait fort peu de monde, j'aurais trouvé aisément le moment de lui découvrir mon cœur ; mais, soit que cette facilité même m'empêchât de rien précipiter dans la certitude de la retrouver, soit que le respect qu'elle m'avait d'abord inspiré m'imposât toujours, je n'osais hasarder cet aveu. J'avais fait des déclarations à toutes les femmes dont je n'étais pas amoureux, et ce fut dans le moment que je ressentis véritablement l'amour, que je n'osai plus en prononcer le nom. Je ne disais pas, à la vérité, à madame de Selve que je l'aimais; mais toute ma conduite le lui prouvait ; je m'apercevais même que mes sentimens ne lui échappaient pas. Une femme n'en est jamais offensée ; mais l'aveu peut lui en déplaire, parce qu'il exige du retour, et suppose toujours l'espérance de l'obtenir. J'imaginai que le moyen le plus sûr de réussir auprès d'elle, était d'essayer de me rendre maître de son cœur, avant que d'oser le lui demander. Il y avait déjà plus d'un mois que je voyais madame de Selve sur ce ton-là, avec la plus grande assiduité, et j'aurais peut-être tenu encore long-temps la même conduite, si elle ne m'eût elle-même offert l'occasion de me déclarer.

Elle me dit un jour qu'elle était surprise qu'un homme aussi dissipé que moi pût demeurer, aussi long-temps que je le faisais, dans une maison aussi retirée et aussi peu amusante que la sienne. Cela doit vous faire voir, lui répondis-je, madame, que la dissipation est moins la marque du plaisir que l'inquiétude d'un homme qui le cherche sans le trouver; et, lorsque j'ai le bonheur de vous faire ma cour, je n'en désire point d'autre. Je ne cherchais pas, reprit madame de Selve, à m'attirer un compliment ; mais j'étais réellement étonnée que vous fussiez aussi dissipé qu'on le dit, ou que vous fussiez si prodigieusement changé. C'est à vous, madame, que je dois, lui dis-je, un changement aussi singulier ; c'est vous qui m'avez arraché à tous mes vains plaisirs ; c'est avec vous que j'éprouve les plus vifs et les plus purs que j'aie goûtés de ma vie : trop heureux si vous

daigniez un jour les partager ! Madame de Selve voulut m'interrompre ; je ne lui en donnai pas le temps. J'avais jusqu'alors gardé un silence contraint. Je ne l'eus pas plus tôt rompu, que je me sentis délivré du plus pesant fardeau, et je continuai avec la plus grande vivacité : Oui, madame, poursuivis-je, je sens que je vous suis attaché pour ma vie ; que tout me serait insupportable sans vous, et que vous me tenez lieu de tout. Jusqu'ici j'ai été plongé dans les plaisirs, sans avoir véritablement connu l'amour ; c'est lui qui m'éclaire, et vous seule pouviez me l'inspirer. Je ne rapporterai point ici toute la suite du discours que je tins à madame de Selve ; il suffit de dire qu'il se réduisait à l'assurer de l'amour le plus violent, et lui jurer une constance à toute épreuve.

Je n'eus pas plus tôt fait cet aveu, que je redoutai sa réponse. Madame de Selve ne me marqua ni plaisir, ni colère ; mais elle me répondit avec sang-froid. L'habitude, me dit-elle, monsieur, où vous êtes de vous livrer au premier goût que vous sentez pour les femmes que vous voyez, vous fait croire que vous êtes amoureux ; peut-être même imaginez-vous que ces discours doivent s'adresser à toutes les femmes, et soient un devoir de votre état d'homme du monde. Quoi qu'il en soit, et sans vouloir soupçonner votre sincérité, si vous sentez quelque goût pour moi, je vous conseille de ne vous y pas livrer ; vous ne seriez pas heureux d'aimer seul, et je ne voudrais pas risquer de me rendre malheureuse en y répondant. Eh ! quels malheurs, répliquai-je, envisagez-vous à partager les sentimens d'un honnête homme qui vous aimerait uniquement ? Les plus grands, me répondit-elle, qui puissent arriver à une femme raisonnable. L'honnête homme dont vous parlez, et tel qu'on l'entend, est encore bien éloigné d'un amant parfait ; et celui dont la probité est la plus reconnue, n'est peut-être jamais ni sans reproche, ni sans tache aux yeux d'une femme, je ne dis pas éclairée, mais sensible. Elle est souvent réduite à gémir en secret ; son amant est irrépréhensible dans le public, elle n'en est que plus malheureuse. Madame de Selve, s'apercevant que j'allais l'interrompre pour la rassurer sur ses craintes : Il est inutile, ajouta-t-elle, d'entrer dans une plus grande discussion à ce sujet, ni d'entreprendre de détruire mes idées sur des dangers où je serais résolue de ne pas m'exposer, quand j'aurais même à combattre mon cœur, qui heureusement est tranquille. Cependant, comme je n'ai aucun sujet de me plaindre de vous, que votre caractère me paraît estimable, je veux bien vous accorder mon amitié, et je serai plus flattée de la vôtre, que d'un sentiment aussi aveugle que l'amour.

Je fus si frappé de la sagesse de ce discours, qu'il augmenta encore mon estime pour madame de Selve, et par conséquent mon amour. Quand cette passion est une fois entrée dans le cœur, notre âme ne reçoit plus d'autres sentimens qu'ils ne servent encore à fortifier l'amour. Je me trouvais fort soulagé de m'être déclaré, et trop heureux d'obtenir le retour que m'offrait madame de Selve : ce n'était que de l'amitié ; mais celle d'une femme aimable et jeune inspire un sentiment si tendre et si délicieux, que ma reconnaissance était celle d'un amant.

Je n'osai combattre les raisons de madame de Selve : quand on les aperçoit, comme elle faisait, on sait les soutenir, et la contradiction peut affermir dans un sentiment ; mais je me proposais de faire naître dans la suite des discours sur cette matière. Une femme qui parle souvent des dangers de l'amour, s'aguerrit sur les risques, et se familiarise avec la passion ; c'est toujours parler de l'amour, et l'on n'en parle guère impunément.

Je ne manquai pas un jour d'aller chez madame de Selve ; mes visites ne pouvaient pas devenir plus fréquentes, mais elles furent encore plus longues qu'à l'ordinaire. J'y passai ma vie ; sans oser lui demander du retour, je lui parlais de ma passion : l'aveu que j'en avais fait m'autorisait. Je lui disais que le refus des sentimens que je lui demandais ne pouvait pas changer les miens ; et, puisque je ne pouvais prétendre qu'à son amitié, je la conjurais de m'accorder la plus tendre. Elle m'en assurait ; je me hasardais alors à lui baiser la main. Les caresses de l'amitié peuvent échauffer le cœur, et faire naître l'amour. Séduite par le prétexte d'un attachement pur, madame de Selve y résistait faiblement. Je l'accoutumai insensiblement à m'entendre parler de ma passion, et j'attendais que le temps et ma constance lui fissent naître les sentimens que je désirais, ou plutôt que je pusse en obtenir l'aveu ; car je m'apercevais que je faisais chaque jour de nouveaux progrès dans son cœur. L'amour qui ne révolte pas d'abord, devient bientôt contagieux. Je passai trois mois avec elle sur ce ton-là ; j'étais étonné de ma constance : toute autre femme ne m'avait jamais retenu si long-temps, ni en me rendant heureux, ni en me tenant rigueur. Comme il n'y avait que les sens qui jusqu'alors m'eussent attaché aux femmes, le succès me refroidissait bientôt, et la sévérité me rebutait ; au lieu que l'amour et l'estime m'avaient fixé auprès de madame de Selve. Je n'étais occupé que du désir de lui plaire, elle m'y paraissait sensible, et il ne me manquait plus que d'obtenir cet aveu qui établit plus les droits d'un amant que toutes les bontés qu'on lui marque.

Madame de Selve m'avouait que mon caractère, qui l'avait

d'abord effrayée, lui convenait parfaitement, et que j'aurais été le seul homme pour qui elle eût eu du penchant, si elle n'eût été en garde contre l'amour. Je faisais naître souvent ces conversations. Je voulus lui parler du comte de Selve, son mari, afin d'en prendre occasion de lui faire sentir la différence qu'il y a de se livrer aux transports d'un amant tendre et passionné, ou d'être asservie aux bizarreries d'un mari odieux. Madame de Selve convenait de bonne foi avec moi qu'elle n'avait jamais eu d'amour pour son mari; que la disproportion d'âge et d'humeur ne le permettait pas; mais à peine avouait-elle qu'elle n'avait pas été parfaitement heureuse; et, comme j'insistais sur les tourmens qu'elle avait éprouvés de la jalousie du comte de Selve, elle me répondit simplement qu'une femme raisonnable ne devait jamais faire d'éclat à ce sujet; que c'était à elle à guérir la jalousie par sa conduite, et même à la pardonner en faveur de l'amour qui en est le principe. Enfin madame de Selve ne prononça jamais un mot dont la mémoire de son mari pût être offensée. Tout ce qui ajoutait à mon respect pour madame de Selve, augmentait aussi mon amour. J'étais presque sûr que l'amitié qu'elle disait avoir pour moi, n'était plus qu'un prétexte pour couvrir l'amour que j'étais assez heureux pour lui avoir inspiré. Je me hasardai enfin d'en obtenir l'aveu.

Un jour que par ses discours et sa confiance, elle me donnait les marques de la plus tendre amitié: Pardonnez-moi, lui dis-je, madame, ma témérité; je ne puis plus douter que vous n'ayez pour moi des sentimens plus vifs que ceux de l'amitié; accordez-m'en l'aveu, il ne servira qu'à m'attacher encore plus inviolablement. Madame de Selve parut interdite, et soupira au lieu de me répondre. Je ne voulus pas lui donner le temps de se remettre, je crus devoir profiter de l'instant. Je la pressai de nouveau, je me jetai à ses genoux, et lui fis les protestations les plus vives. Je crains bien, me dit-elle, de vous avoir plus instruit de mes sentimens par ma conduite avec vous, que toutes les paroles que vous exigez ne le pourraient faire. Je ne cherche point à vous cacher mon âme. J'ai senti pour vous l'intérêt le plus tendre avant que je m'en fusse aperçue. Je ne suis plus en état de combattre un penchant qui m'a entraînée; peut-être même n'en aurais-je ni la force, ni la volonté. Vous voyez jusqu'où va ma confiance: puissiez-vous ne m'en pas faire repentir! Je fus si charmé d'entendre ce que j'avais si ardemment desiré, que je fis éclater ma reconnaissance par les transports les plus vifs. Je la rassurai sur ses craintes, et lui jurai une constance éternelle. J'étais libre de disposer de ma main, je la lui offris pour garant de ma sincérité. Ce ne serait pas, me dit-elle,

les sermens ni les lois qui pourraient me répondre de votre fidélité. Ma félicité ne dépendrait pas de vous être attachée par des nœuds qui ne sont indissolubles que parce qu'ils sont forcés; ce n'est que votre cœur qui peut me satisfaire. Je ne refuse cependant pas l'offre que vous me faites; nos états se conviennent, et je voudrais imagiuer des nœuds nouveaux pour m'unir encore plus étroitement avec vous. Mais, quoique je sois maîtresse de ma conduite, je ne le suis pas par mon âge de disposer librement de ma maiu. Ceux à qui la loi donne encore quelque autorité sur moi à cet égard, ont d'autres vues intéressées qui nous feraient peut-être essuyer quelques contradictions de leur part. Je puis vous assurer que je rendrai leurs desseins inutiles; mais il faut que nous différions encore quelque temps. Il ne convient ni à vous ni à moi de prendre devant le public que des engagemens absolument libres de tous obstacles. Jusque-là j'aurai le temps d'éprouver votre cœur, et notre union n'en aura que plus de charmes pour nous.

J'approuvai le parti que madame de Selve me proposait, je consentis à tout ce qu'elle voulut. Quelques désirs que j'eusse de la posséder, je n'avais d'autre volonté que la sieune. Je vivais avec elle daus cette espérance, et, quoique je désirasse encore, j'étais dans une situation des plus heureuses que j'aie éprouvées de ma vie.

Je goûtais avec madame de Selve tous les charmes d'un amour pur : c'est l'état le plus heureux des amans. Ce genre de vie était bien nouveau pour moi; j'étais accoutumé à moins d'estime et plus de liberté. Je voulais quelquefois tenter de faire approuver à madame de Selve mes anciennes habitudes avec les femmes. Je lui disais que, lorsqu'on avait donné son cœur, on ne devait pas refuser à un amant des faveurs dont le prix est moins précieux, quoique le plaisir en soit plus vif. Je lui présentais mes raisons sous toutes les faces possibles, je lui débitais enfin ces maximes et tous ces lieux communs que j'avais autrefois employés avec succès avec tant de femmes. Ces raisonnemens m'étaient alors inutiles, parce que madame de Selve ne se conduisait pas sur les mêmes principes que celles que j'avais rencontrées.

Elle me répondait, sans s'émouvoir, quelquefois même en plaisantant, que cet usage, tout ridicule qu'il me paraissait, décidait de l'honneur et même du bonheur d'une femme; que son cœur m'était aussi favorable que le préjugé m'était contraire, quoique les hommes semblassent même l'approuver, puisqu'on ne les voyait pas rester attachés à une femme qui leur avait sacrifié ces mêmes préjugés. Je me sentais forcé d'approuver des

raisons qui me déplaisaient infiniment ; mais il fallait bien me soumettre aux idées de madame de Selve, puisque je ne pouvais pas lui faire adopter les miennes, qui sans doute n'étaient pas des plus justes. Les amans seraient trop heureux que leurs désirs fussent entretenus par des obstacles continuels ; il n'est pas moins essentiel, pour le bonheur, de conserver des désirs que de les satisfaire.

Nous vivions dans un commerce délicieux, lorsqu'il se répandit un bruit de guerre. Il fallut que je songeasse à joindre mon régiment. Je sentis tout ce qu'il m'en allait coûter pour me séparer de madame de Selve ; mais rien n'approche de la douleur que lui causa cette nouvelle. En préparant mon départ, je n'osais pas lui en parler de peur de l'affliger encore ; mais je ne pouvais pas m'empêcher d'y paraître sensible. Elle le remarqua, et me dit que son état était bien différent du mien ; que je n'avais que les inquiétudes ordinaires de l'absence ; au lieu qu'elle allait être dans les alarmes les plus cruelles. Elle ne m'en dit pas davantage ; mais son silence et ses larmes m'en dirent plus qu'elle n'aurait pu faire. Je n'ai jamais vu de douleur plus vive ; j'en fus pénétré. Après avoir inutilement essayé de la consoler, je me retirai pour me livrer moi-même librement à ma douleur. Je réfléchis sur l'honneur chimérique auquel j'immolais le bonheur de ma vie. Ces idées m'agitèrent long-temps. Je fus tenté de tout abandonner, et de m'inquiéter peu des discours qu'on pourrait tenir, pourvu que je fusse heureux. Je rougissais bientôt d'écouter des sentimens si peu dignes de ma naissance et de ma profession. Je passai toute la nuit dans ces agitations.

Je retournai le lendemain, comme à mon ordinaire, chez madame de Selve. Je la trouvai aussi affligée et plus abattue que la veille. J'aurais triomphé de ma douleur ; mais je ne pouvais pas supporter la sienne. J'oubliai tous les sentimens d'honneur qui m'avaient soutenu jusque-là ; ils me parurent une barbarie, et je résolus de les sacrifier à la tranquillité de madame de Selve. Je me jetai à ses genoux ; je lui dis que je ne pouvais pas résister à ses larmes ; que, pour les faire cesser, j'allais abandonner le service, trop content de vivre pour elle. Je ne doutais point que ce discours ne rétablît le calme dans son âme. Madame de Selve me regarda quelque temps sans rien dire, et, m'embrassant tout d'un coup avec transport, ce qu'elle n'avait jamais fait : Je sens, me dit-elle, combien il vous en coûte pour me faire le sacrifice que vous m'offrez ; mais j'en serais indigne, si j'étais capable de l'accepter. Oui, ajouta-t-elle, je suis trop contente du pouvoir que l'amour me donne sur vous ; je vous rends à votre cœur, je vous rends à vos devoirs, et c'est vous rendre à

vous-même. Je fus si transporté d'admiration, que je lui aurais fait par reconnaissance ce sacrifice, que je ne lui avais offert que par compassion pour la douleur qu'elle m'avait fait voir. Je lui dis tout ce que l'amour et le respect m'inspirèrent; je l'assurai qu'elle était maîtresse absolue de mon sort et de ma conduite. Je ne pouvais pas avoir un meilleur guide qu'un esprit aussi juste et un caractère aussi respectable.

Dès ce moment madame de Selve me parut plus tranquille, ou plutôt je m'aperçus qu'elle dissimulait sa sensibilité pour ne pas trop exciter la mienne. Elle me dit qu'un homme de ma naissance n'avait point d'autre parti à prendre et à suivre que celui des armes; que c'était l'unique profession de la noblesse française, comme elle en était l'origine; et qu'une femme qui oserait inspirer d'autres sentimens à son amant, n'était digne que de servir à ses plaisirs, et non pas de remplir son cœur. Enfin, aussitôt qu'il fut question de mon devoir, la tendre madame de Selve disparut; je trouvai en elle l'ami le plus sûr et le plus ferme. Quelque cruelle que l'absence dût être pour notre amour, j'étais charmé de trouver des sentimens si généreux; ma passion en devint encore plus vive. Madame de Selve, comme je viens de le dire, m'avait embrassé dans son premier transport; cette faveur m'enhardit à en exiger d'autres, et, quoique je ne dusse qu'à une espèce d'importunité les caresses qu'elle me souffrait, je croyais m'apercevoir que la pudeur s'y opposait plus que tout autre motif. Je la pressai d'achever mon bonheur; elle me conjura de ne rien exiger d'elle qui fût contraire à ses devoirs. Elle me dit que son cœur, dont j'étais sûr, devait me suffire, et que je lui étais trop cher pour qu'elle risquât de me perdre. Je vis que mes empressemens l'affligeaient; je n'insistai pas davantage, et je la quittai après en avoir reçu toutes les assurances de l'amour le plus tendre.

Le temps qui me restait jusqu'au départ, m'était trop précieux pour ne le pas donner tout entier à madame de Selve. Je passais tous les jours avec elle; nos entretiens ne roulaient que sur notre amour, la rigueur des devoirs et la nécessité de les remplir. Je trouvais toujours en madame de Selve la même tendresse et les mêmes charmes. Bien loin que je pusse rester dans la réserve qu'elle exigeait, je sentais que mes désirs s'enflammaient de plus en plus. Je recommençai à la presser; je lui jurai que mon cœur lui était trop inviolablement attaché, qu'elle était devenue trop nécessaire au bonheur de ma vie, à ma propre existence, pour qu'elle dût craindre mon inconstance. Elle voulut me rappeler à mon respect pour elle; mon amour était trop violent pour être retenu. Je priai, je pressai: à la vivacité des

sollicitations et aux sermens, je joignis les entreprises, je l'embrassai; elle était émue, elle soupirait : je ne trouvai plus qu'une faible résistance, et je devins le plus heureux des hommes. Pour concevoir mon bonheur, il faut avoir éprouvé les mêmes désirs. Quoique j'eusse passé ma vie avec les femmes, le plaisir fut nouveau pour moi; c'est l'amour seul qui en fait le prix. Je ne sentis point succéder au feu des désirs ce dégoût humiliant pour les amans vulgaires : mon âme jouissait toujours.

Attaché par l'amour, fixé par le plaisir, je trouvais madame de Selve encore plus belle; je l'accablais de baisers : sa bouche, ses yeux, toute sa personne étaient l'objet de mes caresses et la source de mes transports : une ivresse voluptueuse était répandue dans tous mes sens. A peine fut-elle un peu calmée, que je remarquai que madame de Selve n'osait me regarder; elle laissait même couler des larmes. Sa douleur passa dans mon âme : j'étais fait pour avoir tous ses sentimens. Je me regardai comme criminel. Je craignis de lui être devenu odieux; je la conjurai de ne me point haïr. Hélas! me répondit-elle, serait-il en mon pouvoir de vous haïr? Mais je sens que je vous perdrai. Et puis-je me le pardonner? Je n'oubliai rien pour dissiper ses craintes que je trouvais injurieuses pour moi; je l'assurai d'une constance inviolable. Je lui jurai qu'aussitôt qu'elle voudrait me donner la main, nous serrerions par le sceau de la loi et de la foi publique, les nœuds formés par l'amour. La vivacité de mes caresses appuyait mes sermens. Madame de Selve se calma et me dit, en m'embrassant tendrement, qu'elle ne se reprocherait jamais d'avoir tout sacrifié à mes désirs, tant qu'elle serait sûre de mon cœur, dont la fidélité ou l'inconstance la rendrait la plus heureuse ou la plus malheureuse des femmes. Mes sermens, mes transports et l'amour dissipèrent toutes ses craintes; j'obtins mon pardon, et nous le scellâmes par les mêmes caresses qui, un moment auparavant, m'avaient rendu criminel, et qui deviennent également innocentes et délicieuses quand deux amans les partagent. État heureux où les désirs satisfaits renaissent d'eux-mêmes! Je passai encore quelques jours avec madame de Selve dans des plaisirs inexprimables. Il fallut enfin partir, et notre séparation fut d'autant plus cruelle que nous étions plus heureux.

Le bruit de guerre qui s'était répandu, ne servit qu'à rendre la paix plus assurée, et la campagne se borna à un camp de paix.

Je revins à Paris plus amoureux que je n'en étais parti, et dans la résolution de presser mon mariage avec madame de Selve. Attaché par l'amour, le plaisir et la reconnaissance, j'au-

rais voulu imaginer de nouveaux liens pour m'unir plus étroitement avec elle. Nous nous revîmes avec des transports qui ne se peuvent comprendre que par ceux qui les ont éprouvés. Je passai un an dans une ivresse de plaisir ; l'amour en était la source, et ils ajoutaient encore à l'amour. Je ne voyais que madame de Selve ; j'étais tout pour elle, et sans elle tout était étranger pour moi. Pourquoi faut-il qu'un état aussi délicieux puisse finir? Ce n'est point une jeunesse inaltérable que je désirerais ; elle est souvent elle-même l'occasion de l'inconstance. Je n'aspire point à changer la condition humaine ; mais nos cœurs devraient être plus parfaits, la jouissance des âmes devrait être éternelle.

Les principes de mon bonheur étaient toujours les mêmes, et cependant il s'altéra, puisque je commençai à le moins sentir. Les plaisirs, qui m'avaient entraîné autrefois avec tant de violence, m'étaient devenus odieux quand ils m'arrachaient d'auprès de madame de Selve. Insensiblement je les envisageai avec moins de dégoût, ils me parurent nécessaires pour empêcher la langueur de se glisser dans le commerce de deux amans. La constance n'est pas loin de s'altérer quand on la veut réduire en principes. Si je ne cherchai pas mes anciens amis de plaisirs qui s'étaient dispersés, je crus du moins devoir vivre en sociétés. Paris en est plein ; on n'est pas obligé de les rechercher : il suffit de ne les pas fuir. J'allai chez madame de Selve un peu moins assidûment, c'est-à-dire que je n'y allais pas tous les jours, ou du moins je faisais mes visites un peu moins longues, ce qui supposequ'elles commencaientà me le paraître. Le goût que j'avais eu autrefois pour les spectacles, et que madame de Selve avait suspendu, parce qu'elle y allait peu, et que je ne pouvais vivre qu'aux lieux où elle était, se réveilla chez moi, et j'y retournai. J'y trouvais ordinairement quelques uns de mes amis qui m'emmenaient souper avec eux.

La première fois que je manquai de revenir chez madame de Selve, où je soupais toujours, elle en fut extrêmement inquiète ; elle craignit qu'il ne me fût arrivé quelque accident. Dès le lendemain matin, elle envoya savoir de mes nouvelles. J'allai aussitôt la voir ; elle me fit de tendres reproches. Il ne me semblait pas que je les eusse mérités ; cependant j'en fus embarrassé, et je rougis. Il faut qu'il y ait en nous-mêmes un sentiment plus pénétrant que l'esprit même, et qui nous absout ou nous condamne avec l'équité la plus éclairée. Il y a, si j'ose dire, une sagacité du cœur qui est la mesure de notre sensibilité.

Quelques jours après, je fus encore engagé dans un souper. Les premiers reproches que m'avait faits madame de Selve,

m'inquiétaient en l'abordant; j'en craignais de nouveaux, et je me trouvai fort soulagé de ce qu'elle ne m'en fit point. Cependant mes absences devinrent plus fréquentes; mais je ne manquais jamais d'aller souper avec elle que je n'en sentisse quelques remords, et on ne les sent point sans les mériter; quand on s'examine bien scrupuleusement, on en trouve les motifs. En effet, madame de Selve était presque toujours seule. Comme je lui avais marqué que je ne trouvais rien de si odieux que ces visites qui contraignent les caresses et les épanchemens des amans, elle s'était défaite insensiblement du peu de monde qu'elle voyait avant de me connaître. Je devais donc partager une solitude où elle ne s'était réduite que pour me plaire. Après les premiers reproches que madame de Selve me fit avec douceur, elle ne m'en fit plus aucuns; mais je remarquai qu'elle avait l'esprit moins libre, et l'humeur un peu mélancolique. Je lui en demandais quelquefois la raison, elle me répondait toujours qu'elle n'avait rien; et, comme j'insistais en lui demandant si elle avait quelque sujet de se plaindre de moi, elle m'assurait qu'elle était parfaitement contente, et me faisait toutes les caresses capables de me détromper. Rassuré, ou plutôt m'abusant moi-même sur mon innocence, je me livrai de plus en plus à la dissipation. J'étais cependant inquiet de voir madame de Selve plus sérieuse avec moi sans être moins tendre; je me le reprochais; cela m'affligeait; et quoiqu'elle ne me contraignît en rien, je me trouvais gêné, parce que j'avais des remords. L'habitude de les mériter les fait bientôt perdre. La facilité, ou plutôt la bonté de madame de Selve y contribuait. Lorsque j'avais été quelques jours sans la voir, je voulais lui alléguer des excuses; elle me les épargnait, et me faisait entendre qu'elle était charmée que je m'amusasse; qu'un homme ne peut pas rester dans une solitude continuelle, qui convient mieux à l'état d'une femme; et, quelque désir qu'elle eût d'être toujours avec moi, mon plaisir, disait-elle, la consolait de tout. Ces sentimens m'étaient d'autant plus agréables, qu'ils me mettaient à l'aise. Madame de Selve m'en devenait plus chère, et non pas plus nécessaire. Nous chérissons machinalement ceux qui nous épargnent des torts, et encore plus ceux qui les excusent. Quelque complaisance qu'elle eût pour mes goûts, je ne pouvais pas me dissimuler le plaisir que lui causait ma présence. Je formais quelquefois le dessein de passer plusieurs jours avec elle, et de faire par reconnaissance ce que je faisais autrefois avec tant d'ardeur, et ce qu'il m'eût été impossible de ne pas faire. Le temps qu'on ne donne qu'au devoir paraît toujours fort long. L'ennui me gagnait

involontairement. Il semblait que madame de Selve s'en aperçût avant moi. Elle était la première à m'engager à la quitter pour chercher des plaisirs plus vifs ; elle ne me le disait pas, mais elle m'en fournissait les prétextes que je n'eusse peut-être pas imaginés, et que je désirais. J'admirais alors combien elle était aveugle sur mes torts, avec tant de pénétration à prévenir mes désirs.

J'aimais uniquement madame de Selve ; elle n'avait point de rivale. J'imaginai que rien ne manquerait à mon cœur, et que notre commerce deviendrait aussi vif que jamais, si elle vivait en société. Je le lui proposai, elle y consentit : elle n'avait jamais d'autre volonté que la mienne. Nous vécûmes quelque temps sur ce ton-là ; j'y trouvai plus d'agrémens. Les amans qui ont usé le premier feu de la passion, sont charmés qu'on coupe la longueur du tête-à-tête. Si mes plaisirs n'étaient pas aussi vifs qu'ils l'avaient été, du moins je n'en désirais point d'autres.

Cette tranquillité ne fut pas longue ; je n'étais qu'inconstant, je devins infidèle. Il y a des femmes qui, en faisant des agaceries, n'ont d'autre objet que d'engager un amant ; quelquefois c'est une simple habitude de coquetterie. Il y en a d'autres qui seraient insensibles au plaisir de s'attacher à un homme, si elles ne l'arrachaient à une maîtresse. J'en trouvai une de ce caractère, et malheureusement elle me plut. Ma liaison avec madame de Selve était connue ; un commerce peut être secret ; mais il n'y en a point d'ignoré. Madame Dorsigny résolut de devenir la rivale de madame de Selve, et n'y réussit que trop.

C'était une petite figure de fantaisie, vive, étourdie, parlant un moment avant de penser, et ne réfléchissant jamais. Sa jeunesse, jointe à une habitude de plaisir et de coquetterie, lui tenait lieu d'esprit, et suppléait souvent à l'usage du monde. Je ne lui donnai assurément aucune préférence sur madame de Selve à qui elle était inférieure de tout point ; elle n'avait pour elle que la nouveauté. Mon cœur fut toujours à madame de Selve ; mais je résolus de m'amuser avec madame Dorsigny : elle ne méritait pas autre chose, et ne paraissait pas exiger davantage.

Elle avait pour mari un homme riche qui tenait une fort bonne maison, et ne s'embarrassait guère de la conduite de sa femme, pourvu qu'elle lui attirât compagnie chez lui. Ces maisons-là n'en manquent point, bonne ou mauvaise. J'y avais été mené par un de mes amis, qui n'avait pas d'autre droit de m'y présenter que d'y avoir été mené lui-même depuis huit jours. J'y soupai plusieurs fois. La vivacité de madame Dorsigny m'amusa : elle me parut propre à me délasser du sérieux où je vivais avec

madame de Selve. Les véritables passions et le vrai bonheur s'accommodent mieux du caractère de madame de Selve ; mais un simple commerce de galanterie veut plus d'enjouement.

La petite madame Dorsigny, qui avait entendu parler de ma liaison avec madame de Selve, me parla d'elle comme les femmes parlent les unes des autres, c'est-à-dire qu'elle fit l'éloge de sa figure et de son esprit avec tous les *mais* et les *si* qui sont d'usage en pareilles occasions. J'y répondis comme je le devais. Je rendis justice à madame de Selve, en ajoutant qu'il n'y avait jamais eu entre elle et moi qu'une liaison d'amitié ; c'était assez dire que j'en pouvais avoir une autre. Cet entretien me servit de déclaration ; sans amour j'offris mon cœur à madame Dorsigny, et elle le reçut de même.

Elle crut avoir effacé de mon âme madame de Selve ; pour moi, je savais bien que je ne faisais que remplacer quelqu'un dont le temps était fini. Je fus aussitôt reconnu dans la société pour l'amant en titre, c'est-à-dire, pour le maître de la maison.

Je jouissais de toutes les prérogatives de ma nouvelle dignité, dont les importunités font partie. Je pouvais, à la vérité, amener chez madame Dorsigny toutes les personnes qui me plaisaient ; mais il fallait aussi que je fusse à la tête de toutes les parties, qui n'étaient pas toujours aussi amusantes que bruyantes.

Il n'était pas possible que je fusse entraîné par ce torrent, et que je pusse conserver encore auprès de madame de Selve une assiduité décente. J'en étais affligé. Je ne l'aimais pas avec la même vivacité que j'avais fait ; mais enfin je n'aimais qu'elle ; elle était encore plus nécessaire à mon cœur, que madame Dorsigny à ma dissipation. L'état le plus incommode pour un honnête homme, est de ne pouvoir pas accorder son cœur avec sa conduite. Ma peine augmentait encore lorsque j'étais auprès de madame de Selve. Je la trouvais quelquefois dans un abattement qui pénétrait mon âme. Elle recevait mes caresses ; mais elle ne m'en faisait plus. Je ne remarquais point que son cœur fût refroidi pour moi ; il semblait seulement qu'elle craignît de m'être importune. Quand je l'avais quittée, son image me suivait et empoisonnait tous mes plaisirs. Je fus prêt cent fois à revenir pour toujours auprès d'elle : mon état y pouvait être languissant ; mais du moins il aurait été sans remords. Ce qui achevait de m'inquiéter, était la crainte que madame de Selve ne vînt à être instruite de mon intrigue avec madame Dorsigny, que je croyais aimer : le plaisir imite un peu l'amour.

Ce n'est pas que je ne rendisse une justice exacte à l'une et à l'autre ; mon esprit était plus juste que mon cœur. Je m'amusais avec madame Dorsigny, mais je n'avais nulle confiance

en elle ; au lieu qu'il n'arrivait rien dans ma fortune et mon état, que je n'allasse sur-le-champ en rendre compte à madame de Selve, et lui demander ses conseils. Je la retrouvais toujours la même, tendre, sage, éclairée ; je n'en étais pas digne. Dans ces occasions mon amour se ranimait avec vivacité ; mais il retombait bientôt dans la langueur. Les feux de l'amour, une fois amortis, ne produisent plus d'embrasemens. Je crus que pour avoir la tranquillité avec moi-même, je devais rendre plus rares mes visites chez madame de Selve, et devenir plus criminel pour perdre mes remords. Mes visites, peu fréquentes, n'étaient donc plus qu'un devoir que je remplissais avec contrainte.

Cependant madame de Selve était en état d'accepter ma main ; mais je n'avais plus l'empressement de la lui offrir. Je ne doutais point qu'elle ne me rappelât une parole dont son honneur dépendait, et j'en redoutais le moment. Elle ne m'en disait pas un mot ; elle attendait sans doute que la proposition vînt de ma part. Je profitais de sa délicatesse pour n'en point avoir, et j'écartais tout ce qui pouvait lui en rappeler l'idée. Madame de Selve ne me faisait pas même le moindre reproche sur mes absences.

D'un autre côté, madame Dorsigny, plus vaine que jalouse, puisqu'il n'y avait point de véritable amour entre elle et moi, prétendait que ma liaison d'amitié avec madame de Selve lui était suspecte ; elle me défendait de la voir, et j'avais la lâcheté de le lui promettre. J'étais dans la situation la plus cruelle. Le bonheur ou le malheur de la vie dépend plus de ces petits intérêts frivoles en apparence, que des affaires les plus importantes. Plus de sincérité ou d'équité m'aurait épargné bien des peines.

J'étais dans cet état, lorsqu'un de mes parens, qui vivait ordinairement dans une terre peu distante de Paris, vint solliciter une affaire qu'il avait à la cour. Je m'y employai assez utilement pour la faire terminer à sa satisfaction. Avant de retourner chez lui, il voulut me donner à souper. J'y allai. Il me dit en entrant, avec un air de contentement, qu'il avait eu soin de me donner compagnie qui me serait agréable ; qu'une de ses grandes attentions était d'assortir les personnes qui se convenaient. Il me débita, à ce sujet, beaucoup de maximes de savoir vivre, et il en était encore sur les éloges de sa rare prudence, lorsque je vis entrer madame Dorsigny. J'en fus charmé, et je trouvais déjà que mon parent, pour un homme qui vivait à la campagne, avait des attentions assez délicates; mais ce plaisir ne fut pas de longue durée, car un instant après on annonça madame de Selve. Mon maudit campagnard s'était informé des personnes que je voyais le plus fréquemment, et n'avait pas manqué de les prier; et, comme toutes celles qui vivent dans le monde se connaissent

toujours assez à Paris pour accepter un souper, il avait rassemblé huit ou dix personnes.

Je ne me suis jamais trouvé de ma vie dans une situation aussi cruelle. Je ne pouvais pas me dispenser de faire à madame de Selve et à madame Dorsigny un accueil qui convînt à la conduite que je tenais dans le particulier avec l'une et l'autre. La supériorité du rang de madame de Selve sur sa rivale m'autorisait bien à rendre à la première tous les honneurs de préférence; mais, indépendamment des égards dus à la condition, ceux qui partent du cœur ont un caractère distinctif, et toutes deux avaient droit d'y prétendre. D'ailleurs la petite madame Dorsigny ne doutait nullement que l'amour ne dût régler les rangs, qu'il ne l'emportât chez moi sur tous les usages, et se promettait bien de triompher aux yeux de sa rivale. Je comptais en vain profiter de son peu d'esprit pour excuser sur la naissance et l'amitié mes attentions pour madame de Selve : je m'abusais; toutes les femmes ont de l'esprit dans ces occasions; et sur cette matière, la vanité les éclaire et, qui pis est, les rend injustes. La plus grande difficulté était de cacher à madame de Selve mon intrigue avec madame Dorsigny. Je ne devais pas naturellement avoir tant de familiarité avec une femme que je n'avais jamais dit connaître. Il faut convenir que la situation était embarrassante; les gens d'esprit la sentiront mieux que les sots.

Je me trouvai à table entre les deux rivales. Il n'y eut point d'agaceries que ne me fît madame Dorsigny; elle outra toutes les libertés que l'usage tolère, et que les femmes raisonnables s'interdisent. Madame de Selve ne paraissait seulement pas s'en apercevoir; j'en étais charmé, et la petite Dorsigny en paraissait piquée, ce qui ne faisait que la rendre encore plus étourdie. J'étais au supplice, quand, pour m'achever, le maître de la maison me rappela tout haut une promesse vague que je lui avais faite de l'aller voir à sa maison de campagne, et en même temps pria tous ceux qui étaient à table d'être de la partie, voulant, disait-il, réunir chez lui aussi bonne compagnie. Il s'adressa d'abord à madame de Selve, qui ne refusa pas absolument, attendant quelle serait ma réponse. Madame Dorsigny la fit pour moi, et approuva fort la proposition. Le voyage fut fixé au surlendemain. J'allai, le jour suivant, chez madame de Selve, fort embarrassé de ma contenance. Je ne pouvais pas concevoir son aveuglement : il était trop grand pour ne m'être plus suspect. Je le regardai comme un effet de sa prudence, et je ne doutais point qu'elle n'eût réservé pour une explication particulière ce qu'elle avait dissimulé en public.

Je ne trouvai pas le moindre changement dans l'accueil qu'elle

me fit. Je crus l'avoir absolument trompée, et qu'elle n'avait pas le plus léger soupçon sur madame Dorsigny. Je redoutais la partie de campagne ; mais je me rassurai. Je comptai qu'après avoir réussi à l'abuser pendant le souper, cela me serait aussi facile à la campagne, et je la pressai d'y venir. Elle fit des difficultés qui m'étonnèrent ; mais enfin elle y consentit, et nous partîmes le lendemain. Je m'y rendis de mon côté pour éviter de me trouver avec l'une ou l'autre de ces deux rivales.

La campagne se passa comme le souper : j'y fus d'abord contraint, madame de Selve fort sérieuse, et madame Dorsigny très-étourdie. La tranquillité de madame de Selve me rendit la sécurité. Je la crus assez aveugle pour que je n'eusse pas besoin de garder des ménagemens ; le plaisir l'emporta sur l'estime, et je me livrai à toutes les fantaisies de madame Dorsigny. Elle ne parut pas elle-même faire plus d'attention à madame de Selve. En me rappelant ma conduite passée, j'ai senti combien il était important pour un honnête homme d'être attentif sur l'objet de son attachement : nos vertus ou nos vices en dépendent, avec cette différence que nous nous contentons quelquefois d'estimer les vertus, au lieu que nous partageons toujours les folies.

Je négligeais extrêmement madame de Selve, qui d'un autre côté était l'objet des égards et des attentions du reste de la compagnie. Nous gardions si peu de mesure, madame Dorsigny et moi, que les moins clairvoyans auraient pénétré le secret de notre commerce. Mais il éclata enfin aux yeux de celle à qui il m'importait le plus de le dérober.

Nous nous étions retirés, madame Dorsigny et moi, dans un endroit du bois très-peu fréquenté, où nous badinions avec une liberté qui n'avait pas besoin de témoins. Le lieu, l'occasion et le plaisir nous séduisirent, nous le poussâmes aussi loin qu'il pouvait aller, lorsque madame de Selve, qui cherchait la solitude, fut conduite par le hasard dans le lieu même où nous étions. Elle nous trouva dans une situation qui n'était pas équivoque. Elle ne nous eut pas plus tôt aperçus qu'elle se retira précipitamment ; mais elle ne le put faire sans que nous fussions convaincus que rien ne lui avait échappé.

On ne saurait peindre la surprise et la douleur que nous éprouvâmes. Nous restâmes quelque temps immobiles et sans nous parler. J'étais au désespoir d'avoir eu pour témoin de mon infidélité celle-même que j'outrageais, qui le méritait si peu, et que je me flattais d'avoir impunément trompée jusque-là. J'avais le cœur déchiré. Madame Dorsigny, qui ne pénétrait pas le fond de mon âme, et qui n'imaginait pas qu'un homme, qui, pour l'ordinaire, n'est guidé que par le plaisir et la vanité,

pût en pareille occasion avoir des ménagemens pour lui-même, croyait que le malheur ne tombait que sur elle. Elle venait d'être surprise par une femme qu'elle regardait comme une rivale offensée; d'ailleurs, elle connaissait son sexe, elle en jugeait par elle-même, et sentait qu'une femme n'a pas besoin de rivalité pour abuser d'un pareil secret. Elle se désolait, et me dit qu'elle voulait partir sur-le-champ pour Paris, sans oser retourner au château.

J'employai toutes les raisons imaginables pour la calmer, quoique j'eusse besoin moi-même d'un pareil secours. Je la rassurai sur la probité de madame de Selve. En effet, je craignais son ressentiment contre moi; mais j'étais sûr de sa discrétion. Je fis comprendre à madame Dorsigny que notre départ en ferait plus penser que madame de Selve n'en pourrait dire.

Nous retournâmes au château avec la crainte et l'abattement de deux criminels. Avant que madame de Selve m'eût formé un cœur nouveau, j'aurais peut-être paru avec un air de triomphe. Il était déjà tard, la compagnie était rassemblée, et l'on était près de se mettre à table. Madame Dorsigny dit qu'elle se trouvait indisposée, et qu'elle avait besoin de repos. Le maître de la maison crut qu'il était de la politesse de la presser de se mettre à table; et, quoiqu'elle eût désiré d'être seule, comme le trouble et la crainte étaient alors les principes de toutes ses actions, elle n'osa le refuser. Madame de Selve, qui savait la cause de l'indisposition de madame Dorsigny, n'épargna rien pour la rassurer. Il n'y eut point de prévenances qu'elle ne lui fit, point d'attentions qu'elle ne lui marquât; il n'y avait que l'excès de ses égards qui pût en déceler les motifs, c'est-à-dire sa compassion généreuse. Ils échappèrent à madame Dorsigny. Elle n'avait ni le cœur assez délicat, ni l'esprit assez pénétrant pour démêler des principes de probité si peu communs. Madame Dorsigny se rassura, et crut que sa rivale n'avait rien aperçu; car elle ne supposait pas qu'une femme, avec tant d'avantage, pût n'en pas abuser. Sa gaieté revint avec sa santé, et, avant la fin du souper, elle fut aussi vive et aussi étourdie qu'elle eût jamais été. Madame de Selve était charmée que madame Dorsigny eût pris le change.

J'en jugeai différemment. Tout ce qui portait le caractère de vertu me faisait reconnaître madame de Selve. Elle était plus sensible au plaisir de rassurer madame Dorsigny, qu'elle ne l'eût été à sa reconnaissance, que celle-ci n'eût éprouvée qu'aux dépens de son bonheur.

Je n'osais regarder madame de Selve, et je craignais encore plus de me trouver seul avec elle. Je ne voulais pas tirer madame

Dorsigny de l'erreur où elle était ; mais je brûlais d'impatience d'être à Paris, où nous revînmes le lendemain.

La conduite que madame de Selve avait tenue dans cette occasion, m'ouvrit les yeux. Je compris que, si elle n'avait pas eu jusqu'ici les preuves que je venais de lui donner de mon infidélité, elle l'avait fort soupçonnée. Je vis clairement la cause de son chagrin et de sa réserve avec moi, mais je ne pouvais pas concevoir ce qui avait pu l'empêcher de rompre. Je ne doutais point qu'elle n'eût voulu avoir des convictions, et je concluais qu'elle ne me verrait que pour me donner mon congé. J'en étais au désespoir. Je n'avais plus, à la vérité, pour madame de Selve cette vivacité, cette fougue de passion qui m'avait d'abord rendu tout autre objet importun ; mais je ne l'en aimais pas moins. Mon amour devenu plus tranquille, s'était uni à l'amitié la plus tendre. L'inconstance que j'avais dans l'esprit plus que dans le cœur, l'habitude d'intrigues où j'avais vécu, me faisaient toujours rechercher quelque commerce libre ; mais j'aimais uniquement madame de Selve, et je sentais qu'elle était absolument nécessaire au bonheur de ma vie. Je ne pouvais penser sans frémir qu'elle allait pour jamais me défendre de la voir.

Je lui aurais sacrifié madame Dorsigny et toutes les femmes du monde pour obtenir mon pardon. Je résolus d'aller voir madame de Selve, de lui avouer mes torts, de lui en marquer mes remords, et de tâcher de la fléchir ; trop heureux d'accepter toutes les conditions qu'elle voudrait m'imposer.

J'y allai avec toutes ces craintes. Je l'abordai en tremblant. Elle me reçut avec un sérieux où je ne remarquai point d'indignation ; je n'osais cependant ouvrir la bouche. Enfin, après mille combats que j'éprouvais intérieurement, je lui dis que je venais à ses pieds, comme un coupable, lui demander une grâce dont je sentais que je n'étais pas digne. Madame de Selve eut pitié de mon trouble ; elle ne me laissa pas continuer un discours qu'elle jugeait qui me coûtait si fort.

Je vois, me dit-elle, que vous commencez à connaître vos torts ; mais peut-être ne vous reprochez-vous pas tous ceux que vous avez, et qui m'ont été les plus sensibles. Vous savez que je vous ai tout sacrifié ; ne croyez pas que les sens m'aient séduite. Ce n'est pas que je n'aie partagé vos plaisirs ; mais l'amour seul m'a déterminée. Je n'ai jamais eu d'autre désir que celui de faire votre bonheur. Ce n'est pas à vos sermens que je me suis rendue : ils engageaient votre probité ; mais ils ne sont pas le lien des cœurs, et je n'ai consulté que le mien. Vous n'en étiez pas moins obligé de les remplir ; cependant j'ai vu combien vous

craigniez que je ne vous en rappelasse l'idée, je n'en ai rien fait. Je vous aurais peut-être exposé au comble des mauvais procédés en refusant ma main ; ou, si l'honneur vous l'eût fait accepter, je n'en aurais été que plus malheureuse. Vos engagemens n'auraient fait qu'aggraver vos torts, et je vous serais devenue odieuse.

A ce mot j'interrompis madame de Selve, je me jetai à ses genoux, je lui marquai le plus vif et le plus sincère repentir. Je la conjurai d'accepter ma main, et lui jurai une fidélité éternelle.

Il n'est plus temps, me dit-elle; je crois vos offres et vos protestations sincères dans ce moment; mais vous promettez plus que vous ne pouvez tenir. Vous m'avez été infidèle, vous le seriez encore : il est possible de ne jamais l'être ; mais il est sans exemple qu'on ne le soit qu'une fois. Il a été un temps où je pouvais me flatter de votre constance ; vous aviez été livré à la galanterie et aux intrigues sans avoir aimé véritablement. L'amour pouvait vous fixer, j'avais osé l'espérer ; puisqu'il ne l'a pas fait, rien ne le peut faire. Vous pourriez observer les décences ; mais les égards ne suppléent point à l'amour. Je n'ai pas vu votre refroidissement pour moi sans la douleur la plus amère. J'ai senti avant vous le premier instant de votre inconstance : une amante est bien éclairée. Je vous ai caché mes peines autant que je l'ai pu. J'ai dissimulé mon chagrin ; les plaintes et les reproches ne ramènent personne. Je vous aurais affligé inutilement; vous n'étiez que réservé avec moi, et, si je vous avais paru plus pénétrante, je vous aurais peut-être obligé à recourir à la fausseté pour me tromper. Je vois que la constance n'est pas au pouvoir des hommes, et leur éducation leur rend l'infidélité nécessaire. Leur attachement dépend de la vivacité de leurs désirs : quand la jouissance, quand la confiance d'une femme, qui n'est crédule que parce qu'elle aime, les a éteints, ce n'est pas l'estime, ce n'est pas même l'amour qui les rallume, c'est la nouveauté d'un autre objet. D'ailleurs le préjugé encourage les hommes à l'infidélité, leur honneur n'en est point offensé, leur vanité en est flattée, et l'usage les autorise.

Si quelque chose me console, c'est de voir que j'ai conservé votre estime, et j'oserais dire votre amour, ou du moins toute la tendresse dont votre cœur est encore capable. Vous ne m'avez pas été aussi infidèle que vous l'auriez peut-être désiré; car enfin il est toujours cruel d'avoir à combattre son cœur, et vous avez éprouvé des remords dont vous auriez été affranchi en cessant de m'aimer. Je possède uniquement votre cœur : je n'ai rien fait pour le perdre, et celles que vous pourrez me préférer dans

vos plaisirs n'en seront peut-être pas dignes, ou du moins il ne dépendra pas de vous de les aimer.

Jugez à présent s'il me convient d'accepter votre main, moi qui ne pourrais être heureuse, si je ne trouvais à la fois dans mon mari et un amant et un ami. C'est de ce dernier titre que je suis le plus flattée. Je ne veux, je ne dois, et je ne puis en prétendre un autre. J'ai eu assez d'intérêt de vous étudier, et le temps de vous connaître. Votre cœur est bon et fidèle; mais votre esprit est léger, et la dissipation fait le fond de votre caractère. Suivez vos goûts, ayez des maîtresses; je serai trop flattée de rester votre amie : il est si rare que l'amitié survive ou succède à l'amour ! Que d'autres partagent vos plaisirs; je jouirai de toute votre confiance. Je n'aurai point de rivale dans mes sentimens, et j'ai trop de délicatesse et de fierté pour vous partager avec qui que ce soit. Tant que j'ai espéré de vous ramener, j'ai paru aveugle sur vos écarts; la persuasion où vous étiez de paraître innocent à mes yeux, vous laissait la liberté de cesser d'être coupable. Une pareille conduite de ma part ne vous imposerait plus, et ne servirait qu'à m'avilir.

Je fus si frappé de la sagesse du discours de madame de Selve, que tout mon amour se ralluma pour elle. Je n'avais dessein de lui sacrifier madame Dorsigny que comme une condition de notre réconciliation, et dans ce moment je lui aurais sacrifié l'univers. Je la conjurai de reprendre pour moi ses premiers sentimens, et d'accepter ma main pour gage des miens. Toutes mes protestations furent inutiles. Je trouvai madame de Selve également tendre dans l'amitié, et ferme dans sa résolution. Tous les droits de l'amant m'étaient interdits. Je vécus ainsi deux mois avec elle, sans la quitter un moment, sans voir aucune femme, et sans rien gagner par ma persévérance.

Enfin, désespérant de la fléchir, et n'osant la condamner, je cessai de la presser. Je me soumis à ses ordres, et je repris mes anciennes habitudes. Madame de Selve, qui le remarqua, fut la première à m'en parler, et je l'assurai qu'aussitôt qu'elle le voudrait, je lui sacrifierais tout pour revenir à elle. Je la voyais aussi assidûment que jamais, parce que sa présence ne m'embarrassait pas, et que je n'étais plus occupé à lui cacher mes intrigues et mes remords.

Elle me parlait de mes maîtresses, elle m'en faisait le portrait, et me donnait des leçons pour ma conduite. J'admirais toujours la justesse de son esprit. Je ne lui faisais pas une infidélité, si je puis encore me servir de ce terme dans la situation singulière où je vivais avec madame de Selve, qui ne me fît découvrir des

nouvelles qualités dans son âme, et de nouveaux charmes dans son esprit, et qui ne servît à m'attacher à elle de plus en plus.

Le commerce qui était entre madame de Selve et moi, était assurément d'une espèce nouvelle. Je craignais quelquefois qu'il ne donnât atteinte aux sentimens qu'elle m'avait juré de me conserver. J'en aurais été au désespoir; son cœur m'était encore plus précieux que tous mes plaisirs.

L'indulgence, lui disais-je, que vous avez pour toutes mes intrigues de passage, ne peut venir que de votre indifférence. Il est sans doute bien bizarre que ce soit moi qui sois jaloux; mais enfin je ne puis me défendre d'un peu de jalousie, lorsque je vous en vois si peu. Si vous me jugez innocent, vous ne vous croiriez pas bien coupable vous-même d'écouter un autre amant. Madame de Selve ne pouvait s'empêcher de rire de ma jalousie.

Ce ne serait pas, me répondit-elle, votre conduite qui devrait me donner des scrupules, si j'avais des complaisances pour quelqu'autre que pour vous; mais vous pouvez vous rassurer. Rien n'égalait mon bonheur lorsque j'étais l'unique objet de vos empressemens; mais j'aime encore mieux conserver votre cœur par mon indulgence, que de vous éloigner par une sévérité dont l'effet retomberait particulièrement sur moi. Si je suivais votre exemple, vous ne pourriez pas raisonnablement me blâmer. La nature n'a pas donné d'autres droits aux hommes qu'aux femmes; cependant vous auriez la double injustice de condamner en moi ce que vous vous pardonnez. Ce qui doit principalement vous rendre la tranquillité à cet égard, c'est que les femmes, avec plus de tendresse dans le cœur que les hommes, ont les désirs moins vifs. Les reproches injurieux qu'on leur fait, injustes en eux-mêmes, doivent plutôt leur origine à des hommes sans probité et maltraités des femmes, qu'à des amans favorisés. Pour moi, je vous avoue que je suis fort peu sensible au plaisir des sens; je ne les aurais jamais connus sans l'amour. J'ajouterai que les sens n'exigent que ce qu'on a coutume de leur donner, et que les hommes mêmes sont souvent plus occupés à les irriter qu'à les satisfaire. Ainsi soyez sûr de ma fidélité, quoique vous ne soyez pas en droit de l'exiger. Vous êtes moins heureux que moi, et j'ai plus de plaisir à vous aimer que vous n'en trouvez dans votre inconstance.

Mon admiration et mon respect augmentaient chaque jour pour madame de Selve. Ses sentimens me faisaient rougir des miens; mais ils ne me corrigeaient pas. Ce n'était pas la raison qui devait me ramener et me guérir de mes erreurs; il m'était réservé de me dégoûter des femmes par les femmes mêmes.

Bientôt je ne trouvai plus rien de piquant dans leur commerce. Leurs figures, leurs grâces, leurs caractères, leurs défauts même, rien n'était nouveau pour moi. Je ne pouvais pas faire une maîtresse qui ne ressemblât à quelqu'une de celles que j'avais eues. Tout le sexe n'était plus pour moi qu'une seule femme pour qui mon goût était usé, et, ce qu'il y a de singulier, c'est que madame de Selve reprenait à mes yeux de nouveaux charmes. Sa figure effaçait tout ce que j'avais vu, et je ne concevais pas que j'eusse pu lui préférer personne. L'habitude, qui diminue le prix de la beauté, ajoute au caractère, et ne sert qu'à nous attacher. D'ailleurs, mon inconstance pour madame de Selve lui avait donné occasion de me montrer des vertus que je croyais au-dessus de l'humanité, et que mon injustice avait fait éclater.

Madame de Selve reprit tous ses droits sur mon cœur, ou plutôt ce n'étaient plus ces mouvemens vifs et tumulteux qui m'avaient d'abord entraîné vers elle avec violence, et qui étaient ensuite devenus la source de mes erreurs; ce n'était plus l'ivresse impétueuse des sens: un sentiment plus tendre, plus tranquille et plus voluptueux remplissait mon âme; il y faisait régner un calme qui ajoutait encore à mon bonheur en me laissant la liberté de le sentir.

Je n'avais jamais cessé de voir madame de Selve. Mes visites, que j'avais suspendues pendant quelque temps lorsque je voulais lui dérober la connaissance de mes infidélités, redevinrent plus fréquentes aussitôt qu'elles ne furent plus contraintes. Bientôt je ne trouvai de douceur que chez elle. Insensiblement, et sans que je m'en aperçusse distinctement, le dégoût me détacha du monde que la dissipation m'avait fait rechercher.

Ce fut madame de Selve qui me le fit remarquer la première. J'en convins avec elle, et je saisis cette occasion pour la presser de nouveau de recevoir ma main. J'y consens aujourd'hui, me dit-elle; je ne suis plus dans le cas de la refuser. Je ne crains plus de vous perdre; mais vous m'avouerez qu'il est bien singulier que, pour prendre un mari, j'aie été obligée d'attendre qu'il n'eût plus d'amour. C'est cependant ce qui me rend sûre de votre cœur. Ce n'est point mon amant que j'épouse; c'est un ami avec qui je m'unis, et dont la tendresse et l'estime me sont plus précieuses que les emportemens d'un amour aveugle.

Comme notre mariage n'avait besoin d'autres préparatifs que de notre consentement, il fut bientôt conclu. Ce n'était plus les plaisirs de l'amour que nous cherchions; un sentiment plus tendre régnait dans mon cœur. J'étais charmé de m'être assuré pour

toujours la possession de tout ce que j'avais de plus cher au monde, et d'être sûr de passer ma vie auprès de madame de Selve, en qui je trouvais les mêmes désirs. Le monde, bien loin d'être nécessaire à notre bonheur, ne pouvait que nous être importun. Je proposai à madame de Selve d'aller passer quelque temps dans mes terres. Elle l'accepta avec empressement. Elle me dit que partout elle ne désirait que moi, et que les lieux où elle en jouirait le plus tranquillement lui seraient toujours préférables. Il y a un an que nous avons quitté Paris, et nous n'y sommes pas rappelés par le moindre désir. Eh! qu'y ferions-nous? le monde est inutile à notre bonheur, et ne ferait que nous trouver ridicules. Nous sommes de plus en plus charmés de notre solitude. Je trouve l'univers entier avec ma femme, qui est mon amie. Elle est tout pour mon cœur, et ne désire pas autre chose que de passer sa vie avec moi. Nous vivons, nous sentons, nous pensons ensemble.

Nous jouissons de cette union des cœurs, qui est le fruit et le principe de la vertu. Ce qui m'attache le plus à ma femme, c'est que je lui dois cette vertu précieuse, et sans doute elle me chérit comme son ouvrage. Je vis content, puisque je suis persuadé que l'état dont je jouis est le plus heureux où un honnête homme puisse aspirer.

C'est madame de Selve qui m'a fait connaître de quel prix est une femme raisonnable. Jusque-là je n'avais point connu les femmes, j'en avais jugé sur celles qui partageaient mes égaremens, et j'étais injuste à l'égard de celles-là même. De quel droit osons-nous leur reprocher des fautes dont nous sommes les auteurs et les complices? La plupart ne sont tombées dans le déréglement, que pour avoir eu dans les hommes une confiance dont ils ne sont pas dignes. Plusieurs n'auraient jamais eu de faiblesses, si elles n'eussent pas eu l'âme tendre, qualité qui naît encore de la vertu.

Les deux sexes ont en commun les vertus et les vices. La vertu a quelque chose de plus aimable dans les femmes, et leurs fautes sont plus dignes de grâce par la mauvaise éducation qu'elles reçoivent. Dans l'enfance on leur parle de leurs devoirs, sans leur en faire connaître les vrais principes; les amans leur tiennent bientôt un langage opposé. Comment peuvent-elles se garantir de la séduction?

L'éducation générale est encore bien imparfaite, pour ne pas dire barbare; mais celle des femmes est la plus négligée; cependant il n'y a qu'une morale pour les deux sexes.

La célèbre Ninon de Lenclos, amante légère, amie solide,

honnête homme et philosophe, se glaignait de la bizarrerie et de l'injustice du préjugé à cet égard. J'ai réfléchi, disait-elle, dès mon enfance sur le partage inégal des qualités qu'on exige dans les hommes et dans les femmes. Je vis qu'on nous avait chargées de ce qu'il y avait de plus frivole, et que les hommes s'étaient réservé le droit aux qualités essentielles; dès ce moment je me fis homme. Elle le fit, et fit bien.

MÉMOIRES
SUR LES MOEURS
DE CE SIÈCLE.

AVERTISSEMENT.

L'amour, la galanterie, et même le libertinage, ont de tout temps fait un article si considérable dans la vie de la plupart des hommes, et surtout des gens du monde, que l'on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs d'une nation, si l'on négligeait un objet si important.

Des mémoires qui me sont tombés entre les mains, m'ont paru propres à donner, sur cette matière, une idée des mœurs actuelles. Parmi celles qu'on a peintes, on en trouvera quelques unes de peu régulières; mais il me semble que l'aspect sous lequel elles sont présentées, est aussi favorable à la morale que ces mœurs y sont contraires. J'ai cru que l'ouvrage pouvait être utile : c'est l'unique raison qui m'engage à le donner au public.

MÉMOIRES
SUR LES MŒURS
DE CE SIÈCLE.

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai quelquefois réfléchi sur la façon dont j'ai passé ma jeunesse, et j'ai senti combien, avec une conduite différente de celle que j'ai eue, je me serais épargné de ridicules, et procuré de plaisirs : si je n'avais jamais fait que ce qui me plaisait réellement, j'aurais non-seulement été regardé comme plus sage, mais j'aurais encore été plus heureux que je ne l'ai été ; enfin, j'aurais eu plus de plaisirs et fait moins de sottises.

Je crois devoir aujourd'hui beaucoup à mon expérience ; mais je n'ai rien dû à l'éducation, et, si j'en avais eu une bonne, j'aurais pu y répondre.

Une naissance illustre, une fortune considérable, un rang distingué, une figure aimable, et peut-être de l'esprit, voilà la source de mes travers. Il me semble que de tels avantages pouvaient produire autre chose, si l'on m'eût enseigné le devoir et l'art d'en tirer parti.

Mon père croyait apparemment qu'un fils n'est qu'un héritier; car il ne s'occupa nullement de mon éducation, il s'en reposa uniquement sur l'usage. On me donna un de ces gouverneurs qu'on va, pour ainsi dire, prendre à un bureau d'adresses, et qui n'était auprès de moi qu'un domestique de plus. Il lui fut simplement ordonné de me suivre, et je lui défendis de me donner des conseils.

Il prit son parti là-dessus, et attendit tranquillement le temps où on le renvoya avec une récompense qu'il n'eût sans doute pas obtenue, s'il se fût mis en devoir de la mériter.

Personne avant moi n'était entré si jeune dans le monde. Les jeunes gens, occupés de leurs exercices, vivaient entre eux, et ne commençaient à paraître que pour rendre des devoirs. Ils étaient obligés d'avoir un maintien décent, et d'écouter jusqu'à ce qu'ils eussent perdu leur ton pour en prendre un plus convenable. D'ailleurs, on vivait encore assez dans l'intérieur de sa famille, ce qui pouvait y entretenir l'union. Il n'y avait pas alors à Paris ces maisons ouvertes, dont le nombre est tellement

multiplié, qu'on a plus d'obligation à ceux qui y viennent, qu'à ceux qui font la dépense de les tenir ; de sorte qu'il n'y a point aujourd'hui d'*espèce* qui, écartée d'une maison, ne puisse être bonne compagnie dans quelqu'autre.

Comme ce sont principalement les erreurs de ma jeunesse que je veux me rappeler, il ne sera pas étonnant que l'amour y ait eu beaucoup de part.

L'amour a toujours été très-rare, du moins celui qui mérite le nom de sentiment ; cependant je suis persuadé qu'il l'était moins autrefois qu'aujourd'hui. Les hommes ont toujours eu les mêmes passions ; mais celles qui nous sont les plus naturelles prennent, suivant les lieux et le temps, différentes manières d'être qui influent sur la nature même de ces passions.

Cette fougue des sens qui nous emporte dans la première jeunesse, et qui se calme et se dissipe enfin dans un âge plus ou moins avancé, est commune à tous les hommes, et les porte vers le même but ; mais ce désir ardent est rarement uni à celui de plaire, au lieu qu'il faisait une partie essentielle des anciennes mœurs. Il avait fait naître une politesse délicate qui s'est perdue. On en voit encore des vestiges dans ceux qui ont été les hommes à la mode de leur temps. Un esprit de galanterie fait leur caractère particulier, et leur fait dire des choses fines et flatteuses, que nos hommes brillans d'aujourd'hui, même ceux qui leur sont supérieurs par l'esprit, auraient de la peine à imiter. Ils ont trouvé plus commode de les tourner en dérision, que d'y atteindre. Ils s'imaginent avoir beaucoup gagné au changement qui est arrivé ; et il est certain que, toutes choses égales d'ailleurs pour le vice et pour la vertu, on a perdu bien des plaisirs en renonçant à la décence. Un coup d'œil, une petite distinction, une légère préférence de la part de l'objet aimé, étaient des faveurs inestimables : eh ! qu'importe quels soient les principes du bonheur, pourvu qu'il soit senti ? Est-il pour les amans un état préférable à celui d'avoir une espérance amusée et soutenue, des désirs animés et flattés, et de parvenir, par une gradation délicieuse, au terme du bonheur, en aiguisant les plaisirs des sens par les illusions de l'amour-propre ?

L'amour se traitait encore ainsi dans le siècle passé, j'en ai vu les traces ; mais je ne suis entré dans le monde que dans le temps de la révolution.

Les principes de la fatuité en France, sont aussi anciens que la monarchie ; mais jusqu'à nos jours elle n'avait jamais été une science perfectionnée, comme nous la voyons ; et j'arrivai avec des dispositions si heureuses, j'ai ouvert des routes si nouvelles, que je pourrais être compté parmi les inventeurs. Mes commence-

mens n'annonçaient pas la gloire que je devais un jour acquérir dans cette carrière ; j'ignorais encore mon talent dans ma première jeunesse ; j'avais même une modestie et une espèce de pudeur qui, dès ce temps-là, auraient fait honneur à une femme, et qu'on ne trouverait pas toujours aujourd'hui dans une fille qui sort du couvent.

Avec de si étranges qualités, ma physionomie avait toute la naïveté de mon âme ; l'âme seule fait la physionomie, la nature ne donne que les traits. Le goût que je sentis bientôt pour les femmes, devint en peu de temps si vif, que je n'étais pas en état de choisir un objet déterminé ; elles faisaient toutes une égale impression sur mon cœur, ou plutôt sur mes sens. La première, je ne dis pas qui m'eût aimé, mais qui m'eût permis de l'aimer, eût été sûre de me rendre amoureux d'elle. Cependant la violence de mes désirs ne pouvait triompher de ma timidité ; je n'osais pas hasarder un aveu qui me paraissait téméraire, j'aurais été humilié de ne pas réussir. La timidité est le premier effet de l'amour-propre ; le mépris pour les autres suffit souvent pour l'audace. Je m'imaginais d'ailleurs qu'il fallait un mérite singulier pour toucher une femme. Les prévenances les plus marquées, les agaceries, même indécentes, dont j'étais l'objet, n'opéraient rien en ma faveur ; et je serais resté long-temps dans cet état s'il eût été dans l'ordre de la nature qu'il pût durer ; il cessa donc. On croira, sans doute, que ce fut par les soins de quelqu'une de ces femmes expérimentées qui s'offrent à finir l'éducation des jeunes gens, qui les instruisent aux plaisirs, qui n'oublient pas, à la vérité, de leur parler de sentiment ; mais qui, ne pouvant se flatter de leur en inspirer, et encore moins de la constance, se réduisent modestement à faire ensuite, en leur faveur, un rôle plus complaisant, pour être encore admises dans la société, et tenir au monde par quelque endroit.

Celle à qui je m'attachai était très-différente, et nous nous trouvâmes engagés l'un et l'autre sans qu'elle y eût songé, ni que j'eusse osé l'espérer. J'avais alors dix-huit ans, et elle en avait environ vingt-cinq : belle et bien faite, elle avait l'esprit sage et le cœur tendre ; mais son caractère sérieux jusqu'à la mélancolie et un maintien froid et réservé, la faisaient passer pour insensible. On l'avait prise sur ce pied-là ; et, en conséquence, personne ne songeait à elle. D'ailleurs, peu répandue, elle ne vivait guère que dans son domestique, avec un mari d'un âge assez avancé, qui remplaçait les agrémens qu'il n'avait plus, par mille attentions pour elle, et pour qui elle avait de l'amitié et du respect.

Avec le peu de confiance que j'avais alors, on jugera aisément

que je ne m'avisai pas d'attaquer une femme que les plus entreprenans laissaient tranquille ; des circonstances particulières formèrent notre liaison.

Je venais d'avoir un régiment ; et comme mon père vivait depuis quelque temps dans ses terres, il avait prié le comte de Canaples, dont nous étions parens, et qui avait beaucoup de considération dans le service, de veiller sur ma conduite, et de me donner des conseils.

Le comte s'y croyait d'autant plus obligé, que je devais à sa recommandation le régiment qu'on m'avait donné par préférence à d'anciens officiers qui en étaient plus dignes que moi par leurs services. Il avait pour maxime qu'il n'y avait rien de plus contraire au bon ordre, que de mettre des enfans à la tête des corps, ce qui n'était pas rare alors : il ajoutait qu'après avoir parlé en citoyen contre un abus, on n'était pas obligé d'en être la dupe, sans quoi on restait, avec ses bonnes intentions, peu sûr de l'estime, et comblé de ridicules. En conséquence, il avait agi vivement en ma faveur, et le succès de ses soins l'autorisait à me recommander de justifier par mon application la grâce qu'on m'avait faite. La reconnaissance m'obligeait donc à lui rendre des devoirs assidus.

La comtesse de Canaples me reçut d'abord avec cette espèce de bonté qu'on marque à un petit parent dont on se croit chargé aux yeux du public. La docilité que j'avais pour leurs conseils augmenta encore l'intérêt qu'ils prenaient à ce qui me regardait. La comtesse semblait surtout en prendre de jour en jour un plus tendre ; ce sont les personnes naturellement sérieuses dont l'accueil est le plus sensible. Je m'attachais de plus en plus à lui plaire. Le respect qu'elle m'inspirait m'empêchait d'apercevoir l'impression qu'elle faisait sur mon cœur ; mais il contribuait encore à la graver plus profondément ; le respect contraint l'amour : il peut le cacher ; mais il ne l'éteint jamais, souvent il le rend plus vif. L'amour est comme les liqueurs spiritueuses ; moins elles s'exhalent, plus elles acquièrent de force.

J'avais si peu d'expérience, que je ne soupçonnais pas l'état de mon âme ; je sentais seulement qu'aussitôt que je n'étais plus auprès d'elle, j'éprouvais une inquiétude plus vive que douloureuse ; je n'allais point la revoir sans une émotion qui m'emportait hors de moi-même. Les premiers désirs ne se laissent pas même apercevoir par la réflexion dans le moment où ils nous agitent. Plus on sent, moins on pense, et l'on ne réfléchit que de mémoire.

Je passai près de deux mois dans cet état délicieux et indécis. Uniquement occupé du désir de plaire à la comtesse, heureux

par ce désir même, j'étais si attentif à prévenir ses volontés, que je n'en recevais plus de conseils ; mais elle me comblait d'éloges vifs, tendres et ingénus.

Comme je lui soumettais absolument ma conduite, j'aimais à lui en rendre compte, je goûtais une secrète satisfaction à lui découvrir le fond de mon âme, j'entrais dans les détails les plus intimes, peut-être frivoles, si, par des questions qui partaient plus du sentiment que de la curiosité, elle ne m'eût prouvé que les bagatelles que je lui confiais, ne lui étaient jamais indifférentes. Ces détails, méprisables pour les âmes froides, sont les objets importans de celles que l'amour a unies. C'était précisément l'état où nous nous trouvions, sans nous en douter ni l'un ni l'autre. Nous ressentions l'amour le plus vif, nous en goûtions les plaisirs, peut-être les plus délicieux, sûrement les plus rares, sans en avoir jamais prononcé le nom.

Un jour que nous étions, la comtesse et moi, dans un de ces épanchemens qui faisaient notre bonheur, je me sentis pénétré d'un transport inconnu et si nouveau pour moi, que, par une vivacité de sentiment plutôt que de réflexion, j'embrassai la comtesse, ce qui ne m'était pas encore arrivé; je la tins même quelques momens serrée entre mes bras, et je me sentis pressé par les siens. Nous nous regardâmes ensuite sans nous rien dire; et, ce qu'il y eut de singulier, ce fut moi qui rougis ; mais elle le remarqua, et dans l'instant la rougeur lui couvrit le front : elle baissa les yeux, soupira et tomba dans une rêverie profonde. Nous ne proférions pas une parole, et qu'aurions-nous pu dire dans la confusion d'idées et de sentimens où nous étions tous deux ? Notre action et le trouble qui venait de la suivre, produisirent tout à coup un trait de lumière qui éclaira notre esprit sur l'état de notre cœur. Nous le reconnûmes ensemble, et nous nous entendîmes. Je n'ai jamais éprouvé à la fois tant de plaisirs, de peines et de sentimens opposés que l'amour seul réunit et concilie.

Pour me remettre, et la distraire elle-même, je pris sa main que je baisai : je sentis un faible effort qu'elle fit pour la retirer; elle me la laissa cependant, soit qu'elle ne voulût pas m'affliger, ou qu'elle craignît que cette petite rigueur ne rendît la faveur plus marquée. Enhardi, ou seulement animé par mon action même, j'appuyai ma bouche sur sa main, et je tombai à ses genoux. La comtesse, se retirant alors avec frayeur : Levez-vous me dit-elle, je ne vous conçois pas, je ne vous ai jamais vu si extraordinaire. Ah! madame, lui dis-je, je serais fort embarrassé moi-même de vous rendre compte d'un état qui est nouveau pour moi; tout ce que je puis vous dire, c'est que vous êtes la seule

personne au monde qui me l'ayez fait éprouver, et que je ne puis imaginer de bonheur qu'auprès de vous. Puis-je me flatter de vous être cher ? J'ai pour vous, me dit-elle, l'amitié la plus tendre, et je serais fâchée que vous n'en eussiez pas pour moi : vous m'en devez, vous ne pouvez pas être un ingrat. Je suis bien éloigné de l'être, répondis-je, et je ne puis me dissimuler que j'ai pour vous l'amour le plus violent ; je l'ai sans doute ressenti dès le moment que je vous ai vue, mais ce n'est que d'aujourd'hui que je le reconnais. Pensez-vous, reprit la comtesse, à ce que vous me dites ? vous avez de l'amour pour moi ! eh ! que prétendez-vous ? Vous aimer, lui dis-je. C'en est trop, dit-elle ; je ne puis ni ne dois en entendre davantage ; retirez-vous, je vous prie, et ne me forcez pas à me repentir des bontés innocentes que j'ai eues pour vous, et qu'un mot de plus de votre part rendrait criminelles.

J'étais si embarrassé de l'aveu involontaire que je venais de faire, que je n'eus pas la force de répliquer ; mais je n'aurais pas eu celle de la quitter, si elle n'eût appelé ses femmes à qui elle donna des ordres propres à les arrêter auprès d'elle. Je n'osai soutenir la présence d'aucun témoin dans l'agitation qui devait se remarquer dans toute ma contenance ; je sortis dans le moment, charmé de me trouver seul pour respirer, et penser en liberté à ce que je venais de faire.

La situation était si nouvelle pour moi, que je ne pouvais pas bien démêler si je devais être satisfait ou mécontent de ce qui m'était arrivé. J'étais horriblement peiné du dépit que la comtesse m'avait fait voir ; mais l'aveu que j'avais osé lui faire, portait dans mon cœur une consolation secrète. Une passion cachée est un poids accablant, dont l'aveu nous soulage ; il part de l'espérance, ou la fait naître.

Si la comtesse eût reçu mon aveu avec une hauteur froide, ou une plaisanterie méprisante, je n'aurais jamais osé reparaître devant elle ; mais la crainte qu'elle m'avait marquée diminuait un peu la mienne. Je commençai à soupçonner que je n'étais pas absolument sans mérite ; et, comme les progrès de la présomption sont fort rapides, je conçus les espérances les plus flatteuses. Ma confiance n'était pas aussi raisonnée que je la peins ; les opérations de l'esprit sont moins promptes que les mouvemens du cœur et de l'amour-propre, et la passion est mieux guidée par la lumière du sentiment que par des idées suivies. Je brûlais d'impatience de revoir madame de Canaples ; j'y allai le lendemain, je la trouvai triste et abattue, j'en fus pénétré, et je le lui marquai dans les termes les plus tendres ; mais je n'osai lui parler de ma passion ; ses femmes ne la quittaient presque pas,

et je croyais avoir trop de choses à lui dire qui ne pouvaient pas être interrompues. Je passai plusieurs jours dans cette indécision; mais enfin, faisant un effort sur moi-même, je lui dis qu'indépendamment de la reconnaissance et de l'attachement que je lui devais, elle ne pouvait pas douter que la passion qu'elle m'avait inspirée ne me rendît extrêmement sensible à l'état où je la voyais. Hélas! dit-elle en soupirant, le principal motif de l'intérêt que vous prenez à mon état, est ce qui m'y plonge. Vous m'aimez, votre amour seul serait déjà un malheur pour moi; mais je vous aime, et c'est ce qui met le comble à mon sort. La comtesse, en prononçant ces mots, ne put retenir ses larmes. Je me jetai aussitôt à ses genoux, et je voulus les embrasser. Arrêtez, me dit-elle, en me repoussant; l'aveu que je viens de vous faire n'est pas une faveur, c'est un remède violent auquel j'ai cru devoir recourir.

J'ai voulu en vain me faire illusion sur mes sentimens pour vous. Je suis obligée de les reconnaître. Que n'ai-je pu les prévoir! mais vous avez été maître de mon cœur, avant que je soupçonnasse qu'il pût être sensible. L'éloignement que j'avais toujours eu pour les jeunes gens, le mépris pour leurs travers et pour leur présomption me paraissaient des armes suffisantes contre leur séduction: une fierté naturelle m'empêchait même de croire que j'eusse besoin d'être en garde contre eux. Votre âge, votre figure, vos grâces, votre esprit me plaisaient sans m'alarmer; je vous ai jugé sans conséquence, et ma témérité m'a perdue. La vertu seule que je remarquais en vous aurait dû vous rendre suspect; mais se défie-t-on de ce qu'on estime? Cependant c'est elle qui m'a séduite; elle m'a caché le péril en me laissant voir et sentir combien vous étiez aimable, vous en avez été plus dangereux; qu'il me soit permis de penser, du moins pour ma consolation, qu'un caractère tel que le mien ne pouvait s'égarer qu'en croyant suivre la vertu. Enfin je vous aime, je veux d'autant moins vous le cacher, que je compte vous le dire pour la première et dernière fois de ma vie.

Vous m'êtes bien cher; mais le devoir me l'est encore plus, et il faut que vous m'aidiez vous-même à y rentrer. Il n'y a que votre absence qui puisse me rendre ma tranquillité: vous devez joindre votre régiment dans un mois, je veux que vous partiez dès à présent, votre empressement paraîtra naturel, et personne n'en soupçonnera le véritable motif.

Quoi! madame, lui dis-je, ne m'avez-vous appris le plus grand bonheur où je puisse aspirer, que pour me rendre au même instant le plus malheureux des hommes! non, je ne puis vous obéir. Il le faut cependant, reprit-elle; vous m'aimez,

puisque vous me le dites, et je le crois : votre âme est naturellement sincère, et le monde n'a pas encore eu le temps d'en altérer la pureté; ainsi je juge, par le sacrifice que fait mon cœur, de ce qu'il doit en coûter au vôtre; mais notre sort est encore bien différent. Vous allez trouver de la ressource dans la diversité des occupations et des objets; la dissipation détruit ou distrait l'amour; et moi, dans la solitude, je ne serai peut-être occupée que de ce que je dois oublier, et je n'aurai pour soutien que la nécessité du devoir, c'est-à-dire, ce qui le rend plus cruel. Eh! pourquoi, dis-je, madame, voulez-vous que votre devoir soit blessé d'une passion pure? Pourquoi seriez-vous criminelle de la ressentir? Sommes-nous maîtres des mouvemens de notre cœur? Vous êtes persuadée, dites-vous, de la pureté de mon âme, vous devez l'être aussi que je ne veux pas vous tromper.

Il est inutile, reprit la comtesse, d'entrer dans une telle discussion; soit raison, soit préjugé, je ne veux point d'examen dans une matière où nous sommes trop intéressés, vous et moi, pour en être juges. On n'examine guère le principe de ses devoirs que par le désir de s'en affranchir, ou pour se justifier de les avoir déjà violés. Il y a d'ailleurs des règles de conduite qu'on taxe en vain de préjugés; je vois qu'on ne s'en écarte point sans honte, et cela me suffit : je n'ai donc pas besoin d'examiner s'ils sont raisonnables, pour savoir que je dois les respecter. Vous ne voulez pas, dites-vous, me tromper : je crois que vous n'en avez pas le dessein; mais nous pouvons nous tromper nous-mêmes. Eh! de quoi peut-on être sûr, quand on ne peut pas répondre de son cœur? J'ai peu d'expérience sur ce sujet; mais j'y suis trop intéressée pour n'y avoir pas réfléchi avec soin depuis quelques jours. J'ai fortifié mes réflexions par l'exemple des femmes qui se sont perdues : c'est par degrés qu'elles ont passé de la vertu au déréglement. Je vois que l'innocence a des scrupules, les premières fautes donnent des remords, les dernières les font perdre, et l'on ne saurait trop tôt s'effrayer. Vous voyez le fond de mon cœur; loin de combattre mes sentimens, adoptez-les, et cherchez à m'y affermir : pour y mieux réussir, séparons-nous. J'ai dit tout ce que je me croyais obligée de vous dire : une conversation plus longue ne pourrait être que dangereuse, elle commencerait à être criminelle en cessant d'être nécessaire.

Tant que madame de Canaples avait parlé, j'étais resté dans un étonnement qui m'avait empêché de l'interrompre; mais, à peine eut-elle fini, qu'effrayé du parti qu'elle voulait me faire prendre, dans le moment où j'avais cru mon bonheur assuré,

je me jetai à ses pieds et je tâchai de la fléchir, moins par des raisons que par des transports et par les discours les plus passionnés. N'entreprenez pas, me dit-elle, de m'attendrir, mon cœur n'y a que trop de penchant; rendez-vous digne de cet aveu en le respectant; mais si vous en abusiez, si je me sentais trop faible pour résister à vos empressemens, vous me forceriez de recourir au plus violent des remèdes, qu'on pourrait taxer de romanesque, et qui est peut-être le seul qui, par sa dignité, puisse assurer la vertu d'une femme. Soyez sûr que, plutôt que de m'exposer à succomber, ce serait à M. de Canaples que je découvrirais l'état de mon cœur; ainsi votre persévérance n'aurait d'autre succès que de faire trois malheureux : et tel est le fruit des partis outrés, que je serais peut-être la moins à plaindre, et que je pourrais être consolée des suites de mon action par le principe de cette action même. Tâchons plutôt, l'un et l'autre, de retrouver notre repos; partez, et que le premier effet de notre amour soit un effort pour la vertu.

L'empire que le respect d'un amant délicat donne à une femme vertueuse, va jusqu'à lui soumettre les transports de l'amour; je n'osai pas lui résister, et je me retirai, le cœur pénétré de douleur.

Incertain si je devais obéir ou non à la comtesse, et me flattant qu'elle prendrait des sentimens plus favorables, je retournai chez elle le jour suivant. Je la trouvai avec une femme que je ne connaissais pas, et qui me parut nous observer avec beaucoup d'attention. L'accueil que la comtesse me fit, n'eut d'abord rien de décidé. Après quelques propos indifférens, elle me demanda quand je comptais partir; sur la réponse que je lui fis que je n'en avais pas encore fixé le jour, son air devint successivement si sérieux, si froid et si haut, que c'était presque une indiscrétion de sa part. La femme qui était avec elle, ne parut cependant pas s'en apercevoir. Pour moi, j'en fus consterné; et, jugeant que je n'avais plus rien à espérer, à peine cette visite fut-elle sortie, que je dis à la comtesse que je partirais le lendemain.

Le comte de Canaples, qui entra dans le moment, m'ayant entendu, il n'y avait plus moyen de m'en dédire; il me fit compliment sur mon zèle, et me prédit que je deviendrais un excellent officier. Je n'ai jamais été moins flatté d'éloges que je le fus alors de ceux du comte. Dans la crainte cependant de détruire par mon humeur la bonne opinion qu'il avait de moi, et de lui faire soupçonner la vérité, j'allai donner ordre à mon départ. Ceux qui n'ont jamais aimé que faiblement, pourraient regarder une obéissance si prompte comme la marque d'une

passion bien légère ; mais, s'ils avaient plus de connaissance du cœur, ils jugeraient qu'il n'y a qu'un véritable amour capable d'un tel sacrifice. Je ne sentais pas alors que la comtesse en faisait elle-même un, pour le moins, aussi violent que celui qu'elle exigeait de moi. Pour les femmes les plus raisonnables il y a bien loin du danger de succomber à la crainte, de la crainte au désir de s'arracher à l'occasion, de ce désir à la résolution, et plus loin encore de la résolution au courage qu'il faut pour l'exécuter.

Madame de Canaples est la seule femme que j'aie connue capable de franchir et de confondre tous ces degrés.

Quelque désir que j'eusse de prendre un congé particulier, je ne pus la trouver seule, et elle fut assez maîtresse d'elle-même, pour que je ne tirasse aucun avantage de nos adieux.

Ma première aventure ne dut pas, comme on voit, m'apprendre à mépriser les femmes ; mais elle m'apprit à m'estimer, et c'est une science très-facile. J'ai eu, autant que qui que ce soit, ce qu'on appelle des bonnes fortunes ; et il n'y en a eu aucune qui ait pu me flatter aussi sensiblement que l'impression que j'avais faite sur le cœur de madame de Canaples.

Depuis que l'ivresse des passions est dissipée, j'ai quelquefois réfléchi sur l'espèce de conquêtes qui nourrit la vanité des hommes, et j'ai remarqué que la plupart des femmes qui font le sujet de leur triomphe, ont le cœur froid, les sens assez tranquilles et la tête déréglée. Ce n'est pas la raison qui détermine leur choix, ce n'est pas l'amour, ce n'est pas même le plaisir ; c'est la folie qui leur échauffe l'imagination pour un homme qui devient successivement l'objet, le complice et la victime d'un caprice. Un amant leur plaît sans autre raison que de s'être présenté le premier, et il est bientôt quitté pour un second qui n'a d'autre mérite que d'être venu le dernier.

J'étais parti, le cœur plein d'amour et pénétré de douleur ; mais à peine fus-je à l'armée que les devoirs nécessaires m'occupèrent assez pour faire diversion à mes sentimens, et la dissipation acheva de me rendre ma gaieté. Je me trouvai en peu de jours l'ami intime d'une multitude de gens de mon âge qui ne m'avaient jamais vu. Ce fut dans leur commerce que je puisai la théorie de la vie que je dois bientôt mener avec éclat. Je n'entendais parler que de femmes éperdues d'amour, sacrifiées les unes aux autres et souvent à l'humeur et à des fantaisies : ce n'était que par excès de modestie qu'on parlait de celles qu'on avait séduites, parce que la séduction suppose au moins des soins. Je ne pouvais revenir d'étonnement de l'innocence où j'avais vécu jusqu'alors, et je n'osais l'avouer. J'étais

jaloux de ce que j'entendais dire, honteux de n'avoir rien de pareil à raconter, trop honnête encore pour en imposer, et bien déterminé à faire, à mon retour, tout ce qu'il faudrait pour avoir les mêmes avantages, et de quoi briller pendant la campagne suivante.

J'ai été persuadé depuis que, si j'avais voulu dès lors me prévaloir de mon imagination pour me mettre au niveau des autres à force de fictions, quoique je m'en fusse fort maladroitement tiré faute d'expérience, ceux qui auraient le plus douté de la vérité de mes propos, n'auraient osé le faire paraître, dans la crainte de me laisser soupçonner que les leurs pussent être douteux. Je ne connais rien qui serve si bien la fatuité que la fatuité même.

Aussitôt que l'armée fut séparée, je revins à la cour, et ma première visite fut à madame de Canaples. Les leçons que j'avais reçues, les histoires de femmes que j'avais apprises, et que je croyais aussi fermement que si j'en avais été témoin, les réflexions que j'avais faites en conséquence; tout concourait à m'inspirer une confiance dont je me promettais bien de tirer parti. Je me présentai devant elle avec un air un peu plus dégagé que je ne l'avais en la quittant, et j'en fus reçu avec une amitié tendre et dont les marques étaient un peu embarrassées sans être suspectes. J'essayai d'y répondre avec familiarité. Mais, soit qu'elle prît un maintien imposant, soit que je ne pusse perdre l'habitude de la respecter, je ne pouvais chercher à sortir du respect, sans me trouver dans une contrainte qui produisait le même effet. J'étais si maussadement libre, et avantageux de si mauvaise grâce, que je le sentis moi-même; et, sans m'opiniâtrer à lutter davantage contre mon cœur, je me soumis à l'ascendant qu'elle avait sur moi. Je continuai de lui faire ma cour sur ce pied-là, je cherchai dans les plaisirs et la dissipation une distraction à l'amour que je continuais de sentir pour elle, et je renonçai à une poursuite inutile.

Dans l'âge où j'étais, les plaisirs de l'amour en imitent le sentiment, et empêchent qu'on n'en soit tourmenté; je résolus de me livrer à tous ceux qui s'offraient, et je fus bientôt aussi répandu que je pouvais le désirer. L'accueil que je reçus, la facilité des conquêtes que j'avais tant désirées, que j'avais crues difficiles, et que je croyais encore d'un grand prix, me donnèrent une haute opinion de moi. J'en conclus que madame de Canaples, ou ne m'avait point aimé, ou ne pouvait aimer que faiblement, puisqu'elle ne m'en avait pas donné les preuves que tant d'autres me prodiguaient. J'étais fort éloigné de penser

qu'il y eût entre les femmes d'autre distinction que celle de la figure ou de la jeunesse.

Je crois avoir dit que, le jour que je pris congé de madame de Canaples, j'avais trouvé chez elle une femme que je ne connaissais pas. Je la connus bientôt dans le monde, et j'appris d'elle-même le motif de sa visite. C'était la marquise de Retel; sa figure était piquante, et l'on ne pouvait guère avoir plus d'esprit et moins de mœurs, plus de mépris pour les bienséances, quoiqu'elle ne manquât pas d'ailleurs de probité. Personne n'a jamais eu dans le vice autant de candeur qu'elle en avait. Le premier souper où nous nous rencontrâmes commença notre connaissance, et établit notre intimité. Elle débuta par me demander si je voyais toujours madame de Canaples, et ajouta, sans attendre ma réponse, qu'elle avait bien jugé que notre commerce ne serait pas long, et que le caractère d'une prude ne sympathisait point avec celui d'un jeune homme aussi aimable que je l'étais. Je fus d'abord étonné d'un pareil début, et je répondis sur madame de Canaples avec tout le respect que je lui devais. J'avais encore de la vertu, et il faut qu'il y ait déjà longtemps qu'on l'ait abandonnée, avant que de parler la langue du vice.

Sur la décence de ma réponse : C'est toujours fort bien fait, reprit la marquise, de parler avec ménagement d'une femme avec qui l'on a vécu; d'ailleurs, cela est encore de votre âge : la comtesse est d'un caractère à vous en savoir gré, si cela lui revenait; d'autres ne s'en embarrasseraient guère, et moi, à qui cela ne fait ni bien ni mal, je ne vous en estime ni plus ni moins.

Je vous avoue que ce fut la curiosité qui me fit rendre une visite à madame de Canaples sur un prétexte assez léger. J'avais entendu parler d'une petite merveille qu'elle cachait au reste du monde; je voulus en juger par moi-même; je vous trouvai et j'applaudis à son goût ou à son bonheur; mais vous n'étiez point fait pour vous ensevelir dans la pruderie en naissant. La comtesse ne doit pas trouver étrange que vous l'ayez quittée, et elle aura toujours l'honneur d'être à la tête de votre histoire. En tout cas, lui dis-je, madame, son amitié me fera honneur, et elle n'aura point à rougir de ses bontés pour moi. Comment! rougir? reprit la marquise; elle ne pourrait qu'en faire gloire : et là-dessus elle me donna tant d'éloges, et si peu apprêtés, qu'il fallait nécessairement qu'elle m'inspirât de l'indignation contre elle, ou de l'admiration pour moi; je pris le dernier parti. Les gens les plus déliés sont la dupe d'un appât si grossier, présenté même par un sot : comment une jeune tête présomptueuse n'en eût-elle pas été enivrée ?



Quoiqu'il ne m'échappât rien qui pût blesser l'honneur de madame de Canaples, ni qui pût faire croire que ce fût discrétion de ma part, manége d'autant plus criminel qu'il fait usurper à un homme une réputation de probité, et n'en flétrit pas moins la vertu d'une femme, la marquise resta persuadée que j'avais été parfaitement bien avec madame de Canaples. Les femmes déréglées ne croient pas les aventures, parce qu'elles en sont instruites, mais parce qu'elles les supposent; c'est moins par pénétration d'esprit que par la corruption de leur cœur qu'elles devinent quelquefois juste. Elles ne peuvent pas avoir d'autres idées : et de quel droit croiraient-elles à la vertu ? elles n'en ont aucun principe, et jugent d'après leur conduite et les exemples de leurs pareilles.

La conversation que j'eus ce jour-là avec madame de Retel, ou plutôt qu'elle eut avec moi, fut très-étendue. Ses idées me parurent d'abord si bizarres que je n'en fus frappé qu'en extraordinaire; mais en peu de temps elle me mit en état de concevoir ses principes.

Elle n'attendit pas que je lui demandasse la permission d'aller la voir, elle me l'ordonna, et j'y allai dès le jour suivant. Je la trouvai seule; et, comme si elle eût craint de perdre le temps qu'elle destinait à mon éducation, elle entra aussitôt en matière.

J'ai dit qu'elle avait de l'esprit, je dois ajouter qu'elle avait beaucoup réfléchi. Je ne voudrais pas décider si toutes ses idées étaient bien justes; mais elles me parurent assez systématiques. C'est pour mettre le lecteur en état d'en juger, que je vais rapporter en une seule conversation ce que madame de Retel m'a dit en différentes occasions, et à mesure qu'elle me croyait en état de goûter ses principes.

Avouez, me dit-elle, que le monde où vous vous trouvez aujourd'hui, et pour lequel vous êtes fait, vaut mieux que le triste tête-à-tête de madame de Canaples. Je vous avouerai, lui dis-je, madame, une chose bien différente; c'est que je ne cherchais mon bonheur qu'auprès d'elle, et que, si je ne craignais pas de troubler le sien, je serais encore inconnu à ce monde pour lequel vous me croyez si propre.

Mais cela est trop plaisant, s'écria la marquise; songez-vous à ce que le peu de mots que vous venez de me dire renferme d'incroyable, de prodigieux ? car enfin, si je vous entends bien, ou que vous entendiez vous-même la force de ce que vous dites, il faut que vous soyez amoureux de madame de Canaples, et qu'elle y soit insensible : deux choses dont chacune est incroyable, et dont la réunion passe le prodige. Il n'y a pourtant rien de si constant, repris-je : j'aime madame de Canaples,

et je ne puis en être aimé. J'aurais parlé plus vrai, si, en rendant justice à sa vertu, je l'eusse peinte moins insensible; mais l'amour que je conservais pour elle, me fit respecter son secret. Une telle confidence m'aurait paru criminelle. Le véritable amour est presque une vertu, et lorsqu'on le ressent, on n'a point de fatuité.

Comment! reprit la marquise, cette femme ne voulait pas de vous, et vous auriez cru réellement lui déplaire en l'obligeant de renoncer à une pruderie qui, sans doute, lui coûtait beaucoup. En vérité, on apprend tous les jours quelque chose de nouveau. Voilà un bizarre effet de l'amour. Mais vous croyez donc à cet amour-là?

Je crois, répondis-je, que c'est la première et la plus forte des passions. Vous avez, répliqua la marquise, des idées bien fausses sur l'amour.

Les passions qui agitent les hommes se développent presque toutes dans leur cœur, avant qu'ils aient la première notion de l'amour. La colère, l'envie, l'orgueil, l'avarice, l'ambition se manifestent dès l'enfance. Les objets en sont petits; mais ce sont ceux de cet âge : les passions ne sont pas plus violentes quand leurs objets sont plus importans; souvent elles sont moins vives, et, s'il y en a quelqu'une qui devienne plus forte qu'elle ne l'était d'abord, c'est ordinairement par l'extinction des autres qui partageaient l'âme avec elle.

L'amour se fait sentir à un certain âge; mais est-il autre chose qu'une portion du goût général que les hommes ont pour les plaisirs? L'âge où il triomphe est celui où les autres passions manquent d'occasions de s'exercer, dans l'âge où l'on est insensible à l'avarice, parce qu'on n'a rien; à l'ambition parce qu'on n'est de rien. Les passions ne se développent que par l'aliment qui leur est propre. Mais, si elles sont une fois en mouvement, elles l'emportent bientôt sur l'amour. Cette passion se détruit par son usage, les autres se fortifient; elle est bornée à un temps, les autres s'étendent sur tout le cours de la vie. L'amour enfin est un de nos besoins aussi vif et moins fréquent que les autres, rarement une passion, souvent la moins forte et le plus court des plaisirs. Ce plaisir est même dépendant de la mode. N'a-t-on pas vu un temps où la table réunissait presque tous les hommes, et où les femmes n'étaient pas comptées dans la société dont elles sont l'âme aujourd'hui, moins par l'amour que par la mode?

Si la sensation de l'amour est très-vive, le sentiment en est très-rare. On le suppose où il n'est pas, on croit même de bonne foi l'éprouver, on se détrompe par l'expérience. Combien a-t-on



vu de gens épris de la plus violente passion, qui se croyaient prêts à sacrifier leur vie pour une femme, qui peut-être l'auraient fait, comme on exécute dans l'ivresse ce qu'on ne voudrait pas avouer dans un autre état; combien en a-t-on vu, dis-je, sacrifier cette même femme à l'ambition, à l'avarice, à la vanité, au bon air? Les autres passions vivent de leur propre substance; l'amour a besoin d'un peu de contradiction, qui lui associe l'amour-propre pour le soutenir. Il y a, dira-t-on, des amans qui sacrifieraient tout à leur passion : cela peut être, parce qu'il n'y a rien qui ne se trouve; mais quelle est la passion, quel est le goût sérieux ou frivole qui n'a pas ses fanatiques? La musique, la chasse, l'étude même, et mille autres choses pareilles peuvent devenir chacune la passion unique de quelqu'un, et fermer son cœur à toutes les autres. Il en est ainsi de l'amour, qui n'est pas la première passion et rarement l'unique.

Ces grands et rares sacrifices de cœur ne se voient guère que de la part des femmes; presque tous les bons procédés leur appartiennent en amour, et souvent en amitié, surtout quand elle a succédé à l'amour. Ne croyez pas que ce que je vous dis à l'avantage de mon sexe, soit l'effet d'un intérêt personnel. Je ne prétends pas en effet louer excessivement les femmes de ce qu'elles ont l'âme plus sensible, plus sincère et plus courageuse en amour que les hommes. C'est le fruit de leur éducation, si l'on peut appeler de ce nom le soin qu'on prend d'amollir leur cœur, et de laisser leur tête vide, ce qui produit tous leurs égaremens.

Les femmes ne sont guère exposées qu'aux impressions de l'amour, parce que les hommes ne cherchent pas à leur inspirer d'autres sentimens; ne tenant point à elles par les affaires, ils ne peuvent connaître que la liaison des plaisirs. Ainsi la plupart des femmes du monde passent leur vie à être successivement flattées, gâtées, séduites, abandonnées, et livrées enfin à elles-mêmes, ayant pour unique ressource une dévotion de pratique, et pleine d'ennui quand elle est sans vertu, sans ferveur ou sans intrigue.

L'amour est, dit-on, l'affaire de ceux qui n'en ont point; le désœuvrement est donc la source des égaremens où l'amour jette les femmes. Cette passion se fait peu remarquer dans les femmes du peuple, aussi occupées que les hommes par des travaux pénibles, quoiqu'il y en ait beaucoup de plongées dans le vice, non par égarement de cœur, rarement par le goût du plaisir, et presque toujours par la misère; mais je ne parle ici que des gens du monde, ou de ceux que l'opulence et l'oisiveté mettent à portée d'en prendre les mœurs.

L'éducation des hommes, toute imparfaite qu'elle est, quant à son objet et à sa forme, a du moins l'avantage de les occuper, de remplir leurs têtes d'idées bonnes ou mauvaises, qui font diversion aux sentimens du cœur. Les affaires, les emplois et les occupations quelconques viennent ensuite, et ne laissent à l'amour qu'une place subordonnée à d'autres passions. Ce qu'ils appellent amour est l'usage de certains plaisirs qu'ils cherchent par intervalle, qu'ils saisissent d'abord avec ardeur, qu'ils varient par dégoût et par inconstance, et auxquels on est enfin obligé de renoncer, quand ils cessent de convenir, ou qu'on n'y convient plus.

Ici je ne pus m'empêcher d'interrompre la marquise; j'étais si scandalisé d'entendre une femme jolie et encore jeune professer une espèce d'athéisme en amour, que je me crus intéressé d'honneur à combattre son opinion. Comment, lui dis-je, madame, peut-on douter de la puissance de l'amour? Il me suffirait, pour la reconnaître, de l'avoir éprouvée, et d'y être encore exposé auprès de vous; mais, indépendamment de mon expérience particulière, je n'entends parler d'autres choses que de liaisons formées par l'amour, et qu'une longue suite d'années a rendues respectables, sans les avoir affaiblies.

Je connais, reprit la marquise, et j'ai examiné avec attention ces liaisons dont on vous parle. Il y en a quelques unes dignes des éloges qu'on leur donne. Ce sont celles que l'amour a pu commencer; mais que l'amitié a consacrées; et je sais qu'il y en a qui n'ont cessé d'être orageuses que depuis que la passion est éteinte. C'étaient des amans qui, tantôt ivres de plaisirs, et l'instant d'après tourmentés par des caprices, des jalousies d'humeur, ou de fausses délicatesses, passaient quelquefois un même jour en caresses, en dépits, en aigreurs, en offenses, en pardons, et se tyrannisaient mutuellement. Après avoir usé les plaisirs et les peines de l'amour, ces amans se sont heureusement trouvés dignes d'être amis; et c'est de ce moment qu'ils vivent heureux avec une confiance plus entière qu'ils ne l'auraient peut-être, s'ils n'avaient pas été amans, et avec plus de douceur et de tranquillité que s'ils l'étaient encore.

Un état si rare et si délicieux serait le charme d'un âge avancé, et empêcherait de regretter la jeunesse. La réflexion qui détruit ou affaiblit les autres plaisirs, parce qu'ils consistent dans une espèce d'ivresse, augmente et affermit celui-ci. En jouissant d'un bonheur, c'est le doubler que de le reconnaître.

A l'égard de ces vieilles liaisons que le public a la bonté de respecter, faute d'en connaître l'intérieur, qu'y verrait-on si on les examinait? Des gens qui continuent de vivre ensemble,

parce qu'ils y ont long-temps vécu; la force de l'habitude, l'incapacité de vivre seuls, la difficulté de former de nouvelles liaisons l'embarras de se trouver étrangers dans la société, en retiennent beaucoup, et donnent à l'ennui même un air de constance. Ils ont cessé de se plaire, et se sont devenus nécessaires. Ils ne peuvent se quitter; quelquefois ils ne l'oseraient : on soutient ce rôle pénible par pur respect humain. On s'est pris avec l'engouement de l'amour, on a annoncé hautement son bonheur, on a contracté un engagement devant le public, on l'a ratifié dans des occasions d'éclat : le charme se dissipe avec le temps, l'illusion cesse; on s'était regardés réciproquement comme parfaits, on ne se trouve pas même estimables; on se repent, on n'ose l'avouer; on s'opiniâtre à vivre ensemble en se détestant, et le respect humain empêche autant de ruptures que la loi empêche de divorces. Si le divorce était permis, tel le réclamerait contre un mariage, qui, dans pareille circonstance, ne romprait pas avec une maîtresse, c'est-à-dire, une vieille habitude : on ne rougit point de s'affranchir d'un esclavage reconnu; mais on a honte de se démentir sur un engagement dont on a fait gloire. Les vieilles liaisons exigent, pour être heureuses, plus de qualités estimables qu'on ne l'imagine.

L'amour tient lieu de tout aux amans, son objet lui suffit; mais l'objet s'use, l'amour s'éteint, et il n'y a point alors d'esprits assez féconds pour aller remplacer l'illusion, et devenir une ressource contre la langueur d'une vie retirée et d'un tête-à-tête continuel. Si ces sortes d'esprits se trouvaient, il faudrait encore que les deux amans l'eussent l'un et l'autre au même degré, sans quoi la stérilité de l'un étoufferait la fertilité de l'autre. Il n'y a que l'esprit qui serve à la longue d'aliment à l'esprit, il ne produit pas long-temps seul.

Le tête-à-tête, tel que je le suppose, ne se soutient que par l'amitié, beaucoup d'estime réciproque, et une confiance entière, qui fait qu'on jouit de la présence l'un de l'autre, même sans se rien dire, et en s'occupant différemment. On devrait dire aux amans qui se déclarent publiquement : Faites provision de vertus pour remplacer l'amour.

On croit les hommes plus constans dans un âge avancé que dans la jeunesse. Mais cette constance n'est qu'extérieure. Dans la vieillesse, on anticipe les besoins par la crainte, on les sent par la privation; on jouit avec inquiétude, et l'on craint de laisser échapper ce qu'on n'est pas sûr de retrouver. Dans la jeunesse, on ne soupçonne guère les besoins par la prévoyance, on ne sent que les désirs; ils s'éteignent par la jouissance, et renaissent bientôt. La jeunesse désire ardemment, jouit avec

confiance, se dégoûte promptement et quitte sans crainte, parce qu'elle remplace avec facilité. Voilà le secret de la légèreté d'un âge et de la constance de l'autre.

Tout ce que me disait la marquise augmentait de plus en plus mon étonnement. Quand son système eût été vrai, je n'étais pas encore disposé à l'admettre. Il y a des principes où la démonstration ne suffit pas; dans ce qui a rapport au sentiment, on ne croit que ce que l'on désire. J'aimais encore madame de Canaples, et je sentais, ou croyais sentir, que mon cœur aurait toujours besoin d'être rempli, et que je ne cesserais d'aimer qu'en aimant de nouveau. Je ne tardai pas à me détromper; la marquise avait entrepris ma conversion, et, grâce à ses soins, je fus bientôt guéri de tous les sentimens honnêtes, comme on le verra dans la suite; mais il est nécessaire que je rapporte auparavant le reste de la leçon qu'elle me donna, et dont elle eut l'attention de me rafraîchir l'idée, jusqu'à ce qu'elle me crût affermi dans les bons principes.

Les choses qu'elle me disait étaient si nouvelles pour moi, que, pour dissiper mes scrupules, et pour éclaircir mes idées, je lui proposai mes doutes.

Je vous avoue, lui dis-je, madame, que je ne sais plus que penser de l'amour: en quoi le faites-vous donc consister?

Il n'y a rien de plus facile, reprit la marquise: aimer, c'est de l'amitié; désirer la jouissance d'un objet, c'est de l'amour; désirer cet objet exclusivement à tout autre, c'est passion. Le premier sentiment est toujours un bien; le second n'est qu'un appétit du plaisir; et le troisième, étant le plus vif, augmente le plaisir et prépare des peines. Il y a un rapport entre l'amitié et l'amour qui est passion, c'est de se porter vers un objet déterminé, quoique ce soit par des motifs différens. Il y a même des amitiés qui deviennent de véritables passions, et ce ne sont ni les plus sûres, ni les plus heureuses.

L'amour, au contraire, tel qu'il est communément, se porte vaguement vers plusieurs objets, et peut toujours en remplacer un par un autre. Vous direz qu'un tel amour n'est pas fort délicat: non; mais il est heureux, et le bonheur fait la gloire de l'amour.

La délicatesse fait honneur en amitié, parce qu'elle suppose un sentiment éclairé, aussi flatteur pour celui qui le ressent que pour celui qui l'inspire. Cette délicatesse est toujours active, et porte aux attentions pour l'objet aimé; on craint de lui manquer. En amour, elle est ordinairement passive; l'amant prétendu délicat n'a d'autre objet que lui-même; il croit qu'on n'a pas pour lui le retour qu'il mérite. On se tourmente pour faire

le tourment d'autrui. Quel doit être le supplice de deux amans, s'ils ont l'un et l'autre le même travers à la fois !

Les âmes délicates ont un double malheur ; elles sont douloureusement affectées des moindres choses qui blessent ou paraissent blesser le sentiment, et sont trop difficiles sur le plaisir ; elles ne peuvent le goûter s'il leur reste quelque scrupule sur le principe dont il part, et, malheureusement, elles ne sont que trop ingénieuses à s'en former.

Cette délicatesse si vantée et si peu connue, n'est donc qu'un déréglement d'imagination. Il semble qu'elle n'aiguise l'esprit que pour le rendre plus faux.

Cependant, comme si l'on avait entrepris d'empoisonner tous les plaisirs, on ne s'est pas contenté d'introduire la délicatesse en amour, on y a fait encore entrer la jalousie.

Comment! m'écriai-je, la jalousie n'est-elle pas un attribut de l'amour? Non, sans doute, reprit la marquise; la jalousie est un préjugé d'éducation, fortifié par l'habitude. Si elle était naturelle aux amans, ils seraient partout également jaloux ; or il y a des peuples qui le sont beaucoup moins que d'autres, il y en a qui ne le sont point du tout, et dont les mœurs y sont absolument opposées, qui se font un honneur de ce qui serait un opprobre parmi nous. On voit encore chez une même nation des mœurs très-différentes sur cet article, suivant les différentes conditions. Par exemple, on n'est pas jaloux à la cour comme à la ville, la jalousie n'est plus qu'un ridicule bourgeois, et l'on trouve des bourgeois assez raisonnables, assez policés, ou assez fats pour n'être pas jaloux ; car on peut s'affranchir d'une espèce de folie, par raison, ou par une folie contraire. Si ce préjugé était détruit, il se trouverait encore quelques jaloux ; mais il n'y aurait que ceux qui le seraient par caractère ; parce que la jalousie, c'est-à-dire l'envie, en est un, comme l'ambition, l'avarice, la paresse, la misanthropie et plusieurs autres sortes de caractères.

La jalousie est si peu un sentiment naturel, qu'elle se soumet au préjugé jusque dans la conduite. Tel homme qui serait jaloux d'un rival jusqu'à la frénésie, ne s'avise guère de l'être d'un mari. Un jaloux est intérieurement si persuadé de son injustice, qu'il y en a peu qui ne se cachent de l'être.

On croit que la jalousie marque beaucoup d'amour ; mais l'expérience prouve que l'amour le plus violent est ordinairement le moins soupçonneux. La jalousie ne prouve qu'un amour faible, un sot orgueil, le sentiment forcé de son peu de mérite, et quelquefois un mauvais cœur. Par exemple, combien de fois a-t-on vu un amant dégoûté, cherchant un prétexte pour rompre, et tâchant de le faire naître à force de mauvais procédés? Dans

cette situation, il devrait être charmé que quelqu'un vînt le dégager honnêtement ; mais point du tout : s'il s'aperçoit qu'on peut se consoler de sa perte avec un autre, sa vanité est blessée de ne pas laisser une femme dans les regrets ; la jalousie, ou plutôt l'envie, le ramène pour être tyran sans être heureux. Voilà les hommes : leur amour ne vit que d'amour-propre ; il n'y a que des jaloux d'orgueil.

Quoique les raisonnemens de la marquise ne fussent peut-être pas trop bons, je ne me sentais pas en état d'y répondre ; mais je crus qu'il n'y avait rien de mieux que de lui en faire l'application à elle-même.

Comment ! lui dis-je, madame ; si j'avais entrepris de vous plaire, et que j'eusse le bonheur d'y réussir, trouveriez-vous bon que je vous manquasse de fidélité ?

Pourquoi non ? dit la marquise ; l'infidélité est un grand mot souvent mal appliqué. En amitié, c'est un crime ; mais, si jamais nous nous trouvions simplement du goût l'un pour l'autre, je ne prétendrais pas être l'unique objet de vos attentions. Une telle prétention serait à la fois une tyrannie insupportable pour vous, et une folie cruelle pour moi-même. Jouissons toujours d'un bien, comme s'il ne devait jamais finir ; et sachons le perdre, comme n'y ayant aucun droit.

Croyez-vous que je n'aie jamais eu occasion de m'attacher aussi follement que beaucoup d'autres ? Peut-être dois-je une partie de ma philosophie à ma propre expérience ; mais j'ai réfléchi de bonne heure sur ce sujet, et je me suis fait un plan de vie en conséquence de mes réflexions. J'ai songé à nourrir mon esprit de connaissances plus agréables que pénibles, et capables du moins d'empêcher la solitude ou la vieillesse de m'effrayer ; à défendre mon cœur de toute passion tyrannique, et à goûter les plaisirs que les mœurs régnantes me permettent.

Ce n'est pas que je les approuve ces mœurs ; si elles devenaient plus régulières, il y aurait à gagner pour tout le monde. Si cela n'est pas, que les hommes ne s'en prennent qu'à eux-mêmes ; qu'ils cessent de crier au déréglement, ou de croire qu'il y ait une morale différente pour les deux sexes. Je sais avec quel mépris ils parlent entre eux des femmes qu'ils paraissent respecter le plus. Cette connaissance serait la meilleure leçon que pût recevoir une jeune personne ; et un tel mépris serait souvent juste de la part des hommes, s'ils n'en méritaient un pareil.

Je ne cherche point, comme vous voyez, à m'aveugler sur les hommes ni sur les femmes, et je dis librement ce que je pense, parce que l'opinion d'autrui me touche peu. Je sais que je ne plais pas à tout le monde ; mais on ne m'en fait pas moins

d'accueil : les hommes ne sont pas dignes qu'on soit délicat sur leurs sentimens ; leurs procédés me suffisent. Je m'occupe de ceux qui me plaisent, et ne me tourmente point sur ceux à qui je puis déplaire. La franchise de ma conduite met en défaut jusqu'à la satire des femmes. Elles ne s'attachent guère qu'à dévoiler les défauts cachés, et je ne dissimule rien. D'ailleurs, elles craindraient que je n'usasse de représailles, et qu'en les démasquant, je ne fisse voir que la seule différence qu'il y ait d'elles à moi, c'est leur fausseté. Je ne crois pas que j'en prisse la peine ; mais elles le craignent, et cela suffit pour ma tranquillité. Je ne leur en demande pas davantage ; car je ne prétends point à leur amitié. Outre que je doute qu'une femme puisse être sincèrement l'amie d'une femme, elle doit toujours préférer l'amitié des hommes : il y a plus de constance, plus de sûreté et moins de gêne ; et les hommes doivent trouver plus d'agrément dans celle des femmes. J'ai des amis, et je suis digne d'en avoir, parce que je suis incapable de leur manquer. Je respecte assez l'amitié, pour y être plus difficile qu'en amour ; et le plus grand honneur que je pourrais faire à un amant qui cesserait de me plaire, ce serait de le garder pour ami.

Si je trouvais de la bizarrerie dans les idées de la marquise, je lui trouvais aussi des sentimens qui me plaisaient, et insensiblement je m'y attachai. Pendant quelque temps elle ne parut occupée que de moi ; mais je m'aperçus bientôt que, si elle m'avait donné des préservatifs contre la jalousie, elle savait bien que j'en aurais besoin avec elle. Elle eut lieu d'être satisfaite de ma conduite ; j'avais si bien adopté son système, que nous n'eûmes rien à nous reprocher, et, sans nous quitter formellement, nous nous trouvâmes libres. Je me livrai à tous les goûts passagers. Enfin j'étais sensible par caractère, je devins fat par principes.

Les premiers succès m'avaient donné de la vanité ; mais leur multiplicité m'en guérit. Je ne m'arrêterai pas à faire des portraits détaillés des femmes à la mode : c'est un caractère et un manége uniformes ; qui en a vu une, les a toutes vues. Le nombre ne peut servir qu'à grossir la liste de ceux qui ont la manie d'en faire. Quand la tête de ces femmes se prend, elles font toutes les avances, comme si ce n'était rien ; la fantaisie est-elle passée, elles s'en défendent, comme si c'était quelque chose. Il n'y a point alors de manœuvres plates et usées qu'elles n'emploient. Elles commencent par insinuer qu'un homme avec qui on croit qu'elles ont vécu, *s'en est donné l'air ; ce serait le dernier qu'elles choisiraient ; elles ne conçoivent pas qu'on puisse l'avoir.* Elles passent par degrés aux propos les

plus outrageans, si toutefois elles peuvent outrager. Elles supposent qu'on ne croira pas qu'elles osassent parler ainsi d'un homme dont elles auraient quelque chose à craindre ; elles ne savent pas qu'elles sont les seules à imaginer qu'elles aient encore quelque chose à perdre. Quand on entend ces déclamations, on sait d'abord à quoi s'en tenir ; on l'apprendrait par là, si on l'ignorait.

Cet excès de hardiesse ne leur est cependant pas inutile ; cela ne dissuade pas, mais cela impose et oblige à dissimuler en leur présence le mépris qu'on a pour elles. Elles ont grand tort de redouter si fort l'indiscrétion ; car tel se cache de les avoir, qui est obligé de les avoir eues.

J'avais donc trop de rivaux aussi heureux que moi, pour que je pusse me flatter de jouer un rôle distingué ; ainsi je songeai à me tirer de pair par des conquêtes plus brillantes, et j'eus le bonheur d'y réussir.

La femme à qui j'eus l'adresse de plaire, était extrêmement sensible, fort portée à l'amour, mais très-jalouse de sa réputation. Elle ne se rendit qu'à l'estime que j'eus l'art de lui inspirer. Il y eut même, de ma part, un procédé de vanité qui tourna à mon avantage. Madame de Clerval m'avait fait plusieurs questions, moitié plaisantes, moitié sérieuses, sur les femmes que le public m'avait données ; mais, comme je ne croyais plus qu'elles me fissent assez d'honneur pour en faire gloire, je les désavouai absolument toutes. Ce qui n'était que l'effet de ma fatuité, madame de Clerval le mit sur le compte d'une probité délicate et rare. D'ailleurs, mes aventures avaient été trop publiques, pour qu'elle pût en douter ; ainsi elle imputa l'éclat qu'elles avaient fait à l'étourderie des femmes qui en avaient été les héroïnes, et conçut la plus haute idée de la discrétion que j'aurais à l'égard d'une femme qui en serait digne, puisque je la portais à un si haut degré pour les femmes qui se respectaient le moins. Ce raisonnement, qui prouvait mieux sa candeur que son expérience, fut ce qui la perdit.

Mon empressement devenant tous les jours plus vif, elle m'avoua enfin qu'elle avait pour moi les sentimens les plus tendres, et que je les devais principalement à la persuasion où elle était de ma probité et de ma discrétion. Je saisis ce moment pour la confirmer dans son opinion ; j'y employai une éloquence, une vivacité, enfin toutes les exagérations qui achevèrent de la séduire, et qui, seules, auraient dû la détromper, si elle avait eu plus de connaissance du caractère des hommes.

L'aveu qu'elle m'avait fait est ce qui coûte le plus à une âme honnête ; et quand les femmes de ce caractère ont à céder, les



suites d'un tel aveu sont plus rapides avec elles qu'avec les autres.

Madame de Clerval se fia donc à mes sermens. Ce n'est pas que de temps en temps elle n'éprouvât des remords vifs, ou du moins des scrupules d'honneur qui l'alarmaient sur sa réputation. Je la rassurais par mille protestations qui la calmaient, sans lui rendre cependant une parfaite tranquillité; et j'avoue que son inquiétude était fondée. Quoique je fusse encore incapable de manquer formellement aux sermens que je lui avais faits, je me conduisais avec une légèreté qui valait bien une indiscrétion. Non-seulement mes sentimens n'étaient pas aussi vifs et aussi délicats que les siens; mais, comme c'était la première femme dont la faiblesse pût flatter ma vanité, j'aurais été charmé qu'on eût aperçu ce que je n'osais pas dire; et, avec de telles dispositions, on ne dit rien, et on fait tout connaître. Je ne puis pas me refuser deux réflexions que j'ai souvent faites depuis.

La première, c'est qu'il est contre l'honneur de chercher à plaire à une femme estimable, dont on n'est pas violemment épris. Il y en a telle qui résisterait à son penchant, qui même triompherait d'une passion, si on ne l'avait pas mise en droit de se flatter d'en inspirer une pareille; et il y a des femmes perdues qui n'auraient jamais eu qu'une passion, si elles l'eussent ressentie pour un honnête homme. Après avoir été trahies, elles sont déchirées de remords, ou elles les perdent à force de mériter d'en avoir. Il est sûr que l'amour ne peut jamais procurer à une femme estimable autant de bonheur qu'il lui en fait perdre; ainsi un honnête homme ne doit pas la rendre la victime d'un goût léger et passager.

Ma seconde réflexion est sur les différentes sortes de perfidies. Il y en a une qui consiste à noircir, par une horrible calomnie, la vertu d'une femme dont on a quelquefois essuyé des mépris; et je croyais cette noirceur fort rare. Il y en a une autre assez commune, c'est de trahir, par indiscrétion et par une fatuité ridicule, le secret et les bontés d'une malheureuse qu'on aurait dû respecter par reconnaissance ou par honneur. La troisième espèce de perfidie, plus méprisable encore que la seconde, consiste à jouer la discrétion, et à révéler par sa conduite, ce qu'on affecte de cacher; à laisser voir des choses sur lesquelles on ne serait pas cru, si on les disait hautement. Celui qui trahit ouvertement, s'expose du moins au ressentiment, et s'attire toujours le mépris; au lieu que le manége artificieux dont je parle, ne fait pas perdre à celui qui l'emploie, la réputation de galant homme : c'est le poison, encore plus odieux que le poignard.

Ce fut cependant ainsi que je me comportai à l'égard de ma-

dame de Clerval ; j'usai même d'une adresse qui, en lui faisant tort, ne me fit qu'honneur.

Parmi ceux qu'elle voyait, un de mes amis, nommé Derville, en était devenu amoureux. Il était d'une figure aimable, ne manquait pas absolument d'esprit, et encore moins d'étourderie. C'était un de ces hommes qui mettent dans la société moins d'idées que d'âme, moins d'âme que de chaleur, et moins de chaleur que de mouvement ; qui ont le cœur ardent, la tête active ou plutôt agitée, parlent au hasard, entreprennent hardiment, réussissent par des circonstances heureuses, et souvent échouent, surtout quand ils veulent user de prudence, parce qu'alors ils ne prennent que de fausses mesures. On les rencontre partout, on s'en plaint souvent, on en est toujours incommodé, et l'on ne peut les haïr, parce qu'ils ont de la bonté dans les intentions.

Derville se piquait de discrétion, parce qu'il en avait le projet. Il voulait tout savoir, et rien ne lui aurait fait révéler précisément ce qu'on lui aurait confié ; mais ses efforts pour être discret étaient le premier acte de son indiscrétion. On apprenait du moins qu'il savait un secret ; on était bientôt sur la voie et on le découvrait à la fin, sans qu'on fût en droit de lui faire des reproches, ou qu'on pût les lui faire sentir.

Comme il était plus intéressé qu'un autre à m'examiner, il ne tarda pas à soupçonner ce que je dissimulais assez mal, et les soupçons de ceux qui ont droit d'être jaloux deviennent bientôt des certitudes. Il était naturellement franc, et me dit qu'il avait eu des vues sur madame de Clerval ; mais que, s'étant aperçu que j'étais bien avec elle, il avait pris le parti de renoncer à toutes prétentions, et que de simples soupçons l'empêchant d'être mon rival, son procédé méritait bien que j'y répondisse par ma confiance, en lui avouant la vérité. Je lui répondis, avec un faux air de désintéressement, que je lui étais fort obligé de ses égards pour moi ; mais qu'il pouvait s'en dispenser, attendu qu'il me faisait une sacrifice inutile. Je le crois, dit-il : sur votre réponse, je pourrais aller en avant, sans que vous fussiez en droit de vous en plaindre ; mais ce n'est pas assez que de se déclarer rival par ressentiment, il faut tâcher de ne pas aimer en dupe ; et je pourrais bien l'être parce que je vois que vos affaires sont trop bien établies pour que je ne perdisse pas mes peines. Cependant, puisque vous faites le mystérieux, vous n'avez point de secret à me recommander ; ainsi trouvez bon que je ne cache pas à ceux qui savaient mes projets, ce qui me les fait abandonner.

Sur la réponse de Derville, je pris mon parti d'une façon perfide et leste. J'étais d'abord assez disposé à lui avouer tout ; mais,

sur l'espèce de menace qu'il me faisait de révéler mon secret, si je ne le lui confiais, je changeai d'avis.

Il y a en amour, comme dans la fausse dévotion, une morale relâchée, une hypocrisie et des subterfuges, au moyen desquels on trahit plus sûrement la probité que si l'on paraissait la respecter moins. On ne s'en impose pas totalement à soi-même; mais on s'étourdit; on se trompe à demi, on trompe totalement les autres; on se débarrasse presque des remords, ou l'on se met du moins à couvert des reproches.

Je n'aurais pas voulu manquer formellement aux sermens que j'avais faits à madame de Clerval; d'un autre côté, j'aurais été charmé qu'on eût pénétré notre secret; et quand j'eus compris que, pour le rendre public, la réserve me servirait mieux qu'une franche indiscrétion, je n'en parus que plus mystérieux avec Derville. J'achevai par là de le convaincre de la vérité, et de l'affermir dans son projet. Je lui dis faiblement qu'il avait tort de me regarder comme un rival, qu'il en aurait encore plus de tenir des propos qui pourraient nuire à la réputation de madame de Clerval, et que je le croyais trop sage pour cela. Trop sage, reprit-il! vous êtes très-flatteur, ce n'est pas là mon brillant côté, je le sais, et je me corrigerais fort mal à propos dans cette occasion-ci.

Notre conversation ne fut pas plus longue, nous nous séparâmes, et, dès le lendemain, on me fit des complimens qui me prouvèrent que Derville m'avait tenu parole. Quelques jours après, l'ayant rencontré, je lui en fis des reproches plus vifs que sincères. Il y répondit en plaisantant; je crus devoir le prendre sérieusement, et je me comportai de façon qu'il y mit bientôt autant de vivacité que j'en affectais. Les choses en vinrent au point que nous mîmes l'épée à la main, et je l'avais déjà blessé lorsqu'on nous sépara.

Les propos de Derville auraient pu ne pas parvenir jusqu'à madame de Clerval, et ne pas faire un grand effet dans le public; mais notre combat fit un éclat prodigieux, et en apprit le sujet à tout le monde.

Il n'y avait pas une heure que l'affaire s'était passée, que madame de Clerval en était déjà instruite. J'allais pour lui en rendre compte, et lui faire modestement valoir la chaleur que je mettais dans tout ce qui pouvait la toucher; mais on me refusa sa porte. Je fus très-étonné de ce refus, je crus qu'il y avait du mal entendu, et je voulus insister; ce fut inutilement, on me dit que l'ordre était clair et précis. J'allai chez moi, et j'écrivis à madame de Clerval, pour la prier de m'éclaircir cette énigme; elle me renvoya ma lettre sans l'avoir ouverte. Ma surprise aug-

mentait à chaque instant, lorsqu'on m'annonça une de ses femmes, qui me dit que madame de Clerval ne se plaignait nullement de moi; mais que mon aventure ne lui en était pas moins injurieuse, et que, pour empêcher qu'elle ne devînt déshonorante, elle me priait de me dispenser de la voir et de lui écrire. Je voulus entrer dans quelques détails; cette femme me répondit que sa commission ne portait exactement que ce qu'elle venait de me dire, et se retira.

Je ne pouvais pas concevoir qu'une femme, qui paraissait m'aimer, pût être mécontente de mon procédé, qu'elle prît un parti si singulier, et encore moins qu'elle y persistât. Je me présentai plusieurs fois à sa porte, je lui écrivis; mais ce fut sans succès: mes lettres ne furent point reçues, et sa porte m'a toujours été depuis constamment refusée. Lorsque, très-long-temps après, le hasard me l'a fait rencontrer dans le monde, je l'avais presque oubliée, et elle s'est conduite à mon égard avec une politesse si réservée, que j'ai eu celle de ne lui pas demander d'éclaircissement, ni de lui rappeler rien de ce qui s'était passé entre nous.

Le parti qu'elle prit, quoique bizarre en apparence, était noble, courageux et sensé. De la part d'une femme connue pour galante, c'eût été une preuve de plus contre elle; mais il est si rare qu'une femme honnête ait ce pouvoir-là sur elle, que le public finit par la justifier. Les femmes les plus raisonnables et les plus sensibles sur la réputation font des plaintes, des reproches, et pardonnent à la fin. La plus forte preuve d'indifférence pour un homme est de cesser de le voir.

En effet, les plus experts en cette matière ont toujours douté que j'aie été bien avec madame de Clerval, et depuis elle aurait pu avoir dix amans, sans qu'on l'eût seulement soupçonnée.

Derville qui n'avait été que légèrement blessé, s'étant rétabli, et ayant appris que madame de Clerval n'avait mis aucune distinction entre nous deux, et nous avait également défendu de la voir, sentit le tort qu'il avait eu, vint m'en faire excuse, et devint si sincèrement mon ami, que, si j'avais eu besoin de cent indiscrétions, il n'en eût pas fait une en ma faveur, tant il était naivement persuadé que j'avais sujet de me plaindre de lui.

J'eus bien des motifs de consolation. Je us d'abord aussi célèbre que je pouvais l'être: quoiqu'il fût déjà gothique de se battre pour une femme, la plupart d'entre elles m'en savaient gré; et, s'il s'en trouvait quelques unes qui me taxaient d'étourderie, cela ne me faisait aucun tort. Pour un homme qui veut se distinguer dans la carrière où j'entrais, il est assez indifférent qu'on en parle bien ou mal; il suffit qu'on en parle beaucoup.

Je me vis recherché par des femmes qui, peu de temps auparavant, ignoraient jusqu'à mon nom. Parmi celles-là il y en eut une dont la conquête me tenta.

Elle était distinguée entre celles que l'on connaît sous le titre d'intrigantes. Elles sont en assez grand nombre, sans cependant former un corps; car, quoiqu'elles se connaissent toutes, ce n'est que pour être en garde les unes contre les autres, et s'éviter de peur de se trouver en concurrence et de se traverser. Il y en a de toutes conditions, et toutes ont le même tour d'esprit, souvent les mêmes vues, avec des intérêts opposés. Elles ont quelquefois des départemens séparés, comme si par une convention tacite elles s'étaient partagé les affaires; cependant elles n'excluent rien. Elles peuvent admettre des préférences, mais jamais de bornes. La dévotion et l'amour s'allient également avec l'intrigue. Ce qui serait passion ou genre de vie pour d'autres, n'est qu'un ressort pour les intrigantes; elles n'adoptent rien comme principe, elles emploient tout comme moyen. On les méprise, on les craint, on les menace, on les recherche. Cependant il s'en faut bien que leur crédit réponde à l'opinion qu'on en a, ni aux apparences qu'on en voit; leur vie est plus agitée que remplie. On leur fait honneur de bien des événemens où elles n'ont aucune part, quoiqu'elles n'oublient rien pour le faire croire: c'est la fatuité de leur état. Elles ont le plus grand soin de cacher le peu d'égards et souvent le mépris qu'ont pour elles ceux dont elles s'autorisent avec le plus d'éclat. Qu'il y a des gens en place dont le nom seul sert ou nuit à leur insu! Combien d'intrigantes dont le crédit tire son existence de l'opinion qu'on en a! On le détruirait en le niant; c'est un fantôme qui s'évanouit quand on cesse d'y ajouter foi.

On commence ce métier-là par ambition, par avarice, par inquiétude; on le continue par habitude, par nécessité, pour conserver la seule existence qu'on ait dans le monde. Une intrigante qui, tant qu'elle est à la mode, est à la fois l'objet du mépris et des égards, tombe dans un opprobre décidé, quand elle est obligée de rester oisive, parce que son impuissance est démasquée.

On est souvent étonné du peu d'esprit de la plupart des femmes qui se mêlent d'intrigues, et ce ne sont pas celles qui réussissent le moins bien. Il est encore certain que la plus habile intrigante ne l'est jamais assez pour en éviter la réputation. Cette réputation peut nuire quelquefois à leurs projets; mais elle leur sert aussi comme l'enseigne d'un bureau d'adresses.

Madame de Saint-Fal, qui était une illustre dans ce genre-là, se prit donc de goût pour moi, et j'y répondis. Outre que l'aven-

ture me parut singulière, j'avais ouï dire que ces sortes de femmes font toutes les fortunes qu'elles entreprennent ; et comme j'étais alors fort éloigné de vouloir travailler à la mienne, je trouvai qu'il me serait assez commode d'en charger quelque autre que moi. Pour la Saint-Fal, elle comptait avoir à ses ordres un homme répandu, fêté, instruit, et qui, indiscret à l'égard de l'univers, n'aurait de confiance qu'en elle. Nos caractères étaient trop opposés pour que notre liaison pût subsister. Chaque jour elle me donnait une nouvelle leçon de prudence, et à chaque instant je faisais quelque nouvelle indiscrétion. Elle m'en dit son sentiment avec beaucoup de dignité ; je n'y répondis pas avec tout le respect qu'elle avait pour elle, et je commençai à la négliger beaucoup. Elle en eut un cruel dépit ; mais, sans chercher à me retenir, elle ne jugea pas à propos de rompre totalement. Elle m'aurait perdu si elle avait cru pouvoir le faire sans éclat, peut-être y travaillait-elle sourdement ; mais elle continua à dire froidement du bien de moi. C'est assez le style des intrigantes ; elles nuisent, mais elles ne disent pas de mal ; la médisance leur paraît une faute de conduite et une maladresse ; suivant les circonstances, elles peuvent aller jusqu'à servir hautement ceux qu'elles détestent en secret, en attendant une occasion sûre de se venger ; car la haine tient mieux dans leur âme, que l'amour dans celle des autres femmes.

Le genre de vie que j'avais embrassé, mes liaisons de plaisir, l'espèce de femmes à qui j'étais livré, tout cela avait si peu de rapport avec la maison et le caractère de madame de Canaples, que, lorsque je lui faisais des visites de devoir, je me trouvais étranger chez elle. J'y allais quelquefois dans les momens de mes plus brillans succès, quand mon nom faisait le plus de bruit. Je voulais lire dans ses yeux l'impression que ma renommée et ma gloire faisaient sur elle ; je n'y remarquai que du sérieux, ou un intérêt qui ressemblait assez à de la compassion. Je n'y comprenais rien, et cependant cela m'humiliait. Le comte de Canaples, uniquement occupé du service, ne me parlait que de mon régiment. Si je voulais lui faire modestement sentir le nombre des femmes qui s'intéressaient à moi, il ne se doutait seulement pas de mon motif ; il supposait que je ne les voyais que par des vues d'ambition, comme des ressorts pour ma fortune. Il m'exhortait à ne pas perdre mon temps avec un tas de folles, à faire ma cour au roi, à m'attacher aux ministres, à m'appliquer à mon devoir.

D'un autre côté madame de Canaples ne me parlait que de choses indifférentes, et me répondait plutôt qu'elle ne m'adressait la parole. J'avais beau chercher à étaler ma gloire, je me

trouvais interdit en sa présence, moi qui étais avantageux partout ailleurs. Ce n'est pas la seule fois que j'ai reconnu que l'insolence et la timidité ne sont pas incompatibles dans le même caractère. J'allais enfin chez madame de Canaples avec des projets de vanité, j'y étais avec contrainte, et j'en sortais humilié.

Quelque penchant que je sentisse toujours pour elle, je ne me sentais pas en état de lui immoler continuellement mon amour-propre; je cessai presque d'y aller, et je pris le parti de préférer à la femme que je respectais le plus, celles que j'estimais le moins, mais qui m'estimaient davantage.

Si mon aventure avec la Saint-Fal ne fut pas fort délicieuse, elle ne laissa pas de me donner une sorte de considération. La plupart des femmes ne doutèrent pas que je n'eusse un mérite supérieur pour en avoir traité si cavalièrement une qui était en possession de se faire redouter. Dès que cette opinion fut établie, je me vis si recherché, que ce n'était pas un petit embarras pour moi que de concilier tant d'affaires différentes. J'en ai manqué quelques unes qui m'auraient plu beaucoup, mais qui ne convenaient pas aux circonstances où je me trouvais; de sorte que j'ai quelquefois été sur le point de demander du temps et de proposer des termes; et je ne doute pas que si j'avais eu l'impertinence naïve de faire de telles propositions, il ne se fût trouvé des femmes assez naïvement viles pour les accepter. Ceci n'est point une exagération; les experts en cette matière me rendront justice.

Je devins, en peu de temps, ivre d'airs et d'extravagance. Il n'y a point de sottise que je ne regardasse comme faisant partie de mes devoirs, et je les remplissais dans toute leur étendue. Je hasardais tout ce qu'un homme sensé a soin de s'interdire, tout me réussissait, et je fus dans peu l'objet de l'émulation de tous les fats, qui étaient alors en plus grand nombre qu'aujourd'hui, parce qu'il y avait plus d'occasions de l'être. Ce que j'avance est bien contraire à l'opinion commune, et n'en est pas moins vrai.

Si l'on y fait attention, on verra que tous les travers de mode ont, comme les arts de goût, leur différens âges, leur naissance, leur règne et leur décadence.

Il y a si long-temps que l'amour était un sentiment tendre, délicat et respectueux, qu'on regarde cet amour comme absolument romanesque. Cependant il y a eu un âge d'honneur et de probité en amour; la discrétion était inséparable, et faisait partie du bonheur; elle était un devoir si essentiel et si commun, qu'elle ne méritait pas d'éloge; l'indiscrétion eût été un crime déshonorant. Ce temps-là est passé.

La première marque de l'affaiblissement du bonheur, ainsi que de la vertu, c'est lorsque l'on commence à en faire gloire.

La vanité vint donc s'unir à l'amour, et par conséquent le corrompre. La vanité donna naissance à l'indiscrétion, et celles qui en furent les premières victimes se livrèrent au désespoir. Ce fut alors le beau siècle de la fatuité; mais ce malheur devint si commun, il y eut tant de sujets de consolation dans les exemples, que les motifs de honte disparurent, et les âmes les plus timides se rassurèrent. Enfin, les choses en sont venues par degré au point qu'on voit des femmes prévenir l'indiscrétion par l'éclat qu'elles font elles-mêmes, et mettre par leur indifférence sur les propos du public la fatuité en défaut.

On ne pourra plus se faire un honneur de divulguer ce qui ne sera ni caché ni secret; et je ne doute point qu'on ne voie bientôt la fatuité périr, comme les grands empires, par l'excès de son étendue.

Il n'y a point de travers qui ne puisse être en honneur, et qui ne tombe ensuite dans le mépris. Tel a été le sort des *petits maîtres*. On ne donna d'abord ce titre qu'à des jeunes gens d'une haute naissance, d'un rang élevé, d'une figure aimable, d'une imagination brillante, d'une valeur fine, et remplis de grâces et de travers. Distingués par des actions d'éclat, dangereux par leur conduite, ils jouaient un rôle dans l'État, influaient dans les affaires, méritaient des éloges, avaient besoin d'indulgence, et savaient l'art de tout obtenir. Ce fut ainsi que parurent les d'Épernon, les Caylus, les Maugiron, les Bussi d'Amboise, etc. Cette espèce d'êtres singuliers, presque aussi rares que des grands hommes, n'a pas subsisté long-temps; leurs successeurs, c'est-à-dire, ceux à qui on en donna le nom, n'ayant avec les premiers rien de commun que la naissance et l'étourderie, le titre est presque resté vacant à la cour. On en voit peu qui soient dignes de le soutenir, de sorte qu'aujourd'hui il est relégué dans des classes subalternes ou dans les provinces; on le donne, par abus ou par dérision, à de plats sujets qui ne sont pas faits pour des ridicules de cette distinction.

Il n'y a pas jusqu'au vice qui ne puisse dégénérer. Ce qu'on appelait autrefois un *homme à bonnes fortunes* ne pouvait l'être que par les grâces de la figure et de l'esprit. Avant que d'oser s'annoncer sur ce ton-là, il était averti de son mérite par les prévenances dont il était l'objet, et qu'on lui marquait d'une façon peu équivoque. Trop recherché pour être constant, il était entraîné par la quantité des objets qui venaient s'offrir; l'inconstance était quelquefois moins de son caractère que l'effet de sa situation. Il était léger, sans être perfide: cela est encore changé.

Il ne paraît pas que plusieurs de ceux qui sont à la mode au-

jourd'hui, eussent une vocation bien marquée pour le rôle qu'ils jouent. C'est une profession qu'on embrasse par choix, comme on prend le parti de la robe, de l'église ou de l'épée, souvent avec des dispositions fort contraires. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cela est parfaitement indifférent pour le succès. Pour être admis et réussir dans cette carrière, il suffit de s'annoncer sur ce pied-là. Vous y voyez briller des gens à qui vous auriez conseillé de travailler à se faire estimer par des vertus, pour se faire pardonner leur peu d'agrément.

Mais comment sont-ils tentés d'un métier si pénible ? Il n'y a point de profession, point d'objets d'ambition ou de fortune, point de macérations religieuses qui imposent autant de soins, d'embarras, de peines et d'inquiétudes que la prétention d'être un homme à la mode. Tel s'y livre de dessein formé qui, s'il y était condamné, se trouverait le plus malheureux des hommes. Quoi qu'il en soit, on est homme à bonnes fortunes, parce qu'on a résolu de l'être ; et l'on continue de l'être, parce qu'on l'a été. On commence ce rôle-là sans figure, on le soutient sans jeunesse ; cela devient un droit acquis. On n'aurait pas cru que la prescription pût trouver là sa place.

Il y a même, sur cet article, un contraste assez bizarre entre le sort des hommes et celui des femmes.

Un homme à la mode conserve sa célébrité, et confirme quelquefois ses droits dans un âge où il devrait les perdre. Après avoir cessé de plaire, il est encore long-temps capable de séduire. Il semble au contraire que la célébrité d'une femme double son âge. On s'ennuie de certaines beautés, moins parce qu'il y a long-temps qu'on en parle, que parce qu'on en a beaucoup parlé. Il s'en trouve parmi celles-là qui s'attireraient une attention marquée, si elles ne faisaient que de paraître, sans être plus jeunes qu'elles ne le sont. Le public traite assez les femmes comme les spectacles, qui sont courus ou désertés.

Si plusieurs réussissent sans avoir les qualités propres à ce qu'ils entreprennent, on en voit d'autres, nés avec les plus grands avantages, excepté le caractère avantageux, rester dans l'obscurité par excès de modestie.

Les intrigues s'engagent ou se dénouent par convenance et non par choix. La société dans laquelle on vit, en décide, à peu près comme on résout un mariage dans une famille ; de sorte qu'on voit des intrigues de convenance comme des mariages de raison. Il n'est pas même sans exemple qu'on emploie la gêne, et que l'on contrarie le goût de deux amans ; il y a de ces liaisons qui se font presque aussi tyranniquement que de certains mariages.

Je commençais à être moins sensible à bien des folies, je me blasais, et les vapeurs allaient me gagner. J'avais trop de part à la dépravation de mon siècle, pour ne pas m'apercevoir moi-même que ma vanité perdait à suivre trop long-temps les ridicules que j'avais mis à la mode.

Je crus devoir chercher les plaisirs dans quelque société aussi brillante et plus honnête que celles où je vivais habituellement.

J'avais entendu faire beaucoup d'éloges de celle de madame de Saintré. C'était une jeune veuve qui, par son rang, sa fortune et son goût, rassemblait chez elle l'élite de la meilleure compagnie. Je m'y fis présenter par un de mes parens qui y était admis, et je sus depuis que ce n'avait pas été sans peine qu'il l'avait obtenu pour moi. Il eut la discrétion de ne me le pas dire alors, et se contenta de me recommander de me comporter, dans cette maison-là, avec une liberté plus décente que je ne l'avais fait ailleurs.

Quoique j'eusse la tête assez gâtée, j'avais les mœurs souples, et sans fausseté ni contrainte; je n'étais déplacé ni dans la bonne, ni dans la mauvaise compagnie. J'eus bientôt pris le ton de la maison de madame de Saintré. Je n'ai point connu de compagnie qui fût mieux choisie et plus variée, sans être mêlée. C'est là que j'ai vu de la différence dans les caractères, sans opposition; des esprits d'un tour singulier et naturel, sans affectation ni bizarrerie; de la raison sans pédantisme; et de la liberté sans extravagance. Rien n'était exclus de la conversation, rien n'était préféré. Les propos, sans être ni froidement compassés, ni follement décousus, roulaient sur tous les sujets qui peuvent naître entre des personnes de différent état, instruites ou aimables, et qui toutes étaient estimables dans leur classe.

Quand un heureux hasard a réuni une telle société, il est inutile de prendre des précautions pour qu'elle subsiste; elle reste unie par un aimant naturel que la mauvaise compagnie ne vient point altérer. On croit communément qu'il faut des soins pour l'écarter; point du tout: la mauvaise compagnie se fait justice elle-même, et s'exile de la bonne, parce qu'elle y est aussi ennuyée que déplacée. Si cela n'était pas, quelles ressources aurait-on contre certains importuns privilégiés à qui leur rang ouvre toutes les portes, si leur propre ennui n'était pas un préservatif contre leur importunité?

Madame de Saintré était plus faite que personne pour être l'âme de la compagnie qu'elle rassemblait. Indépendamment des charmes de la figure qui font toujours une illusion agréable, elle avait l'esprit étendu, juste, fin, naturel et facile. Je ne

parlerai point de son caractère ; sa conduite le fera connaître.

J'avais éprouvé plus d'une fois que la beauté ne fait pas toujours naître l'amour, et peut n'exciter qu'une admiration froide ; madame de Saintré me fit connaître que l'esprit joint à une figure piquante est toujours sûr de son effet. Je m'y trouvai si fortement attaché, que j'en étais encore à croire simplement qu'elle m'amusait un peu plus qu'une autre. Mon erreur ne dura pas, et ce qui fortifia mon goût et me piqua, fut de m'apercevoir que le brillant de ma réputation, loin d'être un mérite auprès d'elle, était un titre contre moi. Elle était de ces femmes assez modestes ou assez fières pour ne vouloir pas que leur nom serve à orner une liste ; plus elle est étendue, plus elles la trouvent déshonorante, à moins qu'elles ne soient sûres d'en faire le dernier article ; et les femmes qui s'estiment le plus sont celles qui s'en flattent le moins : c'est une de ces occasions où l'amour-propre ne donne pas de confiance.

Il ne s'agissait donc pas ici de suivre mon plan ordinaire ; pour peu que j'eusse marqué d'espérance, madame de Saintré l'eût regardée comme un outrage, et m'eût mis hors d'état d'en jamais former.

Un amant qui a des préventions à vaincre, doit les détruire par degrés, se conduire avec prudence, et ne pas compter sur un simple goût qu'on lui marque ; dans une telle circonstance on n'a rien à prétendre, si l'on ne vient jusqu'à inspirer une vraie passion.

Je le sentis, et, sans oser encore me flatter du succès, je suivis la seule route que l'esprit m'indiquait. Je m'attachai à plaire à madame de Saintré, et surtout à lui paraître estimable : on commence à le devenir par le seul désir de le paraître. Je n'oubliai rien pour lui persuader que mes travers n'avaient été que ceux de mes liaisons, et que mon attachement pour elle avait suffi pour m'en corriger. J'étais d'autant plus persuasif, que j'étais persuadé moi-même ; j'intéressai son cœur en intéressant son amour-propre. C'est l'appât le plus sûr pour les gens d'esprit qui sont sensibles, sans quoi ils ne seraient jamais dupes.

Je m'aperçus bientôt de l'impression que je faisais dans son cœur, et que de jour en jour elle devenait plus profonde. Madame de Saintré commençait à être plus sérieuse avec moi qu'elle ne l'avait été. Je jugeai que son âme n'était pas tranquille, et qu'elle éprouvait des combats intérieurs ; j'en devins plus vif et plus pressant, sans en être moins respectueux, et je me gardai bien de triompher, pour mieux assurer ma victoire. Je l'obtins enfin, et je fus d'autant plus heureux, que son bonheur parut égal au mien.

Je ne fus nullement tenté d'en faire trophée ; le plaisir me suffisait ; et, quand il est à un certain degré de vivacité, il suspend la vanité même. Ma gloire n'y perdit rien. Je continuais d'attirer l'attention, et les plus jaloux d'entre ceux qui avaient les yeux fixés sur moi, me voyant aussi distingué dans la meilleure compagnie que je l'avais été partout ailleurs, passèrent de la jalousie à l'admiration. Une continuité de succès variés oblige à penser que les honneurs ne se multiplient que pour ceux qui les méritent. Je m'en aperçus, et je compris que je n'avais jamais eu autant de raison d'être satisfait de moi, que j'en avais alors.

Si l'admiration dont nous sommes l'objet nous emporte hors de nous-mêmes, elle nous y ramène quelquefois ; nous cherchons, par une secrète complaisance, à nous examiner, pour jouir en détail des perfections dont l'assemblage peut, en éblouissant nos admirateurs, les empêcher de connaître notre mérite dans toute son étendue. En voulant me procurer cette satisfaction intérieure, je trouvais en moi un vide qui me donnait des scrupules ; je ne pensais pas distinctement ; mais je sentais confusément qu'il y avait dans le public un préjugé en ma faveur, dont le principe ne m'était pas aussi avantageux que l'effet. J'écartais aussitôt une idée importune, je recourais à ma réputation pour me rassurer sur mon mérite, je rentrais dans le monde, et j'y repuisais la confiance. J'ai senti plus d'une fois que, si nous ne jugions que d'après nous-mêmes, nous nous rendrions une justice assez exacte, et que nous nous estimons plus par l'opinion d'autrui que par notre propre sentiment.

Ce qui peut nourrir notre présomption excessive, est l'espèce de cour soumise que nous font ceux dont la naissance égale souvent la nôtre ; mais qui sont réduits à nous la faire connaître, parce que leurs pères ne se sont pas avisés de venir à la cour, et que la fortune les a tenus, depuis plusieurs générations, dans une obscurité qui ne répond pas à l'éclat de leurs aïeux. Une indifférence dédaigneuse nous empêche de leur contester aucune de leurs prétentions ; mais, les regardant comme des hommes qui ne tiennent à rien, nous nous contentons de les écarter avec une politesse froide qui les réduit à s'humilier eux-mêmes, pour se rapprocher de nous, sans avoir le droit de s'en plaindre.

Ces espèces d'inférieurs, ces petits-cousins de province ne sont pas les seuls à nous gâter ; ce qu'on appelle communément de vieux seigneurs y contribuent encore. Ils laissent quelquefois échapper contre nous l'humeur d'une fausse misanthropie ; mais ces accès sont courts ; une longue habitude de respecter la cour leur inspire une considération machinale pour ceux qui y parais-



sent avec éclat, et dont on y est occupé, fût-ce par des folies. Nos propos ne leur sont point indifférens; ils nous flattent, nous recherchent, et se servent de notre indiscrétion pour leurs desseins. Ils savent que c'est par nous qu'ils seront instruits des intrigues des femmes, et souvent des affaires par les intrigues. En effet, ils ne peuvent avoir pour nos travers ni cette compassion qui naît de l'humanité, ni ce mépris qui pourrait partir de la raison, parce qu'ils ne sont ni citoyens, ni sages. Ce sont des hommes blasés sur les plaisirs, qui, à un certain âge, se livrent à l'ambition, ou plutôt à l'intrigue. Ils veulent achever par leurs soins une fortune qu'ils trouvent presque faite, sans qu'ils y eussent jamais songé. Il n'y a plus que deux caractères dans les gens du monde, la frivolité et l'intrigue.

La naissance et le rang décident de la carrière où nous entrons, et de la facilité que nous trouvons à la parcourir; de façon que tous les gens de notre espèce arrivent ordinairement à des termes à peu près pareils, à moins qu'ils ne se soient jetés eux-mêmes dans un avilissement qui les met au-dessous de tout.

Ce n'est pas même assez que de s'être avili, pour être écarté des routes de la fortune; il faut encore être malheureux; sans quoi la guerre, l'intrigue, l'hypocrisie, le pédantisme et mille circonstances fournissent les moyens de se réhabiliter à la cour. On y a presque toujours le choix de sa réputation; on la perd, on la renouvelle, on en change dans l'espace d'une année, et l'on peut avoir successivement le coup d'œil de plusieurs hommes différens; enfin on remarque tout à la cour, on ne s'y souvient de rien.

Je suis très-éloigné de penser que ma sincérité puisse inspirer de l'indifférence pour les devoirs : on ne saurait croire combien il est important de s'en occuper. J'avoue qu'on ne méprise point à la cour, mais on y estime quelquefois; et, quelque rang qu'on y tienne, cette estime personnelle répand sur ceux qui la méritent, un éclat qui efface celui des places.

Je reviens à ce qui me regarde : j'étais donc dans l'admiration de moi-même, lorsque je reçus une leçon qui, sans me corriger, ne laissa pas de m'humilier, et commença à me faire réfléchir. Si un homme sage s'était avisé de me faire des représentations sur mes travers, je les aurais prises pour l'effet d'une basse jalousie ou d'une stupidité risible, et je n'y aurais répondu que par une compassion méprisante, ou des plaisanteries avantageuses; mais le propos qui me fut tenu ne partait pas d'une bouche suspecte. Ce fut la marquise elle-même qui commença à m'ouvrir les yeux. Il y avait trois mois que nous jouissions d'une vie délicieuse, lorsque je m'avisai de la troubler. Comme ses attentions aug-

mentaient chaque jour pour moi, les miennes se relâchèrent pour elle. La société qu'elle rassemblait faisait, après moi, le bonheur de ses jours, j'entrepris de la déranger. C'était à un homme du bel air qu'un si beau projet était réservé, et j'aurais eu la gloire de diviser une société honnête, si je n'avais pas trouvé dans la marquise une femme d'un caractère plus ferme que je ne l'aurais soupçonné.

Parmi ceux qui lui faisaient une cour assidue, le chevalier de Nisarre était celui avec qui elle paraissait avoir le plus de familiarité.

Il est à propos que je le fasse connaître. C'était un homme d'environ cinquante ans, qui, après avoir servi avec distinction, moins par ambition que par devoir, avait quitté le service à la paix. Il avait le cœur droit et les mœurs douces. Son esprit, plus étendu que brillant, ressemblait à une lumière égale qui éclaire sans éblouir, et se porte sur tous les objets. Des hommes médiocres auraient pu vivre long-temps avec lui, sans soupçonner sa supériorité; il n'appartenait qu'à des gens d'esprit de la reconnaître. Son imagination, toujours soumise à la raison, en paraissait moins brillante. Des traits marqués sont quelquefois des éclairs qui ne brillent que par l'opposition des ténèbres. Il y a des têtes à qui leur désordre fait honneur; la confusion imite assez l'abondance. C'est ainsi que les ruines d'un bâtiment médiocre occupent plus d'espace qu'un palais bien proportionné.

Je n'ai jamais connu d'esprit dont toutes les parties fussent dans un équilibre plus parfait. Ce je ne sais quoi, si sensible dans certaines physionomies et si difficile à définir, il fallait que le chevalier l'eût dans le caractère pour se faire pardonner son mérite; car, en faisant honneur à la vertu, il était respecté par l'envie. Il pouvait n'être pas le premier partout; mais il n'aurait jamais été le second: on l'aurait toujours distingué. Enfin, si j'avais voulu peindre l'honnête homme parfait, je n'aurais pas choisi d'autre modèle; mais j'étais alors bien éloigné d'en connaître tout le prix: les hommes sensés ne plaisent guère qu'à ceux qui sont près de le devenir.

Le chevalier, tel que je viens de le peindre, fut celui dont je m'avisai de jouer le jaloux. Je n'étais pas susceptible de cette jalousie qui suppose un amour délicat, qui part d'une défiance modeste de soi-même, et qui est flatteuse pour l'objet aimé. Il y a une autre espèce de jalousie, cruelle pour celui qui la ressent, et assez injurieuse pour la personne qui l'inspire; mais l'amour-propre me défendait encore de celle-là. Ma jalousie était un pur caprice; las d'être uniment heureux, je voulus exercer un empire tyrannique sur la marquise, amuser ma vanité, et faire

l'épreuve de sa complaisance. Les hommes gâtés aiment les sacrifices, et j'en exigeai; je témoignai froidement à la marquise que les assiduités du chevalier m'étaient quelquefois importunes.

Vous n'êtes pas jaloux? me dit-elle. Non, assurément, répondis-je; j'ai su jusqu'à présent me préserver d'un pareil ridicule. C'est donc un caprice? reprit-elle. Un caprice, madame? mais caprice est fort bon; je ne croyais pas avoir des caprices, j'avoue que je ne le croyais pas. Mais comment, répliqua-t-elle, voulez-vous que j'appelle l'humeur que vous me faites paraître? Quelles seraient mes raisons pour rompre avec un ancien ami? Vous ne le voudriez pas. Oh! madame, repris-je, je ne veux rien; je vois assez que j'aurais mauvaise grâce d'avoir une volonté. J'avais imaginé que les amans n'étaient occupés qu'à chercher, pénétrer et satisfaire les sentimens l'un de l'autre, et ne se rendaient ni ne se demandaient des raisons. Je pense au contraire, reprit la marquise, que les amans doivent se dire naïvement ce qui les blesse, s'en avouer avec candeur les motifs raisonnables ou frivoles; l'amour-propre ne doit pas en être humilié; et, quand il pourrait l'être, c'est à l'amour qu'on en doit le sacrifice. Avez-vous quelque sujet de plainte? Parlez, expliquez-vous; n'êtes-vous pas sûr de mon cœur? Je vous ai trop sacrifié pour que vous puissiez en douter; je serais bien à plaindre de vous avoir déplu avec le plus vif désir de vous plaire: vous ne me répondez rien, il semble que vous preniez plaisir à m'affliger. Je m'aperçus en effet que ses yeux se mouillaient, et je fus tenté d'abandonner mon projet insensé; mais ma fatuité encore plus forte l'emporta, et je voulus achever de soumettre la marquise, en affectant d'appuyer d'une fausse délicatesse mon impertinence outrée. Il est inutile, madame, lui dis-je, d'insister plus long-temps là-dessus; nous pensons trop différemment; mes idées sont sans doute trop délicates, romanesques même; mais enfin, soit raison ou caprice, je suis piqué de votre résistance; peut-être la réflexion vous rendra-t-elle plus complaisante.

Je n'attendis pas la réponse de la marquise, et je sortis, bien persuadé que je recevrais bientôt de sa part un billet soumis, qui me procurerait la satisfaction de me laisser fléchir avec dignité.

Le lendemain, je fus d'autant plus surpris de ne point entendre parler de la marquise, que j'en recevais régulièrement un billet tous les jours pour quelque arrangement de souper, de spectacle ou de promenade, et très-souvent sans sujet. Les amans n'ont pas toujours quelque chose à se dire; mais ils ont toujours à se parler.

Trois jours s'étant passés, sans qu'on me donnât le moindre

signe de vie, je devins inquiet; je ne doutai point que la marquise ne fût malade, et que mes rigueurs ne fussent capables de la faire périr de désespoir. Enfin, soit générosité, soit curiosité simple d'éclaircir les motifs d'un silence si opiniâtre, je passai chez elle. Je la trouvai avec le chevalier, et je m'aperçus que mon arrivée avait coupé une conversation intéressante. Je fus reçus poliment, et, après quelques propos vagues et décousus, tels que les tiennent ceux qu'on interrompt mal-à-propos, le chevalier sortit.

La marquise et moi, étant restés seuls, nous fûmes assez de temps sans nous rien dire; j'attendais qu'elle commençât; mais, voyant qu'elle n'en faisait rien, et piqué d'être obligé d'entamer une conversation dont le début ne laissait pas de m'embarrasser: Je ne croyais pas, lui dis-je d'un ton amer, que le chevalier vous fût si nécessaire; je vois que c'était un vrai sacrifice que j'exigeais; mais.... Monsieur, dit la marquise en m'interrompant, le ton que vous prenez me ferait craindre qu'il ne dégénérât en aigreur, et comme je veux éviter qu'il y en ait jamais entre nous, écoutez-moi.

Je m'étais flattée que l'espèce d'incartade que vous me fîtes, il y a trois jours, n'était qu'un caprice passager, un accès d'humeur, dont je ne vous aurais peut-être pas reparlé; mais comme je ne puis plus douter que ce ne soit un dessein formé, ou un vice de caractère, je veux en prévenir les suites.

Je vous ai aimé, et je vous aime peut-être encore; mais l'amour n'a pas sur moi tous les droits qu'il a sur les autres femmes, qui n'ont communément dans la tête que ce qui reflue du cœur. Je veux vous faire connaître mon âme.

Je n'ai jamais confondu l'amitié avec l'amour. L'amitié est un sentiment éclairé qui peut commencer par l'inclination, mais qui doit être confirmé par l'estime, et qui, par conséquent, suppose un choix libre, du moins jusqu'à un certain point. L'amour est un transport aveugle, une espèce de maladie qui prend aux femmes. La préférence que l'amour nous fait donner à un homme sur les autres, est une grâce forcée; l'estime une justice. L'amitié participe de l'une et de l'autre. L'ami a des droits que le temps et la réflexion ne peuvent que confirmer; l'amant n'a que des priviléges qu'un caprice lui donne, qu'un autre caprice lui fait perdre, et que la raison peut toujours lui ôter. Une femme serait trop heureuse de trouver les qualités de l'un et les charmes de l'autre réunis dans la même personne.

Mais, pour en venir à ce qui nous regarde, vous avez été mon amant; le chevalier est mon ami. Je vous avais donné toute ma tendresse, j'ai eu sujet de m'en repentir; je lui ai livré toute



ma confiance, je dois m'en applaudir. J'ai goûté avec vous des plaisirs plus vifs qu'avec lui; mais il est plus nécessaire que vous à mon bonheur; le plaisir n'est qu'une situation, le bonheur est un état : jugez si je dois vous le sacrifier.

Comme je crus entrevoir dans le discours de la marquise le manége d'une adroite coquette, qui ne voulait m'associer un ami que pour me faire ensuite souscrire à la pluralité des amans, je résolus sur-le-champ de la subjuguer, de profiter de sa passion pour moi, et de l'ascendant que je croyais avoir sur elle, pour lui faire la loi.

J'admire prodigieusement, lui dis-je, la dissertation philosophique et les distinctious fines que vous venez de faire; pour moi, qui ne sais pas tant subtiliser sur l'amour, je vous déclare que je ne vivrai jamais avec une femme dont je n'aurai pas toute la confiance, et qui me préférera un ami; aiusi voyez si vous voulez me perdre.

La facilité, me répondit la marquise, avec laquelle vous prenez un parti, suffirait pour décider celui qui me convient; mais, avant de répondre, souffrez que je vous préseute la différence des procédés du chevalier et des vôtres.

Le chevalier a pour moi un sentiment tendre qui se trouve naturellement entre deux amis de différent sexe, et qui, sans être précisément de l'amour, et encore moins de la passion, échauffe le cœur, inspire les attentions, anime les devoirs de l'amitié, et la rend le charme de la vie.

Ce n'est pas qu'il m'ait fait l'aveu de la disposition de son cœur, il la sent et l'ignore. Croyant avoir passé l'âge d'aimer, et trop modeste pour se croire en droit d'inspirer de l'amour, il cède à un sentiment qui n'est jamais plus délicieux que lorsqu'on l'éprouve sans le reconnaître.

Une telle amitié est ordinairement jalouse, et la conduite du chevalier avec vous est ce qui m'a prouvé la générosité, la candeur et la beauté de son âme. Mon goût pour vous ne lui a pas échappé; cependant il vous a fait plus d'accueil qu'à qui que ce soit; il vous a aimé, dès qu'il a connu que vous m'étiez cher. Il a respecté notre secret, il a eu la même discrétion que si nous le lui avions avoué, et il regarde comme une confiance de notre part ce qu'il ne sait que par notre imprudence, s'il pouvait y en avoir avec lui. Ma foi, dis-je à la marquise en l'interrompant, le chevalier n'est qu'un sot de n'avoir pas entrepris davantage. Aux dispositions que je vous vois, il aurait sûrement réussi. Vous convenez qu'il vous aime? J'en suis sûre, me dit-elle. — Qu'il vous est cher? Beaucoup, ajouta-t-elle. Je ne conçois donc pas, repris-je, ce qui eût pu l'arrêter. Bien des choses, ré-

pliqua-t-elle, que vous êtes bien éloigné de supposer, et que je ne vous ferais pas sentir aisément. Quoi qu'il en soit, j'ai été charmée que le chevalier n'ait pas eu des sentimens assez vifs, ou qu'il ne les ait pas assez démêlés, pour m'en faire l'aveu, parce que je n'y aurais peut-être pas répondu favorablement, et qu'il eût été malheureux. Un tel aveu de la part d'un homme à la mode n'est pas même une preuve d'amour; de la part d'un homme du caractère du chevalier, c'est l'engagement le plus fort qu'il puisse prendre. Il ne lui aurait peut-être plus été possible de se guérir de sa passion, ou son amitié m'aurait toujours été suspecte. On ne veut pas se défaire forcément d'une passion, l'amour-propre humilié l'irrite de plus en plus; au lieu qu'un homme qui croit sentir l'impossibilité du succès, et qui ne s'est pas compromis, réfléchit, combat ses désirs, et se trouve payé de ses efforts par la gloire de remporter une victoire qu'il ne doit qu'à lui-même. Il lui en reste un sentiment tendre, et l'on est quelquefois aussi heureux par l'amour qu'on ressent, que par celui qu'on inspire.

Mes idées vous paraissent encore des subtilités ridicules; mais, pour prévenir les questions que vous croiriez les plus embarrassantes pour moi, je vous avouerai naïvement que, si j'avais un ami unique dont l'amour fît le malheur, je ne me croirais pas fort criminelle de le conserver par quelque complaisance, et que j'aimerais mieux donner à un ami les priviléges de l'amant, que de donner témérairement ma confiance à un homme qui n'aurait que le mérite de me plaire. Je vous dirai de plus que, si j'avais une telle complaisance pour mon ami, je voudrais qu'il fût persuadé que je ne lui ferais pas un grand sacrifice, afin qu'il ne le jugeât pas lui-même assez important pour triompher en amant, c'est-à-dire, en abuser. Il y a de certains principes que je veux désormais respecter dans ma conduite; mais que je réduis intérieurement à leur juste valeur. Cependant les choses sont bien comme elles sont; et, loin de vouloir trop donner à l'amitié, je crois que la décence la plus sévère est la sauvegarde du plaisir, et surtout de la constance en amour.

Vous m'avez conseillé de faire des réflexions, et de plus vous m'en avez fourni le sujet. Je les ai faites, et en conséquence je suis très-déterminée à n'avoir que des amis; je crois en mériter, et quand une femme est digne de l'amitié, elle ne doit pas se perdre par l'amour.

Je vois par expérience combien l'éducation qu'on nous donne est défectueuse et maladroite. On nous vante la vertu, et on nous la présente sous un aspect rebutant; on veut nous dégoûter des plaisirs, et c'est l'unique désir que la nature inspire. La curiosité nous porte à éclaircir nos doutes, ne fût-ce que pour

sortir de la gêne où nous met la contrariété de la nature et de l'éducation. Il vaudrait beaucoup mieux, sans exagérer la vertu, ni imposer sur le plaisir, faire connaître les suites de l'un et de l'autre. Il n'y a point de passion qui nous soit aussi naturelle que l'amour-propre : toutes les autres doivent composer avec lui ; et je doute fort qu'une personne, n'eût-elle que l'orgueil pour vertu, fût tentée du sort de la femme galante la plus heureuse. Que de dégoûts et d'humiliations, qu'il faut prévenir à force de complaisances, ou dévorer avec un dépit caché ! J'ai sans doute fait ces réflexions un peu tard ; mais il est toujours temps d'en profiter : ainsi, monsieur, si vous voulez être de mes amis, j'en serai très-flattée ; car ne comptez pas avoir dorénavant d'autre titre avec moi.

Le discours de la marquise me parut si singulier, et si peu dans l'ordre commun des femmes, que je ne pouvais pas me persuader qu'il fût aussi sérieux dans le motif que dans les expressions. Craignant néanmoins de l'aigrir, je ne jugeai pas à propos de soutenir le ton avantageux que j'avais d'abord pris avec elle. Madame, lui dis-je, vous voulez sans doute m'éprouver ; car il serait inouï qu'un instant d'humeur entre deux amans aboutît à une rupture. Monsieur, répondit-elle, j'ai été sincère dans ma faiblesse ; je le suis dans le repentir, et je serai ferme dans ma résolution ; n'en parlons plus, je vous prie. Je fus d'autant plus consterné des dernières paroles de la marquise, que je ne remarquais dans son ton ni dureté ni colère : je l'aimais, j'étais piqué, humilié, et je crus n'avoir d'autre ressource que de m'humilier de plus en plus devant elle, et de chercher à la fléchir à force de bassesses. L'orgueil en fait faire, parce qu'il compte les effacer par le succès. Je me jetai à ses genoux ; je lui dis ce que j'imaginai de plus touchant ; je la pressai par les prières les plus soumises ; le dépit m'arracha même des larmes que je voulais lui dérober, et que je désirais qu'elle aperçût. Ce sont des mouvemens rapides de l'amour-propre qui se succèdent et se détruisent tour à tour, qui paraissent contradictoires et partent du même principe.

La marquise parut émue ; mais elle fut inébranlable. Je vous conjure, me dit-elle, d'abandonner une entreprise inutile : je veux croire que vous avez encore du goût pour moi ; mais je lis dans votre cœur mieux que vous-même, et dans ce moment l'orgueil est plus offensé que l'amour. Si vous persistez à me presser, ce sera sans succès, mon parti est pris ; vous croirez vous être avili, vous en rougirez, et me prendrez en aversion. Je ne veux pas vous perdre ; oublions l'un et l'autre ce qui s'est passé ; restons amis, c'est le meilleur parti que nous puissions prendre.

Madame, lui dis-je, en me relevant avec fureur (car j'étais encore à ses genoux), vous me mettez au désespoir, vous me haïssez; s'il vous restait le moindre sentiment d'amour, vous n'auriez pas la liberté d'esprit que vous faites paraître; l'amour sent et suit ses mouvemens, la haine raisonne. Il n'y a que la haine qui puisse porter si loin la cruauté; songez qu'elle peut être funeste à vous-même. Vous craignez peu l'éclat, ou vous comptez beaucoup sur moi. Vous me rendez sans doute justice; mais on n'est pas toujours maître de ses transports, et la passion peut égarer la probité.

A ce mot, la marquise me regardant avec une indignation froide : Je vous entends, dit-elle, et je ne veux pas vous laisser la moindre ressource de fausseté. Si je ne vous inspire pas des sentimens de probité, je vous réduirai du moins à toute la franchise que peut avoir la scélératesse. Vous sentez tout l'odieux d'une menace ouverte, qui serait cependant le langage le moins suspect de la passion, et, en me préparant les procédés les plus bas, vous cherchez à vous ménager une excuse dans les imprudences que la passion fait faire. Détrompez-vous, ou cessez de croire que vous puissiez tromper qui que ce soit sur votre motif.

L'amour heureux peut se déceler, et trahir son objet par l'indiscrétion ou l'imprudence, par l'excès du sentiment, par son bonheur même; mais la vengeance, souvent aveugle dans ses motifs, ne l'est jamais dans ses desseins; on peut se croire autorisé dans la vengeance; mais on n'ignore pas qu'on veut se venger. D'ailleurs, si vous rendez public ce qui s'est passé entre nous, vous n'apprendrez rien qu'on ne suppose déjà; mais vous prouverez encore mieux que vous êtes un malhonnête homme. Croyez-vous que je me flatte que notre intimité n'ait jamais été soupçonnée? Avec quelque prudence qu'une intrigue soit conduite, on peut empêcher qu'on ne la sache; mais on n'empêche pas qu'on ne la croie. Quoi qu'il en soit, je n'ai rien à vous demander : ma prière serait superflue, si vous avez de l'honneur; et inutile, si vous en manquez.

La marquise, sans attendre ma réponse, ou plutôt pour la prévenir, passa dans un cabinet dont elle ferma la porte, et me laissa interdit et partagé entre le dépit, la honte et l'admiration. Je sortis aussitôt, dans la crainte de laisser apercevoir le trouble où j'étais à ceux qui pouvaient entrer, et j'allai m'enfermer chez moi pour tâcher de débrouiller mes idées et prendre un parti. Je fus deux jours sans pouvoir me décider; enfin, soit remords, soit espérance de la ramener un jour, j'écrivis à la marquise la lettre la plus soumise, et j'y allai ensuite. Elle me reçut parfaitement bien; mais elle se conduisit avec tant de pré-

caution, que, sans qu'il parût rien d'affecté, je ne pus jamais la trouver seule, que lorsqu'elle me vit bien convaincu de l'impossibilité de reprendre mes anciens priviléges.

SECONDE PARTIE.

J'EUS d'autant plus de soin de voir assidûment madame de Saintré, que je ne voulais pas qu'on soupçonnât ma disgrâce; et, pour sauver mon honneur, je résolus d'en imposer au public par une inconstance apparente. Peut-être aurais-je pu mieux choisir que je ne fis; mais j'étais pressé de paraître infidèle, et j'aimais mieux être taxé de faire un mauvais choix, que d'être soupçonné d'avoir essuyé un dégoût. La comtesse de Vergi était alors l'objet de l'attention, par la figure et les grâces, et par les avantages de la naissance et du rang. Elle était du petit nombre de celles qu'on cite, lorsque, pour prouver qu'une promenade a été belle, un spectacle orné et une fête brillante, on ajoute : *Madame une telle y était.*

A l'égard de la réputation, je dois avouer aussi que la comtesse était de ces femmes dont on exagère le déréglement, quoique la satire pût se renfermer dans les bornes de la vérité, sans presque y rien perdre; de ces femmes dont l'amant est souvent embarrassé, et quelquefois obligé de dire à ses amis que c'est une pauvre femme bien malheureuse, qu'elle est fort aimable, bonne amie, très-estimable au fond et à bien des égards; que le public est injuste, et prend mal à propos de certaines gens en grippe; que les femmes ne la déchirent que par envie, et que leurs sots amans répètent leurs propos pour leur plaire.

Il y a du vrai et du faux dans ces sortes d'apologies; mais malheureusement elles ne convertissent personne. Je ne voyais pas exactement madame de Vergi dans son vrai point de vue; je la trouvais fort jolie, et la conquête en était flatteuse par le nombre d'hommes brillans qui s'empressaient auprès d'elle, et parce qu'elle en avait dédaigné de très-aimables : on ne peut pas être partout. Enfin, le goût que je pris pour la comtesse m'empêcha d'entendre ce qui s'en disait, ou ne me permit pas d'y faire attention; et, si l'on est étonné de mon aveuglement, on le sera encore plus de la manière dont il cessa. Sans m'arrêter ici sur les préludes de notre liaison, il suffit de dire qu'elle fut flattée de mon hommage, et qu'elle me donna une préférence si marquée, que mes rivaux les plus présomptueux furent obligés de renoncer à leurs prétentions, ou du moins de les suspendre.

Mon triomphe était si public, que l'indiscrétion de ma part eût été une sottise, et la discrétion un ridicule; un extérieur indifférent sur ma gloire était le seul maintien convenable, et je le gardais avec beaucoup de dignité. Heureuse situation d'un homme à la mode, de n'être obligé ni au manége, ni aux ménagemens!

Si je trouvais madame de Vergi à la promenade, je ne l'abordais que lorsqu'il y aurait eu de l'affectation à m'en dispenser. Au spectacle, on ne me voyait jamais dans sa loge; ce ne pouvait être une distinction que pour d'autres que moi. Je prenais une place au hasard, et j'avais le plaisir de voir les yeux se porter alternativement sur elle et sur moi. Que cette curiosité publique dit de choses à celui qui en est l'objet! Que je goûtais de plaisir en considérant que j'occupais toutes les têtes, et que j'étais la matière de tous les discours! L'ivresse de l'amour n'est pas comparable à celle des airs. Si j'avais pu me voir de sang-froid, je me serais trouvé bien fou, bien fat et bien sot.

Je n'étais alors inquiet que d'une chose dont on n'a pas coutume de faire grand compte; c'était du mari. Outre qu'il avait pour moi une amitié singulière, il jouissait d'une très-grande considération; et l'on n'outrage pas sans scrupule ceux qu'on estime.

Le comte de Vergi était un homme d'une probité rare, d'un sens droit, et de beaucoup d'esprit; son caractère était franc, un peu dur, et assez caustique; estimant peu de gens, et en aimant encore moins; il avait une espèce de compassion pour les sots, ne se contraignait nullement avec les fripons, et s'amusait aux dépens des ridicules, ou ne gardait le silence que par un excès de mépris. Il avait d'abord été amoureux de sa femme, et il était devenu fort indifférent pour elle, sans qu'il parût que la conduite qu'elle tenait y eût aucune part; car il avait d'ailleurs avec elle les meilleurs procédés.

Je ne concevais pas qu'un homme d'autant d'esprit, et croyant si peu à la vertu des femmes, fût si grossièrement la dupe de la sienne; je ne pouvais attribuer un tel aveuglement qu'à cette grâce particulière qui fait que les maris ne sont presque jamais instruits de ce qui les regarde: c'est peut-être le seul égard dont le public soit capable.

Cependant mon estime pour lui et son amitié pour moi, me faisaient toujours craindre qu'il ne vînt enfin à ouvrir les yeux, parce qu'il aurait pu regarder comme une trahison de ma part, ce qui n'aurait été qu'un affront tout ordinaire, venant d'un homme qui n'aurait pas été aussi intimement lié avec lui que je l'étais.

Ainsi, quoique je traitasse quelquefois sa femme assez cavalièrement, je me tenais avec elle, devant lui, dans une réserve respectueuse; pour elle, qui ne s'observait pas tant, ni devant lui, ni devant le public, elle donna un jour une de ces scènes d'éclat, qui scandalisent jusqu'à la cour. Il est beaucoup plus ordinaire d'y trouver des femmes qui, par des mœurs pures, une conduite irréprochable et une piété sincère, sont l'ornement de leur sexe, que de celles qui franchissent toutes les bornes que les femmes simplement galantes n'oseraient passer. Il n'y en a jamais à la fois que trois ou quatre qui soient comme les plénipotentiaires du vice, pour protester contre la vertu et les bienséances; et la comtesse était du nombre.

Je fus si outré et si confus du scandale qu'elle avait donné, que j'allai pour lui en faire des reproches. Je ne la trouvai point, et, par un contre-temps fâcheux, dans l'agitation où j'étais, je rencontrai Vergi, qui remarqua mon trouble, et m'en demanda le sujet. Je ne crois pas avoir jamais été dans un embarras pareil, et l'on peut juger combien il m'importait de lui en dérober la cause. Je lui dis donc que j'avais une migraine effroyable. La plus plate réponse est toujours celle qui se présente à un homme qui n'en peut trouver une bonne, parce qu'il la cherche. Cette migraine-là, me dit-il, ne vous est pas ordinaire; et je parierais qu'il y a quelque chose dont vous craignez de m'entretenir: vous avez tort; on peut, avec un ami, toucher certaines matières dont on ne ferait pas part à d'autres. Je compris sur-le-champ qu'il était instruit de l'aventure de sa femme, et qu'il m'en croyait pénétré par amitié pour lui. Je fus fort soulagé en lui voyant prendre le change, et pour entrer dans son idée : Il est vrai, lui dis-je, que c'est une consolation de voir nos amis s'intéresser.... Vous pouvez compter, reprit Vergi, que personne ne prend plus d'intérêt que moi à ce qui vous regarde; mais, ma foi, mon ami, il faut savoir prendre son parti, et n'estimer les choses que ce qu'elles valent.

J'avais cru d'abord être au fait; mais n'y comprenant plus rien : Qu'entendez-vous, lui dis-je, par ce qui me regarde? Eh, parbleu ! sans doute, reprit-il : n'êtes-vous pas l'amant de ma femme? et, dans ce cas-là, qui diable voulez-vous qui soit blessé de sa conduite? sera-ce moi? Ma foi, dis-je, mon cher Vergi, j'étais assez innocent pour le croire; vous me soulagez beaucoup. Cela me surprend, répliqua-t-il; vous qui êtes homme du monde, vous êtes bien peu instruit. Il y a long-temps que madame de Vergi et moi n'avons rien de commun que le nom. Vous êtes, après plusieurs autres, en possession de mes droits; trouvez bon d'être chargé du ridicule. Je suis très-persuadé que vous le pensez

comme moi; mais vous croyez me devoir une politesse qui est pourtant assez mal entendue. Je vous estime trop pour penser autrement; et j'aurais très-mauvaise opinion de votre probité, si, étant mon ami et croyant m'outrager, vous aviez séduit ma femme. Je vous déclare donc que ses procédés les plus extravagans sont indifférens pour moi, ridicules pour vous, et déshonorans pour elle, supposé qu'elle puisse encore être déshonorée. J'avoue, repris-je, que vous êtes dans les bons principes; mais vous êtes peut-être le seul mari, sans vouloir vous flatter, qui en soyez si vivement frappé, et qui les avouiez avec courage. Je vous assure, répliqua Vergi, que, sans prétendre en tirer beaucoup d'honneur, je n'avais d'abord d'autre dessein que de vous donner quelque consolation dans votre disgrâce, si je vous avais trouvé plus piqué que de raison; mais, puisque nous en sommes sur cette matière, j'achèverai de vous dire ce que j'en pense. Vous croyez que les autres maris ne sont pas aussi convaincus que moi de ces principes, parce qu'ils ne le disent pas; c'est qu'ils ne croient seulement pas qu'on en doute; vous seriez dans la même erreur à mon égard, si le hasard ne venait de vous instruire de ma façon de penser. Cela doit vous faire juger de celle des autres, surtout lorsque vous les voyez agir en conséquence. L'activité de votre vie ne vous a pas permis encore de rien remarquer; si vous y réfléchissez, vous verrez que les choses sont précisément comme elles doivent être.

Les lois sont faites pour régler nos actions; mais les préjugés décident de nos sentimens: ces préjugés naissent des usages, et ceux de la cour diffèrent totalement de ceux de la ville. Par exemple, un simple particulier est-il trahi par sa femme, le voilà déshonoré, c'est-à-dire ridicule; car en France c'est presque la même chose. Pourquoi? C'est que, s'étant marié à son goût, il est au moins taxé d'avoir fait un mauvais choix. Il n'en est pas ainsi des gens d'une certaine façon, dont les mariages sont des espèces de traités faits sur les convenances de la naissance et de la fortune. Voilà pourquoi nous ne connaissons point parmi nous cette qualification burlesque qu'on donne, dans la bourgeoisie, à un mari trompé par sa femme.

En effet, à qui peut-on appliquer ce titre qu'à un homme qui, étant amoureux de sa femme et s'en croyant aimé, en est trahi? Nous ne sommes point dans ce cas-là *nous autres;* ou, s'il s'en trouve quelqu'un, c'est une exception rare. Remarquez même qu'il n'y a que la première infidélité d'une femme qui donne un pareil ridicule à son mari; pour peu que les amans se multiplient, ou que la chose fasse éclat, il est bientôt détrompé, prend son parti, et rentre dans nos priviléges.

C'est par une suite de cette façon de penser qu'un bourgeois, qui, après s'être séparé de sa femme avec scandale, vient à la reprendre, est plus déshonoré qu'auparavant, parce qu'il s'en déclare publiquement par là le vil esclave. Il y a aujourd'hui plus de séparations, qu'il n'y a eu autrefois de divorces. S'il était encore permis, peu de gens de la cour quitteraient leurs femmes, parce que la manière dont on y vit est une espèce de divorce continuel. Les maris et les femmes y vivent ensemble sans aigreur, et sont toujours en état de se reprendre. Le mari n'est pas obligé d'en rougir; c'est alors un tour qu'il joue aux amans, car il est presque sûr de ne pas trouver de résistance. Les femmes sont naturellement timides; les plus décidées subissent l'ascendant du mari, le craignent et le respectent quand il le veut, à moins qu'il n'en soit amoureux. Si je voulais, je vous enleverais la mienne; mais je la méprise trop pour en avoir jamais le dessein. Elle me serait à charge, je la trouve ennuyeuse; on lui croit de l'esprit, elle en a fort peu, je la connais mieux que vous. Quand vous la verrez de sang-froid, vous remarquerez que tout son mérite vient de sa méchanceté et du tour singulier qu'elle sait donner à la médisance, ce qui lui fait tant d'ennemis, d'admirateurs et d'esclaves. Si jamais la bienséance se mettait en honneur, on la regarderait comme une imbécile, et il y en a beaucoup dans ce cas-là. Vous ne pouvez nier, lui dis-je, qu'elle n'ait de la grâce. Oh! je m'y attendais bien, reprit Vergi; c'est l'éloge banal qu'on donne à toutes les femmes qui ont l'art de préparer les noirceurs par quelques fadeurs préliminaires qu'elles emploient pour séduire les hommes. Vous êtes tous d'étranges dupes.

Au surplus, je vous demande pardon, si je vous parle si librement de votre maîtresse; mon dessein n'est pas de vous en dégoûter. J'aime beaucoup mieux qu'elle vous ait qu'un autre, parce que je suis bien aise de vivre avec vous, et que vous la retirerez peut-être de l'opprobre où elle est. Il y a des femmes qui se réhabilitent par un bon choix. Si cela arrivait, vous me rendriez ma maison plus agréable, en la purgeant d'une foule d'étourdis, vifs sans idées, empressés sans objet, extravagans sans imagination, ennuyeux avec fracas, parlant mal de tout le monde souvent sans méchanceté, d'eux-mêmes sur le même ton par indiscrétion, et toujours mal à propos, faute de caractère; ayant enfin tous les inconvéniens de l'esprit sans agrément et de la sottise sans tranquillité. Je n'ose me flatter d'une telle réforme chez moi; mais, quoi qu'il en arrive, je n'en serai pas moins de vos amis.

Je fus si touché de la confiance de Vergi, j'entrai si fort dans

ses sentimens, que de ce moment-là je me pris pour lui de l'amitié la plus vive, et sa femme me devint aussi indifférente que si elle eût été la mienne. Je rompais sans cela avec elle, et je n'aurais pas cru qu'elle s'en fût aperçue, sans quelques plaisanteries qu'elle m'en fit. Vergi, qui remarqua notre rupture, en badina avec moi, et me dit que, si je m'avisais de devenir délicat, je perdrais bien des plaisirs, à moins que la raison ne devînt à la mode.

Je ne crois pas, lui dis-je, que la mode étende jamais son empire jusque-là. Je n'y compte pas non plus, reprit-il; mais cela peut arriver; tout est de son ressort en France.

Comme je ne veux pas vous tenir des propos d'humeur, et que je vois tout avec assez d'indifférence, je ne vous dirai point qu'il n'y a jamais eu de siècle aussi corrompu que celui-ci. Sur le fond des vices, un siècle n'en doit guère à un autre; peut-être même faudrait-il, pour être juste, rabattre sur la corruption de celui-ci ce qui appartient à la folie; mais je crois qu'il n'y en a point eu de plus indécent. Par exemple, lorsque, vous imaginant me tromper, vous vous cachiez de moi, vous me faisiez beaucoup trop d'honneur; j'étais fort éloigné de vous tenir compte d'une discrétion dont je ne vous soupçonnais pas, et je parierais bien que madame de Vergi ne vous en avait point donné le conseil. Une femme n'a pas communément tant d'égards pour un mari; mais elle pourrait les avoir pour un amant qu'elle ne voudrait pas perdre, et à qui elle voudrait cependant faire une infidélité. Elle use alors de quelques ménagemens, et croit faire beaucoup. Si cela arrive, c'est que l'infidélité faite à un amant, peut avoir un attrait que n'a plus celle qu'on fait à un mari. Si l'amant trompé vient à s'en apercevoir, et veut se rendre incommode, il est aussitôt réformé : s'il est, au contraire, assez vil, ou, si vous voulez, assez sage pour fermer les yeux, il est l'objet des égards et des attentions. Il peut quelquefois essuyer de l'humeur; mais il a aussi la permission d'en avoir, pourvu que ce ne soit pas celle de la jalousie; il devient enfin un mari dans les formes, et le véritable n'est plus qu'un étranger fort content de n'être rien.

Le siècle, comme je vous le disais donc, ne deviendra pas meilleur, il ne se corrigera pas; mais il changera du moins, ne fût-ce que par l'ennui et le dégoût de l'indécence. C'est en vain que la vertu s'est élevée contre les désordres de l'amour; l'attrait du plaisir a dû l'emporter. C'est à l'excès de la dépravation, au dégoût du désordre, à l'avilissement des mœurs, c'est au vice enfin qu'il appartient de détruire les plaisirs et de décrier l'amour. On réclamera la vertu jusqu'à un certain point pour l'intérêt du

plaisir. Croyez qu'il arrivera du changement, et peut-être en bien.

Il n'y a rien, par exemple, qui soit aujourd'hui si décrié que l'amour conjugal : ce préjugé est trop violent, il ne peut pas durer ; et voici de quelle façon la révolution peut se faire.

Un homme d'un rang distingué, cité pour l'agrément, l'esprit et les grâces, avec une pointe de fatuité ; j'exige, comme voyez, beaucoup de qualités, parcequ'il en faut beaucoup dans un chef de secte ; cet homme rare pourra se trouver amoureux de sa femme. Je comprends qu'il combattra d'abord son penchant, ou que, s'il ne peut le vaincre, il tâchera d'en dérober la connaissance au public ; mais il y a des gens bien clairvoyans sur les défauts d'autrui. Malgré toute son adresse, son secret sera pénétré, et, avant que d'être parfaitement démasqué, il prendra son parti de bonne grâce ; il jouera l'intrépidité : c'est quelquefois un moyen de parvenir au courage, et c'en est déjà un commencement : enfin, un nouveau genre de singularité piquera son amour-propre, il se déclarera donc. Pendant que les femmes chanteront ses louanges de peur qu'il ne se rétracte, et avant que les hommes soient convaincus que c'est un parti sérieux, son état sera confirmé. Qu'arrivera-t-il ? Quelques jeunes gens, qui regarderont cette conduite comme un ridicule neuf, voudront y avoir part, ne fût-ce que pour ravir à l'inventeur la gloire d'être unique. Le vice et la vertu sont également d'imitation. Ils joueront auprès de leurs femmes l'amour sans le ressentir, et ils y seront pris. Un mauvais principe aura un bon effet ; ils deviendront véritablement attachés, après avoir affecté de l'être. D'autres, qui seront réellement amoureux, seront charmés d'avoir des autorités pour ne se plus contraindre ; on n'entendra peut-être parler que d'époux unis ; le bon air s'en mêlera, et il pourrait arriver telle circonstance qui mettrait la vertu à la mode.

L'horoscope que Vergi tirait du siècle, me paraissait fort hasardé ; cependant j'en ai déjà vu quelques exemples, et cela pourrait bien gagner.

Mon aventure avec madame de Saintré avait déjà humilié ma fatuité ; les réflexions que Vergi me fit faire, m'en guérirent totalement. Je commençai à soupçonner que ma gloire n'était pas aussi généralement établie que je le supposais ; que les fondemens en étaient fragiles ; que bien des succès en amour ne constatent pas un mérite auquel le public soit obligé de souscrire ; que le sentiment se trouve rarement intéressé dans le commerce des femmes, et qu'on est assez heureux d'y rencontrer le plaisir. Je résolus de n'y pas chercher autre chose ; et, loin de tirer vanité des conquêtes que je pourrais faire, de

les cacher avec soin, et de demander moi-même le secret aux femmes qui ne s'aviseraient pas de l'exiger; je reconnus, enfin, que la considération dont je croyais jouir, n'avait d'existence que dans quelques têtes folles, et que je n'avais rien de mieux à faire, que de travailler à perdre cette sorte de considération, pour en acquérir une toute différente.

En repassant sur mes aventures, je me rappelai le rôle humiliant que j'avais souvent vu jouer à des hommes estimables à beaucoup d'égards, qui, après avoir été autrefois aussi à la mode et aussi gâtés que je l'étais encore, faute de s'être retirés à propos d'un genre de vie que le privilége de la jeunesse fait seul pardonner, étaient tombés dans le mépris. J'en voyais chaque jour de ceux-là sacrifiés à des étourdis comme moi, exposés aux caprices, aux infidélités ouvertes des femmes qu'ils aimaient forcément, et à qui ils étaient obligés de les passer; trop heureux de pouvoir feindre de les ignorer. Je remarquai que l'habitude des plaisirs subsiste, et peut se tourner en nécessité, quoique le goût en soit usé. En conséquence de ces réflexions, je résolus de ne pas m'exposer à partager quelque jour un sort que je trouvais si avilissant, ni à devenir un vieil agréable, dont les disgrâces en amour sont méprisables, et les succès des ridicules.

J'étais précisément alors dans une position à pouvoir sortir avec honneur de la vie dissipée. Ceux qui n'ont jamais scandalisé le public, en sont moins considérés que ceux qui savent se retirer à propos du scandale. Rien ne m'en imposait encore la nécessité; et ce fut sans doute ce qui me détermina à prendre ce parti. J'avoue de bonne foi que je n'eus pas un grand effort à faire sur moi.

Quoique ma vie parût être un enchaînement de plaisirs, j'en goûtais peu, parce qu'ils s'étaient, pour ainsi dire, tournés en métier. Aucune aventure n'était plus en état de piquer mon goût, si elle n'avait quelque singularité; et celles de cette espèce sont fort rares. L'amour suffit pour occuper le cœur, et n'a pas besoin de variété, la continuité du sentiment en augmente le charme; mais le plaisir s'éteint dans l'uniformité, et je n'étais entraîné que par le torrent de ce qu'on appelle communément des plaisirs.

Ce n'est pas que je n'aie essuyé des refus; j'en compterais autant que de succès. J'ai même éprouvé quelques unes de ces disgrâces-là à la cour; mais c'était, la plupart du temps, dans un ordre mitoyen, où les femmes n'ont pas reçu cette éducation polie qui fait regarder la vertu comme un préjugé, et le devoir comme une sottise.

L'ignorance et le mépris des devoirs produisent le même effet:

l'un part d'une éducation fausse ; l'autre vient d'un défaut absolu d'éducation. Voilà pourquoi on trouve quelquefois parmi les gens d'une classe supérieure les mêmes mœurs que dans le bas peuple. Mais il y a un ordre dans la société où l'on n'a pas droit aux abus ni aux scandales, et où l'on rougirait de s'avilir. L'éducation y laisse des traces que les passions n'effacent qu'avec peine. Quand une femme de cet état succombe, elle cède à une passion long-temps combattue ; elle se rend avec des regrets, et conserve des remords. C'est pour elle qu'on peut dire qu'il y a des momens malheureux, peu de plaisirs et encore moins de tranquillité. J'apprenais quelquefois que celle qui m'avait refusé avec le plus d'indifférence, avait pris un amant. Si j'avais la curiosité de le connaître, j'étais tout étonné de voir que c'était quelqu'un qui avait pour tout mérite une figure aimable, de la jeunesse et de la retenue ; mais qui d'ailleurs n'était pas connu, et que personne ne pouvait nommer. J'avoue que je sentais alors autant de mépris ou de compassion que de dépit. Cependant je gardais alors inviolablement le secret sur le refus que j'avais essuyé, rien ne me l'aurait fait trahir ; ce qui prouve que l'indiscrétion ne part pas uniquement de la légèreté de caractère. Je n'avais pas toujours, en pareil cas, la même discrétion à l'égard d'une femme du monde, parce que je m'imaginais lui donner par là un ridicule.

La plupart des femmes avec qui j'avais vécu, n'avaient été que des fantaisies souvent de part et d'autre, sans délicatesse, et même sans dissimulation.

Quelques unes avaient voulu me faire croire qu'elles avaient de l'amour pour moi, et celles-là n'avaient jamais que les mêmes preuves à donner, jusqu'à ce que tout fût assez prouvé pour nous quitter.

D'autres, plus précieuses, avaient tâché de me persuader que leur complaisance pour mes empressemens ne partait que de la force de leur amitié pour moi. Le nom de l'amitié sert également à la vraie et à la fausse pudeur.

Après la rupture, il ne me restait guère d'autre soupçon que les unes et les autres avaient pu m'aimer, que les horreurs qu'elles disaient de moi, comme si elles avaient été capables de dépit. Je trouvais ce procédé souverainement injuste ; j'ai souvent pris la liberté de leur représenter que nous n'avions pas acquis le droit de nous haïr, et j'ai quelquefois eu la précaution de faire là-dessus mes conditions avant de m'engager.

Je ne parle point du petit nombre de celles qui auraient eu une conduite régulière, si elles n'avaient pas eu malheureusement le cœur tendre et les sens trop vifs. Leur franchise en aimant, les remords qu'elles peuvent avoir, les reproches qu'elles

se font, la honte qu'elles laissent quelquefois paraître, tout annonce qu'elles ont trahi la vertu. Ce qui contribue à les décrier, ne devrait que les faire plaindre ; mais les remords d'une femme timide encouragent les âmes basses à l'outrager. Il y a des femmes dans l'humiliatiou, faute d'avoir quelques vices de plus pour s'en retirer ; ce sont les plus exposées aux railleries cruelles de ces femmes intrépides et tranquilles dans le dérèglement, qui n'ont pas même l'excuse du plaisir, qui le cherchent et l'inspirent sans le ressentir. Il semble qu'elles ne parcourent tous les degrés du désordre qu'avec dégoût, et par une curiosité froide qu'elles ne sauraient venir à bout de satisfaire.

Mon dessein n'est pas de rappeler ici toutes les femmes avec qui j'ai vécu ; la plupart semblaient l'oublier, et je ne m'en souvenais quelquefois pas trop moi-même. Je n'ai voulu parler que de celles avec qui mes liaisons ont eu quelque chose de singulier, et je ne dois pas en oublier une pour qui j'avais beaucoup de goût, mais dont le commerce était trop orageux, pour qu'il fût supportable.

Un figure piquante, le caractère impétueux, le cœur droit, l'esprit vif et l'imagination bouillante ; c'était madame de Remicourt.

Il n'était pas aisé de juger si ses sentimens venaient de ses idées, ou si elle pensait d'après ses sentimens. Ce ne fut point entre nous une liaison qui naît insensiblement du penchant, qui est préparée par degrés et se forme par le temps. Nous nous prîmes au même instant du goût le plus vif l'un pour l'autre. Elle crut trouver en moi un rapport singulier avec elle, et, soit que cela fût, ou que ces sortes d'imaginations soient contagieuses, j'en fus bientôt aussi persuadé qu'elle.

Comme notre ivresse était pareille, je lui dis qu'il fallait laisser aux âmes froides, aux amans vulgaires, la prudence injurieuse de s'éprouver réciproquement ; qu'une confiance prompte devait répondre à la sincérité de nos cœurs ; que l'unique moyen de prévenir les indiscrétions que la violence d'une passion contrainte nous ferait infailliblement faire, était de nous y livrer avec une franchise mutuelle ; que c'était même l'espèce de prudence qui convenait seule à notre caractère.

Si madame de Remicourt n'eût eu qu'un sens commun tout ordinaire, elle n'eût pas trouvé ce raisonnement-là trop bon ; mais les imaginations vives prennent les motifs extraordinaires pour les meilleures raisons. Il n'est pas si facile de les persuader par un raisonnement suivi, parce qu'elles sont incapables de suite.

Sa passion, ou plutôt son engouement pour moi devint extrême. J'étais un homme admirable à ses yeux, et rien n'ap-

prochait de mon mérite. Je trouvais quelquefois ses éloges si excessifs, que je la priais de ne me pas juger avec une prévention si favorable, parce que je ne pourrais jamais justifier son opinion, et qu'elle finirait peut-être par me mettre dans la suite au-dessous de ma valeur, ce qui serait fort désagréable. Elle se récriait aussitôt contre mon injustice, m'accusait d'un excès de modestie, et prétendait que je n'avais que le défaut de ne pas sentir tout ce que je valais. Je croyais cependant n'avoir aucun reproche à me faire là-dessus; il fallait qu'elle fût difficile en amour-propre. Sa conduite à mon égard était une espèce de culte, une sorte de dévotion fanatique et d'enthousiasme ; il entrait dans ses attentions pour moi des délicatesses, des recherches, des scrupules, de la superstition. Cela était toujours flatteur, quelquefois incommode ; mais cela devient tyrannique.

Apparemment que sa ferveur se relâcha ; car elle commença à trouver que la mienne n'y répondait pas. Cependant, soit par reconnaissance, soit que j'eusse adopté ses idées, je n'avais jamais eu d'attentions aussi recherchées que j'en avais alors. Cela ne suffisait pas encore, et notre commerce ne fut bientôt qu'une vicissitude de délicatesses, de reproches, de bouderies et de réconciliations ; de sorte que de raffinemens en raffinemens nous faisions réciproquement notre supplice. Cela allait souvent jusqu'à des projets de rupture. Nous soupçonnâmes enfin que nous ne nous convenions pas autant que nous l'avions cru, et que c'était peut-être parce que nous nous ressemblions trop.

Enfin les choses en vinrent au point qu'après une altercation très-vive, nous convînmes de bonne foi que nous ne pouvions absolument plus vivre ensemble et qu'il fallait cesser de nous voir, pour continuer du moins de nous estimer et peut-être de nous aimer. Nous nous jurâmes une séparation éternelle avec autant de solennité, de protestations et de sermens, que nous en avions employé autrefois pour nous jurer un amour immortel. Madame de Remicourt me rendit mes lettres, et je sortis pour lui renvoyer les siennes.

Je ne m'étais jamais trouvé si content. Je me sentais soulagé, délivré d'un poids accablant, et je respirais comme un homme qui sort d'esclavage.

Je rentrai chez moi, je pris ses lettres; mais, avant que de les envoyer, je voulus les relire en commençant par la première. Je n'allai pas loin sans me sentir attendri; je poursuivis, et mon émotion alla jusqu'au saisissement. Je n'eus pas la force d'achever ; je ne vis plus que l'excès de l'amour que madame de Remicourt avait eu pour moi. J'en conclus qu'il était impossible qu'elle eût cessé de m'aimer, et que je serais le plus ingrat des hommes,

si je n'allais pas lui demander mille pardons ; je partis à l'instant.

Moins la démarche que je faisais était attendue, plus elle était propre à toucher madame de Remicourt. Elle me reçut avec des ransports incroyables. Je voulais lui demander grâce, elle voulait avoir tous les torts ; jamais raccommodement ne fut plus vif, et nous passâmes plusieurs jours dans un état aussi délicieux que nous en eussions jamais éprouvé.

Notre félicité ne fut pas longue; les orages recommencèrent, et nous nous séparâmes enfin sans retour. Je me souviens qu'avant de lui renvoyer ses lettres, je relus les dernières, c'est-à-dire, celles que je n'avais pas lues lors de la brouillerie dont je viens de parler, parce que les premières avaient suffi pour me ramener. Si j'avais ce jour-là achevé la lecture, je n'aurais pas été tenté de renouer. J'aurais vu que, si les premières étaient pleines de transports, les dernières annonçaient la froideur : ce n'était plus qu'un tissu de galanteries d'usage qu'on emploie pour couvrir le refroidissement, et qui en font la preuve.

Madame de Remicourt est la seule femme pour qui j'aie conservé un intérêt de compassion. Elle était de cet état où l'on se regarde comme femme de condition; mais qu'à la cour on ne prend jamais que pour de la bourgeoisie. Je l'ai revue dans la suite et même avec amitié; elle m'a assuré que, depuis notre rupture, elle avait eu la conduite la plus régulière, sans avoir pu effacer dans les sociétés de son état l'impression qu'on y avait de sa vie passée; qu'on ne lui faisait plus le même accueil; qu'on cherchait même à l'écarter, et que sa vie était fort triste.

Qu'il y a de femmes d'un rang mitoyen qui se perdent sans ressource, pour avoir le travers, plutôt que le plaisir de partager les folies du grand monde! Après avoir paru sur les listes des gens à la mode, il ne reste pas à une bourgeoise les moyens de se réhabiliter, comme si elle n'était pas sortie de sa classe. Ses pareilles s'élèvent contre elle par jalousie encore plus que par honneur, et les femmes du monde cherchent à la punir d'avoir eu l'insolence de vivre comme elles, et à leur préjudice. Une faiblesse d'éclat pour une bourgeoise, et une lâcheté pour un militaire, sont de ces choses dont on ne se relève point; au lieu que la galanterie n'est souvent, dans un rang plus élevé, que le présage de la dévotion et de la considération qui la suit.

Je crois que madame de Remicourt a pris, dans la suite, le parti de la dévotion; et, avec son caractère, elle doit y être aussi tourmentée et aussi malheureuse qu'en amour.

Sans m'arrêter davantage sur le détail de mes égaremens, je

reviens au projet que je formais d'embrasser un genre de vie plus convenable. La mode et la contagion m'avaient engagé dans la carrière de la fatuité; j'y avais ensuite mis du dessein, de la méthode et du système; je résolus d'en employer encore pour m'en retirer, et me faire une existence nouvelle.

Croirait-on qu'il n'est pas toujours permis d'abjurer la folie avec un éclat qu'un certain public regarde comme un nouveau scandale? On a imaginé une sorte de décence à ne pas abandonner trop brusquement ses travers; il faut tourner à la raison par degrés. Pour cet effet, je pris le parti de m'occuper sérieusement de ma fortune, de m'appliquer au service, et de sortir ainsi du tourbillon qui m'emportait vers tous les objets, excepté ceux qui auraient dû me fixer.

J'avais remarqué plus d'une fois que le service est, en France, la profession la plus honorée, la plus suivie et la moins perfectionnée. Elle sera toujours celle de la noblesse, parce qu'elle en est l'origine; que les fondateurs de la monarchie étaient des conquérans, et que la constitution de l'état est militaire. On exerce cette profession avec honneur, rarement avec application, et presque jamais comme un objet d'étude. La plupart de ceux qui s'y livrent avec le plus d'ardeur, ne soupçonnent pas que la guerre exige autre chose que du courage, et croient que d'avoir vieilli, c'est avoir de l'expérience.

Les subalternes roulent de garnison en garnison, où l'oisiveté fait leur existence. Ils savent le détail du régiment où ils servent, et n'ont jamais pensé qu'il y eût un art de la guerre. Ceux que leur naissance place dans un rang plus élevé, n'en ont pas plus d'idée, et remplacent l'oisiveté par les plaisirs. Ainsi toute la valeur qui est naturelle à la nation, lui serait souvent inutile et quelquefois funeste, s'il ne s'élevait de temps en temps des génies heureux qui naissent avec le talent, et acquièrent l'art d'employer tant de bras et de courage pour la défense et la gloire de l'État.

Je ne prétends pas que cette négligence de s'instruire soit un vice universel. Il faut même avouer qu'il y a déjà quelque temps que les choses commencent à changer. On voit des officiers de différens grades observer, réfléchir et se former une théorie. Peut-être l'émulation deviendra-t-elle générale, et alors il sera aussi honteux d'ignorer les principes de sa profession, qu'il a fallu d'abord de courage pour chercher à s'en instruire.

Un grand homme a dit que la guerre était un art pour les hommes ordinaires, et une science pour les hommes supérieurs; il y en a encore beaucoup pour qui ce n'est qu'un métier.

Ces réflexions me vinrent d'autant plus à propos, qu'on était

près d'entrer en campagne. Je joignis mon régiment plutôt qu'à l'ordinaire. On sait qu'il n'y a pas un colonel qui ne soit sincèrement persuadé que son régiment est le mieux composé de l'armée, celui où l'exercice se fait le mieux, où la discipline est la plus exacte, la subordination la mieux établie; que ce bon ordre est particulièrement dû à ses soins, et qu'il ne s'en est pas reposé sur un vieux lieutenant-colonel.

J'étais plus que personne dans cette opinion, et il est certain que personne n'avait jamais été plus que moi le modèle de son régiment. Je m'en applaudissais; mais, lorsque j'y revins avec l'esprit du devoir, je fus fort étonné du peu de discipline que j'y trouvai; la valeur était la seule qualité militaire qui s'y fît remarquer avec éclat.

Comme j'étais dans la disposition de réfléchir, je ne fus pas long-temps à reconnaître que j'étais le principal auteur du désordre que je voyais. Tous, jusqu'aux derniers subalternes, étaient mes imitateurs: et ils m'avaient si fidèlement copié, que tous étaient gens de bonne compagnie; aucun n'était officier, mais aussi aucun n'aurait été déplacé dans le monde, et la plupart auraient été, comme leur modèle, extravagans à la cour, impertinens à la ville, et partout insupportables aux gens sensés.

J'avais trop de part au dérangement qui me blessait, pour être en droit de le reprendre avec hauteur. Je résolus donc de détruire le mal comme je l'avais fait naître, c'est-à-dire, par mon exemple.

Après avoir donné les premiers jours au plaisir de me retrouver avec mes camarades, je m'appliquai à gagner leur confiance sur nos devoirs, comme je l'avais eue sur les plaisirs.

Je leur dis que je désirais fort qu'il y eût dorénavant plus d'application au service qu'il n'y en avait, que je le demandais d'amitié, et que c'était la plus grande marque qu'ils pussent me donner de la leur. Ils me répondirent d'une manière assez satisfaisante; mais ils crurent apparemment que ce n'était de ma part qu'un caprice de raison, qui ne devait pas avoir le privilége de durer plus qu'un autre; car je ne m'aperçus pas que mes exhortations produisissent beaucoup d'effet. Je leur en fis mes plaintes avec sécheresse; et, voyant que je n'opérais rien, je parlai avec dureté, et m'adressant à un des principaux officiers, je le traitai publiquement avec une hauteur outrageante. Je crus que l'exemple serait d'autant plus frappant que c'était, de tout le corps, l'homme le plus estimé.

Ce fut, sans doute, ce qui m'engagea à m'adresser à lui de préférence, pour faire plus d'impression sur les autres. J'aurais dû faire attention que cet officier, d'une naissance obscure,

n'était parvenu que par une sagesse égale à sa valeur ; que je lui avais même rendu des services ; et que, s'ils imposent des devoirs d'obligation à ceux qui les reçoivent, ils en exigent de délicatesse de ceux qui les rendent. J'avais épuisé les airs ; je commençais à avoir des sentimens ; mais j'ignorais encore les égards.

Je ne tardai pas à faire ces réflexions, et à me reprocher ma vivacité. J'aurais fait à cet officier une excuse publique, si je n'avais pas craint de donner atteinte dans cette circonstance au projet que j'avais de rétablir la subordination. Je résolus donc de réparer, à force de distinctions, la mortification que j'avais pu causer à un homme estimable.

J'étais dans ces dispositions, lorsque le lendemain matin il vint chez moi. Vous n'ignorez pas sans doute, me dit-il, ce qui m'amène ; ne croyez pas cependant que je fasse une telle démarche sans répugnance. Je vous ai des obligations, je vous sacrifierais ma vie ; mais je ne dois pas vous sacrifier mon honneur, et vous l'avez blessé. Je sais la distance qu'il y a de vous à moi ; plus d'égalité me rendrait peut-être moins sensible ; quelques uns de mes camarades pourraient trouver des dédommagemens dans leur naissance et leur fortune ; pour moi qui, sans naissance et sans biens, n'ai d'existence que dans l'honneur, il ne m'est pas permis d'y être insensible.

Mon premier mouvement fut d'être révolté que le moindre subalterne fût en droit de demander raison à son supérieur d'une offense, quelle qu'elle fût, dont le service eût pu être l'occasion. La subordination n'est sans doute pas parmi nous telle qu'elle devrait être, et je fus sur le point de le traiter encore avec plus de hauteur que je ne l'avais fait ; mais, comme il y a dans nos mœurs des points délicats sur lesquels il eût été dangereux pour un homme de mon âge d'écouter la raison au mépris du préjugé, je répondis froidement à cet officier que j'allais le satisfaire. Je m'habillai sur-le-champ, nous sortîmes ensemble, et nous fûmes nous battre dans un lieu écarté. Le combat ne fut pas long ; je fus dangereusement blessé, et je tombai. Il courut à l'instant me chercher les secours dont j'avais besoin, et me fit transporter chez moi.

Je ne doutais pas qu'il ne prît aussitôt la fuite : mon premier soin fut de lui faire signe de s'approcher. Il le fit avec toutes les marques du désespoir ; je lui dis à l'oreille que je lui défendais de s'éloigner, de fournir par sa retraite des preuves contre lui, et qu'il pouvait compter sur ma discrétion. Il resta donc auprès de moi, son obéissance coûtait à ses remords, il en paraissait déchiré, et l'excès de sa douleur aurait suffi pour

découvrir la vérité, qui d'ailleurs ne fut ignorée de personne. Ce sont de ces occasions où l'on ne dit rien, parce qu'on sait tout.

Je fus plusieurs jours dans le plus grand danger, et il n'était pas encore cessé, lorsque je vis arriver le comte de Canaples. Je fus également touché et confus de son attention par les raisons que je dirai.

Il était, avec madame de Canaples, dans une de ses terres qui n'était qu'à quelques lieues de la ville où mon régiment se trouvait alors; et, sur la nouvelle de mon aventure, il était parti pour venir me chercher, et me faire transporter chez lui, où il jugeait que je serais plus agréablement pendant ma convalescence que dans une ville de garnison.

A peine fus-je en état de souffrir le transport, qu'il donna des ordres en conséquence, sans me consulter, et me dit, avec l'autorité de l'âge et de l'amitié, qu'il fallait partir avec lui. Je me laissai plutôt conduire que je n'y consentis; je ne savais pas trop moi-même quelles étaient mes dispositions. Le fond de tendresse que j'avais conservé pour madame de Canaples, portait une secrète satisfaction dans mon âme; mais le respect que je lui devais, la négligence que je lui avais témoignée depuis plusieurs années, me faisait rougir intérieurement de paraître devant une femme avec qui j'avais de ces torts qui blessent le sentiment, et qu'elle devait sentir d'autant plus vivement, qu'elle avait trop de hauteur pour me les reprocher, et qu'elle s'était fait un devoir d'en oublier les motifs.

En effet, depuis que je m'étais livré au torrent de la dissipation, la maison du comte de Canaples était celle où je paraissais le moins; je n'y allais plus que par devoir : et, quand on ne fait que ces sortes de visites, on n'en fait pas même autant que le devoir l'exige.

Je ne doutais point que la comtesse ne l'eût remarqué, et je ne m'estimais pas assez peu pour croire que c'eût été avec indifférence. Pour le comte de Canaples, c'était l'homme le plus essentiel, le moins attentif, et qui exigeait le moins d'attentions. Il m'aimait, il m'avait rendu service, et cela lui suffisait pour compter sur mon amitié et ma reconnaissance; du reste, il s'embarrassait peu que je lui rendisse des soins; il mettait mes absences sur le compte des plaisirs qu'il regardait comme une excuse, et comme le privilége de mon âge.

Madame de Canaples me reçut avec toutes les marques de l'amitié la plus tendre; elle eut pour moi toutes les attentions possibles, et telles qu'elle aurait pu les avoir pour l'amant ou le fils le plus cher. Les sentimens que je n'avais jamais perdus, et qui se réveillent si aisément pour le premier objet qu'on a

aimé, se ranimèrent bientôt dans mon cœur. Je jugeai qu'elle n'avait pu cesser de m'aimer; que mes dissipations, loin de l'avoir guérie, n'avaient fait qu'irriter sa passion; que j'avais eu trop d'impatience, et que, si j'avais persévéré encore quelque temps auprès d'elle, j'en aurais infailliblement triomphé. Je conclus de là que mon bonheur n'avait été que différé, et qu'il n'en était que plus sûr. Je n'étais plus comme autrefois ce jeune homme timide, modeste, présumant peu de soi, et dont les désirs pouvaient être réprimés par le respect ou par sa propre vertu.

J'étais bien dans la résolution de quitter le rôle méprisable d'homme à la mode, que je jouais depuis quelques années avec le scandale le plus brillant; mais je ne voulais pas renoncer aux plaisirs. Je pensais au contraire qu'un attachement honnête était ce qui convenait le mieux au nouveau plan de vie que je projetais.

Plein de ces idées, je résolus de m'expliquer et de renouer avec madame de Canaples; car je n'y voyais seulement pas la moindre difficulté. Je me croyais si sûr de son cœur, j'étais si persuadé de la satisfaction que lui causerait mon retour, que je crus devoir par générosité lui demander pardon de mes crimes, pour ménager du moins son amour-propre.

L'image que je me formais de la vie délicieuse que j'allais mener, me rendit en peu de temps la santé; et, comme il ne m'était pas difficile de trouver l'occasion d'entretenir madame de Canaples, je lui dis un jour que j'étais bien honteux d'avoir si peu senti le bonheur de lui plaire, et d'avoir préféré au charme de vivre auprès d'elle, les vains amusemens où je m'étais livré; que les remords que j'en avais.... J'allais continuer, et me répandre en protestations vives; mais je fus si étonné de voir madame de Canaples me regarder avec une hauteur imposante, que je n'eus pas la force de poursuivre. Elle ne m'en laissa pas même la liberté; car elle me quitta sur-le-champ, et, pour toute réponse, laissa tomber sur moi un regard fier et méprisant.

Qu'on se figure un homme avantageux, gâté, convaincu de son mérite, et qui se voit humilié par celle à qui il croyait aller faire grâce. Je fus étourdi de l'accueil; cependant ce ne fut pas ma vanité qui souffrit le plus: je ressentis plus de douleur que de honte, parce que j'avais autant d'amour que de respect pour madame de Canaples.

Aussitôt que je fus revenu à moi, je fis beaucoup de réflexions sur le mauvais succès de ma démarche; je tâchai de pénétrer si je devais absolument renoncer à tout espoir, et je restai dans l'indécision, sans pouvoir prendre de parti.

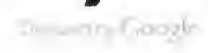
Dès ce moment, madame de Canaples ne me mit plus à

portée de la trouver seule; au lieu de me traiter avec amitié devant le monde, comme auparavant, elle se bornait à la politesse, et je voyais qu'il n'y avait que la prudence qui l'empêchât d'aller jusqu'au dédain.

Je compris que je devais renoncer à mes prétentions; mais, comme je ne voulais renoncer ni à son amitié, ni à son estime, je ne cherchai plus qu'à lui marquer le repentir de lui avoir déplu. Je me flattais de le lui prouver par ma conduite; mais, comme je devais bientôt partir avec le comte de Canaples pour l'armée, je ne croyais pas que le peu de temps que je resterais chez lui, fût suffisant pour que madame de Canaples pût apercevoir, dans ma conduite seule, les dispositions où j'étais à son égard; ainsi je résolus de lui parler, quelque précaution qu'elle prît pour m'éviter.

Deux jours après, l'ayant vue entrer seule dans le parc, je la suivis sans être aperçu, et je la laissai s'engager assez avant, pour qu'elle n'eût pas le temps de retourner si promptement au château, que je ne pusse m'expliquer. Je pris si bien mes mesures, que je la croisai au détour d'une allée. Aussitôt que je me présentai à ses yeux, elle se détourna pour s'éloigner. Madame, lui dis-je en la suivant, daignez m'entendre. Alors, voyant qu'elle ne pouvait m'éviter, elle s'arrêta; et me regardant avec une fierté mêlée de colère: Je trouve bien singulier, dit-elle, que je ne sois pas libre chez moi, et que vous osiez me suivre sans mon aveu. Je suis persuadé, lui dis-je, madame, que le motif de ma témérité me le fera pardonner. J'ai eu le malheur de vous déplaire; j'en suis assez puni par mon repentir; mais je le serais trop, si vous l'ignoriez. Je n'aurais pas eu la force de partir sans vous en instruire; je serais trop malheureux, si, en renonçant aux sentimens les plus chers à mon cœur, je ne conservais pas du moins quelques droits à votre compassion, à votre estime, et, si je l'ose dire, à votre amitié. Je vous promets que vous n'aurez pas lieu de regretter de m'avoir accordé la grâce que je vous demande, et, quels que soient mes sentimens, vous n'aurez pas le moindre reproche à me faire. Je ne vous en ferai donc point, reprit madame de Canaples, puisque vous reconnaissez votre faute; je l'oublie dès ce moment, n'en parlons plus, et soyez sûr qu'à ce prix vous n'aurez point de meilleure amie que moi.

La douceur de sa réponse m'ayant rassuré: Me permettez-vous, lui dis-je, madame, de vous demander par quelle raison vous avez eu avec moi deux procédés si différens sur le même sujet? Lorsque j'osai, il y a quelques années, vous déclarer l'impression que vous aviez faite sur mon cœur, vous m'interdites à



la vérité toute espérance ; mais vous me parlâtes du moins avec intérêt, votre bonté tâcha de me consoler de la loi sévère que m'imposait votre vertu. Qu'ai-je fait depuis, que de vous déclarer que j'ai conservé des sentimens que leur constance n'a rendus que plus excusables? Cependant, loin d'y compatir, avec quel mépris n'en avez-vous pas reçu l'aveu! Suis-je devenu méprisable à vos yeux? Pardon, madame, si j'ose vous rappeler vos bontés passées, et si je vous prie de m'éclaircir. S'il me restait le moindre doute sur un article si important pour moi, comment pourrais-je me flatter de l'amitié, et par conséquent de l'estime à laquelle vous me permettez de prétendre?

Quoique la question que vous me faites, répondit madame de Canaples, soit presque déjà manquer à la promesse que vous venez de me faire de ne jamais me rappeler le passé, je compte assez sur votre parole à l'avenir, pour vous donner le dernier éclaircissement que vous désirez sur un sujet dont il ne sera désormais plus question entre nous.

Si je reçus avec une sorte d'indulgence l'aveu que vous osâtes, dites-vous, faire autrefois, ce fut précisément parce que vous ne l'osâtes pas; ce ne furent pas la témérité, la confiance et encore moins l'espoir qui vous guidèrent; vous cédâtes à un sentiment ignoré, à un mouvement involontaire; une surprise réciproque, ajouta-t-elle en rougissant, nous fit obéir à une impression dont l'effet seul nous dévoila le principe. Mais aujourd'hui que le commerce du monde vous a éclairé, et peut-être perverti; aujourd'hui que vous connaissez vos devoirs, et que vous devez respecter les miens, l'aveu de vos sentimens, qui pouvaient être innocens dans leur naissance, et peut-être flatteurs si mon état l'eût permis, ne serait maintenant pour moi qu'un outrage qui vous rendrait criminel et méprisable à mes yeux. Pourriez-vous, sans rougir, oublier ce que vous devez à moi, à M. de Canaples, à ses bontés, à sa confiance, je dirai plus, à l'erreur où il est à votre égard, ce qui vous rendrait plus coupable que si vous lui étiez suspect?

Quoique le discours, ou du moins le dessein de madame de Canaples ne tendît pas à m'inspirer de l'espoir, peut-être s'en glissa-t-il dans mon cœur; car je cherchai à prolonger cette conversation: c'était au moins parler de ma passion; et, fût-elle sans retour, c'est déjà une faveur que d'en occuper l'objet aimé. J'allais donc répondre; mais madame de Canaples m'imposa silence. Brisons là, dit-elle; en voilà peut-être trop; souvenez-vous de votre parole, et que ce soit pour la dernière fois. Nous étions alors près du château, où elle rentra; je la suivis sans oser lui répliquer, et nous rejoignîmes la compagnie.

Depuis ce moment-là je fus plus occupé que jamais de madame de Canaples ; mais je ne tentai pas de lui reparler de mes sentimens : j'aurais même été fâché, ou embarrassé de me trouver seul avec elle, dans la crainte de l'irriter par mes discours, ou de me rendre suspect par la façon dont j'aurais gardé le silence. Je me bornai à l'aimer en secret, et à lui prouver mon respect et ma soumission, sans examiner quel pouvait être le fruit de ma persévérance.

La manière dont j'étais obligé de vivre avec madame de Canaples était pour moi une contrainte assez dure ; cependant je la quittai avec un regret infini, lorsqu'il fallut partir avec M. de Canaples.

Je servis presque toute la campagne sous ses ordres ; et, comme il n'aimait pas à écrire, il me chargeait de répondre pour lui à toutes les lettres qu'il recevait de sa femme. Je m'acquittais de cette commission avec un plaisir vif, mais avec autant de simplicité qu'un secrétaire l'aurait pu faire : à peine me permettais-je de parler de mon respect, tant je craignais d'y mêler d'autres sentimens qu'elle m'avait défendu de lui rappeler. M. de Canaples n'avait pas la moindre part à ma discrétion ; car il ne se donnait seulement pas la peine de lire ce que j'écrivais ; mais il remarqua bientôt que sa femme ne faisait pas dans ses lettres la moindre mention de moi ; il en parut piqué, et me dit de lui en faire des reproches dans la première lettre. Je m'en étais aussi bien aperçu que lui ; mais je n'en avais pas été aussi piqué. Je savais qu'elle était incapable d'une telle impolitesse ; elle m'avait permis de compter sur son amitié, ainsi son procédé ne pouvait partir ni du dédain ni de l'indifférence. J'en conclus donc qu'elle ne gardait le silence, à mon égard, que dans la crainte d'en parler avec trop d'intérêt ; je vis enfin ce qu'elle voulait me cacher, et ce fut par les précautions mêmes qu'elle prenait pour me le cacher : les précautions des âmes honnêtes sont presque toujours des indiscrétions.

Je me gardai bien de lui faire les reproches dont M. de Canaples m'avait chargé ; mais, lorsque je lui présentai la réponse que je lui avais faite, il me demanda si j'avais eu soin de dire à sa femme ce qu'elle méritait. Je crois que oui, lui dis-je. J'en suis bien aise, reprit-il ; voyons un peu : et là dessus, il prit la lettre et la lut : Eh que diable ! dit-il après avoir lu, il n'y en a pas un mot ; voilà de beaux ménagemens que vous avez là ; oh ! je vais ajouter, moi, ce qui manque à l'épître. Il prit la plume et écrivit à madame de Canaples qu'elle ne méritait guère l'attachement que j'avais pour elle, par l'indifférence qu'elle montrait pour moi ; qu'il m'avait toutes les obligations possibles ; que je

lui étais devenu nécessaire; qu'il ne pouvait trop se louer de mon amitié, ni me donner assez de marques de la sienne; qu'il fallait bien qu'il lui fît des reproches, puisqu'elle les méritait, et que je refusais de les lui faire. Il finissait par l'exhorter à m'aimer un peu plus qu'elle ne faisait.

J'ignore quelle eût été sa réponse; car elle n'eut pas le temps de la faire: elle reçut presque aussitôt une nouvelle trop intéressante, pour qu'elle fût occupée d'autre chose. Nous étions à la veille d'une action, et nous avions jugé à propos de n'en rien marquer à madame de Canaples, pour lui épargner des inquiétudes. Il y eut en effet le lendemain une affaire fort vive, où monsieur de Canaples et moi fûmes blessés.

Madame de Canaples apprit bientôt avec le public la nouvelle de la bataille; et, son mari étant un officier trop considérable pour n'être pas nommé dans les nouvelles générales, elle sut qu'il était blessé; ne recevant point alors de lettres particulières qui calmassent ses craintes, elle partit et arriva peu de jours après nous dans la ville où nous avions été transportés.

L'état où elle trouva M. de Canaples la pénétra de la plus vive douleur. La blessure, qui d'abord n'avait pas paru dangereuse, l'était devenue au point qu'il n'y avait plus d'espérance. M. de Canaples le sentit lui-même; il témoigna à sa femme combien il était sensible à l'empressement qu'elle avait eu de le venir voir, lui demanda son amitié pour moi, la pria de me faire ses adieux, de me donner tous les soins dont j'aurais besoin, et mourut entre ses bras.

Je ne fus pas témoin d'un si triste spectacle, quoique je fusse dans la même maison: ma blessure me retenait au lit malgré moi, et j'y demeurai encore long-temps. Je n'ai jamais éprouvé de douleur plus vive et plus sincère que celle que me causa la mort de M. de Canaples. Je ne sentis alors que la perte de mon ami; je ne vis dans madame de Canaples qu'une femme à qui la mémoire de son mari devait être chère. Il semblait que l'amour que j'avais pour elle fût suspendu dans mon cœur, pour le laisser tout entier à l'amitié.

Madame de Canaples ne m'avait fait qu'une visite en arrivant, après avoir vu son mari; et, depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, elle ne l'avait pas quitté; mais un objet si affligeant ne lui permettant pas de demeurer ensuite dans son appartement, elle passa dans le mien. Nous pleurâmes ensemble, et ce ne fut qu'en partageant sa douleur que j'essayai de la consoler. Elle me fit part des derniers sentimens de M. de Canaples, me témoigna qu'elle était fâchée que sa situation et la décence ne lui permissent pas de me donner elle-même les soins dont je pou-

vais avoir besoin, et partit le jour même pour retourner dans ses terres.

A peine était-elle partie qu'on me remit le testament de M. de Canaples, qui, n'ayant que des parens éloignés, donnait à sa femme généralement tous ses biens. Je lui écrivis à l'instant pour l'en instruire, et lui mandai qu'aussitôt que je serais en état de partir, j'irais lui rendre compte de ses affaires. J'y allai un mois après. Il ne parut pas que les biens considérables dont elle se trouvait maîtresse absolue, eussent diminué le sentiment de la perte qu'elle avait faite. Mais si elle était peu sensible à une fortune brillante, ceux de la cour qui pensaient à des établissemens, n'eurent pas la même indifférence. Madame de Canaples était, par elle-même, en état de prétendre à tout; et les nouveaux avantages qu'elle tenait de la fortune, faisaient que peu de gens étaient en droit d'aspirer à elle. Belle, jeune encore (à peine avait-elle trente-deux ans), riche et jouissant de la considération qu'une conduite soutenue donne toujours à une femme raisonnable, elle fut recherchée par tous ceux qui pouvaient se présenter sans présomption, et il n'y en eut aucun à qui elle n'interdît toute espérance; de sorte qu'on la regarda bientôt comme une femme qui était déterminée à jouir tranquillement de son opulence, et de l'indépendance de son état de veuve; et je le crus comme les autres.

Je n'en avais jamais été aussi amoureux que je l'étais alors, parce que je ne l'avais jamais si bien connue, et j'osais moins lui en parler qu'auparavant. Le rang et l'état de ceux qu'elle avait refusés, n'étaient pas propres à me donner des espérances; et il y aurait encore eu plus de témérité et d'offense à lui parler de ma passion, sans lui avouer en même temps que j'osais aspirer à m'unir avec elle. Je me bornais à chercher de plus en plus à lui plaire, sans porter mes vues plus loin.

Il y avait déjà du temps que je vivais ainsi chez elle; et, comme il n'eût pas été décent que j'y eusse passé, pour ainsi dire, ma vie, sans le prétexte de ses affaires, je n'en avais pas pressé la conclusion. On était près de rentrer en campagne, et j'aurais voulu, avant de partir, être moins incertain que je ne l'étais sur mon sort; madame de Canaples m'en fournit enfin l'occasion.

J'avais eu la discrétion de ne lui pas parler des différentes propositions de mariage qui lui avaient été faites; elle m'en fit elle-même la confidence. Je n'ai point été étonnée, me dit-elle, qu'on ait supposé que ma fortune présente me ferait penser à quelque établissement brillant; mais il ne ferait pas mon bonheur, et ma vanité n'en serait pas flattée; et peut-être ai-je celle de

croire que je n'en ai pas besoin. Quoi qu'il en soit, je me propose de faire un autre usage des bienfaits de M. de Canaples, un usage qui soit digne de moi et du respect que je conserve pour sa mémoire. C'est ce même respect qui m'a fait accepter le don de ses biens. Quoiqu'il n'eût que des parens assez éloignés pour qu'ils n'eussent pas dû compter avec certitude sur sa succession, s'ils n'ont pas eu part aux dispositions qu'il a faites, je veux qu'ils en retirent les mêmes avantages; et comme il n'y en a aucun qui lui appartînt de plus près que vous, ni qu'il vous eût préféré, je prétends contribuer à votre avancement, vous mettre en état d'épouser une fille d'une naissance égale à la vôtre, et vous faire un sort qui vous dispense de vous mésallier; sacrifice toujours dur à un homme de qualité, et dont il est rarement dédommagé par les suites.

Ah! madame, lui dis-je, pouvez-vous me marquer à la fois tant de bonté et de rigueur! Vous voulez, dites-vous, contribuer à mon bonheur: vous savez qu'il n'y a qu'un moyen de l'assurer. Vous n'ignorez pas que mon premier sentiment a été de vous aimer; le temps, l'expérience et le parallèle de vous et de toutes les femmes, n'ont fait que le fortifier dans mon cœur. J'ai osé vous en reparler une seule fois, plus emporté par la passion qu'animé par l'espoir; mais le remords de vous avoir déplu, mon respect pour vous et pour M. de Canaples, la réflexion sur l'amitié dont il m'honorait, m'ont fait garder le silence, et même combattre mes sentimens sans succès. Lorsque nous avons eu le malheur de le perdre, je n'ai d'abord senti que mes regrets et votre douleur; mais enfin ma passion pour vous n'ayant pu s'affaiblir pendant qu'il vivait, et étant aujourd'hui devenue légitime, j'ai été retenu par la décence. Les partis distingués que vous avez refusés, et que je n'ignorais pas, m'ont fait voir avec chagrin combien je vous conviendrais peu. Je n'aurais pas craint, en me présentant, d'être suspect d'intérêt, mais de consulter trop peu le vôtre. Les bontés que vous venez de me marquer, m'inspirent la confiance dont j'avais besoin; dispensez-moi de les accepter, madame, ou mettez-y le comble en m'accordant votre main; je ne dois les recevoir qu'à ce prix.

Avez-vous dû penser, reprit madame de Canaples, qu'une augmentation dans ma fortune m'eût rendue plus considérable à mes yeux que je ne l'étais auparavant, et que, si je vous eusse dans un temps jugé digne de mon choix, j'eusse pu dans un autre penser différemment, sans autre raison que le caprice du sort? Croyez que je m'estime assez pour ne pas faire dépendre des événemens l'opinion que j'ai de moi. Ce dont je pourrais encore être plus offensée, est la répugnance que vous montrez à recevoir

quelques légers services de ma part. Votre délicatesse serait placée à l'égard de tout autre ; mais les offres que je vous fais ne sont qu'une disposition naturelle, un usage honnête et légitime des biens de M. de Canaples ; et, quand il en serait autrement, si vous m'estimez autant que vous le dites, vous ne devez pas craindre ni être humilié de m'avoir obligation. L'amitié ne se prouve pas moins par les biens qu'on reçoit d'un ami que par ceux qu'on lui fait ; trop de délicatesse est une défiance injurieuse, et l'on en doit quelquefois le sacrifice au plaisir qu'il a de nous obliger.

Non, madame, lui dis-je, je ne rougirais point de vous devoir ; l'intérêt que vous voudriez bien prendre à mon sort, ne pourrait que me faire honneur ; mais j'attends encore plus de vos bontés. Pourquoi vous occuper simplement de ma fortune, quand vous pouvez faire mon bonheur ? Si quelqu'un est assez heureux pour avoir touché votre cœur, j'en gémirai, je respecterai votre goût, et me condamnerai au silence ; mais, si je puis me flatter que cela n'est pas, qu'il me soit permis de vous rappeler que vous avez daigné m'avouer autrefois que votre cœur m'était favorable. Si votre devoir me fut contraire, il ne l'est plus ; rendez-moi le plus heureux des hommes en unissant mon sort au vôtre.

Comme je n'ai point à rougir de mes sentimens pour vous, répondit-elle, je ne chercherai point à les dissimuler. Vous êtes le seul pour qui j'aie eu ceux que je n'aurais dus qu'à M. de Canaples, et que j'aurais eus pour lui, si l'estime et les efforts les faisaient naître. Le peu de liaison qu'il y a eu entre vous et moi, depuis que je m'aperçus de mon goût pour vous, a empêché qu'il ne devînt peut-être une passion, qui, sans me rendre criminelle, m'eût rendue malheureuse. Cependant vous m'avez toujours été cher, et les sentimens où je me suis habituée pour vous, sans troubler mon repos, me préserveront d'avoir la même sensibilité pour qui que ce soit. Je vous donne tous les droits qu'on peut avoir à l'amitié, et je serai très-flattée de la vôtre.

Vous savez que je vous ai toujours parlé avec candeur ; je vais vous en donner une nouvelle preuve. Quoique je sois persuadée que mes sentimens seront toujours les mêmes, l'habitude de vivre avec vous, et la liberté de m'y livrer, pourrait les rendre plus vifs ; mais je sais par expérience ce que le devoir peut sur moi, et je suis sûre qu'aussitôt que votre sort sera lié à celui d'une autre, et qu'il me sera défendu de vous regarder autrement que comme un ami, rien ne pourra altérer l'habitude, l'innocence et la tranquillité de mon amitié pour vous. Ne pensons donc point à un engagement qui ne ferait point notre bonheur ; et, pour en

perdre toute idée, prêtez-vous aux vues d'établissement que je vous ai proposées.

Non, madame, lui dis-je, je n'en voudrai jamais qu'avec vous; il ferait certainement mon bonheur: sur quoi jugez-vous qu'il serait contraire au vôtre? Sur la disproportion de nos âges, reprit-elle. Quoiqu'elle ne soit pas considérable, elle le deviendra un jour davantage, ou sera jugée telle, ce qui revient au même dans le public. Les avantages de la fortune que je veux vous procurer, que je compte pour peu, mais que le monde compte pour beaucoup, me feraient regarder comme une femme peu sensée, qui n'aurait pu résister à la faiblesse d'acheter la complaisance d'un jeune homme, au hasard d'en essuyer un jour les mépris. J'aime mieux que vous deviez tout à mon amitié.

Quoi! madame, repris-je, vous dont l'âme et les vertus ont si peu de rapport avec les idées du vulgaire, ne céderez-vous à son opinion que lorsqu'elle est contraire à mon bonheur?

Elle n'est que trop fondée sur l'expérience, répliqua madame de Canaples; j'aurais d'ailleurs tout à craindre de la différence de nos caractères, de la vivacité du vôtre, de la dissipation dont vous avez contracté l'habitude, et peut-être la nécessité. Tous ces plaisirs que vous croyez avoir usés, soit pour en avoir joui, soit par la simple facilité d'en jouir, peuvent vous être devenus nécessaires même en vous devenant insipides. Quelle serait ma douleur si, après m'être flattée d'être aimée aussi constamment que je croirais mériter de l'être, et que j'aimerais moi-même, je vous voyais remplacer les sentimens par des procédés d'autant plus cruels, qu'ils interdisent les plaintes dont ils sont les motifs les plus amers. Je connais cette sorte de respect que certains maris perfides ont pour leurs femmes, et dont ils ont l'audace et la lâcheté de se faire honneur. Qui dit aujourd'hui une femme respectée, dit une infortunée, trop décente pour se plaindre de certains torts, et qui se respecte assez elle-même pour dévorer ses chagrins. Eh! que gagnerait-elle en effet à réclamer l'équité naturelle, si différente de la justice humaine, puisque le mari le plus injuste et le plus authentiquement méprisable trouve souvent encore de la protection dans les lois et de l'approbation parmi les hommes. Il faut qu'il ait bien scandaleusement tort avant que d'en être taxé. Je veux croire que vous seriez moins injuste que les autres; mais ce n'est pas à moi qu'il convient d'en faire l'épreuve. Ainsi, monsieur, je ne dois point... N'achevez pas, de grâce, lui dis-je, madame; laissez-moi nourrir l'espoir que vous consentirez un jour à combler mes vœux. Cette idée contribuera à me rendre plus estimable par les efforts que je ferai pour être digne de vous.

Madame de Canaples sourit, et ne me répondit rien. Depuis ce moment je m'attachai de plus en plus à lui plaire, et, sans lui parler positivement de ma passion, je vécus avec elle dans cette intimité qui, sans être celle de l'amour, est fort au-dessus de la simple amitié. Je n'ai jamais mieux senti combien la vertu, l'amour, le respect et la confiance peuvent rendre heureux.

Il fallut cependant m'arracher d'auprès d'elle, pour joindre l'armée. Je me livrai plus que jamais à mes devoirs, afin de dissiper l'ennui d'être séparé d'elle, et l'impatience de la revoir.

Je ne fus pas long-temps à remarquer que l'application à mes devoirs, me donnait de la considération; mais je m'aperçus aussi, avec un étonnement que je n'aurais pas aujourd'hui, que l'estime qu'on mérite ne va guère sans jaloux qui, dans la route de la fortune, deviennent des ennemis suivant les occasions.

Mes folies passées, en me faisant des censeurs parmi les gens sages, les engageaient quelquefois eux-mêmes à me donner des conseils. A peine commençai-je à me faire une réputation honnête, que je devins suspect à mes concurrens. Je fus bientôt regardé comme un ambitieux adroit; les étourderies qui avaient pensé me perdre, étaient données pour des vues fines et du manége. Combien de fois ai-je vu donner à la conduite la plus louable des interprétations plus dangereuses qu'une accusation ouverte, qui fournirait à un homme l'occasion de confondre ses ennemis? Il est bien moins cruel pour un honnête homme d'être accusé que suspect; et je n'oserais pas décider si le mal qu'on fait à la cour, l'emporte sur celui dont on y est faussement accusé.

J'étais fort indifférent sur tout ce qu'on pouvait penser de moi : l'amour ferme le cœur à tout autre sentiment. Je n'avais d'autre plaisir que d'écrire continuellement à madame de Canaples. Ce fut d'abord avec beaucoup de circonspection; mais, soit que mes sentimens devinssent trop vifs pour que je pusse long-temps les contraindre, ou que les lettres donnent plus de hardiesse que le tête-à-tête à un amant respectueux, je me permis insensiblement de parler de ma passion, et bientôt je m'y livrai sans réserve. Madame de Canaples ne me répondait pas sur le même ton; mais elle ne me faisait aucun reproche sur le mien, et je me trouvai en droit de retourner auprès d'elle amant déclaré et avoué. Je soupirais après ce moment, et, aussitôt que l'armée fut séparée, je partis.

Quelques jours avant mon départ, madame de Canaples m'avait écrit qu'ayant su qu'il y avait dans un couvent de province une jeune personne parente de M. de Canaples, elle l'avait fait venir auprès d'elle; qu'elle s'y était crue obligée par respect pour la

mémoire de son mari et par humanité ; que mademoiselle de Foix (c'était le nom de cette personne) était une orpheline, ayant à peine de quoi subsister, et d'autant plus à plaindre, qu'un nom illustre, qui peut être une ressource et un moyen de fortune pour un homme, n'est qu'un malheur de plus pour une fille de qualité que sa naissance met au-dessus des secours d'une certaine nature, et au-dessous d'un établissement convenable, et qui souvent n'a pas même le choix des partis dont elle aurait à rougir.

Madame de Canaples ajoutait que ce qu'elle avait connu du caractère de mademoiselle de Foix, depuis qu'elle l'avait avec elle, la faisait s'applaudir du parti qu'elle avait pris, et qu'elle était persuadée que j'y donnerais mon approbation.

L'action de madame de Canaples était très-louable ; mais comme elle n'avait pas besoin de mon aveu, je trouvai que la politesse qu'elle me faisait à ce sujet, était une sorte d'engagement de sa part, une façon adroite et obligeante de me faire connaître qu'elle regardait nos intérets comme les mêmes. J'arrivai donc avec la certitude du bonheur que je désirais si ardemment.

Ce fut avec le plaisir le plus sensible que je me trouvai auprès de madame de Canaples, et j'eus encore celui de voir que sa satisfaction égalait la mienne. Après avoir donné les premiers momens aux épanchemens dont le cœur a tant de besoin quand il a souffert une longue absence, madame de Canaples fit avertir mademoiselle de Foix à qui elle me présenta.

Je fus frappé de sa figure ; je n'en ai point vu de plus noble ; ni de physionomie qui réunît à la fois tant de modestie et de fierté ; et ses propos me parurent pleins de décence et de raison.

Comme rien n'affaiblit plus un droit que de paraître en douter, et qu'on l'établit souvent en le présentant comme certain, je résolus, dès le lendemain de mon arrivée, de presser madame de Canaples de consentir à me donner la main. Je lui en parlai avec autant de respect que d'empressement, et j'y mis cette confiance qui ne convient qu'à ceux à qui on a permis d'avoir de l'espoir. Elle me répondit à peu près ce qu'elle m'avait dit avant mon départ ; mais ce fut avec le ton d'une personne qui ne veut pas paraître avoir oublié sitôt ses principes, et qui veut bien s'en laisser dissuader ; elle ajouta que son deuil étant à peine fini, il n'y avait pas de décence dans le parti que je voulais lui faire prendre. Enfin elle n'employa que de ces raisons qui laissent la liberté de suivre son penchant. Je compris qu'elle céderait bientôt à mon empressement, et que je n'avais plus que peu de temps à attendre. Au lieu d'insister davantage, je lui fis une espèce de re-

merciment, comme si elle eût consenti à ce que je venais de lui proposer.

Je passai un mois avec elle, n'ayant que mademoiselle de Foix en tiers, qui, en coupant quelquefois le tête-à-tête, y mettait plus d'agrément que d'importunité. Nous prenions chaque jour, madame de Canaples et moi, une estime plus forte pour elle, à mesure que nous la connaissions davantage.

Cette estime devint insensiblement de ma part, et sans que je m'en aperçusse, plus tendre que je n'aurais dû l'avoir. Je n'avais d'abord eu pour mademoiselle de Foix que les égards dus à sa naissance, et le respect dû à son infortune; mais un sentiment plus vif mit bientôt dans mes attentions une chaleur que la simple générosité n'inspire pas, et je crus remarquer qu'elle les recevait avec une sensibilité que ne donne pas la simple reconnaissance.

Ce que je n'apercevais pas encore distinctement, fut bientôt senti par madame de Canaples. Elle connaissait trop mon caractère, pour que mes sentimens échappassent à son attention. En effet, j'étais naturellement impatient dans mes désirs, et, s'ils avaient eu la même vivacité, j'aurais pressé madame de Canaples d'accepter ma main, et je n'aurais point cessé qu'elle n'y eût consenti, ou qu'elle ne m'eût absolument interdit tout espoir, ce qu'elle n'avait pas fait.

Je pris d'abord de bonne foi ma conduite pour une discrétion respectueuse; mais le respect est très-différent du refroidissement. Une femme qui en est l'objet, ne s'y méprend point. La réserve que je remarquai bientôt moi-même dans la manière d'agir que madame de Canaples prit avec moi, m'ouvrit les yeux. Je m'examinai avec attention, je sondai mon cœur, je sentis des remords, et je ne pus me dissimuler que j'aimais mademoiselle de Foix. Je m'en fis des reproches, et je voulus combattre mon penchant; mais les reproches que nous nous faisons, étant un témoignage à nous-mêmes de notre vertu, achèvent de nous la faire perdre, parce qu'en flattant notre amour-propre, ils nous empêchent de nous mépriser, même en nous condamnant. D'ailleurs, comme je commençais à me flatter de n'être pas indifférent à mademoiselle de Foix, je trouvais une sorte d'injustice à trahir les sentimens que j'avais pu lui inspirer. Insensiblement je me trouvai plus malheureux que coupable : on se juge avec tant d'indulgence, quand on est justifié par son cœur, et qu'on n'est accusé que par la raison!

Il n'y avait qu'un parti qui pût être digne de madame de Canaples et de moi; c'était de lui faire un aveu sincère de l'état de mon cœur, et de la prier de prononcer sur mon sort.

Ce parti que l'honneur me prescrivait, qu'il était humiliant pour moi ! Il fallait donc avouer à une femme respectable, digne d'être aimée, qui avait dédaigné les partis les plus brillans, et qui avait de plus sur moi le droit des bienfaits ; il fallait, dis-je, lui avouer qu'une passion qui était, pour ainsi dire, née avec moi, que la dissipation n'avait point altérée, que le temps aurait dû fortifier puisqu'il ne l'avait pas éteinte, que cette passion ne s'évanouissait que lorsqu'elle devenait un devoir. Quelle opinion madame de Canaples allait-elle prendre de mon caractère ?

Je voyais la nécessité d'un tel aveu, et je frémissais de le faire. Cependant, plus je le retardais, plus il devenait indispensable ; et, en le différant davantage, j'allais en perdre le mérite. La contrainte, qui augmentait de jour en jour entre madame de Canaples et moi, commençait à se faire remarquer par mademoiselle de Foix, et lui donnait à elle-même une sorte d'embarras.

Cet aveu, si nécessaire, n'était pas la seule chose qui m'inquiétait. Quel serait le fruit de ma démarche? Pouvais-je me flatter que mademoiselle de Foix prendrait pour moi les sentimens qu'elle m'inspirait ; et, quand elle y aurait eu du penchant, ma légèreté ne suffisait-elle pas pour l'empêcher d'y céder ?

Quoique madame de Canaples n'eût pris avec moi aucun engagement, j'en avais pris avec elle, et ma proposition n'ayant pas été rejetée formellement, elle était libre, et je ne l'étais plus.

J'étais agité de tant de réflexions différentes, que j'avais toutes les peines du monde à me déterminer. Je pris enfin le parti d'aller la trouver, et de lui découvrir l'état de mon âme. Mais à peine fus-je devant elle, que je me trouvai interdit ; je n'osais proférer un mot : mon inquiétude n'en était que plus marquée ; et j'allais me retirer sans lui rien dire, si elle ne m'eût elle-même adressé la parole.

Votre état, me dit-elle, me fait compassion ; je lis dans votre âme tout ce que vous craignez de me dire, et je dois vous épargner un si cruel supplice, puisque votre cœur est assez vertueux pour l'éprouver.

A ces mots, je fus pénétré de douleur. Quoi ! madame, lui dis-je, pouvez-vous porter la bonté au point de me trouver de la vertu, quand je n'ai que des sujets de remords, et que j'en suis déchiré? Mais je me suis, sans doute, alarmé sans motifs ; non, il n'est pas possible que j'aie cessé de vous adorer : j'ai craint mal-à-propos d'avoir cédé aux charmes de mademoiselle de Foix. Quelque digne qu'elle soit d'être aimée, il n'est pas possible de vous la préférer ; ma raison réclame, en ce moment, contre un

moment de surprise. Madame de Canaples ne me permit pas de continuer : Songez-vous, me dit-elle, que les remords que vous osez me faire paraître, sont très-offensans pour moi ? Sur quoi jugez-vous que vous ayez le droit de vous faire des reproches à mon sujet ? Ah ! pardon, lui dis-je, madame ; j'ai pour vous le respect le plus inviolable, et mon dessein n'est assurément pas... Monsieur, reprit-elle en m'interrompant, j'approuve les sentimens que vous avez pour mademoiselle de Foix, et je désire fort qu'elle y réponde ; voilà tout ce que je vous permets de croire.

Elle me quitta en finissant ces mots, et me laissa dans la plus pénible des situations. Je voyais que je l'avais perdue sans retour, sans prévoir ce que je devais attendre de mademoiselle de Foix. Madame de Canaples ne parut point du reste de la journée ; le soir elle nous fit dire qu'elle était incommodée, et qu'elle avait besoin de repos. Nous restâmes donc ensemble, mademoiselle de Foix et moi. L'inquiétude que nous avions sur la santé de madame de Canaples, fit d'abord le sujet de notre entretien ; et, mademoiselle de Foix saisissant cette occasion d'exprimer sa reconnaissance à l'égard des procédés qu'elle en avait éprouvés, je ne pus m'empêcher de l'interrompre. Madame de Canaples, lui dis-je, mademoiselle, est capable des sentimens les plus généreux ; mais permettez-moi de vous dire que vous ne pouvez pas être regardée comme en étant la preuve. Si elle mérite d'ailleurs tous les éloges possibles, on ne peut que lui envier le bonheur de vous avoir obligée. J'ignore, reprit mademoiselle de Foix, si j'aurais trouvé en quelqu'autre la même bienveillance ; mais il est heureux pour moi de l'avoir éprouvée de la seule personne qui, par l'honneur que j'ai de lui appartenir, fût en droit de me faire accepter ses services.

J'avais déjà reconnu que mademoiselle de Foix avait de la noblesse dans le caractère, je remarquai que sa situation y mettait de la fierté : l'indigence relève encore ceux qu'elle ne saurait avilir.

Soit qu'elle fût embarrassée d'une conversation sur un sujet toujours un peu humiliant pour la reconnaissance la plus courageuse ; soit qu'elle jugeât qu'un tête-à-tête avec moi n'était pas assez décent pour elle, elle me quitta, sous prétexte d'aller s'informer des nouvelles de madame de Canaples, si elle ne pourrait pas la voir.

Je n'osai la suivre, dans la crainte de la gêner, ou peut-être parce que je redoutais la présence de madame de Canaples. Le tourment que j'éprouvais, venait d'aimer à la fois deux personnes estimables. Ce partage me rendait déjà criminel aux yeux

de l'une, et pouvait bientôt produire le même effet sur l'autre.

Le lendemain je sus que mademoiselle de Foix avait été longtemps enfermée avec madame de Canaples : j'envoyai demander à celle-ci la permission de la voir, qu'elle m'accorda ; et, malgré l'agitation cruelle où j'étais, j'allai lui rendre les devoirs dont je n'aurais pu me dispenser sans indécence. Je crois, dit-elle aussitôt que j'entrai, que vous serez bientôt heureux ; j'y ai déjà disposé mademoiselle de Foix.

Je ne pourrais pas exprimer les sentimens que ces paroles excitèrent dans mon âme. Je fus frappé d'une admiration à laquelle je n'étais pas préparé, et qui était mêlée de honte et de douleur. Je connaissais trop madame de Canaples pour la soupçonner de la moindre dissimulation, et je fus confondu de tant de générosité. Je restai quelques momens interdit, et, tombant à ses genoux : N'attendez point, lui dis-je, mes remercîmens, je suis trop humilié de l'excès de vos bontés ; j'en serais indigne, si j'osais en profiter. Laissez-moi les mériter par mes refus, et par un respect inviolable : je ne dois plus vivre que pour vous consacrer mes jours.

Levez-vous, reprit-elle. Je ne suis point étonnée des sentimens que vous me faites paraître. Vous avez à vous louer des miens dans ce moment, vous le sentez ; et, avec une âme noble, on n'est jamais l'objet d'un procédé estimable, qu'on ne soit d'abord échauffé d'une reconnaissance généreuse. Mais, croyez-moi, l'amour que vous a inspiré mademoiselle de Foix est trop bien fondé, pour qu'il ne reprenne pas bientôt son empire. Je ne veux pas vous laisser vous abuser vous-même. Vous n'avez eu pour moi que le goût qui naît de l'impression que la première femme aimable doit faire sur le cœur d'un jeune homme, impression qui se fortifie par l'habitude de vivre auprès d'elle. Vous avez conservé ce goût, parce que vous n'avez point apparemment rencontré de femme assez estimable pour vous attacher constamment. Mademoiselle de Foix, unissant la vertu aux grâces de la jeunesse et de la beauté, a droit de vous plaire et de vous fixer. Si j'acceptais les sermens que vous m'offrez, le repentir ne tarderait pas à les suivre ; l'honneur ou la honte vous les ferait garder quelque temps ; dans peu je serais à charge ; vous finiriez par vous rétracter avec éclat, et mon injustice vous justifierait.

Ah ! madame, m'écriai-je, devez-vous penser qu'après tout ce que je vous dois, je pusse jamais cesser d'avoir pour vous l'attachement le plus vif ? Qui ! moi, je deviendrais un ingrat ! Quand vous m'auriez, répliqua-t-elle, les obligations que vous prétendez m'avoir, je sais jusqu'où doit s'étendre la chaîne de la reconnaissance. Un bienfaiteur injuste est bien plus à craindre

qu'un ingrat. L'ingratitude doit exciter plus de mépris que de douleur ; la plus cruelle situation pour une âme haute est d'avoir à se plaindre de ceux à qui l'on doit ; et vous seriez dans ce cas-là à mon égard.

J'écoutais madame de Canaples avec un étonnement qui me mettait hors d'état de lui répondre. Elle m'en épargna l'embarras ; elle sortit de son appartement, et je la suivis dans le salon, où nous trouvâmes mademoiselle de Foix.

Les différentes réflexions dont nous avions tous trois l'esprit occupé, mettaient nécessairement de la contrainte entre nous. Nous n'avions plus cette confiance qui naît d'un état tranquille. Quelque liberté d'esprit que madame de Canaples tâchât de faire paraître, j'y démêlais un fonds de tristesse qui redoublait la mienne. Mademoiselle de Foix paraissait inquiète sur madame de Canaples, et embarrassée avec moi. Il n'y avait enfin entre nous que des propos commencés, coupés par des intervalles de silence, et renoués par réflexion.

Nous passâmes ainsi la journée, et, sur le soir, madame de Canaples passa dans son appartement pour quelques affaires. Je vis bien que mademoiselle de Foix ne tarderait pas à la suivre ; je crus devoir profiter de cet instant pour lui parler, non dans le dessein de chercher mon bonheur particulier, et de retirer le fruit de la générosité de madame de Canaples, mais pour tenter de faire cesser la gêne que je pouvais causer à l'une et à l'autre.

Est-il vrai, lui dis-je, mademoiselle, que madame de Canaples ait eu la bonté de vous instruire de mes sentimens, et que vous ayez daigné ne les pas rejeter ? Il est vrai, répondit mademoiselle de Foix en rougissant, que j'ai assuré madame de Canaples qu'elle était la maîtresse absolue de mon sort, et qu'elle pourrait toujours compter, quels que fussent ses desseins, sur une obéissance aveugle de ma part.

Je ne devrais donc rien, repris-je, qu'à votre soumission pour elle, et je lui devrais toute ma reconnaissance ? Il me semble, répondit-elle, que, respectant madame de Canaples comme vous faites et comme elle le mérite, vous devez approuver que je ne me conduise que par ses conseils. D'ailleurs, ce que je dois à vos sentimens ne me fait pas oublier ce que je me dois à moi-même, et il me reste une inquiétude sur celle que je remarque depuis quelques jours dans madame de Canaples. J'en ignore le sujet ; mais il me semble que ce n'est que depuis qu'elle s'occupe de mon établissement. Serais-je l'objet de son chagrin ? et, dans ce cas-là, pourquoi s'intéresserait-elle à mon sort ? Je ne sais que penser, et je n'en suis que plus inquiète. Vous, qui êtes son

ami, vous ne l'ignorez peut-être pas ; daignez m'en instruire : on doit pardonner la curiosité qui ne part que du sentiment.

La question de mademoiselle de Foix me causa une émotion dont elle aurait pu s'apercevoir. J'en fus d'autant plus interdit que je n'étais pas en état d'y répondre. Je n'aurais jamais osé avouer mes torts avec madame de Canaples. Le respect que je lui devais me faisait un devoir de la dissimulation sur ce sujet ; c'eût été l'outrager à l'excès que de présenter son chagrin comme un effet de mon inconstance.

Madame de Canaples, qui rentra dans ce moment, me tira de la peine où j'étais. Comme je m'étais fait une loi de ne lui rien cacher, aussitôt que je me retrouvai seule avec elle, je lui rendis compte de ce j'avais dit à mademoiselle de Foix, et de ce qu'elle m'avait répondu, sans dissimuler l'inquiétude qu'elle m'avait fait paraître. Madame de Canaples me dit qu'elle la convaincrait bientôt de la sincérité avec laquelle elle s'intéressait à son sort.

Dès cet instant, je crus remarquer, dans madame de Canaples, plus de sérénité, ce qui me procura aussi un peu plus de calme. Je passai quelque temps sans oser hasarder le moindre propos qui eût rapport à la situation où je me trouvais, me bornant à rendre des soins à mademoiselle de Foix, et des devoirs à madame de Canaples, et me remettant de tout au temps et à la fortune.

Enfin madame de Canaples me dit qu'ayant reconnu que mademoiselle de Foix avait du penchant pour moi, elle la regardait comme le parti qui me convenait le mieux, et qu'elle voulait contribuer à notre union ; que, pour cet effet, elle assurait ses biens à mademoiselle de Foix, et me remettait dès ce moment tous ceux de M. de Canaples.

A ces mots, je fus saisi de honte plus que de reconnaissance ; je lui répondis que je ne souscrirais jamais à tant de générosité, et que, si elle avait absolument résolu de m'unir avec mademoiselle de Foix, ma fortune était suffisante pour elle et pour moi.

Je ne veux pas, reprit madame de Canaples, que mademoiselle de Foix vous doive trop, même pour votre intérêt ; sa tendresse pour vous en sera moins contrainte, et peut-être plus vive. A mon égard, puisque vous m'obligez à vous parler plus ouvertement que je ne me le proposais, je croyais que vous aviez assez à réparer avec moi, pour ne pas gêner mes arrangemens. Quoique je n'aie jamais eu dessein de céder à l'empressement que vous marquiez de vous unir avec moi, peut-être a-t-il fait sur mon cœur plus d'impression qu'il ne l'aurait dû. J'ai

pu me prêter à vos sentimens avec trop de complaisance. Si cela était, pourrais-je me répondre à moi-même des faiblesses et de l'injustice de l'amour-propre ? Malgré l'amitié que j'ai pour vous et pour mademoiselle de Foix, vous pourriez être dans des momens des objets un peu humilians pour moi. Peut-être est-il nécessaire que je contribue à votre bonheur pour le voir toujours avec plaisir. Je ne dois rien oublier pour que vous me soyez chers l'un et l'autre, et vous avez perdu le droit de refuser mes bienfaits ; laissez-moi les répandre sur vous, autant par intérêt que par générosité. Je vous donne en ce moment la plus forte preuve de confiance dont je sois capable et dont vous puissiez être digne. Votre reconnaissance n'y doit répondre que par le silence, et j'ose dire par le respect et par une soumission parfaite à mes volontés.

Je n'aurais pu, quand je l'aurais osé, exprimer à madame de Canaples par des paroles les sentimens dont j'étais pénétré ; ceux d'amour, de reconnaissance et de respect étaient au-dessous d'elle; il ne m'était plus permis de sentir que la vénération la plus profonde, et je ne l'exprimais que par mon trouble.

Deux jours après, elle fit tous les arrangemens tels qu'elle les jugea à propos pour mon mariage : je remarquai avec quelle adresse décente elle cherchait à fortifier par des motifs d'estime l'inclination que mademoiselle de Foix paraissait avoir pour moi. Enfin notre mariage fut célébré ; et depuis ce jour ma femme n'est occupée que du soin de me plaire; madame de Canaples paraît faire son bonheur du nôtre ; et ce qui augmente notre félicité, c'est de la lui devoir, et de trouver en elle une bienfaitrice, une mère, une amie, un guide et un modèle pour la vertu. La situation tranquille et heureuse dont je jouis, me prouve à chaque instant qu'il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir et du devoir.
